

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

STRATÉGIES ÉPISTOLAIRES ET ÉCRITURES FÉMININES

LES CANADIENNES À LA CONQUÊTE DES LETTRES

(1639-1839)

TOME I

THÈSE

PRÉSENTÉE COMME EXIGENCE PARTIELLE

DU DOCTORAT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES

PAR

JULIE ROY

DÉCEMBRE 2002

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de cette thèse se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier les archivistes des diverses congrégations religieuses visitées, pour leur enthousiasme communicatif et leur professionnalisme et plus particulièrement sœur Marie Marchand des ursulines de Québec, les sœurs Germaine et Angèle Blais des ursulines de Trois-Rivières et sœur Nicole Bussièrès de l'Hôpital Général de Québec. Merci également aux archivistes des Archives nationales du Québec à Montréal et à Québec, des Archives nationales du Canada et aux bibliothécaires de la Bibliothèque nationale du Canada et de la Bibliothèque de la Ville de Montréal qui m'ont permis de trouver mon chemin dans ces cavernes d'Ali Baba. Denis Plante, des Archives de l'Université de Montréal, mérite toute ma reconnaissance pour m'avoir ouvert sa porte avec tant de gentillesse et m'avoir laissé fouiner dans son domaine avec autant de liberté. Ce premier chaleureux contact avec l'archive et la grande collection Baby a été de tout premier ordre dans la poursuite de mes recherches.

Je tiens également à exprimer toute ma gratitude aux professeurs et chercheurs de tous horizons qui ont stimulé ma réflexion lors de différents colloques auxquels j'ai participé, et ailleurs, dans des discussions informelles, ainsi qu'aux chercheurs de l'ALAQ qui depuis plusieurs années ont partagé ou partagent encore ma passion pour l'archéologie du littéraire. Merci à Nova Doyon pour sa lecture attentive de mon chapitre III et à Nancy Desjardins pour ses nombreux coups de pouce. Merci également aux étudiants du baccalauréat en études littéraires qui m'ont fait confiance comme chargée de cours et qui se sont lancés à fond avec moi dans des corpus pas toujours évidents.

Merci à mes amis, d'ici et d'ailleurs, qui tout au long de ces années, avec leur patience, leurs encouragements et leurs commentaires m'ont permis de garder le cap. Je remercie tout particulièrement Brigitte Parent, qui a lu et commenté ma thèse avec sérieux et passion, Geneviève Roux-Paquette, qui a su m'arracher à mon ordinateur de temps en temps, pour la bonne cause, et Benoît Sarrazin qui m'a sauvé la vie et surtout celle de mon « ordinono » plus d'une fois. Merci tout spécial à Aldo Ceniccola qui quotidiennement me pousse à aller au-delà de mes limites et m'apporte son soutien indéfectible dans tous mes projets.

Cette liste n'aurait aucun sens si je ne nommais pas la personne qui fut à l'origine même de ce projet et qui a suivi son évolution avec attention et enthousiasme. Bernard André fut bien plus qu'un directeur de thèse dans cette aventure. Je le remercie d'abord pour ces moments de discussion qui, pendant toutes ces années, ont toujours réussi à me donner un second souffle et à orienter ma propre réflexion. Pour ce temps également consacré à la lecture de mon manuscrit et à son commentaire. Dieu sait que les minutes qui y ont été employées ont été nombreuses, mais combien profitables. Je le remercie également, et peut-être surtout, pour m'avoir soutenue dans ce projet qui ressemblait, il faut le dire, à une belle utopie. Son ouverture, sa confiance, ses encouragements et son accueil au sein du projet « Archéologie du littéraire au Québec » ont été pour moi des stimulants indéniables dans la poursuite de mes travaux.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS	IV
TOME I	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I	
REGARDS CROISÉS : HISTOIRE(S) ET GENRE(S)	29
Introduction	29
1. Un peu d'histoire	31
1.1 « En quoi se voit combien une femme est nécessaire »	32
1.1.1 Les premières missionnaires	34
1.1.2 Femmes fortes demandées : les Filles du Roy	36
1.2 Des figures-clés : l'emblématique féminité	38
1.2.1 Gardienne du foyer et de la foi	40
1.3 La Mère et la Madone : naissance d'un monument	42
1.3.1 La morale de l'histoire.....	44
1.3.2 Une Révolution bien tranquille.....	49
2. Les manuels d'histoire littéraire et le féminin.....	50

2.1	Instituer une littérature.....	53
2.2	Une première pour l'histoire littéraire au féminin	55
2.3	La consolidation de l'histoire de la littérature canadienne-française	57
2.4	Changement de cap : la révolution de l'histoire littéraire	65
2.5	De l'histoire de la littérature à l'histoire littéraire	66
3.	Des mythes récurrents : les modèles de l'écrivaine	69
3.1	Le portrait de la femme auteur	71
4.	L'histoire à l'aube du discours féministe : la nouvelle histoire et les marges	74
4.1	Les ceillères du féminisme	76
4.2	À l'ombre du patriarcat	80
4.3	De nouvelles avenues pour la recherche sur les femmes	85
4.4	La sphère des possibles : le privé	88
5.	Le paradoxe d'un genre	90
5.1	Problèmes d'institution	92
5.2	Écriture manuscrite et écriture publiée	94
5.3	Une histoire littéraire des femmes est-ce possible ?	95
6.	Les autres voix du littéraire	96
6.1	Une pratique communément admise : la lettre	99
6.2	De la lettre érudite à la lettre familière	101
6.3	Une femme, un modèle : nouvelle esthétique et féminisation du genre	104
6.4	La lettre des manuels aux romans	106
6.5	Des épistolières et des écrivains travestis	107
6.6	L'esthétique de la négligence : l'influence d'une Querelle	111

7. La scène de l'écriture : la lettre à l'épreuve du réel	114
7.1 Le rituel de la lettre	116
7.2 L'éducation des filles et l'apprentissage de l'écriture épistolaire	119
7.3 L'héritage familial	126
8. Les possibles de la lettre entre conformité et liberté	129
8.1 De la distance intime à la distance publique	131
8.1.1 Écrire à distance intime	132
8.1.2 Écrire à distance personnelle	134
8.1.3 Écrire à distance sociale	135
8.1.4 Écrire à distance publique	137
8.2 Genre prétexte au genre pré-texte	142
Conclusion	148

CHAPITRE II

LES LETTRES D'AVANT LES LETTRES

153

Introduction

153

PREMIÈRE PARTIE : LA NOUVELLE-FRANCE

1. La Nouvelle-France : une utopie

156

 1.1 La fortune littéraire de l'Amérique au féminin

160

2. Quand l'utopie peut devenir réalité

163

 2.1 L'engouement pour le Nouveau Monde

166

 2.2 Une figure de proue : Marie de l'Incarnation

170

3. Se construire un pays, se construire une identité

173

 3.1 La langue de mon pays

175

3.2 Les moyens de l'utopie : la mission d'éducation	177
3.3 Justifier la mission : quand l'Autochtone devient un allié	180
3.4 S'identifier à un modèle féminin : la Mère et la Madone version féminine	183
3.5 Une littérature de combat : préserver son autonomie	186
3.6 Je ne les pourrais pas aimer davantage : la maternité sublimée	189
3.7 Des femmes aux multiples visages	193
4. Le Nouveau Monde en toutes lettres : l'importance du réseau postal	193
4.1 La grande aventure	198
4.2 D'aventure en aventure : la lettre de séjour	207
5. Des histoires surnaturelles à la propagande missionnaire	210
5.1 La lettre mortuaire : stratégie de consécration religieuse	212
5.2 Des lettres circulaires : stratégie réticulaire	214
5.3 Le témoignage de la lettre mortuaire : l'authentification de la sainteté	216
5.4 Les écrits d'une Sainte ou la sanctification par anticipation	224
5.5 Les récits miraculeux	228
6. Pouvoir sur le sens de l'histoire : l'art du récit	231
6.1 Les préfaces : un art de la justification	235
6.2 De la duplication à la création : une copiste audacieuse	239
6.3 Devenir les héroïnes de l'histoire... à la manière de soi	243
6.3.1 Une époque héroïque : Marie Morin et ses héritières	244
6.3.2 Une mémorialiste et son scribe à l'Hôtel-Dieu de Québec	250
6.3.3 La guerre de Sept ans : l'apport des troupes ursulines	252
6.3.4 Les hospitalières et la bataille des Plaines d'Abraham	257

7. Des femmes affairées : un apport incalculable	267
7.1 De l'autorité administrative à l'autorité discursive	268
7.2 Sage-femme, commerçante et « administratrice » : Marie Pournin	273
8. L'espace épistolaire comme lieu d'échanges savants	277
8.1 Épistolière et ethnographe : Marie-Andrée Regnard Duplessis	278
8.2 Des cahiers d'herboristes	283
8.3 Du réseau épistolaire au réseau scientifique	285
9. Une amazone en Canada du XVIIIe siècle : Madeleine de Verchères	291
9.1 De la lettre en cérémonie au récit de soi	293
9.2 L'héroïsation et le problème du <i>gender</i>	296
10. Pouvoir d'homme, puissance de femme : la marquise de Vaudreuil	302
11. Pour l'amour de l'écriture : les cahiers d'Élisabeth Bégon	313
11.1 Le journal épistolaire et le récit du quotidien	316
11.2 Pourquoi écrire ? Pour qui écrire ?	321
Conclusion	324
DEUXIÈME PARTIE : DE LA CONQUÊTE À L'UNION	
Introduction	326
1. Devenir épistolières	327
1.1 L'enfance de l'art : le credo épistolaire	328
1.2 Utiliser la lettre pour assurer son autonomie à distance	333
1.3 Confidences et connivence : la langue des secrets	335
1.4 La lettre d'apprentissage ou les avatars de l'identité	338
1.5 Écrire à une mère spirituelle : la vie moniale au fil de la plume	344

2. Défier l'interdit : la lettre amoureuse	347
2.1 Des secrets d'amour difficiles à garder	349
2.2 Dévoiler son amour : une lettre énigmatique	351
3. Les amoureuses légitimes et la rhétorique de la passion	353
3.1 Des amours de papier	355
3.2 La nécessaire correspondance : amour, amour quand tu t'absentes	357
3.3 Fragments d'un discours amoureux	358
3.3.1 Entre raison et passion : une épistolière aux multiples visages	363
3.3.2 L'hétérolinguisme d'une citoyenne du monde	364
3.3.3 La lettre cosmopolite : le parti pris des Lumières	367
4. Un art de plaire bien spirituel	370
4.1 Recréer l'intimité : une affaire de cœur et de raison	371
4.2 Des jeux d'esprit pour des femmes d'esprit	373
4.3 Les registres de la séduction : de la lettre intime à la lettre en cérémonie	378
4.4 Des femmes d'expérience : les charmes de la maturité	381
5. La maisonnée fictive : la famille Giard-Cerré	384
6. L'amitié au féminin : les affinités électives	390
6.1 Le tête-à-tête épistolaire	394
6.2 Une chambre à soi	398
7. Des gestionnaires qui s'investissent	402
7.1 Les affaires sont les affaires	405
8. Des nouvelles à la main	407
8.1 Une épistolière reporter	408

8.2 L'invasion américaine selon la veuve Benoist	412
9. La digression politique au service de la reconnaissance	416
9.1 De la politique au féminin	420
9.2 Prendre position : Susanne Baby et la politique étrangère du Canada	422
9.3 Savoir tirer les ficelles du pouvoir	425
9.4 Réclamer une pension	429
9.5 Des plumes d'influence : la lettre diplomatique	432
10. À l'ombre des cachots : de la Bastille de Loches à la Bastille de Lachenaie	434
10.1 La lettre d'enfermement	438
10.2 Une lettre à l'aiguille	439
10.3 Charlotte Dunière Chandler et la chanson diffamatoire	440
11. La sphère publique par procuration	445
11.1 La double carrière de Julie Bruneau-Papineau	447
11.2 Une conseillère avisée : Marie-Marguerite Lacorne	455
12. Explorer son univers : le journal de voyage	459
12.1 Voyager dans son monde l'univers de la voyageuse canadienne	463
12.2 Le parcours d'une voyageuse : Louise-Amélie Panet	465
12.3 Une protoscriptrice en quête de légitimité	467
12.4 Constituer une mémoire au féminin	470
12.5 Voyage en pays de reconnaissance	471
13. Marginalia : de la lettre et d'autres lieux pour la littérature	474
13.1 La lettre comme espace d'exploration et de diffusion	475
13.2 De la conversation épistolaire à la conversation de salon	487

13.2.1 Des salons, des lettres et des réseaux	492
13.2.2 Des salons littéraires ?	497
13.3 La manie des albums	501
13.3.1 L'album comme représentation de soi	506
13.3.2 Un espace de diffusion	511
Conclusion	515

TOME II

CHAPITRE III LES PROTOSCRIPTRICES CANADIENNES ET L'IMPRIMÉ : LA LETTRE ET LE JOURNAL	518
--	-----

Introduction	518
1. La recherche sur les femmes dans la presse	520
2. L'imprimé au Canada	525
2.1 La gazette	528
2.2 Le spectateur	530
2.3 Les recueils encyclopédiques et littéraires	535
3. Procédures d'établissement du corpus	540
4. Les femmes et la presse : lectrices ou productrices	543
4.1 La lecture des périodiques	545
4.2 Les articles destinés aux Canadiennes	547
4.3 Les petites annonces	552
5. Les avantages de la formule épistolaire	552

5.1 La lettre : dans le journal, avec le journal, au journal	554
5.2 Un genre intime dans l'espace public : la lettre au journal	556
6. Quand les Canadiennes s'adressent à la presse	557
6.1 Un thème bien féminin : le mariage	558
6.2 Courriers du cœur ou tracts féministes	560
6.3 Une occasion de se crêper le chignon : le débat sur les coiffures	565
6.4 Le cercle restreint des lettrés canadiens	569
6.5 Les femmes et la critique littéraire	571
6.6 Une question d'éducation	578
6.7 La lucidité d'une écolière	580
6.8 Prendre en main la cause de son sexe	585
6.8.1 La plume incendiaire d'Adélaïde.....	595
6.9 Savoir écrire	604
6.10 De la chambre à coucher à la Chambre d'Assemblée	606
6.11 Quand le devoir commande aux sentiments : des femmes d'honneur	608
6.12 Monsieur ou Madame X. ? Des femmes travesties	611
6.13 Des femmes qui voient clair	612
6.14 Quand le privé est politique	614
6.15 De la morale sociale	616
6.16 Réformer les mœurs : une question d'expérience	619
6.17 De la fiction publicitaire	623
6.18 Des maux de femmes	624
6.19 Des journaux féminins	629

6.20 Une éditrice : Mary Graddon-Gosselin	634
6.21 Les échos du féminisme	637
7. Des genres plus... littéraires	644
7.1 L'art du compliment	650
7.2 Faire ses premiers pas : un bonheur éphémère.....	654
7.3 Un duel littéraire	659
7.4 Chanson pour rire et pour pleurer	665
7.5 Des journaux littéraires et féminins	668
7.6 Les aveux d'un faussaire	671
7.7 Une carrière littéraire au féminin	676
8. L'authenticité fabriquée	689
8.1 Le masque du féminin et l'imaginaire linguistique	692
8.2 La féminité en pièces détachées	694
8.2.1 Parce que c'est d'une femme l'ouvrage	697
8.2.2 Les pupilles des éditeurs	701
8.3.3 La modestie féminine	704
8.3.4 L'ignorance féminine	705
8.3.5 Le naturel ou la familiarité	709
8.3.6 L'expérience personnelle comme source de légitimité	710
8.3.7 L'urgence de l'écriture	713
8.3.8 Des lettres individuelles en nom collectif	716
8.3.9 L'ironie ou l'art de briser les illusions en douceur	720
9. Les avatars d'une pratique : des moments clés, des hypothèses	722

10. L'épistolière de la presse entre réalité et fiction	726
10.1 Le pseudonyme et la littérarité de la lettre	728
Conclusion	734
CONCLUSION	
RETROUVER LA « FILLIATION » OU LA MÉMOIRE DE LAURE	740
1. Mémoire, histoire et récit	744
2. La lettre espace des possibles	747
3. L'épistolaire : un canevas possible pour retrouver la « filiation »	750
4. La mémoire de Laure	753
5. Une problématique à revoir : le concept d'histoire littéraire	757
6. Dénouer le fil de l'histoire	760
7. Épilogue	760
BIBLIOGRAPHIE	763
1. Sources	
1.1 Fonds d'archives consultés.....	763
1.2 Corpus manuscrits	765
1.3 Corpus de la presse périodique	773
1.4. Autres sources imprimées	780
2. Ouvrages consultés	
2.1 Monographies et articles sur les écrits intimes et la correspondance	793
2.2 Monographies et articles sur l'histoire des femmes et la critique au féminin ...	809
2.3 Monographies et articles sur la presse périodique	822

2.4 Monographies et articles sur l'histoire littéraire	828
2.5 Monographies et articles sur l'énonciation	836
2.6 Monographies et articles sur l'éducation, le livre, les bibliothèques	839
2.7 Monographies et articles sur la mémoire et l'histoire	844
2.8 Monographies et articles de historiques	845

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1

Antoinette de Pons marquise de Guercheville.

Source : Costumes Françaises : The Reign of Henri IV. www.costumes.org/pages/henri4.htm
..... 33

Figure 2

Madeleine de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Source : Musée virtuel de la Nouvelle-France.

www.civilization.ca/vmnf/collect/August/augus_2f.html
..... 35

Figure 3

C.W. Jefferys, *L'Arrivée des filles du Roy à Québec 1667*, ANC, C-010688.

Source : Exploration. Le commerce de la fourrure et la compagnie de la Baie d'Hudson

www.canadiana.org/hbc/_popups/PAMc010688_f.htm
..... 37

Figure 4

Marie de l'Incarnation enseignant aux Amérindiennes

Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base.

www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/INCARNATIONINDIENS.JPG
..... 43

Figure 5

A.S.Scott, Hélène Boullé, *Teaching Indian Children* ; ANC, C-1410.

Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base.

www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/CHAMPLAI.JPG
..... 43

Figure 6

Robertine Barry (Françoise)

Source : Celebrating Women Achievements, Bibliothèque nationale du Canada. www.nlc-bnc.ca/2/12/h12-281-e.html

..... 55

Figure 7

Félicité Angers alias Laure Conan

Source : Celebrating Women Achievements. Bibliothèque nationale du Canada. www.nlc-bnc.ca/2/12/h12-214-e.html

..... 64

Figure 8 Marie de Rabutin Chantal marquise de Sévigné (1626-1696) Source : adpf-publications - la petite bibliothèque. www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/sevigne/ecrivain.html	104
Figure 9 Émilie Le Tonnelier de Breteuil du Châtelet (1706-1749) Source : The History of Western Philosophy. www.orst.edu/instruct/phl302/philosophers/chatelet.html	113
Figure 10 L'art épistolaire. Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. Source : adpf-publications - la petite bibliothèque. www.adpf.asso.fr/adpf-publi/folio/sevigne/ecrivain.html	117
Figure 11 Liste des matières au programme de français chez les ursulines.	125
Figure 12 Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre (1492-1549) Source : À la Cour du Roy François. www.renaissanceamboise.com/dossier_renaissance/ses_personnages/francois_1er/femmes_francois_1er.htm	157
Figure 13 Jean Petitot (1607-1691), Marie-Madeleine de Vignerot, ANC, C-118164. Source : Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	161
Figure 14 Madeleine de La Peltrie, Musée des Ursulines de Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/PELTRIE.JPG	168
Figure 15 Hugues Pommier, Marie de l'Incarnation, 1672, Musée des Ursulines de Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/MARIELIN.JPG	171

Figure 16 Pierre Le Ber (1669-1707), Marguerite Bourgeoys, Musée du Québec Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/BOURGEOM.JPG	183
Figure 17 Craig, Frank (1874-1918), <i>Arrivée des missionnaires 1639</i> , 1908, ANC, C-001549. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/ARRIVEE.JPG	199
Figure 18 Anne d'Autriche Source : Académie de Strasbourg. Section Lettres. www.ac-strasbourg.fr/pedago/lettres/Victor%20Hugo/Notes/Anne_d_Autriche.htm	209
Figure 19 Françoise Louise de La Baume Le Blanc de La Vallière Source : Les maîtresses royales. www.maitressesroyales.free.fr/valiere.htm	211
Figure 20 Hugues Pommier, Catherine de Saint-Augustin, 1668. Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Source : Les saints de chez nous. www.diocese-edmundston.ca/les-saints-de-chez-nous/marie-catherine.de.saint-augustin.htm	225
Figure 21 Anonyme, Jeanne Mance (1606-1673), gravure, Musée Château Ramezay. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/M1MANCEJ.JPG	229
Figure 22 Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace. Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec. Source : Mario Béland (dir, publ.), <i>La peinture au Québec, 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	236

Figure 23 Signature de Marie Morin. Source : Esther Lefebvre, <i>Marie Morin. Premier historien canadien de Ville-Marie</i> , Montréal, Fidès, 1959.	238
Figure 24 Frontispice de <i>l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec</i> , édition de 1751. Source : Institut de microreproduction historique (ICMH). www.canadiana.org	250
Figure 25 Françoise-Louise de Ramezay, Musée du Château Ramezay. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/RAMEZAY.JPG	270
Figure 26 Signature de Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène. Source : Joseph-Edmond Roy, <i>Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus</i> , Lévis Québec : Mercier, 1892. Institut canadien de microreproduction historique (ICMH). www.canadiana.org	278
Figure 27 Madeleine de Verchères, gravure, ANC, C-14354. Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/VERCHEREM.JPG	296
Figure 28 Charles William Jefferys, <i>The Iroquois attack of Fort Vercheres, 1692. Madeleine closes the gate</i> , ANC, C-010687. Source : L'exploration, le commerce de la fourrure et la compagnie de la Baie d'Hudson (ICMH). www.canadiana.org/hbc/_popups/PAMc010687_f.htm	300
Figure 29 Dubuisson G., Élisabeth Bégon, huile sur toile, 1710. ANC, C-010599. (Il s'agirait plutôt de Catherine Guymont (1666-1754), épouse de Michel Bégon de Montfermeil. Voir ANC, fiche descriptive). Source : Can pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/BEGONME.JPG	313

Figure 30 Émelie Tavernier-Gamelin, Source : Mouvement estrien pour le français. www.mef.qc.ca/emilie_gamelin.htm .	343
.....	
Figure 31 François Baillargé, Agathe de Lanaudière, Musée de la civilisation. Québec, No S1991-00087-000-000 Source : Musée Virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca/PM.cgi?LM=Gallery&scope=GalleryH&LANG=Francais&AP=fullImage2&k=MUCQS1991-00087-000-000	350
.....	
Figure 32 William von Moll Berczy, Jeanne-Charlotte Allamand, huile sur cuivre, Collection particulière. Source : Mary Allodi, <i>Berczy</i> , Ottawa, National Gallery of Canada, 1991.	359
.....	
Figure 33 Eliah Metcalf, Madame Ignace-Michel-Louis Irumberry de Salaberry, née Françoise-Catherine Hertel de Saint-François, 1809, Encre sur papier, Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal, M972.81.21.2 Source : Mario Béland (dir. publ.), <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	373
.....	
Figure 34 William von Moll Berczy, Marie-Anne Cerré, épouse de Pierre-Louis Panet, Collection Marthe Faribault-Beauregard. Source : Marthe Faribault-Beauregard, <i>La vie aux Illinois au XVIIIe siècle. Souvenirs inédits de Marie-Anne Cerré</i> , Montréal, Archiv-Histo, 1987.	386
.....	
Figure35 Louise Dulongpré, Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles (1788-1859). Source : Rosalie Papineau, <i>Correspondance 1805-1854</i> , Texte présenté par Renée Blanchet, Montréal, Varia, 2001.	396
.....	
Figure 36 François Baillairgé, Charlotte-Marguerite de Lanaudière, Musée de la civilisation, Québec, no : S1991-00086-000-000. Source : Musée Virtuel du Canada : www.museevirtuel.ca	404
.....	

Figure 37 Chaplin , Millicent Mary (1790 -1858) , View from Mrs. Chaplin's Dressingroom Window, Quebec (Quebec), 1839, The Millicent Mary Chaplin Album, ANC, C-000843. Source : Archives nationales du Canada www.archives.ca	407
Figure 38 Madame Denis-Benjamin Viger, (Marie-Amable Foretier Viger) huile sur carton, Musée du Château Ramezay. Montréal, No MCR1998.535.2 Source : Musée Virtuel du Canada : www.museevirtuel.ca	421
Figure 39 Anonyme, Marie-Catherine Delzenne (1755-1831) 1780-1790, huile sur canevas, Collection famille Laterrière. Source : Images d'un changement de siècle, www.unites.uqam.ca/expo/Laterriere/Delezenne.m.jpg	426
Figure 40 Frederike-Charlotte-Louise Von Massow Riedesel. Source : Niedersächsische Landesforstverwaltung. www.forstnds.de/aktuell/charlot.jpg	433
Figure 41 Mary Millicent Chaplin, Canadian Farmer, ca. 1838-1842, The Millicent Mary Chaplin Album, ANC, C-000866. Source : Archives nationales du Canada. www.archives.ca	442
Figure 42 Antoine Plamondon, Julie Papineau née Bruneau et sa fille Ézilda, 1836, huile sur toile, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada, C-17920. Source : Mario Béland (dir. publ.), <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	448
Figure 43 Marie-Marguerite Lacorne Source : Koert Dubois Burnham et David Kendall Martin, <i>La Corne Saint-Luc and his Flame</i> , Keeseville, New York, Highlands, 1991.	455

Figure 44 Élizabeth Posthuma Gwillim Simcoe, ANC, C-081931 Source : Ontario Heritage Foundation www.heritagefdn.on.ca/Simcoe/exhibit-eng.htm	459
Figure 45 Anonyme, Louisa Ann Call Aylmer, Musée des Ursulines de Québec. Source : Gérard Parizeau, <i>La vie Studieuse et obstinée de Denis-Benjamin Viger, (1774-1861)</i> . Montréal : Fides, 1980.	460
Figure 46 William Ross, Katherine-Jane Balfour-Ellice. Aquarelle sur ivoire, ANC, Fonds Famille Ellice, C-131638. Source : Living Memory. Archives nationales du Canada www.archives.ca	461
Figure 47 Louis Dulongpré, Madame Denis Viger, née Périne-Charles Cherrier, Pastel, Musée des beaux-arts de Montréal, no 1984.44 Source : Musée virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	463
Figure 48 Louise-Amélie Panet, Marie-Anne Panet à la guitare. Source : Collectif Clio, <i>Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècle</i> , Montréal, Quinze, 1990.	466
Figure 49 Cornélius Kriegoff, Chez l'habitant, huile sur canevas, Beaverbrook Art Gallery, Fredericton (New Brunswick), no 1961.6. Source : Musée virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	468
Figure 50 Robert Burns, The White Cockade Source : Tunes Files. www.stormpages.com/gordonpb/music/whtcockd.gif	481
Figure 51 William Bent Berczy (1791-1873), Louise-Amélie Panet, 1813-1814, aquarelle et gouache sur ivoire, Ottawa, Musée des beaux-arts du Canada C-39740. Source : Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Laterriere/panet.m.jpg	482

Figure 52 George Heriot (1759-1839), <i>Dance at the Château Saint-Louis</i> , 1801. Aquarelle, ANC, C-000040. Source: Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	487
Figure 53 Marie-Reine-Josephte Belleau, 1847, huile sur toile, Musée des beaux-arts de Canada. Source : Mario Béland (dir. publ.), <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	502
Figure 54 Plamondon, Antoine, Madame Amable Dionne, née Catherine Perrault, 1834, Huile sur toile, Musée du Québec, no 34.506. Source : Mario Béland (dir. publ.) <i>La peinture au Québec. 1820-1850</i> , Québec, Musée du Québec, 1991.	511
Figure 55 <i>La Gazette de Québec</i> Source : Bibliothèque nationale du Québec. www.bnquebec.ca/texte/t0341.htm	529
Figure 56 <i>Gazette du commerce et littéraire pour la ville et district de Montréal</i> , Imprimé à Montréal chez F. Mesplet imprimeur et libraire, page frontispice du 21 octobre 1778 Source : Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Mesplet/GazetteLitt.jpg	532
Figure 57 Tableau des dépouillements de la presse périodique	542
Figure 58 William Berczy, <i>La liseuse</i> , Musée de la civilisation, Québec, No S1991-00095-000-000 Source : Musée Virtuel du Canada. www.museevirtuel.ca	543
Figure 59 Jane Ellice, <i>Intérieur de la seigneurie de Beauharnois</i> , 1838. ANC, Album Jane Ellice, C-013384. Source: Images d'un changement de siècle. www.unites.uqam.ca/expo/Fr/3.1/ArtsEtLettres.html	544

Figure 60 William Berczy, <i>La famille Woolsey</i> (1808-1809) huile sur toile, Musée des Beaux-arts du Canada, C-5875. Source : Mary Allodi, <i>Berczy</i> , Musée des Beaux arts du Canada, 1990.	546
Figure 61 Charles-Geneviève d'Éon de Beaumont (1728-1810) B. B. C. Hulton Picture Library reproduit dans Michel Decker, <i>Madame le Chevalier d'Éon</i> , Paris : Perrin, 1987.	548
Figure 62 Jane Ellice, <i>Les patriotes de Beauharnois</i> , 1838, aquarelle, ANC, Album de Jane Ellice, Fonds Famille Ellice, C-13392. Source : Archives nationales du Canada. www.archives.ca	614
Figure 63 Rex Woods, <i>Halifax Gazette</i> Source: Can Pix Gallery Great Canadian Image Base. www.canchan.ca/canpix/peopimag/pre1760/events/HALIFAXGAZETTE.JPG	630
Figure 64 Catherine Read (1723-1778), Frances Moore-Brooke, 1771, huile sur toile, ANC, Fonds de la famille Brooke, C-117373. Source: Living Memory. Archives nationales du Canada. www.archives.ca	634
Figure 65 Mary Wollstonecraft Source: Women in Modern European History. www.barbwired.com/nadiaweb/mehap/wollstonecraft.html	637
Figure 66 Godey's <i>Lady's Book</i> , Philadelphie. SOURCE : University of Berkeley, California. INFOSYS 182. Print, Literacy, and Power in America to 1900. www.sims.berkeley.edu/academics/courses/is182/s02/fifth1.html	677

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- Ab. can.* : *L'Abeille canadienne*
AC : *L'Aurore des Canadas*
AHDQ : Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec
AHGQ : Archives de l'Hôpital Général de Québec
AHSJ : Archives des hospitalières de Saint-Joseph, Montréal
ANC : Archives nationales du Canada
ANQ-Q : Archives nationales du Québec à Québec
ANQ-M : Archives nationales du Québec à Montréal
ANQ-H : Archives nationales du Québec à Hull
ASQ : Archives du Séminaire de Québec.
AUQ : Archives des Ursulines de Québec
AUTR : Archives des Ursulines des Trois-Rivières
AUM : Archives de l'Université de Montréal
Can. : *Le Canadien*
CDM : Charlotte Daneau de Muy, « Annales de la guerre de Sept ans » dans Adèle Cimon, *Histoire des Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau imprimeur, 1863.
CQ : *Le Courrier de Québec*
CT : *Le Cours du Temps*
Const. : *Le Constitutionnel*
DBC : *Dictionnaire biographique du Canada*
EB : Élisabeth Bégon, *Lettres au cher fils*, texte établi par Nicole Deschamps, Montréal, Boréal, 1994.
ET : L'Institut de la Providence. *Histoire des Filles de la Charité Servantes des Pauvres dites Sœurs de la Providence. Préliminaires et fondation 1800-1844*, Montréal. Maison Mère de l'Institut de la Providence, 1926.
GC : *La Gazette canadienne*
GL : *La Gazette du commerce et littéraire*
GM : *La Gazette de Montréal*
GQ : *La Gazette de Québec*
GTR : *La Gazette des Trois-Rivières*
ICMH : Institut canadien de microreproduction historique
JBP : Julie Bruneau-Papineau, *Julie Bruneau Papineau. Une femme patriote. Correspondance (1823-1862)*, Introduction et notes de Renée Blanchet Québec : Septentrion, 1997.
Lib. : *Le Libéral*
MB : Marguerite Bourgeoys, *Écrits de Mère Bourgeoys. Autobiographie et testament spirituel*, annotés par Soeur Saint-Damase-de-Rome, Montréal, Congrégation de Notre-Dame, 1964.
MI : Marie de l'Incarnation *Marie de l'Incarnation ursuline (1599-1672). Correspondance.* Notes et présentation de Guy Oury, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971.

Min. : *La Minerve*

MM : *Montreal Museum*

MV : Diane Gervais et Serge Lusignan, « De Jeanne D'Arc à Madeleine de Verchères La femme guerrière dans la société d'Ancien Régime », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, no 2, automne 1999. p. 171 à 205.

Pop. : *Le Populaire*

PUL : Presses de l'Université Laval

PUM : Presses de l'Université de Montréal

RAPQ : *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*

RHLF : *Revue d'histoire littéraire de France*

RHAF : *Revue d'histoire de l'Amérique française*

RJ : Reuben Gold Thwaites (dir. publ.), *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France. 1610-1791*, Cleveland, The Burrows Brothers Company, 1896.

RPD : Rosalie Papineau-Dessaulles, *Correspondance 1805-1854*. Montréal : Varia, coll. : « Documents et Biographies », 2001

Spec. : *Le Spectateur*

TPCF : *Les textes poétiques du Canada français*.

VLQ : *La vie littéraire au Québec*

RÉSUMÉ

L'histoire littéraire québécoise de la période qui va de l'arrivée des premières missionnaires féminines en 1639 jusqu'au milieu du XIXe siècle intègre peu de femmes et la première Canadienne à obtenir le label d'écrivaine est la romancière Laure Conan à la toute fin du XIXe siècle. Cette sorte d'immaculée conception nous apparaissait irréaliste et nos recherches ont consisté à remonter en amont et à chercher dans les archives et les premiers journaux des documents témoignant d'une tradition d'écriture féminine, d'une « filiation » au sens ou l'entend Lori Saint-Martin (1992). À partir d'un corpus inédit ou méconnu d'écrits féminins, nous proposons une lecture de la pratique scripturaire au féminin et de ses conditions d'émergence au Québec.

Dans le premier chapitre, nous cernons d'abord les motifs qui ont présidé à l'évacuation de l'écriture au féminin avant le XXe siècle. L'analyse de la logique, de la valeur et de la portée des discours historiographiques, autant traditionnels que féministes, nécessite dans un second temps l'observation du genre épistolaire afin de cerner les enjeux de son utilisation massive par les femmes. L'examen de son évolution, de la lettre savante à la lettre familière, l'étude du monopole attribué aux femmes sur la pratique épistolaire et l'analyse des spécificités de la lettre permettent ensuite de dégager les contraintes que ce genre a imposé aux femmes ainsi que les possibilités qu'il leur a offert pour se tailler une place dans l'univers de l'écriture.

Dans le second chapitre, nous examinons un ensemble de textes manuscrits, des premières manifestations épistolaires recensées chez les missionnaires du XVIIe siècle aux correspondances des Canadiennes du milieu du XIXe siècle. En plus de dresser une sorte de panorama de la pratique scripturaire des femmes, il s'agit plus spécifiquement d'observer comment la pratique épistolaire et l'hybridité du genre a permis à ces femmes de diverses époques de faire de la lettre un authentique laboratoire d'écriture et d'utiliser les réseaux épistolaires comme des créneaux leur permettant d'accéder à la sphère lettrée.

Le troisième et dernier chapitre, propose une entrée dans la sphère publique par le relais de la production périodique. Il consiste dans un premier temps à présenter le corpus des écrits signés sous pseudonyme féminin dans la presse québécoise de 1764 à 1839 en tenant compte des thèmes utilisés. Dans un second temps, l'analyse vise à cerner les caractéristiques de l'épistolaire de la presse. Quelles sont les particularités de sa représentation identitaire sur les plans textuel et thématique ? Quels sont les effets de l'épistolarité propre à ces textes sur la spécificité de l'écriture au féminin ? Quels enjeux se dégagent de cette représentation pour la reconnaissance des femmes dans la sphère lettrée ?

Mots clés : Épistolaire, histoire littéraire, écriture au féminin, histoire des femmes, genre littéraire, presse périodique.

À ma mère

À ma grand-mère

*Et à la mémoire de toutes ces femmes
qui ont façonné notre présent, par leurs actions,
leurs paroles, leurs écrits.*

INTRODUCTION

L'analyste qui ne connaît du passé que les auteurs que l'histoire littéraire a reconnu comme dignes d'être conservés se voue à une forme intrinsèquement vicieuse de compréhension et d'explication.

Pierre Bourdieu
Les règles de l'art

Ma tâche consistait à recoller des bouts de papier jaunis d'un manuscrit tout racorni et effrité que m'avait confié avant de mourir une vieille femme si sage et méconnue pourtant...

Madeleine Gagnon
Lueur

Comme la plupart des chercheurs qui s'intéressent à l'écriture des femmes au Québec, j'ai d'abord étudié les textes du XXe siècle et plus particulièrement la littérature féministe des années 1970 et 1980. Je prenais pour acquis qu'avant le tournant du XXe siècle l'écriture au féminin possédait trop peu d'affinités avec la littérature pour qu'on s'y attarde avec profit. Dans les manuels d'histoire de la littérature québécoise, on trouvait bien quelques exceptions comme Marie de l'Incarnation ou Marie Morin, plus mystiques et historiennes qu'écrivaines ou Élisabeth Bégon, plus épistolière que femme de lettres. Or, la seule femme qui méritait le titre d'écrivaine était Laure Conan, une véritable exception, il va sans dire, puisqu'elle était la première à être reconnue par l'institution. C'était dans les grandes lignes ce que j'avais relevé de mes lectures et ce que l'histoire littéraire québécoise avait également cru devoir retenir¹. Ces deux phénomènes de mémoire, je m'en suis aperçue plus tard, étaient intrinsèquement liés.

C'est dans le cadre de ma participation au projet *Archéologie du littéraire au Québec* que l'idée de travailler sur des corpus féminins antérieurs au XXe siècle m'est apparue

¹ Comme le remarque Ghislaine Houle : « Il va sans dire, qu'avant d'arriver à une floraison d'œuvres féminines, notre littérature a connu des commencements difficiles. Parmi les premiers écrits du début de la colonie, trois femmes attirent notre attention : Marie de l'Incarnation, Élisabeth Bégon, Marie Morin, puis c'est le silence presque complet et il faut attendre le XIXe siècle pour voir apparaître quelques femmes écrivains dont la plus importante est sans aucun doute Laure Conan », *La femme dans la société québécoise*, Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1975, p. 137.

possible. Ce projet, dirigé par Bernard Andrès, consiste à relire, selon une perspective sociohistorique, les œuvres et les trajectoires des lettrés canadiens de la période qui suit la Conquête — une époque généralement négligée par l'historiographie littéraire (Andrès, 1995). En observant les parcours de ces protoscripteurs², — définis ainsi dans le cadre de ce projet de recherche — je voyais pour la première fois des noms féminins dans cette part d'ombre de l'histoire des Lettres au Québec. Ces noms féminins participant des trajectoires de ces lettrés étaient pour moi le signe de l'existence de femmes réelles dans l'histoire et, peut-être, d'écrits féminins. J'ai alors proposé, bien naïvement, de faire mes travaux sur des écrits de femmes de cette période afin de mettre à profit mes connaissances de la critique au féminin, acquises au cours de mes études de maîtrise (Roy, 1995). À ma grande surprise, aucun texte de femme ne figurait dans le corpus bibliographique des écrits suggérés par le projet.

Cette première difficulté n'était pas insurmontable. Il s'agissait de faire le tour du jardin de l'historiographie littéraire pour compléter cette liste bibliographique préliminaire qui ne contenait pas encore de noms féminins. En digne archéologue littéraire, j'ai effectué une première enquête. J'ai consulté les histoires littéraires, les manuels de littérature québécoise et les récents travaux en histoire des femmes et en histoire littéraire. Arrivant à peu de chose près aux mêmes constats, j'ai décidé de faire appel à des chercheurs travaillant sur les écrits féminins et à d'autres qui avaient examiné de près la littérature québécoise des XVIIIe et XIXe siècles. Je suscitais davantage de perplexité que de réponses à mes interrogations et quelques personnes bien intentionnées m'ont même suggéré de laisser tomber ce périlleux projet. Dans le cadre d'une analyse cherchant à cerner l'apport des femmes à l'émergence de la littérature québécoise aux lendemains de la Conquête, je me retrouvais finalement devant un véritable néant. Marie de l'Incarnation, Marie Morin et Élisabeth Bégon étaient nées trop tôt et Laure Conan était née trop tard. Traiter des écrits féminins du tournant du XIXe siècle semblait de plus en plus irréalisable. J'avais sans doute

² La protohistoire, du grec *prōtos* qui signifie premier, définit la période chronologique intermédiaire entre la préhistoire et l'histoire correspondant à l'existence de documents écrits, rares ou indirects sur l'histoire des sociétés. Le protoscripteur, que j'ai féminisé dans le cadre de cette thèse, est donc un individu ayant laissé les premières traces écrites auxquelles nous ayons accès, qu'il s'agisse d'incunables ou de documents manuscrits. Voir Bernard Andrès, « Les lettres d'avant la lettre », *Littérature*, mars 1999, p. 31.

été obnubilée par mon héritage culturel de Québécoise née dans la seconde moitié du XXe siècle, une époque où les écrivaines existent et sont reconnues par l'institution littéraire.

Malgré cette constante, — les femmes sont absentes de l'histoire — et le martèlement incessant d'une certaine présomption d'impéritie littéraire — les femmes n'ont pas fait de littérature —, je voyais s'ériger à travers mes lectures un certain nombre de paradoxes. D'abord, il m'était difficile de concevoir en toute logique que seulement quatre femmes aient pu écrire de façon assez habile pour se mériter l'attention des critiques littéraires avant l'entrée dans le XXe siècle. Ensuite, cette sorte d'immaculée conception qu'était Laure Conan me paraissait tout à fait invraisemblable. Comment, après trois siècles d'absence sur la scène littéraire, une femme pouvait-elle surgir de l'ombre et créer une œuvre aussi importante ? Dans mon cadre familial, ma perspective sur l'écriture des femmes me laissait également soupçonner l'existence d'écrits qui, sans avoir été reconnus par une publication, méritaient sans doute le détour. C'est en effet à l'extérieur du cadre universitaire que ma perspective sur l'émergence de l'écriture au féminin s'est constituée. Si Lori Saint-Martin évoque la nécessité de créer une « filiation »³ qui pourrait lier les diverses générations littéraires féminines de l'histoire québécoise, c'est à ma propre filiation féminine que j'ai puisé la perspective globale selon laquelle j'allais observer l'écriture des protoscriptrices québécoises du début du XVIIe siècle au milieu du XIXe siècle.

Contrairement à l'historiographie qui s'intéresse davantage aux lignées masculines, c'est du côté féminin que mon histoire familiale m'est la plus connue. Mes aïeules cultivaient la mémoire du passé familial et s'efforçaient de la transmettre à leur descendance. Ces discussions généalogiques, ces anecdotes d'antan, ces descriptions de photos de famille entendues depuis mon enfance ont marqué ma vision du monde et de l'histoire. Elles ont suscité en moi une curiosité pour mes ancêtres et un goût pour l'archive qui m'ont érigée, à mon tour, gardienne de cet héritage mémoriel, comme une sorte de rôle transmis de génération en génération par les femmes de ma famille.

³ Pour Lori Saint-Martin, le terme « filiation » avec deux « l » sert à évoquer les lignées de femmes qui se léguent un héritage culturel de mère en fille, la continuité entre les générations d'écrivaines. Voir Lori Saint-Martin, « Introduction », *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t. 1, 1992, p. 13

Au plus loin que je puisse remonter dans ma généalogie, j'aperçois des femmes assez hardies pour avoir traversé l'océan, parmi les premiers contingents de colons français. Mon ancêtre féminine paternelle, Marguerite Biré⁴, secondait son mari dans son entreprise de maçonnerie établie sur la côte de Beaupré, puis dans la basse-ville de Québec. Elle gérait la maisonnée tout en veillant aux poursuites des mauvais payeurs. Elle tient également une place enviable dans les *Relations* des jésuites comme miraculée de la « bonne Sainte-Anne » suivant le récit d'une guérison prodigieuse enregistrée à la prévôté de Québec en 1664. Elle fait également un testament le jour même de son décès à l'Hôtel-Dieu — fait rare pour une femme dont le mari est encore vivant — testament par lequel elle lègue certaines sommes à ses filles et aux hospitalières, en échange de quoi les religieuses devront fournir une robe de mariée à Marie-Catherine, la cadette de ses enfants. Marguerite Navarre⁵, sa belle-fille et mon ancêtre de la seconde génération en Amérique, était une fille du Roy de la même trempe, arrivée avec le contingent de 1669. Fille d'un maître de musique d'Angoulême, elle perd son père en 1664, puis sa mère en 1668. Elle signe un contrat de mariage en septembre 1669, qu'elle annule quelques semaines plus tard pour s'embarquer dans le grand voyage qui la mènera en Nouvelle-France. Elle sera l'une des pionnières de la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges dans la région de Québec et aidera de nombreux colons à s'y installer.

Du côté de ma généalogie maternelle, les femmes de la branche masculine sont plus difficiles à connaître. La première femme identifiée a épousé un Irlandais presbytérien né à Montréal en 1831. Philomène Legros dit Saint-Pierre, une Canadienne française bilingue, épaulait son mari sur une terre nouvellement acquise dans les *Eastern Township*. Si les actes de baptême de ses enfants ne montrent pas qu'elle sache signer, c'est pourtant elle qui était l'interprète de son mari unilingue anglophone. Quant à l'ancêtre de ma grand-mère

⁴ Marguerite Biré (La Rochelle, France 1616-Québec, 1675). Fille de François Biré et de Marie Davignon. Mariée à Mathurin Roy, maçon, le 26 janvier 1635 à La Rochelle. Elle émigre au Canada avec son mari et ses enfants en 1660.

⁵ Marguerite Navarre (Angoulême, France, 1641-Québec, 1723). Fille de Jean Navarre, musicien et maître de danse, et de Louise de Brie. Elle signe un contrat de mariage en septembre 1669 avec Jean Razes, marchand de La Rochelle, contrat qu'elle annule. Elle s'embarque ensuite avec les filles du Roy. Elle épouse Etienne Roy le 26 août 1669 à Québec. Henri de Bernières leur concède une terre dans la Seigneurie Notre-Dame-des-Anges.

maternelle, Marguerite Anthiaume⁶, dont parle Madeleine de Verchères dans le second récit de ses exploits, elle gérait les terres et les biens immeubles de la succession de son mari, André Jarret sieur de Beauregard, même après qu'elle se fut remariée. Si l'on fait un saut dans le temps et que l'on s'arrête au tournant du XXe siècle, on découvre que la mère de mon aïeule était une religieuse enseignante qui avait quitté les ordres pour ensuite épouser mon arrière-grand-père. C'est elle qui lui avait appris les rudiments de la lecture et de l'écriture grâce aux journaux qu'elle achetait toutes les semaines.

Cette passion pour l'enseignement allait aussi être celle de ma propre grand-mère. Elle a enseigné dans des petites écoles de rang, puis dans de plus grandes écoles à la ville. C'était une enseignante, mais pas une écrivaine, même si elle a écrit toute sa vie et continue de le faire. Elle rédige des lettres qu'elle remplit en forme de labyrinthe jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul blanc sur la page. Le message des cartes de souhaits imprimées qu'elle envoie est littéralement encerclé de ses propres mots. Les photos qu'elle classe dans ses albums sont toutes marquées à l'endos par une description, un souvenir. Chaque livre qu'elle offre en cadeau ou qu'elle échange avec ses filles est dédié de sa plume avec des commentaires sur sa propre lecture. C'est sans compter ses calendriers qui sont à la fin de l'année, à la manière des almanachs du XVIIIe siècle, de véritables journaux du quotidien. Mais si ma grand-mère entretient une relation passionnée avec l'écriture, elle ne se perçoit pas comme une écrivaine, encore moins si elle s'adresse à moi qui étudie la « grande » littérature. C'est d'ailleurs ce qui, je crois, l'a d'abord empêchée d'acquiescer à mes demandes de lui voir écrire ses souvenirs. Ce n'est qu'un an plus tard, qu'elle m'annonçait qu'elle s'était mise à la tâche bien malgré elle. Ayant maintenant fait le tour de son histoire en une soixantaine de pages, elle laissait l'écriture qui ne convenait plus, selon ses dires, à une dame de quatre-vingt-trois ans. Elle m'a pourtant annoncé, quelques mois plus tard et du

⁶ Marguerite Anthiaume (Paris, 1653-Verchères, 1699). Fille de Michel Anthiaume, exempt du grand prévost de l'Hôtel de Paris, et de Marie Dubois. Elle émigre au Canada et épouse André Jarret de Beauregard, le 12 janvier 1676 à l'église Notre-Dame de Montréal. Elle apporte une dot de 1200 livres et 1000 livres de trousseau. Deux enfants, Anne et François, parviendront à l'âge adulte. André Jarret serait mort au cours de l'année 1691, tué par les Iroquois. Le 13 avril 1692, Marguerite se remarie à Pierre Fontaine dit Bienvenue, avec lequel elle aura trois autres enfants. Marguerite Anthiaume s'occupe de la gestion de la seigneurie de Beauregard et des nombreuses propriétés laissées par son premier mari à Montréal. Madeleine de Verchères parle d'elle dans le récit de ses exploits comme d'une Parisienne qui n'a pas la trempe des Canadiennes face aux attaques iroquoises. Marguerite Anthiaume meurt des suites d'un accouchement difficile le 4 octobre 1699.

bout des lèvres, qu'elle s'était lancée dans un autre projet d'écriture traitant cette fois de la vie de ses ancêtres.

Du côté de ma grand-mère paternelle, les souvenirs les plus prégnants qui me restent me viennent des histoires qu'elle me racontait lorsque je lui rendais visite. Ces récits relataient son enfance, son adolescence, retraçaient ses souvenirs de la guerre, de sa rencontre avec mon grand-père, des réalisations, petites et grandes qui avaient marqué son existence. Le plus grand exploit de ma fouguese grand-mère était sans contredit l'écriture d'une lettre au Premier Ministre pour ouvrir un bureau de poste dans son village de la Beauce dans les années trente. L'initiative donna les résultats escomptés. C'était là sans doute son lien le plus étroit avec le domaine des lettres. Seule la moitié de l'année, elle gérait la ferme, son magasin général, le standard téléphonique, le service postal et sa maisonnée de cinq enfants, pendant que mon grand-père partait tous les hivers dans les forêts à la frontière des États-Unis. Pendant ce temps, ma grand-mère tenait les comptes et écrivait une lettre de temps en temps comme la majorité des femmes de son époque. Si ma grand-mère paternelle n'était pas non plus une écrivaine, elle n'en avait pas moins le goût et le talent du récit, probablement quelque chose d'inné qu'elle entretenait lorsque les clients attendaient l'arrivée du courrier. Ces récits, elle les a couchés sur le papier à la fin de sa vie pour ses enfants et petits-enfants, comme pour signaler que sa fin plutôt sage n'était pas représentative de sa vie presque romanesque.

Malgré toutes ces liasses de papier griffonné, mes aïeules ne sont pas des écrivaines. Elles ont écrit, mais dans le Québec de cette époque et dans leur milieu social l'écriture des femmes c'était l'écriture au sens propre, une belle écriture bien tracée comme on l'apprenait à la petite école de rang ou au couvent ; une écriture qui servait à communiquer, à survivre et à embellir le quotidien. L'écriture, c'était leur monde à elles. Elles écrivaient par nécessité, par besoin de créer la communication, la communion, par désir de conserver les souvenirs et de les transmettre dans leur cercle intime.

Le sentiment qui m'habite lorsque je songe à ces femmes des générations qui m'ont précédée m'a permis de mieux saisir la mémoire silencieuse des femmes de l'histoire et de l'histoire littéraire québécoise. Leur écriture, mais aussi leur attitude face à l'écriture, m'a donné l'occasion de mieux comprendre les enjeux des archives qui composent le corpus que j'ai choisi d'analyser. Ces écritures ordinaires — lettres, témoignages, souvenirs familiaux — existent bel et bien, même si les circuits qu'elles empruntent semblent les éloigner en tout point de l'écriture littéraire telle qu'on la conçoit aujourd'hui. Ces exemples m'apparaissaient significatifs de la construction d'un univers parallèle dans lequel l'écriture des femmes du passé pouvait être lue et comprise. Ce confinement à l'univers familial, sorte de réponse à une mise à distance sociale plus profonde, pouvait sans doute éclairer la relation des femmes à la littérature à travers le temps historique.

Si de ces observations sont nées mes premières intuitions, la formulation d'une problématique est venue bien après dans le déroulement de mon projet de thèse. Car on ne fait pas de thèse de doctorat avec des intuitions uniquement ; il faut de la matière pour en rendre compte, un corpus à analyser. Faute de corpus au féminin, mais toujours attirée par la période qu'étudiait le projet *Archéologie du littéraire au Québec*, je me suis retrouvée en quête de la correspondance de Joseph-François Perrault (1753-1844), auteur d'une *Autobiographie écrite sans lunettes à l'âge de quatre-vingts ans* (1834). Je ne perdais pas de vue mon projet initial, mais comme les probabilités de réussite dans l'immédiat s'avéraient plutôt faibles, il valait mieux jeter son dévolu sur un brillant magistrat, un peu excentrique, que l'histoire avait honoré du digne titre de « Père de l'éducation », que d'amorcer une recherche colossale que tous prévoyaient infructueuse. C'est grâce à l'outil de recherche de la collection Baby et au vigoureux Joseph-François Perrault que j'ai pu démarrer mon projet. En effet, cette collection me donnait accès non seulement à une partie de sa volumineuse correspondance, mais également aux lettres qui lui avaient été envoyées. À ma grande surprise, parmi ces dernières se trouvaient des correspondances entretenues par des femmes de sa famille. J'ai alors un peu délaissé les écrits de mon protégé pour jeter un coup d'œil aux missives de ses correspondantes. Les femmes avaient bel et bien écrit et l'instrument de recherche de l'entière collection Baby permettait facilement d'identifier ces archives qui allaient donner le coup d'envoi à mon projet.

Après quelques semaines de travail monastique, j'avais compilé les noms d'une centaine d'épistolières et un corpus assez considérable pour espérer tirer quelque chose de ces correspondances. Une part importante des lettres recensées retraçait la vie familiale de ces femmes qui racontaient leur quotidien avec une verve peu commune, exprimant avec détails et émotion les bonheurs et les malheurs de leur existence. Or, si ces lettres m'apparaissaient encore trop « ordinaires » — dans le sens des écritures ordinaires analysées par Daniel Fabre et son équipe (1993) —, quelques-unes offraient un intérêt certain pour les études littéraires. Dans une lettre frôlant l'essai ethnographique, Louise-Amélie Panet, que je connaissais pour ses poèmes reproduits dans les *Textes poétiques du Canada français*, réfléchissait sur le système d'éducation et émettait quelques critiques du mythe du bon Sauvage formulé par les philosophes des Lumières. Une certaine Charlotte Dunière demandait sa libération de ce qu'elle appelait, de manière significative, la « Bastille de Lachenaie » dans un plaidoyer rédigé en vers où elle se faisait juge de la conduite de certains magistrats. Une autre, Jeanne-Charlotte Allamand, exprimait son amour pour son « tendre Berczy » dans une correspondance qui n'avait rien à envier à celles de la religieuse portugaise et autres héroïnes romanesques du XVIII^e siècle.

Néanmoins, malgré l'enthousiasme suscité par mes découvertes, j'avais encore quelques hésitations au sujet de la pertinence d'une telle entreprise. À l'instar d'une majorité de chercheurs, j'estimais que si l'histoire littéraire n'avait pas tenu compte de ces écrits, c'était sans doute parce qu'il n'y avait là rien de particulièrement littéraire pour l'institution qui légitimait le cadre de ma recherche. On pouvait sans doute apprécier ces correspondances en tant que documents propres à faire parler l'histoire des femmes, mais pousser l'audace jusqu'à en faire des objets d'analyse littéraire aurait sans doute tenu d'un manque flagrant de sens critique. Il me fallait davantage de textes pour étayer mes premières hypothèses, quitte à les reformuler, voire à les jeter au panier et à reprendre le tout du début. Je me suis donc mise à la recherche de textes féminins dans les fonds d'archives privées et publiques et dans les collections des communautés religieuses. Mon objectif : déchiffrer les inventaires jusqu'à ce qu'en surgisse la fameuse adresse archivistique menant au document génial, fouiller jusqu'au

tréfonds ces boîtes numérotées jusqu'à trouver « la » lettre qui allait changer le cours de l'histoire littéraire au féminin.

Plusieurs impératifs sont venus complexifier le travail de prospection dans ces archives. Les instruments de recherche sont loin d'être toujours aussi exacts que celui de la collection Baby — lorsqu'ils existent — et les textes écrits par des femmes ne sont souvent pas indexés. Les lettres féminines sont, comme les femmes dans l'histoire, des objets de la périphérie, tels des satellites dont l'importance est calculée en fonction du degré d'intérêt qu'elles présentent pour faire l'histoire des hommes auxquels elles se sont associées. Dans ces conditions, lorsque l'on découvre finalement un document rédigé par une femme, c'est souvent après plusieurs heures de dépouillement minutieux ou suivant un heureux hasard. Les Archives, tout comme l'Histoire et l'Histoire littéraire, gardent la trace de ce qui possède une valeur à une époque et dans un lieu donnés. En effet, il ne faut pas perdre de vue que le travail d'archiviste est non seulement de veiller à la conservation, au classement et d'assurer la diffusion des documents, mais aussi de départager l'essentiel du superflu au sens épistémologique du terme, mais également dans son sens le plus pragmatique.

Encore faut-il que ces textes se soient rendus dans ces temples de la pérennisation des traces du passé. En effet, bien avant que ces vieux documents, et particulièrement les correspondances, arrivent à destination des centres d'archives, plusieurs aléas ont joué sur leur survie pendant la durée du voyage. Les documents épistolaires qui n'ont pas réussi à traverser le temps sont appelés lettres fantômes dans le jargon littéraire. Ces « lettres fantômes » ou « lettres attestées » désignent les documents perdus ou détruits, cités par d'autres correspondances qui confirment leur existence. Ces documents posent un problème majeur dans la constitution d'un corpus d'écrits au féminin. L'histoire que l'on s'apprête à écrire, à partir de ces archives, sera forcément lacunaire.

D'abord, ces disparitions dépendent en partie de la pragmatique de la relation épistolaire. À l'époque de la Nouvelle-France, plusieurs missives n'atteignent jamais leurs destinataires. Avalées par les flots lors des traversées, perdues dans les marchandises, on ne

peut que supposer leur existence grâce aux témoignages glissés dans des documents parallèles. D'autres lettres, pourtant arrivées à destination, manquent également à l'appel. Les intempéries, la détérioration des documents et l'absence d'une tradition de conservation dans les familles ont fait disparaître plusieurs pièces. Les incendies, qui sont monnaie courante, ont également joué un rôle déterminant dans la composition du corpus actuel des archives québécoises. À titre indicatif, à lui seul, l'Hôtel-Dieu de Montréal a essuyé trois incendies au tournant du XVIII^e siècle (1695, 1721 et 1734), qui ont réduit en cendres une partie importante des archives de la communauté.

Dans de nombreuses relations épistolaires, on remarque aussi que les correspondances féminines ne sont pas toujours conservées⁷. On sait que l'écriture d'une lettre nécessite l'éloignement des deux correspondants. Dans la majorité des cas, ce sont les correspondants masculins qui voyagent et les femmes qui restent au foyer. Les réparties féminines sont donc soumises aux intempéries d'un voyage souvent périlleux. Elles peuvent plus difficilement être préservées des intempéries dans les bagages du voyageur que dans le tiroir d'un secrétaire fermé à clé. D'autre part, ces lettres qui traitent souvent de matières domestiques ou familiales sont moins prisées par les conservateurs que les documents traitant des pérégrinations à travers le pays, des affaires politiques ou du négoce. Les tris que nous effectuons régulièrement dans nos propres archives sont là pour nous le rappeler.

Les censures volontaires ont également influencé la composition du corpus des archives disponibles. Élisabeth Bégon, l'une des plus célèbres épistolières de l'histoire de la littérature québécoise, aurait très bien pu ne jamais avoir sa place dans le panthéon littéraire québécois. Dans une des entrées de son journal, elle annonce à son cher fils qu'elle a fait de l'ordre dans ses papiers personnels. Ce tri consumera dans son foyer des documents qu'elle

⁷ En général, nous ne tenons compte que des lettres envoyées, bien que cette pratique presque généralisée chez les chercheurs va à l'encontre de la politique de l'aller-retour propre à l'écriture épistolaire. L'ampleur de la recherche se trouvait démultipliée par le repérage systématique des missives des destinataires, qui ne sont pas nécessairement conservées, et s'avérait difficilement réalisable dans les limites de cette recherche. Quand cela fut possible, nous avons tenté de connaître les caractéristiques du destinataire et le contexte d'énonciation. Voir Manon Brunet, « La réalité de la fausse lettre : observations pour une épistémologie appliquée de l'épistolarité », *Tangence*, octobre 1994 : 26-49.

appelle des « griffonnages » et des « bagatelles » dont nous n'aurons jamais une idée exacte⁸. Pour ceux qui ont hérité de ces liasses de papiers encombrants — matériellement, mais également pour la réputation de la famille parfois — n'y a-t-il pas eu destruction complète de nombreux écrits de femmes⁹? Le problème se pose également pour les protoscripteurs masculins, mais dans le cas des femmes, ces destructions semblent plus capitales encore parce que beaucoup plus systématiques¹⁰. On le voit, il faut donc se résigner à composer avec un corpus mutilé et consentir à reconstituer une histoire ajourée. Car si le corpus des écrits féminins est soumis à la perspicacité des chercheurs, il dépend également des sélections qui ont été effectuées au fil du temps et non pas d'un passé qu'il nous suffirait d'exhumer.

Les documents repérés durant la première phase de la recherche sont des documents manuscrits. Or, toujours hésitante face à la pertinence des textes repérés — non pas pour leur valeur, mais pour le cadre universitaire qui légitimait ma recherche — c'est dans les premiers journaux québécois publiés entre 1764 et 1839 que j'ai cru pouvoir trouver une autre masse documentaire qui permettrait de modifier la perception des femmes dans l'histoire littéraire québécoise. Tout en permettant de faire état d'une forme spécifique d'accès à l'écriture, le texte publié dans la presse périodique offre l'occasion de rapprocher le texte ordinaire des critères de l'institution littéraire. La presse n'engage pas nécessairement la notion de littérature, ni l'apparition de l'écrivain, mais elle suggère néanmoins une dynamique d'écriture différente qui côtoie la littérarité et annonce, par son caractère public, un projet scripturaire plus proche des critères de l'institution, telle qu'elle s'érigera dans la seconde moitié du XIXe siècle au Québec. Nombre de protoscripteurs étudiés par le projet *Archéologie du littéraire au Québec* ont fait leurs premières armes dans la presse périodique

⁸ Rachelle Ferland a effectué une recherche importante en France pour découvrir d'autres correspondances d'Élisabeth Bégon ou de ses destinataires. Les résultats de ses travaux apparaîtront dans sa thèse de doctorat dirigée par Benoît Melançon et intitulée : *Les réseaux épistolaires d'Élisabeth Bégon*, Études françaises, Université de Montréal. En cours.

⁹ On sait que de nombreux passages de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau et plusieurs lettres ont été éliminés par la famille. Voir l'introduction de Renée Blanchet, dans Julie Bruneau-Papineau, *Une femme patriote. Correspondance 1823-1862*, Québec, Septentrion, 1997, p. 9.

¹⁰ L'authenticité des faits relatés dans les *Mémoires* de Pierre de Sales Laterrière ont fait deviser plusieurs historiens. La disparition du premier manuscrit des *Mémoires* et des documents qui auraient pu éclairer ce texte témoigne des problèmes épistémologiques liés aux documents fantômes. Voir Bernard Andrès, *L'énigme de Sales Laterrière*, 2000, en particulier la postface et René Beaudoin, « Pierre de Sales Laterrière, médecin, mémorialiste et prototype de l'aventurier des lettres », *Principes du littéraire au Québec, Cahiers de l'ALAQ.*, 1993, p. 43-56.

et ceux que l'on considère comme les écrivains liminaires de l'histoire littéraire québécoise ont souvent commis leurs premières œuvres dans les journaux.

Si le dépouillement des fonds d'archives ne peut qu'être lacunaire et nécessite un certain flair — compte tenu de la diversité et de l'étendue des ressources —, les journaux, au contraire, constituent une masse documentaire circonscrite. Néanmoins, la recherche est fastidieuse étant donné la quasi-absence d'indexation de ces documents et les sujets souvent hétéroclites qui y sont discutés. Le dépouillement de la presse périodique est donc essentiellement une tâche de lecture et de repérage, complexifiée par la nature publique du média qui engendre la plupart du temps des textes anonymes ou pseudonymes. On doit également prendre en considération que de nombreux articles sont souvent issus d'un repiquage dans les journaux étrangers, sans que l'on n'indique nécessairement la source. À quelques rares exceptions, j'ai dépouillé tous les journaux francophones parus entre 1764 et 1839 et quelques journaux anglophones qui m'apparaissaient pouvoir démystifier la pratique scripturaire féminine dans la presse périodique. Résultats : des dizaines de textes sont venus s'ajouter à la masse documentaire manuscrite déjà repérée.

Si le corpus manuscrit témoignait de la vie de femmes réelles, la plupart d'entre elles restaient non identifiées ce qui rendait difficile la compréhension de leurs écrits. Dans le cas des pseudonymes repérés dans la presse périodique, le phénomène était plus crucial encore puisqu'il enrayait presque définitivement tout accès à l'identité de l'auteure du texte. Dans ce paysage incertain, il m'est apparu essentiel de retracer le contexte d'écriture, mais également de donner corps à ces femmes qui ont pris la plume pour se raconter. Sans tomber dans l'anecdotique, j'ai cru nécessaire de reconstituer certains éléments biographiques, ne serait-ce que pour mieux saisir la portée de ces textes. Comme Veronica Strong-Boag le souligne :

Interpretation of individuals and institutions only make real sense when those individuals and institutions are viewed as the expression of a variety of personal, social and economic relationships. All too frequently, however, this richness of daily life is missing from conventional histories (1990 : 175).

En ce sens, ce ne sont pas uniquement les hauts faits réalisés par les femmes de l'histoire québécoise qui viendront démystifier leurs écritures. Ce sont plutôt les vies quotidiennes

auxquelles puise la pratique épistolaire de la majorité d'entre elles qui serviront à éclairer la lecture de ces correspondances, d'où une recherche préalable et invisible mais nécessaire. Comme le note Louis Le Guillou à propos du travail d'édition particulier à la publication d'une correspondance :

Une lettre n'est [...] que ce que les circonstances ont voulu qu'elle fût. Un texte daté n'est explicable que par sa référence temporelle et il se prête moins facilement que d'autres à l'autonomie de sens, à la multiplicité des interprétations. [...] C'est pourquoi je crois que le travail de l'éditeur moderne de correspondance ou, plus simplement du critique littéraire, doit être de tenter de restituer avec soin le cadre chronologique, les conditions mêmes d'une communication (1990 : 100).

Cette mise en contexte joue à trois niveaux. Il faut connaître le contexte historique au sens large, le contexte historique personnel — la biographie et les réseaux dans lesquels l'épistolaire s'inscrit — et le contexte particulier de l'écriture ponctuelle de la lettre. Ces trois niveaux d'accès à la signification du texte jouent non seulement un rôle important dans la compréhension du document analysé, mais également dans la découverte d'une spécificité féminine de l'écriture. À l'instar de Lori Saint-Martin, nous croyons que cette spécificité n'est pas le résultat d'un usage distinctif du langage au plan formel — bien que la lettre soit partie intégrante de ce phénomène —, mais bien d'un ensemble de conditions externes :

La spécificité de l'écriture au féminin ne résiderait pas dans une manipulation particulière du langage (syntaxe, grammaire, etc.) mais dans une réflexion qui englobe à la fois l'histoire littéraire, l'histoire collective et, plus largement le social. Le texte littéraire devient le lieu privilégié où poétique, histoire, *gender* et genre convergent et se façonnent (1995 : 6).

En ce sens, le contexte spécifique d'écriture, les particularités biographiques et l'ancrage dans le social m'apparaissent essentiels à la compréhension du phénomène scripturaire au féminin, comme du féminin en général, et ne pouvaient être évacués de la perspective littéraire.

Or, comme le souligne le collectif Clio dans *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* : « On en sait très peu sur ces femmes et, pour les connaître, il importe de décoder différemment les sources et les études consacrées à leurs maris, à leurs pères ou à leurs fils » (1982 : 65). En effet, c'est à travers ces sources, souvent incomplètes, que j'ai pu donner corps et âme au personnel écrivant de ma thèse. Il faut souvent se rabattre sur d'autres

objets documentaires et user de perspicacité pour compléter les informations biographiques permettant de lire adéquatement ces textes. Si un élément biographique va de soi après sa découverte et sa mise en contexte, il n'est pas nécessairement évident à décoder. Par exemple, connaître la date de naissance ou le statut matrimonial d'une épistolière au moment où elle rédige une lettre peut sembler superflu, mais permet souvent d'éclairer les enjeux particuliers d'une correspondance. La reconstitution des réseaux épistolaires dans lesquels l'épistolière s'inscrit renseigne également sur le contexte d'écriture et permet souvent de saisir le retentissement souvent insoupçonné de ces textes¹¹.

En dépit des hésitations de départ, mes recherches en archives ont donné naissance à un corpus beaucoup plus important que ce que je pouvais présumer. Et pourtant, il ne s'agit là que du résultat de l'examen d'une part infime des archives québécoises. En effet, de nombreux centres d'archives n'ont pas encore été visités et plusieurs n'ont fait l'objet que d'un large ratissage. Comme l'a noté Marie-Claire Grassi qui travaille sur les correspondances familiales en France : « Contrairement à ce que l'on écrit, les lettres en archives ne manquent pas, lettres souvent officielles certes mais aussi privées, voire intimes et si certains regrettent de ne pas en avoir trouvé, c'est qu'ils n'ont pas assez cherché. » (1990 : 23). Il est difficile d'adhérer à une telle affirmation quand on nous a toujours laissé croire que les femmes n'écrivaient pas, en particulier dans le cas du Québec. Étant donné l'immensité et l'hétérogénéité du corpus, j'ai tenté de trouver une ligne directrice qui permettrait d'englober une majorité de textes tout en circonscrivant le corpus. J'ai donc privilégié les documents qui se présentaient sous la forme épistolaire ou qui en gardaient la dynamique de loin en loin. J'entends par dynamique épistolaire tous les écrits où une protoscriptrice se met en scène et s'adresse explicitement à un destinataire. À partir de ce choix préalable, le corpus se divise ensuite selon deux ensembles. D'abord, un corpus d'écrits manuscrits, fruit des recherches dans les centres d'archives, puis un corpus d'écrits publiés, résultat du dépouillement de la presse périodique.

¹¹ Les résultats de ces recherches sont disséminés au fil des analyses et dans les notes, afin de permettre aux chercheurs éventuels, notamment ceux qui s'intéresseraient aux réseaux littéraires ou aux données socio-économiques relatives à ces protoscriptrices, de poursuivre ces travaux.

Les écrits manuscrits qui forment le premier bloc d'écrits analysés présentent une grande hétérogénéité. Bien qu'il se compose en grande majorité de lettres familières, d'autres sous-genres répertoriés dans les manuels épistolaires sont également présents : lettre d'affaires, lettre de condoléances, lettre de remerciement, lettres officielles, etc. Parmi les genres qui ne font pas partie des catégories habituelles de la lettre, mais qui gardent la trace de la pratique épistolaire, on retrouve la relation, les annales, la lettre mortuaire, le récit miraculeux et la lettre préface. Ces derniers types d'écrits sont surtout utilisés par les religieuses. Du côté des laïques, en plus de la lettre familière conjugée selon différentes thématiques, s'ajoutent le journal personnel, le journal de voyage, ainsi que l'essai et la poésie, glissés à l'intérieur de la lettre manuscrite. Du côté des textes imprimés dans les périodiques, on observe d'abord, et dans une plus grande proportion, des lettres de témoignage. Ces missives s'élaborent selon différents thèmes généralement liés à la vie féminine. Elles frôlent l'essai et le récit et le plus souvent, elles ont un caractère polémique. On retrouve également des lettres servant à introduire des œuvres littéraires auprès du lectorat. Ces dernières s'apparentent aux lettres préfaces et permettent à ces épistolières de présenter leurs œuvres sur la scène publique, tout en se protégeant des attaques de la critique. Viennent finalement des œuvres essentiellement littéraires qui relèvent de trois genres : la chanson, la poésie et le récit bref.

C'est à partir de ce corpus manuscrit et imprimé que le sujet de ma thèse a pris naissance. J'aurais pu évidemment me contenter de dresser un inventaire des textes répertoriés et procéder à une forme d'édition critique de ces transcriptions. J'aurais pu également les utiliser comme source pour constituer une histoire des femmes. Ces témoignages intimes font rarement partie de la matière utilisée par l'historiographie, sans doute parce qu'on ne les connaît pas ou mal. De manière générale, l'histoire traditionnelle, encore aujourd'hui, fait davantage confiance aux récits officiels et aux remarques des voyageurs pour constituer la vision de la femme comme sujet historique. L'histoire des femmes s'est penchée sur quelques-uns de ces textes inédits mais, comme nous le verrons dans le premier chapitre, cette historiographie demeure encore aujourd'hui peu familière avec les époques antérieures au XXe siècle.

Bien que je ne néglige pas la valeur historique de ces correspondances, j'ai opté pour une approche littéraire. Les surprises que ces textes ont suscitées, les interrogations soulevées quant à leur pertinence dans une approche du phénomène littéraire et les éléments particuliers que j'ai pu observer lors de différentes analyses spécifiques annonçaient de riches perspectives de recherche dans cette part inexplorée de l'histoire littéraire québécoise. L'approche que j'ai choisie offrait la possibilité d'inscrire ces correspondances dans une perspective plus large qui renouvelle la problématique de l'écriture au féminin, mais également la réflexion sur l'histoire littéraire et l'histoire littéraire québécoise en particulier. Il s'agit de voir comment ces écritures s'inscrivent dans des formations discursives et dans la texture idéologique de l'époque qui les a vu naître, d'établir les stratégies selon lesquelles ces femmes s'insèrent en tant que sujet féminin dans l'écriture, mais surtout d'observer comment la lettre devient un outil réflexif empreint d'une littérarité émergente. Il s'agit de voir, au-delà du document d'archive et de la source de renseignements directs qu'il contient ce que ces correspondances nous enseignent de la pratique épistolaire, mais surtout de la pratique littéraire au féminin et donc de la « filiation » littéraire. La lettre permet d'explorer de façon spécifique la construction du sujet de l'écriture grâce à l'énonciation particulière de ce genre personnel. Il s'agissait donc d'interroger l'influence du « féminin », en tant que modèle, dans la représentation de soi et dans le passage à l'écriture. C'est par la description intrinsèque de cet événement discursif qu'est l'écriture d'une lettre, par l'observation des contraintes, des possibles, des apories et des enjeux de la pratique épistolaire que la compréhension de l'émergence de l'écriture au féminin, de la problématique inscription des Canadiennes dans l'histoire littéraire québécoise et de ses répercussions sur la pratique contemporaine pouvait être possible.

L'étude de la correspondance comme mode de réflexion, comme moyen de construction identitaire et comme possibilité de perfectionnement scripturaire permet de dégager certains éléments de littérarité de cette pratique d'écriture ordinaire. La lettre féminine devient pour plusieurs épistoliers une sorte d'atelier littéraire et d'espace de diffusion d'œuvres relevant de genres plus canoniques. Tout en se réclamant d'un genre socialement et littérairement codé qui relève de l'espace privé — dans le cas des femmes surtout —, la lettre est un lieu où l'écriture se déploie et une sorte de reflet de l'espace public

dans lequel s'inscriront les champs politique et littéraire des hommes. Dans l'espace épistolaire semble résider un champ d'écriture autonome, un mode d'énonciation par lequel les femmes ont la possibilité de s'illustrer. La notion de genre prétexte/pré-texte, que j'élabore dans le premier chapitre, permet de rendre compte de l'hybridité de la lettre féminine et des moyens qu'elle offre aux épistolières de s'insérer dans l'espace littéraire. Cette perspective suggère des enjeux de taille dans le renouvellement de la configuration de l'histoire littéraire des femmes au Québec. Ce concept révèle d'abord l'importance de la légitimation de la lettre comme pratique féminine et du rôle que cet archétype scripturaire a pu jouer pour les épistolières canadiennes, comme modèle à imiter, mais aussi à transgresser. Ce concept rend aussi compte de la perméabilité du genre épistolaire et donc de la possibilité pour les épistolières d'ériger un espace scripturaire en périphérie de l'espace public.

Le premier chapitre vise à poser les assises théoriques relatives à la présence des femmes dans l'Histoire et dans l'Histoire littéraire et à déterminer les particularités de leur relation au genre épistolaire à travers les époques couvertes par la thèse. Cette étape essentielle retrace le parcours effectué durant ma recherche sur les plans historiographique et théorique. J'y présente les différentes phases de la constitution de l'histoire des femmes au Québec, des témoignages de l'histoire dite traditionnelle aux mouvements de réforme insufflés par le féminisme au XXe siècle, afin de définir le statut des femmes dans l'historiographie. On le sait, plusieurs chercheuses l'ont dit avant moi, les historiens du XIXe et du début du XXe siècle ont fait de *la* femme — et j'insiste sur le singulier —, un objet idéalisé qui a oblitéré *les* femmes comme sujet historique. Les perspectives religieuse et nationaliste ont fait de la Canadienne une sorte d'archétype et l'ont également laissée en marge de l'histoire littéraire comme vient de le montrer encore récemment l'Américaine Mary Jean Green dans son essai *Women and Narrative Identity: Rewriting the Quebec National Text* (2001). Je n'apporte rien de bien neuf en affirmant que le discours historique traditionnel ne rend pas compte de l'histoire des femmes. Or, les horizons sociaux, ou ce que Foucault appelle les formations discursives, jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du discours historique sur le féminin, mais également dans la vision que les femmes ont eue d'elles-mêmes à travers le temps.

À cet égard, la pratique épistolaire, longtemps associée au féminin, a fortement influencé les Canadiennes dans leur conception de la pratique de l'écriture. Afin de voir la place du genre épistolaire dans l'espace littéraire de ces époques, je définis une sorte de poétique de la lettre depuis son émergence dans l'Europe du XVII^e siècle, tout en tentant de circonscrire les conditions de l'écriture épistolaire ici même au Québec. Le rappel de la tradition épistolaire européenne, et particulièrement française, se révèle indispensable à la compréhension de la lettre comme pratique d'écriture, le contexte sociolinguistique suggérant cette généalogie particulière. Comme nous le verrons, les premières missionnaires féminines qui ouvrent notre corpus ont fait leurs classes en France pour ensuite venir diffuser leur savoir auprès des jeunes Autochtones et Canadiennes, et notamment le savoir épistolaire. On sait également que les manuels épistolaires, les romans et les manuels de rhétorique qui viennent de la France, s'étudient, se lisent et s'enseignent sur les rives du Saint-Laurent dès le XVII^e siècle. Les genres et les courants français sont aussi longtemps restés les seuls convoqués par les historiens de la littérature et les pratiques littéraires québécoises se souviennent de telles origines. Comme le note le collectif *La vie littéraire au Québec* :

L'Europe éclairée et ses colonies américaines jouissent alors d'une culture largement commune que des échanges soutenus entretiennent et développent de façon constante. Il est prudent d'envisager les débuts de l'activité littéraire au Canada, comme préformés par la structure de ce champ commun (1991 : 9).

Il n'est donc pas inopportun de considérer les développements de la pratique épistolaire européenne, et en particulier française, pour examiner son influence et ses enjeux sur l'écriture des protoscriptrices canadiennes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles¹².

À la question du genre littéraire répond toutefois, comme inévitablement, la question du genre sexué. Pour les femmes, l'utilisation de la lettre constituait une pratique légitimée par l'éducation familiale et conventuelle ainsi que par le milieu social dans lequel elles évoluaient. Déjà, les noms retenus par l'histoire littéraire témoignent d'une forte propension des femmes à utiliser le genre épistolaire. On pense évidemment à la correspondance

¹² Nous tiendrons également compte de l'influence des pratiques américaines sur certaines protoscriptrices et dans certains milieux. Nous effectuons certains recoupements dans le troisième chapitre traitant de la production périodique, mais une étude en ce sens reste encore à faire.

colossale de Marie de l'Incarnation, à l'*Histoire simple et véritable* rédigée sous forme de relation par Marie Morin, au journal épistolaire d'Élisabeth Bégon et finalement à Laure Conan qui, avec *Angéline de Montbrun*, présente l'un des premiers romans épistolaires canadiens. Il semble donc évident que les Canadiennes ont conçu la lettre comme un genre placé sous leur empire. Or, sur les plans formel et thématique, l'attribution du genre épistolaire à la sphère du féminin impose des stratégies et des pratiques qui ont des incidences sur leur pratique de l'écriture. D'abord, la lettre s'inscrit dans un environnement social et nécessite un certain conformisme par rapport aux attentes des pairs. Toute une série de contraintes thématiques et rhétoriques engagent les femmes à faire de la lettre une arme de séduction et un relais particulièrement efficace de leur pouvoir affectif. La lettre provoque un dialogue dont il faut tenir compte pour bien comprendre sa spécificité. Dans le cadre de cette interaction, le destinataire et les règles de bienséance suggèrent les différentes modalités de cette mise en scène. Si les épistoliers sont également touchés par ces codes, le fait d'être une femme engage toutefois un positionnement différent. Le discours social impose aux femmes une façon particulière de se présenter au monde. Si elles sont contraintes de s'illustrer à l'intérieur de la sphère privée, la lettre est toutefois un mode d'écriture ouvert qui leur permet de dépasser les frontières de l'univers familial et les discours de l'intimité qui leur sont réservés. Les observations concernant les caractéristiques du genre épistolaire élargissent la perspective sur les différents usages scripturaires que permet ce genre hybride, défini par Jean-Marie Schaeffer comme un « mode » d'écriture (1989). Cantonnées à cet unique moyen d'expression, les épistolières canadiennes utiliseront la lettre comme un genre fourre-tout qu'elles apprendront à dépasser, à transformer. La présentation de l'histoire du genre épistolaire, de la lettre érudite à la lettre familière, et l'étude du statut des femmes dans l'évolution de la définition de la lettre dans la seconde partie de ce premier chapitre permettent d'interroger certains lieux communs associés à l'épistolarité afin de mieux saisir les dépassements, les transgressions. Ce chapitre consiste donc à interroger l'historiographie et l'histoire littéraire en regard de la place conférée au féminin, à présenter une sorte de poétique de la lettre en exposant les enjeux de la pratique épistolaire pour les Canadiennes et vise à introduire un nouveau point de vue sur les pratiques d'écritures féminines, voire sur ces catégories d'écritures laissées en marges de l'histoire littéraire.

Après cette mise en place épistémologique et théorique, on entre dans l'analyse de la portion manuscrite du corpus. Le second chapitre, qui se déploie en deux parties scindées par la Conquête, entend déployer de manière chronologique les phases multiples du développement de l'écriture épistolaire des Canadiennes. Il ne s'agissait pas de segmenter les différentes correspondances et les différentes époques en les confinant à des phases de structuration étanches. Il s'agissait plutôt d'observer dans la longue durée diverses manifestations ponctuelles de l'épistolarité au féminin afin d'y observer les permanences et les transformations, de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'au milieu du XIXe siècle. Or, au vu des développements qui s'opèrent dans la pratique épistolaire au cours de cette période, il nous est apparu nécessaire de la diviser en deux blocs. Bien qu'on puisse observer des continuités et des atavismes d'un siècle à l'autre, force nous a été de constater que les conditions d'écritures, qui évoluent de manière importante au moment aux lendemains de la Conquête, transforment la pratique de la lettre, en particulier pour les femmes qui y sont confinées.

La première partie de ce chapitre s'attache donc à examiner l'époque de la Nouvelle-France. Dès le XVIIe siècle, les religieuses missionnaires qui ont tenté l'aventure du Nouveau Monde décrivent leur nouvel univers dans des correspondances qu'elles destinent à la métropole. Par leurs écrits, elles font connaître leur part d'implication dans la construction d'un continent neuf : une construction à la fois réelle — dans la description des gestes qu'elles posent — et imaginaire — dans le récit qu'elles en font. La lettre est à cette époque une nécessité de survie qui se conçoit à la fois dans le sens matériel et spirituel du terme. La notion de survie apparaît dans la lettre d'affaires où l'épistolière agit directement sur son univers, également dans les lettres officielles qui sont envoyées au gouvernement français ou à ses représentants en Nouvelle-France. La lettre agit comme moyen de promotion des intérêts de la communauté religieuse. Elle témoigne également des réseaux de sociabilité, voire des réseaux de solidarité qui se créent à l'intérieur des sociétés canadienne et française.

La lettre se transpose en termes de mémoire et tend vers le récit avec l'apparition des relations, des annales, des histoires de communautés religieuses et des documents à teneur

hagiographique comme la lettre mortuaire et le récit miraculaire. Confrontées à un nouveau pays, les femmes sont sommées de se définir et d'y prendre leur place. En ce sens, elles sont également de brillantes ambassadrices et de fines observatrices de leur environnement. La pratique épistolaire peut à cet égard être comprise comme un véhicule du savoir et de la culture, notamment lorsque les femmes, à la manière des voyageurs de la même époque, entreprennent de décrire leur univers en termes ethnographiques ou scientifiques pour des correspondants européens. Elles ne sont pas les premières à établir des solidarités intellectuelles entre la France et le Canada, mais leur apport dans ce domaine est bien souvent négligé par l'historiographie. Plusieurs correspondances permettent de voir l'implication importante des femmes dans la construction de l'imaginaire canadien grâce à ces réseaux d'interrelations transatlantiques.

La seconde partie de ce chapitre témoigne des changements importants, touchant la pratique de la lettre au Canada, qui apparaissent au milieu du XVIII^e siècle. Si les différentes actualisations de la lettre chez les religieuses marquent intimement la pratique épistolaire des laïques, les objectifs de la tenue d'une correspondance et les réseaux à l'intérieur desquels la lettre circule, varient après la Conquête. L'apparition d'un réseau postal plus vaste et efficace, l'implantation de papeteries au Canada (qui transforme le papier, objet de luxe, en objet de consommation courante), le démantèlement de plusieurs réseaux économiques et politiques avec la France et la multiplication de la population canadienne, pour ne nommer que ces changements, ont modifié les conditions de la pratique de la lettre dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Les relations épistolaires ne se destinent plus uniquement à faire état de l'avancement de la colonie, mais visent l'avancement des familles. La lettre sert à transiger dans le sens économique, mais aussi émotif du terme, avec des familiers vivant sur le même territoire. On assiste alors à l'émergence d'une nouvelle sociabilité épistolaire. Le contexte permet la création de réseaux d'échanges à l'intérieur du continent et à l'intérieur des familles qui s'élargissent grâce aux mariages et à la multiplication de la population canadienne. Comme on le verra, entre contrainte et liberté, la lettre offre aux femmes un moyen d'expression qui leur permet de saisir la rupture entre la conscience qu'elles ont d'elles-mêmes et le modèle proposé pour leur réalisation. Ce modèle social et, par extension, le modèle épistolaire, elles doivent s'y conformer ou le subvertir. C'est en quelque sorte ce que

Linda Alcoff identifiait comme la *positionnalité* (*positionality*) discursive (1997) : une manière pour le sujet féminin exclu et emprisonné à l'intérieur du discours, d'évoluer à l'intérieur de ses frontières pour le reformuler autrement. Si la lettre est un genre marqué par des codes stricts, celui-ci permet de dépasser les contraintes sociales, d'inscrire des positions individuelles et de faire preuve de ce que les théoriciennes américaines appellent l'*agency*. Ce concept, que Barbara Havercroft (1999) a traduit par le terme d'agentivité, sert à définir la capacité des femmes à se construire une identité par le discours et à agir sur leur environnement social tout en respectant les cadres imposés. Pour la critique au féminin, il s'agit de voir comment ces femmes ont transformé en moyens d'expression ce qui était perçu comme des contraintes en façonnant les discours de l'intérieur (Fraiberg, 1992). Comme nous le verrons, les Canadiennes ont utilisé la lettre pour s'exprimer et pour participer à l'univers social et même pour diffuser leurs œuvres. Sur un plan plus pragmatique, la fin de ce chapitre entend montrer comment la lettre et certains lieux associés au féminin et à la sphère privée — comme l'album et le salon — ont permis à des Canadiennes de participer à l'émergence de la sphère lettrée dans la première moitié du XIXe siècle et même d'y être reconnues, tout en respectant les limites qui leur étaient imposées.

Le troisième et dernier chapitre s'attache exclusivement à l'étude des textes publiés sous pseudonyme féminin dans les périodiques bas-canadiens. Une première partie présente ces écrits méconnus et permet de mettre en relief les différentes phases de constitution de la pratique scripturaire des femmes dans les périodiques. Une seconde partie suggère une analyse plus globale de ce corpus. On y observe d'abord les caractéristiques dominantes de l'identité textuelle de l'épistolière de la presse. Comme ces textes sont écrits sous pseudonyme, il est difficile de déterminer l'identité réelle de leur auteure. On peut même soupçonner, à l'instar de quelques correspondants, que la majorité de ces textes présentés sous un pseudonyme féminin ont été rédigés par des hommes — quelques journalistes, comme Joseph Guillaume Barthe et Pierre-Joseph-Olivier Chauveau sont d'ailleurs passés aux aveux. Ces possibles travestissements posent évidemment problème dans la définition d'une spécificité de l'écriture au féminin dans ce corpus. Or, il offre toutefois certaines pistes permettant d'affiner la réflexion théorique sur la lettre comme genre féminin. Comment, en effet, s'opère l'affirmation de cette identité féminine dans l'énonciation et quels sont ses enjeux dans la représentation textuelle de l'épistolière de la presse ?

Tout en prenant en considération ces possibles travestissements, la suite de l'analyse propose quelques hypothèses liées aux enjeux rhétoriques et énonciatifs de la lettre « féminine » destinée au périodique. Deux pratiques se distinguent. D'une part, la lettre au journal, de l'autre l'écrit littéraire — poésie, chanson, récit, jeux d'esprit. Dans ce cadre d'intervention publique, il s'agit de voir comment, dans la lettre au journal, la stratégie épistolaire opère pour donner naissance à des discours polémiques, souvent féministes et teintés d'ironie et dans le cas des pratiques présentées sous un label littéraire, comment le passage à la littérature devient possible au croisement de la lettre et du média imprimé. L'idée maîtresse de ce troisième chapitre est de dresser un inventaire des écrits féminins parus dans les journaux, inventaire d'abord descriptif, mais aussi critique qui permet d'esquisser une vue d'ensemble de la pratique scripturaire au féminin dans la presse de 1764 à 1839. Destinés à la publication, ces textes permettent d'observer de manière plus étroite la relation des Canadiennes à la littérature et à l'espace public. Cette relation problématique témoigne d'une conscience différente, non pas de l'œuvre, mais de l'écrivaine qui doit prendre position en tant que femme écrivain face à un public.

L'idée de départ était de concentrer l'analyse sur la période qui va approximativement de la signature du Traité de Paris (1763) jusqu'à l'Union (1840). Cette époque de transformations culturelles offrait un terreau exceptionnel pour évaluer, en comparaison avec l'émergence de la littérature masculine de la même époque, étudiés par les chercheurs du projet « Archéologie du littéraire au Québec », la part prise par les femmes dans le champ littéraire en formation, leur implication dans le domaine culturel et leur impact dans la presse périodique. Toutefois, la lettre est un genre pratiqué par les femmes bien avant la Conquête. Les Françaises ont manié la plume dès leur arrivée au Nouveau Monde et c'est d'ailleurs cette période qui suscite l'intérêt de l'histoire littéraire québécoise lorsqu'il est question d'écriture au féminin. Il était donc nécessaire de retourner aux sources pour observer les spécificités de cette pratique et en déterminer les influences, d'autant plus que ces religieuses ont servi de relais à la diffusion de cette pratique d'écriture chez les Canadiennes des générations subséquentes. C'est donc avec l'époque de la Nouvelle-France et l'arrivée

des premières missionnaires venues fonder le monastère des ursulines et l'Hôtel-Dieu de Québec que l'analyse prend son envol.

Ce tour d'horizon s'achève au mitan du XIXe siècle. J'aurais pu poursuivre l'analyse jusqu'à l'apparition de Laure Conan à la fin du siècle, séparant ainsi le littéraire institué de sa phase dite d'émergence. Or, c'est justement cette césure artificielle que je souhaitais faire éclater afin d'inscrire l'écriture au féminin, non pas sur un fil tendu entre passé et présent, mais dans une sorte de dentelle dont les nœuds seraient visibles en position rapprochée, mais qui, dans une perspective d'ensemble, révéleraient les grands motifs de la filiation littéraire au féminin. Certes, il y a nécessairement une date de clôture dans une analyse historique et celle-ci n'est pas arbitraire. L'année 1839 marque bien sûr deux siècles d'expérience scripturaire au féminin, mais surtout, elle semble constituer un tournant dans l'histoire québécoise et en particulier pour l'histoire des femmes. Cette date suggère le passage à un nouvel ordre du discours dans la société canadienne, un changement de perspective dans l'univers littéraire et un nouveau positionnement des femmes dans le discours social. On assiste en effet à une scission plus importante entre sphère privée et sphère publique et à l'apparition de ce qu'on appellera désormais la « sphère féminine ». Si le champ littéraire accuse alors une poussée importante dans son développement et que les premiers « hommes de lettres » canadiens émergent de l'ombre, les femmes, déjà laissées en marge des institutions publiques, semblent avoir été déplacées et cantonnées de manière graduelle, non seulement à la sphère privée, mais également à cette « sphère féminine ». Observés plus particulièrement au cours de la décennie 1830, ces changements, que nous examinerons dans les correspondances manuscrites mais plus encore dans les écrits publiés dans les journaux, auront des incidences majeures sur le cheminement littéraire des Canadiennes.

Analyser ce corpus s'échelonnant sur plusieurs siècles engendre évidemment des lacunes. Alors que dans plusieurs pays, des groupes se forment pour tenter de reconstituer des corpus d'écrits féminins, que les recherches s'effectuent sur des périodes plus restreintes et le plus souvent sur des auteures singulières, je faisais cavalier seul dans une sorte de « No Woman's Land » pour reprendre la formule de l'écrivaine Yolande Villemaire. Le travail de

prospection en archives ne peut être que lacunaire et n'en est évidemment qu'à ses prémices, car plus on avance dans la recherche sur les femmes, plus on découvre finalement que le chemin parcouru est beaucoup plus court que le chemin restant à parcourir. Il aurait été nettement plus simple de consacrer cette étude à une époque restreinte et de mettre des ceillères pour éviter de tomber dans le piège d'une recherche colossale qui au bout du compte reste encore pleine de trous, de failles, d'omissions, d'absentes. Cependant, je crois qu'en limitant la recherche, j'aurais également limité la perspective.

S'il faut reconnaître les écueils qu'une telle ouverture entraîne au plan théorique et méthodologique, il est également nécessaire de voir les nombreuses avenues de recherches qu'elle suscite. Définir l'implication des femmes dans le domaine de l'écriture, rechercher la trace d'une spécificité de l'écriture au féminin, mais surtout découvrir les possibilités qu'offre la lettre dans la constitution d'une histoire littéraire au féminin, autant d'objectifs exigeant l'étude d'un ensemble conséquent de textes qui pourraient révéler des récurrences, des continuités. Une vision dans la longue durée était nécessaire à la démonstration. Il ne pouvait être question, dans le cadre de ces hypothèses, de circonscrire l'analyse à une période restreinte ou à quelques épistoliers faisant partie d'un réseau délimité. Il m'aurait semblé encore une fois faire de ces femmes des exceptions. L'objectif était d'abord de présenter les enjeux de la pratique épistolaire pour les Canadiennes au cours des siècles et de définir une relation spécifique à l'écriture de manière globale. Il s'agissait d'ouvrir les perspectives sur un genre et des pratiques archi-connus, mais peu exploités par la critique littéraire québécoise.

Cette étude dans la longue durée permet de voir, sur l'axe chronologique, l'évolution de la pratique d'écriture des femmes, les variations stylistiques et idéologiques, les ressemblances et les différences qui prennent place d'une époque à une autre et le palimpseste que l'on découvre au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. Je considère que les développements de l'écriture au féminin se perçoivent non pas en termes de progrès, mais sous le signe de mutations diverses que le courant historique révèle. Ces mutations permettent des avancées pour l'écriture au féminin, aussi bien que des reculs, et ce ne sont

pas nécessairement les pratiques que l'on imagine qui ont permis des avancées dans le domaine littéraire pour ces épistolières. Nous verrons donc comment certains éléments ont présidé à l'émergence de l'écriture au féminin et comment d'autres, au contraire, l'ont entravée. Le point de vue chronologique qui est adopté permet de voir sur le plan synchronique les regroupements textuels qui s'opèrent à une époque donnée, les mouvements intertextuels qui s'instaurent entre la pratique d'écriture des femmes et l'univers littéraire ambiant, voire le discours social qui s'impose au discours littéraire. Si l'objectif est de montrer comment les femmes ont utilisé le genre épistolaire pour accéder au monde de l'écriture et de la littérature et de fournir une étude d'ensemble, chaque épistolière apporte sa propre réponse, sa manière, ses considérations explicites et implicites. Des réponses variées qui permettent d'aborder l'histoire littéraire au féminin selon une nouvelle perspective.

Cette voie m'apparaît la plus appropriée pour rendre compte de la constitution des lettres québécoises au féminin. Je ne parle pas ici d'institution. Ce terme est trop porteur de débats dans le cas d'une époque longtemps tenue à distance par les critiques et les historiens de la littérature et l'est encore davantage lorsqu'il est question de l'écriture au féminin, d'un genre aussi ambigu que la lettre et d'une pratique manuscrite longtemps laissée à l'écart du champ de la recherche littéraire. J'utilise ici le terme de constitution, dans le sens où l'entend Bernard Andrès, c'est-à-dire d'une conception du littéraire « plus axée sur le procès d'institutionnalisation que sur le produit, sur l'opération que sur le résultat, toujours précaire » (1990 : 20). Mon travail de recherche vise à retracer les nombreux textes écrits par les femmes avant ce que l'histoire littéraire a longtemps considéré comme le véritable début de la littérature québécoise, que l'on fixe cette origine en 1960, en 1837, — ou même en 1881, dans le cas de la littérature au féminin. Il s'agit de montrer les prémisses de cette littérature au féminin à travers l'exploration de l'évolution de la culture de l'écrit chez les Canadiennes, de ses changements, de ses constantes, de ses variations à des époques où littérature et féminin se conjuguent parfois difficilement, mais surtout différemment. Il s'agit de dessiner les contours de l'histoire littéraire des femmes au Québec, une histoire qui renvoie non seulement à l'histoire littéraire traditionnelle, mais qui tente surtout de la dépasser, de l'élargir et de fournir des matériaux nouveaux à la réflexion critique. L'objectif est de faire discourir ces textes pour qu'ils nous racontent quelque chose de neuf sur les

Canadiennes du passé, mais surtout pour voir comment elles racontent, comment elles s'engagent à raconter leur propre histoire et ce que ces manières d'être au monde et de s'y situer peuvent apporter à la compréhension de l'histoire littéraire.

C'est en observant les parcours de ces femmes de papiers que l'on ne connaît que par les archives et ceux de mes ancêtres, que j'ai pu comprendre autrement la place des Canadiennes dans l'histoire littéraire. Ces femmes de divers milieux et de diverses générations témoignent chacune à leur manière d'une conscience aiguë de la trace, de l'écriture en tant que moyen d'expression et de création. Au-delà de la fonction socialisante de la lettre, ou plutôt au cœur même de cette fonction, les correspondances des femmes du passé recèlent bien plus qu'un témoignage de leur existence. Elles conservent les empreintes de leur relation à l'écriture, les vestiges de leur quête identitaire et de leurs combats. C'est grâce aux fils qu'elle ont tissés pour lier les membres de leur cercle que l'on pourra voir apparaître la « filiation » qui a réuni successivement et inconsciemment des lignées de femmes entre elles. Peut-être que toutes ces voix de femmes finiront par résoudre une part de la quête des écrivaines du XXe siècle qui ont cherché et se cherchent encore un passé littéraire féminin, des mères littéraires.

Comme le note Lori Saint-Martin, plus l'histoire littéraire des femmes se dévoile, plus des exemples d'écrivaines et de groupements d'écrivaines resurgissent. Or, chaque fois, ces femmes posent le premier jalon d'une quête d'autorité discursive, sans aucune référence aux devancières que celle d'un modèle à dépasser. Lori Saint-Martin voit dans cet éternel « pour la première fois » qui se répète de génération en génération d'écrivaines une absence de continuité dans la lignée des auteures qui se sentent obligées chaque fois de tout réinventer. Pourtant, cette mémoire, ce désir de « filiation », traverse les textes de chacune de ces générations d'écrivaines, des premières missionnaires de la Nouvelle-France aux écrivaines contemporaines, en passant par les épistolières du XVIIIe siècle et les « premières écrivaines » de l'Histoire littéraire québécoise. Dans *Retailles*, Madeleine Gagnon et Denise Boucher expriment ce besoin de créer la « filiation » malgré le déroutant silence des aïeules. Elles interrogent cette ancêtre féminine imaginaire sur cette absence d'héritage littéraire :

Tu n'aurais pas laissé traîner par hasard [...] un tout petit livre tout racorni, tout sali, où parfois tu aurais inscrit tes récriminations et peut-être des plaintes secrètes? Ils ont dû le mettre aux poubelles du temps. Nous ne pouvons que supposer et construire sur tes nombreux silences ou sur leurs censures. Nous ne créerons plus à partir de rien — comme ils ont dit de la création —, nous construirons à partir du silence de celles qui nous ont précédées (1988 : 108).

Il restera toujours des livres, des lettres, des paroles de femmes, jetés à la poubelle de l'histoire. L'histoire des femmes ne sera jamais reconquise entièrement, peut-on d'ailleurs reconquérir l'histoire ? Comme le disait Halbwachs, la constitution de la mémoire est beaucoup plus liée à la vision du présent qu'aux réels avatars de l'histoire :

[C]'est dans la société que, normalement, l'homme acquiert ses souvenirs, qu'il se les rappelle, qu'il les reconnaît et les localise. [...] Le rappel des souvenirs n'a rien de mystérieux. Il n'y a pas à chercher où ils sont, où ils se conservent, dans mon cerveau, ou dans quelque réduit de mon esprit où j'aurais seul accès, puisqu'ils me sont rappelés du dehors, et que les groupes dont je fais partie m'offrent à chaque instant les moyens de les reconstruire, à condition que je me tourne vers eux et que j'adopte au moins temporairement leurs façons de penser. [...] C'est en ce sens qu'il existerait une mémoire collective et des cadres sociaux de la mémoire, et c'est dans la mesure où notre pensée individuelle se replace dans ces cadres et participe à cette mémoire qu'elle serait capable de se souvenir (1994 (1925) : VI).

N'est-ce pas là, par l'appropriation de la mémoire au féminin, par la lecture de l'archive au féminin comme trace de la mémoire et par la transformation enfin positive de cet héritage que les souvenirs se joindront au silence et que les écrivaines cesseront de sentir le vide de leur passé et se trouveront des mères littéraires ? Ce sont ces fils du présent tendus vers l'avenir que je tente de renouer au fil du passé afin que s'ébauchent enfin la « filiation » entre ces diverses générations de femmes ; une « filiation » combien porteuse d'œuvres encore à venir.

CHAPITRE I

REGARDS CROISÉS : HISTOIRE (S) ET GENRE (S)

On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Si cette épigramme s'applique aux individus, il faut croire que les premières Françaises établies en Amérique furent des femmes heureuses, car on n'en parle pas... ou si peu que c'est tout comme ! On a longuement débité les faits et gestes des colons français, mais on a laissé leurs « meilleures moitiés » dans une plus que demi-obscurité. C'est au point que lorsque l'idée me vint de faire sortir de l'oubli quelques-unes de ces pionnières françaises, une jeune personne me demanda étourdiment : « Est-ce qu'il y en eut ? ».

Corinne Rocheleau
Françaises d'Amérique

Les usages de l'écrit dans leurs variations sont décisifs pour comprendre comment les communautés ou les individus construisent des représentations du monde qui est le leur et investissent de significations plurielles contrastées leurs perceptions et leurs expériences. Dans une histoire culturelle redéfinie comme le lieu où s'articulent pratiques et représentations, le geste épistolaire est un geste privilégié. Libre et codifié, intime et publique, tendue entre secret et sociabilité, la lettre mieux qu'aucune autre expression, associe le lien social et la subjectivité. Chaque groupe vit et formule, à sa manière, ce problème équilibre entre moi et les autres. Reconnaître ces diverses façons de manier l'aptitude à correspondre est sans doute mieux comprendre ce qui fait qu'une communauté existe, cimentée par le partage des mêmes usages, des mêmes normes, des mêmes rêves.

Roger Chartier
La Correspondance. Les usages de l'écrit au XIX^e siècle

Ce premier chapitre constitue l'arrière-plan historique et théorique sur lequel s'appuient les analyses présentées dans les chapitres suivants. Nous nous attardons plus spécialement aux problèmes relatifs à la constitution de l'historiographie et aux questions touchant la construction du genre épistolaire et son évolution. Ces observations visent à comprendre les phénomènes d'exclusion du féminin dans l'histoire et dans l'histoire littéraire et à ouvrir le champ de la critique au féminin à des pratiques et à des écritures longtemps négligées par l'institution littéraire québécoise. Il s'agit ici de proposer une réflexion critique sur cette problématique inscription des femmes dans l'historiographie québécoise, réflexion qui souvent ne va pas au-delà des généralisations habituelles sur la mainmise de la société patriarcale sur la représentation des femmes et sur la domination du masculin sur le féminin. Dans le cas particulier de l'histoire littéraire, les historiennes se sont généralement arrêtées à

la lecture des discours tenus sur les « écrivaines » légitimées et donc au XXe siècle, la conception même de l'histoire littéraire obligeant cette scission dans la chronologie. Quant à nous, nous remontons en amont, puisque c'est cette période encore floue sur le plan littéraire que nous entendons examiner.

Bien que l'historiographie traditionnelle soit en grande partie responsable de l'effacement des femmes de l'histoire et l'histoire littéraire québécoise, il faut également questionner l'approche féministe de ces disciplines. Car, malgré la multiplication des écrivaines à partir des années soixante et la reconnaissance de leurs œuvres par l'institution, les protoscriptrices qui ont écrit avant la révolution féministe restent pourtant la part négligée de l'historiographie littéraire encore aujourd'hui. Il semble en effet important de revisiter le territoire de la critique féministe pour voir dans quelle mesure les discours des historiennes ont permis à certaines femmes du XXe siècle d'accéder à la reconnaissance littéraire, mais également comment ces discours ont renforcé ou du moins perpétué le phénomène de non-reconnaissance des femmes et des femmes de lettres du passé. La vingtaine d'années qui nous sépare de cette période d'émergence de l'histoire des femmes permet une certaine distanciation et une observation plus « objective » des enjeux théoriques et des modes d'investigation utilisés par les historiennes des années soixante-dix et quatre-vingt. C'est uniquement à partir de l'observation globale de l'historiographie, qu'elle soit traditionnelle ou féministe qu'une nouvelle perspective peut se révéler et permettre de comprendre différemment l'émergence de l'écriture des femmes au Québec.

Pour que ces informations aient un sens dans une analyse littéraire, il faut également observer les formes et les genres à l'intérieur desquels les protoscriptrices de notre corpus se sont illustrées. En effet, une certaine « misogynie » des historiens ou même des historiennes n'est pas la cause unique de la marginalisation des femmes dans l'histoire littéraire. Si elles forment un mince contingent dans le corpus québécois d'avant le XXe siècle, il est nécessaire d'examiner non seulement les discours qui ont nourri l'historiographie littéraire, mais d'observer également les genres pratiqués par les femmes, les critères qui ont présidé à leurs définitions et leur place dans la hiérarchie des genres. Les Canadiennes ont écrit, certes, mais

de quels types d'écriture s'agit-il et comment l'histoire littéraire a-t-elle composé avec ceux-ci ? Jacques Dubois, l'un des rares théoriciens masculins ayant interrogé la mise à l'écart du discours féminin par l'institution littéraire, souligne que :

Le discours féminin a été barré en littérature, comme ailleurs. Mais de plus, on peut suspecter que, même là où des femmes écrivains ont émergé et ont parcouru les étapes successives du cursus de la consécration, elles n'ont pu y parvenir qu'à la condition de ne pas occuper les positions les plus centrales et de ne pas pratiquer les genres culturellement les plus dotés. L'histoire de leur minoration singulière reste également à écrire (1978 : 134).

Le confinement des écrivaines à des genres périphériques et à des positions marginales dans l'institution littéraire mérite d'être interrogé autrement que sur le mode de la minoration. Nous examinerons donc cet univers particulier à l'intérieur duquel se déploie l'écriture féminine.

1. Un peu d'histoire

Si l'histoire littéraire des femmes au Québec commence officiellement au tournant du XXe siècle avec la consécration de Laure Conan, les manuels d'histoire littéraire ont pourtant fait place à quelques noms de femmes ayant tenu la plume au cours des siècles précédents. La première, Marie de l'Incarnation, s'inscrit à l'époque lointaine des fondations et incarne le premier modèle de la protoscriptrice dans l'histoire littéraire québécoise. En raison même de la popularité de ce modèle et des nombreux autres écrits répertoriés pour cette période, il nous a semblé nécessaire d'examiner l'écriture au féminin de l'époque de la Nouvelle-France pour retrouver la « filiation » littéraire avec deux « l ». Or, pour comprendre la spécificité de l'écriture au féminin et les raisons qui ont motivé ces femmes à emprunter le genre épistolaire, il faut connaître le contexte dans lequel elle s'inscrit. Afin de mieux comprendre les rôles assignés aux femmes et les paramètres ayant servi à définir leur place dans l'histoire, nous effectuons ici un détour par les descriptions des premières vagues d'immigration féminine en Nouvelle-France. Si cette partie peut sembler plus historique que littéraire, il faut toutefois voir que ces paramètres ont un ascendant important sur la problématique inscription des femmes dans l'histoire littéraire québécoise, mais aussi, comme nous le verrons au

second chapitre, sur les stratégies utilisées par les protoscriptrices canadiennes pour s'appropriier l'écriture, voire se tailler une place dans la sphère lettrée.

1.1 « En quoi se voit combien une femme est nécessaire »

À la Renaissance, les explorations maritimes, la recherche d'un commerce prospère avec d'autres nations et le désir de la France de répandre la foi catholique au-delà des frontières de l'Hexagone ouvrent la route vers le Nouveau Monde. Dès le début du XVII^e siècle, un groupe de Français amarre son navire en Acadie. Soldats et aventuriers tentent d'implanter une colonie aux abords de l'Amérique. Dans *Les Muses de la Nouvelle-France* (1609), Marc Lescarbot laisse entendre que les seules femmes que côtoient les pionniers de l'Acadie sont Amérindiennes. L'année suivante, dans un opuscule intitulé *La Conversion des Sauvages* (1610), le voyageur suggère de faire immigrer quelques Françaises afin de préserver la vertu des colons trop perméables à l'oisiveté des Autochtones. « [...] je seray toujours d'avis qu'en quelque habitation que ce soit il ne fera jamais fruit sans la compagnie des femmes. Sans elle, la vie est triste, les maladies viennent et meurt-on sans secours » explique Lescarbot (RJ, vol. 1 :102). Le nombre restreint d'habitations construites à Port-Royal et la vie nomade qui happe les nouveaux Canadiens au contact des « Sauvages » sont, selon le voyageur, un véritable fléau pour l'entreprise de colonisation. La venue de Françaises dans la colonie est alors considérée comme le principal remède au laisser-aller des immigrants.

Marc Lescarbot a également contribué à propager l'idée de l'évangélisation de ceux que l'on appelait les « Sauvages » dans les cercles de l'élite française. Pour l'une des premières fois dans l'histoire des missions catholiques européennes, Lescarbot exprime le souhait d'impliquer les femmes dans l'entreprise missionnaire, invoquant comme une injustice la tradition du clergé catholique qui les avait jusque-là écartées des grandes entreprises apostoliques. Il invite les princesses et les dames « qui depuis quinze ans ont donné de leurs biens pour le repos de ceux ou de celles qui se veulent séquestrer du monde » (RJ,



Figure 1
Antoinette de Pons, marquise
de Guercheville
(1570-1632)

vol. 1 : 94) à tourner leur regard vers l'Amérique. « Leur piété, insiste-t-il, serait plus illustre si elle se montrait envers ces pauvres peuples Occidentaux qui gémissent, & dont le défaut d'instruction crie vengeance à Dieu contre ceux qui les peuvent aider à être Chrétiens, & ne le font pas » (94-96). Le voyageur entretient d'ailleurs quelques correspondances avec les dames de la noblesse françaises, afin qu'elles délient les cordons de leurs bourses et favorisent ainsi l'implantation de la colonie de Port-Royal. Antoinette de Pons, marquise de Guercheville¹, répond à l'appel de Lescarbot en soutenant financièrement les entreprises missionnaires et colonisatrices en Acadie, de 1610 à 1613. Elle devient également propriétaire de la seigneurie des Monts Déserts et s'entretient régulièrement avec Lescarbot au sujet de la colonie.

En 1608, quelques Français remontent le Saint-Laurent et fondent Québec sous les auspices de Samuel de Champlain. Pendant plusieurs années, Québec est un comptoir de traite, mais Champlain prépare l'arrivée de familles françaises qu'ils souhaitent voir s'installer définitivement au pays. S'érigent alors les premières habitations canadiennes. Au cours de l'été 1617, Marie Rollet² arrive dans la vallée du Saint-Laurent avec sa famille. Elle serait la première femme blanche à s'établir dans la colonie. L'été suivant, Marguerite et

¹ Antoinette de Pons, marquise de Guercheville (1570-1632). Fille d'Antoine de Pons, comte de Marennes, et de Marie de Montchenu. Mariée à Charles du Plessis, marquis de Liancourt, comte de Beaumont-sur-Oise, marquis de Guercheville, baron de Montlouet et de Galardon, premier écuyer de la Petite Écurie du Roi et gouverneur de Metz. Dame d'honneur de Catherine de Médicis, Antoinette de Pons suit les affaires de l'Acadie de près. Le 28 Juillet 1610, Poutrin court envoie son fils Charles de Biencourt en France. Il a pour mission de trouver des ravitaillements pour la colonie. Il transige alors avec Antoinette de Pons. Elle rembourse les sommes avancées par les armateurs de Dieppe, envoie deux jésuites en Acadie (Ennemond Massé et Pierre Biard, son propre directeur spirituel) et devient propriétaire de l'établissement de Saint-Sauveur, en face de l'île des Monts Déserts (Maine, É.-U.). La collection Antoinette de Pons des ANC contient quelques lettres de la marquise.

² Marie Rollet (Paris, 1580-Québec, 1649). Marie Rollet épouse Louis Hébert, épicier et apothicaire, en juillet 1602, à Paris. Ils ont trois enfants : Guillaume, Guillemette et Anne. Son mari séjourne à Port-Royal de 1605 à 1607 et de 1611 à 1613. Il retourne en France et rencontre Champlain qui le persuade de revenir s'établir à Québec. La famille Rollet-Hébert s'embarque le 11 avril 1617 à Honfleur et arrive à Québec le 15 juillet suivant. Le gouverneur leur concède le fief Sault-au-Matelot en 1623 et le fief St-Joseph en 1626. Louis Hébert meurt en 1627. Marie Rollet se remarie en 1629 à Guillaume Huboust.

Françoise Langlois se joignent à elle, créant un mouvement fragile mais bien réel d'immigration féminine au Nouveau Monde. Ces femmes contribueront à la sédentarisation des colons, comme le souhaitait Lescarbot et leurs maisons serviront de port d'attache à de nombreux immigrants. Marie Rollet devient d'ailleurs l'un des piliers de la survivance française en Amérique. Pendant l'occupation anglaise, qui suit l'attaque des frères Kirke en 1629, Champlain retourne en France et Marie Rollet est laissée à la tête de la vingtaine de Français composant l'habitation de Québec.

1.1.1 Les premières missionnaires

En Europe, les réformes religieuses qui suivent le Concile de Trente (1545-1563) permettent aux femmes d'accroître leur influence dans l'Église catholique³. La nouvelle image de la femme, proposée par François de Sales dans son *Introduction à la vie dévote* (1608), et l'association étroite de Saint-Vincent de Paul avec Anne d'Autriche et les dames de la noblesse ont créé une image active de la femme dans l'Église catholique réformée. Ayant déjà profité des largesses de quelques dames en Acadie, les jésuites cherchent des renforts chez les dames fortunées de la métropole afin de soutenir leur mission d'évangélisation auprès des Autochtones de la vallée du Saint-Laurent. En 1633, Lejeune souhaite l'ouverture d'une école destinée à éduquer les jeunes Amérindiennes. Il invite quelques veuves et braves filles célibataires à venir s'établir en Nouvelle-France afin qu'elles prêtent main-forte à Marie Rollet qui avait ouvert un pensionnat dans son habitation :

N'y a t-il point quelque Dame en France, qui ait assez de cœur pour fonder icy un Séminaire de filles, dont la conduite serait premièrement donnée à quelque bonne veuve courageuse accompagnée de deux braves filles, qui demeureraient en une maison qu'on pourrait dresser proche de ceste honneste famille qui est icy ? Il y a des Dames dans Paris qui emploient tous les ans plus de dix mille francs en leurs menus plaisirs : si elles en appliquaient une partie pour recueillir les gouttes du sang du fils de Dieu respandu pour tant d'âmes qui se vont

³ Elle provoque notamment la multiplication des ordres féminins séculiers. En 1535, Angèle de Merici fonde la Congrégation des filles de Sainte-Ursule en Italie. En 1610, Jeanne de Chantal et François de Sales érigent la Visitation Sainte-Marie à Annecy en France. La Compagnie des Filles de la Charité, établie en 1633 par Louise de Marillac et Vincent de Paul, est aussi une confrérie séculière. Ces femmes ne prononcent pas de vœux et sont libres de circuler dans les villes. Elles enseignent aux filles, soignent les malades et aident les familles dans le besoin.

perdant tous les jours faute de secours, elles ne rougiraient pas de honte au jour qu'elles paraissent devant Dieu pour rendre compte des biens dont il les a fait œconomes ; cela est bien plus aisé à dire qu'à exécuter (RJ, 1633, vol. 5 : 144-146).

Grâce aux *Relations*, plusieurs congrégations religieuses sont au fait des activités se déroulant au Canada. Quelques-unes ont déjà commencé à manifester leur intérêt pour la mission outre-atlantique. Surpris de l'attirance soudaine de plusieurs religieuses pour l'évangélisation des jeunes Amérindiennes, Lejeune redouble d'arguments auprès des femmes de la noblesse afin qu'elles offrent un soutien financier aux missions féminines en voie d'organisation :



Figure 2
Duchesse d'Aiguillon
(1604-1675)

Helas mon Dieu ! Si les excès, si les superfluités de quelques Dames de France s'employaient à cette œuvre si sainte, quelle grande bénédiction feraient-elles fondre sur leur famille ! [...] Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prestes à jeter leur vie au hasard sur les ondes de l'Océan ; de venir chercher de petites âmes dans les rigueurs d'un air bien plus froid que l'air de la France, de subir des travaux qui étonnent des hommes mêmes, et on ne trouvera point quelque brave Dame qui donne un passeport à ces Amazones du grand Dieu, leur dotant une Maison, pour louer et servir sa divine Majesté en cet autre Monde (RJ, 1635, vol. 7 : 260).

Lejeune fait des religieuses des artisanes à plein titre de

l'entreprise d'évangélisation. Grâce au soutien de quelques braves dames charitables, un groupe d'hospitalières et un groupe d'ursulines se préparent à traverser les mers.

L'Hôtel-Dieu de Québec est financé par Marie-Madeleine de Vignerod, duchesse d'Aiguillon⁴ et nièce du Cardinal de Richelieu, tandis que Madeleine de La Peltrie, une riche

⁴ Marie-Madeleine de Vignerot et de Combalet, duchesse d'Aiguillon (1604-1675). Fille de René de Vignerod, seigneur de Pontcourlay. Elle vit à Paris, chez son oncle, le cardinal de Richelieu, et compte Marie de Médicis et Anne d'Autriche parmi ses meilleures amies. À son salon se pressent les solliciteurs qui espèrent rencontrer Richelieu. Parmi ses invités, Jean-Jacques Olier, dont elle fut l'auxiliaire dans le financement de la colonisation de la Nouvelle-France, Saint-Vincent-de-Paul, qui l'avait fait membre de la Compagnie du Saint-Sacrement, et plusieurs écrivains dont Corneille, Pascal, Montesquieu, Marie de Gonzague, Voiture, Colletet, Georges de Scudéry et Marie de Gournay. La duchesse d'Aiguillon veille sur la colonie d'Amérique et lui fournit d'importants subsides qui alimentent l'établissement des hospitalières de Québec et de Montréal, des ursulines de Québec et de la Congrégation Notre-Dame. Lejeune mentionne son implication dans l'œuvre de la Nouvelle-France : « Je cherchais l'an passé une âme courageuse qui peût arborer le grand estendard de la charité en ces contrées : Ce grand Dieu de bonté y a pourveu. J'apprends que Madame de Combalet y veut mettre la main, et y fonder un Hospital en la Nouvelle-France » (RJ, 1636 : 5-6).

veuve aux idées libérales de la région du Perche, met sa fortune au service des ursulines. Elle décide même de les accompagner en Nouvelle-France. Quelques années plus tard, Jeanne Mance obtient le soutien financier d'Angélique Fauré de Bullion⁵ pour la fondation de Montréal et de son Hôtel-Dieu. Ces femmes de la noblesse française, impliquées activement dans les associations charitables, ont eu, à ce titre, un impact peu commun sur les fondations religieuses du Canada, aidant de leurs réseaux et de leurs deniers de jeunes missionnaires à vivre l'aventure du Nouveau Monde. Dans l'histoire du catholicisme, ces missionnaires sont les premières à quitter leur cloître et leur contrée pour répandre la foi. Elles deviendront l'un des plus importants modèles féminins de l'histoire canadienne⁶.

1.1.2 Femmes fortes demandées : les Filles du Roy

Après l'arrivée des ursulines et des hospitalières, l'immigration féminine s'intensifie peu à peu en Nouvelle-France, mais le paysage de la vallée du Saint-Laurent est surtout composé de soldats et d'engagés. Désireuses de voir prospérer la colonie, les autorités mettent en place un système de recrutement féminin dans les orphelinats de Paris, qui s'échelonna sur vingt ans, soit de 1653 à 1673 (Dumas, 1972). Celles qu'on appelle les filles du Roy représentent la possible consolidation des liens des engagés et des soldats avec leur nouvelle terre d'adoption. Destinées à un avenir incertain dans la métropole, ces jeunes femmes trouvaient, en Nouvelle-France, l'occasion de changer le cours de leur existence. Malgré les appréhensions suscitées par la vie rude et précaire qui les attendait, avec un peu d'imagination et de sens de la débrouillardise, elles étaient susceptibles d'y trouver la protection d'un mari et une vie familiale, qu'elles n'espéraient plus en France. En retour, elles donneraient à la nation canadienne des fils et des filles qui feraient prospérer le pays.

⁵ Angélique Fauré de Bullion (1593-1662). Fille de Guichard Fauré, baron de Thiry Dormant, sieur de Berlize, secrétaire et maître ordinaire du Roi, et de Madeleine Brûlart de Sillery, sœur de Nicolas Brûlart de Sillery, chancelier de France, et de Noël de Sillery, fondateur en 1637 de la Mission de Sillery au Canada. En janvier 1612, Angélique Fauré épouse Claude de Bullion, seigneur de Wideville, marquis de Gallardon, surintendant général des Finances sous Louis XIII. Il meurt le 23 décembre 1640, laissant Angélique Fauré en possession d'une fortune immense qu'elle mettra au service de la fondation de Montréal. À l'invitation de Jeanne Mance, elle devient membre de la « Société des messieurs et dames pour la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France ».

⁶ En Amérique du Sud, on reconnaît surtout l'apport des femmes par leur financement.

Dans une lettre adressée au ministre Colbert, dans laquelle il confirme l'arrivée du convoi de 1670, l'intendant Talon indique bien les expectatives nées de l'arrivée de ces jeunes Françaises dans la colonie :



Figure 3
C. W. Jefferys, *L'arrivée des filles du Roy en 1667*

Toutes les filles venues cette année sont mariées à 15 près que j'ai fait distribuer dans des familles connues en attendant que les soldats qui les demandent aient formé quelque établissement et acquis de quoi les nourrir. Pour avancer le mariage de ces filles, je leur ai fait donner, ainsi que j'ai accoutumé de faire, outre quelques subsistances, la somme de 50 livres monnaie du Canada en denrées propres à leur ménage. [...] Les filles envoyées l'an passé sont mariées, et presque toutes ou sont grosses ou ont eu des enfants, marque de la fécondité de ce pays (10 novembre 1670, Manuscrits de Paris, Musée de la civilisation, fonds du séminaire de Québec, 0-118).

Il fallait donc que ces filles soient fortes et robustes et surtout prêtes à enfanter. Les premières filles du Roy qui débarquent à Québec ne sont pas toujours informées ni constituées pour affronter la réalité du Nouveau Monde. Les autorités voyant les difficultés d'intégration, Anne Gasnier du Vault-Bourdon⁷ est engagée à s'occuper des jeunes filles destinées à la capitale, tandis que Marguerite Bourgeoys est appelée à veiller sur celles qui prendront feu et lieu à Ville-Marie. Avec l'aide d'une Mlle Estienne, postée en France, ces deux femmes s'impliquent directement dans les démarches de recrutement et effectuent plusieurs voyages dans la métropole afin de choisir et d'instruire du sort qui les attend les jeunes Françaises

⁷ Anne Gasnier (Paris, 1614-Québec, 1698). Fille de Claude Gasnier et de Marie Chaunoy. Mariée à Jean Clément sieur Du Vault et de Monceaux en 1625. Devenue veuve, elle s'installe en Nouvelle-France en 1649 avec sa fille unique Claire-Françoise et son gendre, Denis-Joseph Ruette d'Auteuil. On lui concède la seigneurie de Jacques-Cartier qu'elle gère et fait fructifier tout en s'occupant d'œuvres charitables. Elle épouse Jean Bourdon, procureur de la communauté des habitants, le 21 août 1655. Veuf depuis peu, avec à sa charge une famille de plusieurs enfants encore mineurs, Jean Bourdon souhaitait leur procurer une tutrice. Anne Bourdon s'en accommode, puisqu'elle demeure libre, par consentement mutuel, de vaquer à ses autres occupations. Elle assure, entre autres, la direction des contingents de filles du Roy et agit comme tutrice à leur arrivée en Nouvelle-France.

qu'on s'apprête à faire immigrer. Par leurs soins et leurs conseils, elles ont contribué à la bonne marche de cette entreprise⁸.

1.2 Des figures-clés : l'emblématique féminité

En observant les différentes sources d'immigration féminine en Nouvelle-France, il est possible de dégager certaines figures clé représentant la Canadienne des origines, sans pour cela entrer dans les détails anecdotiques des biographies des premières immigrantes. Si les hommes occupent des fonctions diversifiées — engagés, soldats, administrateurs, missionnaires —, les femmes que l'on invite en Amérique le sont selon des critères bien particuliers à la situation de colonisation au Canada. Lescarbot souhaitait qu'elles stimulent la foi des colons et qu'elles contribuent à les sédentariser. Au cours du XVII^e siècle, les femmes, qui viendront effectivement prendre pays dans la vallée du Saint-Laurent, seront reconnues pour ces mêmes qualités. Besogneuses, prolifiques et pieuses, elles ont assez de force de caractère pour souder les familles et attacher les colons à leur nouvelle terre d'adoption. Les *Relations* des jésuites sont sans doute les documents les plus cités par les historiens lorsqu'il est question de définir le rôle des pionnières en Nouvelle-France. Pour les jésuites, qu'elles soient religieuses ou laïques, les femmes qui vivent sur les rives du Saint-Laurent sont de ferventes catholiques. Elles sont les protectrices de la foi contre les assauts extérieurs et les gardiennes de la colonie. Pour les autorités, ces immigrantes, et en particulier les filles du Roy, sont également les détentrices de la prospérité du Canada. Elles sont appelées à reproduire des petits Français qui consolideront le pouvoir de la métropole

⁸ Anne Gasnier approuve l'émancipation de Marie Moyen au Conseil Souverain en 1667. Orpheline, Marie Moyen épouse un capitaine du Régiment de Carignan de Salière, Michel Du Gué de Boisbriand, la même année. Anne Gasnier transige avec certaines familles françaises auxquelles sont liées les filles du Roy : « À la demande de François Frigon, elle atteste qu'au cours des années 1671 à 1673, elle a reçu des lettres de la veuve Chamois la priant de se servir de son influence auprès des autorités du pays pour faire rapatrier sa fille Marie-Claude Chamois ». Née en 1658, Marie-Claude Chamois était la plus jeune des quatre enfants d'une famille aisée de Paris. En 1669, elle s'était enfuie pour échapper aux avances de son frère. Un prêtre la recueille et la confie à une institution. Elle arrive à Québec en octobre 1670 et épouse François Frigon, un habitant de Batiscan, trois ans plus tard. En 1685, elle laisse ses enfants, qui ont entre onze ans et quelques mois, aux soins de son mari et retourne à Paris où elle s'engage dans un long procès qui l'oppose à sa famille concernant un héritage. Elle revient au Canada en 1704, après vingt ans d'absence, puis repart définitivement en France à l'automne 1705 Voir Sylvio Dumas, *Les filles du Roy en Nouvelle-France*, Québec, Société historique de Québec, 1972, p. 131-145.

sur la Nouvelle-France, à reproduire également la culture française et ses hiérarchies sociales, dont la principale institution est la famille patriarcale et catholique.

Moins mystiques que les jésuites et moins mercantiles que les autorités gouvernementales, les voyageurs présentent une vision plus concrète de la Canadienne. En visite au Canada en 1749, le Suédois Pehr Kalm, sans doute plus sensible aux charmes des dames que ses prédécesseurs missionnaires, trace le portrait d'une Canadienne française toujours affairée et joyeuse, qu'il s'empresse de comparer aux Anglaises des colonies :

Ici les femmes en général sont belles ; elles sont bien élevées et vertueuses, et ont un laisser-aller qui charme par son innocence même et prévient en leur faveur. Elles s'habillent beaucoup le dimanche, mais les autres jours elles s'occupent assez peu de leur toilette, sauf leur coiffure qu'elles soignent extrêmement, ayant toujours les cheveux frisés et poudrés, ornés d'aiguilles brillantes et d'aigrette. [...] En fait d'économie domestique, elles surpassent grandement les Anglaises des plantations, qui ne se gênent pas de jeter tout le fardeau du ménage sur leurs maris, tandis qu'elles se prélassent toute la journée, assises les bras croisés. Les femmes du Canada au contraire sont dures au travail et à la peine et surtout dans le peuple ; on les voit toujours aux champs, aux étables, ne répugnant à aucune espèce d'ouvrage (1880 : 42-43).

Après avoir décrit les femmes des campagnes, Pehr Kalm s'attarde aux filles des villes. La comparaison s'effectue cette fois entre les citadines de Québec et de Montréal :

La Québécoise est une vraie dame française par l'éducation et les manières ; elle a l'avantage de pouvoir causer souvent avec des personnes appartenant à la noblesse, qui viennent chaque année de France à bord des vaisseaux du roi passer plusieurs semaines à Québec. À Montréal, au contraire, on ne reçoit que rarement la visite d'hôtes aussi distingués. [...] Pour continuer la comparaison entre les dames de Québec et celles de Montréal, j'ajouterai que celles-ci sont généralement plus belles que les premières. Les manières m'ont semblé quelque peu trop libres dans la société de Québec. J'ai remarqué à Montréal plus de cette modestie qui va si bien au beau sexe. Les dames de Québec, surtout celles qui ne sont pas sous puissance de mari, mènent une vie passablement oisive et frivole. Ces jeunes demoiselles, surtout celles du plus haut rang, se lèvent à sept heures et s'occupent de leur toilette jusqu'à neuf heures, et cela en prenant leur café ; aussitôt leur toilette finie, elles se placent près d'une fenêtre qui ouvre sur la rue, tiennent à la main quelque ouvrage à l'aiguille, et cousent un point de temps à autre, mais sans cesser de regarder dehors. [...] À Montréal, les filles sont moins frivoles et plus adonnées au travail. On les voit toujours occupées à coudre quand elles n'ont point d'autres devoirs à remplir. Cela ne les empêche pas d'être gaies et contentes ; personne non plus ne peut les accuser de manquer d'esprit et d'attraits. Leur seul défaut, c'est d'avoir une trop bonne opinion d'elles-mêmes (1880 : 215-217).

Même si le voyageur insiste sur la force de caractère des Canadiennes, il n'en est pas moins captivé par leur beauté, leur charme discret et leur modestie. Cette représentation n'est pas étrangère à l'imagerie féminine qui a cours dans les discours européens des XVIIe et XVIIIe siècles. Le voyageur y puise directement son horizon de référence. Dans *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, on définissait ainsi le « beau sexe »⁹ :

SEXE le, [morale], le sexe absolument parlant, ou plutôt le beau sexe, est l'épithète qu'on donne aux femmes, & qu'on ne peut leur ôter, puisqu'elles sont le principal ornement du monde. Qu'elles joignent à ce titre mérité, tout ce qui est propre à leur état, la pudeur, la retenue, la douceur, la compassion & les vertus des âmes tendres : la musique, la danse, l'art de nuancer les couleurs sur la toile, sont les amusements qui leur conviennent ; mais la culture de leur esprit est encore plus importante & plus essentielle. Que d'autre part leur heureuse fécondité perpétue les amours et les grâces ; que la société leur doit la politesse & ses goûts les plus délicats, qu'elles fassent les plus chères délices du citoyen paisible ; que par une prudence soumise & une habilité modeste, adroite et sans art, elles excitent à la vertu, raniment le sentiment du bonheur, & adoucissent tous les travaux de la vie humaine : telle est la gloire, tel est le pouvoir du beau sexe (1781, vol. XV : 138).

Chez les voyageurs qui arrivent généralement d'Europe, ce type de discours s'impose de lui-même. Il apparaît également au XVIIIe siècle, alors que la colonie n'est plus ce pays où tout reste à faire, que la société canadienne s'est stabilisée, qu'elle possède des institutions capables de gérer plus étroitement les comportements des habitants et que l'espace de liberté offert aux femmes est plus restreint.

1.2.1 Gardienne du foyer et de la foi

Les descriptions des femmes de l'époque de la Nouvelle-France sont peu fréquentes, mais néanmoins archi-connues. Elles reviennent inlassablement sous la plume des diverses générations d'historiens créant, par la répétition, une sorte de mythification de la femme sous le Régime français. Le modèle de la mère pieuse, charitable, travaillante et modeste, ainsi que la condamnation de son envers, seront les bases incontournables de la constitution de l'image de la Canadienne dans l'historiographie québécoise. L'idée de survivance nationale, qui a

⁹ Dans *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, le « beau sexe » décrit le genre social, tandis que le genre biologique se retrouve sous les lexèmes « femme » et « femelle ».

présidé à la structuration de l'histoire du Québec depuis le milieu du XIXe siècle, dépendait de l'adhésion des Canadiennes à ce modèle mythifié. Lorsque les historiens voudront écrire l'histoire de la nation ce sont ces descriptions venues du XVIIe siècle qui leur serviront d'assises (Andrès, 1999a).

À la fin du XIXe siècle, Napoléon Bourassa vantait les vertus des héroïnes du foyer dont les qualités semblaient alors se perdre au profit d'une « dénaturation » des femmes liée à l'amorce du discours féministe. Après avoir reproché à certaines Canadiennes de briser l'image réconfortante de la mère pieuse et charitable en imitant, disait-il, les hommes, il commence ainsi son éloge de la gardienne du foyer et de la foi :

Mais l'on entend dire peu de choses, il me semble de ces héroïnes du foyer domestique qui pratiquent simplement et admirablement les vertus de tous les jours et de toutes les circonstances, vertus les moins aisées, peut-être ; qui accomplissent sans ostentation, sans murmures, sans dégoûts l'œuvre sainte de la famille ; qui fécondent et cultivent avec soin, avec grâce, avec orgueil, avec intelligence, avec amour toujours les fruits humains ; qui composent le bien-être, la satisfaction, la quiétude, tout cet ensemble harmonieux des mille douces choses du toit paternel dont le parfum nous accompagne à travers toute la vie. [...] [I] serait bon de dire quelquefois à nos mères et à nos épouses que nous sommes fiers et heureux d'elles, moins parce qu'elles sont gracieuse et belles, parce qu'elles s'habillent bien et beaucoup, parce qu'elles chantent merveilleusement, peignent adorablement, joue divinement, que parce qu'elles sont encore la tendre et active Providence de nos demeures, les meilleures gardiennes des nobles traditions et des croyances de nos aïeux, la sécurité du berceau de nos enfants et de l'honneur de leur père, le foyer généreux d'où rayonne toute la saine joie de nos familles, toute la sève et la vigueur de notre vie nationale, comme l'étaient si admirablement nos grand'mères (1887 : 13-15)

Encore dans les années 1940, Albert Tessier décrit bien cette image, plus fantasmée que réelle, teintée des doux souvenirs de l'époque coloniale :

Cette bienfaisance universelle s'exerce sans vain bruit, comme le jeu des forces mystérieuses qui maintenant, dans l'ordre fixé par Dieu, le mécanisme formidable des mondes stellaires. Il serait vain de vouloir mesurer les services que la femme rend à l'humanité. Ce témoignage relève des appréciations divines. Plus qu'en tout autre pays, la femme a joué un rôle prépondérant chez nous. Grâce à elles surtout, la civilisation a produit tout de suite des fleurs et des fruits comme les vivaces pommiers normands acclimatés par Hébert sur la falaise de Québec (1946 : 8).

Cette imagerie relève d'un désir de conservation, d'un retour à une sorte de paradis terrestre, symbolisé par l'époque héroïque de la Nouvelle-France. Chez Camille Roy et Lionel Groulx, ce retour à l'époque des fondations marque la préférence pour « l'âme

française [...] apportée ici par les vaillants colons du 17^e siècle » (cité dans Andrès, 1999a : 34). Au tournant du XX^e siècle, la transposition de la vaillante pionnière des fondations en modèle de la survivance nationale constitue l'un des grands axes identitaires du Canada français. Encore dans les années 60, le mythe de la Canadienne française, gardienne du foyer et de la foi, perdue, malgré plusieurs transformations sociales apportées par la Révolution tranquille et l'apparition du mouvement féministe militant. Encore aujourd'hui, il demeure imprégné dans la mémoire collective. Chacun de nous a une aïeule quelque part dans son histoire familiale pour lui rappeler cette Mère symbolique :

La mère canadienne-française se dresse en calicot, sur son « prélat », devant un poêle et une marmite, un petit sur la hanche gauche, une grande cuiller à la main droite, une grappe de petits aux jambes et un autre petit dans le ber de la revanche, là, à côté de la boîte à bois... Notre image a beau ne correspondre à rien d'actuel ou à peu près, elle s'impose avec insistance, elle est familière à tous et constitue une véritable référence valable pour tous (Le Moine 1961 : 71).

« Nous avons affaire à un mythe », comme le souligne avec justesse Jean Le Moine. Un mythe qui aura une influence profonde dans le discours historique sur les femmes et qui continue souvent, encore aujourd'hui, d'être l'aune servant à mesurer l'impact des femmes dans l'histoire québécoise.

1.3 La Mère et la Madone : naissance d'un monument

Dans le discours historique, la missionnaire des fondations et la mère de famille en viennent subtilement à se confondre. Les mères sont des modèles de ferveur religieuse, tandis que les missionnaires, en occupant les tâches de dispensatrices de soins ou en s'impliquant dans l'œuvre d'éducation, sont associées au rôle maternel. Par exemple, la mystique Marie de l'Incarnation sera consacrée « mère par excellence de la colonie » ; un qualificatif assez judicieux étant donné son double parcours¹⁰. À l'époque des fondations, les laïques et les religieuses semblent d'ailleurs partager ces deux vocations féminines sans trop de distinction puisqu'elles sont là pour servir la colonie et le christianisme. Avant même que les ursulines

¹⁰ Marie de l'Incarnation s'est mariée, a eu un fils puis, devenue veuve, s'est consacrée à la vie religieuse.



Figure 4
Marie de l'Incarnation enseignant
aux Amérindiennes.

fondent une école à Québec, Marie Rollet et sa fille Guillemette ont ouvert un pensionnat destiné à l'éducation des Amérindiennes dans leur habitation et Hélène Boullé¹¹, qui vécut au Canada, de 1620 à 1625, s'est également consacrée à l'évangélisation des petites Amérindiennes. Ainsi, la *Mère* et la *Madone* représentent les deux faces du monument dédié à la Canadienne française, gardienne du foyer et de la foi. L'iconographie, comme en font foi ces deux dessins

représentants les pionnières de la Nouvelle-France, s'est amplement nourrie de cette image maternelle.

Les réflexions de Judith Schlanger, au sujet de la constitution de la mémoire monumentale, éclairent le phénomène d'effacement auquel ont été soumises *les* Canadiennes



Figure 5
Hélène Boullé-de Champlain
(1598-1654)

dans l'histoire. Selon Schlanger, dans son cadre symbolique, la mémoire monumentale s'érige sur le fil tendu entre le passé et le futur, dont le nœud est toujours le présent. C'est là, entre le besoin de se souvenir et celui d'imprimer une direction à l'avenir, que la célébration monumentale se construit. Ainsi, plus la volonté d'emprise sur la mémoire future est grande, plus l'abolition du passé historique se fait violemment. Le phénomène de la célébration monumentale officielle qu'elle décrit éclaire, par ses similitudes, le phénomène de consécration de la Canadienne française emblématique

¹¹ Hélène Boullé (1598-1654). Fille de Nicolas Boullé, secrétaire de la Chambre du Roi. Le 27 décembre 1610, à l'âge de douze ans, elle signe un contrat de mariage avec le fondateur de la ville de Québec, Samuel de Champlain. L'explorateur retourne seul en Nouvelle-France en 1611. Il revient quelques années plus tard et le 8 mai 1620, Hélène Boullé accompagne son mari à Québec. Elle rentre en France en 1625. Elle s'occupe des affaires de son mari jusqu'à son décès en 1635. Après avoir réglé la succession de Champlain et celle de sa mère, elle entre, en 1639, chez les ursulines de Paris. Elle se joint ensuite aux ursulines de Meaux, sous le nom de Saint-Augustin, le 14 janvier 1645 et fonde une école pour jeunes filles. Voir René Beaudry, « Madame de Champlain », Montréal, *Cahiers des Dix*, no 33, 1968, p. 13-53.

que l'on retrouve dans la mémoire collective et qui s'imprime dans le discours historique.

Comme l'explique Schlanger :

La célébration monumentale officielle est une option sur la mémoire : il s'agit d'imposer la reconnaissance aux dépens de l'histoire. [...] Par cette façon d'annuler et de s'appropriier ce qu'on supprime, on élude ainsi la question du continu et du discontinu. Les discontinuités et les crises sont résorbées par la permanence des images et la substitution des noms (1992 : 9).

Dans le processus menant à la construction monumentale, la mémoire doit procéder à l'oubli afin de laisser un espace pour créer le sens. Par un processus d'émondage, la mémoire se dépouille pour ne conserver que ce qui fera sens dans l'histoire à raconter, dans la constitution du monument à ériger. D'après Schlanger, ce qui subsiste de la mémoire se dévoile de manière stylisée, selon un mode mythique, épique ou légendaire. Ainsi, la mémoire monumentale découle d'un désir poétique, d'un désir du récit. Dans le cas de l'histoire des femmes, c'est au profit de la mémoire monumentale que la Canadienne a disparu comme sujet historique. En dépit de leur importance collective ou individuelle, les femmes se trouvent reléguées à une fonction monumentale qui annihile leur présence en tant que sujets historiques et qui paradoxalement les met à l'avant plan de la mémoire collective. Ces monuments consacrés à la mère de famille et à la religieuse ont fait disparaître les femmes réelles et les particularités de leur histoire au profit de la pérennité des images de la *Mère* et de la *Madone*. C'est selon ces modèles que les femmes ont fait irruption dans la mémoire collective, selon ces modèles également qu'elles ont été reconduites dans les marges de l'histoire.

1.3.1 La morale de l'histoire

En effet, l'irruption de femmes réelles dans le discours historique sert habituellement à confirmer les traditionnelles vertus maternelles, religieuses ou charitables de la Canadienne française. Marie Rollet est devenue l'ancêtre de tous les Québécois et Madeleine de Verchères, malgré un exploit « viril » qui semble l'éloigner de la féminité, a été rapatriée par la mémoire historique en tant que gardienne du fort ; ce fort familial, français et catholique,

le même qu'avait préservé Marie Rollet en 1629. Or, lorsque l'historien cesse de louer ces qualités archétypales, son discours ne s'éloigne pas pour autant des images stéréotypées. Loin de faire état d'une réalité qui serait susceptible de déconstruire le mythe et d'étayer nos connaissances sur les parcours de ces femmes dans l'histoire canadienne, le discours se transforme en critique de cet écart au modèle mythique fantasmé. Les propos de l'éthologue et neuropsychiatre Boris Cyrulnik, sur les mécanismes qui précèdent la formation du mythe dans les sociétés d'individus, permettent de comprendre les opérations sociales qui s'inscrivent à même le discours historique sur les femmes :

Le mythe joue un rôle de ciment. Il assure la cohésion du groupe et oriente les comportements des individus qui le composent en leur proposant des modèles de conduite et favorisant leurs identifications. Mais l'effet pervers du mythe donne la parole aux récitants de ce mythe. Tout individu qui pour son authenticité serait amené à ne pas réciter la même récitation prendrait la position de déviant et serait candidat à la fonction de bouc émissaire (1983 : 272).

On remarque en effet que chez une majorité d'historiens, il n'existe pas d'entre-deux en matière de représentation féminine. La Femme est excessivement bonne ou excessivement mauvaise. Si on connaît mieux le trio Vierge, Mère, Putain, Marie-Joseph Bertini, suggère plutôt l'existence de cinq figures clés de la représentation du féminin : la *Mère*, la *Madone*, la *Muse*, l'*Égérie* et la *Pasionaria* (2002). Les trois premiers emblèmes sont parfaitement en accord avec les discours que nous avons observés chez les jésuites, chez les administrateurs et les voyageurs. La femme qui adhère à ces figures positives de la féminité assure la cohésion sociale. Au contraire, lorsqu'elle s'en écarte, elle devient une véritable déviante que le discours historique a tôt fait de transformer en *Égérie* ou en *Pasionaria*, des emblèmes qui servent de boucs émissaires. Les deux exemples suivants reflètent bien la prégnance de ces deux figures « négatives » et nécessaires à la construction de la mémoire monumentale de la Canadienne française.

Mme de Beaubassin et Mme de Lanaudière, des salonnières que fréquentait Montcalm pendant les dernières années du Régime français, sont décrites comme des femmes de vertu légère par l'historien Auguste Gosselin. En occupant des positions privilégiées dans la société de Québec, et en particulier auprès des administrateurs, ces femmes s'écartaient du modèle de la bonne mère de famille prolifique, soumise et effacée prônée par le clergé

catholique. D'ailleurs, Mme de Beaubassin n'aura pas d'enfant et un seul fils survivra à Mme de Lanaudière. L'admiration du général et les qualités qu'il reconnaît à ces salonnières deviennent suspectes pour le clerc historien :

Le principal reproche qu'on peut lui faire, explique Gosselin à propos de Montcalm, c'est d'avoir fréquenté la société des femmes légères, et plus que frivoles, qui faisaient la honte de la société québécoise de l'époque. De telles fréquentations, on laisse toujours quelques lambeaux de réputation et d'honneur (1914, t.3 : 116).

Pour prouver ses hypothèses, l'historien utilise cet extrait tiré de la correspondance du marquis de Montcalm : « Je suis bien aise qu'on parle de moi aux trois dames de la rue du parloir. Flatté de leur souvenir, je ne suis véritablement touché que de celui d'une, à qui je trouve dans certains moments, trop d'esprit et trop de charmes pour ma tranquillité ». La perte de quelques « lambeaux de réputation et d'honneur » n'affecte qu'en surface le fameux militaire. Le clerc historien montre son désaccord avec ses fréquentations litigieuses, mais il attaque surtout les femmes qui le reçoivent. Véritables *Pasionaria*, *Égéries* puissantes, elles deviennent alors les cibles du discours de Gosselin, des boucs émissaires qui rappellent bien les observations de Cyrulnik. Or, les réflexions de Gosselin sur les comportements de ces salonnières semblent reposer sur une remarque bien approximative tirée du journal de Montcalm. Elles ne renseignent guère sur les salons, encore moins sur les activités réelles de Mme de Beaubassin ou de Mme de Lanaudière. L'utilisation des emblèmes de la *Pasionaria* et de l'*Égérie* efface les singularités au profit de la construction de personnages mythifiés. Par contre, l'historien offre à ses lecteurs une marque incontestable de sa morale rigoureuse et de sa vision du féminin.

Lorsque l'historien s'intéresse à l'enquête des fonctionnaires François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkins Williams, visant à identifier les rebelles et sympathisants à la Révolution américaine, Gosselin affirme que suivant ce rapport (reproduit dans Fauteux, *Journal de 1775-1776*, RAPQ :1929-30) : « [l]es femmes étaient bien pires que les hommes » (1917 : 34). Dans les faits, cette enquête présente trois cas de femmes rebelles sur quelques

centaines de noms recensés par les trois enquêteurs¹². Pour étayer son affirmation, Gosselin ajoute sous la forme interrogative affirmative : « qui aurait cru que le féminisme et le métier de suffragettes dataient de si loin dans notre pays ? » (35). Ce ne sont donc pas tant les deux « reines de Hongrie » dépeintes par le triumvirat d'enquêteurs qui choquent l'historien, que le désir d'émancipation des Canadiennes qu'il voit apparaître à l'époque où il rédige son travail¹³.

Ne ménageant pas ses éloges de la mère de famille canadienne, l'historien Albert Tessier met également en garde ses contemporaines contre les chemins de traverses qui s'offrent à elles dans les années d'après-guerre. Sans le nommer explicitement, il s'insurge contre le féminisme qui risque, croit-il, de faire basculer l'imagerie réconfortante du féminin qu'il défend :

Notre cri d'admiration : Vive la Canadienne ! ne doit pas s'adresser uniquement aux femmes du passé. Il serait injuste de limiter aux aïeules l'hommage de notre vénération. [...] Mais seront-elles longtemps encore la majorité, ces Canadiennes qui auront résolument choisi de rester féminines dans leur âme, leur esprit, leur langage, leurs manières, leur sens de la vie ? Tant de forces subtiles ou brutales secouent les âmes féminines, les désaxent, les bouleversent ! Le calme reviendra-t-il assez tôt pour permettre aux moins atteintes de se ressaisir, de retrouver leur voie ? (1946 : 158).

Tessier ne se borne pas à inviter les Canadiennes à reprendre le droit chemin moral. Il insiste sur les conséquences conflictuelles d'une telle affirmation des femmes, et donc d'une transgression du mythe de la Canadienne française, sur la réussite du projet plus vaste de la survivance nationale :

[L]a vie même de notre peuple est en jeu. Dans le passé, la force de notre vie catholique et nationale a dépendu étroitement de la valeur de nos effectifs féminins. Le secteur essentiel de la femme, c'est la famille, et la famille est à la base de toutes nos grandeurs... ou de toutes nos décadences. Nous resterons un peuple digne de respect dans la mesure où la femme continuera chez nous sa mission séculaire. [...] Que les femmes reviennent à la compréhension de leur mission d'amour ; qu'elles renoncent à devenir les singes des

¹² « La femme d'Augustin Chabot surnommée ironiquement par les habitants la reine de Hongrie a perverti par ses discours séditieux en courant les maisons d'un bout à l'autre presque tous les habitants ; il paraît que cette femme a beaucoup de langue et a fait suivant le rapport de plusieurs habitants beaucoup de sensation dans leurs esprits. » et « Les femmes de Joseph et Jean Goulet ont été de porte en porte pour noircir ceux qui engageaient les jeunes gens l'automne dernier à marcher avec Mr McLean disant qu'on les menait à la boucherie ». Voir Ægedius Fauteux, « Journal de 1775-1776 », *RAPQ*, 1929-30 p. 447 et 450.

¹³ Sur l'émergence du mouvement féministe au début du XXe siècle, voir Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir. publ.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983.

hommes pour accepter d'être leur complément et leur achèvement ; il y aura quelque chose de changé dans le monde : une coulée de lumière et de joie sur ses inquiétudes et ses détresses ; un lien solide et tendre de l'homme à Dieu (1946 : 159-160).

Comme plusieurs de ses contemporains, Tessier a une idée bien claire des qualités de la femme remarquable et de son rôle. Les Canadiennes, qui souhaitent se tailler une juste place dans l'entreprise nationale tout autant que dans l'histoire, doivent respecter le rôle ancillaire qui leur a été confié. Elles sont tenues de s'inscrire sous ces emblèmes de la *Mère*, de la *Madone* et de la *Muse* sympathiques à l'historien. Celles qui présenteront une certaine déviance au modèle sont ici les boucs émissaires par anticipation de l'échec potentiel du projet national.

En raison de la popularité des emblèmes du féminin, en particulier de la *Mère* et de la *Madone*, l'historienne Andrée Lévesque constate que la société québécoise est différente des sociétés américaine et européenne en ce qui a trait à la reconnaissance de la participation des femmes à l'histoire (1997). Certes, la femme n'est pas aussi absente qu'ailleurs. Cette place de reine du foyer et de protectrice de la religion est significative. Cependant, cette image teintée par la colonisation et l'œuvre évangélique a contribué à immobiliser les femmes réelles aux yeux de l'histoire (Desaive, 1991 : 269). En les enfermant dans un modèle spécifique et idéologiquement marqué, elles ont fini par devenir des ombres effacées derrière des symboles, oubliées par les historiens au profit de la création de l'image monumentale de la gardienne du foyer et de la foi¹⁴. On ne peut négliger les motifs de l'héroïsation du féminin dans la constitution de l'histoire québécoise, puisqu'ils joueront également un rôle important dans la construction de l'histoire littéraire québécoise. Ces emblèmes sont d'une importance capitale dans le discours historique et possèdent des ramifications qui auront des incidences indéniables dans toutes les sphères de la société, y compris la littérature.

¹⁴ Du côté des laïques, le genre biographique n'est guère présent avant 1880. Dans la galerie des héroïnes, seule Madeleine de Verchères connaît un tel hommage avant le XXe siècle. Serge Gagnon *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*. Québec, PUL, 1978.

1.3.2 Une révolution bien tranquille

Dans les années soixante, la laïcisation de la société québécoise et de la profession d'historien a opéré des transformations majeures dans le discours historique et dans la façon de concevoir l'historiographie. On aurait pu croire que l'image de la femme se serait modulée au même rythme que ces considérations renouvelées sur l'histoire québécoise, d'autant plus que le féminisme commençait à éveiller les consciences à l'existence d'une moitié de la population qui avait été négligée par l'historiographie. Mais le mythe féminin restait, et reste encore bien souvent, un modèle rassurant. Un des échantillons exemplaires de la perpétuation des emblèmes féminins dans le discours historique de cette période demeure l'étude de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau, présentée par Fernand Ouellet (1961)¹⁵.

À l'instar de plusieurs historiens de la même époque, Ouellet présente, avec son *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850* (1966) une nouvelle façon d'interroger le passé. Toutefois, dans son analyse de la correspondance de l'épouse du chef des Patriotes, Ouellet reste conservateur. En effet, si le mythe perdure, son utilisation se module au gré des changements idéologiques qui affectent cette période de grands bouleversements. En tant que gardienne du foyer et de la foi, Julie Bruneau-Papineau s'inscrit en alliée des opinions du clergé, ce même clergé vivement contesté par Ouellet. Ainsi, l'historien fait de Julie Bruneau-Papineau une âme — trop — pieuse, mélancolique et dépressive à l'excès (la *Madone*, version négative), incapable de se prendre en charge, fortement influencée par le clergé et, au surplus, insoumise à son mari (une *Égérie*). L'historien ne sent nullement la contradiction flagrante de son discours. Au contraire, comme le note Rudin (1988) : « Ouellet cherchait à multiplier les preuves d'une certaine pathologie de la société québécoise, où il aurait été permis à des femmes instables et dominatrices d'exercer une influence considérable » (178). D'ailleurs, l'historien avait réservé un sort similaire à la mère de Julie Bruneau-Papineau, ainsi qu'à ses filles, dans d'autres études portant sur la famille Papineau, disséminées dans des revues ou présentées lors de

¹⁵ L'étude de Ouellet est d'ailleurs restée à l'état de tapuscrit suite à un procès qui l'opposa aux descendants de la famille Papineau. Voir Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998, p. 174-187.

conférences. L'étude du « cas » Julie Papineau lui permet toutefois de consolider sa pensée autour d'un pôle et de mener une véritable « attaque contre la famille québécoise devenue perniciose parce que détruite par le rôle qu'y avaient tenu les femmes » (178). Loin d'être des mères modèles, ces femmes étaient perçues comme de véritables *Égéries*, emblèmes éminemment négatifs de l'assortiment de symboles permettant de définir la présence des femmes dans l'histoire et dans la société. Selon cette logique, l'épouse de l'orateur devient le bouc émissaire servant à exorciser la défaite des Patriotes, groupe que Ouellet ne semble pas apprécier. Plus que tout autre historien de cette période, il est convaincu de l'influence nocive du clergé sur le développement de la société québécoise. La femme mythique, adulée par le discours cléricale, devient une cible de choix de l'argumentation anti-cléricale de cette période.

Loin d'être aussi extrémistes que Ouellet lorsqu'ils décrivent la place des femmes dans l'histoire, la plupart des historiens de cette génération préféreront délaissier les femmes et s'en tenir aux faits politiques et économiques. Les Canadiennes s'immiscent rarement dans le discours historique post-révolution tranquille. Ce phénomène est dû, d'une part, à la professionnalisation de la pratique historique — les femmes sont des monuments et non pas des sujets historiques — et d'autre part, à la nouvelle tendance à rapporter l'histoire aux grands développements économiques dont les femmes ont généralement semblé être exclues. En outre, l'histoire vise à décrire les progrès de l'humanité et les femmes, perçues jusque-là comme les gardiennes de la tradition et du passé, ne font que perpétuer le même. À partir des années quatre-vingt, l'apparition de l'histoire des femmes comme discipline fera en sorte que les historiens pourront continuer d'ignorer les femmes, en toute quiétude, laissant aux historiennes la tâche de raconter leur histoire. Nous reviendrons plus loin sur l'importance de la révolution féministe en histoire des femmes.

2. Les manuels d'histoire littéraire et le féminin

Tirée à grands traits, cette présentation de l'inscription des femmes dans l'historiographie québécoise est nécessaire pour comprendre la place qui leur a été offerte

dans l'histoire littéraire qui en est tributaire. En effet, à la mi-temps du XIX^e siècle, quand s'élabore le discours historique des Bibaud (1825, 1837, 1844, 1878), Perrault (1831-1836), Garneau (1845) et consorts, on cherche également à consolider les assises d'une littérature nationale. C'est à cette époque qu'apparaît la première anthologie de littérature québécoise : *Le répertoire national* de James Huston (1848). Sans être une œuvre exhaustive, cet ouvrage renferme des textes de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles qui, pour la plupart, sont méconnus aujourd'hui. C'est dans une visée nationaliste qu'émerge l'idée de constituer cette anthologie modèle, au même titre que le discours historique produit à la même époque. Dans sa préface, Huston souligne les objectifs de son entreprise :

Le lecteur se réjouira comme nous, en arrivant à l'époque actuelle, de voir combien la littérature canadienne s'émancipe du joug étranger ; de voir combien les écrivains mûris par l'âge et par l'étude, différent en force et en vigueur, en originalité, des premiers écrivains canadiens ; de les voir s'élever au-dessus des frivolités et des passions politiques, pour aller à la recherche de tout ce qui peut-être vraiment utile au peuple, de tout ce qui peut consolider et faire briller notre nationalité (4).

Pour Huston, il s'agissait de construire, à partir d'un dépouillement de la presse périodique, — première instance de diffusion de la production littéraire canadienne qui se rapproche un tant soit peu des circuits européens —, un corpus de textes représentatifs de la progression de la littérature au pays. L'émancipation du joug étranger et la stimulation d'un sentiment nationaliste sont les principaux objectifs du compilateur¹⁶. Comme nous le verrons, ces deux éléments continueront de modeler le discours de l'histoire littéraire dans les décennies subséquentes.

Bien qu'exceptionnelles dans ce regroupement, les femmes ne sont pas exclues systématiquement du *Répertoire national* de Huston. Les femmes apparaissent d'abord en tant que public lecteur et comme héroïnes, ce qui est une constante générale dans l'histoire de la littérature. La grande surprise de l'ouvrage est l'apparition de l'« écrivaine » Odile Cherrier avec la transcription de son récit intitulé « Une scène à St-Domingue », paru quelques années auparavant dans *Le Populaire* (17 janvier 1838). Par la suite, Odile Cherrier

¹⁶ Ce désir de constituer une littérature nationale apparaît sous la plume de Mary Graddon-Gosselin, fondatrice du *Montreal Museum* (1832). Il est présent dans les discours de Hyacinthe Leblanc de Marconnay et de Napoléon Aubin, respectivement éditeurs du *Populaire* et du *Fantasque* en 1837.

disparaît des anthologies et des manuels d'histoire littéraire, comme c'est le cas pour la majorité des documents colligés dans le *Répertoire national*. Puisés essentiellement dans les journaux, ces textes ne cadreront plus avec les critères de l'institution qui écartera de plus en plus le journalisme de ses préoccupations (Robert, 1989). D'ailleurs, ce florilège ne tarde pas à devenir désuet dans l'esprit de la critique littéraire qui se développe de manière importante dans la seconde moitié du XIXe siècle. Dans une perspective évolutive, qui est d'ailleurs celle de Huston, ces textes seront rapidement considérés comme les premiers « balbutiements » de la littérature québécoise.

Dans une optique similaire, mais aussi dans le dessein de stimuler la création littéraire chez les lettrés canadiens, s'érige *Le foyer canadien*, publié à partir de 1863. Comme l'indique le prospectus, cette revue destinée « à réunir et à conserver nos essais de littérature indigène et à la publication d'œuvres inédites » (janvier 1863) renferme des textes contemporains en grande majorité, c'est-à-dire des années 1860. Le seul texte signé par une femme paraît dans le premier tome. Il s'agit d'un écrit intitulé « Souvenirs » signé « Mme P. L. » (janvier 1863 :61-64) qui n'aura pas d'échos par la suite. Un article d'Hubert Larue, consacré à la chanson historique, fait cependant place à une pièce qui aurait été écrite par sœur Marie-Hélène au début du XVIIIe siècle¹⁷. Toutefois, il ne semble pas s'agir d'une œuvre originale, mais plutôt d'une chanson qui devait circuler à l'époque de la guerre de Sept ans dans les salles de l'infirmerie de l'Hôtel-Dieu. Cette imitation d'un air français met en opposition les armées de Louis XV et celles de Georges III, faisant la part belle à la première en ridiculisant la seconde. La reprise de cette chanson ne manque pas de souligner l'importance de la représentation du sentiment patriotique et de l'identification à l'époque de la Nouvelle-France, de plus en plus importante dans la création d'une littérature nationale au XIXe siècle¹⁸. Sans cette thématique, cette chanson n'aurait sans doute pas été sélectionnée par Larue, ni publiée dans le *Foyer canadien*.

¹⁷ Sœur Marie-Hélène est en fait Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène.

¹⁸ Octave Crémazie utilise ce thème dans trois poèmes entourant l'arrivée de *La Capricieuse* dans le port de Québec en 1855.

2.1 Instituer une littérature

C'est sur cette lancée que l'historien Henri-Raymond Casgrain pose les bases de la définition du littéraire au Canada. Il est l'un des plus importants agents de légitimation de la littérature canadienne. L'un de ses essais les plus marquants ayant permis la consécration littéraire d'une femme est *L'histoire de la mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des ursulines de la Nouvelle-France* (1864). Casgrain n'est pas le premier à fournir un ouvrage d'envergure sur cette missionnaire. Le fils de la religieuse, Claude Martin, avait publié sa biographie et des extraits de sa correspondance dès le XVII^e siècle. L'historien François-Xavier de Charlevoix avait aussi produit une biographie de la fondatrice des ursulines au début du siècle suivant. Cependant, Casgrain est le premier critique canadien à inscrire Marie de l'Incarnation dans la tradition littéraire québécoise en rédigeant une biographie élogieuse et en offrant des extraits de sa correspondance et de ses œuvres mystiques. Première missionnaire canadienne, véritable porte-flambeau de la religion catholique au Canada français, « mère par excellence de la colonie » et épistolière accomplie, Marie de l'Incarnation devient incontournable dans l'édification d'une littérature nationale.

C'est également Casgrain qui propulsera Félicité Angers alias Laure Conan au premier plan de la scène littéraire à la fin du XIX^e siècle. Publiée en feuilleton dans *La revue canadienne* en 1881-1882, *Angéline de Montbrun* reçoit des commentaires élogieux de la part de l'historien et critique littéraire dans *L'Opinion publique* (1883), critique reprise en partie dans la préface de l'œuvre éditée sous forme de livre en 1884. Encore une fois, la piété catholique et le vif sentiment nationaliste qui se dégage de l'œuvre de Laure Conan l'inscrivent dans la définition d'une littérature « canadienne », prônée par le prélat. Il n'hésite pas à affirmer que « c'est un livre dont on sort comme d'une église, le regard au ciel, la prière sur les lèvres, l'âme pleine de clarté et les vêtements tout imprégnés d'encens » (1883 : 574).

Si Casgrain marque les jalons de l'histoire littéraire québécoise, c'est toutefois l'historien Edmond Lareau qui le premier rédigera une *Histoire de la littérature canadienne*

(1874). Comme son titre l'indique, Lareau ne fait pas de distinction entre la littérature francophone et anglophone. De cet ouvrage méconnu aujourd'hui, Camille Roy dira :

Cette étude [...] est abondante, diffuse et manque trop d'esprit critique. On peut encore cependant la consulter avec profit. Cette histoire comprend nos deux littératures canadiennes de langue française et de langue anglaise. Elle n'en raconte forcément que d'assez lointaines origines. Elle n'intéresse guère aujourd'hui que ceux qui croient qu'une littérature a pu exister chez nous avant 1874, et que la vie littéraire d'un peuple de quelque qualité qu'elle soit, est tout de même un chapitre de son histoire générale (1956 : 178).

S'inscrivent ici les fondements de la pensée de Roy, sur laquelle nous reviendrons plus loin, quant à l'affirmation d'une littérature nationale. Or, si l'ouvrage de Lareau relève avant tout de la nomenclature, il présente un intérêt certain pour découvrir une conception plus ouverte de la littérature qui cadre mieux avec la définition de la République des lettres antérieure au XIXe siècle (Brunet, 1987 et Robert, 1996). Après avoir souligné la nature plus bibliographique qu'esthétique de son ouvrage, Lareau indique ses prétentions :

J'ai peut-être réussi à réunir dans ces pages les noms de tous ceux qui ont écrit sur quelque sujet que ce soit. Autant qu'il m'a été possible je n'ai oublié personne. C'est déjà quelque chose. Je me sentirai donc satisfait d'offrir à mes concitoyens ce modeste catalogue de la librairie canadienne, et d'avoir le premier jeté un jalon dans le champ de la critique littéraire en Canada (1874 : IV).

En 1874, Lareau considère que le Canada franchira sous peu la première période de son développement pour arriver à ce qu'il appelle l'âge d'or de la littérature, c'est-à-dire celle qui naîtra en même temps que l'indépendance du Canada. Pour le compilateur, l'épithète nationale implique une composante surtout territoriale. La religion et la langue sont accessoires dans sa démarche, d'où sans doute, l'idée de Camille Roy dont on connaît les vues sur l'identité canadienne (Voir Andrès, 1999), d'en faire une œuvre de référence plutôt qu'une véritable histoire littéraire.

Cette ouverture à la production anglophone permet à Lareau d'inclure un nombre important de femmes. Dans le deuxième chapitre consacré aux premiers essais de littérature canadienne, Lareau évoque Marie de l'Incarnation, probablement encouragé par la publication de la biographie de cette mystique canadienne par Casgrain. Au chapitre IV, on retrouve les noms de Mme C. M. Day, de Mme Cushing, de Mme Bayley, d'Augusta

Baldwin, de Jennet Roy, de Mlle Mary-Ann McIver, de Mme Leprohon, de Mlle Harriet Annie Wilkins, de Mme Moodie, de Mlle Chagnon et de Mme Isabella Campbell qui, mises à part quelques figures devenues récemment à la mode au Canada anglais, demeurent encore souvent méconnues. Il élimine toutefois de sa nomenclature la plupart des auteurs qui ont fait valoir leurs talents uniquement dans la presse, ce qui explique l'absence d'Odile Cherrier alias « Anaïs » recensée par Huston.

2.2 Une première pour l'histoire littéraire au féminin

Les ouvrages critiques consacrés exclusivement à la littérature féminine canadienne semblent inexistantes jusqu'au tournant du siècle. Si l'on tient compte de la rareté des



Figure 6
Robertine Barry
(1863-1910)

ouvrages consacrés à retracer l'histoire de la littérature canadienne, et aux peu nombreux noms féminins recensés dans ces manuels, cela n'étonne guère. Or, dans le cadre des travaux du *Conseil national des femmes du Canada* présentés à l'exposition universelle de Paris en 1900, la journaliste et écrivaine Robertine Barry¹⁹ entreprend de dresser un panorama de la littérature féminine canadienne. Les propos de la future éditrice du *Journal de Françoise* (1902-1909) sont intéressants à plusieurs points de vue.

Non seulement soulève-t-elle l'absence remarquée des femmes dans l'histoire littéraire québécoise, mais elle compare la production francophone à la production anglophone, plus substantielle, en dégagant certaines hypothèses expliquant cette disparité :

¹⁹ Robertine Barry (1863-1910) est l'auteure d'un recueil de nouvelles intitulé *Fleurs champêtres* (1895) qui décrit la vie des femmes dans le Québec rural du tournant du siècle. Elle a sa propre chronique hebdomadaire dans le journal montréalais *La Patrie* (1891-1895). « Le Coin de Fanchette », qu'elle signe du pseudonyme « Françoise », est la première page féminine à paraître dans un journal canadien de langue française. Elle a également été l'éditrice du *Journal de Françoise* (1902-1909), un périodique qui laissait une large place à la culture et à l'émission d'opinion en faveur d'une plus grande autonomie des femmes dans la société canadienne.

Puisque nous ne devons attribuer le rôle effacé de la Canadienne-française dans le domaine des lettres, ni au défaut de talent, ni au manque de culture, quelles causes faudra-t-il donc lui assigner ? Ne serait-ce pas surtout le fait d'un état hostile aux travaux littéraires de la femme, qui ne lui permettait de s'exercer ou de s'habituer à la pratique de l'art d'écrire. Une extrême réserve – cette réserve qui n'est pas inconnue à nos sœurs de France – a longtemps empêché les Canadiennes de livrer leur nom et leurs œuvres à la publicité. L'éducation de famille et plus encore, celle que l'on donne dans les cloîtres tendait à accentuer cette instinctive répugnance (1900 : 209-210).

Robertine Barry présente l'éducation, et en particulier l'éducation morale et religieuse offerte dans les couvents, comme grande responsable de l'absence des femmes dans le domaine littéraire. Il s'agit d'une affirmation subversive au début du XXe siècle, qui cadre cependant avec l'ensemble de l'œuvre iconoclaste de « Françoise » (Voir Boivin et Landry, 1978).

Robertine Barry, qui s'attache à décrire la littérature francophone, rappelle les œuvres de Marie de l'Incarnation, mais également celles peu connues encore de Catherine de Saint-Augustin, de Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace et des « ursulines anonymes », auteures de plusieurs ouvrages concernant l'histoire de leur communauté²⁰. Elle ajoute les noms de Laure Conan, de Joséphine Marchand-Dandurand, de Berthe Jetté — auteure d'une biographie consacrée à Marguerite d'Youville (1900) —, ainsi que ceux d'Odile Cherrier et de « Josephite », deux « collaboratrices » dans les périodiques canadiens de la fin de la décennie 1830 et du début de la décennie 1840²¹. Si Barry constate la rareté des œuvres féminines publiées, elle ne conclut pas qu'il s'agisse d'une preuve de l'absence des Canadiennes françaises dans le domaine de l'écriture. Elle mentionne alors les écrits manuscrits de Catherine-Françoise Céloron de Blainville et de Louise-Amélie Panet, en indiquant bien que seule la modestie a pu empêcher ces femmes d'accéder à la publication. Pour Barry, les lettres de ces deux épistolières valent bien celles de Mme de Sévigné. Barry apporte ici de nouveaux noms et une vision différente de la littérature féminine canadienne. Mais cette journaliste, écrivaine et chroniqueuse, malgré ces nombreuses conférences sur

²⁰ Elle pense à *l'Histoire des ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours* (1863-1866), *À l'histoire des ursulines de Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours* (1888) et à *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec* (1882) publiés de façon anonyme par ces congrégations.

²¹ Si « Josephite » est le pseudonyme de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Odile Cherrier est une femme bien réelle ayant collaboré au *Populaire* (1837-1838). Aussi, quelques lettres de Catherine-Françoise Céloron ont été publiées dans *La famille d'Irrumberry de Salaberry* de Pierre-Georges Roy en 1905. Quant à Louise-Amélie Panet, de Ranville venait de faire paraître un de ses poèmes dans *La Kermesse* du 25 novembre 1892.

l'histoire du Québec, n'est pas une historienne encore moins une critique littéraire professionnelle. C'est une journaliste qui se consacre à un public essentiellement féminin. Ces commentaires auront peu d'incidences sur la suite de la formation de l'histoire littéraire québécoise.

2.3 La consolidation d'une histoire de la littérature canadienne-française

Ce n'est que vingt ans plus tard que les bases d'une histoire littéraire se mettent en place au Canada français. En 1918, Camille Roy met la dernière main à la première version de son *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*. Si Huston a commencé à déblayer le terrain, que Lareau a effectué la collecte la plus vaste de documents imprimés, Roy n'est pas un collectionneur ni un compilateur, mais un historien et un critique littéraire. Il pose les premiers jalons de l'histoire littéraire canadienne, jalons qu'il modifie parcimonieusement au cours des nombreuses rééditions de son manuel (Robert, 1982). Avec Roy, le canon littéraire canadien-français se cristallise.

Le premier critère de Roy consiste à distinguer la littérature francophone de la littérature anglophone. Dans les manuels subséquents, la langue deviendra un critère de premier plan dans les choix opérés par les historiens de la littérature québécoise. Le sentiment national se scinde en deux hémisphères qui ne se rejoindront plus jamais par la suite. Dans le cas des femmes, Roy élimine donc les noms des anglophones proposés par Lareau. Il reprend toutefois ceux de Marie de l'Incarnation et de Laure Conan, consacrés par Casgrain, montrant ainsi une première continuité du discours. Bien que Roy entérine l'opinion de Casgrain sur ces deux femmes et l'officialise grâce à leur inscription dans son manuel, il ne fait pas directement référence à l'historien, lui trouvant sans doute, comme il le mentionne : une « imagination ardente » et une « sensibilité trop vive » qui ont « nui à la justesse de ses appréciations » (1956 : 50). À partir de l'édition de 1940, Roy cite le chapitre dédié à la fondatrice des ursulines par l'abbé Bremond dans *L'Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (1936). Pour lui, la consécration de Marie de l'Incarnation par un critique français

confirme l'importance de cette mystique et rappelle l'influence de la Mère patrie dans l'affirmation d'une littérature nationale. Roy commente les écrits de la religieuse :

[l]'ensemble de ses œuvres est d'une grande valeur à la fois historique, spirituelle et littéraire. On y trouve les témoignages les plus précieux sur les événements et les personnages de la Nouvelle-France, une doctrine mystique qui porte les âmes vers les sommets les plus élevés de la contemplation, et des qualités de style raisonnable, simple, naturel (1956 : 20).

L'œuvre de Marie de l'Incarnation représente en quelque sorte l'aune à partir de laquelle l'écriture des femmes sera désormais jugée. C'est une écriture de témoignage qui possède un caractère religieux fondamental et dont le style simple et naturel rappelle, comme nous le verrons, les qualités maîtresses de l'écriture épistolaire au féminin.

Si les écrits de Marie de l'Incarnation étaient un passage essentiel de l'ouvrage de Camille Roy, auxquels il consacre d'ailleurs près d'une page de son manuel, il mentionne également Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace pour son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1751). Encore une fois, Casgrain avait déjà donné un certain crédit à cet ouvrage en rédigeant lui-même une *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1878) inspirée de l'œuvre originale de l'hospitalière²². Le titre de première écrivaine canadienne-française reviendra toutefois à Laure Conan qui, selon Roy :

a laissé une œuvre où se révèlent de très remarquables qualités d'âme et de style. Fine sensibilité, noblesse soutenue de la pensée, idéalisme réconfortant, émotion volontiers mélancolique, voilà ce qui fit attachante sa littérature. Analyses justes et rapides des états d'âme, courtes et nettes descriptions qui font tableau, sobriété des développements, phrase élégante et simple, voilà ce qui caractérise sa manière d'écrire (1956 : 76-77).

Ces deux séries de commentaires décrivant l'œuvre de Marie de l'Incarnation et celle de Laure Conan seront reprises à quelques mots près dans les éditions subséquentes du manuel de Roy, et marqueront la plupart des historiens de la littérature par la suite.

²² À l'instar de Casgrain, Pierre-Georges Roy s'est inspiré des histoires des communautés religieuses dans ses ouvrages intitulés : *À travers l'Histoire des ursulines de Québec* (1939), *À travers l'histoire des ursulines des Trois-Rivières* (1939) et *À travers l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1939). Si cet intérêt a contribué à sortir ces textes de l'ombre, il a également permis de leur conserver un certain parfum de folklore. Malgré les bonnes intentions de P.-G. Roy, qui souhaitait rendre hommage aux historiennes de ces communautés, c'est le témoignage qui prévaut à l'édition et non pas l'écriture première. On évite ainsi de faire de ces religieuses des historiennes, voire des écrivaines, en les cantonnant au rôle plus conventionnel de chroniqueuse.

C'est toutefois deux ans après la première édition du *Manuel* de Roy qu'un ouvrage entièrement consacré à la littérature féminine canadienne voit le jour au pays. Comme son titre l'indique et comme son auteur Georges Bellerive aime à le rappeler dans son introduction, *Brèves apologies de nos auteurs féminins* (1920) est une nomenclature considérant la valeur littéraire, mais surtout la portée morale des œuvres féminines. Si ce sont d'abord les écrivaines du tournant du XXe siècle qui intéressent le critique, il fait toutefois un retour en arrière en citant quelques noms qui ont contribué au développement de la littérature féminine canadienne.

Consacrée aux religieuses de l'époque missionnaire, la première section évoque l'incontournable Marie de l'Incarnation, la mère Saint-Ignace (Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté), déjà présentée et sa collaboratrice la mère Sainte-Hélène (Marie-Andrée Regnard Duplessis) pour leur *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Il ajoute toutefois l'*Histoire simple et véritable* de Marie Morin, annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont des extraits venaient d'être publiés par Ægédus Fauteux (1921), ainsi qu'un texte jusque-là inconnu des manuels de littérature : *La relation du siège de Québec en 1759* de la mère Marie-Catherine Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace, annaliste de l'Hôpital Général de Québec. Ces religieuses sont qualifiées de « doyennes de notre littérature féminine » et sont, pour le critique, la fierté de la nation canadienne-française (10) : « En commençant ce travail, écrit-il, nous sommes heureux de penser que nos premiers écrivains féminins ont été des personnes vouées à la vie religieuse, et que leurs écrits ont été faits à l'ombre des cloîtres » (11). Cette joie dont fait état Bellerive, colle parfaitement à la conception de la femme effacée, cette *Madone* dépositaire de la religion catholique, encensée par le discours historique et clérical. Les dernières femmes de cette lignée exceptionnelle sont les auteures anonymes dont parlait Robertine Barry, soient Adèle Cimon de Sainte-Marie, auteure de *L'histoire des ursulines de Québec* (1863) et Rose de Lima Tessier de Saint-Félix auteure de *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital général de Québec : histoire du monastère de Notre-Dame des Anges* (1882). Le point de vue de Bellerive est clair : « Notre littérature féminine a donc une origine providentielle, et disons-le

avec orgueil, elle est la seule dans l'Amérique du Nord à se glorifier d'une origine aussi noble et aussi pure » (11).

Hormis les moniales décrites dans cette section préliminaire, c'est Laure Conan, à la fin du XIXe siècle, qui inaugure la section consacrée aux auteures canadiennes du manuel de Bellerive. Elle figure en première place dans la série de notices bio-bibliographiques et est consacrée première « écrivaine » canadienne. Il rappelle alors l'émoi que suscita la publication de son premier roman :

Quel était se demandait-on à Québec, cet écrivain qui faisait ainsi une intrusion aussi osée dans le domaine des Lettres, jusque-là réservé aux annalistes de nos communautés religieuses et hommes cultivés ? C'est une jeune fille pieuse et modeste, nous dit Bellerive, ce qui permit de l'excuser de s'adonner à l'art littéraire (35).

On conçoit ici les obstacles auxquels les femmes ont dû faire face pour accéder au domaine littéraire. Car si Bellerive est élogieux, c'est parce que ces Canadiennes, qui s'adonnent à un art difficile exigeant des qualités que les hommes maîtrisent plus facilement, respectent le rôle social qui leur est confié. Pour Bellerive, l'effacement des premières religieuses, bien à l'abri dans leurs cloîtres, et la modestie des laïques sont des critères de premier ordre permettant de juger de la qualité des œuvres féminines.

Albert Tessier, un autre clerc historien, consacre quelques pages à la littérature féminine dans *Canadiennes* (1946). Il s'agit de la version remaniée d'une série de textes radiodiffusés durant l'année scolaire 1943-1944 par le Collège de Montréal. Le travail de Mgr Tessier est considérable et vise à rendre hommage aux femmes qui ont travaillé à la consolidation de la nation canadienne. Dans le domaine de la littérature, Albert Tessier avait déjà remarqué l'abondance des textes et souligne bien le ton, parfois réducteur, des historiens lorsqu'ils rendent hommage à l'imagination et à la verve des Canadiennes :

Les créateurs d'anecdotes souriantes taquinaient volontiers les femmes sur leur inépuisable capacité de parole. Ces inventeurs de traits d'esprit seraient bien punis si les langues et les plumes féminines se mettaient soudain en grève. Car la parole féminine, écrite ou parlée, tient une grande place dans l'univers. Elle retentit moins fortement que le verbe masculin, mais elle s'élève, nuancée et persuasive, chaque fois qu'il y a de belles causes à servir, des douleurs à soulager, des injustices à combattre, des générosités à soutenir (1946 : 64).

Tessier dédie le chapitre « La femme exprime sa vision de la vie » aux productions artistiques féminines. Selon ses propres termes : « Dans le domaine littéraire le rôle des Canadiennes françaises fut très limitée » (152). Il reprend alors les commentaires de Robertine Barry, qu'il cite d'ailleurs à de nombreuses reprises. Il commence par l'énumération des anglophones « qui ont précédé les Canadiennes françaises d'un siècle » (152). On retrouve les noms de Frances Moore-Brooke, de Catherine Parr-Traill, de Susanna Moodie, de Jennet Roy, de Mrs Cuthbert-Flemming, de Pauline Johnson et de Dorothy Knight. Du côté francophone, Élisabeth Bégon, dont la correspondance fut découverte et publiée par Claude de Bonnault en 1935 fait une entrée remarquable. C'est la première fois, après la publication de sa correspondance dans *Le Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, qu'Élisabeth Bégon occupe une place dans le panthéon des Lettres québécoises. Il ajoute ensuite les noms d'Amélie Panet et d'Odile Cherrier, dont Robertine Barry avait déjà fait mention et celui, plus familier, de Laure Conan. Il énumère également quelques noms de chroniqueuses du début du siècle, dont Robertine Barry alias « Françoise », sa principale référence.

Chose étrange, Albert Tessier n'inclut pas les noms des premières religieuses dans cette nomenclature « littéraire ». Il présente plutôt cette production dans une section intitulée « L'histoire à l'ombre des cloîtres », rappelant ici l'expression utilisée une vingtaine d'années plus tôt par Bellerive. Dans cette section, Tessier rapporte essentiellement des récits historiques, qu'il distingue de la littérature. Marie de l'Incarnation a droit à la première place. Tessier cite l'historien Gabriel-Louis Jaray, son contemporain, qui en faisait « l'âme de la colonie » et Bossuet (1664-1743) qui l'avait proclamée la « Thérèse de nos jours et du Canada » dans le neuvième chapitre de ses *États d'oraison*. Suivront les Marie Morin, Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, Marguerite Bourgeoys et Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène pour son « Récit de la guerre de Sept ans », contenu dans les annales des ursulines de Québec et rendu public par Adèle Cimon en 1863. C'est la première et la dernière fois que ce récit de la mère Daneau de Muy sera convoqué dans un manuel.

Dans son *Histoire de la littérature canadienne française* (1946), Berthelot Brunet consacre cinq pages à la littérature « féminine ». À partir de remarques sur l'écriture de quelques Françaises, Brunet définit sa vision de l'écriture des Canadiennes : féminine, empreinte de négligence et de « sans gêne plus grand dans l'étalage des sentiments » (119). C'est à partir de Laure Conan qui, selon Brunet, offre une littérature touchante et émouvante, que les femmes commencent à produire de véritables œuvres littéraires au Québec ; de la littérature pleine de bonté, de naturel, de grâce et d'élégance, une littérature, note-t-il, « qui n'est pas féministe pour deux sous » (121). Cette insistance rappelle les propos de Bellerive au sujet de la modestie de Laure Conan, mais également les fantômes du féminisme, agités par les historiens du début du siècle. Plus elles sont féminines, plus ces femmes sont adulées par le critique. Or, plus elles sont féminines, moins elles peuvent s'inscrire dans le canon littéraire, car c'est bien dans un chapitre à part qu'elles sont cantonnées par Brunet.

Malgré les noms recensés par Barry, Bellerive, Brunet et Tessier, le manuel de Camille Roy demeure la référence tout au long de la première moitié du XXe siècle. Si les manuels se multiplient à partir des années 1950, le canon lui ne change guère en ce qui a trait à la littérature féminine. Dans son *Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950* (1954) Auguste Viatte ouvre le territoire au-delà des frontières du Québec pour englober la littérature dite d'expression française. Or, sous le régime français, qui constitue un chapitre préliminaire, Viatte signale la correspondance de Marie de l'Incarnation et les chansons de sœur Marie-Hélène — une information reprise directement de l'article de Larue publié dans *Le foyer canadien* (1863) un siècle plus tôt et qui conserve la même ambiguïté. Un silence suit jusqu'à Laure Conan, que Viatte présente grâce à des extraits de la préface d'*Angéline de Montbrun*, rédigée par l'abbé Casgrain. Aucune mention n'est faite de Marie Morin ni des mères de Sainte-Hélène et de Saint-Ignace repérées par Bellerive vingt-cinq ans plus tôt, encore moins de Louise-Amélie Panet et de Catherine-Françoise Céloron de Blainville présentées par Robertine Barry au début du siècle.

L'*Histoire de la littérature française du Québec* (1967), publiée sous la direction de Pierre de Grandpré, semble toutefois un peu plus ouverte. Le chapitre dédié aux « pères

fondateurs » consacre quelques paragraphes aux lettres de Marie de l'Incarnation, pour leur « apport historique indéniable et la saisie particulière qu'elles offrent de la vision chrétienne du monde qui soutenait l'immense labeur de la fondatrice » (1967 : 60). Paradoxalement, Léopold Leblanc, auteur de ce chapitre, souligne toutefois que ces lettres, « rapidement rédigées, n'ont guère de valeur littéraire que leur clarté et leur logique toute classique » (61). Dans le chapitre suivant, Leblanc poursuit avec les « Premières voix du pays : 1660-1713 ». Dans le texte qui précède les extraits choisis, il rapporte — avec quelque confusion — des échanges d'épigrammes et de madrigaux de Sœur Marie-Hélène avec l'intendant Talon, sans toutefois nous éclairer sur la nature de ces écrits ni sur l'identité de cette femme²³. Sous la rubrique des « Mémoires de fondateurs et fondatrices », les *Écrits de Marguerite Bourgeoys* (1964), récemment publiés dans le cadre de procès de béatification de la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame figurent en première place.

La suite s'attache à retracer les noms des écrivains d'origine canadienne. Avec deux extraits de son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Marie Morin est la figure féminine dominante de cette section. En retrait, Leblanc ajoute le nom de Sœur Regnard Duplessis, pourtant d'origine française, pour son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, auquel il ne joint pas celui de la mère Juchereau de Saint-Ignace, co-auteure de l'ouvrage et dont le nom était utilisé par les commentateurs précédents. Si la mère Saint-Ignace est le cerveau de cette entreprise historique, des documents montrent que c'est la mère Sainte-Hélène qui a rédigé et complété *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu* après la mort de sa compagne. Ce n'est plus l'inspiratrice, mais bien celle qui a tenu la plume qui est maintenant retenue par l'histoire littéraire de la fin des années soixante, témoignage d'une transformation des perspectives en littérature. Le chapitre suivant, intitulé « Le peuple colonial occupe la rampe », offre une place enviable à Élisabeth Bégon. En plus d'une notice et de la présentation de quelques extraits de sa correspondance, elle est le seul « écrivain », tout sexe confondu, à obtenir une

²³. Il y a peut-être encore confusion entre les chansons de la mère Sainte-Hélène, rappelées par Larue et les échanges de la sœur Marie Boulié de la Nativité de l'Hôtel-Dieu de Québec avec Jean Talon et Frontenac. Le premier est intendant de 1665 au tournant du XVIII^e siècle et le second gouverneur à la même époque. Voir *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Montauban, Jérôme Légier Imprimeur, 1751, p. 236. La mère de Sainte-Hélène de l'Hôtel-Dieu de Québec n'arrivera au Canada qu'en 1703.

attention particulière dans cette section. C'est dans cet ouvrage que Mme Bégon fait officiellement son entrée dans le canon littéraire.



Figure 7
Félicité Angers
Alias Laure Conan
(1845-1924)

Dans le chapitre consacré au roman de la fin du XIXe siècle, Arsène Lauzière présente l'œuvre de Laure Conan, dans la section traçant le portrait du roman historique. Encore une fois, elle est la seule auteure retenue de cette section, qu'il présente grâce à un long extrait de son roman *Angéline de Montbrun*. Le critique affirme que Laure Conan a renouvelé le genre romanesque en inscrivant la part psychologique des personnages et en inaugurant le roman d'analyse. Sans enlever le mérite de l'œuvre, comme le feront certains critiques par la suite,

Lauzière ne manque pas d'ajouter quelques commentaires qui marqueront toutefois la postérité de la « première » écrivaine canadienne-française. Selon Lauzière, Laure

Conan s'attache probablement à dépeindre la vie intérieure de ses personnages parce qu'elle est « dénuée de charmes, vouée définitivement au célibat moins par goût que par suite d'un amour malheureux » (250). Plus loin, le critique ajoute que « c'est de la romancière même qu'Angéline tire ses émois, sa souffrance, sa longue lutte et sa soumission devant le destin » (251-252). Le caractère autobiographique de son plus important roman devient ici la faille principale de son œuvre²⁴. Les années soixante marquent une nette transformation dans le discours de la critique littéraire québécoise, mais également un net changement du statut de ces femmes du passé dans l'histoire littéraire.

²⁴ Louis Fréchette avait indiqué quelques éléments autobiographiques dans une étude publiée le 7 avril 1906 dans le *Journal de Française*. En 1920, Georges Bellerive s'empresse de nier leur impact direct sur l'œuvre en citant le commentaire de Charles ab der Halden dans ses *Nouvelles études de littérature canadienne-française*, dont l'une était consacrée à *Angéline de Montbrun*. Or, loin de partager l'opinion de ces prédécesseurs, Lauzière s'en sert pour diminuer le talent de Laure Conan.

2.4 Changement de cap : la révolution de l'histoire littéraire

Si le collectif dirigé par de Grandpré dresse la plus importante liste de noms féminins à paraître dans un manuel de littérature québécoise jusqu'à ce jour, commence aussi une dévaluation de la production littéraire féminine. Dans *La littérature canadienne-française* (1969), Gérard Tougas restreint les effectifs féminins, mais surtout critique de façon lapidaire les œuvres féminines qu'il conserve. Le premier chapitre intitulé « Les difficiles débuts » rapporte les textes écrits avant ce qu'il considère comme l'apparition de la première « véritable » littérature au Canada français. À propos de l'époque de la Nouvelle-France, Tougas explique que « cette innocente boursoufflure appartient à un honorable passé » (7) et que « les écrivains de la période française sont le cordon ombilical qui relie la littérature du Canada à la grande tradition française » (8). Dans sa métaphore biologique du développement de l'histoire littéraire québécoise, — sans doute inspiré des travaux de Ferdinand de Brunetière²⁵ — pour Tougas, ce lien essentiel devient rapidement un ombilic sans importance. Touchant ensuite à l'enfance ou ce qu'il qualifie de « premiers balbutiements de la littérature canadienne-française », il explique que « [l]a production littéraire qui s'étend de 1764 à 1830 est toute contenue dans les journaux de l'époque. Elle est fort curieuse et instructive pour l'historien de la littérature canadienne à ses débuts ». Laconique, Tougas conclut : « De ces écrits, aucun ne mérite de survivre » (9). Dans cet ouvrage, seule Marie de l'Incarnation — qui est pourtant d'origine française — obtient une place dans le corpus des écrivaines avant le tournant du XXe siècle. Aucune mention n'est faite des autres religieuses recensées dans les manuels antérieurs, ni de la correspondance d'Élisabeth Bégon pourtant incontournable dans le manuel de De Grandpré. Quant à Laure Conan, elle reçoit ce commentaire acerbe de la part du critique :

Les romans historiques de Laure Conan méritent par la sincérité de ton qui les caractérise, une place très honorable dans le parc d'oubli de la littérature canadienne-française. Au fond cette femme qui concevait le roman comme une forme d'apostolat ne pouvait écrire que des catéchèses (67).

²⁵ Au sujet de la conception évolutive de l'histoire littéraire de Fernand Brunetière voir Jean-Marie Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989.

Ce genre de remarque témoigne d'un travail d'éradication entrepris par l'historiographie laïque dans les années soixante, à l'égard des femmes et de leur image de gardienne du foyer et de la foi. Une fois que ce monument perd de son actualité, au fil des transformations consécutives de la société, qu'il ne fait plus sens pour l'avenir, il disparaît et se transforme en folklore. Laure Conan, comme nombre de femmes des époques antérieures au XXe siècle, deviendra une sorte de bouc émissaire, représentante ici d'une littérature purement cléricale et donc non littéraire.

2.5 De l'histoire de la littérature à l'histoire littéraire

Malgré la multiplication des travaux fournis par la critique au féminin dans les années soixante-dix et quatre-vingts, les stéréotypes mettent du temps à disparaître. On observe toutefois l'ébauche d'un changement de perspective avec le projet du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* débuté en 1982. Le *DOLQ* a ceci de particulier qu'il s'intéresse à toute œuvre publiée et permet d'inclure des textes offrant une grande diversité de thématiques. Dans le cas de la littérature au féminin, on constate peu de surprise cependant. Si l'émergence de la critique au féminin permet au collectif de recourir à des commentatrices plus ouvertes aux œuvres féminines et portant un regard neuf sur les textes, il n'y a guère de révolution dans le canon littéraire féminin. On retrouve essentiellement les mêmes noms que ceux recensés dans les manuels antérieurs. Pour la période qui nous occupe, Marie de l'Incarnation, Marie Morin, Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène et Élisabeth Bégon sont retenues. Dans la deuxième mi-temps du XIXe siècle, on retrouve des œuvres de la romancière Rosanna Mullins-Leprohon, des journalistes Joséphine Marchand-Dandurand et Robertine Barry ainsi que les romans de l'incontournable Laure Conan. Or, même Laure Conan, écorchée par la critique depuis les années 60, mais qui demeure un pilier incontournable de l'histoire littéraire des femmes, est loin de voir son œuvre réhabilitée. À propos d'*Angéline de Montbrun*, le roman le plus célèbre de la première « écrivaine » québécoise, Roger Le Moine explique :

Laure Conan s'est adonnée à l'écriture afin de revivre ses amours avec Pierre-Alexis Tremblay, mais tout en transformant la réalité de telle façon que le lecteur ne puisse la découvrir à travers la fiction. En somme elle a essayé de se livrer mais sans se trahir. Ce double jeu présente des périls qu'elle n'a pas toujours su éviter. D'où tant de passages mal structurés, obscurs, que seule une bonne connaissance de la vie de l'auteur et de son œuvre permet d'expliquer (1978, t. 1 : 29).

Si elle revit ses amours et les transforme en fiction grâce à l'écriture de ce roman, on aurait sans doute été porté à croire que ses œuvres historiques allaient offrir une écriture à la hauteur des aspirations du critique. Or, selon Le Moine :

[E]lle continue de mettre l'accent sur les personnages – comme si elle écrivait un autre roman psychologique — et non sur les événements eux-mêmes. C'est que, fidèle à ses souvenirs, elle veut revivre une nouvelle fois ses amours. Son œuvre n'a jamais eu d'autre raison d'être (1978, t. 1 : 13).

La première écrivaine québécoise fait difficilement le poids face à une telle manœuvre. Les manuels qui sont publiés par la suite reprennent tous, avec plus ou moins d'emphase, ce genre de commentaires, insistant sur le caractère autobiographique de son œuvre, voire du témoignage, au détriment de la littérarité et de l'originalité de ce roman.

Dans les années quatre-vingt-dix, rien ne change vraiment concernant la présence des femmes dans l'histoire littéraire dans *L'Anthologie de la littérature québécoise* (1994) de Gilles Marcotte et de Léopold Leblanc. Cet ouvrage présente l'évolution de la littérature québécoise en deux temps : un premier volume est dédié aux *Écrits de la Nouvelle-France (1534-1760)* et un second à *La patrie littéraire (1760-1895)*. Ces deux parties sont en elles-mêmes représentatives de l'image véhiculée par la critique littéraire sur la formation de la sphère littéraire québécoise, scindée ici par la Conquête. Dans le cas de la production féminine, la perspective reste en tous points semblable à celle qui avait été présentée par les manuels de littérature antérieurs. Le premier tome offre des extraits de textes de Marie de l'Incarnation, de Marie Morin, de Marguerite Bourgeoys, de Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène et d'Élisabeth Robergt de la Morandière-Bégon. La seule surprise importante est l'apparition de Marie-Joseph Legardeur de Repentigny pour son *Récit du siège de Québec en 1759*, dont Bellerive avait déjà mentionné l'existence en l'attribuant à la mère Saint-Ignace. Le second volume (1760-1895) ne convoque que Laure Conan avec des extraits

d'*Angéline de Montbrun*. L'appareil critique, si ténu soit-il dans une œuvre de nature anthologique, renferme les mêmes préjugés que ceux qui étaient véhiculés dans les manuels traditionnels. La Nouvelle-France est un réservoir d'héroïnes mystiques dont les écrits sont de vibrants témoignages d'une époque héroïque. Quant au roman *Angéline de Montbrun* de Laure Conan, il ne semble pas être en voie de réhabilitation. Il constitue selon les auteurs « l'histoire d'un drame personnel que Laure Conan, écrivain, se plairait à revivre de façon compensatoire dans ses écrits romanesques » (677).

Cette vision de l'œuvre de Laure Conan ne change guère pour les auteurs de manuels scolaires de littérature, et ce malgré les nombreux travaux réalisés par la critique au féminin ces dernières années sur l'œuvre de la « première » écrivaine québécoise. Les auteurs du manuel *Littérature québécoise. Des origines à nos jours. Textes et méthodes* (1996) décrivent cette fois sans ambages les relais biographiques utilisés par la première écrivaine de l'histoire littéraire québécoise :

Lorsque Laure Conan rencontre le député Pierre-Alexis Tremblay, elle en tombe éperdument amoureuse. Leur rupture en 1867 constituera le drame de sa vie. Son œuvre autobiographique, *Angéline de Montbrun*, en sera empreinte, dévoilant un amour inavouable. Protégée par son pseudonyme, l'auteure y exprime en fait ses propres frustrations (Weinmann et al., 1996 : 68).

On peut sans doute y voir un moyen de susciter l'attention des étudiants du collégial pour une œuvre qui avec ses cent ans bien sonnés dégage une petite odeur de remugle. Dans les manuels récents, si quelques auteures reçoivent un bon accueil, elles sont généralement nées au XXe siècle, les années soixante étant souvent pour les historiens de la littérature une sorte de *tabula rasa*. La multiplication des auteurs et des œuvres, la définition plus circonscrite du littéraire et la recherche d'une modernité littéraire ont créé une scission dans l'histoire de la littérature québécoise. L'apparition massive d'écrivaines dans les années soixante et soixante-dix a joué un rôle similaire dans le désintérêt pour les femmes ayant écrit par le passé. Nous reviendrons sur cet aspect un peu plus loin.

3. Des mythes récurrents : les modèles de l'écrivaine

Au bout du compte, que reste-t-il de ces histoires littéraires pour la période qui va de la fondation de la Nouvelle-France au tournant du siècle dernier ? Les écrivaines retenues par l'histoire littéraire sont peu nombreuses. Seules Marie de l'Incarnation et Laure Conan réussissent à traverser le temps et à s'inscrire avec plus ou moins de succès dans tous les manuels, depuis Casgrain. La première conservera le respect des historiens de la littérature, l'autre perdra des galons au fur et à mesure que l'on avancera dans la « modernité ». On note également que les femmes retenues apparaissent en trois temps. On voit d'abord des religieuses issues de l'époque héroïque de la Nouvelle-France, puis l'épistolière Élisabeth Bégon et enfin la romancière, Laure Conan à laquelle s'ajouteront parfois quelques journalistes. Il est intéressant de noter que ces femmes répondent généralement aux emblèmes du féminin privilégiés par le discours historique. C'est du moins selon ces modèles que l'on cherche à les décrire. La *Madone* reste le principal modèle de l'écrivaine retenu par l'histoire littéraire ; un modèle qui relève davantage de la mystique que du littéraire, du témoignage que de la création et qui cadre avec les enjeux messianiques proposés par les historiens jusque dans les années soixante. Quant à Élisabeth Bégon, elle s'apparente au symbole de la *Mère* vertueuse, consacrée par le discours historique. Dans sa préface, Claude de Bonnault décrivait Mme Bégon comme une sorte de double, version Nouvelle-France, de Mme de Sévigné, une autre épistolière ayant symbolisé la perfection maternelle :

Cette Mme Bégon, une fort jolie femme, était mieux encore : une créature très spirituelle et on ne peut plus attachante, d'une sensibilité exquisément raffinée, délicate à l'excès, d'une façon presque malade. Faite pour aimer et pour souffrir, elle aima et surtout elle souffrit beaucoup. [...] Certainement elle se montrait délicieuse en conversation. C'était l'avis d'un des hommes les plus intelligents de son temps, l'illustre comte de La Galissonnière (1934-1935 :2).

Les épithètes choisies pour décrire l'épistolière réunissent tous les attributs de la femme d'esprit. Il ne manque que quelques philosophes transis d'admiration pour qu'elle pose avantageusement aux côtés des salonniers françaises du Grand Siècle. Dans cette description, Barrin de la Galissonnière, fin lettré et savant notoire, en tient lieu. Elle représente la femme laïque qui a su user de ses charmes et de sa plume pour se tailler modestement une place dans le monde, mais surtout qui a fait de la lettre un relais d'affectivité tout maternel.

Le titre, *Lettres au cher fils*, donné à la publication de sa correspondance par Nicole Deschamps (1972 et 1994), perpétue la symbolique de la *Mère* aimante et protectrice et rappelle la dynamique de la correspondance de Mme de Sévigné adressée à sa fille.

En revanche, l'ambiguïté des commentaires portant sur l'œuvre de Laure Conan montre combien les deux mythes fondamentaux de la Canadienne — la *Madone* et la *Mère* — ont influencé la reconnaissance historique des femmes de lettres et de leurs œuvres. Félicité Angers apparaît comme la femme de l'exception à la fin du XIXe siècle. Non seulement assume-t-elle, pour la première fois dans l'histoire, la profession d'écrivain, statut que lui pardonnait le lectorat grâce à sa modestie (Bellerive, 1920), mais elle n'est ni *Madone* — comme les premières religieuses — ni *Mère* — comme Mme Bégon. Elle n'est pas *Muse* non plus puisqu'elle s'assume pleinement comme écrivaine. Elle n'est pas davantage *Égérie* puisqu'elle mène tout de même une vie plutôt recluse et dans ce cas, elle n'est pas non plus *Pasionaria*. Sa vie d'ascète, son célibat et les amours difficiles qu'elle met en scène dans ses romans l'éloignent totalement de ces emblèmes du féminin. Inclassable, elle sera vite déclassée par la critique littéraire traditionnelle pour devenir la légendaire vieille fille incapable d'assumer une quelconque part de sa féminité. Elle s'inscrit à l'écart des emblèmes féminins et son écriture originale se démarque à plusieurs égards de la conception du littéraire à l'époque où elle apparaît²⁶. Ces deux éléments ont sans doute joué dans la réticence de certains historiens de la littérature à lire positivement son œuvre.

En effet, comme Janine Boynard-Frot l'avait remarqué au sujet de la présence des écrivaines du XXe siècle dans les manuels d'histoire littéraire québécois, les auteures retenues sont avant tout des femmes. C'est par le recours aux caractéristiques féminines de l'auteure que l'écriture se conçoit et peut-être décrite (152). D'ailleurs, le terme « écrivaine » n'est admis que depuis les années soixante au Québec. En France, on parle encore de

²⁶ La fin du XIXe siècle est marquée par le roman historique et la poésie. Le roman psychologique est une nouveauté en littérature québécoise au tournant du XXe siècle.

« femme auteur », de « femme écrivain »²⁷. Ces termes montrent combien le langage est inapproprié pour donner sens à l'autorité littéraire féminine. Pour une femme, le passage au statut d'écrivain provoque une rupture avec les caractéristiques symboliques du féminin et ses emblèmes. Les femmes qui se consacrent à l'écriture semblent s'écarter du rôle féminin pour entrer dans l'univers masculin et devenir des transfuges. En réponse à ce changement symbolique, à cette virilité usurpée, les critiques s'efforcent de rétablir l'équilibre en réintégrant les femmes dans leur rôle, c'est-à-dire en insistant sur la « féminité » de leurs œuvres. Les « bluettes » et les « jolis articles » produits par les femmes sont symptomatiques d'un préjugé profond et du désarroi de la critique littéraire québécoise face à l'écriture au féminin.

3.1 Le portrait de la femme auteur

Cette perspective n'est pas propre aux historiens de la littérature québécoise. Au XVIIIe siècle, Diderot expliquait que « Quand on écrit sur les femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel et jeter sur la ligne la poussière des ailes du papillon ». En fait, il ne s'agit pas de rendre compte, mais de marier le style du critique à l'imaginaire de la féminité. En littérature, Sainte-Beuve a décrit le portrait de la femme auteure comme un genre qui échappait à la critique littéraire : « Il s'agit seulement ici d'aimer, de compatir, de produire quelques pages légères. Il y faut un tour de main particulier, qui exige la retouche, l'estompe, impose le pastel, embue les contours » (1852). On est donc moins captivé par la singularité de l'œuvre que par la construction d'un portrait tout en dentelle qui masque la femme réelle au profit d'un idéal. Comme le notait Micheline Dumont, l'utilisation de l'emblématique féminité, qui implique que l'on traite les femmes avec respect, devient en effet une manière de tenir les femmes en respect (2001 : 56).

²⁷ Le terme écrivaine sonne mal aux oreilles des Français qui y voient « l'écriture vaine » sans toutefois y percevoir « l'écrit vain ». Certaines chercheuses parlent d'autrices, mais on accueille encore ce néologisme récent, mais aussi présent dans les écrits de femmes du XVIIe siècle, sourire en coin. Voir Louise L. Larivière, *Pourquoi en finir avec la féminisation linguistique ou À la recherche des mots perdus*, Montréal, Boréal, 2000.

Dans son analyse des manuels de littérature française, Chantale Théry (1981) observe que, dans la loupe des historiens de la littérature, l'écriture des femmes n'est jamais un acte de création au sens artistique du terme. Règle générale, les femmes auteures sont associées à trois types d'écritures qui ont peu de liens avec la véritable création littéraire : une écriture alimentaire — gagne-pain honnête pour des femmes abandonnées à elles-mêmes —, une écriture pulsionnelle — passe-temps qui s'allie à l'aspect thérapeutique de l'écriture pour des femmes émotives à l'excès — et finalement une écriture de témoignage — bassin dans lequel apparaissent les autobiographies, les mémoires et les correspondances. On peut associer le premier type d'écriture à la pratique scripturaire de la plupart des journalistes du tournant du siècle, on retrouve le second type en filigrane dans les commentaires portant sur l'œuvre de Laure Conan et le troisième correspond à l'écriture de la majorité des religieuses du Régime français et à la correspondance d'Élisabeth Bégon.

En dépit de la condescendance observée dans les discours des critiques littéraires à l'égard des écrivaines, les œuvres qui mériteront leurs éloges et une place dans le panthéon littéraire québécois seront commentées selon une rhétorique bien particulière. On les accepte parce qu'elles respectent les limites de la sphère féminine, mais si elles les dépassent en s'adonnant à des genres canoniques l'écriture devient le fruit de la virilité de l'intelligence. Ces œuvres sont donc des exceptions réalisées par des femmes qui sortent des rangs²⁸. Ces deux perspectives rappellent la séparation nette des sphères du masculin et du féminin. Elles rappellent également combien les femmes ont dû travailler d'arrache pied pour répondre de leur féminité ou au contraire transgresser leur identité sociale, pour accéder à la reconnaissance des pairs (pères) littéraires. Dans les deux cas, elles perdent toujours quelque chose de leur propre identité.

Comme nous le verrons, les femmes des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles ne sont pas dupes des contraintes qui entravent leur reconnaissance comme femme d'esprit, mais surtout comme femme de lettres. Si les encyclopédistes ont vu la différence des sexes comme une

²⁸ Elle s'intéresse à la représentation des écrivaines du XXe siècle. Ce choix n'est toutefois pas justifié. Il semble aller de soi comme pour la majorité des critiques.

égalité dans la différence, certaines femmes ont bien compris les enjeux que cette division implique dans leur développement et leur accès au savoir (Spielvogel, 2000). La problématique relation de la femme à l'autorité littéraire a été analysée par Christine Planté dans son essai intitulé *La petite sœur de Balzac* (1989). Selon Planté, la relation des femmes à la littérature est difficile et infiniment porteuse de contradictions, en raison du dédoublement des valeurs sociales. D'un côté, une définition du littéraire s'associant aux caractéristiques masculines et à laquelle les femmes doivent se conformer pour être reconnues comme écrivains, de l'autre, une définition du féminin dont elles doivent respecter les limites pour se conserver l'estime. Devenir auteure a donc représenté un dilemme identitaire pour la plupart des femmes. Comme l'indique Patricia Smart, qui a aussi examiné cette dichotomie :

Devenir auteur — comme le suggère l'étymologie du mot — signifie accéder à l'autorité ; et dans une tradition où celle-ci est réservée aux pères, il ne peut s'agir de la même expérience pour l'homme et pour la femme — ces voleuses de langues — constitue par définition même un acte subversif dans la Maison du Père (1989 : 23).

En raison de cette nécessaire autorité, qu'implique l'accession à l'écriture, les femmes ont eu du mal à se faire reconnaître. Qu'elles s'intéressent aux sciences, aux arts, à la politique ou à la littérature, les femmes devaient éviter de paraître en public, éviter de faire étalage de leurs connaissances et par la même occasion de se mesurer aux hommes. Les remarques du poète romain Juvénal sur l'esprit des femmes ont longtemps marqué la représentation de l'autorité féminine, notamment en littérature :

Puisse la femme qui partage ta couche n'avoir pas de style à elle, ne pas décocher en phrases arrondies l'enthymème tortueux, ignorer quelque chose en histoire et ne pas comprendre tout ce qu'elle lit. J'abhorre une femme qui reprend et déroule sans cesse la Méthode de Palæmon, sans manquer jamais aux règles du langage : qui, férue d'érudition, me cite des vers que je ne connais pas, et qui relève chez une amie ignorante des fautes auxquelles des hommes ne feraient pas attention. Je veux qu'un mari puisse se permettre de lâcher un solécisme (*Satires*, livre VI).

C'est ainsi que pour préserver leur impunité, les femmes se sont cachées derrière un pseudonyme, ont agi à titre d'amateurs ou ont feint l'ignorance. Celles qui ont franchi le seuil de l'espace public en faisant imprimer leurs œuvres, non sans difficulté, se sont généralement retrouvées à l'arrière-scène de l'histoire littéraire. Cet effacement des femmes est mu par les courants idéologiques qui traversent ces époques et les jeux de coulisses de l'institution qui,

par un effet pernicieux de cette égalité dans la différence, refusait de placer œuvres féminines et œuvres masculines sur un pied d'égalité.

4. L'histoire à l'aube du discours féministe : la nouvelle histoire et les marges

Dans les années soixante, en même temps que le Québec s'éveille à la modernité, les historiens s'ouvrent à des pratiques historiographiques nouvelles. L'influence du marxisme a suscité un intérêt pour les grands problèmes socio-économiques puis, a permis de diriger les recherches vers l'histoire de groupes généralement laissés à l'écart de l'histoire, notamment en tenant compte de l'influence des classes sociales. Tout en ouvrant de nouveaux champs d'investigation, ce qui est désormais convenu d'appeler la « nouvelle histoire » permettait de questionner le discours historique dans ses fondements épistémologiques. Comme l'indique Alain Corbin :

L'historien a longtemps été considéré comme une sorte de narrateur omniscient en quête de vérité et d'absolu. L'historien tente de reconstituer la hiérarchie des intérêts des gens vivant à une période donnée. Il est une autre spécificité du travail sur le passé : celle de repérer ces « configurations du silence » dont parlait Michel Foucault, les effacements des masses dormantes, voire ces pans entiers d'histoire qui, pour on ne sait quelle raison, ont soudainement basculé dans l'oubli. Ce faisant, on évite un autre risque : celui d'une histoire tautologique consistant à projeter les préoccupations actuelles sur le passé. [...] Faire la biographie des gens ordinaires qui n'ont pas laissé de trace et qui n'avaient pas l'intention d'en laisser, en un mot : faire l'histoire des gens sans histoire me semble un défi pour l'historien (1997 : 3).

La prise en compte de ces configurations du silence, suscitée par la nouvelle histoire, ne peut que rappeler en écho la prise en compte de la moitié silencieuse féminine par l'histoire « féministe ». La nouvelle histoire et l'histoire des femmes se sont mutuellement influencées dans la révision de la conception du discours historique. En le questionnant, en montrant du doigt ses lacunes et en scrutant les idéologies qui l'ont nourri pendant de nombreux siècles, les historiennes des femmes ont transformé la vision de l'histoire comme science objective et défini de nouveaux paramètres pour interroger les discours traitant de la femme. Mais contrairement à ce qu'indique Corbin, l'histoire n'est pas aussi détachée du présent qu'elle l'a longtemps laissé croire. Si les historiens ont commencé à s'intéresser à ces configurations

du silence, c'est sans doute parce que la société elle-même donnait désormais la parole à divers groupes dont l'historiographie n'avait pas tenu compte.

Par exemple, au début du siècle, l'entrée des femmes dans les universités et leur accès à la profession historique joua un rôle important dans le développement de l'histoire des femmes au XXe siècle. Comme le note Cécile Dauphin :

Comme il arrive souvent, les nouveaux champs de recherche se constituent à partir des interrogations que suscite le présent. Ainsi, des femmes en lutte ont-elles contribué à développer la curiosité pour leur passé collectif, ayant pris conscience que les silences de l'histoire étaient une forme de perte d'identité. Étroitement liée au mouvement des suffragettes, l'histoire du féminisme se penche naturellement sur un passé d'ostracisme de la vie publique, sur une histoire amnésiée par des archives écrites et constituées par des hommes sur des sociétés à prépotence masculine, à mentalité misogyne et à éviction légale des femmes (1997 : 177).

Au Québec, pour cette première cuvée d'historiennes professionnelles des années soixante-dix — il y avait désormais des historiennes —, il fallait retourner au passé pour constituer des racines, pour fonder des solidarités à travers le temps historique. La société se transforme, les femmes prennent une place de plus en plus grande et constatent avec amertume l'oppression dont elles ont été victimes, tant d'un point de vue économique, politique, juridique que social, au cours des siècles. En faisant l'histoire des femmes, ces historiennes souhaitaient clairement stimuler la mobilisation et le changement social. Il fallait identifier les barèmes sexistes sous lesquels l'éviction du sujet féminin de l'histoire s'était consolidée, afin de révéler la domination à laquelle les Canadiennes avaient été soumises au cours des siècles. Du coup, on mettait au jour les éléments répressifs à l'égard des femmes et les inégalités dans le dessein avoué de transformer la société. En analysant le passé à partir d'un nouveau présent, il était possible de modifier l'avenir.

Dans les années soixante-dix, refaire l'histoire des femmes apparaît donc comme un projet militant. Contrairement aux travaux des Canadiennes du tournant du siècle, qui s'intéressaient souvent à l'histoire individuelle de leurs aïeules²⁹, ces recherches, influencées

²⁹ Les travaux portant sur l'histoire des femmes au tournant du XXe siècle relèvent pour la plupart du genre biographique, puis de l'histoire d'institutions religieuses ou charitables.

par le marxisme, traitaient non pas des héroïnes, de femmes particulières, mais de la majorité féminine. Constatant les difficultés d'une telle démarche et partant du principe que les femmes avaient été évincées du domaine public, les historiennes féministes se mettent donc à étudier les femmes dans le cadre des catégories traditionnellement associées au féminin comme la maternité, la famille, l'éducation et le travail domestique. Si l'on tentait de découvrir les contributions oubliées des Canadiennes, ces recherches visaient essentiellement à comprendre les phénomènes d'inégalités et à revaloriser les domaines occupés majoritairement par les femmes et mis à l'écart par l'historiographie traditionnelle.

4.1 Les œillères du féminisme

Ces bilans ont permis de prendre conscience du sort peu enviable fait aux femmes dans l'historiographie, de comprendre les mécanismes de cette exclusion quasi systématique de la moitié de la population québécoise et d'explorer de nouvelles avenues de recherche. *A posteriori*, on peut évidemment observer les aspects positifs d'une telle lecture de l'histoire, mais en revanche, on peut également voir ses *a priori* et ses apories. En effet, en sortant de l'ombre la moitié silencieuse, le féminisme a aussi contribué à renforcer le constat voulant que les femmes aient été les grandes perdantes de la civilisation. Si les historiennes souhaitaient dénoncer l'historiographie traditionnelle qui avait bâillonné les femmes, le constat de domination qui en résultait faisait néanmoins des Canadiennes du passé des sujets passifs qui s'étaient volontairement soumis au discours patriarcal.

Dans leurs travaux théoriques, la plupart des historiennes ont refusé d'utiliser le concept de répression en recourant plutôt à celui de domination qui avait la particularité d'ouvrir le discours aux interrelations entre le féminin et le masculin. Or, malgré cette précaution épistémologique (voir Micheline Dumont, 2001), la plupart des travaux en histoire des femmes qui refusent le concept de répression en arrivent toutefois à des résultats qui inhibent la possibilité de constituer une véritable histoire des femmes et d'interroger les interrelations entre le féminin et le masculin. On constate déjà ce glissement dans le recueil

de Marie Lavigne et Yolande Pinard intitulé *Les femmes dans la société québécoise* (1977). Ce recueil fait figure de pionnier dans la réflexion historique sur les femmes du Québec. Comme les deux historiennes le soulignent, les Québécoises n'étaient pas totalement absentes des manuels d'histoire :

Elles y figuraient cependant d'une manière telle qu'il s'avérait impossible de reconstituer leur expérience historique en tant que groupe social opprimé. La vision sexiste que la société québécoise s'est donnée de son passé a ainsi relégué ses femmes parmi les sans histoire. Mais en donnant à celles-ci comme seules ancêtres des vierges héroïques, des religieuses mystiques et des mères comme il ne s'en fait plus, cette histoire cautionnait et consacrait leur oppression réelle (1977 : 5, Je souligne).

Le collectif critique efficacement les modèles mythifiés de la Canadienne et observe bien qu'en dehors des héroïnes et des emblèmes — ce que Micheline Dumont appelle les « femmes-alibis » qui « laissent croire que tout est possible alors que rien n'est changé » (2001 : 43) —, les femmes sont absentes de l'historiographie. Or, ce qui attire notre attention, c'est le biais par lequel elles entendent retracer l'histoire des femmes du passé, cette collectivité qu'elles perçoivent comme un groupe homogène et « opprimé ».

Prise dans les filets d'un passé d'ostracisme dont elles cherchaient à se défaire, les historiennes ont également été influencées par le nouvel élan révisionniste de l'histoire. Les recherches en histoire des femmes se sont particulièrement concentrées sur le XXe siècle, sur les conditions d'existence des femmes et sur leurs luttes pour l'accès à l'égalité. Les Canadiennes des siècles antérieurs sont restées la part infime des recherches. Le sentiment de poser un pied mal assuré sur un continent trop vaste et le manque de matériel archivistique sont les premiers mobiles de cette délimitation. Remonter à une époque où la documentation demeure lacunaire soulève des contraintes de taille pour l'historienne aux visées collectivistes des années soixante-dix et quatre-vingts, d'autant plus que les archives conservées sont souvent rattachées à des sujets individuels — l'histoire s'était surtout concentrée sur les héros et les héroïnes — et à l'élite. Selon de telles sources, seules les exceptions seraient mises à l'avant scène et dans la pensée féministe des années soixante-dix, — teintée par le marxisme — ces informations émanaient d'un discours monopolisé par les classes au pouvoir. Or, les femmes dont on voulait faire l'histoire étaient celles qui n'avaient pas eu le pouvoir ou plutôt celles qui d'arrache-pied avaient lutté pour obtenir la part de

pouvoir qui leur revenait. Ces femmes ne pouvaient que faire partie de la modernité, une modernité née avec le mouvement féministe.

En outre, le courant révisionniste établissait la Révolution tranquille comme un tournant décisif dans l'évolution de la société québécoise. Ce « début d'un temps nouveau » transformait la vision que les désormais Québécois avaient d'eux-mêmes, non plus victimes, mais bien acteurs de l'histoire, participant ainsi de la modernité au même titre que les autres nations à travers le monde. Si pour plusieurs historiens révisionnistes, l'histoire québécoise commençait désormais avec les premières traces de l'entrée dans la modernité, pour les historiennes féministes, l'histoire des femmes s'amorçait véritablement avec les débuts du féminisme tel que conçu au milieu du XXe siècle³⁰. Les siècles antérieurs étaient vus comme un temps éternel, une période de stagnation pendant laquelle les femmes avaient été dominées par le patriarcat. Dans son *Plaidoyer pour une histoire des femmes* (1977), Huguette Bouchardeau témoigne de la tendance qui se dessinait alors. Selon elle, les femmes, sauf exception, n'ont pas pris conscience de leur oppression avant le XXe siècle. Par conséquent, il n'y aurait rien à dire sur ces groupes qui n'ont pas revendiqué ouvertement :

Si les femmes, en tant que groupe ne font pas intrusion dans l'histoire, n'est-ce pas qu'à l'inverse du prolétariat ouvrier, elles n'ont pas pris conscience de leur oppression ? Alors, radicalement il n'y aurait rien à dire sur les femmes. À deux types d'exception près : celles des femmes qui auraient réussi, au même titre que les hommes, à être actrices de leur propre destin, et celles de rares féministes qui, ayant pris conscience de l'oppression séculaire, auraient plus ou moins collectivement tenté d'organiser la lutte des femmes (14).

Dans cette optique, et surtout en raison des présupposés du discours féministes quant à l'absence de revendications féminines avant le XXe siècle, l'histoire des femmes nées au cours des siècles qui précèdent est tout simplement évincée. Au même moment, on l'a vu, le discours historique faisait de la religion catholique la grande responsable du retard des

³⁰ Plusieurs travaux portant sur le féminisme du tournant du siècle évincent les relais utilisés par les femmes pour s'émanciper et insistent sur les éléments témoignant de leur soumission au patriarcat. Dans son mémoire de maîtrise, *Le féminisme à Montréal au commencement du XXe siècle, 1893-1920*, (UQAM, 1976), Yolande Pinard suggère que l'attachement à la famille et le statut social des femmes ne pouvaient qu'engendrer l'échec de plusieurs des revendications de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Pour une nouvelle interprétation de l'idéologie de la FNSJB, voir Karine Hébert, « Une organisation maternaliste au Québec : la fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes », *RHAF*, vol. 52, no 3, hiver 1999, p. 315-344.

Québécois dans leur accès à la modernité. Sous la plume des historiennes féministes, le catholicisme incarnait le patriarcat tout puissant, englobant à la fois la religion, la famille, et toutes les sphères de la société où des enjeux de pouvoir s'exerçaient au détriment des femmes. En outre, l'Église avait beaucoup participé à la reconnaissance de la *Mère* de famille et de la *Madone*, ces emblèmes omniprésents qui avaient paradoxalement permis d'effacer les femmes de l'histoire et de perpétuer le patriarcat. En rejetant l'institution religieuse, on évacuait du coup ces femmes du passé qui avait contribué à la pérennité du catholicisme depuis l'époque de la Nouvelle-France — ces religieuses et ces grands-mères toutes puissantes, à la solde des institutions, qui perpétuaient la domination masculine.

Ainsi, pour plusieurs historiennes, faire l'histoire des femmes, c'était en un mot faire l'histoire du féminisme militant. Construire un nouveau récit historique dégageant la part prise par les femmes à l'histoire constitue alors un véritable défi, mais surtout un paradoxe. En partant du constat que les femmes ont été dominées jusqu'au XXe siècle, tout ce qui précédait ne pouvait jamais raconter que l'histoire des hommes qui avaient possédé le pouvoir au détriment de la moitié féminine. Ainsi, les femmes qui n'avaient pas revendiqué ouvertement au nom du féminisme avaient peu d'intérêt en dehors de leur rôle de victimes de la domination masculine. Comme le note Lori Saint-Martin : « dans la pensée féministe radicale de cette époque, la mère se trouve du côté du patriarcat. Prisonnière et geôlière, elle transmet à sa fille un héritage empoisonné que celle-ci doit rejeter pour vivre pleinement » (1999 : 80). Si les écrivaines féministes radicales rejettent la *Mère*, la *Madone* et les femmes du passé comme le montrent les matricides analysés par Lori Saint-Martin dans la fiction littéraire des années soixante-dix : « c'est pour ne pas partager son statut dévalué et sa subordination sociale et économique, pour ne pas être obligée de vivre comme elle, chargée d'entrave, dans la honte et l'épuisement du corps trop fertile. En s'éloignant de la mère, la fille croit pouvoir échapper à son destin » (79).

De façon générale, il était impensable pour le discours féministe militant que les femmes aient pris part à la société autrement qu'en étant des victimes de la domination masculine. Si elles avaient obtenu une certaine autorité, c'était fatalement en tant que

complices du pouvoir et donc des hommes qui les dominaient. En admettant que les femmes n'avaient pas accès au pouvoir tel que conçu par la société patriarcale et que les lois les considéraient comme des mineures à bien des égards, leur participation à l'histoire s'avérait donc limitée à la sphère privée, voire à la sphère de l'intimité, soumise à l'autorité masculine, celle du père, du mari, du prêtre, du patron, etc. Au reste, l'absence de contestation officielle des règles de la société patriarcale les rendait en quelque sorte complices de ce pouvoir. Si les historiennes féministes ont permis de redonner une place aux Québécoises comme membres actifs de la société, à certains égards, elles ont aussi contribué à former une image restrictive du passé des femmes.

4.2 À l'ombre du patriarcat

Les manuels, dont les femmes sont généralement absentes, ont été les premiers outils utilisés pour reconquérir l'histoire des femmes. Par conséquent, si on dénonçait le discours historique, on continuait toutefois de s'y appuyer pour reconstituer le passé des Canadiennes. En accédant à la profession historique, ces historiennes pouvaient difficilement contourner les concepts utilisés par les sciences sociales, puisque c'est selon ces critères que leurs travaux allaient accéder à la reconnaissance. Dans la mesure où l'histoire a été conçue sous l'égide du patriarcat et que les systèmes de classement et de valeur y étaient subordonnés, se baser sur ces sources revenait néanmoins à perpétuer le même. Les manuels de littérature qui tiennent compte des textes publiés, des genres canoniques et des institutions reconnues posent des problèmes similaires pour la critique au féminin. Faire l'histoire des femmes en regard de ces critères historiques ou littéraires ne peut rendre compte de l'histoire des femmes. Ils peuvent seulement offrir une perspective sur la place des femmes à l'intérieur de ces institutions dominées par le masculin, d'où la parcimonie des travaux portant sur des problématiques en marge des discours traditionnels au profit d'une dénonciation du patriarcat.

Quelques exemples permettent de saisir l'ampleur de la mainmise de ces cadres de références — incontournables, on le conçoit — sur la formulation du discours historique sur les femmes et les débats théoriques auxquels elle a donné lieu. Dans une étude sur les femmes de la Nouvelle-France, Jan Noël utilise le concept de pouvoir pour affirmer que les Canadiennes ont joui, pendant cette période, d'une certaine indépendance économique (1981). Selon Noël, grâce à la Coutume de Paris, les femmes ont pu profiter de conditions avantageuses sur le plan socio-économique. Dans une réponse incisive à cet article, Micheline Dumont rappelle que « le concept d'oppression, tout au moins pour faire l'histoire des femmes, est pourtant celui qui se révèle, à l'analyse, le moins fructueux » (1982 : 118). En effet, cette vision oblitère une part importante de la participation des femmes à l'histoire, puisque la notion de pouvoir auquel s'associe celui d'oppression devient un concept biaisé d'avance. En ce sens, Dumont suggère que renverser les positions, comme c'est le cas de cet article intitulé « Les femmes favorisées », propose une vision restrictive de l'histoire.

Si Dumont en profite pour dénoncer un certain discours révisionniste qui gagnait en popularité dans la discipline historique, il semble toutefois qu'il était alors beaucoup plus facile d'éliminer le concept d'oppression en théorie qu'en pratique. Tout en dénonçant l'utilisation de catégories patriarcales pour refléter la part prise par les femmes à l'histoire, Dumont y fait néanmoins appel. Pour une époque où le patriarcat dominait l'ensemble des règles sociales, dire que les femmes avaient connu certaines phases où elles jouissaient d'une plus grande liberté, ou étaient favorisées, incitait non seulement à formuler quelque réserve, mais dérangeait surtout la logique même du discours féministe. Ainsi, contrairement à ce qui semble être son argument principal, Dumont présente le pouvoir comme une question centrale de sa réfutation. Ce pouvoir ne peut être que masculin, mais surtout oppressif. Les exemples offerts par l'historienne laissent entrevoir que cette vision du monde demeure bien ancrée notamment par l'utilisation du terme « mâle » fortement chargé symboliquement :

Au demeurant la propriété foncière d'une veuve ne peut-être considérée comme une participation active au pouvoir économique puisque les femmes n'accèdent à la propriété que pour assumer l'intérim entre deux mâles de la famille. On ne trouve aucune femme dans les Conseils de compagnie et aucune au Conseil souverain. Même les exceptions notables,

Éléonore de Grandmaison³¹, Marie-Anne Barbel, n'accèdent pas au pouvoir administratif (120).

Malgré le fait que les femmes soient considérées, d'un point de vue légal, comme des intermédiaires successoraux, n'en sont-elles pas moins des gestionnaires ? Si elles n'accèdent pas nommément au pouvoir administratif, en sont-elles pour autant exclues ? Quels sont les rôles et responsabilités de ces femmes qui occupent les positions d'intermédiaires successoraux ? Bien sûr le concept de domination ne peut être exclu d'une telle analyse, mais son utilisation permet parfois non pas de saisir des facettes nouvelles de l'histoire des femmes, mais plutôt de décourager toute tentative d'observer les moyens selon lesquels certaines d'entre elles sont parvenues à jouer des rôles clés dans leur univers. Ce sont les institutions masculines qui servent généralement de balises à l'analyse de l'implication des femmes dans les sphères économique et politique. Si l'historienne dénonce cette pratique qui inhibe les possibilités d'analyses de l'histoire des femmes, elle s'en sert toutefois pour juger l'article de Noël et les cas présentés.

Cet enjeu sera encore déterminant dans *l'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1982). Le collectif est le premier ouvrage de synthèse d'histoire des femmes à voir le jour au Québec. Particulièrement bien documenté, il a permis des avancées spectaculaires dans cette discipline et a donné le coup d'envoi à un nombre important de recherches qui ont modifié notre perception de l'histoire des femmes. On ne peut toutefois manquer d'y observer que le discours tenu sur les femmes du passé, c'est-à-dire d'avant les premières victoires du féminisme, témoigne souvent d'un malaise. Ce discours demeure

³¹ Éléonore de Grandmaison (Clamecy, France 1621-Québec, 1692). Veuve d'Antoine Boudier sieur de Beaugard, elle épouse François Chavigny sieur de Berchereau, en 1640. L'année suivante, le couple s'établit en Nouvelle-France. Éléonore donne naissance au premier de ses six enfants peu après son arrivée. En 1645, la famille s'établit dans la seigneurie de Chavigny (Deschambault) que leur a concédée la Compagnie de la Nouvelle-France. Le 29 mars 1649, Chavigny prend possession de la pointe ouest de l'île d'Orléans et y érige une seigneurie. Devenue veuve en 1651, Éléonore loue une partie de ses terrains aux jésuites qui y établissent une centaine d'Amérindiens chrétiens. Elle se remarie le 13 août 1652 à Jacques Gourdeau sieur de Beaulieu. Quatre autres enfants viennent agrandir la famille d'Éléonore. Le 29 mai 1663, Gourdeau est assassiné et brûlé par les Iroquois sur ses terres. Éléonore se remarie pour une quatrième fois, le 15 octobre 1663, à Jacques Cailhault de La Tesserie. Ce dernier meurt en 1673 et Éléonore de Grandmaison lui survivra près de vingt ans encore, administrant ses biens et s'occupant de placer ses enfants. Voir Jean-Jacques Lefebvre, « Éléonore de Grandmaison », *DBC*, t. 1, Sainte-Foy, PUL, 1966 et Rina Auger, *Éléonore de Grandmaison, Seigneuresse en Nouvelle-France*, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pepin, 2002.

empreint d'une vision représentative d'une époque et d'une perspective qui se veut nouvelle, mais qui a encore du mal à se définir à l'intérieur des cadres traditionnels de l'historiographie et, surtout, selon le discours féministe qu'il entend soutenir.

Par exemple, la présentation du cas « Madeleine de Verchères », analysé dans la partie intitulée « Pour en finir avec Madeleine de Verchères », évoque bien le désir de tabler sur le passé, de montrer les enjeux de la présence de ces « femmes-alibis » que dénonce Dumont dans l'historiographie. Le titre accrocheur indique le point de vue qui sera adopté. L'héroïsme, un concept masculin il va sans dire, est écarté d'emblée par le collectif. Pour les historiennes, la jeune Madelon est loin d'être une exception puisque plusieurs femmes ont accompli les mêmes tours de force dans des situations similaires au XVIIIe siècle. Jusque-là, une attitude assez positive et plutôt prometteuse semble guider le collectif. Le lecteur, la lectrice surtout, anticipe l'exposé de leurs actions importantes et de leur motivation dans un contexte qu'on imagine peu favorable à ce genre de prouesse féminine. Or, le récit de Madeleine de Verchères sert plutôt de pièce à conviction pour marquer sa complicité avec le pouvoir patriarcal et par conséquent, pour dénoncer sa situation de dominée et son désir de sortir des rangs :

Force nous est de constater que l'héroïne elle-même endosse totalement une échelle de valeurs basée sur une conception masculine, militaire et élitiste du courage ; qu'elle accepte tacitement l'infériorité générale de la femme et son confinement à des fonctions dites « naturellement » féminines : qu'elle justifie surtout son héroïsme par le fait d'être sortie des cadres imposés aux femmes. Mieux, elle se contenterait, à défaut d'une pension pour elle, d'une promotion pour son frère ! De plus, on doit comprendre que, si elle a fait ces démarches, c'est qu'elle faisait partie d'une classe sociale qui avait accès à l'écriture, et par conséquent aux pensions royales (1992 (1982) : 39).

Conclusion : Madeleine de Verchères était réduite à imiter les hommes et à rejeter sa propre existence de femme pour accéder à la reconnaissance. Bien que ce phénomène soit réel, il mérite toutefois une analyse plus approfondie pour en saisir les causes et les enjeux. Ici, les commentaires de Madeleine de Verchères sont lus dans une optique où la domination du masculin sur le féminin reste le seul point de vue possible. C'est ainsi que, dans le dessein de faire réagir l'opinion publique et de justifier l'intervention féministe, on en vient à discréditer les femmes qui ont participé à l'histoire et qui ont été transformées en héroïnes par le système patriarcal, car c'est bien cette « femme-alibi » qui dérange ici, suivant le titre même de cette

section. Aucune question n'est posée à ce processus d'héroïsation, ni au discours de Madeleine de Verchères qui s'inscrit pourtant dans une forme bien particulière d'intervention pratiquée au XVIII^e siècle³². Ces femmes qui ont été un peu trop présentes dans le discours historique deviennent à la fois victimes et complices de la répression sans que l'on interroge plus avant leur expérience spécifique.

D'un côté, on dénonce le patriarcat qui n'a pas permis aux femmes de s'insérer dans les instances décisionnelles officielles, de l'autre, on dénonce les femmes qui sont parvenues à y accéder par la bande. Ce paradoxe constitue un véritable imbroglio pour qui souhaite comprendre l'histoire des femmes et a fini, malgré lui, par reconduire les femmes du passé, dans un univers homogène tout comme l'avait fait le discours historique traditionnel. L'historienne Michelle Perrot décrit cette attitude problématique comme une forme de « [m]isogynie habituelle des femmes en voie d'émancipation, qui assimilent sommairement les femmes et le féminin à l'archaïsme » (1998 : 16) répétant sans en être conscientes les préjugés mêmes du patriarcat. Les silences de l'histoire ont profondément ancré l'idée d'un silence réel des femmes : soit l'idée du silence de femmes muettes par essence (topos des historiens sur la femme modeste et effacée), soit l'idée du silence de femmes bâillonnées par la société masculine (topos du discours historique féministe). En occultant les femmes du passé « patriarcal », les historiennes croyaient sans doute offrir un nouveau destin aux femmes du présent. En effet, en dénonçant les inégalités, le féminisme a permis aux Québécoises d'accéder à des territoires qui leur étaient interdits. Cependant, comme plusieurs historiennes des femmes commencent à le signaler, cette perspective doit maintenant évoluer. Il semble que les avancées en histoire des femmes et l'évolution même des mentalités permettent maintenant de retourner au passé, d'examiner ce passé sans avoir la crainte d'y être aspirée. Il ne s'agit pas de rejeter les luttes des femmes, de minimiser ou de condamner les actions des féministes militantes des années soixante-dix et quatre-vingt. Au contraire, il

³² Si Madeleine de Verchères demande une pension et peut exprimer son héroïsme, c'est bien parce qu'elle fait partie d'une classe sociale qui a les moyens de faire instruire ses filles, mais qui possède également un pouvoir important. Pour le collectif, qui dit pouvoir semble signifier oppression d'une classe par une autre. Dans un discours visant à dénoncer l'oppression dont les femmes du passé furent victimes, le comportement de Madeleine de Verchères est rapidement associé à un discours de la domination.

s'agit plutôt de montrer leur impact sur la société en adaptant la recherche en histoire à l'évolution de la société, car évolution il y a bien eu.

4.3 De nouvelles avenues pour la recherche sur les femmes

Sur un plan théorique, les historiennes des années quatre-vingt ont bien tenté de ne pas effacer les femmes de l'Histoire. Le choix du terme « domination », pour parler de la situation des femmes, reflétait cette volonté de ne pas céder aux discours oppositionnels. À la fin de la décennie, Christine Piette et Denise Angers (1988), influencées par les travaux des Américaines, appelaient déjà la nécessité de consacrer les recherches en histoire des femmes à une troisième phase. Selon Angers et Piette, après avoir tenté d'ajouter une histoire des femmes à l'histoire des hommes et avoir choisi d'aborder des thématiques développées par l'histoire sociale et économique pour y voir leur impact sur la vie des femmes, il était désormais temps d'introduire l'histoire des femmes dans l'histoire et : « de considérer que dans toutes les grandes questions historiques, l'étude des rapports sociaux, de l'organisation sociale, des idéologies, des structures de pouvoir, etc. sont indissociables des rapports entre les hommes et les femmes » (15). Depuis les années quatre-vingt-dix, de plus en plus d'historiennes ont tenté d'interroger l'histoire, non plus en partant du constat d'oppression, mais en observant comment les femmes se sont modelées aux conditions sociales et ont composé avec la domination masculine, comment elles s'y sont adaptées ou ont tenté de la subvertir avec les moyens qui étaient à leur disposition. Chez les historiennes américaines, les débats théoriques sur l'histoire des femmes comme discipline suscitent des interrogations depuis de nombreuses années. Les questions relatives aux relations entre les sexes et plus particulièrement celles qui sont liées à la problématique du *gender* — identité sociale construite — offrent un éclairage neuf pour comprendre les conditions d'existence des femmes du passé. L'historienne américaine Joan Wallach Scott a été l'une des premières à quitter le champ pragmatique de l'historiographie pour tenter de définir une nouvelle façon d'aborder l'histoire des femmes, mais également l'histoire sociale de manière générale. Pour Scott, le genre sexué ou *gender* est « constitutif des rapports sociaux fondés sur des

différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir » (1988 : 141). En un mot, ce qui permettrait de définir l'histoire des femmes passe par le réexamen de l'histoire, par l'analyse des multiples rapports sociaux entre les sexes, qu'ils soient perçus dans un cadre symbolique, normatif ou institutionnel. Au Canada anglais, ces questionnements sont au centre des nouvelles recherches en histoire des femmes, sans doute parce que la place des Canadiennes anglaises dans l'histoire a été quelque peu différente de celles des Canadiennes françaises. L'image mythifiée de la *Mère* de famille, gardienne du foyer et de la foi existe, mais possède des résonances moins grandes dans le discours historique et la quête identitaire du Canada anglais (Green, 2001). L'emblème fondamental du féminin est celui de la « Pioneer Women » du XIX^e siècle (Thompson, 1991), plus active dans la sphère publique, ou du moins plus visible que la *Mère* de famille prolifique et soumise ou la *Madone* des historiens francophones.

Pour l'historienne Arlette Farge qui travaille l'histoire à partir de l'archive, il n'est plus question de se demander si les femmes ont eu le pouvoir, mais plutôt quelle a été la nature de ce pouvoir. Dans son article, « Pratiques et effets de l'histoire des femmes », elle remet en question la vision misérabiliste d'une approche historique féministe se concentrant sur le concept de domination, voire d'oppression :

Certains travaux avancent l'idée d'un progrès de la condition féminine au cours du temps d'autres, celle d'une permanence éternelle du statut dévalorisé. Comme si l'histoire était forcément linéaire insouciant des avancées et des reculs ; comme si le présent sortait intact d'un passé excessivement figé. Restituer l'histoire des identités culturelles, sociales, politiques des femmes, c'est éviter de la glacer dans deux images immobiles et peu conformes à la réalité : celle d'un passé révolu, ou celle d'un présent paralysé par la tradition. L'histoire est un lieu de contradictions, d'allers et retours, de chevauchements où cohérences et incohérences ont leur juste place ; ce ne peut être un lieu de pérennité (1984 : 32).

Il faut donc repenser l'histoire, ses tenants et ses aboutissants, et ainsi reformuler la question du féminin et de sa place dans l'histoire en termes nouveaux. Il n'est plus question

de reconnaître ou de mesurer l'importance de la présence des femmes, mais bien de l'analyser³³. Comme le note Cécile Dauphin :

L'histoire des femmes engagée depuis ses débuts dans un travail d'accumulation du savoir pour rendre les femmes visibles et présentes à l'histoire, avait adopté une logique de la dénonciation de la domination masculine, logique qui porte à opposer de façon binaire le public et le privé, la vie professionnelle et la vie familiale, l'extérieur et l'intérieur, le masculin et le féminin (2001 : 1)

La sphère domestique serait un espace où les femmes auraient joué un rôle de premier plan. Il faut désormais prendre en compte les enjeux de pouvoir qui se dégagent de cette mainmise sur le domestique par les femmes et la place que les hommes y ont occupée. Si la sphère privée et les domaines majoritairement occupés par les femmes peuvent être des moyens d'entrer dans leur histoire, il faut cesser de voir ces lieux comme des pis-aller pour construire l'histoire des femmes. La vision patrilinéaire de l'histoire a également évacué l'héritage que se sont légué les femmes de génération en génération. L'observation des permanences, de l'influence des mères sur les filles de leur lignée, permet de considérer les femmes comme actrices à plein titre de l'histoire. Cette spécificité ne peut être possible que par la remise en question des modes traditionnels de constitution des corpus — le retour perpétuel aux manuels —, des typologies adoptées — genres canoniques —, des références choisies — les commentaires des historiens et des critiques — qui dépendent invariablement des moules masculins dit universels.

De ces changements de points de vue sont nées des analyses qui utilisent, en interaction, les grandes catégories de l'analyse historique, plutôt que d'en voir une seule facette. Par exemple : la sphère publique ne va plus sans la sphère privée, le travail salarié sans le travail domestique, l'économie de marché sans l'économie familiale. Cette nouvelle approche permet de saisir plus finement l'expérience féminine, mais également l'expérience historique générale en montrant ces paradoxes plutôt qu'en adoptant des formules binaires qui demeurent stériles. Elle permet également de mettre l'accent sur la notion de *gender* en

³³ Au sortir des années quatre-vingt, est apparue en histoire des femmes, une multiplication des approches, des théories et des disciplines, mais également une analyse critique des grands paradigmes de l'histoire. Denise Angers et Christine Piette, « Critique féministe et histoire ». Roberta Mura (dir. publ.) *Les cahiers de recherche du GREMF*, Université Laval, vol. 1, cahier 19, 1988, p. 7-21.

soulignant le caractère culturel et historique des déterminants de la différence des sexes. Comme le souligne Scott : « Poser le genre en termes de relations sociales centrales modifie le sens et la compréhension de l'histoire » (1988 : 125-153). Ces études poussent la recherche historique à s'intéresser aux rapports de pouvoir qui les fondent. La question du *gender* apparaît, désormais, au centre des analyses du politique, de la sexualité, de la famille, des classes sociales, dans diverses sphères qui mettent en jeu les relations entre les individus. Dans un domaine comme la littérature, où la représentation est au centre même des analyses, la question du *gender* semble manifestement éclairante.

4.4 La sphère des possibles : le privé

Observer ce que les femmes réelles ont raconté de leur propre expérience permet de mieux comprendre l'histoire et de réviser certains *a priori*. Il ne s'agit pas ici d'affirmer que les Canadiennes du passé étaient affranchies du modèle patriarcal, mais de voir dans le passage à l'écriture, mais aussi la tenue d'un commerce ou l'implication politique, des façons de s'intégrer à la société qui échappent souvent au regard de l'historien et de l'historienne. C'est la dynamique même de la sphère privée et ses liens avec l'espace public qui doit être analysé plutôt que sa marginalité. Si ces questions commencent à susciter des travaux en histoire des femmes, il semble qu'en histoire littéraire cette avenue soit également prometteuse. Mona Ozouf a bien souligné que les témoignages du privé, généralement négligés par l'historiographie, ont autant de mérite que les discours de l'histoire officielle :

Car s'il paraît raisonnable de ne pas croire les témoins sur parole, de supposer qu'ils ne détiennent pas toujours la vérité de leurs vies et d'interroger leur lucidité, il paraît déraisonnable, en revanche de leur refuser en l'accordant généreusement aux plus médiocres de leurs interprètes (1995 : 10).

Les Canadiennes qui, au tournant du XXe siècle, ont tenté de retracer l'histoire des femmes avaient déjà saisi l'importance de ces corpus intimes. Dans le rapport présenté à l'exposition universelle de 1900, Robertine Barry mentionne quelques correspondances féminines manuscrites. Elle indique qu'elle regrette que l'on ne publie pas ces lettres après le décès de leur auteure, montrant par là qu'elle comprend les dangers inhérents à leur divulgation pour

la réputation de ces femmes, mais aussi l'intérêt que ces écrits du quotidien présentent pour l'histoire des femmes et l'histoire de la littérature au féminin : « Il s'écrivait autrefois des lettres charmantes dont on se disputait la lecture [...]. Il nous est permis de regretter que ces effusions épistolaires n'aient point été imprimées après la mort de leurs auteurs ; elles seraient demeurées pour nous un enseignement utile autant qu'une lecture agréable » (210).

À la même époque, Henriette Dessaulles signe une chronique dans laquelle elle introduit le souvenir de l'écriture épistolaire produite par les femmes des générations qui l'ont précédée :

Figurez-vous une longue malle étroite et basse, couverte de peau de bête non épilée mais bien usée ; elle a de vieilles serrures solides et une clef énorme qui fait rêver de trésors difficiles à garder.

Et ce sont des trésors, en effet, ces vieilles lettres jaunies dont un grand nombre sont centenaires. Et il y en a de ces lettres, le vieux coffre en est rempli ! Lettres d'amis, de parents, voire même de bons serviteurs qui écrivent à la maîtresse au cours d'une absence. Ces dernières ne sont pas les moins curieuses ; écrites d'après le son, les mots s'enfilent les uns aux autres ; il faut lire vite, vite : si on arrête pour respirer, c'est fini, on ne s'y retrouve plus, on a perdu la centaine.

Il y a d'amusantes lettres de vieilles demoiselles dont la mission semble être de tenir la famille au courant des nouvelles, et les familles sont grandes, les naissances nombreuses, les mariages aussi, et les plumes s'effilent et écrivent en une grande écriture difficile à lire, parce que les s imitent les f, que c'est du vieux français, et qu'on a tant à dire qu'il faut se hâter afin de ne pas manquer l'occasion (cité dans Parizeau, 1976 : 66-67).

Ces vieilles malles, que la plupart d'entre nous ont conservées dans leurs souvenirs, qu'elles soient réelles ou fantasmées, ont pourtant rarement été déverrouillées par les historiens et les historiennes. Un peu comme si la clé en avait été perdue à jamais. Elles font partie d'un imaginaire collectif, mais leur réalité est souvent négligée. Un peu comme si la nature privée de ce fantasme écartait toute prise sur le réel et réduisait l'écriture des femmes à un folklore.

Lorsque dans les années quarante, Albert Tessier évoque la correspondance d'Élisabeth Bégon, il met en évidence la question de l'écriture épistolaire au féminin et l'importance de cette pratique pour les Canadiennes : « Si nous pouvions retracer les lettres des belles dames dont elle nous entretient, écrit-il, il serait possible d'étaler une liste imposante de femmes de lettres, qu'un sens méritoire de la modestie tenait dans l'ombre. » (1946 : 153). L'idée est séduisante et rappelle les intentions de Robertine Barry, dont il

s'inspire d'ailleurs. Or, l'écriture épistolaire est considérée par Tessier comme une activité parallèle qui permettrait avant tout de juger des qualités féminines. Les qualités littéraires de ces correspondances ne sont même pas effleurées par le clerc historien. La modestie enseignée dans les couvents qui, selon Barry, entravait la circulation des œuvres féminines, est considérée ici comme une qualité exceptionnelle. Loin d'empêcher les femmes de faire de la littérature, elle leur permet, selon Tessier, d'agir plus fortement sur les esprits : « La femme, plus subtile, plus délicate et plus impressionnable que l'homme, exerce sur l'ensemble de la vie humaine une influence qu'il ne faut pas mesurer d'après la force et le nombre de ses œuvres extérieures » (152). Ainsi, ces correspondances ne sont pas interrogées au-delà du souvenir qu'elles raniment, celui de la mère gardienne des liens familiaux et de la foi.

5. Le paradoxe d'un genre

Si la correspondance est devenue un champ d'investigation important en Europe, quelques chercheurs se sont penchés sur la littérature épistolaire québécoise par le biais d'études sur l'écriture intime ou personnelle. Ces études sont notamment revenues à la mode au début des années quatre-vingt avec la popularité des travaux de Philippe Lejeune (1975 et 1980). Au Québec, les travaux portant sur l'écriture personnelle font toutefois une mince place au genre épistolaire. Dans son étude sur *La littérature intime du Québec* (1983), Françoise Van Roey-Roux indique les raisons de cette absence dans son ouvrage.

[P]uisque l'intérêt majeur d'une correspondance est d'éclairer le lecteur qui n'est plus le destinataire — sur la personnalité de l'auteur, les seules correspondances dignes d'être éditées, à de rares exceptions près, sont celles d'hommes connus : écrivains, politiciens, artistes et autres (1983 : 209).

Après avoir noté que l'étude de la correspondance comme genre restait à faire — ce qui était vrai à l'époque où cet ouvrage a été publié et qui le demeure encore dans le cas du Québec —, Françoise Van Roey-Roux confond la France et la Nouvelle-France, le XVII^e siècle et la fin du XIX^e siècle comme si tous ces éléments faisaient partie d'un tout homogène. Pour elle : « [l]a société québécoise n'a jamais connu l'équivalent des salons fréquentés par Mme

de Sévigné ou ses correspondants. Il s'ensuit que la correspondance à caractère littéraire est pratiquement inexistante » (193). Elle conclut alors que « [b]ien peu de gens écrivent des lettres valant la peine d'être lues pour elles-mêmes » (193) avant le XXe siècle, jetant du revers de la main un nombre important de documents dont la correspondance d'Élisabeth Bégon qui est pourtant l'un des trois modèles féminins les plus marquants de l'histoire littéraire québécoise pour la période qui précède la consécration de Laure Conan. Il est bien sûr difficile de négliger l'influence des pratiques européennes sur la pratique épistolaire québécoise, mais cette sorte de translittération, qui permet l'évacuation rapide de la question de l'épistolarité des corpus québécois, semble trop commode et trop fréquente pour ne pas soupçonner le lieu commun ou la présence d'un certain complexe d'infériorité propre à l'historiographie littéraire québécoise. D'ailleurs, que connaît-on de ces salons européens et que sait-on des pratiques associatives qui avaient cours au Canada à la même période ? Encore bien peu de choses finalement.

La contradiction la plus déterminante apparaît toutefois dans la négation de la nature même du genre analysé. Cette étude parle en effet de textes intimes publiés. Mais qui dit intime ne dit pas nécessairement publication. Les textes intimes sont généralement à l'état de manuscrit avant que des descendants ou des chercheurs décident de leur donner une seconde vie en les rendant publics, à moins que l'auteur n'ait consenti de son vivant à la publication³⁴. C'est à n'en pas douter ce qui fit tout le charme de la correspondance de Mme de Sévigné pour les taxinomistes de la lettre au XVIIe siècle. Mais sans son cousin Rabutin, personne n'aurait eu connaissance de cette correspondance qui a par la suite marqué toute l'évolution du genre épistolaire, voire de la littérature française. La notion de découverte, de secret dévoilé, confère à l'écriture intime une part importante de sa valeur et de sa spécificité. Dans cet esprit, qui est plus partagé qu'on ne le croit, touchées de discrédit avant même d'avoir pu sortir de l'ombre, les correspondances québécoises — et surtout féminines —, sont vouées, comme la littérature de la même époque, à incarner la faiblesse intellectuelle d'une nation, la copie maladroite et insignifiante d'une littérature modèle. Les femmes, pour qui la publication reste souvent inaccessible, n'accéderont, pour ainsi dire, jamais à la

³⁴ Et, dans ce cas, le caractère intime de l'œuvre est bien souvent remis en question.

reconnaissance, même dans le domaine des écrits intimes qui est pourtant reconnu comme un bastion féminin.

Après la thèse de Françoise Van Roey Roux, Yvan Lamonde consacrait une étude d'ensemble à la production personnelle québécoise avec *Je me souviens : la littérature personnelle au Québec (1860-1980)* (1983). Ce recensement colossal écarte complètement la correspondance pour des raisons bien différentes toutefois de celles apportées par Van Roey Roux. Lamonde exclut volontairement la lettre parce que : « Les correspondances personnelles à peu près innombrables et le plus souvent manuscrites, d'ampleur et de qualité différente [...] semblent relever d'une étude spécifique ne serait-ce que pour les particularités du genre épistolaire » (18). Ici, le chercheur laisse la porte ouverte à une étude spécifique du genre et à des analyses de ces corpus, notant toutefois les difficultés inhérentes à l'analyse d'un tel corpus.

Plus récemment, Lorraine Gadoury s'est penchée sur les correspondances contenues dans la collection Baby. Elle est l'une des premières chercheuses à investiguer ce corpus manuscrit composé de milliers de lettres. *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIIIe siècle* (1999) se consacre à observer les représentations de la famille canadienne à travers les réseaux de correspondances. Il s'agit d'une lecture minutieuse d'un corpus hétérogène et difficile à circonscrire qui permet certaines observations pertinentes sur le fonctionnement familial de l'élite. Les problématiques de l'épistolarité et des réseaux ne sont toutefois qu'effleurées par la chercheuse et aucune analyse touchant l'écriture de la lettre comme pratique scripturaire féminine n'était au programme de cette recherche.

5.1 Problèmes d'institution

Au début du siècle, l'écrivaine anglaise Virginia Woolf considérait que les lettres et les écrits intimes en général ne comptaient pas parmi les œuvres littéraires. Pour elle, le fait

de pouvoir vivre de son art était garant de la profession, mais aussi d'une légitimité en tant qu'auteure, ce que les écrits personnels ne permettaient aucunement, encore moins aux femmes. Ce constat éclaire une grande part des réticences qui ont entravé la constitution d'une histoire de l'écriture au féminin, l'absence du corpus que nous avons colligé de l'histoire littéraire québécoise et les difficultés inhérentes à sa légitimation. Est-ce bien de la littérature ? La plupart des écrits que nous présentons n'ont jamais été publiés ni même répertoriés par l'histoire littéraire. Si quelques correspondances ont connu l'honneur d'un *imprimatur*, c'est avant tout pour leur valeur documentaire.

Ces « protoscriptrices » ne vivent pas non plus de leur art. Du reste, aucun homme de la même époque ne s'est voué exclusivement à l'écriture ou n'a pu tirer de revenu assez substantiel de sa pratique pour en faire son unique gagne-pain³⁵. Lorsque ces écrits féminins sont publiés à titre posthume, ce sont les contenus et la notoriété des destinataires — généralement masculins — qui président à la publication. C'est par ce biais que quelques correspondances féminines ont accédé récemment à l'imprimé. On retrouve également des fragments dans des monographies consacrées à la carrière d'un homme politique ou des extraits pour étayer certaines données historiques dans des ouvrages plus généraux. Lorsqu'elles font l'objet d'une impression intégrale — phénomène assez nouveau dans le domaine de l'édition québécoise — c'est souvent encore dans le dessein d'éclairer la carrière d'un homme public, l'histoire d'une communauté religieuse ou pour rendre compte de l'expérience intime d'une famille célèbre, comme c'est le cas de la publication de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau ou de celle plus récente de Rosalie Papineau-Dessaulles³⁶. Si les historiens se délectent d'avoir enfin accès à des documents qui n'étaient

³⁵ « C'est dans les marges de la marge littéraire francophone que gisent, à la fin du XVIII^e siècle, un certain nombre d'individus dont les noms sont à peine recensés et dont les œuvres, aux yeux des rares spécialistes égarés dans ces corpus, ne méritent pas même le nom d'œuvres. Des documents, tout au plus, des curiosités à peines littéraires que les historiens de l'imprimé mentionnent en passant, sourire en coin, et dont la critique, quand elle y condescend, dit bien du mal, faute de se donner le mal de les bien lire. », Bernard Andrès, « Originaux et détraqués de la fin du XVIII^e siècle québécois », *Tangence : littérateurs atypiques et penseurs irréguliers*, no 57, mai 1998, p. 53-71.

³⁶ *Le Rapport de l'archiviste de la province de Québec* et la revue *Nova Francia* ont fréquemment procédé à ce genre de publication.

disponibles que par la voie des archives, ces lettres ne semblent pas encore avoir suscité beaucoup d'enthousiasme du côté des littéraires³⁷.

5.2 Écriture manuscrite et écriture publiée

L'accès de ces correspondances féminines à l'imprimé pose problème dans la constitution d'une histoire littéraire au féminin. Dans la conception moderne de la pratique littéraire, littérature et publication sont indissociables. L'accès à l'édition imprimée est un facteur fondamental dans la mise en place de l'institution littéraire québécoise qui entame d'ailleurs son émergence avec l'inauguration des premières imprimeries et, qui plus est, des premières œuvres publiées de façon autonome au milieu du XIXe siècle. Dans le cas des correspondances féminines, c'est généralement là que le bât blesse. Ces femmes qui se sont adonnées à l'écriture manuscrite, aussi littéraires dans leur vision de l'écriture puissent-elles être, n'ont néanmoins pas cherché à mettre leurs œuvres sous presse. Certaines, comme Louise-Amélie Panet, ont même refusé de le faire, alors qu'on les y avait invitées. Pour les littéraires, ces textes, qui n'ont pas été publiés du vivant de leur auteure, indiquent généralement que la conscience de faire œuvre n'était pas présente dans l'acte d'écriture et élimine donc d'emblée la notion de littérarité. Mais les choses semblent toutefois plus complexes pour les femmes et à une époque où la publication n'avait pas une signification similaire à celle que l'on retrouvera dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Suivant les jeux sociaux de dominance et les sphères d'activités longtemps séparées entre espace privé pour les femmes et espace public pour les hommes, les épistolières ont été moins enclines à faire accéder leurs œuvres à la publication. Les femmes qui se sont immiscées dans l'univers littéraire sont restées, le plus souvent, dans l'antichambre de la littérature : cantonnées à l'écriture intime et en particulier à la lettre. Il s'agit de femmes qui ont tâté l'écriture, qui se sont frottées à la littérature personnelle, à la Littérature parfois, sans

³⁷ Comme le note Yvan Lamonde, ces publications offrent encore peu d'appareils critiques. « Une femme patriote de Micheline Lachance », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, no 4, printemps 1998.

nécessairement souhaiter faire œuvre d'écrivain au sens moderne du terme, mais qui désiraient néanmoins faire de la littérature. Il y a là une nuance importante que l'institution littéraire ne semble pas pouvoir saisir³⁸. En effet, l'histoire littéraire considère uniquement les textes publiés et se fonde sur l'idée d'un silence avant la publication qui élimine du coup les prétentions littéraires des auteurs de textes restés manuscrits.

5.3 Une histoire littéraire des femmes : est-ce possible ?

Par conséquent, la constitution d'une histoire littéraire des femmes demeure hautement problématique. Hélène Cixous, qui a eu une influence marquante dans la théorisation de l'écriture au féminin dans les années soixante-dix, ne croyait pas qu'il soit possible de raconter l'histoire littéraire des femmes en remontant aux premières manifestations du littéraire. Selon elle, il y a peu d'auteures et ces textes ne sont pas l'« écriture féminine ». Susanne Lamy reprenait cette conception dans *Quand je lis je m'invente* (1984) en tentant de définir ce qu'était pour elle l'écriture féminine :

Ambiguë et immense, l'écriture garde son pouvoir dans la mesure où il y a un travail sur le langage, à l'intérieur d'une recherche qui est en prise sur l'histoire. Or, l'histoire ici, elle est marquée d'un malaise qui s'est installé dans le rapport homme-femme, dans l'attitude critique à l'égard du Père. Tous choix qui s'infiltrent ou sous-entendent la fiction comme les pans d'autobiographie. Les affrontements du réel et de l'imaginaire, l'émergence d'une nouvelle identité pour la femme, les investissements qui orientent et colorent le texte, en conditionnent la structure, les rythmes, la rhétorique, font qu'il y a écriture et au féminin (20).

Dans la mesure où les théoriciennes et écrivaines féministes croyaient être les premières à avoir manifesté une attitude critique face au pouvoir masculin, l'écriture au féminin, selon la définition de Susanne Lamy, ne pouvait avoir existé avant les années soixante-dix. Quant à Elaine Showalter (1977), autre théoricienne importante de l'histoire littéraire au féminin de cette période, elle croit qu'une histoire littéraire des femmes est possible, mais elle écarte systématiquement les textes écrits avant 1700. Selon Showalter, qui travaille sur des corpus

³⁸ Le manuscrit constitue la première forme d'accession à la sphère lettrée. En Europe, plusieurs textes d'écrivains, jusqu'au XVIIIe siècle, ont d'ailleurs circulé sous forme manuscrite avant de connaître la publication.

européens, avant le XVIII^e siècle, les femmes écrivaient principalement des lettres, des journaux intimes et de la poésie. Elles s'associent ensuite au roman qui est, alors, un genre neuf, possédant moins de règles et qui n'est pas encore tout à fait légitimé par l'institution littéraire. Ces genres marginaux ne pourraient pas rendre compte d'une véritable pratique littéraire et d'un désir de s'inscrire dans le champ littéraire d'où la délimitation chronologique particulière de ce corpus. En outre, le manque de temps et l'affairement aux tâches domestiques sont considérés comme des obstacles importants à l'écriture. Ainsi, seules les femmes instruites et fortunées auraient eu accès à une liberté assez grande pour s'adonner à des correspondances ou à des journaux intimes. Ce sont d'ailleurs les femmes issues de ces classes privilégiées qui composent l'essentiel du personnel écrivant de notre analyse. Mais ces femmes ne sont pas « les femmes ». Le concept de domination effraie les tenants du discours féministe des années soixante-dix et quatre-vingt. S'intéresser à des femmes de l'élite revient à perpétuer la domination, cette fois, non pas sur le plan sexuel, mais le plan économique. Or, si l'on s'inquiète de l'absence de « Josephite » de l'histoire littéraire et de son analphabétisme, il ne semble pas pourtant que l'histoire littéraire se soit préoccupée de savoir pourquoi « Jean-Baptiste » n'a pas écrit de roman, ni que les critiques aient reproché à Philippe Aubert de Gaspé d'être le fils d'un seigneur, député et lettré. Cette distinction entre le discours traditionnel et le discours féministe est une autre pièce maîtresse pour comprendre l'absence des femmes de l'histoire et de l'histoire littéraire après le passage des historiennes et des critiques littéraires féministes.

6. Les autres voix du littéraire

Pour la théoricienne anglaise Margaret J. M. Ezell : « If we accept manuscript and coterie authorship and nontraditional literary forms as part of the female tradition, the canon of women's literature [...] will no longer be silenced, but will speak with many voices » (1993 : 60). En effet, si l'on tient compte des journaux intimes, des mémoires de famille, des correspondances et autres écrits manuscrits produits par les femmes, la liste des auteures et des corpus s'allonge. Ezell considère que l'évacuation des écrits de femmes de l'histoire littéraire provient en partie du rejet des genres qui occupent des sphères idéologiquement

marquées par le féminin. Elle entend par là, le genre épistolaire familial, l'autobiographie, le journal intime, le livre de raison, la littérature sentimentale et les textes destinés aux enfants. Le roman psychologique, fortement investi par les Européennes dès le XVIIIe siècle, s'inscrit également sur cette liste de genres ambigus, malgré le fait que des auteurs masculins se soient approprié le genre romanesque par la suite³⁹.

Ezell constate également que le corpus des écrits féminins a été constitué bien avant que l'on connaisse l'ensemble des textes. L'évacuation quasi systématique des écrits antérieurs au XVIIIe siècle — dans le cas de l'Europe —, s'expliquerait aussi par le fait que les pratiques scripturaires dites privées ou intimes et les genres non-canoniques ont été éliminés des compilations. Selon Ezell :

First and most obvious, the « canon » was assembled before we fully knew the extent of women's writing [...]. Second, the canon created has been constructed in general using the definition of literary hierarchies found in male canon-poetry, drama, fiction and belles lettres-and [...] privileges some forms above others (1993 : 44).

Si ces questions valent pour le continent européen, elles s'accordent encore davantage avec la situation qui prévaut au Canada. Valérie Legge, historienne et collaboratrice au projet de recherche sur les femmes de l'ICMH, témoigne d'une ouverture à de nouvelles perspectives semblables à celles proposées par Ezell :

Si nous continuons de limiter notre étude du passé en relisant les mêmes textes de base et en faisant des recherches dans les mêmes genres de documents, nos notions sur les femmes et l'histoire du Canada n'évolueront pas beaucoup. [...] Au fur et à mesure que nous trouvons et que nous rassemblons des écrits sur la vie des femmes au cours des premières années du développement de notre nation, des exemples de liberté d'action et d'intense activité sociale, politique et littéraire commencent à se faire jour (mai 1997, Site de la Bibliothèque nationale du Canada, www.nlc-bnc.ca/cihm/mcmullf.htm).

Raconter l'histoire littéraire des femmes nécessite donc un retour aux sources. Il faut d'abord débusquer et relire les textes ; ceux qui ont été publiés, mais oubliés malgré le succès qu'ils ont connu à l'époque où ils ont paru, comme ceux qui sont restés à l'état de manuscrit, faute d'endroit où les faire imprimer ou d'une volonté assumée d'accéder à la diffusion

³⁹ « The novel was a logical extension of women's role being derived from women's letter writing practices; letters « are good medium to for exploring emotions and maintaining relationships », Margaret J. M. Ezell, *Writing Women's Literary History*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1993, p. 32.

publique. Il faut également étendre la notion de littérature vers les marges de sa structure et élargir la notion de genre. Si les femmes ont adopté plus massivement les genres intimes, ne faut-il pas interroger cette inclination : voir en amont les causes et en aval leurs effets pour arriver à saisir les enjeux de l'écriture au féminin et sa place dans l'histoire littéraire ? Sur le plan de l'écriture, il faut observer les possibilités et les contraintes que pose l'utilisation des genres marginaux comme de l'écriture dite intime pour ceux et celles qui les utilisent.

Au Québec, ce genre de réflexion en est encore à ses prémices en histoire littéraire. Dans son introduction à *L'autre lecture* (1992) et pour l'une des premières fois chez les théoriciennes de l'écriture au féminin, Lori Saint-Martin ouvrait une avenue pour la constitution d'une tradition littéraire des femmes au Québec qui irait au-delà des écrivaines féministes des années soixante-dix :

[A]ffirmer que l'écriture au féminin commence avec Nicole Brossard et France Théoret a pour effet de gommer le travail novateur des femmes du passé et de nous priver de la tradition d'une écriture au féminin, tradition dont beaucoup ressentent le besoin. [...] Cette absence de tradition féminine n'est pas l'effet du hasard. L'institution littéraire a peu fait pour la reconnaissance des écrivaines. Au contraire, la presque totalité des auteures, même les plus en vue [...], tombent rapidement et définitivement dans l'oubli (13).

De la même manière que l'histoire des femmes s'est consacrée à retracer l'histoire du féminisme, la critique littéraire au féminin s'est longtemps cantonnée à décrire l'apparition et la perpétuation du féminisme militant des années soixante-dix et quatre-vingt. En ce sens, Lori Saint-Martin note avec justesse la conclusion un peu hâtive de Susanne Lamy dans son ouvrage *Quand je lis, je m'invente* paru en 1984. Lamy, comme plusieurs des théoriciennes de cette époque, considérait que les textes de Gabrielle Roy et de Marie-Claire Blais, parce qu'ils s'inscrivaient dans la grande tradition du roman, évacuaient la question de la différence des sexes et donnaient « l'illusion de rapports parfaitement élucidés entre le texte et la société » (13). On retrouvait donc, d'un côté, des écrivaines exclues de la tradition littéraire parce qu'elle n'avaient pas adopté les genres littéraires reconnus, de l'autre, des femmes qui choisissaient d'utiliser les genres canoniques et qui se sont vues exclues de la recherche littéraire au féminin. On se retrouve ici au même point de non-retour qu'en histoire des femmes. Lorsque ces « écrivaines » ont adopté une attitude féminine qui les légitimait dans le discours critique traditionnel, mais qui les excluait d'une quelconque légitimité littéraire, les

théoriciennes ont vu ces femmes comme des créatrices soumises aux injonctions du masculin. En revanche, si elles se sont faufilées dans les interstices de l'institution littéraire en adoptant les genres canoniques, elles devenaient des imitatrices des hommes, en un mot des transfuges. D'un côté ou de l'autre, en histoire des femmes comme en histoire littéraire des femmes, elles sont des femmes soumises au patriarcat ou des collaboratrices du patriarcat, faisant une fois de plus du discours dominant le seul critère de définition du féminin.

6.1. Une pratique communément admise : la lettre

En Europe, grâce à l'apparition de recherches multidisciplinaires qui convient l'histoire, l'histoire culturelle, la sociologie — entre autres disciplines des sciences humaines — et la littérature, on assiste à une montée en force des études sur le document manuscrit et notamment sur le genre épistolaire. Au Québec, quelques projets en ce sens commencent à voir le jour, mais les réticences persistent bien souvent en raison de questions épistémologiques qui semblent encore insolubles. L'histoire littéraire québécoise s'inscrit en effet dans un parcours particulier qui depuis ses origines a cherché à calquer ses critères de reconnaissance sur ceux du champ littéraire européen du XIXe siècle, malgré sa spécificité de littérature coloniale et en raison même de cette particularité que l'on cherchait à dépasser. Or, au Québec, que l'on soit homme ou femme, aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, la forme épistolaire demeure la voie première d'accès à un public, aussi restreint soit-il, et à la littérature.

Les *Relations* des jésuites, les récits de voyageurs et les histoires de fondations empruntent ce régime d'écriture. Encore au XIXe siècle, la correspondance est un genre fortement investi dans l'espace littéraire canadien. Il suffit d'observer les mètres linéaires d'archives épistolaires pour se rendre compte de son importance. Dominique Maingueneau rappelle bien que le genre de discours qui marque une époque « apparaît comme une activité sociale d'un type particulier qui s'exerce dans des circonstances adaptées, avec des protagonistes qualifiés et de manière appropriée » (1993 : 66). Au Québec, on sait que

l'imprimerie s'implante en 1764. Avant cette date, le principal moyen de transmission de l'écrit tient de la lettre. De plus en plus efficace, le réseau postal concourt à donner une place de choix à la correspondance dans les moyens de communication disponibles. D'abord privée, échange entre deux personnes, deux groupes restreints, la lettre s'adresse à un public élargi lorsqu'elle est amenée à circuler dans les réseaux sociaux — d'une importance capitale mais souvent négligée, pour comprendre la vie littéraire d'une époque, — dans les officines du pouvoir ou à connaître la publication, dans les journaux ou à l'intérieur d'institution particulière, notamment l'institution religieuse.

Dans le cas des épistolières, les activités auxquelles elles participent rendent comptent des possibilités d'écriture qui s'offrent à elles. Pour la majorité des Canadiennes, c'est d'abord le rôle de mère et d'épouse qui autorisent le discours épistolaire. Les lettres des mères à leurs enfants, les lettres d'épouses à des maris absents en raison de contraintes professionnelles — commerce, guerre, politique — et les lettres familiales entre parents éloignés sont les plus nombreuses occasions d'écriture pour les femmes. Au-delà de l'expression des sentiments, des Canadiennes se sont fait commerçantes et plusieurs ont réglé les affaires familiales en l'absence de leurs maris. Les seigneuses appelées à participer à la gestion de la propriété familiale ont souvent assumé l'entière responsabilité des correspondances. Elles ont veillé à l'administration ou ont contribué à faire régner la bonne entente entre le seigneur et ses censitaires. Bon nombre de Canadiennes ont aussi fait appel aux hommes influents du pays afin de régler des problèmes d'ordre juridique ou administratif. Certaines se sont impliquées dans le domaine politique en apposant leurs signatures à des pétitions ou en faisant elles-mêmes leurs réclamations aux autorités : sollicitations visant l'obtention d'une pension ou d'un poste important en faveur d'un proche, requêtes réclamant la clémence de la justice. On s'aperçoit que la lettre a rempli des fonctions primordiales pour les femmes. Elle constituait, à cette époque, un des rares documents écrits qui leur permettait de faire valoir leurs idées en dehors de leur foyer et de s'exprimer tout en conservant leur « féminité ». L'hybridité de la lettre et sa perméabilité ont fourni à l'épistolière l'occasion de mettre en scène les aspects multiples de son identité, d'assumer divers rôles tout en respectant les limites imposées aux femmes par le discours social.

6.2 De la lettre érudite à la lettre familière

Les différentes conceptions de l'art épistolaire qui ont modifié la définition de la lettre à travers l'histoire ont influencé la façon dont épistoliers et épistolières ont adopté cette pratique d'écriture. Les épîtres de Cicéron, celles de la Bible ainsi que les lettres philosophiques ont longtemps été les modèles du genre. L'enjeu premier de ces textes visait à définir un raisonnement à l'aide d'un appareil rhétorique déterminé d'avance permettant d'inclure un auditeur-lecteur à la manière des dialogues philosophiques de l'Antiquité. La lettre permettait à la fois d'exposer sa pensée et d'utiliser les artifices de la rhétorique pour convaincre plus habilement un lecteur, des collaborateurs futurs, un public. Cicéron, l'un des plus importants modèles de l'épistolarité antique, comparait la lettre à « une conversation dans l'absence » sorte de relais de l'éloquence oratoire privée.

C'est toutefois au XII^e siècle que la lettre devient une discipline autonome avec l'apparition des *artes dictaminis* (art de dicter). Dans l'esprit médiéval, cette nouvelle discipline vise à classer les destinataires selon leur statut et à formuler des règles d'écriture selon les positions hiérarchiques occupées par ces derniers. Au Moyen Âge les *artes dictaminis* constituaient des règles immuables du discours épistolaire. Écrire une lettre équivalait alors à combiner, selon les besoins du discours, des *formulae* qui par leur agencement particulier produiraient l'effet recherché sur le destinataire. Chaque occasion d'écriture se règle alors selon des destinations précises, à l'aide de formules types et en regard de sujets définis. Par la suite, cette conception de la lettre en catégories s'inscrira dans les manuels comme une formule didactique efficace. On peut penser à la lettre amoureuse, à la lettre d'affaires ou à la lettre de condoléances qui sont des catégories encore utilisées dans les traités épistolaires. À chacun de ces types de lettre répond un agencement particulier de formules précises. On retrouve plus particulièrement les réminiscences de cette pratique épistolaire médiévale dans les formules rigides de la salutation et de la signature encore présentes dans les traités épistolaires contemporains.

À la Renaissance, l'utilisation de la lettre par les Humanistes allait transformer à nouveau la conception du genre épistolaire. Pour ces penseurs, la lettre était un moyen de communiquer avec les pairs et de faire part de ses réflexions. Dans *De Conscribis* (1522), Érasme suggérait que la lettre pouvait emprunter une infinité de sujets et de formes. Les épistoliers humanistes modifient les préceptes de la lettre-formulaire médiévale en un nouveau principe de liberté surveillée : surveillée au sens où la latitude du discours devait désormais s'appuyer sur l'effet de spontanéité plutôt que sur la formule d'usage. Ils mettaient ainsi l'accent sur l'épistolier et sur l'authenticité de sa relation à l'autre plutôt que sur la préséance des règles préétablies du genre et de ses catégories. Pour eux, l'écriture et le style étaient des traits qui manquaient à la vérité de l'être épistolaire médiéval. Les épistoliers de la Renaissance posaient ainsi un défi au conservatisme et annonçaient le conflit qui allait opposer plus tard les Anciens et les Modernes. Les règles de la rhétorique continuent de jouer un rôle de premier plan dans cette nouvelle conception de l'écriture épistolaire, mais elles s'y inscrivent de façon plus souple. Cette souplesse n'est pas vue comme une entière liberté, mais plutôt, comme le souligne Marc Fumaroli, en tant que « récompense de la parfaite maîtrise d'une culture » (1978 : 890). La rhétorique est désormais conçue comme un outil qui, s'il est bien employé, offre une plus grande liberté d'expression à l'épistolier, ce dernier pouvant recréer à loisir, à l'aide des figures proposées, ses propres mouvements intérieurs et moduler ainsi sa relation au destinataire dans le respect de sa propre authenticité.

Au XVII^e siècle, la lettre devient un moyen efficace de transmission du savoir et de la pensée pour les membres de la République des lettres. Paraissent à cette époque plusieurs traités et manuels qui auront une incidence particulière dans la formation des usages et du goût épistolaire du Grand siècle. Les plus connus sont ceux de Puget de la Serre (1623), de Mattei de la Barre (1662), de Courtin (1671), de du Plaisirs (1683) et de Mlle de Scudéry (1684). Plusieurs anthologies regroupant des lettres d'auteurs célèbres ou écrites spécialement pour servir d'exemple aux épistoliers et épistolières en herbes, sont également éditées. C'est le cas des recueils de Richelet (1689), d'Ortigue de Vaumorière (1689), de

Furetière (1690) et de Milleran (1714)⁴⁰. C'est également l'époque où la société de Cour, qui était le centre de la vie culturelle française, se déplace et se transpose dans les salons littéraires et mondains. La lettre devient une pratique importante dans les cercles lettrés et le moyen d'expression par excellence des membres de la République des Lettres et des gens de bon ton.

Au tournant du XVIIIe siècle, la lettre se transforme donc, passant d'un précieux outil d'échanges savants à une pratique mondaine pour devenir une véritable synthèse du naturel mondain et du naturel intime, c'est-à-dire conforme à la vérité de l'être moral à la manière dont le XVIIIe siècle comprend et exploite le terme de « nature ». La forme épistolaire du Moyen Âge, officielle et cérémonieuse, passera ainsi le flambeau à la lettre humaniste, à la lettre galante puis à la lettre familière. Dans cette foulée, le sentiment vrai succèdera à la « pédanterie » des savants et à la galanterie des précieux, pour devenir la règle à suivre au siècle des Lumières. Cette mutation marque une profonde transformation de l'imaginaire entourant la correspondance et par le fait même sa pratique. L'esthétique de la négligence en sera l'une des principales manifestations. Apparue vers 1660, en réaction contre les doctes, les savants et les pédants, elle sera poussée à son paroxysme au XVIIIe siècle. Selon Roger Duchêne :

L'idéalisation de la négligence serait une sorte de compensation de la noblesse d'épée, qui affirmerait, contre la bourgeoisie d'affaires soucieuse d'ordre et d'efficacité, son droit à ne pas se soucier de règles et de travail minutieux comme un dernier signe de sa suprématie. La valeur donnée à la négligence refléterait l'effort de l'aristocratie pour conserver, au moins en apparence et dans le domaine de l'expression, une fiction de liberté (1976 : 115).

L'esthétique de la négligence est en quelque sorte l'affirmation d'une liberté en dehors des contraintes et des classifications théoriques, un rejet du travail rigoureux, une contestation de la technique, de la rigueur des savants et de l'univers intellectuel sclérosé.

⁴⁰ Il est difficile de retracer la présence de ces textes dans le Québec des XVIIe et XVIIIe siècles. Ces manuels et secrétaires ont parfois été acquis plus tard, plusieurs incendies ayant détruit les bibliothèques au tournant du XVIIIe siècle. Or, on peut penser que les missionnaires fondatrices ont eu connaissance de ces ouvrages, d'ailleurs les premiers manuels imprimés au pays étaient des éditions pirates des manuels français.

Les commentaires des auteurs de traités et de manuels sur le désordre de la lettre, sur le défaut de ponctuation et le griffonnage, sont gages du laisser-aller, ici pris dans le sens positif du terme puisqu'il s'associe à la confession, au caractère non-prémédité qui serait le propre de toute écriture intime. Le naturel, les paroles du cœur sont des assurances de spontanéité et de sincérité. Écrire au courant de la plume, au fil des émotions, devient partie intégrante du code épistolaire. La lettre qui privilégie désormais la langue vernaculaire apparaît comme une écriture naturelle, peu soumise au protocole de la rhétorique et s'ouvre ainsi non plus essentiellement aux savants pétris de latin, mais à toute personne sachant écrire dans sa langue maternelle, langue que Guez de Balzac (1597-1654) et Voiture (1597-1648) avaient d'ailleurs considérée plus propre à rendre le naturel dans l'écriture. Au-delà de la stricte communication, l'écriture épistolaire devient un acte de convivialité auquel les femmes sont désormais conviées.

6.3 Une femme, un modèle : nouvelle esthétique et féminisation du genre



Figure 8
Marie de Rabutin Chantal marquise
de Sévigné
(1626-1696)

Dans ces changements d'attitude face à la lettre, la correspondance de Mme de Sévigné apparaît comme la synthèse parfaite du naturel mondain (l'art d'être soi en société) et du naturel intime (l'art d'être soi dans l'intimité). Dès la diffusion de quelques lettres de la marquise en 1725-1726, le modèle commence à se constituer. Plusieurs théoriciens se sont attardés à cette correspondance et en ont fait une œuvre exemplaire de l'histoire littéraire de la France et un modèle du genre épistolaire familial (Grassi, 1996). Dans la préface des lettres de la marquise publiée en 1734, Jean Perrin écrivait que « [l]es tours nobles, délicats et variés dont elle use pour exprimer sa tendresse, ne lui sont pas moins propres que sa tendresse » (cité dans Duchêne, 1990 : 10). Présentés ainsi, les sentiments exprimés par

l'épistolière sont ressentis comme authentiques et n'émanent plus de la seule maîtrise de la rhétorique épistolaire. La langue utilisée, le naturel qui s'oppose à une érudition savante et l'authenticité si recherchée chez les épistoliers du Grand siècle sont portés à la perfection dans la correspondance de la marquise. Cette proximité perçue entre la vie et l'œuvre de l'épistolière fait dire à Roger Duchêne que « [q]uand madame de Sévigné est devenue le modèle des épistolières, elle est apparue en même temps comme le modèle des mères » (11). Ainsi, toute femme sachant écrire devient une épistolière potentielle et toute épistolière remarquable, une femme accomplie, ces deux modèles se juxtaposant parfaitement.

Ces nouvelles caractéristiques incarnées par Mme de Sévigné invitent les femmes à entretenir des correspondances. L'éducation féminine qui consiste en l'apprentissage de la lecture et de l'écriture française renforce leur disposition pour l'écriture épistolaire⁴¹. Dès le XVIIe siècle, La Bruyère remarque les possibilités qu'offrent les qualités « féminines » dans la pratique de la lettre et l'utilisation de la langue française dans la section intitulée « Des ouvrages de l'Esprit » dans *Les Caractères* (1688) :

Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont que l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche ; elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que tous connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent ; il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment, et de rendre délicatement une pensée délicate ; elles ont un enchaînement de discours inimitable, qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit (1965, no 37 : 90).

Au fur et à mesure que l'on avance dans le XVIIIe siècle, la féminité du genre épistolaire s'ancre de plus en plus profondément dans les esprits. Dans ses « Réflexions sur le genre épistolaire » parues dans le *Mercure de France* en 1741, La Sorinière explique bien la teneur de cette appropriation de la lettre par le féminin qui, à y regarder de plus près, relève d'avantage de la concession :

⁴¹ Les jeunes garçons qui poursuivaient leurs études au-delà du cours primaire faisaient leurs classes en latin, langue morte qui acquerrait toutefois une seconde vie dans les cercles intellectuels. Jusqu'au XVIIIe siècle, les correspondances scientifiques ou philosophiques étaient écrites en latin.

Il n'appartient qu'aux dames, chez qui tout est sentiment, avec de l'esprit et de la lecture, ou simplement avec le premier, de ne point gâter leurs lettres. Elles n'écrivent que pour exprimer ce qu'elles pensent ; et c'est de la nature qu'elles empruntent ces traits et cette délicatesse que l'art ne saurait fournir. Leurs lettres paraîtront destituées d'ornements à bien des érudits, j'en conviens ; mais les vrais connaisseurs n'en penseront pas de même; aussi cette aimable portion de la société civile n'écrit-elle pas pour les pédants (1741).

Encore en 1803, Jean-Baptiste-Antoine Suard continue d'associer étroitement féminité et genre épistolaire :

Les femmes doivent mieux écrire que les hommes mêmes qui écrivent le mieux. La nature leur a donné une imagination plus mobile, une organisation plus délicate : leur esprit moins cultivé par la réflexion a plus de vivacité et plus de premier mouvement ; il est plus primesautier (cité dans B. Diaz, 1996 : 145).

Cette vision de la lettre comme pratique féminine est favorisée par la progression de la langue française au détriment du latin, par la nouvelle nécessité d'être authentique, par la valorisation du style négligé et finalement par la conception de la lettre comme pratique voisine de l'éloquence, mais relais du discours privé, c'est-à-dire de la conversation, discipline pour laquelle les Françaises sont également réputées.

6.4 La lettre : des manuels aux romans

Au XVIIIe, l'usage de la première personne, dans le roman et le roman épistolaire, ainsi que la popularité des autobiographies et des mémoires rendent compte de la priorité de plus en plus grande accordée à la subjectivité et à l'authenticité. La prolifération de ces genres intimistes se veut en quelque sorte le pendant littéraire de l'expérience comme mode de compréhension du monde, si cher aux Encyclopédistes. L'importance que prendra désormais l'art de la correspondance dans les manuels de littérature, dont le *Cours de Belles-lettres ou Principe de la littérature publié à l'usage des étudiants* de l'abbé Charles Batteux (1747) marque la consécration du genre épistolaire. À ce moment, tous les éléments propres au succès de l'écriture épistolaire et à son insertion dans le domaine littéraire sont présents.

En effet, plusieurs écrivains expérimenteront les jeux discursifs offerts par la correspondance fictive. Les œuvres romanesques deviendront les plus importantes actualisations de la pratique épistolaire comme moyen esthétique. Parmi les plus célèbres, on retrouve Guilleragues avec ses *Lettres portugaises* (1669), Rousseau avec *Julie ou la Nouvelle Héloïse* (1760) et Laclos avec *Les liaisons dangereuses* (1782). L'engouement était également présent de l'autre côté de la Manche avec notamment Richardson et ses deux romans à succès *Paméla* (1741) et *Clarissa* (1748). La quantité phénoménale de personnages d'épistolières dans la littérature européenne du XVIIIe siècle témoigne de cette vision de la lettre comme genre féminin. Ces romans viendront consacrer le personnage de l'épistolière, un type assez bien défini par Fritz Nies :

Le type de la femme correspondante coïncide assez bien avec un concept traditionnel du rôle féminin [...]selon lequel c'est le propre de l'homme de partir à l'aventure, de quitter sa compagne tandis que celle-ci « casanière » et sédentaire, aurait la vocation d'attendre le retour du partenaire, du vague à l'âme, et de s'appliquer à maintenir le contact affectif (1978 : 998).

La multiplication des romans épistolaires au XVIIIe siècle a fait de l'épistolière l'une des plus importantes héroïnes de cette période et le modèle par excellence pour la femme désirant s'adonner à l'écriture, voire à la littérature. De nombreuses écrivaines ont d'ailleurs eu recours à la lettre et à ses jeux pour se tailler une place dans l'espace littéraire du XVIIIe siècle. Les romans épistolaires leur permettaient de combiner un genre nouveau et perméable — le roman — et une pratique — la lettre — pour laquelle leur talent était reconnu socialement.

6.5 Des épistolières et des écrivains travestis

On se doit toutefois d'observer que les lettres attribuées à des femmes, comme ce sera le cas des *Lettres Portugaises*, longtemps perçues comme authentiques, sont souvent issues de l'imagination d'auteurs masculins. Elles sont aussi les plus célèbres. Janet G. Altman note avec justesse que si les femmes paraissent avoir joué un grand rôle comme auteures feintes ou réelles, c'est peut-être parce que la lettre est l'un des genres les moins

sujets à une monopolisation d'un sexe par un autre, d'une classe par une autre (1982 : 19). Les femmes écrivent des lettres depuis longtemps et il est donc plausible qu'elles soient les auteures de ces correspondances. Les témoignages des préfaciers quant à l'authenticité des recueils de lettres qu'ils ont contribué souvent à éditer accentuent l'effet de réel et l'impression d'une domination par les femmes de ce régime d'écriture. À cet égard, la féminité attribuée au genre épistolaire est un *topos* qui tient lieu de faire valoir de la pratique épistolaire féminine et qui la circonscrit par la même occasion. Katherine A. Jensen (1989) constate qu'en fournissant des modèles aux femmes, les littéraires consolidaient leur pouvoir sur l'expression féminine. En construisant une sorte d'archétype de l'épistolière, les romans délimitaient l'écriture féminine et créaient les attentes du public lecteur (25-45). Les manuels et les romans, qui renversent ce modèle de l'amoureuse explorée ou qui l'attribuent à des auteurs masculins, comme les *Lettres amoureuses de divers auteurs de ce temps* (1641) de Madeleine de Scudéry, analysé par Joan De Jean (1988), sont d'ailleurs rarement évoqués par l'histoire littéraire ou sont définitivement passés à l'oubli. Ils restent en marge des modèles admis par l'institution.

Du même coup, cette vision archétypale aplanit la créativité féminine, faisant de toute lettre de femme une œuvre interchangeable. Comme l'a bien montré Susanne Relyea (1984), dans *La princesse de Clèves*, Mme de Lafayette suggère déjà que la lettre féminine est un modèle facilement transférable d'une femme à une autre. Mme de Clèves est trompée par la lettre tombée de la poche de M. de Nemours qu'elle croit être de la main de la femme qu'il aime éperdument. Cette lettre est l'élément central du roman, tant parce qu'elle s'inscrit au centre de l'ouvrage, que parce qu'elle agit comme pivot du projet narratif. Cette substitution est observable dans la plupart des romans épistolaires du XVIII^e siècle qui jouent tous à des niveaux différents sur cette qualité propre à la lettre féminine, et en particulier à la lettre d'amour féminine, d'être applicable à toutes les femmes sans réelle distinction. Cette interchangeabilité a joué un rôle déterminant dans l'oblitération des épistolières de l'histoire littéraire. Obligées de puiser à un modèle, à des thèmes et à un style féminin et de les respecter pour accéder à la reconnaissance, l'interchangeabilité de la lettre au féminin lui fait perdre du coup de son authenticité et met au jour son défaut d'originalité. Dès que le modèle apparaît, on reconnaît le personnage de l'épistolière, mais la lettre perd en valeur sur le

marché des œuvres littéraires. Les femmes sont condamnées à imiter le modèle de la lettre féminine pour accéder à la reconnaissance et paradoxalement, cette imitation les exclut de la sphère littéraire et d'une possible légitimité en tant qu'écrivain.

Avec le Romantisme naissant, la fonction de communication mondaine qui était le propre de la lettre devient un repli sur soi, un épanchement (Diaz, 1995). Le stéréotype de l'épistolière, allié au goût des Lumières pour les larmes et la sensibilité, trouvera chez les Romantiques un véritable terrain d'effusion. Dans la forme, la lettre passe d'une structure dialogique — il fallait être authentique pour entrer en contact avec le destinataire — à une structure monodique — on ne parle que de soi, on s'épanche — qui avait déjà été pressentie dans les romans du XVIII^e siècle. Il y a déplacement de la sociabilité vers l'auto-réflexivité ou, pour reprendre les concepts élaborés par Susan Lee Carrel, une prégnance du mode réfléchi sur le mode actif, distinction que nous élaborerons plus loin. Plus on avance vers le XIX^e siècle, plus la lettre doit exprimer l'intériorité du sujet et dévoiler son intimité⁴². Il faut voir ici encore, une sorte de rapprochement entre le féminin et la forme épistolaire. Les femmes sont reconnues pour être la part sensible du couple symbolique féminin/masculin. Les effusions lyriques sont l'une des caractéristiques associées à l'écriture féminine et à la nouvelle sphère féminine qui s'érige au XIX^e siècle en contrepartie de la sphère masculine. Faute de pouvoir assumer leur droit à la réflexion et parfois même d'un savoir suffisant, c'est par l'expérience émotive que les femmes conçoivent et décrivent le monde. Il s'agit d'une tendance qui ne demande aux femmes ni effort ni réflexion. Au contraire, les hommes, plus cérébraux, doivent fournir une ardeur supplémentaire pour atteindre la représentation de cette intériorité. Il ne s'agit plus uniquement d'un épanchement, mais d'un travail philosophique sur soi, d'une remise en question qui appelle un travail de création.

⁴² Lamartine écrivait : « Ce que nous aimons le mieux des grands écrivains, ce ne sont pas leurs ouvrages, c'est eux-mêmes ; les œuvres où ils ont mis le plus d'eux mêmes sont donc pour nous les meilleures. Ces grands esprits ont eu du talent dans leurs ouvrages ; mais ils n'ont eu de véritable style que dans leur correspondance ; pourquoi encore ? Parce que là ils ne pensaient point à en avoir ou à en faire. Ils prenaient comme madame de Sévigné, leur impression sur le fait ; ils n'écrivaient pas, ils causaient ; leur style n'est plus le style, c'est leur pensée même ». Alphonse de Lamartine, « Madame de Sévigné. VIII^e entretien », *Cours familier de littérature*, 1856, vol. 2, p. 133.

Un autre problème paradoxal pour la reconnaissance de la lettre féminine a été soulevé par Elizabeth C. Goldsmith (1989). Elle remarque qu'au XVIII^e siècle : « The new admiration for « natural » feminine style clashed with old arguments about female virtue : to be virtuous was to be modest, self-effacing, above all not talked about, and most certainly not published » (VII). Une femme ne pouvait étaler sa vie privée et sentimentale, encore moins dans un document rendu public. Si la confession féminine pique davantage la curiosité en raison de son ancrage dans les méandres des sentiments, le réalisme de cette confession rend son auteure vulnérable. Il y a d'ailleurs une nette différence entre la représentation de l'amoureuse héroïne de roman et celle de l'amoureuse des manuels épistolaires. Alors que tout semble pouvoir être dit dans le roman, la lettre réelle est soumise aux contraintes de la bienséance et aux règles qui régissent la place des femmes dans la société.

En effet, une lettre « féminine » écrite par un homme établit une distinction entre la vie et l'œuvre tandis qu'une lettre écrite par une femme conservant l'anonymat et publiée par un homme devient une preuve de la sincérité du propos. Dans ces deux cas, la femme réelle est la part d'ombre de l'activité épistolaire et n'accède à aucune forme d'autorité. Le crédit revient à l'écrivain qui a opéré le travestissement ou à l'éditeur qui a déniché le petit chef-d'œuvre d'une modeste femme. Publiées à titre posthume, ces correspondances sont l'œuvre de femmes d'esprit et non de femmes auteures. Dans la logique de la consécration littéraire, il ne s'agit pas d'une carrière littéraire issue d'un acte volontaire, mais d'une plus-value accordée à ces écrits par la postérité. Au contraire, une femme qui assume entièrement la publication de sa correspondance engendre un problème moral. La vraie ou fausse culpabilité des éditeurs, qui transparaît dans les préfaces des recueils de lettres intimes, explique une part de l'effacement des véritables épistolières. Comme les femmes sont cantonnées à l'écriture intimiste et obtiennent la reconnaissance par la pratique de la lettre amoureuse, l'épistolière se risquant à la publication sera accusée de manquer de pudeur, devenant alors « femme publique » en livrant son intimité à la multitude. Il devient donc impossible pour une femme d'écrire des lettres où l'émotion et l'intimité prévalent, en assumant son autorité d'épistolière sur la scène littéraire. À l'inverse, la nécessité de cette authenticité écarte les femmes d'une quelconque légitimité sociale lorsqu'elles subvertissent ce modèle.

6.6 Esthétique de la négligence : l'influence d'une querelle

En 1778, dans le *Mercur de France*, Suard rend compte de la transformation opérée par la popularité des lettres de Mme de Sévigné dans la compréhension du genre épistolaire féminin. Voyons comment il compare les lettres de Mme de Maintenon, femme érudite du tournant du XVIIIe siècle, à celles de Mme de Sévigné sa contemporaine :

Les lettres de la première sont pleines d'esprit et de raison : le style en est élégant et naturel, mais le ton en est sérieux et uniforme. Quelle grâce au contraire ! Quelle variété ! Quelle vivacité dans celles de madame de Sévigné ! Ce qui la distingue particulièrement, c'est cette sensibilité momentanée qui s'émeut de tout, se répand sur tout, reçoit avec une rapidité extrême différents genres d'impressions [...] (cité dans Diaz, 1998 : 26).

Pour Suard, les lettres empreintes de sensibilité de Mme de Sévigné ont plus d'attrait que celles pleines d'esprit et de raison de Mme de Maintenon. Comme le note José Luis Diaz, ces considérations sur la lettre vont même jusqu'à remettre en question l'importance de certains corpus plus anciens qui avaient valeur de modèle (1995 : 24). De la même manière, Barbey d'Aurevilly critiquera les lettres d'Héloïse et Abélard :

Vus à travers ces lettres, les deux amants de grande et bonne foi disparaissent, et vous ne voyez plus que deux philosophes qui font des phrases philosophiques au lieu de naïvement s'aimer. D'un côté vous avez un fat de quarante ans, bellâtre gauche et imprudent [...] et de l'autre vous avez un bas-bleu du XIIe siècle, froide de cœur comme toutes ces folles Ménades de la gloire qui l'appellent le « deuil éclatant du bonheur » (1892 : 23-24 cité dans Diaz, 1998 : 27-28).

Pour Barbey d'Aurevilly, ce n'est plus le naturel des sentiments qui apparaît dans les lettres d'Héloïse, mais un travail de traduction, de transformation. La lettre cesse d'être un moyen de dévoiler des sentiments, mais sert plutôt à les transformer, à les réfléchir, ce qui n'a rien de féminin. Chez Mme de Sévigné, l'écriture de la lettre est non préméditée. Elle s'inscrit au fil de la plume, sans stratégie, poussée par les sentiments qui s'interpellent. La préférence donnée aux lettres de Mme de Sévigné et l'argumentation utilisée pour justifier ce choix indiquent bien les transformations du genre épistolaires au cours du XVIIIe siècle et les critères entourant la légitimation de l'écriture au féminin par la République des Lettres.

Ces transformations dans la hiérarchisation des œuvres féminines rappellent la querelle entre les Anciens, pétris d'érudition et de latin, et les Modernes, ouverts aux mouvements de l'esprit adeptes du discours au fil de la plume. Dans cette querelle entre lettrés, les femmes serviront à illustrer les doléances des uns et des autres. Pour les Anciens, les femmes qui se lancent dans la carrière des lettres sont les instigatrices d'une forme de décadence de la littérature française. Pour les Modernes, elles constituent une influence bénéfique qui transformera positivement les lettres européennes. Peu importe le camp, il y a toujours des adorateurs et des dénonciateurs des travaux féminins ce qui au bout du compte, dans un cas comme dans l'autre, les a écartés de l'histoire littéraire. Les femmes n'avaient eu que rarement l'occasion de déployer leurs talents et celles qui accédaient désormais à la reconnaissance en adoptant l'esthétique prônée par les Modernes étaient souvent jugées selon des critères sentimentaux. En revanche, celles que les Anciens avaient légitimées devenaient les cibles des discours des tenants de la modernité littéraire :

Les nouvelles cibles d'une telle dénonciation, ce sont d'abord, tout naturellement les femmes : celles qui parmi elles sont trop femmes-auteurs, trop guindées, trop philosophes aussi, pour avoir su atteindre à l'humanité palpitante, à la timide souplesse requises de l'écriture épistolaire (B. Diaz 1995 : 26).

En se conformant aux critères de reconnaissance des œuvres féminines, formulés par les Modernes, l'épistolière perd au change de la reconnaissance en tant que créatrice. Sainte-Beuve reprochera par exemple le nom d'épistolière que Ménage concède à Mme de Sévigné (1853, vol. 11 :417). Selon Sainte-Beuve, le nom d'épistolière ne va pas à un esprit libre et charmant, mais à un épistolier de profession comme Balzac, rappelant selon un vocabulaire différent, la distinction actuelle entre épistolier et auteur épistolaire⁴³. Les épistoliers, hommes raisonnables au sens où l'entend avec encore plus d'acuité le siècle des Lumières, ont besoin de travail pour exprimer le sentiment, l'émotion. Ce travail leur assure le statut de créateur. En reléguant l'activité d'écriture des femmes à une pratique sociale, voire

⁴³ Maintenant, le nom d'épistolière peut-être attribué à Mme de Sévigné, c'est le nom d'auteur épistolaire qui remplace ce dernier dans le vocabulaire critique. Voir Roger Duchêne, « Réalité vécue et réussite littéraire : le statut particulier de la lettre », *RHLF*, mars-avril 1971, vol. 71, no 2, p. 177-194.

autobiographique, liée intimement au rôle que leur octroyait la société, on les excluait du domaine littéraire auquel les hommes accédaient par le labeur.

Or, le labeur n'a rien de féminin. Lorsqu'il apparaissait dans les œuvres d'une certaine élite du XVIIe siècle, ce défaut devenait le reproche le plus important formulé à l'égard des femmes d'esprit par les Modernes : « Faire la précieuse, c'est donner du prix à ce que l'on fait, c'est contrevenir à la loi de la nature et de la simplicité, de la vérité, c'est vouloir se donner en spectacle » (Grassi 1998 : 85). Voltaire confirme la valeur de cette attitude dans son *Éloge historique de Mme du Châtelet* (1752). Émilie du Châtelet (1706-1749) a traduit les œuvres de Virgile et de Newton (1759), exposé sa doctrine scientifique dans ses *Institutions de physique* (1740), produit une *Dissertation sur la nature et la propagation du feu* (1744) avant de publier, dans un tout autre registre, un *Discours sur le bonheur* (1746). Voltaire qui avait partagé les quinze dernières années de la vie d'Émilie du Châtelet au Château de Cirey écrivait cette remarque qui en dit long sur les préjugés à l'égard des talents intellectuels et scientifiques des femmes pendant le XVIIIe siècle :



Figure 9
Émilie Le Tonnelier de Breteuil,
marquise du Châtelet
(1706-1749)

Une femme qui a traduit et éclairci Newton, et qui avait fait une traduction de Virgile, sans laisser soupçonner dans la conversation qu'elle avait fait ces prodiges, une femme qui n'avait jamais dit du mal de personne et qui n'a jamais proféré un mensonge, une amie courageuse et attentive dans l'amitié, en un mot un très grand homme que les femmes ordinaires ne connaissaient que par ses diamants et le cavagnole, voilà ce que vous ne m'empêcherez pas de pleurer toute ma vie (cité dans Badinter, 1983, je souligne)

En un mot, pourrait-on dire, une femme restée effacée et dont les œuvres ont d'ailleurs souvent été attribuées à Voltaire par les historiens. Une femme également qui n'avait pas eu la maladresse de se présenter comme savante à ses proches, qualificatif qui avait la même résonance que celui de chien savant, c'est-à-dire un animal dressé qui donnait l'impression d'avoir une

intelligence, mais qui au fond n'était qu'un leurre habile pour épater les esprits médiocres. Mme du Châtelet, ce « très grand homme », avait pu jouir de sa liberté en se présentant sous

le jour que l'on attendait, en isolant l'un de l'autre, pour les apparences, l'être aux multiples talents du paraître uniforme de la féminité bienveillante⁴⁴.

7. La scène de l'écriture : la lettre à l'épreuve du réel

Si on ne peut retrouver de traités épistolaires publiés au Québec avant les années 1840, il est légitime de croire que l'évolution de l'art épistolaire en Europe et les particularités de la féminisation du genre que nous venons d'étayer ont été transmises grâce aux premiers immigrants lettrés en Nouvelle-France. En plus de l'importation de manuels et de traités épistolaires européens, l'enseignement des Belles Lettres était une des voies utilisées pour initier les jeunes Canadiens et Canadiennes à la pratique épistolaire. On retrouve d'ailleurs certains manuels européens du XVIII^e siècle dans les bibliothèques des congrégations religieuses. Le fonds Baby (ANQ-Q, P336) contient un traité de Belles Lettres, recopié à la main et daté de 1812. La dernière partie intitulée « Du genre épistolaire suivi de : Avis généraux pour écrire une lettre et Avis particulier à observer dans les lettres » rend compte de l'enseignement de l'art épistolaire dans les collèges et de la possible circulation manuscrite de ce genre d'ouvrage. Une première section intitulée « Règles particulières à observer dans les lettres » s'emploie à définir l'acte épistolaire au plan symbolique, tandis qu'une seconde section se consacre à la définition de chacun des types de correspondances en usage. S'ajoutent à ces deux parties, des conseils sur la mise en page et la matérialité de la lettre : choix du papier, application du sceau, etc. Les trois dernières pages de la section sont consacrées à de brefs éloges des lettres de Cicéron, de Pline et de Mme de Maintenon pour s'attarder ensuite à la correspondance de Mme de Sévigné, modèle ultime de la lettre de style familial. Ce manuel ne déroge en rien des modèles de manuels européens et en est probablement une copie.

C'est à l'aide de ces manuels ou de leurs copies manuscrites que les Canadiens sont en contact avec les préceptes épistolaires européens. Les journaux sont également des lieux

⁴⁴ Il faut aussi voir la définition négative du féminin que Voltaire oppose à celle de Mme du Châtelet.

de diffusion du savoir épistolaire. Quelques articles sont consacrés à l'art de la lettre et des extraits de manuels sont parfois insérés dans certains périodiques. Un article intitulé « De la lettre », publié dans *Le Glaneur* en 1837, élabore une définition du style épistolaire pour ensuite faire place aux distinctions entre les divers types de lettres en usage. On y traite de la lettre d'affaires, de la lettre de demande, de la lettre de remerciement, de la lettre de compliment et de condoléances, de la lettre de reproche, de la lettre d'excuse et de la lettre de bonne année. C'est l'article le plus complet traitant de l'art épistolaire rencontré dans les périodiques de l'époque. On publie également des lettres de personnes célèbres et quelques journaux indiquent clairement qu'il s'agit de modèles à imiter.

C'est toutefois en 1843 que le premier véritable manuel épistolaire publié sur les rives du Saint-Laurent paraît. Le *Secrétaire français contenant des formules de Lettres de bonne année, de fête, de félicitation, de condoléances, de remerciement, d'affaires et de commerce ; de recommandation, de galanterie, etc., suivies de la formule des lettres de change, billets à ordre, quittance, etc.* serait, selon Manon Brunet (1993), une édition pirate du *Secrétaire français*, parue en Europe au XVIIe siècle. Aucune technique, aucun conseil n'est donné à l'épistolier en herbe. Seuls des modèles de lettres applicables à diverses circonstances et divers types de scripteurs sont offerts en exemple. La publication de ce manuel, à une époque où l'imprimé est difficilement rentable, montre bien l'importance que ce genre d'ouvrage revêt pour le lectorat canadien. Deux ans plus tard (1845), Jean-Baptiste Meilleur, sous le pseudonyme « Un Canadien », propose le premier manuel épistolaire composé et publié au Québec. S'adressant aux écoliers du primaire, il contient des exemples de lettres, une réflexion sur le style approprié à chaque circonstance d'écriture sous la forme de questions et de réponses, ainsi qu'une section consacrée à la technique épistolaire — le port des lettres, la copie dans un cahier, etc. Dans sa préface, Meilleur souligne l'importance du savoir épistolaire : « Après l'étude de la grammaire et de l'orthographe, écrit-il, il n'en est pas qui soit plus indispensable, en général, que celle de l'art épistolaire » (III). La vogue de ces manuels gagnera en importance pour les éditeurs qui ont sans doute trouvé là un filon commercial important. Au XIXe siècle, Manon Brunet a recensé la parution d'au moins sept

traités d'art épistolaire. Si ce nombre est en soi considérable, il faut ajouter que ces ouvrages sont l'objet de nombreuses rééditions tout au long du XIXe siècle⁴⁵.

7.1 Le rituel de la lettre

L'écriture d'une lettre nécessite l'utilisation d'une série d'outils et demande la maîtrise de gestes précis et récurrents qui en font un acte quasi théâtral. Dans son étude sur *La correspondance au Canada* (1997), Jane B. Harrison notait que la lettre, au plan matériel et formel, demeure essentiellement la même au cours de la période 1640-1830. Comme les instruments, les conventions ne changent guère. Seul le ton et la langue se modifient. Une petite annonce, parue dans la *Gazette de Québec* du 23 juillet 1767, présente le matériel nécessaire à tout épistolier dans la composition de son secrétaire :

Nouvellement arrivés de Londres, et à vendre chez les imprimeurs, à bon marché, pour argent comptant seulement, les articles suivants qui regardent les Papetiers.

Du papier roial superfin, du medium et du Demi; du papier à lettres épais et fin; du Pro Patria, du petit Papier Superfin et de la seconde sorte, du Papier épais et fin coupé in quarto doré sur tranche, idem bordé de noir, du papier marbré, des livres blancs de différentes sortes rayés et unis, parmi lesquels il s'en trouve de fort convenable pour l'usage militaire, de la Cire rouge et noire, des Oubliés, de la Poudre de pierre ponce avec ses boites, des plumes non taillées, des écritaires de plusieurs sortes, de la poudre d'encre, des tranchés à papier d'ivoire des deux espèces, de la limaille d'acier ou sable brillant et ses boites, des crayons rouges et noirs et leurs étuis, des plumes sans fin, des frontispices de paquets de lettres et leurs lacets, des Portefeuille, du Parchemin, des Tablettes et leurs poinçons, des Portefeuilles de poche de Maroquin rouges avec leurs instrumens et fermoirs d'argent, de France, idem sans instrumens &c (*GQ*, 23 juillet 1767).

L'imprimeur offre à sa boutique la plupart des instruments utilisés par les épistoliers de notre corpus. Jusqu'au mitan du XIXe siècle, on écrit généralement avec des plumes d'oies traitées qui doivent être taillées toutes les trois ou quatre pages d'écriture. En observant la calligraphie des lettres manuscrites, on remarque bien la détérioration de la lisibilité de la lettre. L'écriture passe d'une graphie fine et claire à une graphie large, pâteuse et de plus en

⁴⁵ « [Le] Court traité sur l'art épistolaire du premier Surintendant de l'instruction publique, Jean-Baptiste Meilleur, qui a paru la première fois en 1845 [...] a été réédité au moins cinq fois, soit en 1849, 1853, 1862, 1863 et 1869 », Manon Brunet, « Les traités d'art épistolaire au XIXe siècle québécois : rhétorique et code social », Pierre Popovic et Benoît Melançon, *Recherches récentes sur l'épistolaire français et québécois*, 1993, p. 52.

plus difficile à déchiffrer. On peut même parfois déterminer, à la simple observation de la graphie, le moment exact de la taille de la plume au cours de l'écriture de la lettre. On utilise aussi des plumes de roseaux munies de bec de plumes d'oie. Les plumes à bec d'acier n'apparaîtront qu'après les années 1830, éliminant du coup la nécessité de la taille et modifiant sensiblement l'apparence de l'écriture. Pour ce qui est de l'encre, on pouvait l'acheter, mais souvent les épistoliers la fabriquaient eux-mêmes en se procurant la poudre d'encre chez les papetiers. Les ursulines de Québec, berceau des premières épistolières du corpus des écrits féminins, fabriquent de l'encre. Si cette dernière n'a qu'un lien tout matériel avec la littérature, le fait que ces femmes soient regardées avec considération dans ce domaine connexe dénote chez elle une certaine familiarité avec le matériel servant à l'écriture. Mgr Plessis écrivait à la Supérieure des ursulines :

Je vais vous avouer mon ignorance, et vous voudrez bien, j'espère, en porter la peine. Je n'ai pu réussir jusqu'à présent à faire de bonne encre. Il y a dans votre communauté un secret tout particulier, ou, si vous voulez, une grâce d'état qui fait que l'on y réussit à merveille à la faire. Ici nous la sucrons tant que terre et elle est luisante et collante avant d'être noire. Si elle présente une couleur tant soit passable, ce n'est qu'au fond des bouteilles, et alors elle est limoneuse au point de ne pouvoir en user que misérablement. Voilà ma confession pour conclusion de laquelle je vous adresse deux paquets d'encre, vous priant de me la faire par quelqu'une de vos maîtresses, car je n'oserais vous proposer de la faire vous-mêmes (cité dans P-G Roy, 1939 : 162).

Les épistolières utilisent également le couteau servant à tailler la plume pour gratter la surface du papier lorsqu'elles veulent corriger les erreurs. Elles se servent ensuite d'une



Figure 10
L'art épistolaire. Dessin de
l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert

Pierre — le plus souvent une agate — pour polir la surface devenue rugueuse afin qu'elle soit réutilisable. Lorsque la lettre est terminée, l'épistolière saupoudre la surface du papier d'une matière absorbante qui permet d'éliminer l'excédent d'encre. Il faut aussi ajouter à cet arsenal, le sceau et la cire qui permettent de cacheter la lettre. D'autres objets de papeterie composent également les secrétaires. Une fois la lettre écrite, certains épistoliers font des copies et gardent les brouillons comme double des envois qu'ils regroupent et

attachent avec des rubans. Quant aux commerçants, ils recopient leur correspondance dans de grands cahiers. Ils constituent ainsi un dossier complet et chronologique des transactions épistolaires. On peut encore voir quelques-uns de ces recueils dans certains fonds d'archives. Un matériel imposant prévaut à l'écriture d'une lettre, matériel qu'il faut non seulement connaître mais savoir utiliser. Toutes ces exigences techniques, en plus de l'exercice de l'écriture elle-même, resserrent le nombre potentiel d'épistoliers et d'épistolières.

Après avoir intégré l'utilisation de tous ces objets et la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe, l'épistolière est prête à écrire des lettres. Toutefois, avoir une belle plume ne signifie pas uniquement l'art d'utiliser la langue et les objets nécessaires à l'acte d'écriture. Il faut aussi connaître l'art de tracer les lettres sur la page. La graphie, c'est-à-dire le côté esthétique de l'écriture, joue pour une part importante de l'art d'écrire des lettres. Il existe des manuels de calligraphie et certaines gazettes offrent par le biais des petites annonces, les services de maîtres d'écriture⁴⁶. Dans la *Quotidienne* du mois de juin 1838, Louis Peltier signale l'ouverture de son Académie d'écriture :

Louis Peltier, professeur d'écriture informe respectueusement le Public que comme son séjour à Montréal ne doit être que de peu de durée, il prie les personnes qui seraient dans le cas de le patroniser, de faire application immédiatement à son Académie, rue St-Paul, Maison de madame Wrag, presque vis-à-vis de l'église Bonsecours. Il espère que les personnes qui ont une mauvaise main ne perdront pas cette occasion favorable. Montréal 9 juin 1838 (*Quot.*, 9 juin 1838, vol. 1, no 19).

Écrire convenablement, sans bavure et de manière lisible est une question de respect du destinataire, au même titre que la connaissance des formules d'usage. Cet aspect tout matériel fait partie intégrante du rituel de la lettre. Les jeunes filles, tout particulièrement, sont touchées par cette règle de bienséance. La connaissance de certaines règles est également essentielle. Inscrire la date de façon compréhensible pour le destinataire⁴⁷, savoir plier la feuille de manière à ce qu'elle forme sa propre enveloppe, apposer le cachet de cire et connaître sa signification — noir pour le deuil, notamment — sont des compétences que toute épistolière doit arriver à maîtriser.

⁴⁶ Voir les cahiers d'Émilie Berthelot, conservés dans le Fonds Famille Girouard et Berthelot, P4, série Émilie Berthelot, Fondation Lionel Groulx, Outremont.

⁴⁷ On utilise l'abréviation numérique des mois à partir de septembre : 7bre, 8bre, 9bre, Xbre.

Des consignes de bienséance plus subtiles encore s'ajoutent à celles-ci. Lorsque l'épistolière s'adresse à un destinataire occupant un rang supérieur, elle doit laisser une distance appréciable entre l'adresse et le début de la missive. Plus il y aura de distance hiérarchique entre l'épistolière et son destinataire, plus l'espace sera important⁴⁸. Au contraire, un commerce familial exige une lettre longue et bien remplie. L'écriture serrée et l'utilisation des moindres espaces de la page témoignent de l'intérêt porté au destinataire. Plusieurs correspondants se plaignent d'ailleurs de la brièveté d'un message reçu et indiquent la trop grande surface de papier laissée vide de texte. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, ce sont les destinataires qui paient pour recevoir des lettres. Il faut donc savoir jouer d'économie en utilisant l'espace au maximum et en écrivant parfois par-dessus sa propre écriture à 90 degrés⁴⁹. Si savoir apposer le cachet de cire nécessite certaines habiletés, l'épistolière doit également tenir compte de cet élément dans la mise en page. À l'endroit où le sceau est apposé, le papier devient particulièrement fragile. Il se déchire facilement et le gras de la cire rend le texte illisible. Il est recommandé aux épistoliers plus soucieux de leur lecteur de laisser cet endroit vide de texte, d'où l'agencement parfois étrange du texte dans les lettres manuscrites.

7.2 L'éducation des filles et l'apprentissage de l'écriture épistolaire

On le voit, toute une série d'apprentissages est essentielle à la maîtrise de l'art épistolaire. Ces apprentissages sont offerts par les écoles des congrégations religieuses, dans les écoles privées et dans les familles qui se transmettent les préceptes épistolaires de génération en génération. Il est pourtant difficile de saisir la teneur exacte de l'enseignement dispensé aux jeunes Canadiennes. L'éducation des femmes occupe une place infime dans la plupart des ouvrages concernant l'histoire de l'enseignement au Québec. Cette absence est

⁴⁸ Les demandes destinées au gouverneur présentent souvent l'adresse initiale au haut de la page suivi d'un espace de la largeur d'une main avant le début du corps de la missive.

⁴⁹ On retrouve quelques exemples de ce procédé dans les archives canadiennes. L'objectif était de faire économiser sur les frais de poste puisque le coût était calculé en fonction du poids de l'enveloppe.

due au manque de sources, mais surtout au manque d'intérêt pour les enseignements de base et l'attention négligeable portée par les historiens aux travaux domestiques.

Sans pouvoir mener à des analyses statistiques, les témoignages des épistoliers peuvent pourtant éclairer divers aspects des mécanismes et des idéologies entourant l'éducation des Canadiennes et son évolution au cours des siècles. Plutôt que de questionner les enjeux du programme d'éducation des filles, les historiens n'ont souvent fait que répéter les données des historiens qui les ont précédés. Par exemple, les récits des voyageurs ont fourni des commentaires et des descriptions qui sont régulièrement utilisés lorsqu'il s'agit de parler de la Nouvelle-France. On semble alors chercher à créer une image remarquable de la femme allant de pair avec l'esprit héroïque qui traverse la période. Charlevoix, par exemple, est souvent cité :

On voit toujours avec un nouvel étonnement des Femmes, jusque dans le sein de l'indigence & de la misere parfaitement instruites de leur Religion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doivent sçavoir pour s'occuper utilement de leurs Familles, & qui par leurs manieres, leur façon de s'exprimer & leur politesse, ne le cèdent point à celles qui parmi nous, ont été élevées avec plus de soin (1744 : 94-95).

Charlevoix parle bien sûr de leur instruction religieuse, de leur conversation et de leur respect des règles de bienséance, tout cela chapeauté par leur dévouement à leur famille. On est ici en présence d'un discours sur l'éducation et non pas sur l'instruction des filles. Mais qu'offrirait-on alors aux filles si ce n'est une bonne éducation ?

L'étonnement de Charlevoix fera dire à plusieurs commentateurs que les Canadiennes étaient plus instruites que leurs homologues masculins. Deux tendances s'affrontent cependant chez les historiens. Les plus anciens donnent la supériorité aux femmes tandis qu'une critique plus récente tend à affirmer leur perpétuelle infériorité. Dans *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1982), les auteures indiquent qu'il existe dans les institutions religieuses enseignantes « quatre niveaux d'enseignement qui sont constitués selon le statut social des élèves » (58). Or, on en fait bien peu de cas par la suite. Cette donnée apparaît pourtant fort éclairante dans la compréhension des diverses formations offertes aux femmes. Cependant, cette notion est rapidement mise de côté. Si la priorité pour

une majorité de Canadiens et de Canadiennes n'était pas l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, ceci ne veut pas dire que cette règle s'applique à tous les milieux sociaux. L'institution scolaire favorisait l'éducation religieuse et l'enseignement des arts ménagers, or ceci ne signifie pas que les filles provenant des classes aisées de la société québécoise ne recevaient pas un enseignement plus étendu. L'encadré intitulé « L'enseignement des filles » annihile cette piste de lecture. Il s'agit d'un extrait du contrat de donation de 13300 livres de Jeanne Leber à la Congrégation Notre-Dame et datée du 9 septembre 1714 :

Et comme l'expérience fait voir que toutes ces filles-là ont l'esprit tardif, on en prendra point de plus jeunes que l'âge de douze ans afin qu'elles soient plus en état de profiter des instructions... et ainsi qu'elles puissent gagner leur entretien [...] et quant à l'écriture, cela n'étant point nécessaire à de pauvres filles, ce serait un temps qu'on leur ferait perdre et qu'elles peuvent employer plus utilement en d'autres choses. S'il s'en trouvait quelques-unes qu'on jugeât capables d'être religieuses, on peut les envoyer à l'école apprendre l'écriture (58).

Pour saisir la portée des commentaires de Jeanne Leber, il faut bien se rappeler que la Congrégation Notre-Dame avait ouvert quatre types de classes. Le collectif insiste toutefois uniquement sur celle qui dispense les cours aux filles démunies et pour qui l'apprentissage d'un métier venait bien avant l'alphabétisation dans les priorités de survie au XVIII^e siècle. Cette donnée essentielle à la compréhension de l'encadré dans son contexte — celui d'une société hiérarchisée, d'une clientèle spécifique et d'une vision particulière de l'écriture — est passée sous silence pour en faire une donnée générale et conforter, non seulement la pauvreté de l'enseignement offert aux filles, mais aussi la complicité d'une femme en position de pouvoir économique à cette subordination⁵⁰. Cet élément subjectif passe presque inaperçu, mais contribue fortement à créer une image négative de l'éducation des filles, à procéder à un nivellement par le bas sans tenir compte de l'ensemble de la problématique. Sans tomber dans l'excès inverse et considérer que les filles ont bénéficié d'une instruction supérieure à celle des garçons, il faut cesser de fermer les yeux sur les documents qui nous permettent de saisir les enjeux de l'éducation des femmes à ces époques et prendre en compte certains phénomènes qui, s'ils semblent parfois contradictoires, n'en sont pas moins éclairants.

⁵⁰ L'insistance sur l'inutilité de l'écriture dans ces classes particulières laisse supposer qu'elle faisait partie de l'enseignement offert dans les autres types de classes.

Des travaux récents en histoire de l'éducation jettent cependant un nouvel éclairage sur l'éducation féminine d'avant la création des écoles normales et l'accession des filles au cours supérieur. Bien que les données soient bien souvent lacunaires, les recherches ont permis de remettre certaines pendules à l'heure en histoire de l'éducation des filles et d'ouvrir de nouvelles avenues d'investigation. Les archives manquent très certainement pour saisir de façon précise la nature de l'enseignement offert aux jeunes Canadiennes. Les travaux de Nadia Fahmy-Eid (1983), de Dominique Deslandres (1983) et de Claire Gourdeau (1994) sur l'éducation dispensée par les ursulines à l'époque de Marie de l'Incarnation éclaire une part de l'énigme⁵¹. La vocation religieuse des ursulines, puis des filles de la Congrégation Notre-Dame comporte un quatrième vœu qui est en fait le premier en importance : celui d'enseigner aux filles. D'abord destinées à accueillir les Amérindiennes, les classes se rempliront bientôt de Françaises récemment immigrées et de Canadiennes de naissance. À partir de 1650, les dernières deviendront la majorité des élèves. Les communautés de religieuses hospitalières contribuent également à l'enseignement et se partagent cette clientèle⁵². Marie de l'Incarnation écrivait en 1664, à propos des jeunes Canadiennes : « Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains et cela réforme toute la colonie et fait régner la religion et la piété dans tous les foyers » (MI, 19 août 1664 : 734). Les *Constitutions* des ursulines expliquent bien la tâche des enseignantes auprès de leurs jeunes élèves. Elles doivent veiller :

- à les former à dire leurs prières, à leur apprendre la doctrine chrétienne dans quelque catéchisme
- à les initier à la pratique de leurs devoirs religieux et autres dévotions utiles et commodes à des personnes de leur condition
- à leur inculquer « la haine du péché, l'amour de la vertu, des bonnes œuvres et des mœurs chrétiennes »
- à leur montrer « la civilité et bienséance en leurs gestes, en leurs paroles et en leurs actions »
- enfin, à leur enseigner « à lire et à écrire, à jeter i.e. compter, à coudre, à travailler en diverses sortes d'ouvrages manuels honnêtes et propres à des filles, et qui de soi, puissent apporter quelque profit à celles qui les apprendront et voudront s'en servir », dans ces ouvrages communs et tout ensemble aisés, bienséants et utiles aux pauvres et aux riches [...] rien qui fasse sortir de sa condition: seulement ceux qui sont pratiques comme l'art de

⁵¹ C'est souvent à partir de la création des écoles normales et de l'accès des femmes aux études supérieures que l'appareil scolaire a été analysé jusqu'à récemment.

⁵² L'Hôtel-Dieu et l'Hôpital Général de Québec reçoivent généralement les filles de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Voir Micheline d'Allaire, *Les dots des religieuses au Canada français 1639-1800. Cahiers du Québec*, Montréal, Hurtubise HMH, 1986.

recoudre ou rhabiller quelquefois ses hardes, les entretenir nettes, les agencer et les resserrer (Fourrier *Vraye Constitutions 1640* cité par Jamet, 1942 : 464-465).

L'éducation vise à rendre les jeunes filles agréables, vertueuses, instruites de leur religion et des tâches propres aux femmes afin qu'elles remplissent adéquatement leurs devoirs d'épouse, de mère et d'éducatrice et qu'elles deviennent les collaboratrices assidues de leurs maris.

Si la lecture correspond en tout premier lieu à la nécessité de lire des ouvrages de piété, l'écriture promet des usages plus temporels. Tourner des compliments, rédiger des poèmes d'anniversaire et savoir entretenir les correspondances sont des atouts de taille pour faire un bon mariage. Pouvoir lire et maîtriser l'art de l'écriture démontrent une certaine forme de socialité inhérente à la femme qui secondera son époux et accentuera la complémentarité nécessaire à l'avancement familial. Une femme qui possède une bonne éducation et qui sait écrire pourra aider à promouvoir la carrière de son mari, de ses fils et de ses filles — en considérant que le mariage et la vie religieuse sont envisagés comme des carrières comme c'était le cas à l'époque— par ses interventions mondaines.

Les pensionnats et externats tenus par les ursulines, par les dames de la Congrégation et par les hospitalières utilisent toutes à peu de choses près les mêmes méthodes d'enseignement. Les matières sont également semblables. Seul diffère le degré d'apprentissage en fonction des groupes ciblés — pensionnaires, externes, jeunes enfants, adultes, paysannes, bourgeoises — et selon la durée de la scolarité. Cet enseignement comprend principalement un enseignement religieux préparatoire à la première communion qui est souvent la raison première de l'entrée des jeunes filles dans ces écoles. Marie de l'Incarnation indiquait l'ardeur que devaient déployer les religieuses afin de bien instruire ces enfants de passage :

Comme plusieurs ne sont pensionnaires que peu de temps, il faut que les maîtresses s'appliquent fortement à leur éducation et qu'elles apprennent quelques fois dans un an à lire, à écrire, à jeter, les prières, les mœurs chrétiennes et tout ce que doit savoir une fille (MI, 9 août 1668 : 802).

Une fois la première communion accomplie, plusieurs d'entre elles retournent dans leur famille. Quelques Canadiennes complètent leurs études par une formation musicale comme le chant, le piano ou la guitare et apprennent le dessin ou la peinture sous l'œil attentif de maîtres et de maîtresses privés (Dufour, 1993). La mère est souvent mise à profit dans cette tâche enseignante comme nous le verrons au second chapitre.

Chez les ursulines de Québec, le cours est le même que celui offert chez les ursulines de Paris. Le cours complet d'une jeune fille devait normalement durer six ans. Les leçons des cinq premières années se divisent en six matières : le Français, la littérature, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et l'écriture. À la sixième année s'ajoutent la philosophie, la mythologie, la cosmographie et les sciences naturelles. On pouvait également compléter une septième année appelée le cours supérieur. La philosophie, la littérature, l'histoire de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Allemagne étaient au programme de la terminale auquel s'ajoutaient quelques leçons de zoologie et de physique. Certes, les écolières qui passaient sept années au pensionnat font figure d'exception (Trudel, 1999). Les plus instruites restent en moyenne de quatre à six ans. Ces éléments indiquent cependant une plus grande ouverture pédagogique que la simple éducation religieuse et domestique.

Bien que toutes ces matières mériteraient d'être analysées pour comprendre leur apport à l'instruction des jeunes écolières, nous nous attardons principalement aux descriptifs de trois matières interdépendantes dans la formation littéraire des Canadiennes : le français, la littérature et l'écriture. L'apprentissage de la lecture et de la composition se fait dans les cours de français et de littérature, alors que le cours d'écriture propose des leçons de calligraphie. Lorsqu'elles maîtrisent l'écriture cursive et ronde, les jeunes filles apprennent ensuite à tracer les lettres gothiques. Afin de mieux saisir l'ensemble des leçons offertes aux jeunes Canadiennes pour apprendre à écrire des lettres, la figure 10, reproduite à la page suivante, indique les éléments qui entraient dans leur formation à chaque année du cursus dans les écoles des ursulines de Québec et de Trois-Rivières ainsi qu'à la Congrégation Notre-Dame et, sans doute, dans les écoles de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital Général de Québec. Après deux ans d'étude, une jeune Canadienne connaît les préceptes de l'art

épistolaire et peut ensuite les perfectionner avec l'aide de ses proches. Les préceptes plus développés du style épistolaire et les figures de style et de rhétorique sont au programme pour celles qui poursuivent au-delà des deux années requises pour faire la première communion.

1ère année:

- Français : Premières notions de grammaire. Épeler de vive voix quelques mots et les faire écrire au tableau noir, ainsi que des verbes. Copies, dictées, lexicologie.
- Littérature : Morceaux choisis, petites lettres

2ème année:

- Français : Les parties du discours jusqu'au participe, très en abrégé. Transcriptions. Dictées. Verbes. Analyses grammaticales. Exercices fréquents au tableau noir.
- Littérature : Morceaux choisis. Petites lettres. Phrases sur toute espèce de mots propres à lier les idées des enfants

3ème année:

- Français : Les neuf parties du discours en abrégé. Chapitre de l'orthographe. Beaucoup d'analyses grammaticales et de verbes. Dictées journalières. Exercices au tableau noir.
- Littérature : Morceaux choisis. Préceptes abrégés du style épistolaire et applications fréquentes. Petites narrations tirées de l'histoire que les élèves ont apprises.

4ème année:

- Français : Voir dans le grand cours depuis le verbe jusqu'à la fin de la grammaire, moins l'analyse logique et la ponctuation. Dictées. Verbes. Analyses grammaticales. Exercices avec les règles écrites.
- Littérature : Morceaux choisis. Préceptes plus développés du style épistolaire. Beaucoup de lettres, narrations, descriptions, fables, pièces de vers à mettre en prose.

5ème année

- Français : verbes irréguliers. Participes. Concordance. Analyse logique. Ponctuation. Figures grammaticales. Dictées et fréquents exercices avec les règles écrites.
- Littérature : Qualités générales du style. Figures de rhétorique. Différents genres de compositions. Exercices variés. Beaucoup de lettres. Petites phrases renfermant des figures de style.

6ème année

- Français : Leçons et exercices sur toute la grammaire, spécialement sur les verbes irréguliers, les participes, la ponctuation.
- Littérature : Revoir les figures de rhétorique. Histoire des quatre époques littéraires. Compositions variées : lettres, descriptions, tableaux (Germain 1997 : 113-115. Nous soulignons).

Figure 11

7.3 L'héritage familial

Deux années de classes sont généralement insuffisantes pour maîtriser adéquatement l'écriture, les règles de la composition française et l'art de la lettre. C'est souvent à l'intérieur des familles que l'on perfectionne l'art épistolaire. Comme le notait Antoine Roy :

Pour avoir une idée moins incomplète de la diffusion de l'enseignement primaire, il faut tenir compte de celui que distribuaient les maîtres ambulants et ne pas négliger non plus un autre facteur, celui de l'éducation familiale. C'est auprès de leur père et de leur mère que, sous l'ancien régime, se sont instruits bien des Canadiens (1930 : 8)

Lorraine Gadoury (1999) note à cet égard que dans une même famille, on observe souvent les mêmes usages, des mimétismes qui rassemblent le clan et qui prouvent la circularité du savoir épistolaire à l'intérieur des familles. Si les jeunes filles apprennent à écrire des lettres à l'école ou à l'aide d'un maître ambulant, c'est à la maison et dans le commerce épistolaire familial que leur style se peaufine et que les règles de l'expression se gravent. D'ailleurs, les parents encouragent très tôt leur progéniture à maîtriser parfaitement cet art. Lorsque le futur imprimeur Ludger Duvernay quitte la maison familiale pour faire son apprentissage comme typographe à Montréal auprès de Charles-Bernard Pasteur, sa mère, Marie-Anne-Julie Roberth de la Morandière⁵³, ne se doute pas que son fils deviendra l'un des plus prolifiques imprimeurs du Bas-Canada. Pourtant, elle fonde déjà en lui de grands espoirs et surveille de près ses progrès. De Verchères, elle lui écrit : « Tu dis fort bien en disant que c'est une scène déchirante que tu m'as appris je le sçavais mais différemment tu a mis querelle par un c ce n'est pas bien j'ai eu de la peine à trouver ce mot là tache donc de t'appliquer à mettre l'orthographe » (1814, ANQ-Q, Fonds Ludger Duvernay, P68). Dans une lettre écrite ultérieurement, elle lui fait part de ce que l'on dit de ses talents à Montréal, mais n'en demeure pas moins sévère face à ses progrès épistolaires :

Mon cher fils,
c'est avec toute la satisfaction possible lorsque j'ai entendue mr coté faire ton éloge dans les termes les plus flatteurs il m'a dit que tu raisonnais non pas comme un perroquet mais comme un homme sensée ainsi continue mon cher fils je te prie a mériter lestime et la confiance souvien toi cher enfant quil faut toujours que la sagesse la modération et la raison

⁵³ Marie-Anne-Julie Roberth de La Morandière. (?-?) Fille de François-Abel-Étienne Roberth de La Morandière, officier dans les troupes de la Marine et ingénieur militaire. Elle épouse Joseph Crevier Duvernay en 1792. Le couple aura quinze enfants dont Ludger Duvernay. En secondes noces, elle épouse Joseph Beauchamp (1739-1825), à Verchères, le 29 juillet 1822.

soye la base et le guide de tes actions [...] il vaut mieux qu'un jeune homme soye tranquille poli reservée dans la conversation et dans sa conduite ton pere est bien content de toi jesper qu'un jour mon cher fils, par ta bonne conduite être dédomagé des peines que l'on se donne pour toi y il y a ton écriture tu ne fais pas grand progrès tache donc de prendre un peu sur toi pour écrire un peu mieux tu ne fais que grifoner j'ai toujours mille peine à lire tes lettres (sans date, ANQ-Q Fonds Ludger Duvernay, P68)

Marie-Victoire Papineau, institutrice à Montréal puis à la Petite-Nation, et dont nous reparlerons au prochain chapitre, se préoccupe aussi de l'éducation de ses neveux Papineau qui fréquentent le collège :

Mon cher Benjamin

Je t'écris avec plaisir par Mr La Houille pour te prouver que je t'aime et que je pense toujours à toi. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de te recommander de te bien appliquer tu es assez raisonnable pour sentir qu'à ton âge c'est le meilleur parti que tu puisses prendre d'être bien studieux, docile et surtout bon chrétien. Car toutes les sciences et la fortune la plus brillante ne servent de rien si l'on n'est pas un bon chrétien. Ce n'est pas en suivant le penchant de la nature qu'on le devient mais en résistant à ses passions, ce qu'on ne peut faire sans le secours de la grâce de dieu qu'il faut lui demander avec ferveur et persévérance. Ne t'ennuie pas de ce que je te dis. C'est pour ton bien et parce que je t'aime. Je voulais aussi écrire à Augustin mais comme je n'ai pas le temps aujourd'hui tu lui diras que je l'embrasse et que je lui recommande comme à toi de bien faire son devoir. C'est avec peine que j'apprends qu'il est souvent paresseux tant pis tant pis il s'en repentira dans un temps où il n'y aura peut-être plus de remède qu'il fasse mieux qu'il fasse bien c'est le vrai moyen de se faire Aimer de dieu et des hommes (11 mars 1804, ANQ-Q, Fonds Famille Papineau, P417).

Les parents encouragent leurs enfants à faire bonne figure à l'école. Si ces exemples sont adressés à de jeunes garçons, l'éducation des filles est aussi un sujet présent dans les correspondances⁵⁴. On connaît l'intérêt d'Élisabeth Bégon pour l'éducation de sa petite-fille Marie-Catherine grâce à son journal : « Et moi, je m'occupe que de ma petite-fille que je voudrais bien voir savante et raisonnable » (EB, 14 mai 1750 : 227) écrit-elle à son gendre et père de la jeune Marie-Catherine. Plusieurs des entrées font état des efforts fournis pour enrichir l'éducation de Marie-Catherine et des progrès de cette dernière dans les diverses matières étudiées :

Elle est grande pour son âge, se tient bien et commence à bien danser. Elle n'écrit pas bien, mais c'est la faute du maître, peut-être. Elle lit bien et je la gêne assez pour lui avoir donné beaucoup de bons livres qu'elle dévore et qui m'ont coûté, à ce que je lui dis, plus qu'elle ne

⁵⁴ Le fait que les jeunes garçons étudient plus longtemps dans les collèges où ils sont pensionnaires, tandis que les filles terminent souvent leur éducation à la maison, influence sans doute la plus faible quantité de lettres didactiques adressées aux jeunes filles dans les archives canadiennes.

vaut, mais elle n'est dupe de rien. Elle a de la mémoire et si j'avais un maître elle t'écrirait en latin l'année prochaine, mais il n'y a personne ici qui vaille (EB, 19 sept. 1750 : 278).

La jeune fille apprend l'histoire de la France et la géographie. Sa grand-mère et parfois des précepteurs privés lui apprennent à lire le français et le latin, et à écrire des vers, des histoires et bien sûr des lettres. Élisabeth Bégon s'efforce de lui fournir des maîtres en diverses matières : « Malgré mon peu d'aisance, je ne ménage rien pour l'éducation de notre chère petite, écrit-elle à son gendre. Elle apprend toujours à danser et elle a un maître pour l'arithmétique. Pour le reste c'est toujours moi. S'il vient quelque maître de musique je lui ferai apprendre. » (EB, 25 septembre 1750 : 283). La jeune fille s'initie également à la botanique avec nul autre que Barrin de La Galissonnière — gouverneur de la Nouvelle-France et membre de l'Académie des sciences de Paris — et la conversation de Marie-Catherine semble fort prisée par sa grand-mère et ses hôtes. Elle l'appelle gentiment sa « petite pie », mais n'est pas moins fière de son rayonnement dans les cercles de l'élite montréalaise.

Si maîtriser l'art de la conversation est un tremplin essentiel pour une jeune fille de la bonne société, l'apprentissage de l'écriture épistolaire demeure un élément essentiel de son éducation. En 1787, Jacques Perrault l'Aîné donne son avis à propos d'un mariage éventuel entre M. d'Ailleboust et Mlle de Lavalterie. Il reconnaît la valeur de cette habileté dans le milieu bourgeois de Québec et s'inquiète du manque d'instruction de la jeune fille :

J'ai vu la famille Lavalterie à qui M. d'Ailleboust tenait compagnie depuis quelque temps. J'ai cru m'apercevoir qu'il en veut à la demoiselle qui sans être jolie ni bien faite a droit de plaire par son heureux naturel et le plus aimable caractère du monde. C'est dommage que l'éducation lui manque entièrement, on m'a assuré qu'elle ne savait pas même lire et écrire (14 juillet 1787, AUM, Coll. Baby, P58, u/9642).

À la même époque, le commerçant John Nairne presse sa fille Madie⁵⁵ âgée de quinze ans de devenir une bonne épistolière afin qu'elle soit « utile aux autres et estimée et respectée en général » (21 janvier 1783, Documents Nairne, ANC cité et traduit par Harrison, 1997 : 32). Pendant les années qu'elle passe chez ses tantes à Québec, son père, qui entend continuer de

⁵⁵ Magdalen Nairne (1768-?). Fille de John Nairne et de Christiana Emery. Elle épouse Peter McNichol, un Irlandais Catholique, au grand dam de ses parents, des Écossais et de fervents Protestants. Voir Jacqueline Roy, « John Nairne », *DBC*, t. 5, Sainte-Foy, PUL, 1983.

veiller à son éducation, l'encourage à écrire souvent, à faire des brouillons de ses lettres et à suivre les modèles qu'il lui envoie. La maîtrise de l'art épistolaire apporte donc le respect et une certaine considération sociale. Dans leurs cercles respectifs, la reconnaissance des femmes comme épistolières achevées va de pair avec leur légitimité comme femme d'esprit. Être une bonne épistolière se conjugue à la plupart des emblèmes du féminin, c'est pourquoi maîtriser l'art épistolaire semble si important pour plusieurs Canadiennes de l'élite. Savoir écrire des lettres confère le respect et l'assurance qu'elles pourront accomplir leur rôle de gardienne des liens familiaux et d'ambassadrice de la famille.

8. Les possibles de la lettre : entre conformité et liberté

Dans la tradition littéraire, le genre épistolaire évoque d'abord une écriture romanesque inscrivant son intrigue à l'intérieur d'une série de correspondances fictives. Si ce genre a atteint le sommet de sa popularité au cours du XVIII^e siècle et a été abondamment étudié par la critique littéraire, c'est en grande partie parce que les auteurs du siècle des Lumières en ont fait un genre de prédilection. Selon François Jost, plus d'un millier de romans épistolaires ont été édités en Europe entre 1740 à 1820 (1968 : 95). Cependant les correspondances d'écrivains n'ont commencé à susciter l'intérêt des chercheurs que depuis une quinzaine d'années seulement. Parler de genre, c'est parler de tradition, de modèles, de codes, de discours normatifs, d'un espace particulier de réception et de jugement de valeurs. Savoir quels sont les véritables genres littéraires revient à savoir ce qu'est la littérature, d'où l'importance pour la critique de définir et de choisir les modèles exemplaires, de déterminer la portée générique de chaque œuvre en fonction de ces modèles et de les poser sur une échelle de valeur. Pour la lettre, cette hiérarchie s'impose bel et bien dans le fait qu'elle se situe au bas de cette échelle, qu'elle est plus souvent qu'autrement considérée comme un sous-genre, une pratique en marge voire un non-genre. Gustave Lanson statuait qu'« il n'y a pas de genre épistolaire : du moins dans le sens littéraire du mot genre » (1895 (1965) : 260).

Les principales réticences à l'égard de la conception de la lettre comme genre proviennent de sa structure ouverte. Cette ouverture s'établit d'abord par sa proximité problématique avec les genres verbaux — la lettre était déjà affiliée à la rhétorique à l'époque antique — habituellement tenus à l'écart du système des genres littéraires. Pour Schaeffer (1989), l'épistolaire serait un « mode énonciatif » plutôt qu'un genre littéraire. Il explique ce choix par le fait que les genres sont déterminés par les liens particuliers qu'ils entretiennent avec trois aspects du discours : un niveau communicationnel, un niveau syntaxique et un niveau sémantique, chacun de ses aspects se conjuguant de manière singulière et spécifique à chacun des genres. Pour Schaeffer, le cadre communicationnel domine dans la lettre. Par conséquent, les indices syntaxiques et sémantiques seraient subordonnés à ce cadre et n'auraient donc pas d'existence autonome (25). Ainsi, la forme (niveau syntaxique) et le contenu (niveau sémantique) constitueraient des aspects trop variables pour permettre de saisir les caractéristiques spécifiques de la lettre comme genre. De là, sa définition comme « mode énonciatif », de là aussi son absence généralisée dans la théorie des genres.

En outre, au cœur de la théorisation de la pratique épistolaire, il existe une segmentation qui tend à éliminer la lettre comme pratique d'écriture, au sens large, d'une possible reconnaissance comme genre. La correspondance relève en effet de deux types d'épistolarité. D'un côté, l'on retrouve les correspondances de l'ordinaire, écrites par d'illustres inconnus, de l'autre les lettres littéraires rédigées par des écrivains célèbres. Roger Duchêne (1971) a insisté sur cette distinction en parlant d'« épistolier » dans le cas des lettres jugées ordinaires et d'« auteur épistolaire » dans le cas des lettres jugées littéraires. Si cette polarité permet d'effectuer certains choix dans une foule de textes répondant de traits formels communs, la réalité est toutefois plus complexe. Comme le remarque Marie-Claire Grassi : « Il y a du littéraire dans l'écriture du quotidien — bien des lettres relèvent d'une véritable esthétique — et du quotidien banal, non esthétique, dans bien des lettres littéraires » (1998 :5). Catherine Cusset note de manière plus systématique que : « [l]e genre épistolaire se définit comme le genre de l'entre-deux : entre deux personnes, entre l'écrit et le vécu, entre la présence et l'absence, entre la liaison et la distance. C'est un genre intermédiaire » (1996 : 133). Elle prend à témoin l'étymologie des termes épistolaire et correspondance :

Épistolaire vient du verbe grec *epistellein*, qui signifie envoyer à, où le préfixe épi = accusatif indique le mouvement vers ; correspondre vient du verbe latin *correspondere*, où l'on retrouve deux fois la référence à l'autre, dans le préfix *cum* (« avec ») et dans le verbe *respondere*, qui indique le retour, le rendu (133).

Or, la lettre se situe également « entre la littérature avec laquelle elle partage son origine étymologique (*littera*), en prenant ici le mot “littérature” dans le sens restreint d’œuvres écrites à visée esthétique, et l’écriture de communication, sans prétention esthétique et à visée purement instrumentale » (133). Cette fonction d’entre deux, ce lien que constitue la lettre entre soi et l’autre, alliée à la visée à la fois instrumentale et esthétique de la lettre permet de définir la lettre, comme un intermédiaire entre l’espace privé et l’espace public, dont nous verrons les modalités particulières dans les prochaines sections et par extension entre la nécessaire facette pragmatique de l’épistolarité et celle, non moins nécessaire, de sa visée esthétique.

8.1 De la distance intime à la distance publique

L’engouement pour les « écritures du moi » et l’attrait de plus en plus important pour les correspondances d’écrivains ont suscité plusieurs questionnements sur le statut de la lettre dans le système des genres littéraires. Ces réflexions, à mi-chemin entre la théorisation du genre reproduite dans les traités et les manuels et leurs manifestations dans les correspondances réelles ont ainsi permis de nouvelles formes de lecture de cette pratique. La lettre est une façon de s’intégrer au monde, une manière de prendre part à la société, de socialiser. C’est selon les diverses modalités propres au type de lettre utilisée que cette introduction dans le réseau social s’effectue. On peut observer plusieurs catégories de liens s’établissant entre l’épistolière et le monde par l’intermédiaire de la lettre. En passant par les catégories de la proxémique développées par Edward T. Hall dans *La dimension cachée* (1966), on saisit de manière plus claire les diverses situations d’énonciation propres au genre épistolaire et leurs liens, du plus élué au plus étroit, avec l’espace public. Ces rapports de proximité déterminent de manière importante les comportements des individus dans l’univers

social. Dans le cas des lettres, ils jouent un rôle tout aussi fondamental dans la mise en place de l'écriture et la mise en scène de soi par l'écriture.

Ces catégories permettent de faire le pont avec ce que Hall appelle les « personnalités situationnelles apprises », c'est-à-dire les diverses postures d'énonciation et attitudes relevant des espaces particuliers d'interaction dans lesquelles les épistoliers s'inscrivent. Ces situations ont une importance capitale dans la fonction de l'écriture et dans sa conception comme mode de création et de diffusion. Hall détermine d'abord quatre types de distance : la distance intime, la distance personnelle, la distance sociale et la distance publique. Ces quatre types de distance se conjuguent ensuite selon un mode proche ou éloigné donnant huit types de structures proxémiques éclairant l'entrée en contact avec autrui. Si Hall décrit ces zones de la proxémique dans le contexte spatial réel — le corps dans son aspect physique — la lettre relève toutefois d'un contexte spatial fictif — le corps imaginé. Or, la correspondance vise à recréer ces modes proxémiques par le biais de l'écriture et, dès lors, met en scène ce qui pourrait être vécu dans la réalité. Il est évident que ces différentes catégories, conjuguées en mode proche et éloigné, dépendent d'abord du lien établi entre épistolier et destinataire. Il est toutefois possible d'observer, déjà en germe, dans la nature même des divers types de lettres consacrés par les manuels, la présence de ces catégories et leur incidence sur l'écriture.

8.1.1 Écrire à distance intime

Pour Hall, la distance intime est celle du corps à corps. Elle implique une certaine emprise sur autrui. On pourrait supposer que cette catégorie serait inexistante dans sa transposition dans la relation épistolaire qui s'érige dans l'absence. Or, la lettre très intime, et en particulier la lettre amoureuse, explore ce phénomène particulier du corps à corps imaginaire avec le destinataire. Conjuguée en mode proche, la distance intime pourrait être celle de la lettre d'amour passionnée. En mode éloigné, elle s'apparenterait à l'intimité familière que l'on retrouve dans les lettres entre amies très intimes ou entre membres très proches d'une même famille. On a déjà noté l'importance de la lettre d'amour dans la

conception de la lettre comme pratique féminine. La lettre amoureuse, l'une des plus importantes incarnations du style épistolaire féminin, renferme avec plus d'acuité que tout autre modulation de la lettre les éléments fondamentaux de l'espace de séduction que comporte l'art d'écrire des lettres. C'est dans la correspondance amoureuse que l'absence est à la fois la plus habilement contrée et la plus vivement ressentie. Ce type de lettre marque avec force l'imaginaire épistolaire et sert souvent de modèle rhétorique à toutes les situations où les sentiments doivent être représentés.

La lettre amoureuse procède à une sorte de théâtralisation du sentiment amoureux dans lequel le corps joue généralement un rôle de premier plan, malgré l'absence physique de l'autre. Dans le cas de ces lettres qui s'inscrivent dans une distance intime, les représentations corporelles sont garantes du sentiment vrai. Le cœur qui bat, les larmes qui terminent leur chute sur la page, diverses manifestations de ce corps à corps avec l'autre absent sont présentes dans ce type de distance épistolaire qui procède par imitation des effets proxémiques de la zone intime réelle⁵⁶. Si la lettre vise à communiquer un message, elle n'est pas que cela. Au-delà du message, c'est la communication au sens symbolique qui devient le centre de l'activité d'écriture. C'est ce que Altman appelle l'aspect métaphorique (1982) de la relation épistolaire. Dans la lettre à distance intime, l'illusion du rapprochement prend le pas sur le message à transmettre. Dans son aspect métonymique, la lettre joue également le jeu du rapprochement en faisant du support de papier le représentant symbolique de l'épistolier. L'enveloppe cachetée devient une sorte de double de soi au sens où le choix du papier, de l'encre et la calligraphie décrivent littéralement la personnalité de celle qui écrit. La lettre devient un objet métonymique représentant le corps et transcende la distance qui sépare épistolier et destinataire.

C'est grâce à ces divers éléments que le contact d'intimité intense peut avoir lieu, lorsque l'autre est accueilli favorablement dans cet espace. À l'inverse, ces mêmes éléments provoquent l'apparition d'un sentiment d'insécurité, d'un malaise, lorsque l'autre y fait

⁵⁶ Anne Vincent-Buffault a bien montré l'importance des effusions au XVIII^e siècle et la simultanéité de ce phénomène avec la création de l'intimité. Voir *Histoire des larmes*, Paris, Rivages, 1986.

intrusion sans y avoir été invité. La nécessité fondamentale de la lettre de transcender la distance fait en sorte que plusieurs correspondances rédigées en situation de distance plus importante — personnelle ou sociale — utiliseront les motifs de la lettre en mode intime, pour maintenir le contact. Le fait qu'il s'agisse aussi d'une écriture que la distance transforme en fiction, et non pas d'un contact réel, permet d'atténuer les contraintes physiques de la distance intime réelle.

8.1.2 Écrire à distance personnelle

Un peu plus distendue, la distance personnelle est la zone limite du non-contact physique. Elle permet l'affectivité et la proximité dans un cadre plus large que le corps à corps. En mode proche, la distance personnelle permet la confiance. En mode lointain, c'est l'espace des discussions informelles entre personnes familières. C'est un mode où les sentiments peuvent être dévoilés par la création d'une certaine proximité avec l'autre, sans toutefois dépasser certaines limites de l'espace vital. Pour Hall, la distance personnelle est celle du bavardage qui n'implique pas l'intimité intense.

Plus proche encore de la conversation que toutes les autres formes d'épistolarité, la correspondance familière est sans doute la plus importante manifestation de cette distance en ébauchant sur le papier le simulacre de la relation interpersonnelle. La lettre à distance personnelle joue le jeu de la familiarité que la distance empêche de réaliser pleinement. Les diverses situations vécues au quotidien servent de point d'ancrage au discours et exercent une influence sur le projet d'écriture. Par exemple, la lettre d'amitié sert à conserver des attaches sentimentales et à réactiver les réseaux de solidarité émotifs. On y donne des nouvelles des proches et l'on rend compte non seulement des événements vécus par l'entourage mais on le fait aussi selon une intersubjectivité particulière. Dans ces lettres entre amis, les opinions personnelles sont moins soumises à l'autocensure.

Au contraire de la lettre amoureuse qui est l'ébauche d'un corps à corps avec l'autre, la lettre à distance personnelle serait plutôt de l'ordre du tête-à-tête. Selon Marie-Claire Grassi, cette transparence, cette complicité, serait encore plus importante dans les lettres échangées entre femmes, traduisant « une forme d'émancipation psychologique de la femme qui ose non seulement parler d'elle, mais se confier dans le secret » (1994 : 75). En misant sur le partage de valeurs communes, la lettre d'amitié féminine permet de confier au papier, par l'intermédiaire du miroir de l'autre, de ce tête-à-tête symbolique, ses propres aspirations, ses attentes, ses révoltes. La culture féminine, commune aux deux pôles de la communication, engendre un point de rencontre qui permet de faire de la lettre un espace de réflexion et de connivence où l'identité féminine s'ébauche, est remise en question ou se consolide.

8.1.3 Écrire à distance sociale

Avec la distance sociale, les correspondants s'éloignent encore un peu plus. Il s'agit d'une distance dénuée d'intimité. Dans la proxémique, c'est l'espace de la communication verbale et des négociations impersonnelles. Comme le note Hall, dans la proxémique corporelle, cet espacement permet de voir une personne en entier. L'effet personnage semble donc jouer un rôle plus important dans ce type de relation que la création de l'intimité proprement dite. En mode proche, la distance sociale s'érige généralement dans les relations avec des gens qui partagent certains traits communs comme la classe sociale par exemple. En mode éloigné, le sujet doit fournir un certain effort pour participer à la vie du groupe auquel il doit s'assimiler. Ici, la nécessité d'entretenir le contact et de se représenter s'inscrit différemment dans l'écriture. Le lien à l'autre est encore présent, mais il est brouillé par la thématique particulière de la lettre qui inscrit la relation dans un contexte socialisé plutôt qu'intime ou personnel.

On retrouve ce type de distance dans certaines lettres d'amitié entre homme et femme, où le rôle sexué devient garant de la relation à l'autre et régule l'écriture. Les rôles

sociaux sont mis à l'avant-scène et le respect des codes de la bienséance et des hiérarchies fait partie de cette dynamique épistolaire. C'est également le cas dans certaines lettres entre parent et enfant où le rôle parental détermine l'écriture et sa mise en scène. Ces lettres donnent des conseils sur les comportements à adopter dans des situations précises de la vie. L'épistolière se transforme alors en pédagogue, une fonction socialement acceptée pour une femme, voire encouragée lorsque celle-ci s'occupe de savoir-vivre. La lettre didactique met en scène maître et élève et place la femme en situation de pouvoir, mais un pouvoir admis et balisé. Les femmes qui détiennent le monopole de l'éducation familiale endossent également ce rôle avec divers interlocuteurs. Souvent, le principal élève devient le mari. Des principes moraux, on passe facilement aux conseils professionnels. C'est une manière efficace de tenir un rôle social approuvé, à la frontière du privé et du public, et d'exercer une influence autorisée.

Les lettres d'affaires présentent également ce jeu de rôle propre à la distance sociale. Les femmes impliquées dans le commerce font mention à de fréquentes reprises de transactions, et parfois, plusieurs lettres s'inscrivant dans un réseau familial se transforment en lettres d'affaires. Dans ces circonstances, le commerce administratif prend le pas sur le commerce mondain, la distance sociale sur la distance personnelle. La lettre d'affaires se résume souvent à donner des directives concernant des transactions financières, à dresser des inventaires d'objets à acheter et à vendre ou à rappeler le terme d'une entente commerciale. Cependant, si le contenu lui-même est redondant, le réseau dans lequel s'inscrit la lettre marque un déplacement du cadre énonciatif du strictement privé — de personne à personne — vers un cercle privé élargi au réseau marchand. La position énonciative que s'octroie l'épistolière « femme d'affaires » se démarque radicalement de celle de la lettre familière à distance personnelle. Le « je » occupe ici l'avant-scène de la dialectique épistolaire. Il demande, il exige et s'approprie ainsi un rôle social actif à travers l'écriture. Ce rôle est assumé dans le réseau socio-économique auquel l'épistolière participe. L'acte d'écrire devient une sorte de reflet de l'activité, mais également son substitut. Ce type de prise de parole laisse transparaître des traces de subversion évidentes du genre épistolaire familial en particulier lorsqu'il se conjugue au féminin. La femme passive, récitante du quotidien,

devient dans la lettre d'affaires un sujet actif qui provoque et initie les situations en s'attribuant un rôle social qui transgresse les schémas habituels.

8.1.4 Écrire à distance publique

Si la distance sociale implique une certaine hiérarchisation en raison des rôles sociaux qui sont amenés à se définir de manière plus importante, la distance publique exacerbe les fonctions hiérarchiques. En mode proche, la distance publique témoigne d'une métamorphose du sujet qui adopte une posture particulière pour un cercle bien défini. En mode éloigné, la distance publique est celle où le sujet choisit une posture oratoire. On assiste à une certaine démesure des comportements, à une théâtralisation des postures et de l'élocution. L'individu doit exagérer les mouvements et les intonations pour que les autres perçoivent la communication. Selon Hall, « les linguistes ont remarqué que cette distance implique une élaboration particulière du vocabulaire et du style, qu'elle provoque des transformations d'ordre grammatical et syntaxique » (155). Dans ce genre de relation, les destinataires sont perçus par la vision périphérique et donc présentés selon leurs traits dominants. Les principales manifestations épistolaires marquées par la distance publique apparaissent en mode proche dans la relation, les annales et la lettre mortuaire et en mode éloigné dans l'exercice du compliment, de la lettre officielle, de la poésie, de la chanson et de la lettre destinée au journal.

Nous inscrivons les annales, la relation et la lettre mortuaire en mode proche puisque ces documents appelés à circuler dans l'espace public sont d'abord généralement destinés au public restreint des congrégations religieuses. Les annales sont des témoignages de l'histoire des congrégations rédigés pour la postérité. Il s'agit d'un compte rendu des activités de la communauté, destiné à édifier les futures religieuses. C'est donc à un public qu'elles s'adressent, à la fois connu des annalistes, parce qu'il provient de la même congrégation et partage les mêmes compétences, mais inconnu d'elles parce qu'il ne fait pas encore partie de la communauté et est donc virtuel.

La relation reste également un document adressé à un public restreint. Ce sont généralement les congrégations mères qui en sont les principales destinataires, même si parfois elles circulent dans d'autres réseaux comme c'est le cas des *Relations* des jésuites et de quelques relations de religieuses envoyées aux autorités métropolitaines. Utilisées pour rendre compte des progrès de l'Église et pour décrire les événements qui marquent la vie des missionnaires, ces lettres-récits visent l'obtention de ressources matérielles et humaines et la reconnaissance des autorités civiles et religieuses de la métropole. Comme on le voit, l'aire de réception de la relation s'élargit encore un peu plus. Les membres des communautés religieuses françaises qui reçoivent les relations, bien qu'elles constituent une sorte de parenté éloignée, constituent un public pour l'épistolière relationnaire, mais les donateurs sont également visés par ces documents. Ce sont donc non seulement des récits, mais des récits qui s'appuient sur la forme séductrice de la lettre. L'emprunt du protocole épistolaire sert de moyen de transmission en introduisant une certaine connivence entre le narrateur et ses lecteurs. La jonction de la lettre et du récit permet à la religieuse de marquer le texte de sa présence en personnifiant une instance de narration agissant à la fois comme régulateur de l'information tout au long du récit et de principe auto-justificateur. La vision rétrospective, que la relation engage, rapproche également ce genre du récit autobiographique ou des mémoires, d'autant plus que les relationnaires sont généralement impliqués personnellement dans le récit des événements.

La lettre mortuaire ressemble beaucoup aux éloges des défuntes que l'on retrouve dans les annales des communautés. Parfois, il s'agit de la copie intégrale du précédent document. Or, la lettre mortuaire se retrouve souvent sous la forme d'une lettre circulaire — publiée — qui annonce le décès d'une religieuse à l'ensemble des communautés du même ordre. Dans ce type d'écrit, on ne se contente pas de faire état du décès d'une consœur, on s'applique également à lui rendre hommage dans la plus pure tradition catholique. Née chez les Carmélites — des religieuses vouées au silence —, la lettre mortuaire permettait de rendre compte publiquement d'une vie exemplaire dont personne n'avait entendu parler (Aigrain, 1953, Oury, 1970). En faisant le récit élogieux de la vie de leur consœur décédée, les

religieuses lui conservaient la modestie propre à son état et pouvaient présenter au monde une aspirante à la sainteté. C'est d'ailleurs au genre hagiographique qu'emprunte la lettre mortuaire. Son statut relève à la fois de la sphère sociale puisqu'elle s'adresse en clair aux religieuses du même ordre, mais souvent, — en particulier lorsque ces femmes sont déjà connues du public —, ces lettres acquièrent un statut officiel et sont amenées à circuler dans un réseau plus important. Dans le cas des missionnaires du Canada, plusieurs de ces lettres ont été imprimées dans les *Relations* des jésuites ou ont été adressées à des membres des cercles dévots de France.

Il en va autrement pour les compliments qu'offrent les jeunes écolières lors des fêtes, des examens publics et des visites de personnages de l'élite administrative de la colonie⁵⁷. La fonction première des séances dramatiques vise à développer l'assurance des demoiselles lorsqu'elles paraissent en public, à affiner leur diction, à leur apprendre à frayer dans le monde des grands ; des qualités qui, associées aux bonnes manières et à l'art épistolaire, ne peuvent donner que des épouses efficaces en matière de relations publiques et conforter la promesse d'un mariage profitable pour les maris. Dans le cas du compliment, les jeunes filles qui en sont les auteures, avec leurs institutrices, doivent respecter scrupuleusement les règles de la bienséance et les hiérarchies. S'adressant habituellement aux autorités civiles ou religieuses, le compliment, et surtout sa mise en scène, souvent marquée à même le texte grâce aux didascalies, témoignent d'une conscience aiguë des jeunes pensionnaires de leur rôle et de leur place dans la société. Le public visé n'est plus composé des membres d'une même congrégation ou des personnes de même rang. Les jeunes filles ont déjà un rôle inférieur dans la hiérarchie sociale et en s'adressant à des personnages de l'élite et aux autorités ces documents s'inscrivent de plein titre dans l'espace public. On témoigne d'ailleurs régulièrement de ces séances ouvertes au public dans la presse.

On retrouve à peu près les mêmes caractéristiques dans les lettres officielles. Cette fois la distance est encore plus marquée parce que codée de manière spécifique. Ces lettres

⁵⁷ Même quand le clergé défend la tenue d'événements théâtraux, les ursulines continuent d'accueillir leurs visiteurs avec des saynètes et des compliments.

officielles s'adressent généralement aux autorités gouvernementales ou à ses représentants. Nous le verrons, ces documents sont souvent envoyés dans le dessein d'obtenir un soutien financier ou le remboursement de dommages subis. D'autres cherchent à obtenir une recommandation pour un fils ou un gendre intéressé à un poste dans la fonction publique ou à justifier une position sur le plan juridique. Dès l'époque de la Nouvelle-France, on relève des pétitions auxquelles les femmes participent, par leurs signatures, ou plus directement en faisant elles-mêmes leurs réclamations aux autorités. Les injustices sociales sont également des occasions pour les femmes de prendre la plume pour réclamer l'indulgence du gouverneur dans des situations qui les touchent elles-mêmes ou un membre de leur famille.

La situation d'énonciation de la lettre officielle est définie d'abord et avant tout par l'inégalité des positions occupées par les interlocuteurs. Ici, l'épistolière écrit en privé à une instance publique et le protocole doit être scrupuleusement respecté. Les conventions qui régissent ce protocole sont de deux ordres. D'abord, elles relèvent du statut social de l'épistolière et de celui de son destinataire, ce dernier représentant souvent le pouvoir administratif ou législatif. D'autre part, elles sont d'ordre formel et peuvent être repérées dans la graphie et dans l'organisation matérielle de l'écriture. Le fait par exemple que le titre du destinataire soit inscrit au long dans la missive, que l'on utilise la majuscule pour accentuer son importance et que les règles de l'étiquette soient scrupuleusement respectées — comme la distance plus grande entre l'adresse et le début de la missive — traduit l'importance accordée aux règles de la bienséance et aux positions hiérarchiques. Cette forme d'écriture épistolaire montre également un travail d'écriture qui permet aux femmes d'accéder à la sphère publique par l'intermédiaire de ses représentants. Dans ce cadre particulier, les femmes doivent conserver leur statut féminin en répondant aux règles de ce type d'interrelation fortement hiérarchisée et s'attribuer un rôle qui leur permette de réclamer en demeurant crédible. Comme nous le verrons, c'est dans l'actualisation de la lettre en situation de distance publique que les épistolières joueront le plus habilement le jeu de la féminité symbolique et adopteront une identité féminine construite, un langage et un style particuliers.

La lettre au journal subit des contraintes similaires. Cette catégorie comprend les lettres reproduites dans le journal qui s'adressent directement au lectorat, à l'éditeur ou à l'imprimeur, soit pour faire valoir une opinion soit pour introduire une œuvre de fiction. Dans la lettre au journal, l'écriture acquiert une fonction publique. Elle est bel et bien publiée et marque le passage officiel entre un lieu de communication privée et celui de l'ouverture à un public anonyme. Parce qu'elle s'adresse souvent à un lecteur particulier ou typé — très souvent à l'imprimeur ou à l'éditeur —, elle garde parfois certaines caractéristiques de la lettre à distance sociale. Au début de l'imprimé, comme le lectorat du journal est relativement restreint, il s'adresse à un public lettré participant d'un groupe social spécifique dont on connaît de manière générale les attentes. Mais au fil des développements de la presse, le public devient de plus en plus indifférencié. En ce sens, c'est à la jonction de la familiarité de la lettre à distance personnelle ou sociale et de la rigueur de la lettre officielle que se joue l'impact de la lettre au journal. Par exemple, en optant pour le jeu de la lettre destinée à un lecteur particulier, la lettre au journal s'insère dans une dynamique où la sincérité, la complicité et le naturel permettent d'informer librement, mais aussi d'assurer les destinataires de l'authenticité du propos. Néanmoins, la lettre au journal est bien un discours à distance publique, comme nous le verrons au chapitre III.

La lettre préface qui accompagne certains textes littéraires jouent des mêmes stratégies. Ces documents épistolaires escortent généralement un autre texte, celui-là de nature littéraire et assumé comme tel. L'objectif est non pas de donner son avis sur un sujet particulier, mais bien de justifier la prise de parole destinée à la presse périodique et un discours littéraire et ainsi d'assumer une certaine autorité discursive. Comme ces œuvres sont généralement écrites sous pseudonyme, il est difficile de mesurer l'apparition réelle des femmes de lettres dans la presse. En conséquence, les stratégies d'insertion dans le milieu littéraire, utilisées dans ces lettres, ne peuvent être conçues comme de réelles stratégies féminines. L'analyse des lettres d'accompagnement — qu'elles soient de plumes féminines ou masculines — feignant la féminité permet de constituer une image des attentes et des restrictions que les femmes réelles ont dû essayer. On s'aperçoit que l'inscription du féminin dans l'espace public, qu'il se retrouve dans la lettre au journal ou dans les préfaces d'œuvres destinées à la publication, nécessite d'endosser un certain imaginaire de la féminité. La lettre

devient dès lors un jeu d'écriture recourant à la fois au lieu commun et à l'invention. Elle marque également la conception qu'ont les femmes elles-mêmes de la femme de lettres qu'elles pourraient ou non devenir.

8.2 Du genre prétexte au genre pré-texte

Il est évident que le cadre communicationnel infléchit dans son entier le genre épistolaire. C'est sur cette ligne ténue entre présence et distance à l'autre que s'élabore le fondement de la communication épistolaire. La lettre écrite à l'intention d'un destinataire absent, dans un temps et un espace définis, est d'abord un objet transactionnel. L'écriture d'une lettre dépend de la distance temporelle et spatiale qui sépare l'épistolière de celui qu'elle tente de rejoindre. Le désir d'entrer en communication avec le destinataire par le biais de l'écriture provient de cet isolement préalable des deux pôles de la communication. Il n'y a pas de lettre sans distance, aussi infime soit-elle. Au plan physique, on écrit à quelqu'un qui est ailleurs, dans un autre lieu. Au sens psychologique, le recours à cette forme d'écriture permet d'instaurer la distance (Kaufmann, 1990).

Parce que le destinataire est toujours absent, l'écriture de la lettre nécessite, pour l'épistolière, une mise en scène de sa propre image et de celle de son destinataire afin de faire émerger le simulacre de la conversation. Comme le note Georges Gusdorf, dans la lettre, la présence de l'autre « introduit une disposition existentielle différente ; il s'agit de solliciter l'attention, de capter la bienveillance d'une autre personne, dont la présence absente irradie tout le champ de la parole » (1990 : 152). Susan Lee Carrell (1982) décrit ce phénomène d'interaction comme une écriture au mode actif, c'est-à-dire qu'elle engendre « l'expression d'une volonté de communiquer avec autrui malgré l'absence et de reproduire, par le truchement du langage et le jeu de l'imagination, la sensation d'une présence refusée par la réalité physique » (11). L'épistolier suscite un échange en mandant une réponse, en provoquant la discussion par des apostrophes, en faisant l'ébauche de possibilités de répliques et de réactions du destinataire. L'emploi du mode actif est l'élément décisif de la

reconstitution du destinataire. Celui ou celle qui prend la plume doit faire des choix entre ce qui peut se dire et ce qui ne doit pas l'être, évaluer le ton à employer, les aspects de sa personnalité à dévoiler, la distance à laquelle se situer par rapport à son destinataire. La connaissance de l'autre et de ses attentes est l'un des principaux points d'appui de cette reconstruction.

À l'instar de l'épistolière, l'interlocuteur devient également virtuel dès qu'il s'inscrit en termes d'écriture. L'absence physique de l'autre, comme censeur et embrayeur du discours, soulève les contraintes psychologiques du discours direct, mais en contrepartie nécessite de la part de l'épistolier la création d'un simulacre. Ce procès interne à l'acte d'écriture de la lettre correspond à ce que Susan Lee Carrell appelle le mode réfléchi : « [l]es pensées tournent sur elles-mêmes, le texte fournit son propre mouvement à partir des interférences entre la pensée et l'écriture, et la matière même du discours a tendance à virer vers l'analyse ou l'expression de ces mêmes mouvements psychologiques » (11). C'est le jeu solitaire de la création dont l'autre, le destinataire, n'est plus uniquement la condition de l'écriture, mais en devient l'amorce. Pour Vincent Kaufmann :

[L]es destinataires des lettres sont toujours trop vivants, trop capables encore de présence [...] c'est pourquoi il faut continuer de leur écrire : pour les mettre en image, pour qu'ils ne soient plus présents, pour empêcher toute parole vive de se produire. Entre les vivants et les morts, il y a une limite sur laquelle l'épistolier s'acharne. Il y a une frontière, intangible certes, mais que nombre de correspondances s'efforcent inlassablement de brouiller ; une frontière qui serait ainsi le lieu le plus caractéristique de l'épistolier. D'où aussi la profonde affinité de l'épistolier avec le discours littéraire proprement dit, que l'on peut définir minimalement comme n'étant jamais adressé à un autre en particulier, comme se produisant toujours sur fond de disparition ou de destruction de l'autre. [...] Les correspondances préparent au deuil de l'autre ; c'est ce qui leur donne du même coup, très souvent, une valeur d'initiation à l'écriture (1990 : 148).

Le destinataire n'est donc pas uniquement terme d'échange, mais devient la condition d'émergence d'un monologue dont le centre demeure celui ou celle qui prend la plume pour se dire. Les deux acteurs de la lettre, mis en scène par l'écriture, sont des constructions qui se situent à mi-chemin entre la réalité et l'imaginaire de l'épistolière.

Le mode actif et le mode réfléchi fonctionnent ainsi en interaction, le rédacteur de la lettre conditionnant leurs diverses combinaisons. Il existe ainsi toute une gamme de virtualités qui donnent à chaque épistolier, voire à chaque lettre, sa spécificité (Altman, 1982). Mais quel que soit le mode privilégié, chacun d'eux implique pour l'épistolier la soumission à des codes sociaux de représentation, essentiels à la communication, et simultanément la possibilité de questionner sa propre personnalité et de l'étaler sur la page par l'intermédiaire du mouvement de l'écriture. À l'effet de *mimésis* — reproduction du jeu social — se joint inévitablement un effet de *poïesis* — création d'une intimité, de l'authenticité par le jeu de l'écriture. Si la lettre n'est souvent perçue qu'en tant que conversation de papier, mettant ici l'accent sur la conversation dont le papier ne serait que le support, c'est plutôt le papier, l'écriture, qui aurait la prédominance dans la lettre. Comme le montre Kerbrat-Orecchioni (1998), l'interaction épistolaire diffère de l'interaction verbale. La conversation utilise le canal *oral*, elle a un caractère *improvisé* puisque le rapport d'interaction a lieu dans une *situation partagée dans l'instantanéité*. Elle implique donc une *allocation*, c'est-à-dire un discours destiné à autrui qui s'inscrit en alternance avec l'allocation de l'autre et provoque l'*interlocution*. Au contraire, la lettre utilise un canal *écrit*, qui restitue difficilement les intonations et exclut les signes mimo-gestuels propres à la conversation. Par conséquent, la lettre possède un caractère non pas improvisé mais *prémédité*. Peu importe qu'elle tente de mimer l'art de la conversation par son naturel et le coq-à-l'âne ou des expressions de la langue parlée, l'écriture permet de raturer, d'effacer ou de jeter tout au panier et de reprendre l'écriture du début, ce que la conversation ne permet en aucun cas. Parce qu'elle s'inscrit dans une communication non partagée, la lettre doit également préciser l'identité des deux sujets de l'interaction épistolaire — épistolier et destinataire — et évoquer le cadre spatio-temporel dans lequel a lieu l'activité d'écriture (ce qui n'est pas nécessaire dans une conversation *in medias res*). Tout comme la communication conversationnelle, la communication épistolaire implique une allocation et une interlocution. Toutefois, le fait que l'interaction dans le réel soit absente de ce genre de relation provoque inévitablement sa reconstruction fictive par et dans l'écriture.

Comme le note Marie-Claire Grassi : « On pourrait penser qu'écrire une lettre c'est simplement copier les bonnes formules⁵⁸. Ce n'est pas que cela. Toute lettre est une re-création personnelle d'un espace codifié de communication sociale » (1998 : 5). Pour les femmes, le modèle de la lettre féminine présente la potentialité de faire entendre une voix, à la fois conforme aux attentes et originale. C'est dans l'actualisation scripturaire de la parole féminine que cette tension entre conformité et liberté prend son sens. L'intérêt d'une analyse épistolaire réside dans les espaces où l'écriture s'affranchit des codes pour devenir une écriture « à la manière de soi » pour reprendre l'expression utilisée par Bernard Beugnot (1987). La rhétorique personnelle devient une œuvre d'écriture et de séduction orchestrée dans le dessein d'obtenir une certaine reconnaissance. Qu'elle soit sociale ou littéraire, cette reconnaissance relève des enjeux esthétiques de l'écriture. La dynamique même de l'écriture épistolaire joue sur ce paradoxe entre conformité et liberté, entre imitation et invention.

En effet, les préceptes fondamentaux de la lettre — « bien sentir qui l'on est » et « bien sentir à qui l'on parle » — enjoignent les épistolières à se conformer aux attentes de la société et à prendre en compte la hiérarchie des personnes tout comme celle des styles qui y sont rattachés. Comme on l'a vu, pour une femme, c'est non seulement la hiérarchie de classes sociales qui influence l'écriture de la lettre, mais également la hiérarchie sexuelle. « Savoir qui l'on est », c'est se conformer à son rôle social, à son *gender*, voire aux emblèmes de la *Mère* et de la *Madone*. On entrevoit le débat de conscience qui anime plusieurs femmes lorsqu'elles s'attablent à leur secrétaire. Dès lors, le conflit s'érige entre les emblèmes qu'on leur demande d'endosser et leur propre personnalité, entre l'infantilisation des femmes sur la scène publique et les rôles qu'elles sont poussées à assumer par désir ou par obligation dans cette sphère. Or, comme le note Michelle Perrot :

Une femme dans l'intimité de sa chambre peut écrire un livre ou un article de journal qui l'introduiront dans l'espace public. C'est pourquoi l'écriture, susceptible d'une pratique domiciliaire (tout comme la peinture), est une des premières conquêtes féminines, une de celles aussi qui ont suscité la plus forte résistance (1998 : 10).

⁵⁸ C'est l'impression que laissent les critères de sélection des théoriciens des genres littéraires lorsqu'ils évacuent la lettre de leur préoccupation.

En choisissant la lettre, les femmes se conforment aux modèles érigés par la société et à un genre qui leur est destiné par l'institution littéraire. Utiliser le genre épistolaire est déjà une voie vers une possible reconnaissance. Comme le soulignent Jacques Dubois et Pascal Durand, « opter pour tel genre, c'est [...] faire allégeance à un patrimoine en greffant sa production dans le grand corps intertextuel répondant au même canon et payer de sa fidélité au modèle la caution symbolique qu'il confère au produit et à son producteur » (1988 : 12). Or, à l'intérieur de ce cadre précis, une panoplie de modalités permet aux femmes de s'exprimer dans diverses situations et d'accéder à l'autorité, sinon littéraire du moins discursive. Si l'on peut observer les contraintes de la lettre et ses effets sur la reconnaissance des femmes par l'histoire littéraire, on sait que les femmes ont également utilisé ce genre pour accéder à d'autres procédés d'écriture auxquels elles n'avaient pas accès directement. Comme l'indique Brigitte Diaz, pour les épistolières :

la lettre dessine un espace de connivence [...] qui garantit une liberté d'expression interdite sur d'autres scènes. Heureuse échappatoire aux conventions et interdits du commerce social ordinaire, la lettre est aussi un outil pour construire son identité en marge des modèles autorisés (1996 : 142).

Ce cautionnement de la lettre comme genre féminin propose aux femmes une arène d'écriture où la réflexion est possible. La correspondance devient une activité autorisée et encouragée dans la mesure où elle s'associe étroitement au rôle féminin à la fois séducteur et maternel. Notre hypothèse centrale consiste à dire que si les femmes ont utilisé les genres intimes, elles l'ont souvent fait pour accéder à l'écriture : au récit, au roman, à la poésie, à la polémique, à l'essai, etc. sans subir la censure. La lettre familière, en tant que zone intermédiaire entre originalité et conformité, permet aux femmes de s'approprier un espace scripturaire où la liberté d'expression et de création peut se manifester selon les diverses modalités de la lettre, tout en leur garantissant l'impression du respect des emblèmes auxquels elles sont associées dans le discours social. Comme l'expliquent Marie-France Silver et Marie-Laure Giroux-Swidorski :

Du fait de l'insistance sur la primauté du naturel, de la latitude ainsi offerte d'échapper au respect borné des règles, les épistolières ont perçu la lettre comme lieu d'une liberté vertigineuse où représenter toutes les nuances variées des relations humaines, la riche diversité des formes de l'expérience en différentes situations et aux divers âges de la vie (2000 : 4).

Par le biais de la lettre, elles peuvent jouer un rôle actif dans des domaines d'intervention qui leur sont interdits et accéder à la pratique scripturaire, voire littéraire. Ce que j'entends par « genre prétexte » trouve d'abord sa concrétisation dans la solution de remplacement que constitue l'espace épistolaire. C'est en quelque sorte une des facettes de ce que Marguerite Crépon traduisait comme la « manière de l'insinuation pour l'entrée dans la vie publique » utilisée par les femmes (citée dans Bouchardeau 1977 : 19).

La lettre devient donc l'espace des possibles et suggère un déploiement du discours épistolaire féminin plus extensif que ce que laisse entrevoir sa définition. L'hétérogénéité propre au genre épistolaire permet aux femmes de jouer de ses possibilités et de créer des œuvres tout à fait originales voire inclassables, d'où peut-être cette hésitation à leur faire une place dans le canon et dans l'histoire littéraire. Bien que la majorité des Canadiennes écrivent des lettres familières qui ne sont pas destinées à la publication, elles semblent également considérer la lettre comme un lieu d'ébauche, un « genre pré-texte » dans lequel elles testent leurs habiletés à jouer avec l'écriture. Comme le note Christine Planté :

Les lettres ont souvent constitué pour les femmes le seul moyen — en tout cas le moins interdit — d'accéder à des espaces ou des activités où elles n'étaient guère admises autrement. [...] Que cet accès tout relatif n'ait rien d'un triomphe, et comporte des aspects de minoration ou des risques de dévalorisation n'enlève rien à l'importance de ce constat : ces femmes s'emparent d'une activité permise pour l'infléchir vers des usages ou des intérêts qui le sont moins (1998 : 17).

La lettre, bien plus qu'une sorte de griffonnage aléatoire sur le papier, contient un travail de l'écriture visant à provoquer un effet sur le lecteur. Pour les femmes, il s'agit de l'appropriation d'un univers interdit d'accès autrement, dans la mesure où le travail intellectuel est socialement refusé aux femmes. La correspondance, sorte de substitut de la conversation mondaine réservée à la sphère privée, est souvent détournée de cette unique fin. Elle devient un univers de possibilités. Grâce à la lettre, elles peuvent s'inscrire à l'intérieur de réseaux donnant accès à la sphère publique de manière détournée ou directe et ainsi accéder à des espaces de diffusion.

Conclusion

Depuis une vingtaine d'années, la recherche en histoire des femmes s'est développée de manière impressionnante. Cependant, si l'on s'aventure au-delà du XXe siècle, l'image des femmes dans l'histoire du Québec, malgré des avancées spectaculaires, reste encore proche du mythe dans bien des domaines dont celui de l'écriture. Les perspectives religieuse et nationaliste, chapeautées par un patriarcat dominant, ont fait des missionnaires et des mères de la Nouvelle-France des modèles. En maintenant les femmes sous ces emblèmes spécifiques et idéologiquement marqués, les femmes réelles ont fini par devenir des ombres effacées derrière une sorte d'icône indéfinissable et indescriptible. Certes les femmes ne sont pas absentes de l'histoire. S'il est vrai que les Jeanne Mance, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois et Madeleine de Verchères sont des figures marquantes, il ne faudrait pas toutefois se méprendre sur la nature de cette présence féminine. Pionnières de l'Église catholique, héroïnes viriles ou mères dévouées, ces images cadraient avec les rôles de reines incontestées du foyer et de responsables de la survie de la nation canadienne-française et catholique qu'on souhaitait donner aux femmes

Concrètement, ces idéologies qui ont façonné les débuts de l'histoire québécoise firent qu'on publia des biographies, mais plus rarement des écrits de fondatrices de congrégations religieuses et que les textes d'épouses d'hommes publics, malgré une implication certaine dans la vie sociale, culturelle et politique de leur époque ont eu et ont encore beaucoup de mal à faire leur place dans l'histoire. On remarque également que le discours d'une majorité d'historiens sur les rares femmes laïques retenues, et particulièrement sur celles dont les actions débordaient du modèle de la mère et de l'épouse vertueuses demeure empreint d'une subjectivité étonnante. L'étude de la correspondance de Julie Bruneau-Papineau par Fernand Ouellet est en quelque sorte un miroir grossissant permettant d'observer les préjugés de plusieurs historiens à l'égard des femmes du passé, moins percutants parce que disséminés dans des analyses historiques d'ensemble. Après avoir encensé les héroïnes de la Nouvelle-France, on fait plus souvent qu'autrement sentir

l'impuissance des contemporaines, en particulier lorsqu'elles s'écartent de ces modèles, à éгалer les vertus de ces femmes fortes.

Quelques femmes impliquées dans le journalisme et la recherche historique au début du XXe siècle ont produit des textes sur l'histoire des femmes qui restent cependant des œuvres mineures par rapport au discours officiel. Leur relecture permet toutefois d'éclairer une époque rarement évoquée dans l'histoire des femmes au Québec. C'est toutefois avec la montée du féminisme dans les années soixante-dix que l'histoire des femmes a suscité un nouvel intérêt. Il s'agissait pour lors de revoir les mécanismes de l'histoire qui avaient façonné la marginalisation des femmes. Préoccupée par les questions sociales, l'histoire des femmes allait tenter de débusquer les origines des phénomènes d'inégalité dans l'objectif avoué de transformer le statut des femmes dans la société québécoise. Selon cet objectif, les avancées en histoire se sont particulièrement concentrées sur l'histoire du XXe siècle, sur les conditions d'existence des femmes et sur leurs luttes pour l'accès à l'égalité. Si ces préoccupations ont permis des avancées notoires, les Canadiennes des siècles antérieurs sont cependant restées la part infime des recherches. Le sentiment de faire face à un continent trop vaste et le manque de matériel sont, on se l'imagine, les premiers mobiles de cette délimitation consciente ou inconsciente de l'approche féministe en histoire. Or, il faut être lucide face à l'idéologie féministe, particulièrement celle des années soixante-dix et quatre-vingt qui, malgré l'ouverture qu'elle propose dans des analyses de la condition féminine à travers l'histoire, qu'elles traitent du statut juridique, de l'éducation, de la famille ou du travail, perçoit généralement ces catégories avec des préoccupations et un regard particuliers à son contexte d'émergence.

Ainsi, le chercheur fait face à deux discours historiques qui rendent difficile l'accès à l'histoire des femmes d'avant le XXe siècle. D'un côté, un discours androcentrique éprouvé, de l'autre, un discours féministe centré sur sa propre histoire et prisonnier des cadres épistémologiques habituels. Deux discours, l'un prétendant à l'objectivité, l'autre se sachant subjectif, mais tous deux rarement interrogés en dehors des principes qui les opposent. Deux discours qui ont ancré dans toutes les têtes l'idée d'un silence réel des femmes, silence de

femmes silencieuses par essence ou silence de femmes bâillonnées par la société masculine, mais un silence qui perdure dans les programmes d'enseignement universitaire et qui mérite, déjà par sa simple existence, d'être questionné.

Le détour par l'histoire littéraire québécoise prise au sens large pose des enjeux plus complexes. Le fait de considérer le problème du rejet des textes féminins comme une affaire d'oppression d'un sexe par un autre essentiellement, évacue la problématique spécifique de l'histoire littéraire et de l'histoire littéraire québécoise en particulier. Si l'on considère que l'imprimerie est le berceau de l'espace public donnant accès au littéraire, l'écriture féminine se situerait plutôt du côté de l'espace privé et du non littéraire. Or, ces catégories semblent inopérantes pour saisir la spécificité de l'écriture au féminin. La lettre est le genre auquel recourt la majorité des proto-scriptrices de notre corpus lorsqu'elles décident de prendre la plume. Cette particularité serait issue non pas d'une volonté uniquement féminine, mais d'un espace symbolique ayant influencé la conscience que les femmes ont eue de leur intégration au monde et au monde de l'écriture. Au plan symbolique, la lettre engage des définitions, des représentations qui ont influencé sa position dans la hiérarchie des genres et par conséquent les positions occupées par les femmes dans l'histoire littéraire. Les genres personnels, et en particulier la correspondance, s'associent parfaitement à la définition du féminin. L'histoire du développement du genre épistolaire montre bien qu'on a encouragé les femmes à privilégier la lettre de manière explicite ou tacite. Dans l'esprit des critiques littéraires, les pratiques d'écriture de l'intimité étaient l'apanage du « beau sexe ».

Néanmoins, si les genres personnels avivent la sympathie des historiens de la littérature à l'égard de ces Sévigné en puissance, cette sympathie est bien souvent teintée d'une pointe de condescendance. La lettre est conçue comme un mode restreignant d'emblée les prétentions littéraires de celles qui l'utilisent, en raison des règles et des codes liés aux corrélations que ce genre entretient avec la sphère sociale et les emblèmes du féminin. Si dans tout acte d'écriture un public est impliqué (Bray, 1969 et 1973), la conception de ce public par l'institution littéraire passe toutefois inévitablement par la publication. Par le fait même, les femmes deviennent rarement actrices du champ littéraire parce que les

correspondances qu'elles ont rédigées n'étaient pas destinées à être publiées. La parution de leurs œuvres, à titre posthume, conforte l'idée qu'elles ne sont pas des écrivains, mais plutôt des femmes qui écrivent à l'intérieur de la sphère privée.

Or, l'utilisation du genre épistolaire constituait pour les Canadiennes une pratique légitime et un moyen quasi-unique d'accéder à l'écriture. Une femme écrit des lettres pour garder le contact avec les différents membres de sa famille, pour réclamer certains droits ou privilèges auprès du gouvernement, pour rendre compte de ses activités à ses semblables. Plusieurs femmes inscrivent explicitement dans leur correspondance le désir d'écrire de belles lettres et de devenir des épistolières achevées. Les correspondances des Canadiennes dépassent la définition stéréotypée de la lettre féminine. Elle devient un lieu où l'écriture se déploie, où les genres auxquels les femmes ont accès plus difficilement peuvent être introduits. C'est ainsi que les femmes écrivent des relations, des lettres officielles dans lesquelles elles donnent leur avis sur les événements politiques ou réclament pour elles-mêmes des droits, qu'elles y ébauchent des réflexions d'ordre philosophique et qu'elles s'inscrivent comme piliers de la vie économique canadienne. C'est aussi dans leurs correspondances que les femmes font part de leur production poétique et grâce à la lettre qu'elles s'illustrent dans les périodiques.

On aperçoit qu'au-delà du stéréotype de l'épistolière, qu'il s'agisse de celui de la femme éplorée de la « portugaise » ou de la mère centre familial de l'affectivité, la lettre a rempli une fonction primordiale pour les femmes. Elle constituait le seul document écrit par lequel elles pouvaient faire valoir leurs idées et s'exprimer par l'écriture sans contrevenir à la norme socioculturelle de l'identité féminine. L'hybridité même de la lettre, sa perméabilité à d'autres genres, a permis aux épistolières de mettre en scène les aspects multiples de leur identité et d'assumer divers rôles. Dans le corpus manuscrit que nous analysons dans le second chapitre, plusieurs correspondantes témoignent de cette fonction d'atelier littéraire, mais également d'espace de diffusion qu'occupent la lettre et les réseaux épistolaires. En effet, existe-t-il une réelle distinction entre une lettre de pétition envoyée au gouverneur et une lettre publiée dans un journal ? Y a-t-il de visibles variantes entre une chanson d'amour

glissée entre deux paragraphes d'une missive destinée à un proche et une missive publiée dans un périodique ? C'est à partir de ces données sur l'histoire littéraire des femmes et sur le statut de la lettre que nous amorçons la lecture des correspondances de notre corpus.

CHAPITRE II

LES LETTRES D'AVANT LES LETTRES

Pour pouvoir produire tous ces grands effets (persuader, instruire, toucher), il faut commencer par plaire. C'est le puissant ressort qui fait mouvoir toute la machine de l'esprit et du cœur humain. On parvient à plaire par les grâces insinuanes d'un exorde modeste, par l'élégance soutenue d'un style vif et plein de pensées, surtout par un égard infini pour les bienséances, par une attention scrupuleuse à observer tout ce qui convient au temps, aux lieux, aux personnes, aux conjonctures et aux situations.

Gabriel Henri Gaillard
Essai de rhétorique française

À la lumière des spécificités de l'historiographie québécoise et des particularités du genre épistolaire observées précédemment, ce second chapitre, consacré à l'analyse des écrits manuscrits féminins de la Nouvelle-France jusqu'au mitan du XIXe siècle, entend observer diverses manifestations scripturaires féminines en tenant compte de la question du genre épistolaire et de l'influence du genre sexué sur la formation des discours. Le fait que les femmes se soient dirigées principalement vers l'écriture intime et privée pose l'ultime problème de leur reconnaissance par l'histoire littéraire qui privilégie l'écriture publiée. Or, l'utilisation du genre épistolaire manuscrit constituait pour les Canadiennes une pratique légitime, un moyen de communication tangible, un truchement pour dépasser l'espace intime. La lettre a souvent permis à ces femmes de faire entendre leur voix en dehors de la sphère domestique, en raison de la circulation — la lettre s'adresse explicitement à un destinataire — et de l'hybridité qu'implique le genre épistolaire. C'est principalement en regard des traces de l'hybridité du genre épistolaire et des possibilités scripturaires que la lettre offre à ces femmes dans des contextes spécifiques d'écriture que la logique de ce chapitre se déploie. Bien que nous suivions un ordre chronologique et que la longue durée soit à notre avis nécessaire pour observer les permanences et les transformations qui s'opèrent au fil du temps, nous avons scindé ce chapitre en deux parties. La première partie présente les textes produits à l'époque de la Nouvelle-France, tandis que la seconde partie traite des textes rédigés aux lendemains de la Conquête, une période qui s'étend jusqu'à l'Union des deux Canadas.

Comme on l'a vu au chapitre précédent, l'époque de la Nouvelle-France constitue le terreau ayant nourri l'imaginaire de la féminité et les emblèmes de la *Mère* et de la *Madone*. Cette période forme également le bassin initial des protoscriptrices et des épistolières canadiennes. La première partie de ce chapitre consiste à observer les diverses manifestations de l'écriture au féminin à l'époque de la Nouvelle-France. Les religieuses composent la majorité du personnel écrivant de cette période. Celles qui émigrent au Canada au XVIIIe siècle ont été formées en Europe et perpétuent les traditions scripturaires de l'ancien monde dans le nouveau. La lettre, la relation et les écrits propres à l'institution religieuse comme la lettre mortuaire et les récits miraculeux constituent les principales formes scripturaires adoptées par les premières missionnaires. La première moitié du XVIIIe siècle offre encore des exemples de religieuses impliquées dans l'activité épistolaire, mais on retrouve également de plus en plus de documents écrits par des Canadiennes laïques formées dans les pensionnats des communautés religieuses et dans les écoles de la Congrégation Notre-Dame. Mères de famille, commerçantes, épouses de gouverneur, sages-femmes, les rôles occupés par les Canadiennes apparaissent de plus en plus variés. Les correspondances du XVIIIe siècle sont souvent les seuls témoins des activités tenues par les femmes, des activités généralement ignorées par l'historiographie. Si l'observation de ces rôles engage l'approfondissement et la transformation du discours historique sur les fonctions occupées par les femmes à l'époque de la Nouvelle-France, elle permet également d'appréhender différemment les spécificités de la pratique épistolaire. À travers la lecture de ces correspondances se dessinent les motifs qui ont nourri la représentation des femmes à travers l'histoire, mais également les visées de ces épistolières, qui diffèrent bien souvent de ce que les historiens en ont retenu.

Plus on avance vers le XIXe siècle plus le réseau postal devient efficace. Le personnel écrivant se diversifie et se multiplie. L'entretien d'une correspondance devient pour les Canadiens lettrés un geste de communication du quotidien. Les archives par la même occasion deviennent de plus en plus nombreuses. La seconde partie de ce chapitre consacrée aux lendemains de la Conquête et à la première moitié du XIXe siècle, offre un panorama

plus éclectique de la pratique épistolaire. De l'enfance, où les préceptes épistolaires se gravent, à l'adolescence, où ils se mûrissent, l'observation des correspondances permet de saisir les virtualités scripturaires, identitaires et émotives de la lettre. La variété et la richesse du corpus de cette période élargissent les perspectives sur la pratique de la lettre et permettent de considérer l'évolution de cet acte d'écriture tout au long des âges de la vie¹. À l'âge adulte, cette pratique continue de se perfectionner en fonction des expériences, des circonstances et des publics plus variés auxquels les lettres se destinent. Si la correspondance sert généralement à entretenir des relations familiales et à conserver des liens affectifs, elle permet aussi d'échanger des informations, de faire valoir ses idées et ses talents scripturaires et d'obtenir ainsi une certaine reconnaissance dans son cercle.

Fortement influencée par le contexte social, la pratique épistolaire dépend non seulement des conditions générales d'énonciation à une époque donnée, mais également de son contexte particulier. Comme l'a montré Lucie Robert, dans l'analyse de l'histoire littéraire, la question du social doit être considérée : « non plus comme un ensemble de conditions de production externes, mais comme un déterminant qui agit sur l'écriture en imposant des choix, des stratégies, des pratiques » (1989 : 14). Si Lucie Robert parle ici de l'histoire littéraire dans un sens général, on peut également trouver là une nouvelle manière de concevoir l'histoire littéraire des femmes. Qu'elles soient religieuses ou laïques, femmes d'affaires, femmes d'esprit ou femmes au foyer, les Canadiennes semblent bien avoir fait de la lettre un genre prétexte à l'écriture, qui leur a permis de se tailler une place dans le monde. Si on sait déjà que ce genre était le seul à leur portée, il faut maintenant observer comment ce genre s'impose aux Canadiennes et les stratégies d'écriture qu'il leur permet de déployer, que ces stratégies soient conscientes ou non. À partir d'un ensemble de correspondances, qui ne représente évidemment pas la totalité du corpus répertorié, et selon divers contextes d'énonciation, nous tentons de rendre compte des stratégies déployées par les protoscriptrices canadiennes pour transformer la lettre manuscrite en un espace scripturaire tout à fait original, à la fois laboratoire d'écriture, espace de diffusion et lieu de reconnaissance.

¹ Le corpus de la Nouvelle-France est produit le plus souvent par des femmes d'âge mûr et expérimentées.

PREMIÈRE PARTIE : LA NOUVELLE-FRANCE

1. La Nouvelle-France : une utopie...

Comme on l'a vu au chapitre précédent, les emblèmes de la *Mère* de famille et de la *Madone* se sont imposés dans l'histoire québécoise et les clercs historiens en ont fait de véritables monuments de la mémoire collective. Or, l'idéal de la Canadienne, gardienne du foyer et de la foi, a une signification beaucoup plus riche que cette construction forgée au tournant du XXe siècle. Si, à long terme, elle semble avoir été un frein aux ambitions féminines, il semble qu'elle fut un moteur indéniable de la participation des femmes à la construction de la Nouvelle-France. Cet idéal a généré chez plusieurs d'entre elles l'utopie d'un univers où elles obtiendraient leur juste place en laissant libre cours à leurs aspirations.

La découverte de l'Amérique et les descriptions des explorateurs — autant celles des expéditions se dirigeant vers le Sud que celles de Cartier ou de Champlain remontant au Nord — ont servi à bien des égards à construire cette sorte d'utopie, nourrie aux images antiques, que rend bien l'expression Nouveau Monde utilisée par les explorateurs. Les contrées couvertes d'or et de métaux précieux ne sont qu'un exemple de la mythification des terres d'Amérique par le recours aux mythes de l'Antiquité. Les voyageurs s'intéressent à tout ce qui conforte la poursuite de leur entreprise aux yeux des autorités. Ils décrivent également ce qu'ils voient en vue de restituer la « réalité » de leurs explorations : cartographie, description, commentaires. La description des mœurs des peuplades du Nouveau Monde demeure fondamentale, comme c'est le cas dans tout discours utopique. Cartier et Champlain en rendent compte dans leurs voyages respectifs (1545 et 1613). Les explorateurs espagnols et portugais font de même pour l'Amérique australe (Voir Sanchez, 1996). Les premières observations touchent essentiellement les formes différentes de gouvernement de ces peuples, leurs pratiques religieuses inusitées et leurs mœurs particulières. L'étrangeté du cannibalisme cause un émoi qui marquera fortement l'imaginaire européen, notamment par l'entremise de Montaigne dans son essai consacré aux Cannibales (1580, *Essais*, livre 1, chap. XXXI).

Les contrastes que suggère la position hiérarchique des femmes dans ces sociétés, par rapport aux sociétés de l’Ancien Monde, provoquent eux aussi de réels étonnements. Au Sud, les descriptions des voyageurs sont nourries au mythe antique des Amazones. « L’île des femmes » est décrite dans plusieurs récits d’exploration et devient le passage obligé de bon nombre d’explorateurs au point où cette région sera baptisée l’Amazonie et le fleuve menant à l’intérieur des terres, l’Amazone². Au Nord de l’Amérique, les sociétés « matriarcales » des peuples autochtones déconcertent de nombreux explorateurs et observateurs du temps. Les *Relations* des jésuites expriment à plusieurs reprises, de façon implicite ou explicite, un certain émoi face à la prédominance des Amérindiennes qu’ils côtoient et à leur influence dans les décisions des Conseils. Ils dénoncent même certains comportements féminins qu’ils réproouvent de leur point de vue européen et patriarcal (Viau, 2000).



Figure 12
Marguerite d’Angoulême,
Reine de Navarre
(1492-1549)

Ces descriptions, qui hésitent entre le mythe et la réalité, rejoignent certains discours qui avaient cours en France à la même époque. La « Querelle des femmes » qui avait pris naissance au XVe siècle continuait de stimuler les débats et de nourrir l’imagination. Marguerite de Navarre³ est l’une des premières héritières de cette controverse. Dans son *Heptaméron* (1559)⁴, un recueil dit « d’anecdotes vraies », elle illustre les aventures de plusieurs Françaises qui ont démontré leur immense force de caractère. Pour l’une des premières fois dans la littérature de l’Hexagone, l’Amérique apparaît comme un lieu permettant aux

² Au sujet du mythe des Amazones, voir Geneviève Pastre, *Les amazones : du mythe à l’histoire*, Paris, éditions Geneviève Pastre, 1996.

³ Marguerite d’Angoulême (de Valois) (1492-1549). Fille de Charles de Valois, duc d’Angoulême et de Louise de Savoie. Mariée à Charles d’Alençon, duc d’Alençon en 1509 puis à Henri II d’Albret roi de Navarre. Sœur de François 1^{er} et mère de Jeanne d’Albret, reine de Navarre. Protectrice de Marot et Rabelais. Elle est l’auteure de l’*Heptameron*, inspiré du *Decameron* de Boccace, de *Les Marguerites de la marguerite des princesses* et du *Miroir de l’âme pécheresse*.

⁴ L’*Heptameron* a été publié dix ans après la mort de la reine. *L’Heptameron des nouvelles de très illustres et très excellentes princesses Marguerite de Valois, Roynne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, et dédié à très illustre et très vertueuse princesse Jeanne de Foix, Roynne de Navarre*, Par Claude Grugert, Parisien, À Paris chez Jean Caveiller, 1559.

Françaises de déployer leur courage. Dans un récit intitulé « Extrême amour et austérité de femme en terre estrange », elle raconte, sous le couvert du narrateur Simontault, l'histoire de Mlle de la Roque⁵, une Française, parente de Roberval qui avait accompagné le navigateur lors de son voyage d'exploration de 1542. Ce récit décrit comment cette jeune femme fit preuve de détermination en défiant l'autorité du capitaine Roberval pour sauver l'homme qu'elle aimait d'une exécution sommaire. Pendant l'expédition, le jeune matelot aurait trahi la confiance du capitaine. Selon les règles habituelles, le fautif encourait la peine de mort, servant ainsi d'exemple aux autres marins à bord. Par ses supplications et un habile stratagème, Marguerite réussit toutefois à convaincre Roberval d'atténuer la peine en laissant le jeune homme sur une île sauvage à l'entrée du Saint-Laurent. Le jour venu, Marguerite saute par-dessus bord et rejoint son fiancé. Muni d'une arquebuse, de quelques munitions et du Nouveau Testament, le couple tentera de survivre dans ce paysage hostile⁶. Seule rescapée de cette équipée dangereuse, Marguerite sera ramenée en France en 1544 par des pêcheurs qui venaient jeter leurs filets à l'entrée du golfe du Saint-Laurent. Elle termine sa vie dans l'anonymat, dans sa ville natale de Nontron en Dordogne.

Cette histoire a rarement été évoquée par les historiens, parce que le courage et l'impétuosité de la jeune femme ont sans doute été assombris par la seconde version de cette histoire racontée par André Thevet dans sa *Cosmographie universelle* (1575). La version de l'historien modifie sensiblement le récit original de *L'Heptaméron*, et change par conséquent le sens de l'héroïsme attribué à l'aventurière. Cette fois, Marguerite de la Rocque est laissée avec sa servante sur l'île pour punir sa liaison avec le matelot et c'est son amant qui fait preuve d'un héroïsme exemplaire en allant la rejoindre. La version de Thévet montre que Marguerite n'était pas mariée au matelot, qui mourut quelques mois plus tard, et qu'elle

⁵ Marguerite de La Roque. (?-?) Co-seigneuresse de Pontpoint avec Jean-François de la Roque de Roberval et propriétaire de terres dans le Languedoc et le Périgord. Voir Robert de la Roque de Roquebrune, « Marguerite de La Roque », *DBC*, t. I, Sainte-Foy, PUL, 1966, p. 437 et « Marguerite de La Roque et l'île de la Demoiselle au Canada », *Nova Francia*, VI, 1931, p. 131-142.

⁶ Le paysage sauvage ressemble davantage à l'Afrique ou à l'Asie qu'à une île vierge du nord du Saint-Laurent. L'apparition des lions prêts à dévorer les insulaires suscite l'étonnement pour qui connaît un tant soit peu la faune laurentienne. Les traductions du vieux français au français moderne de la version de *L'Heptaméron* donnent également lieu à quelques variations qui changent le sens de l'histoire. Par exemple, certains traducteurs lisent que Marguerite combat les animaux sauvages et les démons avec des « pierres » tandis que d'autres y voient plutôt le mot « prières ».

donna naissance à un enfant illégitime qui décéda à son tour au début du second hiver passé sur l'île. Chez Thévet, l'histoire d'amour illicite est la source du châtement, contrairement à la version de Marguerite de Navarre qui utilise plutôt la défiance à l'autorité comme élément déclencheur⁷.

Quoi qu'il en soit, Marguerite de Navarre présentait aux « belles dames de France », un exemple du courage pouvant être déployé par le « cœur » féminin. L'héroïsme dont la jeune femme fait preuve est décuplé par le décor même de l'île restée à l'état sauvage aux abords de l'Amérique. L'écrivaine protoféministe jouait ainsi d'un certain discours utopique en opposant le discours européen, contraignant les femmes à suivre des règles établies par des hommes depuis de millénaires — représentés ici par l'autorité de Roberval —, à celui de la liberté du monde sauvage de l'Amérique et de ses possibilités d'accomplissement personnel. En transformant Marguerite de La Rocque en une véritable héroïne aux yeux de la République des Lettres françaises, l'écrivaine Marguerite de Navarre étayait une certaine forme de discours « féministe » avant la lettre qui avait cours dans la société du temps et fournissait un exemple propre à nourrir l'utopie d'une Amérique au féminin. L'île des démons portera désormais le nom d'« Île de la demoiselle », en l'honneur de Marguerite de La Rocque et de son courage inscrivant, à l'entrée même du Nouveau Monde, le premier exemple de bravoure féminine — et chrétienne, il faut le souligner — en terre d'Amérique.

À la même époque, *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde* (1553) de Guillaume Postel (1510-1581) rend compte d'une conception plus ouverte de la féminité et du rôle des femmes dans le développement social et religieux du royaume de France. Il annonce même le règne de la mère Jeanne, une religieuse visionnaire qui se disait issue de la substance du Christ et appelée à réformer le monde — cet épisode lui valut d'être emprisonné par l'Inquisition. Si Postel ne fait pas directement référence à l'Amérique dans

⁷ Anne Hébert en fit le sujet de sa pièce de théâtre *L'île de la demoiselle*, parue dans les *Écrits du Canada français*, no 42, 1979, p. 12-92. Voir Micheline Cambron, « Compte rendu du livre "La cage ; suivi de L'île de la demoiselle" de A. Hébert », *Cahiers de théâtre Jeu*, no 60, sept. 1991, p. 201-203 et Mélissa McKay, « Le pouvoir masculin contrarié : La confrontation entre la femme et l'histoire dans *La cage* et *L'île de la Demoiselle* d'Anne Hébert », *Études Francophones* Université de la Louisiane, vol. XII, no 2, automne 1997.

son discours, mis à part le titre qui évoque cette idée par l'utilisation du terme « Nouveau Monde », on peut tout de même observer que la conception d'un univers chrétien où les femmes auraient un rôle plus important est bien présente dans son œuvre. Fort intéressé par les voyages vers de nouvelles contrées, Postel a lu les récits d'explorateurs et lorsqu'il signe son œuvre, à l'instar de plusieurs humanistes de la Renaissance, il se qualifie lui-même de « cosmopolite ». À une époque où les conflits entre Catholiques et Protestants sont au centre des préoccupations, tant religieuses, politiques que sociales, Postel prône la paix universelle sous la gouverne d'un prince du peuple qui veillerait à répandre la foi à toutes les nations de la terre de diverses obédiences religieuses. Son premier ouvrage, *La Concorde universelle* (1544), suggère les moyens de parvenir à cette harmonie planétaire.

Pour Postel, les femmes possèdent une influence de premier plan dans la diffusion du christianisme depuis les premiers temps évoqués dans les discours bibliques et c'est d'elles que pourra advenir la concorde universelle. Dans *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde*, il propose d'accorder aux femmes des Saintes Écritures une place prépondérante dans l'histoire du catholicisme. Il traduit également l'influence des écrits protoféministes de la Renaissance dans la pensée occidentale. Il annonce les demandes de nombreuses femmes du XVII^e siècle réclamant une place plus importante dans la société du temps. Même François de Sales et Vincent de Paul feront de la femme un pilier de leur vision de la chrétienté. Ils les accueilleront favorablement dans leurs organisations charitables et seront à la source même de cet élan des religieuses et laïques françaises vers la colonie de la Nouvelle-France.

1.1 La fortune littéraire de l'Amérique au féminin

Après les explorateurs du XVI^e siècle, c'est au tour des missionnaires d'utiliser l'image des Amazones à laquelle ils ajoutent celle de la femme forte des récits bibliques. Les métaphores guerrières abondent dans les *Relations* des jésuites, donnant à l'entreprise d'évangélisation un caractère épique (Pioffet, 1997). Les religieuses deviennent de

redoutables amazones possédant les qualités viriles nécessaires dans le combat spirituel engagé au Nouveau Monde contre la barbarie. Dans la *Relation* de 1640, Paul Lejeune confond déjà les premières missionnaires avec ces guerrières de l'Antiquité. Il parle de : « La généreuse constance de ces Amazones, qui malgré l'Océan viennent chercher le salut de ces barbares en ces derniers confins du monde » (RJ, 1640, vol. 18 :76)⁸. Loin de disparaître au contact de la réalité du Canada, ces images se répercuteront jusque dans les textes des religieuses qui qualifieront les premières missionnaires du nom de ces héroïnes antiques⁹. Ce mythe antique fait partie des discours de l'époque. Il est notamment renforcé par les penseurs du Grand Siècle. Dans *Leviathan* (1651), Thomas Hobbes, qui est pourtant matérialiste et libre-penseur, se sert des lois des Amazones pour expliquer l'égalité d'autorité qu'il concède aux mères dans son gouvernement idéal. Il considère qu'une seule autorité doit maintenir l'ordre dans la famille et que les mères, par nature, doivent régner sur les enfants.



Figure 13
Jean Petitot, Anne-Charlotte de
Crussol-Florensac, duchesse
d'Aiguillon, en Amazone
(1700-1772)

Encore au XVIII^e siècle, la société matriarcale de certains peuples autochtones et l'utopie d'un Nouveau Monde où les Européennes peuvent aspirer à une grande liberté d'action est présente dans la littérature des ethnographes qui parcourent la Nouvelle-France. Le baron de Lahontan fait de la position des femmes dans la société huronne un thème central du dernier de ces *Dialogues* avec le Huron philosophe Adario (1704). Il offre ainsi une critique redoutable du sort fait aux femmes dans la société française. Joseph-François Lafiteau, dans ses *Mœurs des sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps* (1704) utilise quant à lui le terme de « gynécocratie » pour nommer les formes de gouvernement autochtones de l'Amérique dans lesquelles

⁸ La *Relation* de 1652 revient sur cette comparaison pour décrire la fondatrice séculière des ursulines : « Madame de la Peltrie ayant leu dans les mesmes Relations, que l'on souhaitait en la Nouvelle-France, que quelque Amazone entreprist un voyage plus long que celui d'Énée » (RJ, vol. 38 : 117).

⁹ Le nom d'Amazone pour décrire les missionnaires a été trouvé pour la première fois sous la plume de Jérôme Lallemand dans les *Relations*.

les femmes occupent une place prépondérante. Il sera également un relais particulièrement important de l'idée de l'Amérique comme « empire des femmes ». Dans les cent soixante pages qu'il consacre à décrire les relations entre les hommes et les femmes dans les pays habités par les Sauvages, Lafitau indique :

Ceci paraîtra sans doute extraordinaire à ceux qui ayant lû les Relations, y auront vû que les hommes seuls parmi les Sauvages, y sont proprement libres, & que les femmes ne sont que leurs esclaves. Rien n'est cependant plus réel que cette supériorité des femmes. C'est dans les femmes que consiste la Nation, la Noblesse du sang, l'arbre généalogique, l'ordre des générations, & de la conservation des familles. C'est en elles que réside toute l'autorité réelle : le pais, les champs et tout leur récolte leur appartient : elles sont l'âme des conseils, les arbitres de la paix et de la guerre : elle conservent le fisc ou le trésor public : c'est à elle qu'on donne les esclaves : elles font les mariages, les enfants sont de leur domaine, & c'est dans leur sang qu'est l'ordre de la succession (98).

Les exemples de sociétés matriarcales autochtones, comme ceux présentés par Lafitau et Lahontan, et les descriptions de l'Amérique comme terre de liberté se marieront quelques années plus tard sous la plume de l'écrivain français Alain René Le Sage. Dans les *Aventures du chevalier de Beauchêne : canadien français élevé chez les Iroquois et qui devint capitaine de flibustier* (1732), Le Sage reprend l'utopie d'une Amérique au féminin en introduisant le récit des aventures de Mlle Duclos. Dans trois chapitres qui forment le centre de l'œuvre, il raconte l'histoire de cette Française, envoyée contre son gré en Nouvelle-France par une famille qui ne savait que faire d'une fille qui s'insurgeait contre l'autorité familiale¹⁰. L'auteur se fait discret sur les événements entourant son départ, mais il laisse entendre que l'héroïne avait refusé la vie religieuse à laquelle la destinait sa famille¹¹. Aidée par le jeune chevalier de Beauchêne, elle évitera le mariage — destinée d'une fille du Roy — que lui imposent les autorités de la colonie, en signant avec lui un faux contrat de noces. Ces deux esquives montrent son refus d'assumer les rôles féminins que lui assignait la société du temps. On sent bien les réminiscences de plusieurs exemples similaires de vœux de chasteté

¹⁰ Le Sage présente l'Amérique comme un lieu d'émancipation pour les femmes en lui opposant une France plus contraignante. Ces contraintes sont perçues au niveau familial, mais également au niveau social. Il fait allusion aux filles du Roy, qu'on a souvent décrites comme des femmes que l'Amérique a sauvé d'un destin malheureux en leur proposant le mariage et la possibilité de devenir mère. Loin de présenter le mariage comme une heureuse fortune, il suggère plutôt qu'il s'agit d'un sort peu enviable. C'est une façon d'opposer les institutions françaises, représentées par le gouvernement de la Nouvelle-France, et l'esprit de liberté, symbolisé par le continent neuf de l'Amérique, en particulier celui qui règne chez les autochtones.

¹¹ Les filles du Roy sont souvent des orphelines, des femmes malmenées ou des femmes que les familles ont enfermées parce qu'elles étaient des menaces pour l'économie ou la réputation familiale. Voir Raymond Ouimet et Nicole Mauger, *Catherine de Baillon. Enquête sur une fille du roi*, Sillery/Paris Septentrion/Christian, 2001.

prononcés par des laïques à l'époque de la Nouvelle-France¹². Dans le récit des *Aventures du chevalier de Beauchêne*, contre toute attente, celle qui était vouée au cloître par sa famille ou à un mariage contraignant par les autorités coloniales échappe à son destin en devenant la souveraine d'une tribu iroquoise. Cette société qui vit en vase clos comporte ses propres règles édictées par la *Skagamé* — nom indigène donné à cette reine de la tribu. Mlle Duclos bouleverse l'ordre patriarcal normalement admis dans la société européenne en accédant à un rôle de pouvoir¹³.

2. Quand l'utopie peut devenir réalité

Concrètement, les *Relations* des jésuites ont énormément contribué à inciter les femmes à participer à la mission apostolique du Nouveau Monde. À partir de 1633, jusqu'à l'arrivée des premières religieuses hospitalières et ursulines en 1639, Paul Lejeune ne cesse d'encourager les dames de la noblesse française à délier les cordons de leurs bourses et d'inviter les femmes à traverser l'océan en direction de la Nouvelle-France. En 1634, Lejeune décrivait ainsi l'un des moyens de convertir plus efficacement les Amérindiens à la religion catholique :

Le troisieme moyen d'estre bien voulu de ces peuples, serait de dresser icy un seminaire de petits garçons, et avec le tems un de filles, sous la conduite de quelque brave maistresse, que le zele de la gloire de Dieu et l'affection au salut de ces peuples fera passer icy, avec quelque Compagnes animées de pareil courage. Plaise à sa divine majesté d'en inspirer quelques unes, pour une si noble entreprise, et leur fasse perdre l'apprehension que la faiblesse de leur sexe leur pourrait causer, pour avoir traverser tant de mers, et vivre parmy des Barbares. [...] A ce dernier voyage, des femmes enceintes sont venuës, et ont aisement surmonté ces difficultez comme avoient fait d'autres auparavant (*RJ*, 1634, vol. 6 : 150-152)

¹² Les mariages de Madeleine de La Peltrie et de Jean de Bernières, d'Anne du Vault et de Jean de Bourdon ou de Barbe de Boulogne et de Charles-Joseph d'Ailleboust sont les plus célèbres.

¹³ Empruntant un ton nettement plus ludique, Le Sage avait inclus dans son *Théâtre de Foire*, Paris, Honoré et Châtelain, 1723-1737, une pièce intitulée *L'Île des Amazones*, signalant sa connaissance de la Nouvelle-France et des mythes qui l'ont nourrie. L'inventaire après décès de la succession Louis-Guillaume Le Verrier, établie en 1759, montre qu'il possédait ce livre dans sa bibliothèque, qui est l'une des plus importantes sous le Régime français. Voir Élisabeth Gallat-Morin et Jean-Pierre Pinson, *La vie musicale en Nouvelle-France*, Québec, Septentrion, 2003, p. 335.

Si les premiers missionnaires jésuites présentaient l'Amérique comme un lieu de renouveau de l'apostolat chrétien, les femmes ont compris avec plus d'acuité que tout autre groupe l'influence que ce pays neuf allait avoir sur leur vie et les possibilités d'émancipation et de réalisation qu'elles pouvaient en espérer. Au XVII^e siècle, plusieurs femmes sont animées d'un réel désir d'ébaucher un Nouveau Monde. En effet, pour Marie de l'Incarnation et Madeleine de La Peltrie¹⁴, ce pays est bien plus qu'une mission permettant la renaissance du royaume de Dieu. Le Nouveau Monde leur fournit l'occasion de donner libre cours à leurs ambitions spirituelles et charitables, à l'abri, du moins pour un temps, d'un système contraignant, représenté par l'institution cléricale. C'est un monde où elles peuvent régler leurs vies à leur gré et réaliser leurs ambitions. La mission en Nouvelle-France permettait à Marie de l'Incarnation de jouir d'une liberté que ne lui offrait pas le cloître de Tours et par conséquent d'adapter, non sans difficulté, les constitutions des ursulines à ce nouvel univers. Quant à Madeleine de La Peltrie, elle troquait un mariage qui la privait de ses droits et de son autonomie pour un célibat de dévouement, approuvé par l'Église catholique qui lui permettait de conserver son indépendance.

La vision que Marie de l'Incarnation confie à son directeur spirituel au mois de mai 1635 témoigne de l'influence de cette représentation utopique de l'Amérique sur l'imaginaire des Européens et des Européennes¹⁵. Si la vision est un message, il est souvent d'abord incompréhensible pour celle ou celui qui le reçoit. C'est avec le temps, suivant les événements et les signes reliés par la suite au message initial que le sens se tisse et devient limpide. Pour Michel de Certeau, la vision devient signifiante dans l'après-coup et témoigne de sa propre historicité grâce à sa mise en discours (1988 : 27-51). Dans la lettre mortuaire

¹⁴ Dans l'éloge funéraire de sa compagne, Marie de l'Incarnation rappelle la vision de 1633 pour indiquer que cette compagne était, bel et bien, Mme de La Peltrie. Voir « Le témoignage illustre que rend la Révérende Mère Marie de l'Incarnation de la Providence particulière de Dieu sur la vocation de Madame de La Peltrie en Canada » (RJ, 1672, vol. 56 : 246-263).

¹⁵ Elle était bien au fait des discours sur l'Amérique qui circulaient à l'époque. D'abord parce qu'elle avait agi en tant que gestionnaire de l'entreprise d'import-export de son beau-frère sur les quais de la Loire et parce que les *Relations* des jésuites circulaient dans les milieux dévots de France et qu'elle y avait accès depuis au moins 1633. Françoise Deroy-Pineau et Paul Bernard montrent bien les réseaux d'alliance qu'elle avait tissés la religieuse afin de faire accepter son projet et le voir se réaliser dans les meilleures conditions, bien avant cette vision. Françoise Deroy-Pineau et Paul Bernard, « Projet mystique, réseaux sociaux et mobilisation des ressources : le passage en Nouvelle-France de Marie de l'Incarnation en 1639 », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 113, Janvier-Mars 2001, p. 61-92.

qu'elle écrit à la mémoire de Madeleine de La Peltrie en 1672, Marie de l'Incarnation revient sur cette vision préalablement présentée à son directeur spirituel. Si la première description de 1635 est éclatée, celle de 1672 est maintenant suffisamment structurée pour qu'un sens puisse y être décodé et qu'un message y soit désormais associé. Voici comment elle décrit cet appel à la mission dans ce pays aux allures utopiques, trente-cinq ans plus tard :

Enfin nous arrivâmes à un grand país. Etans descendues à terre, nous montasmes sur une côte par un passage, comme de la largeur d'un grand portail ; à costé de cette ouverture, parut un homme vestu à la façon qu'on dépeint les apôtres, qui, nous regardant, benignement, ma compagne et moi, me fit signe de la main, me donnant à entendre que c'était là notre chemin, pour aller à notre demeure, quoique qu'il ne parlast point, son signe me servait d'adresse pour aller à une petite église, située sur la cote, Cette place était carré en forme d'un Monastère, les bastimens beaux et réguliers, cependant, sans m'arrêter à en considérer la structure, mon cœur était attiré vers cette petite Église, qui m'avait été montré par le gardien de ce país. Je sentais toujours ma compagne apres moi ; et en avançant je vis un chemin qui conduisait au bas de ce grand país, qu'en un moment je considérai tout entier, il me parut couvert d'un brouillard épais, au milieu duquel j'entrevis une Église quasi enfoncée dans ces ténèbres, en sorte qu'on en voyait que le faste. Ces obscurités qui remplissaient ce pauvre pays, étaient affreuses et paraissaient inaccessibles ; ma compagne cependant me quitta, et descendit quelques pas dans l'épaisseur de ces brouillards. Pour moi, qui dès le commencement avait eu signe d'aller à une petite Église qui était sur le bord de la coste où nous étions, je ne respirais que d'y arriver au plus tost ; elle était d'un beau marbre blanc, tout orné d'une belle sculpture à l'antique. La sainte vierge était assis au dessus, tout au milieu et regardait ce grand país, portant en son sein le saint Enfant Jésus. La mère et le fils me paraissaient de marbre ; cependant leur attrait estait si charmant, qu'il me semblait que je ne serais jamais arrivée assez tost pour contenter ma dévotion (RJ, 1672, vol. 56 : 255-256)¹⁶.

Cette vision présente un lieu où les femmes occupent une place privilégiée. Elles sont les « appelées » de Dieu, un Dieu qui est représenté, non pas sous les traits habituels du bon père, mais sous ceux de la Vierge Marie. Le seul homme présent dans cette vision est vêtu à la manière des apôtres et occupe le rôle de guide, comme l'aura été Paul Lejeune dans cette grande aventure. Trente-sept ans plus tard, Marie de l'Incarnation peut maintenant décrire ce message divin comme un appel à aller construire une maison pour Marie et Jésus, c'est-à-dire pour la mère et son enfant. Ainsi, l'utopie d'un monde où les femmes ont un rôle important à jouer s'est concrétisée dans ce lieu qu'elle appelle son « cher pays » et que son directeur jésuite avait reconnu comme étant le Canada. L'identité de la femme séculière de la première

¹⁶ Une première version de cette vision est décrite dans une lettre à son directeur spirituel le 3 mai 1635 (MI : 42-44).

vision se confirme également. Il s'agit bel et bien de la bailleuse de fonds Madeleine de La Peltrie¹⁷ qui avait accompagné les ursulines en 1639 avec sa suivante Charlotte Barré¹⁸.

2.1 L'engouement pour le Nouveau Monde

Si cette description indique la nécessité d'aller porter la foi au Nouveau Monde, elle contient également une image toute féminine de l'univers qui devra s'y déployer. La maison offerte à la mère et à son enfant n'est-elle pas un endroit où pourra se former une spiritualité toute maternelle, que seules des femmes peuvent exercer ? La suite de la correspondance de Marie de l'Incarnation semble le confirmer¹⁹. La tradition mariale, visible dans la description de Marie de l'Incarnation, n'est d'ailleurs pas propre à la fondatrice des ursulines de Québec comme nous le verrons. Elle est répandue dans les discours des communautés féminines de la Nouvelle-France. Les missionnaires feront de la Vierge leur protectrice et leur modèle. Elle aura notamment une importance fondamentale pour les fondatrices de Montréal, cité que les Montréalistes appellent aussi Ville-Marie. Cette figure féminine a joué un rôle de premier plan dans l'émancipation des femmes du Nouveau Monde, dans leur désir de répandre la foi et de construire un univers à leur image.

¹⁷ Marie-Madeleine Cauchon de Vaubougon et de Chauvigny-Gruel de La Peltrie (Alençon, 1603-Québec, 1671) Fille de Guillaume Cauchon de Vaubougon de Chauvigny et de Jeanne Boucher de Maleffre. Mariée à Charles de Gruel seigneur de La Peltrie en 1622. Devenue veuve en 1628, elle se brouille avec son père parce qu'elle ne veut pas se remarier. Elle veut vouer sa vie aux œuvres charitables et ouvre sa maison à de jeunes prostituées qu'elle tente de réhabiliter. En 1635, Madeleine de la Peltrie rencontre Marie de l'Incarnation et les deux femmes font équipe pour fonder une école à Québec. Elle finit par épouser Jean de Bernières, l'un des fondateurs de la Société Notre-Dame, afin de satisfaire sa famille. Mme de la Peltrie donne 8000 livres pour affréter un navire et, en 1639, elle s'embarque avec les trois ursulines fondatrices pour la Nouvelle-France. Voir Marie-Emmanuelle Chabot, « Marie-Madeleine de Chauvigny », *DBC*, t. 1, Sainte-Foy, PUL, 1966 et Françoise Deroy Pineau, *Madeleine de La Peltrie, amazone du Nouveau Monde (Alençon 1603-Québec 1671)*. Montréal : Bellarmin, 1992.

¹⁸ Charlotte Barré dite Saint-Ignace (Azay-le-Rideau, France 1620-Québec, 1701). Fille de Jacques Barré et de Nicole Desroches. Cette jeune fille pieuse désirait vouer sa vie à une grande œuvre. Son directeur spirituel, le père Salin, lui présente Madeleine de la Peltrie dont la suivante avait refusé l'invitation à la suivre au Nouveau Monde. Charlotte Barré accepte l'invitation et accompagne Madeleine de la Peltrie en Nouvelle-France en 1639. Elle est une aide précieuse pour les ursulines. Elle suit également Madeleine de La Peltrie à Montréal en 1642. Elle entre dans la communauté des ursulines comme novice le 8 septembre 1647 et fait sa profession le 21 novembre 1648 sous le nom de Saint-Ignace. À partir de ce moment, elle occupe plusieurs charges dans le monastère, dont celle de dépositaire.

¹⁹ Les évocations du rôle maternel des religieuses envers les Amérindiennes sont présentes dans toute la correspondance de Marie de l'Incarnation, en particulier lorsqu'elle décrit les activités de Madeleine de La Peltrie.

Le Nouveau Monde a permis aux missionnaires féminines de mettre en application leur grand rêve apostolique. Si seules quelques femmes élues peuvent se joindre à la mission du Canada, ces contrées suscitent également un intérêt incontesté de la part des communautés religieuses féminines européennes de diverses appartenances. Dans la *Relation* de 1636, on peut lire ce témoignage de Lejeune concernant l'intérêt des religieuses, toutes congrégations confondues, pour les œuvres de la Nouvelle-France :

J'apprends qu'en l'Église de Montmartre les Religieuses font à leur tour oraison jour et nuit pour solliciter et forcer le Ciel à respandre ses saintes benedictions sur nos travaux. Les Carmélites sont toutes en feu ; les ursulines remplies de zèle ; les Religieuses de la Visitation n'ont point de parole assez significative pour témoigner leur ardeur ; celle de Notre Dame conjurent qu'on leur donne part aux souffrances qu'il faut subir parmi ces peuples et les hospitalières crient qu'on les passe dès l'année prochain (RJ, 1636, vol. 8 : 236)

Natalie Zemon-Davis a analysé la place des Huguenotes dans le renouveau religieux européen du XVII^e siècle. Citant l'historien Keith Thomas (1958), elle note que : « l'attrait des femmes pour une nouvelle religion dépend du statut spirituel et du registre d'activité, émotionnelle ou pas, qui leur sont proposés. Plus il y a, dans un mouvement, d'égalité spirituelle entre les sexes, plus les femmes y participent nombreuses » (dans Zemon-Davis, 1992 : 115). Il ne s'agit pas ici d'une nouvelle religion, mais bien d'un tout nouveau territoire permettant le renouveau du catholicisme et l'épanouissement spirituel des femmes. Or, cette remarque s'applique très certainement aux enjeux qui jalonnent la situation des missionnaires féminines au Nouveau Monde. Comme le suggère Lawrence Stone à propos de l'attrait des Anglaises pour le protestantisme ou Robert Mandrou à propos des Françaises pour la contre-réforme, les femmes auraient perçu ces réformations comme une source de libération (Stone, 1965 : 739 ; Mandrou, 1961 : 117). Nancy Roelker va plus loin en y voyant plutôt un processus déjà amorcé. Pour elle, les femmes qui se sont impliquées activement dans ces nouveaux univers religieux étaient déjà des femmes fortes et indépendantes qui percevaient dans ces mouvements réformateurs des occasions d'étendre leur champ d'activités (1972 : 391-418). Or, qu'il soit un stimulant ou un simple catalyseur, le Nouveau Monde représente bien une forme d'utopie à laquelle les Françaises ont adhéré, qu'elles aient franchi les mers ou non pour s'y établir.

L'engouement pour le Nouveau Monde témoigne d'une volonté d'inclusion dans les travaux missionnaires. Il rend aussi compte des efforts entrepris par plusieurs communautés féminines pour prendre part à cette vocation, malgré les difficultés qu'elle représente. La force de caractère nécessaire à la mission devient une exigence pour les communautés religieuses féminines et elle s'imprime dans les esprits comme une qualité particulière aux premières colonisatrices, religieuses ou laïques, en Canada. Popularisées par les *Relations* des jésuites et par des hagiographies, les missionnaires féminines ont un statut particulier dans l'histoire de la Nouvelle-France. Albert Jamet notait la spécificité de la mission canadienne dans son introduction à la réédition des *Annales de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

Ailleurs la femme avait déjà passé les mers et accompagné l'homme dans le nouveau monde. Elle y était restée ce que l'ancien l'avait connue ; la gardienne du foyer, l'être d'intérieur. De France au contraire, elle vient en missionnaire ; pour réclamer le droit à l'accomplissement du devoir que lui impose son baptême et dont elle a pris tout à coup la conscience aiguë dans le secret de son cloître. [...] Ni l'Espagnole, ni la Portugaise cependant, ni les autres, Anglaises ou Hollandaises, ne la revendiquent, c'est la Française seule qui le prend. Ce faisant elles n'obéissent à aucune consigne du dehors. Un instinct intérieur la poussait. C'est du fond de son âme et de son cœur que sortait cet ordre de quitter encore une fois sa parenté et sa famille pour entrer dans la terre qui lui était montrée. Cette participation de la femme à l'évangélisation est une création catholique et française ; et c'est elle qui confère à l'évangélisation du Canada son authentique originalité (1939 : III).



Figure 14
Madeleine de la Peltrie
(1603-1671)

Originalité également dans le fait que ces femmes ne sont pas toujours confinées au cloître, étant donné la vie précaire qui prévaut pendant les premières années d'installation, mais également parce que plusieurs de ces femmes sont des laïques. Les plus connues sont Madeleine de La Peltrie, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys, mais plusieurs autres femmes viendront s'établir en Nouvelle-France dans l'esprit des missions sans nécessairement embrasser la carrière religieuse. En plus de s'intégrer aux activités des ursulines, Madeleine de La Peltrie accompagnera Jeanne Mance à Montréal à l'été 1641, l'encourageant à ne pas

abandonner son rêve montréaliste, malgré les réticences du clergé canadien qui redoutait une telle entreprise. Ces deux laïques sont à la tête du contingent qui gagne Montréal à la fin de l'été 1641. Le projet de construction d'un hôpital prend forme, mais la guerre effrénée que livrent les Iroquois fait fuir les autres nations autochtones vers les pays d'en haut. Bien décidées à concrétiser leur dessein, les deux femmes envisagent d'aller rencontrer les Hurons là où ils vivent, en Huronie. Nul ne parviendra à les dissuader de partager les travaux des jésuites dans ces contrées sauvages. C'est seulement lorsque l'on exige qu'elles soient accompagnées par des soldats que les deux femmes renoncent à leur résolution. Cet élément montre bien l'esprit d'indépendance qui les habitait, le sens pacifique de leur mission et leur attitude tout en contraste avec celle des autorités coloniales.

Pour Marie de l'Incarnation, le courage et la détermination sont des qualités fondamentales et nécessaires à la réalisation de l'utopie de la Nouvelle-France. Son penchant favorable pour les femmes de tête s'inscrit profondément dans son écriture, notamment, comme l'a noté Chantale Théry, par l'utilisation du terme « Canadoise » pour définir ses consœurs françaises qui présentent des qualités propres à la mission, mais qui n'ont pu faire le voyage jusqu'en Nouvelle-France, les incluant ainsi dans un projet plus vaste d'émancipation. Les commentaires de Marie de l'Incarnation sur le fort tempérament des « Canadoises » s'apparentent à ceux des hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec et seront confirmés par celles de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce terme renvoie à celui de *femme forte*, en usage chez les féministes lettrées de la Renaissance et concrétise celui d'Amazone utilisé par Lejeune. La canadienité devient un symbole de force et de courage, tant pour les religieuses que pour les laïques de la première heure²⁰.

Les femmes de la Nouvelle-France illustrent ainsi leur volonté d'assumer des tâches et des comportements généralement dévolus aux hommes de mérite. Les premières

²⁰ Toutes les communautés hésitent de plus en plus à faire venir des Françaises dont on craint la faiblesse. On retrouve également ce parti pris au début du XVIIIe siècle dans le récit des exploits de Madeleine de Verchères. Canadienne de naissance, la célèbre Madelon oppose son courage au plus faible tempérament des Parisiennes venues récemment s'établir à Verchères. Encore à la fin du XVIIIe siècle, Élisabeth Lacorne, prise dans la tourmente révolutionnaire dans la région de Tours, ne cesse de vanter le courage des immigrées Canadiennes face à la couardise des religieuses françaises.

missionnaires utiliseront d'ailleurs des termes féminisés, nouveaux dans la langue française, pour définir les responsabilités hétérodoxes qu'elles occupent²¹. Celles qui viendront rejoindre les ursulines et les hospitalières, comme Jeanne Mance ou Marguerite Bourgeoys, semblent elles aussi animées par cette utopie d'un monde où les femmes peuvent jouer un rôle d'importance et créer un univers selon leurs aspirations. Elles prendront de grandes responsabilités et occuperont des rôles clés dans la fondation de la Nouvelle-France : Jeanne Mance en érigeant l'Hôtel-Dieu de Montréal et en collaborant étroitement à la fondation de la métropole, Marguerite Bourgeoys en fondant la Congrégation Notre-Dame, un établissement d'enseignement non cloîtré qui veillera à l'éducation d'un nombre important de Canadiens et de Canadiennes de toutes les classes de la société.

2.2 Une figure de proue : Marie de l'Incarnation

Si toutes les descriptions hagiographiques des religieuses missionnaires montrent leur force de caractère et leur spiritualité inébranlable, Marie de l'Incarnation demeure toutefois la figure de proue de ce modèle dans l'historiographie québécoise. Veuve à dix-neuf ans, mère d'un petit garçon, elle liquide le commerce de son mari et dirige ensuite les affaires d'import-export de son beau-frère sur les quais de la Loire. Elle est alors responsable de la tenue des livres de compte et de la correspondance de l'entreprise. À travers ses multiples responsabilités, elle traverse une période d'expériences mystiques intense. Elle se confie à un père de l'ordre des Feuillants, Dom François de Saint-Bernard, qui la réfère à son confrère, Dom Raymond de Saint-Bernard. C'est pendant cette période, fortement influencée par la contre-réforme catholique, qu'elle acquiert une grande culture religieuse livresque. Elle lit *L'Introduction à la vie dévote* de Saint-François de Sales, la *Vie* de Sainte-Thérèse d'Avila,

²¹ « Les titres et termes féminisés dans la langue et leur mise en contexte révèlent bien le souci de professionnalisme et la volonté expresse des religieuses et de leurs émules de s'affirmer et de se valoriser : elles seront « pèlerines », « amasone chrétienne », officières, « apothicairesse », pharmacienne », apôtre, « capitainesse », historienne », administratrice », « bâtiseuse », etc. ». Chantale Théry, « Les écrivaines de la Nouvelle-France entre le mal du pays et prendre pays », dans Lori Saint-Martin, *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois*, t. 1, 1992, p. 25.

Le Cantique des Cantiques et les œuvres mystiques de Saint-Denys l'Aréopagite²². Ces textes ont eu une grande influence sur sa propre écriture. Dès cette époque, son confesseur, Dom Raymond, l'encourage à mettre ses oraisons par écrit pour tenter de traduire l'indicible qui l'habite.

À trente ans, elle décide de confier son fils à sa sœur pour devenir religieuse cloîtrée à Tours. Son désir fut pesé à maintes reprises. Dans l'autobiographie qu'elle envoie à son fils



Figure 15
Marie Guyart de l'Incarnation
(1599-1672)

en 1654, elle rappelle sa méfiance d'alors face à ses propres visions : « Je m'imaginai être une hypocrite et que jusque-là j'avais trompé mon directeur, lui contant des contes et des imaginations pour des vérités » (« Relation de 1654 », 1930 : 326). Malgré le désaccord unanime de son entourage — seul son directeur spirituel l'encourage à entrer au cloître laissant à Dieu le soin de son enfant —, Marie de l'Incarnation fait ses vœux perpétuels chez les ursulines de Tours en janvier 1633. Peu après, les

jésuites commencent à prêcher au couvent de Tours et Marie de l'Incarnation a quelques entretiens avec le

père Georges de La Haye qui lui recommande d'entrer en contact avec le père Paul Lejeune, supérieur des missions jésuites au Canada. À nouveau, ce confesseur jésuite lui suggère de mettre ses oraisons par écrit. Elle se perfectionne en latin, compose une explication de la foi et du *Cantique des cantiques* et enseigne au pensionnat des ursulines. C'est à cette époque qu'elle reçoit la vision qui la mènera en Amérique et qu'elle commence à lire les *Relations* des jésuites. Sans doute, avait-elle pu également se familiariser, bien qu'elle n'en parle jamais, avec des petites filles amérindiennes pendant son noviciat. Isaac de Razilly qui avait financé la colonisation de l'Acadie en 1630 avait envoyé deux jeunes franco-micmacs au

²² Ces œuvres marqueront sa vision religieuse. Notamment les écrits de François de Sales qui étaient destinés aux femmes laïques désirant une vie spirituelle intense tout en restant dans le monde.

couvent de Tours en 1635. Une jeune fille dont la mère était Micmac y faisait également son noviciat (Oury, 1971 : 61, note 3).

Lorsqu'elle envisage de partir au Canada, elle comprend ce que cette décision a de subversif pour la société du temps. Ce refus des responsabilités de la maternité est plus rarement évoqué dans les analyses de sa correspondance, sinon pour souligner qu'elle donne naissance à des textes mystiques de la plus haute importance. Elle est toutefois consciente que cette décision de quitter à nouveau son fils, cette fois pour la mission au Canada, est un acte subversif :

Lorsque je fis mes exercices spirituels, je me trouvais toute honteuse quand il me fallait rendre compte de mes sentiments, qui ne convenaient point à mon sexe ni à ma condition. Je n'avais point entendu parler de la mission, et néanmoins mon esprit était par désir dans ces terres étrangères. Il y a plus de dix ans que je souhaite et envisage cette grande chose (MI, 20 mars 1635 : 24-25).

Son désir de partir au Nouveau Monde ira en s'intensifiant. Le cloître de Tours ne répond plus à ses ambitions spirituelles :

Mon corps était dans notre monastère mais mon esprit, qui était lié à l'Esprit de Jésus, ne pouvait être enfermé. Cet Esprit me portait en esprit dans les Indes, au Japon, dans l'Amérique, dans l'Orient, dans l'Occident, dans les parties du Canada et dans les Hurons, et dans tout la terre habitable où il y avait des âmes raisonnable que je voyais toutes appartenir à Jésus Christ Je me promenais en esprit dans ces grandes vastitudes et j'y accompagnais les ouvriers de l'Évangile » (« Relation de 1654 », 1930 : 310) écrit-elle à son fils.

Elle commence alors à correspondre avec le père Lejeune et convainc sa consœur Marie de Savonnière de Saint-Joseph²³ de l'accompagner en Nouvelle-France. Encore une fois, cette décision fait naître la controverse dans son entourage. La mère supérieure des ursulines de Tours fait obstacle à ses plans, mais l'objection la plus importante vient de son confesseur, Dom Raymond de Saint-Bernard, qui juge que ses prétentions dépassent maintenant les

²³ Marie de Savonnière de la Troche dite de Saint-Joseph et de Saint-Bernard (Channay, France 1616-Québec, 1652). Fille de Simon de Savonnière de la Troche et de Jeanne Raoul. Elle entre chez les ursulines de Tours en 1630 à l'âge de quatorze ans. Elle entend parler du Canada vers 1636 et elle est choisie pour accompagner Marie de l'Incarnation au Canada. Ses parents s'opposent à son départ, mais finissent par se résigner. Encore en 1650, après l'incendie du monastère, ils l'enjoignent de revenir en France mais sans succès. Voir Marie-Emmanuelle Chabot, « Marie de Savonnière de la Troche », *DBC*, t. I, Sainte-Foy : PUL, 1966.

capacités de son sexe. Elle arrivera pourtant à se constituer un réseau, analysé par Françoise Deroy-Pineau (2001), qui concourra à la réussite de son projet.

Si, malgré tous ces obstacles, elle arrive néanmoins à traverser l'Atlantique pour devenir la première supérieure des ursulines au Nouveau Monde, tout au long de sa vie, elle sentira le besoin de justifier ses actions et l'abandon de son fils à Tours. Dans toutes ses lettres, on observe bien le sentiment de culpabilité d'une mère qui a préféré Dieu à son fils, d'abord en choisissant le cloître des ursulines de Tours puis, comme si le sacrifice n'était pas encore assez grand, l'exil en Amérique. Dans les lettres destinées à son fils Claude Martin, elle cherchera à légitimer ce qui est communément considéré comme un acte irresponsable :

Lorsque je m'embarqué pour le Canada, et que je voyais l'abandon actuel que je faisais de ma vie pour son amour, j'avais deux veues dans mon esprit, l'une sur vous, l'autre sur moy. A votre sujet, il me semblait que mes os se déboitaient et qu'ils quittaient leur lieu, pour la peine que le sentiment naturel avait de cet abandonnement (ML, 16 août 1664 : 725).

En entreprenant une carrière apostolique réservée aux hommes et en abandonnant son fils, Marie de l'Incarnation ne répond plus de sa nature féminine et maternelle. Or, son destin lui commandait de renoncer à son rôle de mère pour devenir la mère spirituelle des « barbares » du Nouveau Monde. Elle entreprenait non seulement un voyage qui la mènerait au bout du monde, mais également au bout d'elle-même.

3. Se construire un pays, se construire une identité

Parce qu'elles arrivent dans un pays neuf et qu'elles côtoient des peuples différents et inconnus, les premières missionnaires en Amérique reflètent dans leurs lettres cette texture particulière du dépaysement, de l'exotisme et du choc des cultures propre aux récits de voyage. Comme le note Anne Chamayou : « Par sa nature même, l'étrangeté constitue en effet un espace de fiction qui sans doute a influé sur la réception de ces textes, et qui explique l'engouement conjoint des lecteurs pour les Relations authentiques et les lettres de voyage fictives » (1999 : 17). Les lettres des missionnaires féminines contiennent des descriptions ethnographiques et des impressions personnelles. Cependant, elles renferment peu de

descriptions du territoire puisque, contrairement au voyageur habituel, après la grande traversée, les religieuses missionnaires ne se déplacent pas²⁴. Leur assignation aux cloîtres, à l'inverse des missionnaires jésuites qui voyagent fréquemment, les prive de déplacements réels²⁵. Dans leurs correspondances, le dépaysement moral et culturel sera au premier plan, un phénomène qui répond d'ailleurs de la culture sédentaire de la lettre féminine.

Si les hommes décrivent leurs explorations et leurs aventures de découvertes, les femmes ont plutôt tendance à faire le récit d'une exploration intérieure, résultant des conditions d'énonciation de la moniale claustrée. C'est donc bien souvent par le truchement de la littérature religieuse, cet horizon idéologique commun à l'épistolière missionnaire et à son destinataire, que prennent forme les descriptions du Nouveau Monde. Comme le note Bénédicte Monicat à propos de la spécificité des récits de voyage au féminin :

Les femmes ont accès, à travers l'écriture du voyage, à des discours publics traditionnellement réservés aux hommes. Lorsqu'un homme aborde des questions d'ordre scientifique, politique, économique ou culturel à partir de son vécu de voyageur, et bien qu'il soit soumis aux lois du genre gouvernant l'écriture du voyage, il n'a pas à justifier l'acte même de poser la question. Il affirme, il conteste, il doute, il témoigne. Lorsqu'une femme fait de même, elle passe souvent par de multiples étapes justificatrices nécessaires à la protection ou à l'affirmation de sa « féminité ». La soi-disant féminité devient ainsi le noyau du discours (1996 : 4).

Dans le cas des premières religieuses, ces deux manières d'envisager le voyage se superposent. La nature même du périple qu'elles effectuent nécessite l'adoption d'une posture courageuse et une bonne dose de détermination, qualités qui sont généralement associées au masculin. Les « vierges délicates » décrites par Lejeune puisent à toutes leurs ressources pour devenir des femmes fortes. Adoptant des comportements généralement réservés aux hommes et étant au centre et aux commandes de ces grandes entreprises missionnaires, elles sentent le besoin de se justifier. Cette légitimation apparaît déterminante

²⁴ Les descriptions du monde extérieur qu'elles ajoutent à leurs missives, notamment Marie de l'Incarnation, proviennent selon Dominique Deslandres, des lettres des missionnaires jésuites auxquelles elles avaient accès : « [A]u moment où [Marie de l'Incarnation] rédige sa correspondance, le supérieur jésuite lui communique les mémoires des missionnaires, pour qu'elle s'en inspire ou pour qu'elle les complète » Dominique Deslandres, « L'éducation des Amérindiennes d'après la correspondance de Marie Guyart de l'Incarnation ». *Studies in Religion/Sciences Religieuses*, vol. 16, no 1, 1987, p. 96.

²⁵ Si les religieuses sont effectivement assignées au cloître, le parler devient pour elles un lieu important de leur intégration au territoire parce qu'il est une porte sur le monde.

parce qu'elle comporte au moins deux impératifs importants dans les lettres étudiées. D'abord, ces femmes doivent montrer qu'elles sont capables d'assumer un rôle exigeant des qualités communément rattachées au sexe masculin, sans quoi la mission serait vouée à l'échec, ensuite elles doivent arriver à conserver leurs qualités proprement « féminines » aux yeux d'une société habituée de voir les religieuses murées dans les cloîtres.

3.1 La langue de mon pays

À cet égard, les religieuses ne semblent pas vivre le Nouveau Monde de la même manière que les missionnaires masculins. Si les jésuites se comportent en héros martyrs, les religieuses, quant à elles, tendent plutôt à créer une forme de complicité avec les Autochtones. Le terme « Canadoise », utilisé par Marie de l'Incarnation pour décrire les femmes courageuses, est d'ailleurs repris de l'expression des jésuites servant à désigner les femmes autochtones, montrant ainsi le désir des missionnaires de se fondre dans le paysage canadien. Les missionnaires féminines, grâce au christianisme, rallient Français et Amérindiens en une même famille spirituelle. Contrairement au discours tenu dans les *Relations* des jésuites, il semble que les religieuses composent avec l'Autre plutôt que de s'imposer à lui.

L'adaptation des religieuses passe d'abord et avant tout par la langue. Si les Amérindiennes apprennent le français sous les hospices des religieuses, Marie de l'Incarnation témoigne surtout de sa propre adaptation au langage des Autochtones. Dès 1640, une lettre destinée à la mère Marie Gillette de la Visitation à Tours débute avec quelques lignes en langue algonquine :

J'ai reçu une singulière consolation à la lecture de votre lettre. Ni-Misens, cri&ek &asa &apicha entaien aiega eapitch Khisad kihirari&i Khi&a parmir, s&uga&iechimir. Mi-Misens, mi&itch Kasasadkihatch Dieu Kihisadkihir. Voilà qui m'est échappé. C'est à dire en notre langue : Ma Sœur encore que vous soiez bien loin, néanmoins je vous aime toujours, plus que si je vous voyais. Je vous embrasse fortement ma Sœur, et parce que vous aimez Dieu, c'est pour cela que je vous aime (MI, 4 septembre 1640 : 108).

En proposant, dès 1640, ces salutations dans la langue du pays, Marie de l'Incarnation fait voir à sa compagne les résultats probants de son apprentissage. Son appropriation rapide est d'autant plus significative que les religieuses ne cessent de présenter l'adaptation à la langue du pays comme une difficulté insurmontable²⁶.

Or, Marie de l'Incarnation ne décrit pas la maîtrise de ces langues comme l'unique résultat des efforts quotidiens des religieuses. Elle insiste surtout sur l'intervention divine pour expliquer la rapidité avec laquelle elles arrivent à utiliser ces langues difficiles. Ici, la référence au don des langues apparaît en filigrane (Actes des Apôtres, 2, 3). Mis en opposition avec la destruction spirituelle que représente la tour de Babel, le don des langues devient la clef de l'universalisme chrétien. Ce don permet de s'exprimer dans les langages les plus divers avec une puissance invincible. Par ce biais, l'accès à la connaissance ne devient pas une prétention personnelle, mais tient toujours de l'offrande divine qui amplifie la grâce dont les missionnaires sont dépositaires depuis le début de cette entreprise. Pour les religieuses, et en particulier pour Marie de l'Incarnation, c'est également une manière de marquer leur intégration à ce Nouveau Monde qu'elles ont fait leur.

Ce don des langues sera très utile à Marie de l'Incarnation dans son entreprise d'évangélisation des petites sauvages. C'est par le truchement de la langue qu'elle peut comprendre les mœurs de ses pupilles et s'intégrer à leurs coutumes, mais également les convertir. C'est également la connaissance de ces langues qui déclenchera sa résolution de se consacrer à l'écriture didactique. Marie de l'Incarnation a composé un nombre important d'écrits religieux et pédagogiques en langues autochtones. À la fin de sa vie, elle écrit à son fils :

Je me suis résolue avant ma mort de laisser le plus d'écrits qu'il me sera possible. Depuis le commencement de carême dernier jusqu'à l'ascension j'ay écrit un gros livre Algonquin de l'histoire sacrée et de choses saintes un dictionnaire et un Catéchisme Hiroquois, qui est un trésor. L'année dernière j'écrivis un gros Dictionnaire Algonquin à l'alphabet François ; j'en ai un autre à l'alphabet Sauvage (MI, 9 août 1668 : 801).

²⁶ Marie de Savonnières de Saint-Joseph apprend le huron, tandis que Marie de l'Incarnation étudie l'algonquin et le montagnais, le huron puis l'iroquois qu'elle enseigne à partir des années 1660.

Ces ouvrages en langues autochtones représentaient des auxiliaires particulièrement prisés dans la propagation de la foi, une manière d'intégrer l'univers canadien, mais aussi de conférer une certaine autonomie aux femmes autochtones que la barrière linguistique écartait de l'institution religieuse (Voir Zemon-Davis, 1997 : 122).

3.2 Les moyens de l'utopie : la mission d'éducation

Comme le note Dominique Deslandres « La vocation de religieuse enseignante est une des voies qui permet à la femme française de cette époque de s'émanciper, tout en participant à l'œuvre d'évangélisation, d'éducation et de francisation, que poursuivent les missionnaires jésuites » (1983 : 277). C'est également à travers les missions d'enseignement et de christianisation que se dessine l'ébauche de la vision utopique féminine des premières missionnaires²⁷. Déjà, les Hélène Boullé, Marie Rollet et Guillemette Hébert, on se le rappellera, avaient assumé ces tâches d'enseignement. En 1639, trois jeunes Huronnes, qui avaient appris le français dans les classes de Marie Rollet, seront les premières pensionnaires des ursulines²⁸. Ces Amérindiennes, instruites de la langue française et de la religion catholique, seront des auxiliaires importantes pour les religieuses qui ne connaissaient pas encore les dialectes de leurs néophytes. Les missions d'enseignement et de christianisation que portent les communautés religieuses féminines qui s'établiront en Nouvelle-France s'inscrivent, on l'oublie souvent, dans le sillage des efforts entrepris par les premières immigrantes laïques.

Certes, le rôle de Marie Rollet et des ursulines était complémentaire à celui des jésuites et perpétuait la séparation immémoriale des sphères masculine et féminine. Mais

²⁷ L'éducation féminine sera d'ailleurs l'une des thématiques majeures des utopies féministes, de Margaret Cavendish (*The Blazing World*, 1547) aux utopies contemporaines, en passant par les utopies du XVIII^e siècle. Voir Ann Melor, « On Feminist Utopias », *Women's Studies*, vol. 9, no 3, p. 241-262.

²⁸ En 1643, Élisabeth Couillard (1631-1704) et Marie Couillard (1633-1703) sont sur les listes des pensionnaires des ursulines de Québec. On retrouve également les noms de Geneviève Juchereau de Maur (1633-1687), de Catherine Legardeur de Repentigny (1636-?) et de sa sœur Marie-Madeleine. Elles partagent les classes des ursulines avec quatre Amérindiennes. Voir Marcel Trudel, *Les écolières des ursulines. Amérindiennes et Canadiennes*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999.

cette fonction était perçue dans une perspective tout autre que celle qu'on associe généralement à une forme de sexisme offrant la part congrue aux femmes. Si les filles sont visées en particulier, c'est principalement parce qu'en tant que mère et épouse elles seront au centre de l'éducation familiale, de la transmission de la foi et du savoir, en d'autres termes, les piliers du développement de la colonie. Les premières colonisatrices et les missionnaires offraient alors à ces femmes, canadiennes et autochtones, les moyens d'accéder à une certaine forme d'autonomie en échange de quoi elles soutiendraient, à leur tour, l'entreprise apostolique. On comprend mieux en quoi les ouvrages didactiques de Marie de l'Incarnation constituaient pour elle un trésor. Les ursulines et les hospitalières de Québec sont conscientes de l'importance de ces échanges et cette vision sera également partagée par les enseignantes de la Congrégation Notre-Dame de Marguerite Bourgeoys. La nécessité d'une éducation universelle est dans l'air du temps. Comenius²⁹, auteur de la *Grande Didactique* (1632), écrivait que « la véritable école est celle où tout est enseigné intégralement à tous » (cité dans Gouvreritch, 1998 :56-57). Pour Comenius, hommes et femmes doivent avoir accès à l'éducation afin de faire vivre en chacun la loi divine et si « les ouvriers, les paysans, les portefaix et pour finir les femmes elles-mêmes se donnent aux études », nous réaliserons un état « qui nous assurera le paradis tel que nous pouvons l'avoir sur terre » (57). En 1639, cette idée avait déjà germé dans les consciences des missionnaires féminines de la Nouvelle-France.

Dans l'entreprise d'évangélisation touchant les femmes autochtones, cette visée est clairement établie. Elle apparaît d'abord dans les constitutions des ursulines ; les vœux traditionnels des filles de Sainte-Ursule sont chapeautés par celui de l'enseignement aux jeunes filles. Ce quatrième vœu les distingue des autres congrégations venues s'implanter en Amérique, même si toutes les communautés de femmes ont été appelées à assumer cette tâche d'enseignement sur une base régulière. Les ursulines s'approprient officiellement ce

²⁹ Comenius (1592-1671). Philosophe, théologien et pédagogue tchèque, Jean Amos Komensky voulait transformer l'école en « atelier d'humanité ». Dans *La Grande Didactique ou l'art universel d'enseigner à tous* (1632), il recommande de laisser l'enfant découvrir, discuter et faire par lui-même. Surnommé le « Galilée de l'éducation », il est l'un des précurseurs de la psychologie constructiviste et le fondateur d'une forme de pédagogie différenciée en fonction du développement de l'élève. Voir Jean Bédard, *Comenius ou l'art sacré de l'éducation*, Paris, JC Lattès, 2003, 330 p.

rôle³⁰. En souhaitant enseigner l'écriture aux Amérindiennes, les missionnaires montrent leur autorité sur le savoir et font de l'éducation un symbole de pouvoir approuvé par le clergé. En effet, pour les autorités religieuses, les petites pensionnaires deviendraient des exemples vivants pour leurs parents. Devenues mères, ces pupilles allaient transmettre à leurs enfants l'enseignement reçu et finiraient par imposer la religion catholique à tous les membres de leur tribu. Les femmes réputées avoir une influence considérable sur les décisions des conseils de bande devenaient ainsi les alliées les plus puissantes de la cause missionnaire. Si ces deux objectifs répondent aux attentes des instances religieuses de l'époque, cette attitude suggère également une nouvelle autorité des femmes sur leur propre éducation intellectuelle, spirituelle et sociale. En mai 1642, les ursulines reçoivent des témoignages du père Garnier au sujet de Thérèse la huronne, une des néophytes qu'elles ont instruites :

Deux de nos Néophytes sont remontez la haut tellement édifiez de la vertu et de la sainteté qu'ils ont remarquée là bas, et principalement en vostre Maison, qu'il y a un plaisir nompareil de les entendre sur ce sujet, et notamment sur les louanges de Térése. Elle est disent-ils, si constante, si bien instruite, si aimée, si fervente en la Foy, qu'à la voir on ne dirait pas qu'elle fust Huronne : ce sera le plus grand esprit des Hurons quand elle sera de retour : celle qui l'a instruite est sans doute l'un des plus grands esprits de la France (Père Garnier dans MI, appendice X, mai 1642 : 976)

Au mois de septembre suivant, Marie de l'Incarnation parle avec fierté de l'impression laissée par la petite Thérèse sur son peuple, une Huronne prise sous l'aile des ursulines deux ans auparavant, confirmant ainsi les résultats tangibles obtenus par les efforts des ursulines. Elle précise la nature de cet enseignement :

Ils tenaient pour miracle de la voir lire et écrire, ce qu'ils n'avaient encore jamais vu parmi eux ; ils la voiaient adroite comme une Française, ils l'entendaient parler de deux ou trois sortes de langues, et ils croiaient déjà qu'elle serait l'exemple de leur Nation et la Maîtresse des filles et des femmes Huronnes (MI, 29 septembre 1642 : 167).

Cette description montre aux autorités françaises la réalisation concrète des objectifs missionnaires. En filigrane, Marie de l'Incarnation rend également compte de l'idéal qui sous-tend sa démarche. En offrant cette autonomie aux Autochtones, puis aux jeunes

³⁰ Le projet éducatif de Marie de l'Incarnation servira de modèle aux utopies féministes du XVIII^e siècle. Ce modèle est avant tout celui d'une communauté de femmes, protégées des désordres du monde, de la domination du patriarcat et de ses symboles, pouvant donner libre cours à leur désir de connaissance et étudier en toute tranquillité les divers sujets qui les passionnaient. En Angleterre, où le genre utopique fleurit, on s'inquiète de l'utilisation d'un tel modèle de société provenant de la religion catholique.

Canadiennes, les religieuses leur concèdent un rôle primordial et les consacrent détentrices des outils du changement social. Dans l'esprit des ursulines, l'alphabétisation est nécessaire à la connaissance du verbe incarné, antérieurement réservé aux hommes d'Église européens. En offrant cette connaissance aux filles autochtones, les religieuses déroutent les systèmes hiérarchiques de races et bousculent le système patriarcal. Tout en justifiant la mission des ursulines, le témoignage de la petite Thérèse présente l'apport incontesté des femmes à la construction du Nouveau Monde.

3.3 Justifier la mission : quand l'Autochtone devient un allié

La lettre est à la fois témoin et actrice de la mission. Les missionnaires sont bien conscientes de l'impact de leurs missives et du témoignage qu'elles représentent pour leurs destinataires. Mais si les religieuses décrivent leurs activités, elles restent souvent modestes quant à leurs propres succès. Dieu veille et produit des signes de sa protection qui doivent être décodés comme des actes de reconnaissance. Venant des Autochtones, ces témoignages sont les meilleurs indices des bienfaits de la divine providence et de la réussite de la mission. Dans les lettres destinées à la métropole, le recours fréquent à la citation des commentaires des Amérindiens à l'égard des actions des religieuses permet d'insister sur la nature exceptionnelle de leur tempérament et de leur capacité d'affirmation. C'est dans la bouche de l'Amérindien que les témoignages sur la résolution des missionnaires reviennent le plus souvent. Marie de l'Incarnation notait à propos de l'impression que les religieuses faisaient sur les Autochtones :

Ces bons sauvages nous regardaient comme personnes venuës du Ciel, ils mettaient la main sur leurs bouches par admiration, estonnéez de ce que pour l'amour d'eux, nous avions quitté nostre país, nos bien, nos parens et nos amis. Nous caressions et embrassions celles de nostre sexe sans horreur, ny de leurs cheveux graissez, ny de leur mauvaise odeur, c'estaient tous nos trésors et toutes nos delices (RJ, 1672, vol. 56 : 260).

Les hospitalières utiliseront le même procédé. Dans *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Marie-Andrée Regnard Duplessis écrit que : « Ce qui attirait davantage leur admiration, c'est

qu'on leur disait que nous n'avions point d'hommes et que nous étions vierges : ils ne pouvaient le comprendre, et ne se laissaient point d'en témoigner leur surprise » (1751 : 16).

En faisant intervenir des tiers qui posent pour elles un jugement de valeur sur leur apport à la société de la Nouvelle-France, les religieuses évitent d'être juges de leurs propres actions. Ce procédé narratif est extrêmement présent dans l'écriture au féminin. Contrairement au discours masculin, les femmes n'occultent pas l'autre, mais se servent de ses appréciations pour se définir et se mettre à l'avant scène. Ces témoignages deviennent les gages de leur inscription dans le monde. Ainsi, la haute opinion qu'elles présentent d'elles-mêmes ne vient plus d'un amour propre peu acceptable pour une femme, et surtout pour une religieuse, mais de l'intervention d'un tiers, qui dans les circonstances devient meilleur juge. Comme l'indique Bénédicte Monicat à propos de ce procédé rhétorique dans les récits de voyageuses : « Au discours éliminant la femme ou la dépeignant de manière stéréotypée correspond un discours formulé par l'autre sur la voyageuse et lui permettant de se dépeindre autre » (1996 : 123). Devant l'impossibilité de se dire elle-même, de se « dé-voiler », la religieuse délègue la narration. Ces témoignages construisent des figures héroïques de femmes fortes et indépendantes, mais qui demeurent féminines parce que leur justification se trouve dans le regard de l'autre.

Marie Arinadtsi, une des premières pensionnaires amérindiennes, provoque, tout comme la petite Thérèse, l'étonnement des membres de sa tribu. Le témoignage amérindien, et au surplus du capitaine et de la capitainesse du clan, sert à mettre en scène la valeur des actions des ursulines aux yeux des correspondants européens. La conclusion d'une lettre envoyée par une ursuline au père Lejeune explique qu'à la fin de l'échange de présents suivant la cérémonie du baptême, la jeune Marie Arinadtsi :

se mit à lire devant eux en Latin, en François et en Huron ; puis elle entonna des cantiques spirituels en ces trois langues. C'est là que ces bonnes gens furent tous hors d'eux-mêmes, demandant combien il fallait de temps pour apprendre tant de choses et pour si bien franciser une fille Sauvage, promettant qu'ils ne manqueraient pas d'envoyer leurs enfants en une si bonne école (MI, annexes « Une ursuline », 17 octobre 1655 : 995).

Marie de l'Incarnation qui raconte le même événement à son fils ajoute des informations données par le père Chaumonot après le passage du capitaine et de la capitainesse :

Il me dit que la Capitainesse que nous avons veue icy luy a donné charge de me mander qu'elle prie Dieu, et même qu'elle y invite les autres ; que je prenne courage, et qu'elle m'envoiera sa sœur, sa fille, qu'elle nous avait promise ici, étant encore trop petite. [...] [II] a mandé que la Capitainesse [...] sçait déjà chanter à la Messe, comme le font nos Chrétiennes huronne, et, qu'elle est si zélée, qu'elle va convoquer les autres pour venir à la prière. Le R. Père d'Ablon en faisant que d'arriver de France, et par conséquent ne sçachant pas bien la langue, elle est continuellement auprès de lui afin de luy enseigner et de luy apprendre des mots (MI, 12 octobre 1655 : 566)

La connaissance des langues, de la lecture et de l'écriture, des éléments préalables et contigus à l'évangélisation, sont particuliers aux communautés féminines. Dans les *Relations* des jésuites, il est rarement question de cet enseignement auprès des jeunes autochtones. Les *Relations* rapportent aussi très peu souvent cet apport des religieuses sauf lorsqu'il s'agit de le situer dans une intervention globale de christianisation. Ce sont les religieuses elles-mêmes qui en seront les principaux relais dans leur correspondance. Cette image d'éducatrice et de responsable de l'édification de la nation, au sens pragmatique et spirituel du terme, se perpétuera au-delà de l'époque missionnaire. En effet, la Congrégation Notre-Dame ira plus loin encore en envoyant des filles séculières dans les campagnes répandre l'instruction. Cette éducation, souvent louée par les historiens, dérangera toutefois certains contemporains. Ainsi, en 1752, l'ingénieur Franquet désapprouve la place importante qu'occupe la Congrégation Notre-Dame dans les campagnes :

le mal qui en résulte est un comme un poison lent qui tend à dépeupler les campagnes, d'autant qu'une fille instruite fait la demoiselle, qu'elle est maniérée, qu'elle veut prendre un établissement à la ville, qu'il lui faut un négociant et qu'elle regarde au dessous d'elle l'état dans lequel elle est née. Mon avis ne serait de ne souffrir aucun nouveau établissement de ce genre, et même s'il est possible, de faire tomber ceux qui subsistent (cité dans Tessier, 1946 : 97).

Formulée un siècle après l'arrivée des ursulines et des dames de la Congrégation, cette remarque montre une part des craintes circulant face à l'éducation dont se dotaient les Canadiennes. Cette éducation des femmes est centrale dans la philosophie des missionnaires de la Nouvelle-France et deviendra un motif récurrent de l'historiographie québécoise. Faisant siens les propos de Marie de Savonnière de Saint-Joseph, compagne religieuse des premiers jours, Marie de l'Incarnation écrivait : « La religion rend tous ses sujets égaux ».

C'est sans doute là que réside l'une des motivations fondamentales des premières missionnaires à s'installer au Nouveau Monde et à propager la foi catholique, cet objectif permettant des changements profonds du fonctionnement de la société.

3.4 S'identifier à un modèle féminin : la Mère et la Madone version féminine

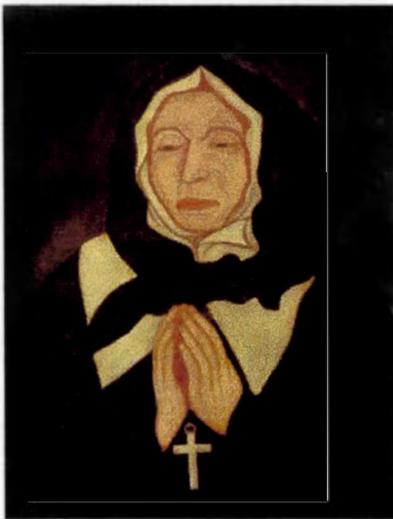


Figure 16
Marguerite Bourgeoys
(1620-1700)

Pour les missionnaires venues s'établir au Nouveau Monde, la montée du culte marial dans la pensée chrétienne a eu une influence indéniable sur la vision qu'elles se sont forgées de leur mission et de leur place dans l'Église de la Nouvelle-France. Les diverses congrégations canadiennes ont reconnu en elle un modèle permettant d'assumer leur volonté d'émancipation tout en répondant d'un emblème féminin. Si toutes les congrégations religieuses féminines canadiennes s'inspirent de ce modèle, les témoignages de Marguerite Bourgeoys³¹, fondatrice séculière de la Congrégation Notre-Dame, éclairent l'influence de ce modèle pour les religieuses et les

³¹ Marguerite Bourgeoys (Troyes, 1620-Montréal, 1700). Après avoir rencontré Louise de Chomedey, sœur de Paul de Chomedey de Maisonneuve, Marguerite Bourgeoys souhaite se rendre au Canada pour enseigner aux enfants des colons. Elle arrive à Montréal le 16 novembre 1653. Elle aide d'abord Jeanne Mance dans ses tâches d'hospitalière et fait l'éducation de quelques femmes en vue de leur mariage. En 1658, Jeanne Mance l'emmène à Paris recruter des renforts. À leur retour en 1659, elles sont accompagnées par quatre filles séculières et trente-deux filles du Roi. Marguerite Bourgeoys fonde alors la Congrégation Notre-Dame, une organisation séculière, qui fera l'éducation d'un nombre important de Canadiens et de Canadiennes. Au fil des ans, l'œuvre de Marguerite Bourgeoys se développe et des écoles sont fondées dans différentes villes du Québec. Hélène Bernier, « Marguerite Bourgeoys », *DBC*, Sainte-Foy, PUL, 1966.

laïques canadiennes des fondations. En effet, l'un des thèmes importants abordés par la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame dans ses *Écrits*³² est celui du modèle religieux que les filles laïques de la fondation enseignante doivent suivre. Son premier départ pour la France est une occasion de préciser ses vues sur la vocation des congrégantines. Comme l'expliquait Étienne Montgolfier :

Elle avait projeté de proposer à ses sœurs de faire parmi elles l'élection d'une Supérieure à sa place. [...] Toutes comme d'une seule voix [...] choisissaient la Sainte Vierge pour leur première Supérieure... Et ce fut en conséquence de ce choix que la Sœur Bourgeoys [...] lui adressa sur-le-champ la prière suivante (1818 : 148).

La Vierge Marie est considérée par Marguerite Bourgeoys comme le premier exemple à suivre par les congrégantines. La Vierge, qui joue un rôle déterminant dans la représentation d'une Amérique chrétienne, est sans aucun doute le modèle par excellence du renoncement à la sexualité pour atteindre la vertu céleste. Utilisée également par les missionnaires masculins pour dresser la religion catholique contre le protestantisme qui n'admet pas la tradition mariale, Marie comporte un sens particulier pour les missionnaires féminines, qui permet de valoriser et de justifier leur tâche à contre-courant³³. Marguerite Bourgeoys engage les congrégantines à suivre l'exemple de la Vierge « comme des filles font leur mère et leur maîtresse et qui vous regardent comme leur chère Institutrice et leur première Supérieure » (MB : 22). À l'instar de Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeoys et ses compagnes font

³² Les *Écrits de Mère Bourgeoys* renferment des copies de lettres adressées à des ecclésiastiques avec lesquels elle est en relation pour régler les affaires de la communauté. Quelques textes relatent les débuts de l'établissement de Montréal, quelques-uns de ses sept voyages de recrutement des filles du Roy en France ou proposent des réflexions personnelles et spirituelles sur sa propre vocation. Marguerite Bourgeoys a également laissé quelques témoignages historiques relatant les débuts de la Congrégation Notre-Dame à Montréal. Il s'agit de fragments, parfois de versions doublées du même récit avec quelques variantes.

³³ Dans son *Égalité des hommes et des femmes* (1622), Marie le Jars de Gournay (1565-1645) évoque l'idée que la personnification de Dieu sous les traits de Jésus n'est en fait qu'une contingence historique. Selon elle, dans leur vision patriarcale du monde, les Juifs n'auraient jamais adhéré au christianisme si Dieu avait été représenté par une femme : « Et si les hommes se vantent, que Jesus-Christ soit nay de leur sexe, on respond, qu'il le failloit par necessaire bien sceance, ne se pouvant pas sans scandale, mesler jeune et à toutes les heures du jour et de la nuit parmy les presses, aux fins de convertir, secourir et sauver le genre humain, s'il eust esté du sexe des femmes : notamment en face de la malignité des Juifs. Que si quelqu'un au reste est si fade ; d'imaginer masculin ou feminin en Dieu, bien que son nom semble sonner le masculin, ny consequemment besoin d'acception d'un sexe plustost que de l'autre, pour honorer l'incarnation de son fils ; cettuy cy monstre à plein jour, qu'il est aussi mauvais Philosophe que Theologien. D'ailleurs, l'avantage qu'ont les hommes par son incarnation en leur sexe ; (s'ils en peuvent tirer un avantage, veu cette necessité remarquée) est compensé par sa conception tres precieuse au corps d'une femme, par l'entiere perfection de cette femme unique à porter nom de parfaite entre toutes les creatures purement humaines, depuis la cheute de nos premiers parens, et par son assumption unique en sujet humain aussi. » Site internet « LitGloss » <http://www.wings.buffalo.edu/litgloss/gournay/text.shtml>.

de la piété mariale le motif principal de la vie monastique³⁴. Marguerite Bourgeoys et les congrégantines s'identifient ainsi à la figure féminine la plus importante de la religion catholique, mais également à l'une des rares laïques dévouées au service de la diffusion du christianisme. Dans ce cas, elle peut faire figure de modèle pour ces femmes qui ne sont pas encore liées par des vœux solennels et qui dérangent de plus en plus les autorités cléricales.

En 1693, deux lettres écrites à M. Tronson — procureur de la communauté —, dont l'une n'a probablement jamais été envoyée, tentent de préciser la vocation de la Congrégation Notre-Dame. Mgr de Saint-Vallier souhaitait imposer des règles qui convenaient, selon Marguerite Bourgeois, à des sœurs cloîtrées, et non pas à des femmes dévouées au service de leurs semblables. L'étude comparée des deux lettres, l'une envoyée et l'autre sans doute gardée comme brouillon, montre bien la censure opérée par la fondatrice sur sa propre écriture. La première version de la lettre est beaucoup plus longue et contient une foule de précisions sur les appels surnaturels reçus par la fondatrice. Entre autres, elle évoque une apparition de la Vierge dont elle a été témoin au moment où de Chomedey de Maisonneuve était témoin d'une vision similaire dans laquelle était écrit en lettres d'or : « Sainte-Mère de Dieu, pure Vierge au cœur loyal, gardez-nous une place en votre Montréal ». Cette vision, à l'instar de celle qu'avait reçue Marie de l'Incarnation, semble être le déclencheur de sa vocation. Ces coïncidences qui après-coup s'interprètent comme des messages concourent à souligner le caractère providentiel de la mission de Marguerite Bourgeoys au Canada et en particulier la protection de la Vierge sur son entreprise. Dans ce cas précis, elle vise à convaincre les Ecclésiastiques de la nécessité de se plier à la volonté divine qui a toujours protégé l'entreprise missionnaire féminine.

Or, la deuxième lettre, qui sera effectivement envoyée, omet ces éléments surnaturels pour s'attacher à des références du Nouveau Testament attestant la nécessité de la vocation séculière de sa communauté. Elle indique alors que trois états sont proposés aux filles qui souhaitent consacrer leur vie à Dieu : celui de Sainte-Marthe qu'ont adopté les

³⁴ Voir Robert Derome, La « médaille » du baron de Fouencamps et l'iconographie de la Vierge à la Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. <http://www.er.uqam.ca/nobel/r14310/NDdBS/ViergeMere.html>.

Carmélites, celui de Sainte-Madeleine donnée aux religieuses cloîtrées dévouées à leur prochain et celui de la Vierge « voyageuse » (MB : 224). C'est ce dernier état qui n'est pas encore honoré que souhaite Marguerite Bourgeoys pour ses compagnes. Cette interprétation du Nouveau Testament est justifiée par son directeur spirituel qu'elle cite comme une autorité. En s'identifiant à une figure féminine de la littérature religieuse, mais surtout en faisant approuver ce choix par un ecclésiastique, Marguerite Bourgeoys opte pour une stratégie qui la préserve de la critique.

3.5 Une littérature de combat : préserver son autonomie

Les combats engagés par Marguerite Bourgeoys pour la préservation de la vocation séculière des congrégantines ont également été le lot de Marie de l'Incarnation. En 1643, l'utopie d'un nouvel ordre du monde, où les femmes pourraient jouir d'une plus grande liberté d'action, trouve des échos dans une lettre qu'elle envoie à son fils au sujet de la nomination d'un premier évêque au Canada :

L'on parle de nous donner un évêque au Canada. Pour moy mon sentiment est que Dieu ne veut pas encore d'Évêque en Canada, le país n'étant pas encore assez fait : et nos Révérends Pères ayant planté le Christianisme, il semble qu'il y a de la nécessité qu'ils le cultivent encore quelques temps, sans qu'il y ait personne qui puisse être contraire à leurs desseins (MI, 11 octobre 1646 : 295).

Pour Marie de l'Incarnation, la petitesse de la mission ne justifie pas l'implantation d'une telle institution. Or, la dernière phrase montre bien les appréhensions de la religieuse face au pouvoir clérical. La vision des missionnaires — et la sienne en particulier — serait, selon la religieuse, contrariée par une autorité extérieure. Quelques années plus tard, l'arrivée de Mgr de Laval lui apportera d'ailleurs confirmation de ses craintes. François de Laval fera preuve d'un pouvoir autocratique que Marie de l'Incarnation tentera d'esquiver selon les moyens qui sont à sa disposition. Par exemple, en 1660, lorsque le prélat exige qu'elle ouvre toute la correspondance de ses consœurs en direction de l'Europe, elle décide de contourner cet ordre en brisant les sceaux, sans toutefois lire les missives. Marie de l'Incarnation explique à sa consœur française Ursule de Sainte-Catherine :

Je me sens encore obligé de vous donner l'éclaircissement sur ce qu'on vous écrit qu'on voit ici toutes nos lettres. Il est vrai qu'on les voit, mais on ne les ouvre et ne les lit pas. Monseigneur notre prélat ayant ordonné à notre révérende mère d'ouvrir les lettres qu'on envoie de France, elle est seulement obligée de rompre le cachet, et c'est ce qu'elle fait afin d'obéir, mais je vous assure qu'elle ne les lit point du tout. Je vous écris et vous me pouvez écrire en confiance tout ce que vous voudrez avec assurance que cela ne sera veu que de moy. Il en est de même de celles que nos Mères et nos amis nous écrivent et de celles que nous leur écrivons. Nous nous sommes toujours gardé cette fidélité notre Révérende Mère et moy, lorsque nous avons été successivement en charge, afin de laisser la liberté à nos Congrégations de nous écrire tout ce qu'il leur plaira. Il faut que ceux qui vous ont écrit cette particularité, n'aient pas compris l'intention de Monseigneur, qui consiste seulement comme je vous viens de dire dans cette formalité de rompre le cachet. Il a eu raison d'en user de la sorte, parce que la règle dit quelque chose de semblable qui souffre interprétation ; et enfin il faut garder quelque forme qui fasse voir qu'une Supérieure peut toujours user de sa liberté (MI, 13 octobre 1660 : 644).

La manière dont Marie de l'Incarnation explique à sa consœur l'obligation de briser les cachets des lettres qu'elles envoient et reçoivent montre bien les ruses subtiles employées par les religieuses pour se prémunir de l'ingérence du prélat et leur désir de conserver leur autonomie.

Les démêlés qui ont opposé la supérieure des ursulines à Mgr de Laval au sujet des constitutions transpirent dans plusieurs lettres de Marie de l'Incarnation. Peu de temps après l'arrivée de l'Évêque, les ursulines avaient été contraintes d'adopter une règle qui les rapprochait de celle plus contemplative des Carmélites et qui allait à l'encontre de leur mission première de communication du verbe divin. Elles devaient également mettre de côté la pratique du chant qui était au centre même de leurs activités de dévotion et une manière pour elle de propager la foi (MI, 13 septembre 1661 : 652-653). Le fait que les autorités religieuses souhaitent leur imposer des règles montre bien les craintes que suscitait l'exercice d'une telle autodétermination. En feignant de vouloir préserver la chasteté physique et spirituelle des épouses de Jésus-Christ, le corps ecclésiastique visait sans doute à atténuer leur influence sur la société. L'autonomie des femmes vivant dans les communautés religieuses allait à l'encontre de l'image féminine généralement admise. Elles étaient détachées de l'influence familiale, en particulier de l'autorité paternelle et maritale. Elles vivaient une grande autonomie grâce à la communauté féminine qu'elles formaient.

Dans le conflit qui oppose les ursulines et Mgr de Laval au sujet des constitutions, Marie de l'Incarnation fait preuve de ressources insoupçonnées. Dès les premières années, les ursulines doivent trouver un moyen de rallier les différentes constitutions — celles de Tours, de Dieppe et de Paris desquelles sont issues les premières ursulines — et de l'adapter à leur nouvel environnement. Dans une lettre destinée à la supérieure de Tours, elle fait le récit des démêlés qui eurent lieu à ce moment :

Je répartis que c'était une union que nous voulions faire avec elles, et non pas un changement de notre Ordre dans le leur : Que pour exécuter cette union, elles prissent notre habit, et que nous ferions comme elle le quatrième vœu d'instruire et, qu'ensuite de ces deux principaux points nous ferions un accommodement propre pour le país par le conseil et le jugement des Révérends Pères et avec le consentement des Communautés dont nous étions sorties. Ce fut en cette rencontre qu'il me fallut soutenir un grand combat, et faire voir que je n'étais pas si flexible en un point si important qu'on se l'était imaginé. Je me comporté dans tous les respects possibles, mais toujours avec vigueur et fermeté (MI, été 1656 : 576).

Marie de l'Incarnation assume pleinement son autorité face à ses adversaires et prend à cœur son rôle de protectrice de ses jeunes consœurs. Si elle souhaite les préserver des effets de ces dissensions, elle reconnaît cependant la même détermination chez Marie de Savonnières de Saint-Joseph à qui elle avait confié ses inquiétudes :

Je portais tous les coups, car notre chère compagne étant jeune, on croiait que quand je serais abbatue, on en viendrait facilement à bout. Je ne l'affligeais point de mes croix, parce que je voyais que notre Seigneur l'affligeait d'ailleurs. En ce point néanmoins je me sentis obligée de lui faire connaître l'importance de l'affaire Elle en demeura vivement touchée, et avec une constance et fermeté digne de son esprit, elle déclara sa volonté quand il fut temps et à qui il appartenait. Je ris encore dans mon cœur, quand je pense aux réponses qu'elle fit, qui surpassaient en prudence et en sagesse une personne de son âge ; et toujours avec tant de modestie et de retenue, qu'elle fit voir qu'elle n'avait pas moins de vertu que de jugement (MI, été 1656 : 576-577).

Pour Marie de l'Incarnation, la force de caractère est une qualité fondamentale et nécessaire à la mission religieuse. Dans cette lettre destinée à la supérieure des ursulines de Tours, elle évoque à plusieurs reprises la détermination dont elle a dû faire preuve pour maintenir la

Maison dans ses résolutions initiales³⁵. Loin d'être des sujets passifs, ces femmes se sentent responsables de leur mission.

3.6 Je ne les pourrais pas aimer davantage : la maternité sublimée

Si les tâches qu'elles sont amenées à remplir obligent les missionnaires à adopter des comportements « masculins », elles s'efforcent de rappeler leur féminité à ceux qui légitiment leur place dans l'institution religieuse. La Vierge Mère est pour ces congrégations de femmes un modèle qui leur permet de conserver leur féminité et de justifier leur mission aux yeux du monde. Le refus de la maternité réelle par les religieuses ou les laïques missionnaires et l'adoption de comportements héroïques jugés « virils » sont contrebalancés par l'inscription d'une maternité sublimée dirigée sur les enfants de Dieu. Ce type de discours semble nécessaire pour atténuer ce qui serait jugé comme un excès d'audace. Ce sentiment maternel apparaît d'ailleurs de façon beaucoup plus significative dans les missives destinées aux membres du clergé ou appelées à circuler dans l'espace public. Ces femmes, qui dans les faits ont évacué l'enfantement dans la chair de leur existence, réintègrent ainsi leur place dans la société. Dès leur arrivée, elles décrivent leurs comportements maternels envers leurs protégés autochtones. Les religieuses leur offrent des vivres lors de ce qu'elles appellent les « festins-à-tout-manger » traduisant ainsi une attitude nourricière propre à la maternité :

Comme nous ne pouvions pas encore estre en cloture, la maison que nous avions d'emprunt ne desemplissait point, non plus qu'une grande chaudière qui etait toujours sur le feu ; rien ne nous etait trop cher pour nos pauvres Sauvages. L'humilité et la charité de nostre pieuse Dame [Madeleine de La Peltrie] estaient si grandes, qu'elles rendait à nos petites sauvages les mesmes services que fait une nourrice à son enfant, avec une joye aussi grande que le monde en trouve en ses délices les plus charmantes. Et quoy qu'elle fut naturellement d'une complexion tres délicate, elle ne le faisait point paraître dans ces rencontres, mangeant souvent dans les cabanes avec les Sauvages, qui l'aimaient et l'honoraient à leur façon, plus qu'il ne se peut dire (RJ, 1672, vol. 56 : 260-262)

³⁵ Cette lettre, qui raconte les premières années d'installation, a une visée bien particulière. Deux religieuses, Anne de Lézenet des Séraphins et Anne Compain de Sainte-Cécile venaient de quitter le monastère pour retourner en France, insatisfaites des règles adoptées par les ursulines de Québec. La lettre de Marie de l'Incarnation vise à répondre à leurs griefs, qui seront sans doute amenés devant la supérieure de Paris.

Dans cet éloge de Madeleine de La Peltrie, Marie de l'Incarnation insiste sur l'implication de la « pieuse dame » auprès des petites Sauvages. Elle partage leur repas comme une nourrice et comme une mère en les acceptant telles qu'elles sont malgré la répugnance qu'elles font naître chez la plupart des Européens.

Devenue veuve en 1628, comme Marie de l'Incarnation, Madeleine de La Peltrie ne souhaitait pas se remarier. Dans l'esprit salésien, elle désirait vouer sa vie à une grande œuvre. Elle ouvre alors sa maison à de jeunes prostituées qu'elle désire prévenir du péché. Jeune et de famille fortunée, les partis intéressants se pressent chez son père qui souhaite qu'elle lui procure une descendance. Consciente de la pression familiale, mais bien décidée à fixer elle-même son avenir, elle contracte un mariage blanc avec Jean de Bernières de Louvigny dont on connaît l'influence sur les missions de la Nouvelle-France. À la mort du père de Madeleine en 1637, les deux époux s'engagent dans la voie qu'ils avaient chacun préalablement envisagée. Jean de Bernières poursuit sa vocation à la tête de l'*Hermitage* de Caen et Madeleine de La Peltrie finance, à la demande de Marie de l'Incarnation, l'entreprise d'enseignement missionnaire des ursulines au Canada, non sans essuyer les reproches de sa famille. Elle paie les frais de la construction de l'église et du monastère des ursulines ainsi que l'affrètement d'un navire pour la Nouvelle-France.

Madeleine de La Peltrie accompagne également les trois fondatrices des ursulines de Québec sur le terrain en 1639 et partage quotidiennement leurs travaux. Madeleine est une femme de tête, déterminée à assumer sa pleine autonomie, une autonomie qui dérange souvent les autorités cléricales qui auraient souhaité la voir embrasser la vie moniale. Comme pour contrebalancer son attitude « virile », Marie de l'Incarnation insiste sur l'attitude maternante de Madeleine de La Peltrie. Cette description des bienfaits de la fondatrice séculière des ursulines de Québec, écrite peu après son décès, s'inspire toutefois des lettres que Madeleine de La Peltrie avait envoyées au père Lejeune pendant les premières années de la mission. Dans une lettre écrite à l'été 1640, elle évoquait les joies qu'elle recevait à s'occuper des jeunes Amérindiennes :

Je ne serai pas satisfaite si je ne vous entretenais de la consolation que je recois journallement de nos petites filles, j'en ay tous les plaisirs qu'une mère pourrait souhaiter de

ses bons enfans, tant en l'obéissance quelles me rendent, qu'en un amour tendre et filial qu'elles me portent. [...] L'un de ces jours ayant gardé le lict une matinée pour quelque indisposition comme je vins à passer dans leur chambre l'aprèsdinée, ce furent des chères et des caresses qui ne sont pas croyables ; elles s'écriaient *Ninque, Ninque*, ma mère, ma mère, elles se jetaient à mon col, si bien que j'eux de la peine de m'en défaire ; je vous confesse, mon cher Père, que cela me ravit le cœur de voir un si grand naturel en des enfans barbares ; aussi est-il vray que s'ils étaient mes enfans propres, je ne les pourrais pas aimer davantage (Madeleine de La Peltrie dans MI, appendice V, été 1640 : 965).

En insistant sur le rôle de premier plan qu'elle exerce auprès des jeunes Amérindiennes, Madeleine de La Peltrie sollicite l'approbation de son célibat et l'adhésion du clergé à la mission inusitée qu'elle s'est donnée.

La vie au couvent reproduit également la vie de famille. Les religieuses se qualifient de mères et de sœurs entre elles, tandis que les jeunes Amérindiennes et Canadiennes sont appelées leurs chères filles (Deslandres, 1992 : 217). Si les religieuses veillent à les nourrir, à les habiller et à les coiffer, dès janvier 1640, la supérieure des ursulines de Québec note leur progrès et leur piété exemplaire dans une lettre qu'elle envoie au père Lejeune. Quelques mois à peine après leur arrivée en Nouvelle-France, Marie de l'Incarnation signifie la rapidité avec laquelle les religieuses se sont adaptées à leur mission et insiste sur l'influence qu'elles exercent sur leurs pupilles :

Les trois dernières que vous nous avez données ont laissé leur humeur Sauvage à la porte, elles n'en ont rien apporté chez nous, il semble qu'elles y aient estés toujours eslevées : elles ne sont point émeues pour voir et entrer et sortir des filles ou femmes Sauvages, elles ne font paraistre aucun désir de les suivre, elles les saluent à la Françoise, et les quittent en riant, il semble que nous soyons leurs mères naturelles, elles se viennent jeter en nos bras, comme à leur refuge quand elles ont quelque petite affliction (MI, janvier 1640 : 91-92).

Les relations que les missionnaires entretiennent avec les cercles dévots de la métropole contiennent également des descriptions de cette vocation maternante des ursulines. L'organisation de leur collaboration avec les femmes fortunées de France reprend cette symbolique en leur confiant à distance des petites Amérindiennes dont elles deviennent les marraines. Une lettre envoyée par Marie de l'Incarnation à une dame de qualité,

probablement Mme Thiersault³⁶, décrit assez bien ce type d'organisation. Après avoir noté les progrès admirables de la foi, Marie de l'Incarnation évoque quelques cas particuliers de conversion de petites Amérindiennes, dont celui de la filleule de Mme de La Peltrie, de celle de Mme de Chevreuse³⁷ et finalement de la filleule de sa destinataire :

Votre fillole Marie Magdelaine Abateneau nous fut donnée encore toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. À cet âge elle seule avait servi son Père et sa Mère dans la maladie dont ils moururent, avec tant d'adresse qu'elle tenait en admiration tous ceux qui la voiaient. Il ne se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant : elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de ce placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra employer : et elle fait ce qu'on lui commande avec tant de conduite et de si bonne grâce qu'on la prendrait pour une fille de qualité ; aussi est-elle votre fillole, je dirais volontiers votre fille en Jésus Christ (MI, 3 septembre 1640 : 95-96).

Parce que la vocation religieuse éloigne ces femmes d'une vocation maternelle biologique, elles utilisent l'écriture pour rendre compte d'une maternité sublimée à travers le regard des petites Amérindiennes. Si cet amour des enfants sauvages est bien réel, toutes ces stratégies visent également à faire accepter le discours et les prétentions d'émancipation de ces femmes et à féminiser leur expérience. Cette lettre de Marie de l'Incarnation vise en effet, non seulement à informer une dame de la noblesse des progrès de sa protégée, mais également à obtenir des subsides pour continuer l'éducation des petites sauvages. Marie de l'Incarnation s'adresse à une dame de qualité qui partage sans doute ses sentiments pour les petites Amérindiennes, mais comme elle l'indique à la fin de la missive, cette lettre, dont l'objectif est d'obtenir des ressources supplémentaires, sera amenée à circuler dans les milieux dévots :

Comme vous êtes visitée de plusieurs personnes puissantes, je vous supplie de leur vouloir recommander, et si la divine majesté touche le cœur de quelques-uns, Monsieur de Bernières qui s'est chargée de nos affaires, et qui nous envoie nos nécessitez, est celui à qui il faudrait s'adresser (MI, 3 septembre 1640 : 99).

³⁶ Marguerite Thiersault, épouse d'un membre de la Compagnie des Cent associés et mère du jésuite Joseph-Antoine Poncet en mission en Nouvelle-France dans les années 1630. Poncet a servi d'intermédiaire entre Mme de La Peltrie et Jean de Bernières. Marguerite Thiersault est l'une des bienfaitrices des ursulines de Québec.

³⁷ Anne-Marie d'Albert de Luynes (1620-1646). Fille de Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse et de Charles d'Albert duc de Luynes. Devenue veuve, sa mère, se remaria avec le duc de Chevreuse. Mlle de Luybe devient Mlle de Chevreuse. On la fiança dès sa naissance à Charles-Louis de Lorraine, duc de Joyeuse. À neuf ans, elle fait pourtant vœu de chasteté et en 1639, elle se retire chez les ursulines de Saint-Denys. Elle rencontre Marie de l'Incarnation quelques jours avant son départ pour la Nouvelle-France. Elle s'intéresse aux affaires du Canada et aurait même souhaité accompagner les ursulines, mais son directeur l'en dissuade. Elle meurt le 21 septembre 1646 à l'âge de vingt-six ans. Voir Oury dans MI, p. 178-179.

La Nouvelle-France est un lieu où tout reste à faire et ces femmes, qui apportent réconfort et soutien aux colons tout en propageant la foi auprès des nations autochtones, sont aussi responsables d'une part importante de la gestion de la colonie par l'entremise de leurs fondations. Le rôle maternel est tributaire de leur capacité à obtenir le soutien de la métropole et inversement.

3.7 Des femmes aux multiples visages

L'image de la missionnaire est fondamentale dans l'histoire du sentiment religieux en Nouvelle-France. Elle est devenue un symbole de la spiritualité particulière du Nouveau Monde ; symbole repris par le discours messianique qui allait apparaître au tournant du XXe siècle. Elle est également un symbole maternel important, lié à sa vocation enseignante et hospitalière. Or, malgré ces deux emblèmes qui ont bien souvent servi à les emmurer, les missionnaires ont également fait montre d'une autonomie et d'un sens des responsabilités qui leur a permis de se tailler une place d'importance dans la construction de la Nouvelle-France. Dans ces multiples voix qui se font entendre dans les correspondances féminines des fondations, l'utopie d'un monde féminin trouve son équilibre dans cette vision renouvelée du féminin, dans cette mixité qu'on a souvent réduite à un habile compromis entre le féminin et le masculin, entre la soumission et l'autorité, entre la modestie et la virilité. Si le Nouveau Monde a été un lieu permettant à ces femmes de conjuguer avec plus ou moins de succès les différentes facettes de leur identité, en raison des contraintes posées par l'univers dans lequel elles se trouvaient confinées, la lettre, quant à elle, leur a permis de mettre en place une écriture polyphonique où ces diverses facettes pouvaient être assumées. C'est dans et par l'écriture que l'hybridité de leur vocation et de leur vision a pu devenir possible.

4. Le Nouveau Monde en toutes lettres : l'importance du réseau postal

L'importance accordée à l'enseignement de la lecture et de l'écriture est une conséquence de l'intérêt des religieuses elles-mêmes pour ces matières. Ces femmes qui se

vouent à l'enseignement sont instruites et, comme le notait le père Garnier à propos de la mère de Saint-Joseph, elles figurent parmi les « meilleurs esprits de France ». Lorsqu'elles s'installent au Nouveau Monde, leurs plumes n'en seront que plus aiguës suivant leur désir de rendre compte de leur mission et des expériences nouvelles qu'elles vivent sur ce nouveau territoire qu'elles souhaitent conquérir. Elles ont la volonté de rendre compte, le pouvoir de le faire et une tradition de la mémoire implantée de longue date dans leurs institutions. Si quelques laïques les ont précédées au Nouveau Monde et qu'elles ont laissé des témoignages de leur séjour, ces derniers n'ont pas été conservés dans les archives, mis à part quelques signatures dans des actes notariés ou des témoignages retranscrits par les jésuites ou les autorités³⁸.

Par conséquent, les textes liminaires qui composent le corpus des écrits féminins de l'histoire littéraire québécoise datent de 1639³⁹. Ils rendent compte de la traversée des trois ursulines et des trois hospitalières fondatrices (Marie Guenet⁴⁰, Marie Forestier et Anne Lecoître). Le premier document est une lettre écrite en mer par Marie de l'Incarnation, le 20 mai 1639, et adressée à Françoise de Saint-Bernard, supérieure des ursulines de Tours. Une seconde lettre, datée du 1^{er} septembre 1639, et envoyée à son frère, vise à le rassurer de son

³⁸ Hélène Boullé a sans doute écrit à sa famille pendant son séjour en Nouvelle-France. Il ne reste toutefois aucun témoignage de cette époque de sa vie. Notons que Mme de Champlain a préféré retourner en France, pendant que son mari poursuivait sa tâche au Canada. Voir René Baudry, « Mme de Champlain », *Cahiers des Dix*, no 33, 1968, p. 13-53.

³⁹ Marie de l'Incarnation aurait écrit sans interruption à ses proches durant toute la durée de la traversée, mais seules deux lettres ont été conservées (Zemon-Davis, 1997 : 105). Ces voyages s'avèrent des allers simples pour la plupart des premières missionnaires. Cependant, les laïques Marguerite Bourgeoys et Jeanne Mance ont chacune sept traversées à leurs carnets de bord, quantité non négligeable dans les conditions difficiles des transports transatlantiques au XVII^e siècle. Aucune description de ces voyages en mer n'a été conservée. Il existe des récits plus tardifs, concernant le continent américain. Entre autres, le récit de Marie-Madeleine Hachard de St-Stanislas (1704-1760) qui entreprend le voyage vers la Nouvelle-Orléans en 1727 pour aller fonder un monastère d'ursulines. Elle écrit, pour son père, une *Relation du Voyage des Dames ursulines de Rouen à la N^{lle} Orleans*. Ce texte a été publié à Paris en 1872. La Bibliothèque nationale de France conserve aussi une *Relation du voyage des premières ursulines à la Nouvelle Orléans et de leur établissement en cette ville par la Rév. Mère St-Augustin de Tranchepain avec les lettres circulaires de quelques-unes de ses sœurs, et de la dite Mère Tranchepain de St-Augustin*, Nouvelle York, Isle de Manate, De la Presse Cramoisy de J.-M. Shea, 1859.

⁴⁰ Marie Guenet de St-Ignace (Rouen, 1610-Québec, 1646). Fille de Roger Guenet, conseiller au Parlement et d'Anne Desloges. Elle entre au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Dieppe en 1626 et prononce ses vœux en 1628. Elle contracte la peste et fait vœu de travailler à la conversion des sauvages de l'Amérique, si elle est guérie. Elle s'embarque pour le Canada en 1639 pour venir fonder l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle est la première supérieure des hospitalières de Québec et l'auteur de nombreux mémoires destinés aux pères jésuites responsables des *Relations*. Ces textes sont transcrits en partie dans les annales de l'Hôtel-Dieu de Québec. Voir Sainte-Jeanne de Chantal Martin, « Marie Guenet », *DBC*, t. I, Sainte-Foy, PUL, 1966.

arrivée saine et sauve en Nouvelle-France. Le même jour, Cécile Richer de Sainte-Croix⁴¹, compagne de Marie de l'Incarnation, écrit un témoignage de la traversée qu'elle expédie à la supérieure des ursulines de Dieppe. Cécile Richer rapporte les événements, du départ de La Rochelle à l'arrivée à Québec, et donne sans doute une idée assez juste d'une autre lettre de Marie de l'Incarnation envoyée au même moment à la supérieure des ursulines de Tours, mais considérée perdue⁴². Le dernier récit de cette première traversée a été laissé par les trois hospitalières et serait de la main de Marie Forestier de Saint-Bonaventure⁴³. L'original n'existe plus, mais il a été retranscrit par la mère Sainte-Hélène et la mère Saint-Ignace dans *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1751). Enfin, le dernier texte repéré concernant le voyage d'une religieuse vers le Nouveau Monde a été composé par l'ursuline Anne Le Bugle de Sainte-Claire⁴⁴ en 1640.

Dans ces lettres de voyage, la mission sous-tend le droit à voyager, mais justifie également l'écriture⁴⁵. L'institution religieuse joue d'ailleurs un rôle important dans l'appréciation de cette forme d'écriture du voyage. Non seulement les missionnaires peuvent-elles rendre compte de leurs actions aux autorités, mais elles ont le devoir de le faire dans le

⁴¹ Cécile Richer de Sainte-Croix, (Dieppe, 1609-Québec 1687). Elle fait sa profession chez les ursulines de Dieppe. En 1639, sa communauté la choisit pour accompagner Marie de l'Incarnation en Nouvelle-France.

⁴² Cette lettre aurait servi à la description du voyage des ursulines que le père Du Creux reproduit dans son *Historia Canadensis seu Novae-Franciae libri decem ad annum usque Christi MDCLVI*, Paris, Cramoisy, 1664. (Voir Oury, 1970 : 87). Une lettre écrite en mer par la mère de Sainte-Croix à sa supérieure de Dieppe au mois de mai n'a pas été retrouvée. Dans la missive du 2 septembre, Cécile Richer se rappelle la promesse qu'elle lui avait faite dans sa dernière lettre écrite au sortir de la manche de lui envoyer le détail de la traversée dès son arrivée à Québec « si Dieu voulait [la] protéger jusque-là » (Cécile Richer dans MI, appendice II, p 951).

⁴³ Marie Forestier de Saint-Bonaventure (Dieppe, 1615-Québec, 1698). Elle entre à l'âge de huit ans chez les hospitalières de Dieppe, et fait sa profession religieuse en 1632. Elle s'embarque pour le Canada en 1639 et y devient la seconde supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle occupe cette fonction à plusieurs reprises tout au long du XVII^e siècle ainsi que diverses tâches administratives. À la fin de sa vie, elle rédige de nombreux cahiers retraçant les premières années de fondation de l'Hôtel-Dieu dont Marie-Andrée Regnard Duplessis et Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté se sont servi pour rédiger *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Voir Jean-Guy Pelletier, « Marie Forestier », *DBC*, t. 1, Sainte-Foy : PUL, 1966, p. 318.

⁴⁴ Anne le Bugle de Sainte-Claire, (Paris, 1605-Québec, 1677). Elle fait sa profession le 1^{er} mai 1629 chez les ursulines de Paris. Elle s'embarque pour le Canada le 26 mars 1640 avec la mère Marguerite de Flécelles de St-Athanase sur le navire *L'Espérance*, commandé par M. de Courpont. Elles arrivent à Québec le 8 juillet 1640. Des lettres d'Anne Le Bugle sont reproduites en annexes de la correspondance de Marie de l'Incarnation éditée par Guy Oury, Solesmes, 1971.

⁴⁵ Estelle Mitchell remarque l'enthousiasme qu'un départ possible suscitait chez les postulantes des ursulines de la Rivière-Rouge : « Sœur Julie Haineault-Deschamps, depuis l'émission de ses vœux le 10 septembre 1838, attend avec anxiété l'heure des missions chez les Sœurs grises. Seule la promesse qu'un jour il y en aurait l'a décidé à se lier pour toujours. » *Les Sœurs Grises de Montréal à la Rivière-Rouge 1844-1984*, Montréal, Méridien, 1987, p. 358.

cadre de la mission qui leur a été confiée. Alors que les femmes laïques doivent généralement justifier le simple fait qu'elles voyagent et donner maintes explications sur les motivations qui les poussent à s'écrire, les religieuses sont doublement autorisées, portées par leur rôle de femme apostolique.

Au XVII^e siècle, après la connaissance de la lecture et de l'écriture, l'un des éléments essentiels au développement de la pratique scripturaire au Nouveau Monde est l'établissement d'un réseau de communication. Dans la *Relation* de 1633, Paul Lejeune fait précéder la narration par une lettre évoquant avec enthousiasme la réception des correspondances reçues de France :

Les lettres qu'on envoie en ces païs cy, sont comme des fruicts bien rares et bien nouveaux : on les reçoit avec contentement, on les regarde avec plaisir : on les savoure comme des fruits du paradis terrestre. Il y avait un an que V. R. ne nous avait parlé : ce peu de mots qu'il qu'il luy a pleu nous coucher sur le papier, nous semblent des paroles de l'autre monde, ainsi sont-elles pour moy, je les prends comme des paroles du ciel (*RJ*, 1633, vol. 5 : 82)

En 1639, cinq cents Européens tout au plus vivent sur les rives du Saint-Laurent et les principaux destinataires des lettres qu'écrivent missionnaires et administrateurs se trouvent sur l'ancien continent. Les échanges épistolaires transatlantiques suivent le rythme des arrivées et des départs des navires pour la France. La saison des communications dure de deux à cinq mois, soit entre mars et juillet, et exceptionnellement jusqu'en août. Les navires européens arrivent après la débâcle et lèvent l'ancre avec les signes avant-coureurs des premiers gels. Le printemps, l'été et l'automne sont donc les périodes les plus importantes pour la rédaction des lettres. La saison hivernale est consacrée aux missives qui demandent plus de réflexion ou à d'autres types d'écrits d'ordre administratif, didactique ou personnel.

Lorsque l'on décide d'écrire à un correspondant métropolitain, ce sont les navires marchands qui effectuent le relais. Mais, comme Marie de l'Incarnation le déplore à plusieurs reprises : « ce que l'on confie à la mer est sujet au hasard ». Il n'est pas rare que les bateaux fassent naufrage ou que les capitaines de navire, plus occupés des marchandises qu'ils transportent que des missives qui leur sont confiées, négligent parfois de faire suivre les

documents une fois arrivés à destination. Pour pallier ces difficultés, les épistolières envoient plusieurs copies de leur missive par des navires différents ou bien reprennent les idées principales dans une seconde lettre envoyée quelques semaines plus tard. Ces impératifs multiplient le temps consacré à l'écriture épistolaire. Lorsque l'occasion se présente, certaines épistolières confient leurs lettres à des voyageurs particuliers. Cette méthode, appelée « lettre par faveur », permet également de faire passer des renseignements confidentiels et d'agrémenter la lettre de commentaires plus exhaustifs confiés de vive voix au responsable du transport de la missive. Sinon, la méthode des lettres en paquet reste aussi une manière sûre de transmettre le courrier. Les lettres sont alors regroupées et destinées à une seule personne qui s'engagera à en faire la distribution. La communauté des ursulines de Paris a souvent servi de relais aux correspondances des missionnaires canadiennes. Le commerce grandissant entre l'Europe et la Nouvelle-France entraînera également une augmentation des transactions marchandes intensifiant ainsi le volume des lettres circulant entre l'ancien et le Nouveau Monde. Si l'efficacité du réseau postal s'améliore et que le débit épistolaire s'accroît, les structures de communications demeurent les mêmes jusqu'à la Conquête (Harrison, 1997).

Parmi les écrits laissés par les pionnières de la première heure, les correspondances envoyées en Europe demeurent la partie la plus importante de l'écriture au féminin. En plus de fournir un personnel lettré, les établissements religieux marquent le début de la mise en place d'institutions sociales au pays, institutions qui nécessitent des correspondances administratives importantes. En 1647, Marie de l'Incarnation souligne, comme plusieurs de ses contemporaines, la quantité importante d'écrits administratifs qu'elle devait rédiger avant même de pouvoir se consacrer à d'autres types d'écriture :

Je suis enfoncée dans les tracas des affaires extérieures, que je ne vous écris qu'à de petits moments que je dérobe. Avant tout cela je dois répondre comme je crois à plus de six vingt lettre (120), outre les expéditions des écritures de la Communauté pour la France (MI, été 1647 : 320).

Accédant aux postes de direction, les religieuses gèrent leurs établissements éducationnels et hospitaliers. Par conséquent, elles ont la responsabilité de rendre compte de leurs actions et des progrès de leur mission aux autorités métropolitaines et à leurs bailleuses de fonds. Elles

se taillent ainsi une place dans le monde des décideurs de l'époque, malgré leur claustration physique dans les monastères. Elles sont les principales représentantes du personnel féminin écrivant de la période de la Nouvelle-France.

Les difficultés qu'entraîne un réseau de communication postale soumis aux hasards des voyages en mer et contraint au rythme des saisons de la navigation ainsi que l'éloignement extraordinaire des deux continents font de la lettre un objet d'une valeur inestimable aux yeux de qui l'écrit et de qui la reçoit comme l'indiquait le Père Lejeune en 1633. La grande quantité de lettres que peut rédiger une épistolière dans les semaines précédant les départs des navires vers l'Europe et les copies multiples d'une même missive expédiées par des vaisseaux différents rendent compte de ces contraintes pragmatiques sur la pratique d'écriture des premières missionnaires. Ces impératifs présentent également des enjeux de taille dans la mise en discours. Les départs se faisant en automne et au printemps, les nouvelles racontées dans les missives n'ont pas l'immédiateté qu'offrirait un courrier plus régulier, comme on en verra apparaître dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le temps écoulé entre les faits et l'événement raconté transforme la lettre ponctuelle en un récit rétrospectif. Cette distance rappelle la spécificité du discours autobiographique. Elle permet de voir évoluer une situation, de tenir compte d'événements qui se sont produits ultérieurement, d'avoir l'avis général et d'ajuster le tir afin de faire consensus. Les événements ainsi décrits dans l'après-coup acquièrent une nouvelle signification. Le fait qu'il ne s'agisse plus d'une écriture strictement ponctuelle engendre une épistolarité différente. Plutôt que d'aligner des éléments qui, une fois regroupés, forment un discours hétéroclite qui est le propre de la lettre rédigée au fil de la plume, l'épistolière a déjà préalablement trié et conçu une mise en discours plus proche du récit.

4.1 La grande aventure

C'est ce qui se produit dans les récits de traversée des ursulines et des hospitalières. Les deux missives entourant le voyage de la traversée de Marie de l'Incarnation visent

essentiellement à montrer sa soumission aux décrets de la Providence. Ces lettres liminaires de l'aventure au Nouveau Monde ne sont pas les premières qu'elle ait écrites. Elle entretenait déjà de nombreuses relations épistolaires avant son arrivée en Nouvelle-France, notamment avec ses directeurs spirituels successifs et des collaborateurs de l'entreprise missionnaire. Il faut donc voir ces deux missives racontant la traversée et marquant l'entrée officielle de Marie de l'Incarnation dans son rôle de missionnaire, comme solidaires des lettres décrivant les préparatifs du voyage pour en comprendre le sens et les enjeux. Loin de produire des comptes rendus détaillés de la traversée, comme le feront les autres voyageuses qui l'accompagnent, Marie de l'Incarnation tend plutôt à en faire des témoignages de son engagement spirituel. Dès la première lettre, l'attitude de Marie de l'Incarnation se dessine : « Lorsque je mis le pied en la chaloupe qui nous devait mener en rade, écrit-elle, il me sembla entre en paradis puisque je faisais le premier pas qui me mettait en état et en risque de ma vie pour l'amour de lui qui me l'avait donné » (MI, 1^{er} septembre 1639 : 88). C'est dans cette soumission inconditionnelle à la Providence que réside l'essentiel de ces deux missives. Dès 1636, son attitude face à la mission se dessinait dans une lettre envoyée à Paul Lejeune alors directeur de la mission canadienne :

Il faut que vous sçachiez que la Nouvelle France commence d'entrer dans les esprits de plusieurs personnes, ce qui me fait croire que Dieu la regarde d'un œil favorable. Hélas! Que diriez-vous, mon R. Père si sa divine Majesté disposait les affaires en sorte que nous eussions bien tost le courage et le moyen de vous aller trouver. Je vous diray que si telle est la volonté de Dieu, qu'il n'y a rien en ce monde qui m'en puisse empêcher, quand même je devrais estre engloutie des ondes en chemin (MI, mars-avril 1636 : 60).



Figure 17
Frank Craig, *L'Arrivée des ursulines*, 1639

Malgré une traversée longue et difficile, Marie de l'Incarnation s'attache à décrire ses dispositions intérieures depuis qu'elle a remis son destin entre les mains de la Providence. En décrivant quelques situations insolites qui ont donné naissance aux premiers effets de la protection divine sur sa mission, la

lettre écrite au sortir de la Manche réitère sa foi et ses convictions. Les événements ont une importance capitale dans sa narration, toutefois, ils sont l'avant de l'écriture. Les dangers provoquent, au-delà des péripéties du voyage, une aventure intérieure exultée par la confrontation toujours possible avec la mort. Le code symbolique auquel se soumet Marie de l'Incarnation transforme ainsi le sens des événements. C'est l'aspect providentiel de sa mission et la nécessité de justifier l'intervention divine dans sa décision de quitter la France pour le Nouveau Monde qui déterminent ses choix d'écritures.

La missive écrite de Québec et destinée à l'un de ses frères passe rapidement sur les événements qui ont marqué la traversée pour se concentrer encore une fois sur les bienfaits de la Providence. On aurait pu croire qu'en s'adressant à un laïque, la description aurait pris un tour différent. Mais Marie de l'Incarnation doit également convaincre sa famille qui s'était vivement opposée à son départ, de la justesse de sa mission. Elle choisit de prouver la protection de Dieu sur son entreprise hors du commun et du même coup l'authenticité de ses visions. Un naufrage, évité de justesse, est l'objet de cette seule mention dans la lettre de Marie de l'Incarnation à son frère : « Nous nous sommes vues à deux doigts du naufrage, mais celui qui commande aux vents et à la mer nous a préservées par son doigt tout-puissant ; qu'il en soit loué et béni éternellement des Anges et des hommes » (MI, 1^{er} septembre 1639 : 88). La traversée marque pour Marie de l'Incarnation le début d'un voyage plus spirituel que temporel et est décrite comme telle dans sa correspondance.

Pour Cécile Richer, le mandat semble quelque peu différent. Contrairement à Marie de l'Incarnation qui doit justifier son départ, Cécile Richer a été choisie par ses consœurs auxquelles elle a acquiescé par esprit de soumission. Les difficultés du voyage et les dangers auxquels elle s'expose représentent l'aspect central de sa bravoure. Si Marie de l'Incarnation n'a de cesse de rappeler combien ses efforts son peu de chose en regard des bénédictions qu'elle reçoit, sa consœur est beaucoup plus consciente des réels sacrifices que requiert son engagement. La lettre de cette religieuse vise à la fois à démontrer le sens spirituel de sa mission et les difficultés pragmatiques auxquelles elle doit faire face. Elle écrit d'ailleurs à la mère supérieure de Dieppe : « Je tacherai de bien vous dire tout afin que vous vous y

attendiez quand vous en viendrez là » (Richer dans MI, appendice II, 2 septembre 1639). Bien que la protection divine ne soit jamais bien loin, la mère de Sainte-Croix présente chaque menu détail de la traversée, faisant de sa lettre un véritable journal de bord dans lequel elle décrit ses pensées avec une candeur qui détonne du discours plus convenu de Marie de l'Incarnation. Ce sont ses propres sentiments à l'égard des aventures qu'elle vit qui deviennent le centre de sa narration. Comme le note Chocheyras à propos des récits de voyage :

[P]our une large part, le récit de voyage est un texte didactique, un compte rendu d'observations et un véhicule d'informations. [...] En mettant l'accent sur le récit, le récit de voyage tend à devenir récit d'aventures et a pour conséquence de déplacer l'éclairage de l'espace observé sur la personne même du voyageur (1981 : 135).

C'est ce qui se produit dans la lettre de Cécile Richer de Sainte-Croix. La religieuse rend compte des souffrances physiques endurées et laisse ainsi entrevoir son réalisme. À l'inverse de Marie de l'Incarnation qui décrit le mal de mer comme un élément sans importance, la mère de Sainte-Croix le présente comme une indisposition qui a non seulement attaqué les corps, mais a aussi envahi lourdement les esprits : « La plus grande partie de nous était tellement malade que des plus mortifiés, entre autres madame de La Peltrie, ne songeait plus au Canada qu'elle nomme pour l'ordinaire son cher pays, mais à avoir un peu de calme » (Richer dans MI, appendice II, 2 septembre 1639 : 952). Le fait qu'elle choisisse Madeleine de La Peltrie comme exemple de cette baisse momentanée d'enthousiasme est sans doute plus délibéré que ne le laisse croire le « entre autres » signifiant l'opinion générale. En tant que laïque, Madeleine de La Peltrie était sans doute perçue comme moins vulnérable à la critique. Or elle devient pour Cécile Richer une sorte d'*alter ego*. Ce détail montre l'importance des difficultés essuyées par l'ensemble des missionnaires et le courage qu'elles ont dû déployer.

Cécile Richer et ses compagnes sont également soumises à un avenir incertain. La mort veille toujours. Cette détresse vécue par tous les membres de l'équipage suscite toutefois en elle une certaine remise en question. Tout en utilisant un discours convenu qui rappelle son esprit de soumission, la missionnaire garde un esprit modeste quant à ses capacités personnelles d'affronter la possibilité de périr en mer :

Il m'a souvent passé par l'esprit que c'est autre chose d'expérimenter les incommodités de la mer que d'en ouïr parler seulement. Quand on se voit à 2 doigts de la mort, on se trouve bien étonné. Je pense bien que toutes les autres qui ont plus de mortification passeront cela plus doucement, mais aussi je vous dis mon infirmité (952).

Cécile Richer informe ici sa supérieure de la difficulté de la mission qui l'attend si elle se décide un jour à faire le voyage vers l'Amérique. Elle a ici recours aux commentaires formulés par le Père Lejeune dans la *Relation* de 1632 : « Mais c'est bien autre chose de sentir dessous soy la furie de l'Océan, que de la contempler du rivage [...] C'est autre chose de méditer de la mort dans sa cellule devant l'image du Crucifix, autre chose d'y penser dans une tempeste, & devant la mort mesme » (RJ, 1632, vol. 5 : 12). Cette référence montre bien le réseau dans lequel s'inscrit l'écriture de la religieuse et augmente la crédibilité de sa remarque. Le sens de cet aveu de faiblesse se transforme et devient la première illustration de ce que commande l'univers particulier de la mission au Nouveau Monde. En faisant référence au commentaire de Lejeune, elle met l'emphasis sur l'indicible et le caractère héroïque de cette expérience unique et enjoint par la même occasion ses consœurs françaises à la compassion.

Ce face à face avec la mort gagne en intensité lorsque la religieuse décrit comment, au large de Terre-Neuve, le navire échappe miraculeusement à un naufrage. Cécile Richer écrit à propos de cet incident : « Je n'avais point eu peur auparavant, il ne me vint une seule pensée de mes péchés, ni crainte du jugement ni de l'enfer ; la seule crainte de mourir dans la mer me saisit » (953). Contrairement à Cécile Richer de Sainte-Croix, à aucun moment Marie de l'Incarnation ne mentionne sa peur du trépas. Pour elle, la seule pensée que Dieu accomplirait son destin de la sorte la garantit de l'angoisse. Cécile Richer comprend bien qu'elle trahit sa faiblesse et que ce manque d'abnégation mériterait d'être réprouvé chez une fille choisie par son couvent pour sa piété. Or, en montrant sa faiblesse, Cécile Richer fait de sa mission une épreuve envoyée par la Providence pour affermir sa foi. Elle termine d'ailleurs sa lettre avec cette signature à double sens : « Je m'attends que vous me tiendrez toujours pour ce que je suis en effet, ma mère très chère, Votre obéissante et indigne fille en Notre Seigneur » (958). Le terme « indigne » renvoie évidemment à une forme de salutation officielle. Il remplace l'expression d'humilité plus usuelle. Cependant le choix particulier de

ce qualificatif, plutôt rare dans la pratique, vient souligner la modestie de la religieuse à l'égard de sa mission. Au reste, il s'agit d'un élément propre à la rhétorique religieuse et en particulier de celle qui fut employée par les mystiques féminines dès le Moyen Âge (Lerner, 1993). En avouant leur faiblesse, leur appropriation de comportements généralement réservés aux missionnaires masculins relève de la volonté divine.

Cette mise en place de l'univers de la traversée s'apparente à une certaine vision de l'aventure qui a aussi cours dans le récit de voyage. Ces lettres qui se transforment en récit mettent en place une vision du danger qui fait pencher le simple compte rendu, généralement attendu dans une lettre, du côté du récit d'aventure. Les récits des croisades, les épopées et les romans utopiques mettaient déjà en place ce type particulier de discours. Il s'agit cependant ici d'une singularité dans les textes féminins, car les femmes ne sont pas particulièrement présentes dans les genres viatiques (Thiesse, 1985 : 199-208). Ces missionnaires sont en fait des pionnières.

La façon dont les religieuses racontent et les événements qu'elles choisissent de divulguer font subir à la réalité une forme de distorsion qui plie le réel au sens mystique qu'elles souhaitent donner à leurs aventures. Les difficultés présentées dans le texte de Cécile de Sainte-Croix prennent sens grâce à la mise en récit de diverses péripéties qui ont lieu durant la traversée. Le texte des trois hospitalières reprend à peu de chose près les mêmes événements et les mêmes motifs. Ces deux récits mettent en scène une confrontation entre deux ordres, ceux du ciel et de la terre. L'aventure prend forme grâce à la mise en place de cette frontière représentée par le navire, entre les éléments de la nature toujours prêts à se déchaîner et la protection divine qui veille sur ses passagers. Le navire représente la zone limitrophe entre ces deux ordres ; une frontière, telle que définit par Jankélévitch (1963) où se joue la pleine mesure de l'aventure à la fois réelle et spirituelle. L'objectif des religieuses qui est d'arriver saines et sauvées de l'autre côté de l'Atlantique dépend, dans la trame des récits qu'elles présentent, de la volonté de Dieu de les protéger ou non de la violence des éléments. Dans le cas des deux lettres de Marie de l'Incarnation, l'aventure temporelle perd

son sens parce que Dieu est considéré à la fois comme seul générateur des éléments positifs et négatifs de la traversée.

Dans le récit de Cécile Richer et celui de Marie Forestier, les épistoliers mettent en place l'un des principaux procédés du suspense nécessaire à la mise en récit de l'aventure, soit l'identification du lecteur au héros. Cécile Richer de Sainte-Croix explique à sa correspondante qu'elle lui fera le détail de ses aventures afin de la préparer à cette éventualité de la traversée. Cette identification est d'autant plus forte que la destinataire principale et plusieurs de ses compagnes dieppoises semblent aspirer à la mission. Le second élément encourageant le suspense apparaît dans la possibilité toujours présente du déchaînement des éléments. Le rappel incessant de l'incertitude des voyageuses tient le lecteur en haleine jusqu'à la prochaine péripétie et contribue à nourrir l'angoisse. À tout moment l'aventure peut se produire.

Ces récits ne jouent pas à fond l'aventure, mais s'en servent plutôt pour accéder à une forme particulière du récit qui donne sens à la mission. Contrairement au récit d'aventure qui entretient le suspense en retardant le plus possible la conclusion de l'action en cours, les religieuses insistent généralement pour annoncer préalablement la fin heureuse de l'histoire tragique qu'elles s'appêtent raconter. D'ailleurs, le fait que ces événements aient été vécus par l'épistolière et qu'elle soit en mesure de les raconter contribue à diminuer l'effet de suspense. La lettre, en ce sens, étouffe la possibilité d'accéder au genre complètement et l'infléchit selon un usage particulier à l'institution religieuse. C'est le cas lorsque, contre toute attente, le navire fait face à un glacier sorti inopinément du brouillard. Cécile Richer et Marie Forestier racontent dans le détail les circonstances entourant le naufrage évité de justesse. Comme on peut le voir, l'ursuline laisse la lectrice en attente de la suite des événements avant de la rassurer sur l'heureux dénouement de l'incident :

Le jour de la Sainte trinité, environ sur les dix heures du matin, comme nous disions None du grand office, nous entendîmes des cris lamentables du matelot. Nous ne laissions pourtant de poursuivre, ne sachant que c'était, lorsque le R.P. Vimont descendit en notre chambre qui nous dit : « Nous sommes morts, si Notre-Seigneur ne nous fait miséricorde ; il y a un glaçon qui va aborder le navire et n'en est plus qu'à dix pas, lequel est grand comme une ville ». Et s'étant lors mis à genoux, et nous aussi, il dit ces paroles que Saint François-Xavier avait autrefois dites en un pareil danger : « Jésus mon Rédempteur, faites-nous

miséricorde ! » Cela fait, il nous dit : « Je m'en vais aux matelots, et puis je reviendrai ici vous donner l'absolution, nous avons encore une demi-heure ». Lorsque j'entendis du Père : « Nous sommes morts ! » je n'avais point eu peur auparavant. Je n'eus temps pour me résoudre, car aussitôt Monsieur Bontemps entra dans la chambre et nous dit : « Nous sommes garantis ! C'est un miracle. » [...] Nous avons attribué notre délivrance aux prières que vous faisiez pour nous. Un seul homme qui tenait le gouvernail, tourna alors si dextrement le navire lequel allait de grande vitesse fondre sur le glaçon, qu'on a tenu une chose impossible qu'un homme pût faire cela. Nous arrivâmes à Tadoussac le vingt juillet, tous les trois navires ensemble. Je vous laisse à penser la joie (Richer dans MI, annexes II, 2 septembre 1639 : 952-953).

Si Cécile Richer laisse courir l'angoisse juste assez longtemps pour que sa lectrice en ressentent les effets et qu'elle puisse conclure agréablement son récit, la mère Saint-Bonaventure coupe plus rapidement l'effet de suspense pour mettre l'accent sur l'heureux dénouement. Du récit d'aventure qui finit bien, dans le cas de l'ursuline, il devient récit miraculeux dans celui de l'hospitalière. Alors que le capitaine obtient une certaine gloire dans le récit de Cécile Richer de Sainte-Croix, il en est tout autrement dans la narration de l'hospitalière qui souhaite montrer l'action de la providence :

Le danger paraissait évident : c'était une glace d'une grosseur monstrueuse et d'une prodigieuse hauteur, contre laquelle notre navire allait se briser, si la divine Providence ne nous eût secourus miraculeusement. Chacun se portait à prier selon sa dévotion. La nôtre nous fit avoir recours au grand Saint-Joseph à qui nous fîmes un vœu, et aussitôt quoique les voiles toutes tendues et enflées par le vent et que le pilote commandât une manœuvre contraire à celle qu'il fallait faire, le vaisseau fit un demi tour si subit, que la glace qui était devant nous fort proche se trouva derrière, ce qui changea la crainte en actions de grâces. Nous échappâmes ainsi ce péril et plusieurs autres que je passe sous silence pour venir à notre arrivée (1751 : 10).

C'est à la grâce de Dieu que les hospitalières doivent leur sauvetage inespéré, une grâce d'autant plus importante et remarquable qu'elle a même racheté la fausse manœuvre du capitaine du navire. Ce sont ces événements extraordinaires que s'occupent de transcrire Marie Forestier. L'action s'y prêtant, elle insiste pour donner aux descriptions laconiques un caractère de vraisemblance en jouant avec les différents procédés narratifs à sa disposition. Les dialogues, par exemple, permettent d'insérer des descriptions des états d'âme des autres passagers, notamment des jésuites, sans laisser transparaître la subjectivité de la narratrice.

Le récit des aventures de la traversée sert à montrer la force de caractère des missionnaires soumises aux pires événements. En revanche, la conclusion surnaturelle de ces

différentes péripéties confirme la teneur spirituelle de leur démarche et l'acquiescement de Dieu à cette entreprise exceptionnelle. Il ne s'agit donc pas de simples comptes rendus, mais d'une écriture travaillée selon des codes particuliers servant les projets et les ambitions de ces femmes. Ces récits extraordinaires d'événements miraculeux font partie d'une tradition bien implantée dans le milieu des communautés religieuses. La lettre n'est plus simplement une lettre. Elle permet d'accéder à une pratique d'écriture plus riche et d'en faire un outil d'expression et de création.

L'ursuline Anne Le Bugle de Sainte-Claire est convaincue de cet accord céleste et, par le fait même, devient très convaincante lorsqu'à son arrivée à Québec en 1640, elle décrit sa traversée. La main divine qui assurait la bonne marche de l'expédition des premières missionnaires est alors attribuée à la force attestée de Saint-Joseph, protecteur du Canada⁴⁶. Ici, c'est moins le récit d'aventure qui prime dans la narration que la présentation d'une sorte de nomenclature des événements petits et grands, protégés par la main de son ange gardien : « Je crois que vous aurez agréable que je commence par les obligations que j'ay au glorieux Saint-Joseph mon très honoré père et seigneur, qui a eu un soin très particulier de moi » (Le Bugle dans MI, appendice VI, 2 septembre 1640 : 967-970), écrit-elle en introduction de sa lettre. La suite présente le voyage et les divers incidents qui lui ont fait ressentir la force de cette protection surnaturelle. Elle dira d'ailleurs : « Ma confiance était si grande en mon bon père que je ne croyais pas qu'il permit que chose quelconque m'arriva qui peut empêcher l'effet de mon désir. Cette confiance tenait mon esprit paisible et tranquille dans les plus grands dangers » (970). Et pour cause. Tombée dans un précipice sans aucune séquelle à la veille de son départ, réchappée d'un naufrage imminent, assommée par une fenêtre mal fixée, cinglée par la cheville d'une pompe qu'elle reçoit en plein visage, Anne Le Bugle de Sainte Claire se sort indemne de tous les mauvais pas grâce à la protection de Saint-Joseph et frôle la caricature du genre du récit miraculaire. Destinée à une consœur du couvent du Faubourg Saint-Jacques à Paris, cette lettre sera recopiée dans les annales de la communauté française comme preuve des bénédictions accordées à la missionnaire par la divine providence. Cette lettre de témoignage devient par son contenu, une sorte de relique.

Conservées par les communautés, ces lettres sont bien plus que des témoignages historiques. Ces femmes sont les fondatrices et premières propagatrices de la religion catholique au Nouveau Monde, mais aussi et surtout elles s'inscrivent dans une tradition qu'elles doivent perpétuer pour signer leur appartenance à la grande famille chrétienne. Parce qu'elles ont l'obligation rendre compte de la traversée, mais surtout consolider leur position face aux institutions cléricales françaises, les premières missionnaires font se chevaucher plusieurs genres qui témoignent de leur attitude face à la mission. Ces chassés-croisés viennent multiplier les effets de leur vocation de manière à persuader sans cesse du bien fondé et de la légitimité de leur entreprise hors du commun.

4.2 D'aventure en aventure : la lettre de séjour

Les récits de la traversée en Amérique ne sont en réalité que des prémisses aux véritables récits de voyage que s'approprient à écrire les missionnaires. Pour bien comprendre les enjeux de ces correspondances, il faut sans doute se tourner du côté des caractéristiques de la relation. Inspirées par les *Relations* de François-Xavier à Ignace de Loyola, ces lettres visent à « fournir les renseignements utiles ou nécessaires sur les conditions dans lesquelles se déroule l'activité missionnaire ; [...] [et à] servir de document de travail missionnaire en soumettant ce dernier à un régime de contrôle central et d'observation stricte » (Wolfzettel, 1996 : 167). Un troisième élément, jouant un rôle fondamental dans la mise en place de l'écriture de la relation, se juxtapose à ces deux nécessités. La relation vise à « attirer les sympathies des bienfaiteurs spirituels et temporels » (167). Les échanges épistolaires entre les communautés religieuses féminines et leurs bienfaitrices n'échappent pas à ces objectifs.

Depuis les *Relations* des jésuites jusqu'aux relations de voyages des explorateurs, en passant par les missives des congrégations missionnaires féminines, la relation emprunte au

⁴⁶ Il donne son nom au bateau qui transporte les premières missionnaires féminines en 1639, mais surtout il est considéré comme le saint patron de la Nouvelle-France.

genre épistolaire d'abord et avant tout en raison de la distance spatiale qui sépare celui ou celle qui relate de son destinataire, généralement européen. Le but de ces écrits, rédigés par les missionnaires féminines, est d'obtenir des ressources, de recruter de jeunes religieuses et de gagner la reconnaissance des autorités métropolitaines. On y retrouve la date d'écriture, l'adresse à une communauté de France ainsi que le rappel de la nécessité de rendre compte des événements entourant la mission. Ce dernier élément vient justifier la prise de parole et enclencher l'échange, de la même manière que cela se produit dans le commerce épistolaire traditionnel. Mais ces relations sont bien plus que des lettres. L'emprunt d'un protocole épistolaire fixe les règles de l'échange et devient un moyen de transmission du récit. Le terme qui sert à désigner cet écrit évoque en lui-même cette dualité. En effet, dans sa première acception le mot « relation » tire son origine du mot latin *relatio* qui signifie « récit » et donna naissance au verbe « relater » alors que dans sa deuxième, il exprime un rapport, un échange entre deux ou plusieurs instances, ce que propose la forme épistolaire.

Parce qu'elle est un compte rendu, la relation sert autant à informer d'une situation qu'à justifier une conduite. À cet égard, Réal Ouellet soutient que la relation serait consolidée par un triple pacte : un pacte narratif lié à la mise en récit des événements, un pacte descriptif, plus élaboré dans les relations de voyage et un pacte commentatif lié étroitement à la mise en scène épistolaire (1996 : 179-200). Ce dernier sert généralement d'entrée en matière et permet au scripteur de marquer le texte de sa présence en personnifiant une instance de narration agissant comme régulateur de l'information et principe auto-justificateur. Cette dernière fonction est celle qui nécessitera de la part des relationnaires le recours plus fréquent à des procédés littéraires. Plaire, susciter l'intérêt et convaincre tout en faisant part d'une expérience individuelle sont soutenus par une mise en discours caractéristique. Gilles Thérien, qui a analysé les *Relations* des jésuites, remarque que « la relation est d'abord une lettre à une personne qui est en fait une lettre à la hiérarchie et qui comme telle, contient tous les codes de l'institution dans laquelle elle est écrite et diffusée » (1984 : 31-32). L'utilisation de la forme épistolaire joue donc sur le plan énonciatif un rôle déterminant. Le discours est également infléchi par un travail de l'énonciation sur le plan axiologique : « Ces Relations doivent servir Dieu, la sainte Église et, bien sûr, la compagnie de Jésus et enfin la France » (32). Les récits de traversée étaient déjà marqués par cette

nécessité. Si les religieuses sont reconnues pour leurs correspondances colossales, on minimise toutefois leur importance dans l'histoire littéraire en donnant la prédominance aux *Relations* des jésuites. Ces lettres présentent toutefois des caractéristiques qui les rapprochent sans conteste de la grande tradition des relations.

Si l'on écarte les contributions des religieuses aux *Relations* des jésuites, qui sont au reste difficilement identifiables, les correspondances qu'elles entretiennent avec différents



Figure 18
Anne d'Autriche
(1601-1666)

membres de la société française et leur communauté respective entrent bien dans cette catégorie. Ce sont des lettres qui répondent aux impératifs de la mission religieuse et qui de ce fait impliquent une attitude particulière. Ces épistolières sont les représentantes de leur ordre et s'adressent de façon indirecte aux donateurs, organisateurs et propagateurs de l'esprit missionnaire. En écrivant des relations, les femmes prennent conscience du pouvoir médiatique de l'écriture. Dans le cas des premières missionnaires, il reste indéniable que cette fonction est primordiale

dans la décision et la manière de rendre compte de la vie dans la colonie. Dans le salon d'Anne d'Autriche ou de la duchesse d'Aiguillon, la lecture de ces missives servait de tremplin et de faire valoir à la cause missionnaire. Anne d'Autriche, tout comme la duchesse d'Aiguillon, sera l'une des grandes protectrices des « Amazones » de la Nouvelle-France et une admiratrice des femmes héroïques⁴⁷. Ces destinations épistolaires engagent les missionnaires à faire preuve d'un souci constant des lecteurs potentiels des missives qu'elles expédient. Même si la lettre est envoyée à un destinataire singulier, l'épistolière reste bien consciente de l'éventualité d'une diffusion plus large. Elle sait qu'elle sera lue dans la communauté et que certains visiteurs y auront accès. Comme l'explique Wolfzettel :

⁴⁷ Mis à part sa propre carrière, qui est particulièrement étoffée de faits glorieux, en 1645, elle fait décorer sa chambre du Palais Royal de tableaux d'actions de femmes illustres. Voir Alain Mérot, *La peinture française au XVIIe siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p. 156-165.

Étroitement liées aux mouvements d'évangélisation et de re-christianisation succédant aux guerres de religion, les activités missionnaires sont loin de représenter un phénomène isolé, borné aux cercles ecclésiastiques et monastiques ; il semble au contraire que ces activités aient été « à la mode », en ce sens qu'elles ont joui d'un indéniable intérêt public et qu'elles ont été appuyées par des cercles influents de la noblesse et de la haute bourgeoisie (1996 : 166).

Si ce public est parfois identifié explicitement, il demeure souvent inconnu de l'épistolière, mais toujours anticipé par cette dernière. Les religieuses sont toutes conscientes de cette nécessité de tenir compte des lecteurs éventuels, en particulier lorsqu'elles adressent leurs correspondances en France. La lettre, même familière, est détournée de sa fonction intimiste pour devenir un organe de propagande. Le « nous » dont se servent fréquemment les religieuses rend compte de la mission commune, de leur attachement à un objectif qui dépasse les individus pris séparément. Le « nous » justifie les efforts encourus, les actions menées et la perspective adoptée. Il donne un poids plus considérable aux opinions émises que si elles provenaient d'un point de vue unique plus facilement contestable. Il inscrit ainsi un certain équilibre entre celle qui prend la plume et son public pluriel. Lorsque Marie de l'Incarnation décrit les progrès de la foi et les activités de son couvent sur les rives lointaines de l'Amérique, nul doute qu'elle tente de justifier son entreprise et d'obtenir des appuis, d'autant plus que certaines personnes jugent, d'après la faible présence des activités des ursulines dans les *Relations* des jésuites, qu'elles sont inutiles en Nouvelle-France. Comme le remarque Marie de l'Incarnation : « Si la relation ne dit rien de nous [...], c'est qu'elle fait seulement mention du progrès de l'Évangile, et de ce qui y a du rapport : et encore lorsqu'on en envoie les exemplaires d'ici, l'on en retranche en France beaucoup de choses » (MI, 9 août 1663 : 808).

5. Des histoires surnaturelles à la propagande missionnaire

À travers les correspondances des missionnaires canadiennes, on peut observer les divers degrés d'implication de ces femmes dans la gestion de la colonie. Or, ces lettres ont aussi permis à ces religieuses de se tailler une place de choix dans les annales de l'Église catholique. Les correspondances sont en effet des lieux privilégiés pour faire état

d'événements extraordinaires touchant les communautés canadiennes. Le sauvetage inopiné d'un objet précieux lors d'un incendie, la multiplication des denrées en période de disette, une lampe qui brûle jour et nuit sans qu'on n'y ajoute aucun combustible ne sont que quelques-uns des phénomènes rapportés dans les correspondances des religieuses et qui témoignent de la légitimité de leur mission. Les conversions obtenues grâce aux efforts et aux prières des moniales sont aussi fréquemment désignées comme étant le fruit d'une intervention divine. Ces récits visent à rappeler l'origine céleste du mandat des missionnaires et à donner à la Nouvelle-France le statut de terre bénie. Ils servent également à inscrire la mission canadienne dans la grande tradition du christianisme avec ses saints, ses grands mystiques et ses reliques et à inciter *ipso facto* les fidèles à la prière.



Figure 19
Françoise-Louise de La Vallière
(1644-1710)

La lettre n'est donc pas uniquement écrite dans le dessein de communiquer des informations, mais également dans celui d'agir sur les correspondants. Ces miracles obtenus grâce aux prières des ursulines et des hospitalières deviendront des éléments indissociables de la propagande missionnaire et des correspondances des religieuses. Ces phénomènes mystérieux avaient des échos jusqu'à à la Cour de France. Dans *Les mémoires apocryphes* de Mme de Maintenon, on peut lire : « Comme si les vœux du Nouveau Monde étaient plus agréables à Dieu que ceux de l'ancien, on faisait offrir à Québec le sacrifice propitiatoire pour des péchés faits à Paris ». Le 19 août 1664, dans une lettre destinée à la mère Angélique de la Conception, née Isabelle de La Vallière, Marie de l'Incarnation nous éclaire sur cette occupation des ursulines de Québec. La mère de la Conception était la tante

de Louise-Françoise de La Vallière⁴⁸, l'une des favorites du Roi soleil. La religieuse parisienne avait indiqué à sa consœur canadienne ses inquiétudes à propos de la vie dissolue que sa nièce menait à la Cour. Elle comptait maintenant sur les prières des ursulines de Québec, qui avaient bonne réputation en ce domaine, pour la ramener dans le droit chemin. La supérieure de Québec lui répond :

Tous vos proches me touchent de près, et le sujet qui vous afflige m'afflige. J'en ay eu connaissance dans ce bout du monde, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire l'espace de dix semaines de grandes pénitences et de grandes dévotions en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre, et d'opérer le salut de qui vous pouvez juger : et indépendamment de tout cela, j'ay encore en mon particulier cette affaire fort à cœur (MI, 19 août 1664 : 735).

La maîtresse de Louis XIV sera remplacée par Mme de Montespan dans le cœur du roi. En 1671, Louise de La Vallière quitte la Cour. Louis XIV la rappelle, mais elle renonce définitivement aux fastes de Versailles en 1674 pour se retirer au couvent des Carmélites de Paris, repentie, selon *L'Histoire des ursulines de Québec* (1863 : 303-306). Cette anecdote montre bien l'importance accordée à l'intercession des premières missionnaires canadiennes et la portée des réseaux de solidarité spirituelle. Alors que les congrégations françaises offrent des prières pour le salut des âmes des Sauvages, les religieuses canadiennes bénéficiant de ces requêtes agissent de même avec leurs consœurs françaises lorsqu'il est question de sauver les âmes en perdition de l'Ancien Monde. La conclusion heureuse de cette affaire n'est pas sans entretenir la ferveur des religieuses et la piété des Catholiques.

5.1 La lettre mortuaire : stratégie de consécration religieuse

La popularité des missionnaires canadiennes dans les causes perdues des Européens sert non seulement la survie de ces institutions sur le sol de la Nouvelle-France, mais

⁴⁸ Françoise Louise de La Baume Le Blanc de La Vallière de Vaujours (1644-1710). Mme de Choisy la fait entrer à Versailles comme fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre. Louis XIV la remarque et elle devient sa favorite officielle. À partir de 1663, elle quitte le service d'Henriette d'Angleterre et habite une ancienne annexe du Palais Royal. Elle aura quatre enfants de Louis XIV, dont deux atteignent l'âge adulte. Le Roi multiplie les maîtresses et malgré les pressions pour qu'elle reste à ses côtés, Louise de La Vallière quitte Versailles en 1674 pour prendre le voile au monastère des Dames de la Visitation de Paris. Elle abandonne sa fortune à ses enfants et prononce ses vœux sous le nom de Louise de la Miséricorde.

également la réputation des religieuses canadiennes dans l'institution catholique. Plus on connaîtra leurs bienfaits plus leur légitimité en tant que femme apostolique gagnera en crédibilité. Marie de l'Incarnation écrivait d'ailleurs à la supérieure de Tours :

Savez-vous que les cœurs ont ici de tout autres sentiments qu'en France ? Non des sentiments sensibles, car il n'y a point d'objets qui puissent flatter les sens ; mais des sentiments tout spirituelles et tout divers, car Dieu y veut les cœurs dénué de toutes choses, que la moindre occasion lui serait un tourment, s'il y voulait d'autres dispositions que la divine Providence fait naître à chaque moment [...] Nous voyons [...] ici une espèce de nécessité de devenir sainte ; ou il faut mourir, ou y prêter consentement (MI, 24 août 1641 : 122).

L'écriture de la lettre mortuaire est une tradition bien établie dans les communautés religieuses tant françaises que canadiennes. Elle vise à rendre compte de la mort d'une des membres de la grande famille chrétienne qui a voué sa vie au salut des âmes. Étant en contact étroit avec plusieurs supérieures et dépositaires des communautés ursulines françaises, Marie de l'Incarnation sera l'une des abonnées de ce genre de correspondance et à son tour une productrice importante de lettres mortuaires.

Dans chaque communauté une religieuse, généralement la supérieure ou la dépositaire, aussi responsable de la rédaction des annales, offrait sa plume pour composer ce genre de témoignage. Comme le note Dom Guy Oury :

L'usage s'était établi au XVII^e siècle, probablement grâce au Carmel de Sainte-Thérèse, de consacrer aux religieuses défuntées des notices plus ou moins détaillées sur leur vie et surtout sur leurs vertus, que l'on communiquait ensuite aux maisons de la même obédience ou de la même règle, soit en manuscrit, soit en imprimé. Le genre littéraire en est assez spécial (1970 : 468).

La lettre mortuaire est en quelque sorte la version primitive et féminine de l'hagiographie. Écrit sous forme de lettre, l'éloge de la défunte s'inscrit dans un processus menant à la reconnaissance d'une vie restée la plupart du temps anonyme, bien à l'abri d'un cloître. Pour les missionnaires, les difficultés de l'existence en Nouvelle-France, le climat rude, la rareté des courriers isolant les deux continents pendant plusieurs mois ainsi que les attaques fréquentes perpétrées par les Iroquois sont déjà des signes prégnants d'une vie vouée à la souffrance et à la gloire de Dieu. Néanmoins, les religieuses savent rester discrètes au sujet de leurs réalisations. Ce n'est souvent qu'après leur décès que l'on témoigne de leurs

souffrances et de leurs vertus dans une lettre mortuaire. Toute une entreprise d'édification se met alors en place. Comme l'expliquent les auteurs de *La Vie littéraire au Québec* à propos du genre hagiographique qui connut une immense popularité jusqu'au début du XXe siècle :

[L'] intérêt le plus grand d'une production de ce genre réside dans le souci qu'il manifeste d'appuyer la religion au Canada sur des exemples appelés à devenir des modèles nationaux. Étant donné le mode habituel de communication verbale de ce type de discours édifiant, une œuvre comme celle-ci trouve aisément un accueil sans nécessairement connaître la publication (1991 : 288).

On voit ici que la lettre dépasse la sphère strictement privée. Elle permet d'entrer en contact avec le destinataire principal, mais elle sera lue et entendue par un nombre important de religieuses et de sympathisants à la cause missionnaire. Ces textes auront une incidence et une popularité importantes durant la période des fondations. Comme la relation, ils servent d'outils de propagande aux œuvres missionnaires, mais également de documents liminaires à la sanctification des religieuses canadiennes. Parce que le décès de la biographée rend possible la divulgation de ses bienfaits au plus grand nombre, ce document devient rapidement public. Ces lettres sont parfois publiées et distribuées sous forme de lettre circulaire. Les relations et les annales des communautés sont également des moyens de diffusion pratique de ces textes hagiographiques⁴⁹.

5.2 Des lettres circulaires : stratégie réticulaire

Si la lettre mortuaire sert d'abord à édifier les correspondants, elle s'inscrit souvent dans une stratégie bien menée de promotion des œuvres canadiennes. Comme on l'a vu, les missionnaires ont assumé des responsabilités de premier ordre dans la gestion de leur fondation et la lettre leur a permis de transiger avec les autorités et de rester en contact avec des personnes influentes dans la métropole. Les rédactrices de lettres mortuaires n'oublient pas leurs responsabilités et se servent souvent d'un décès pour se rappeler à la mémoire de leurs bienfaiteurs et bienfaitrices. Marie Forestier de Saint-Bonaventure, supérieure du

⁴⁹ Quelques pensionnaires amérindiennes, mortes de chagrin ou de maladies virales, reçoivent ce genre d'éloge dans les lettres de Marie de l'Incarnation. La religieuse en profite pour faire le récit de leur conversion mais, plus encore, pour marquer la réussite de l'entreprise de christianisation.

groupe d'hospitalières arrivé en 1639 en même temps que les ursulines, possède un réseau de contacts important en France grâce à la duchesse d'Aiguillon, première bailleuse de fonds des entreprises missionnaires féminines en Amérique. Pour arriver à atteindre les membres des réseaux caritatifs de la métropole, la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec entretient sans doute de nombreuses correspondances familières comme les autres supérieures de la même époque. Toutefois, le moyen le plus efficace pour atteindre les bienfaiteurs qui se situent en périphérie du réseau demeure la lettre circulaire.

Imprimée à plusieurs exemplaires, la lettre circulaire est une lettre distribuée grâce aux différents membres d'un réseau. Le 20 octobre 1668, Marie Forestier écrit une lettre à Monsieur Cramoisy, éditeur à Paris⁵⁰. Cette lettre fait part des dernières nouvelles concernant la communauté et plus spécifiquement la mort prématurée d'une jeune religieuse — thème récurrent dans les lettres circulaires de l'époque. Ce document devient toutefois prétexte à décrire la situation de l'Hôtel-Dieu qui manque de personnel face à l'accroissement du nombre de malades. L'institution connaît aussi une pénurie de médicaments qui augmente le désarroi des religieuses. La tâche des hospitalières est grande, leur volonté immense, mais le manque de ressources les rend impuissantes à bien des égards. La supérieure profite de l'annonce du décès de leur consœur pour inclure un mémoire contenant la liste des objets de nécessité réclamés par l'hôpital. Mais d'abord, elle demande sans grande illusion la venue de religieuses pour venir grossir les rangs des infirmières de l'Hôtel-Dieu :

Quand il plaira à Nostre Seigneur il augmentera le nombre de nos Religieuses, puisqu'il augmente tous les jours le nombre et les necessitez de nos malades. Nous esperons que JESUS-CHRIST par Sainte grace nous donnera des forces pour y subvenir, quoy que plusieurs d'entre nous comencent a s'affaiblir à cause de leur âge & de leurs travaux depuis 29 ans que nous sommes en ce pays. Si Dieu inspirait à quelques bonnes filles de nous venir ayder à soulager Jesus Christ dans les pauvres malades dont nous avons toujours grand nombre, elles trouveraient toujours assurément une ample moisson de merites pour cette vie & de Bénédiction pour l'autre. En attendant cela, Monsieur, je vous envoye un petit mémoire de nos besoins les plus pressens, nous ne doutons point que vous ne nous procureriez ce qui est marque dedans avec tout vostre zele & ferveur ordinaire, & que vous ne redoubriez mesme vostre Charité. (1668 : 6-7)

⁵⁰ Selon Guy Oury, d'autres lettres auraient été insérées dans les *Relations* de 1665 et 1666 par Sébastien Cramoisy, éditeur des *Relations* des Jésuites et bienfaiteurs des hospitalières, dans quelques exemplaires qu'ils destinaient à des particuliers. Elles ne figurent pas dans l'édition de Québec (MI : 804, note 13)

Dans le mémoire qui suit, les religieuses demandent essentiellement des produits pour fabriquer les médicaments nécessaires au soin de malades. Elles ajoutent à cette liste du linge, des tissus et du fil pour divers usages ainsi que des petits livres de dévotion, du papier, des plumes et de la cire d'Espagne. Ce genre de lettre, que les religieuses expédient régulièrement dans la métropole, n'est que la part visible d'une organisation beaucoup plus importante, comme on le constate à la lecture de cette indication :

MESSIEURS ET DAMES Qui auront la bonté de faire quelques charites & aumônes des Drogues & autres choses spécifiées au Memoire cy-apres écrit, sont priez de les envoyer chez Monsieur Cramoisy, Imprimeur ordinaire du Roy, Bourgeois de Paris, demeurant ruë S. Jacques ; ou de l'en faire, &c il ne manquera de les envoyer querir (9).

Tout semble mis en place pour s'assurer que les dons seront acheminés aux hospitalières de Québec. En dépit de la distance et grâce à la correspondance et la constitution de réseaux, les religieuses peuvent tirer les ficelles dans les milieux dévots de la France et assurer leur survie.

5.3 Le témoignage de la lettre mortuaire : l'authentification de la sainteté.

Appelée à circuler dans les réseaux dévots sous forme de lettre circulaire ou sous forme manuscrite dans les communautés, la lettre mortuaire rejoint également les visiteurs des parloirs et toute l'organisation ecclésiastique dont elle dépend. Si quelques clercs hagiographes ont connu leur sujet personnellement, la plupart fondent le récit de vie sur les sources écrites qu'ils ont consignées ou sur la base de témoignages. Ce genre d'éloge est donc de seconde main. Au contraire, celle qui se lance dans la rédaction d'une lettre mortuaire est invariablement une religieuse qui a connu intimement le sujet dont elle s'apprête à faire l'éloge. L'épistolière met donc en place une écriture misant davantage sur l'authenticité des faits décrits. Si l'authenticité semble garantir le naturel de l'écriture, d'autres facteurs viennent encadrer la démarche épistolaire. La division logique des parties de la lettre dépend d'une volonté personnelle de rendre grâce à une proche, mais surtout de le faire dans les cadres préétablis du genre hagiographique légitimé par l'Église et bien connu des religieuses. Bien plus qu'une description des menus détails d'une existence vouée au

service de Dieu, la lettre mortuaire tend plutôt à faire de la biographée un être atemporel qui emprunte aux caractéristiques des grands mystiques. En simplifiant le modèle étudié, en réduisant sa vie à des lignes directrices propres à constituer un modèle de perfection, les religieuses qui rédigent les lettres mortuaires savent qu'elles font partie d'un processus qui fera rejaillir la postérité de ce modèle mystique sur la communauté et l'ensemble de l'œuvre apostolique.

Au printemps 1652, Marie de l'Incarnation envoie une lettre mortuaire retraçant la carrière religieuse de sa compagne des premiers jours, Marie de Savonnière de Saint-Joseph. Envoyée à la communauté des ursulines de Tours, cette lettre de plus d'une trentaine de pages a été reprise dans la *Relation* des jésuites la même année. Il s'agit d'une sorte de biographie dans laquelle sont présentés les actes pieux et extraordinaires réalisés par la défunte. Cette vie de la mère Saint-Joseph est précédée d'une préface de la main de Marie de l'Incarnation qui explique bien les caractéristiques de ce genre d'écrit :

Je vous envoie un petit abrégé et un faible crayon pour la gloire de Dieu, et afin de vous donner quelque consolation dans la perte que vous croiriez avoir faite d'une si précieuse fille. Vous serez peut-être étonnées de ce que j'y dis des choses que vous sçavez mieux que moi, puisqu'elles se sont passées à vos yeux, et que personne de vous ne les ignore. Deux raisons m'ont porté à cela : la première est afin de prendre les choses dans leur source, et d'en faire voir la suite et les progrès rapportant par ordre la conduite de Dieu sur son âme. La seconde, afin de laisser dans notre Communauté de Québec un mémoire complet de sa vie, pour l'instruction de celles qui nous succéderont à l'avenir, et qui n'auront pas eu la consolation de la voir comme nous l'avons eue. J'ajouterai encore que j'en ai ainsi usé pour notre propre édification : car encore que nous aïons été témoins oculaires de ses vertus et de sa sainte vie, quand néanmoins nous nous rafraîchirions la mémoire de ce que nous avons veu, nous trouveront des motifs, qui nous mettrons l'aiguillon dans le cœur pour nous pousser à l'imiter. J'ai ajouté les circonstances de sa maladie et de sa mort, qui ont été aussi saintes, que sa vie avait été parfaite (MI, printemps 1652 : 434-435).

Cette lettre est séparée du reste de la narration. Elle met en relief toutes les caractéristiques du genre hagiographique. Marie de l'Incarnation possède une maîtrise exceptionnelle de ce cadre d'écriture. Le fait qu'elle insère le récit de la vie de Marie de Savonnière de Saint-Joseph comme s'il était un document à part rappelle la spécificité du genre. Sorte de biographie spirituelle, le récit présente de manière chronologique les différents appels à la vocation, reçus par Marie de Savonnière ainsi que les progrès spirituels de son âme.

L'objectif de Marie de l'Incarnation est non seulement de raconter la vie pieuse de sa compagne pour le pur plaisir de conserver quelques souvenirs, mais surtout d'offrir un modèle exemplaire de piété aux religieuses présentes et futures de sa communauté. Les dernières sections de la *Vie* de Marie de Savonnière, regroupées sous la rubrique « Ses Vertus », confirment cette intention. Elles auront pour titre : « Son humilité », « Son amour pour la pauvreté », « Son obéissance », « Sa pureté », « Sa modestie », « Sa patience », etc. Ces seuls titres tracent déjà les valeurs encouragées. La fin de la lettre montre bien le retentissement qu'elle entend obtenir de cette édification pour les œuvres du Canada :

Si j'avais eu plus de temps, j'en aurais dit davantage ; mais il y en a assez pour glorifier Dieu du choix qu'il a fait de cette âme, pour en faire le temple de ses délices, et pour vous exciter plus que jamais à l'amour du Canada, où l'on est heureusement nécessité de se faire saint, à moins de se rendre infidèle à une si sainte vocation (MI, printemps 1652 : 435).

Le récit hagiographique est bel et bien conçu comme une œuvre de propagande et vise en particulier à faire du Canada cette terre sainte, « ce paradis » tant décrit par les *Relations* et la correspondance de Marie de l'Incarnation. Réside dans cette dernière phrase de la lettre mortuaire l'intention première de tout récit hagiographique qui est d'ajouter des preuves dans un éventuel procès de béatification. La description des miracles obtenus par l'intercession de Marie de Savonnière de Saint-Joseph, inscrite à part dans une note longuement étayée, confirme la destinée de ce genre de texte. Marie de l'Incarnation écarte toutefois ces bienfaits sacrés de la narration sans doute en considération des réticences qu'ils peuvent susciter parmi certains membres du clergé catholique. En général, le clergé est d'abord sceptique face à ces faits extraordinaires que les ouailles qualifient hâtivement de miracles. Elle leur donne néanmoins une importance capitale en les inscrivant les uns à la suite des autres. Ainsi multipliés, ces événements surnaturels tendent à confirmer la sainteté de la défunte. L'automne suivant, Marie de l'Incarnation enverra plusieurs lettres de consolation à des proches de la mère de Saint-Joseph rappelant ce texte premier. La lettre mortuaire aura les effets escomptés puisqu'un an plus tard, les guérisons miraculeuses obtenues par les faveurs de Marie de Savonnière de Saint-Joseph composeront l'essentiel des propos de plusieurs lettres destinées au monastère des ursulines de Québec.

En septembre 1669, Marie de l'Incarnation écrit une autre lettre mortuaire, cette fois sur la vie d'Anne Bataille de Saint-Laurent, qui avait rejoint les ursulines de Québec en 1642. Décédée le 8 juin 1669, Anne de Saint-Laurent n'est pas une religieuse de chœur, mais bien une sœur converse qui s'est attachée, pendant vingt-sept ans, aux besognes les plus ardues chez les ursulines de Québec. Malgré le travail physique auquel elle était attirée, Marie de l'Incarnation trouve le moyen de rendre compte de son abnégation et de son cheminement spirituel. C'est dans sa soumission et son silence face à un travail difficile et à ses nombreuses mortifications que Marie de l'Incarnation voit la grandeur d'âme de sa compagne qui aurait pu devenir religieuse de chœur, mais avait préféré, par esprit de soumission, se contenter du statut de converse⁵¹.

Marie de l'Incarnation ne manque pas de souligner que son visage portait « les marques de la sainteté » (MI, 1^{er} septembre 1669 : 846). Les appels à la vocation qu'elle reçut très tôt dans sa jeunesse sont dépeints comme un véritable combat et le départ d'Anne Bataille de Saint-Laurent pour l'Amérique est le reflet d'une volonté divine. En effet, après avoir fait le vœu de venir en Nouvelle-France, elle se voit miraculeusement guérie d'un bras dont elle avait perdu l'usage. On voit bien ici la série de lieux communs qui s'inscrit dans la lettre mortuaire et l'intention de faire de cette compagne une véritable servante de Dieu au sens où l'entend le tribunal canonique. Or, les salutations de la Supérieure des ursulines établissent clairement la visée seconde de ce genre de témoignage. Marie de l'Incarnation termine avec ses paroles : « Disons pour elle les suffrages ordinaires ; n'oubliez pas cette communauté du bout du monde et la dernière de toutes » (848). Elle montre encore ici la double intention de la lettre mortuaire.

La *Légende dorée* présente les premiers exemples de littérature hagiographique et dès le XVe siècle, plusieurs ouvrages offrent des compilations d'hagiographies féminines. La lettre mortuaire offrait aux communautés de femmes un certain contrôle sur l'information qui

⁵¹ Recrutées chez les élites, les religieuses de chœur sont vouées aux tâches administratives et intellectuelles, tandis que les converses, venant généralement de milieux plus modestes, s'occupent des tâches domestiques du monastère. Cette division témoigne des hiérarchies qui existent dans les couvents. Voir Micheline d'Allaire, *Les dots des religieuses au Canada français 1639-1800*, Montréal : Hurtubise HMH, 1986.

serait amenée à circuler sur leur ordre et leurs consœurs et un témoignage de première main pour ces femmes recluses et vouées au silence. Ces lettres sont également des documents plus précieux encore que les hagiographies traditionnelles, parce qu'elles sont des témoignages de personnes ayant connu de près l'aspirante à la béatification. Marie de l'Incarnation note à plusieurs reprises le caractère authentique de sa narration :

Dans le dessein que j'ai de vous faire le récit de la vie et des vertus de la Mère de saint Joseph, ma très-chère et très-fidèle compagne, Religieuse Professe de votre maison, et Assistante de celle-ci, je tiendrai à une grâce du ciel bien particulière, si je me puis ressouvenir de tout ce que j'en sais : mais il y a tant de choses à dire, que j'ai crainte que quelque chose n'échappe à ma mémoire. Je ne dirai rien que n'aye vu depuis vingt et deux ans que j'ai eu le bonheur de la connaître et de converser avec elle, ou que je n'aye appris soit d'elle-même dans les entretiens familiers et de confiance que nous avons eu ensemble, soit des personnes spirituelles, avec qui elle a conféré des secrets de son intérieur et des grâces extraordinaires qu'elle avait reçues de Dieu (MI, printemps 1652 : 436).

Cette justification confirme la véracité du témoignage. Ce sera dans une situation similaire que la Supérieure sentira le besoin de faire l'éloge de la fondatrice séculière des ursulines et amie de toujours Madeleine de La Peltrie qui meurt quelques semaines avant elle. Ce témoignage en dit long sur la complicité qui liait les deux femmes. Cette lettre sera reprise par le père Claude Dablon dans la *Relation* de 1672 sous le titre « Le témoignage illustre que rend la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation de la Providence particulière de Dieu sur la vocation de Madame de La Peltrie en Canada ». Lorsque la lettre est publiée, Marie de l'Incarnation n'est plus.

Dans cette lettre posthume, la fondatrice des ursulines de Québec revient sur les faits extraordinaires qui ont mis cette dame charitable sur sa route. Elle reprend le récit de sa vision de l'année 1633, dans laquelle une dame séculière la suit patiemment, comprenant dès lors qu'il s'agissait bel et bien de Madeleine de La Peltrie. Bien plus encore, la dame séculière avait reçu les mêmes appels à aller s'établir au Nouveau Monde. Marie de l'Incarnation confirme en quelque sorte le caractère mystique de la vocation de Madeleine de La Peltrie qui, sans jamais avoir prononcé les vœux perpétuels de la communauté, n'en demeurerait pas moins une femme pieuse et exemplaire. Les deux femmes deviennent des âmes sœurs. Par la même occasion, Marie de l'Incarnation confirme sa propre vocation intimement liée à celle de la fondatrice séculière. Le témoignage se termine avec la description de la

ferveur maternelle de la bienfaitrice pour les petites sauvages du Nouveau Monde dont nous avons déjà fait mention. Or, tout en confirmant les vertus de Mme de La Peltrie, Marie de l'Incarnation semble bien distinguer la forme d'éloge lui étant dû en tant que laïque de celle dont elle use à l'égard des religieuses confirmées. On trouve peu de détails concernant le cheminement spirituel de cette dame séculière. Ceci montre bien l'intention de la lettre mortuaire, écrite à la mémoire des filles qui ont pris le voile, et confirme qu'il s'agit d'un genre qui comporte des règles bien particulières et exécutées dans un dessein spécifique : ajouter des preuves dans un futur procès de béatification.

Si on peut comparer ainsi l'éloge d'une laïque à celle d'une religieuse et en voir les disparités, il serait sans doute éclairant de comparer les éléments retenus dans les lettres mortuaires féminines pour sanctifier les religieuses et les récits hagiographiques composés par les clercs. La lettre mortuaire est destinée aux religieuses, donc à des femmes partageant une expérience similaire. Il est évident que les visions, les faveurs obtenues, les souffrances endurées et la mort héroïque, qui rappelle le martyr chrétien, figurent au premier plan de la narration. Toutefois, une lecture comparative pourrait sans doute permettre de voir se dessiner la conception originale qu'ont ces femmes et en particulier ces « Canadoises » de la sanctification sur laquelle elle n'ont aucun pouvoir légal, sinon celui de fournir les pièces à conviction.

À cet égard, la lettre mortuaire constitue un document qui sera prisé par la Sacrée Congrégation pour les Causes des Saints. Parce qu'elle est un témoignage direct, elle apporte au tribunal canonique une preuve tangible des qualités de la religieuse qu'on souhaite voir béatifiée. Si on observe les étapes du procès canonique, on voit apparaître en filigrane toute la série de lieux communs propres à la lettre mortuaire. L'introduction de la cause fait de ces femmes des « Servantes de Dieu », un terme fréquemment employé par les épistolières et qui montre déjà les objectifs visés par l'écriture. Le procès apostolique se met ensuite en route et c'est dans ce procès qu'on peut voir apparaître les vertus essentielles recherchées par le tribunal et exploitées par les épistolières hagiographes. Il consiste à faire état des vertus théologiques — foi, espérance, charité —, des vertus cardinales — tempérance, prudence,

justice et piété — et des vertus morales — pauvreté, chasteté, obéissance, etc. C'est la démonstration de ces vertus chez le sujet mystique qui lui donne le titre de « Vénérable ». Dans chacune des lettres présentées, l'épistolière insiste sur ces divers éléments qui deviennent en quelque sorte l'ossature du texte. Dans le document retraçant la vie de Marie de Savonnière de Saint-Joseph, Marie de l'Incarnation divise son texte en insérant des sous-titres qui rappellent ces catégories, mais elle ajoute également une longue note dans laquelle elle énumère les miracles obtenus par les personnes qui ont invoqué ses grâces. C'est la prise en compte des miracles dont la religieuse a été bénéficiaire ou ceux, plus généralement, dont elle a été le moyen d'intercession, qui lui donne le titre de « Bienheureuse » et plus tard celui de Vénérable, et Marie l'Incarnation le sait⁵².

Le décès de Madeleine de La Peltrie au mois de novembre 1671 est suivi de près par celui de sa compagne Marie de l'Incarnation au mois d'avril suivant. Ceci explique que Marie de l'Incarnation n'ait pas envoyé elle-même la lettre mortuaire consacrée à la fondatrice séculière aux consœurs françaises, les relais postaux étant arrêtés jusqu'à la fonte des glaces. C'est à Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase que reviendra la tâche d'écrire la lettre annonçant la mort des deux fondatrices adressées aux ursulines de France. Cette lettre passe rapidement sur le décès de Mme de La Peltrie, renvoyant ses destinataires à l'hommage qui lui est rendu dans la *Relation* des jésuites de 1672 par Marie de l'Incarnation. Elle s'attarde plutôt à dépeindre la soumission exemplaire de leur première supérieure à la maladie qui devait la mener au tombeau. Elle rend compte également de la vie pieuse et remplie de grâce de la fondatrice.

Sans être une écrivaine aussi prolixe que Marie de l'Incarnation, Marguerite de Flécelles semble bien connaître les règles de la lettre mortuaire. Elle insiste sur l'intimité de ses relations avec sa supérieure : « elle [...] me rendait compte de son intérieur avec la mesme sincérité qu'aurait pu faire la dernière novice » (Saint-Athanase dans MI, appendice XXXI, 1^{er} mai 1672 : 1010). Parce qu'elle est non seulement une consœur, mais une proche

⁵² Le titre de « Bienheureux » vient avec la béatification. Sa popularité, notamment grâce à la poursuite des miracles exécutés par son intercession, peut par la suite décider le tribunal romain à canoniser la bienheureuse et à la consacrer « Vénérable », c'est-à-dire Sainte.

confidente, la mère Saint-Athanase est en mesure de rendre un compte exact de ses dispositions de cœur. Malgré l'intimité qui a lié les deux femmes, Marguerite de Flécelles utilise abondamment la prétériorité pour évoquer le mysticisme de sa compagne : « Je passe sous silence les excessives pénitences et mortification [...] que notre chère défunte a pratiquées depuis son enfance » (1012), écrit-elle, et plus loin elle ajoute : « Je ne parlerai point ici pareillement de ses communications et unions intimes avec la divine Majesté, de ses révélations, vision, extases, ravissement et des veues qu'elle avait de nos mystères » (1012)⁵³. Il faut dire que Marguerite de Flécelles n'a pas la tâche facile. Marie de l'Incarnation n'est pas une religieuse ordinaire. Elle a déjà une réputation de sainteté attestée par le père Jérôme Lallemand qui la compare à Sainte-Thérèse d'Avila. Bossuet l'avait même surnommée la Thérèse du Canada dans ses *États d'oraison*. Cette reconnaissance de Marie de l'Incarnation comme aspirante à la sanctification permet à Marguerite de Flécelles de justifier la brièveté de cette lettre mortuaire, laissant à d'autres le soin de rendre compte de la vie exemplaire de la fondatrice des ursulines :

Je laisse à parler plus en détail de ses grâces gratuites, à quelques personnes plus intelligentes que moi, que la divine Providence suscitera pour mettre au jour la vie pleine de merveilles de cette aimable mère, la brièveté d'une lettre ne me permettant pas d'en dire davantage (1013).

Elle se contente de rappeler les nombreuses tâches dont s'est acquittée la mère fondatrice pendant sa carrière et de souligner l'aura de « sainteté » qui la suivait dans tout ce qu'elle entreprenait. En simplifiant le portrait, Marguerite de Flécelles transforme la vie en signe et fait de Marie de l'Incarnation un être atemporel qui semble au plus près de la sainteté.

Marguerite de Flécelles, qui avait été pressée par le temps, revient à la charge dans plusieurs lettres écrites au cours de l'été 1672. C'est elle qui rend compte de la mort des deux fondatrices à M. Guillaume Landier, procureur de Mme de La Peltrie, dans une lettre du 16 mai 1672. Au mois d'août, elle décrit les vertus héroïques de Marie de l'Incarnation à son fils Dom Claude Martin. Si le ton est de consolation, il est également celui d'une entreprise de

⁵³ À la fin du XVII^e siècle, les mortifications et les visions commencent à poser certains problèmes à l'Église catholique. Voir G. Demerson et B. Dompier (dir. publ.), *Les Signes de Dieu aux XVI^e et XVII^e siècles*, dir., Clermont Ferrand, Faculté de Lettres de Clermont-II, 1993.

béatification bien menée. La Supérieure lui envoie une chaînette que sa mère portait à son cou. Cet objet anodin fait ici œuvre de relique :

Je vous supplie d'agréer cet esclavage de cette chère Mère, tel que nous l'avons tiré de son col après sa mort ; c'est un petit présent que je vous fais et que j'ai eu bien de la peine à conserver, car chacun m'a enlevé de force ce qui a appartenu à notre précieuse défunte que l'on honore comme une grande Sainte, ou pour ne vous point choquer, comme une grande servante de Dieu (Saint-Athanase dans MI, appendice XXXVII, 8 août 1672 : 1021).

Marguerite de Flécelles utilise et attise du même coup la réputation de sainteté de Marie de l'Incarnation ou ce que l'Église catholique appelle la *fama sanctitatis* (Bouflet, 1991 : 21). Bien que l'Église ne tienne pas compte de cette réputation reconnue du vivant de l'aspirant à la canonisation, mais seulement de sa réputation *post-mortem*, elle influence sans doute la postérité de la religieuse et l'intérêt qui lui sera porté après son décès. Comme l'avait prévu Marguerite de Flécelles, plusieurs compagnes, dont Anne Le Boutz de Notre-Dame (dans MI, appendice XXXII, mai 1672 : 1014) et Cécile Richer de Sainte-Croix (dans MI, appendice XXXIII, mai 1672 : 1015), rappelleront les vertus de Marie de l'Incarnation dans des lettres destinées aux communautés de France. Les pères Jérôme Lallemand et Claude Dablon ne seront pas en reste dans cette entreprise d'édification. Le premier enverra plusieurs missives à l'intention des cercles pieux de la métropole ainsi qu'au fils de la défunte (dans MI, appendice XXXVI, été 1672 : 1019-1020), le second, en rédigera l'éloge de la fondatrice qui sera publié dans la *Relation* de 1672 (dans MI, appendice XXXIX, été 1672 : 1027-1030).

5.4 Les écrits d'une Sainte ou la sanctification par anticipation

Ces lettres mortuaires donnent lieu au déploiement de tout un appareil de propagande. Ces épistolières concourent à mettre en place les éléments de la reconnaissance de ces aspirantes à la béatification et contribuent également à faire de la mission en Nouvelle-France une sorte de premier pas vers la sanctification. Déjà, en 1641, Marie de l'Incarnation évoquait cette nécessité de se faire sainte dans ces contrées sauvages :

Pour bien goûter la vocation en Canada, il faut de nécessité mourir à tout ; et si l'âme ne s'efforce de le faire, Dieu le fait luy-même, et se rend inexorable à la nature, pour la réduire à cette mort, qui par une espèce de nécessité l'élève à une sainteté éminente. Je ne puis vous dire ce qu'il en coûte pour en venir là (MI, 15 septembre 1641 : 141-142).



Figure 20
Catherine Simon de Longpré dite
Saint-Augustin
(1632-1668)

Popularisée par la lettre mortuaire reproduite dans la *Relation* de 1668, Catherine de Saint-Augustin est devenue un sujet de culte important tant en Nouvelle-France qu'à travers le monde chrétien. De nombreux témoignages ont intensifié les légendes en rapportant diverses guérisons miraculeuses fruit de son intercession. Dès sa mort, Marie-Catherine de Saint-Augustin a été un sujet d'intérêt pour les missionnaires canadiennes. Outre la lettre mortuaire présentée dans la *Relation* des jésuites en 1668, on possède une lettre de Marie de l'Incarnation découvrant les vertus de l'hospitalière à son fils (MI, 7 septembre 1668 : 813-814), ainsi que plusieurs

témoignages ultérieurs racontant les miracles obtenus par l'intercession de cette mère déjà sanctifiée par le discours local⁵⁴. Encore en 1907, la mère Saint-André, qui était en contact épistolaire avec Léonidas Hudon, auteur d'une biographie de Catherine de Saint-Augustin, lui écrit à propos de la souscription du livre :

Aux personnes qui me demandent de me faire obtenir la conversion d'un pécheur — et qu'elles sont nombreuses ces demandes-là ! Je fais promettre que si la Mère leur obtient cette grâce, elles achèteront un ou plusieurs exemplaires de sa vie, pour la faire connaître autour d'elles. Pour les guérisons, je vais avec moins d'assurance : Elle n'entend guère de cette oreille-là notre bonne Mère (A.S.J.C.F., Papiers Léonidas Hudon, 2, 28 sept. 1907 cité dans Gagnon, 1978 : 112).

Marie-Catherine Longpré n'a pas un parcours banal. Née le 3 mai 1632 à Saint-Sauveur-le-Vicomte en France, elle fait sa profession religieuse seize ans plus tard chez les hospitalières de Nantes devant le père Barthélémy Vimont qui avait été missionnaire en Nouvelle-France. Trois semaines seulement s'écoulaient entre son engagement et son embarquement pour le Canada à La Rochelle. Catherine de Saint-Augustin fut la plus jeune religieuse à avoir entrepris la traversée de l'Atlantique à cette époque difficile. Elle meurt vingt ans plus tard, à Québec, le 8 mai 1668, non sans une légende particulièrement bien établie à son endroit.

Plusieurs témoignages épistolaires racontant les bienfaits de Catherine de Saint-Augustin sont conservés par différentes communautés. Elle reste cependant dans les annales de la Nouvelle-France grâce à l'hagiographie écrite par le père Paul Ragueneau en 1671⁵⁴. Le premier confesseur de la religieuse, en plus d'avoir été l'oreille attentive de ces témoignages spirituels, aurait tenu le journal de la religieuse entre ses mains. Il s'en est largement inspiré pour écrire sa vie dont il transcrit de longs extraits, ainsi que des lettres envoyées à sa supérieure de Bayeux et à lui-même après son retour en France en 1662.

Le désir de la mère Catherine de Saint-Augustin de faire de sa vie une grande œuvre au service de la religion catholique transparaît dans ses lettres et rejoint celui qui se révèle dans la correspondance de la mère Marie de l'Incarnation. Ragueneau transcrit une missive du 9 novembre 1651 dans laquelle elle présente ses craintes de devoir rentrer en Europe si les Iroquois ne cessent leurs avancées dans la guerre qu'ils mènent contre les Hurons et, par leur intermédiaire, aux Français. Moins de deux ans plus tôt, les pères Brébeuf, Lallemand, Garnier et Chabanel avaient été torturés à mort par les belligérants :

C'est la plus grande de mes appréhensions : ce n'est pas que je croye, si je retouruais en France, que je n'y fusse contente, et que Dieu me donnerait autant d'occasions de souffrir et d'être une grande sainte, si je coopérais aux grâces qu'il me ferait, mais quand je pense qu'il m'a appelée ici, je crois qu'il prétend de moi quelque chose de particulier en ce pais (Ragueneau, 1671 : 56).

Les écrits de Catherine de Saint-Augustin ne sont pas aussi nombreux que ceux de Marie de l'Incarnation. Son journal semble avoir été détruit et sa correspondance disséminée. Sans doute, est-ce là la rançon d'avoir été promue sainte avant même d'avoir été béatifiée par le tribunal canonique. Dans une lettre adressée à la supérieure de Bayeux, datée de 1660, on peut lire ce commentaire : « Vous ne désaggréerez pas que je réponde à toutes vos lettres par celle-cy : j'ay si peu de temps et de santé que cela me fait peine et m'empêche d'écrire autant que je le souhaiterais » (61). Malgré ce commentaire qui se retrouve dans la majorité des

⁵⁴ Les AHGQ conservent plusieurs de ces témoignages, dont une lettre de Marie-Renée Boulié de la Nativité, amie intime de la religieuse, ainsi qu'une autre de la mère Saint-Paul.

⁵⁵ Paul Ragueneau, *La vie de la mère Catherine de Saint-Augustin : religieuse hospitalière de la Miséricorde de Québec en la Nouvelle-France*, À Paris, Chez Florentin Lambert, 1671.

lettres de religieuses de l'époque, il n'en demeure pas moins que Catherine de Saint-Augustin entretenait régulièrement les hospitalières de ses activités et de ses pensées et qu'elle a sans doute contribué à l'édification de sa propre *fama sanctitatis*⁵⁶.

Les témoignages contenus dans sa correspondance montrent combien cette aspirante connaît les règles menant à la sanctification. Tout semble concourir à faire de sa vie une véritable épopée mystique digne des plus grands procès canoniques. De son vivant, les religieuses de la Nouvelle-France sont tenues au courant de ses visions. Marie de l'Incarnation en témoigne à son fils qui lui demande des explications sur cette mystique dont on entendait parler jusqu'en France. La supérieure des ursulines tait alors le nom de Catherine de Saint-Augustin :

Les peines de N ne sont pas de cette qualité : elles sont dans l'imagination et dans l'entendement, où elle s'imagine qu'un ou plusieurs démons lui parlent continuellement, et cette imagination la trouble quelquefois de telle sorte qu'elle croit leur répondre et leur acquiescer, ce qui n'est pas : parce que sa volonté est tellement gagnée à Dieu, que le démon n'y peut faire brèche. Cette grande croix sera sans doute la matière de sa sanctification, car depuis le matin jusqu'au soir elle traite avec Dieu, lui donnant des marques de sa fidélité, par l'acquiescement qu'elle rend à son esprit et à sa conduite sur elle (MI, 20 juillet 1665 : 746)

Les lettres de Catherine de Saint-Augustin et son journal ne visent pas à compiler des informations factuelles sur la vie en Nouvelle-France, mais plutôt à décrire les étapes nombreuses menant au détachement de soi et à la communion avec Dieu. Tout devient prétexte à signaler les bienfaits et les grâces dont elle est l'objet. C'est donc à partir des récits qu'elle inclut dans sa correspondance que Catherine de Saint-Augustin peut raconter ses visions, ses guérisons et ses songes et acquérir le statut de Sainte par anticipation. C'est grâce au journal spirituel et à leurs lettres que les religieuses peuvent rendre compte de leurs aspirations spirituelles tout en se conformant aux décrets de l'institution religieuse. C'est grâce à ces constructions textuelles, inspirées des écrits mystiques de leur devancières et

⁵⁶ On sait que les reliques des religieuses qui ont une réputation de sainteté de leur vivant — *fama sanctitatis* — sont très prisées, comme en faisait foi le témoignage de Marguerite de Flécelles à propos de cette petite chaîne de col qu'elle envoie à Claude Martin en souvenir de sa mère. Il est possible que les documents rédigés par Catherine de Saint-Augustin aient été transformés en reliques, comme c'est le cas également des documents rédigés par Marguerite Bourgeoys.

soumises au protocole épistolaire, qu'elles peuvent se tailler une place dans l'Église par l'intermédiaire de leurs réseaux de correspondance.

5.5 Les récits miraculeux

Si plusieurs missionnaires ont ressenti les effets de la grâce et se sont fait un devoir d'en faire le récit dans leur correspondance, Jeanne Mance⁵⁷ est toutefois la plus populaire des miraculées grâce au récit de la guérison complète et extraordinaire de son bras dont elle avait perdu l'usage à l'hiver 1657, sans qu'aucun médecin ne puisse y trouver remède⁵⁸. Elle traverse en France pour entretenir ses relations, réclamer le soutien de sa bienfaitrice, Mme de Bullion, et veiller à la bonne marche de l'entreprise montréalaise qui manque de moyens, et ce, malgré son handicap. À l'occasion de cette traversée, elle se rend au tombeau de Jean-Jacques Olier. Émue par les sentiments qu'elle ressent dans ce moment de recueillement, elle demande qu'on lui fasse toucher le cœur du défunt afin qu'il puisse l'aider à supporter avec courage cette infirmité. La réponse dépasse largement les attentes puisque Jeanne Mance en recouvre immédiatement l'usage. La miraculée fait le récit de sa guérison dans un document officiel qu'elle rédige sur le champ et un second élaboré quelques jours plus tard. Le premier témoignage de cette guérison, daté du 2 février 1659, tient en cinq lignes, l'autre, plus élaborée (7 pages) est écrit le 13 février suivant⁵⁹.

⁵⁷ Jeanne Mance (Langres, 1606-Montréal, 1673). Fille de Charles Mance et de Catherine Emmonot. En 1639, Jeanne Mance commence à s'intéresser à la Nouvelle-France et forme le projet d'aller y fonder un hôpital. Elle s'associe à Paul de Chomedey de Maisonneuve et obtient le soutien financier de Mme de Bullion. Elle arrive à Québec à l'automne 1641 et entreprend le voyage vers Montréal au printemps suivant avec, notamment, Madeleine de La Peltrie. Montréal est fondée le 17 mai 1642. Jeanne Mance est administratrice de la Société Notre-Dame, société qui s'occupe de la gestion de la colonisation de Montréal. Jeanne Mance fonde également un hôpital qui devient l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1659. Voir Marie-Claire Daveluy, « Jeanne Mance », *DBC*, Sainte-Foy, PUL, 1966.

⁵⁸ Pour une étude médicale de la guérison de Jeanne Mance, voir Marcel Cadotte, « Jeanne Mance : Un diagnostic médical après trois cents ans », *Les Origines de Montréal*. Montréal, Léméac, 1993, 149-160.

⁵⁹ « Les originaux de ces deux *Déclarations* font partie des archives du Séminaire St-Sulpice de Paris. [...] L'Hôtel-Dieu de Montréal possède des photos-copies des originaux. Les transcriptions de M. Faillon, dans sa *Vie de Jeanne Mance* (Montréal 1854), manquent d'exactitude. », Marie-Claire Daveluy, *La société Notre-Dame de Montréal. 1639-1663*, Montréal, Fidès, 1965, p. 137.

Le récit miraculaire provient d'une longue tradition dans la religion catholique. *La Légende dorée* est une des plus anciennes formes d'écriture magnifiant les miracles obtenus par l'intercession des Saints. Déjà connus pour leur vie exemplaire, les religieux et les religieuses sont fréquemment sollicités pour intercéder auprès des puissances divines. Les reliques deviennent des éléments importants de la tradition du récit miraculaire et seront popularisées par les récits eux-mêmes. Les annales, les histoires des communautés religieuses et les hagiographies regorgent d'exemples de ces prodiges, petits et grands. Ils ont eu leur importance dans la reconnaissance des femmes de la Nouvelle-France par l'Église catholique. En témoigne aujourd'hui le nombre important des béatifications de religieux et de religieuses de l'époque des premières missions canadiennes.



Figure 21
Jeanne Mance
(1606-1673)

La déclaration de Jeanne Mance au sujet de la guérison de son bras malade datée du 13 février 1659 est un texte hautement officiel. Il sert de preuve aux mérites de Jean-Jacques Olier, déjà reconnu comme une personne de grande piété dans les cercles dévots. S'il apparaît comme une transcription naturelle des événements entourant la guérison, le témoignage est toutefois marqué par les lieux communs propres au récit miraculaire, ce qui en fait un texte travaillé selon les normes d'un discours codé. Jeanne Mance commence par évoquer

l'impossibilité temporelle de sa guérison, première condition du miracle :

Les chirurgiens et austres personnes capables et habilles en ses matières m'assuraient quil ny avait point de remedes pour me rendre lusage de ma main, mais seulement quil fallait tacher dempecher que la chaleur naturelle se retira et que mon bras vint a deceicher et a mourir tout a fait (13 février 1659, cité dans Daveluy, 1962 : 194).

Parce qu'il s'agit d'un fait *sub judice* (Boufflet, 1991 : 25), c'est-à-dire non encore ratifié par des autorités compétentes, Jeanne Mance se voit dans l'obligation d'apporter des preuves. Cette entrée en matière désignant un diagnostic scientifique sert à justifier le miracle. Sans cela, l'événement serait classé parmi les simples faits extraordinaires. Elle indique ensuite sa

soumission aux décrets divins et démontre ainsi son humilité. Elle souligne également que sa décision d'aller se recueillir au pied du cercueil de Jean-Jacques Olier n'était pas inspirée par l'espérance d'une guérison, mais bien par le courage qu'elle espérait trouver à la vue de la piété de cet homme. C'est alors que Jeanne Mance rappelle la vie exemplaire du prêtre et ses bienfaits. Le miracle agit comme relais narratif. Jeanne Mance décrit non seulement le miracle dont elle est bénéficiaire, mais surtout la piété de l'homme d'Église, rapprochant ainsi le récit miraculeux du récit hagiographique. Les émotions ressenties par Jeanne Mance à la vue du cercueil sont nourries par le souvenir de cette vie parfaite à qui la bénédiction a été accordée par les puissances divines. C'est cette impression qui détermine Jeanne Mance à demander l'intercession du prêtre, l'évaluant en contact direct avec Dieu :

Comme j'entré dedant la chapelle, il me prit un grand saicisment de joie sy extraordinaire que de ma vie je ne santi de semblable. Mon cœur en estait sy plain que je ne le puis exprimer. Mes yeux estaie comme deux fontaines qui ne tarissaie point. Ce qui venait sy doucement que je me sentais toute fondu e sans aucun effort ny travail de ma part pour mexiter a tel chose a quoi je ne suis pas naturellement disposée. Je ne peu exprimer cela sinon que cetait un effet de la grand complaisance que je sentais du bonheur que possedait ce bienheureux serviteur de Dieu auquel je parlais comme sy je leusse veüe de mes yeux et avec beaucoup plus de confiance, sachant qu'il me conaisait a present bien mieux que lorsqu'il estait au monde et quil voiait mes besoins et le sincerité de mon cœur que ne ly avait rien caché (13 février 1659, cité dans Daveluy, 1962 : 195).

L'usage de la prétérition joue ici un rôle particulièrement important. Il ajoute à l'impossibilité de la guérison précédemment suggérée en montrant l'indicible de la situation. Ces événements extraordinaires font partie d'un ordre que le langage ne peut exprimer.

Si la dépouille du prêtre cause chez Jeanne Mance un émoi si violent, elle n'est pas toutefois à l'origine du miracle. La guérison extraordinaire sera attribuée à la relique conservée dans un coffre de plomb par les prêtres de son ordre. Le cœur de Jean-Jacques Olier suscite la confiance de Jeanne Mance. Elle en profite d'ailleurs pour dénigrer les rites païens, probablement ceux des Sauvages rencontrés à Montréal, en dénonçant leur passion des statuette et des talismans. Ceci lui permet de se positionner elle-même par rapport aux croyances amérindiennes qu'elle observe quotidiennement et d'insister sur les particularités du cœur de Jean-Jacques Olier. Ces remarques visent à montrer que la seule religion vraie est le christianisme. Elle déjoue par avance les détracteurs qui verraient en cette guérison le reflet

de l'intégration des rites païens par la jeune missionnaire canadienne. Elle joue ici une carte essentielle à la légitimation de son discours miraculaire, celle de son inébranlable foi. Ce centre symbolique de la bonté du prêtre provoque la guérison subite de la main de Jeanné Mance. Elle utilisera ensuite cette même main auparavant défaillante pour écrire ce témoignage. Cette déclaration devient une preuve de sa guérison non seulement par le récit qui y est exposé, mais dans sa matérialité même :

Je declare que tout ce que je escriis cy dessus en ces deux petites feuilles est véritable et sincere. En foi de quoy je lè escrit et signé de la mesme main dont je ressu lusage à Paris ce 13 février 1659

Jeanne Mance (cité dans Daveluy, 1962 : 196)

Ces deux documents officiels seront amenés à circuler dans les officines du pouvoir religieux et sans doute dans les communautés qui ont un intérêt particulier pour les entreprises missionnaires de la Nouvelle-France. Au-delà du miracle attribué à Olier, Jeanne Mance montre que la guérison de la main qu'elle utilise pour raconter les bienfaits du prélat et protecteur de l'Hôtel-Dieu n'est pas un simple membre dont elle recouvre l'usage. C'est une autorisation à continuer sa mission, un encouragement à l'écriture dont ce récit miraculaire, avec toutes les idéologies qu'il sous-tend, marque l'autorité et l'élan. Jeanne Mance devient légitime dans ses demandes puisque cette main est touchée par la grâce et donc légitimée par Dieu lui-même, comme son rôle et sa mission au Nouveau Monde⁶⁰.

6. Pouvoir sur le sens de l'histoire : l'art du récit

Si les événements extraordinaires ont souvent fait l'objet de descriptions et qu'individuellement les religieuses touchées par la grâce de Dieu ont reçu les éloges de leurs consœurs dans des lettres mortuaires, les communautés canadiennes gardent également dans leurs archives des textes retraçant l'existence de la collectivité qu'elle forment. En tant

⁶⁰ Elle est en France pour obtenir des fonds, faire venir des hospitalières et consulter les membres de la Société Notre-Dame au sujet de la demande de l'abbé de Queylus de mettre l'Hôtel-Dieu de Montréal sous la régie des hospitalières de Québec. Jeanne Mance n'était pas d'accord avec cette proposition et la guérison de son bras agit comme un signe. Voir Olivier Maurault, *L'Hôtel-Dieu. Premier hôpital de Montréal. 1642-1763*. Montréal, 1942, p. 138-147.

qu'institution missionnaire, les congrégations canadiennes doivent rendre compte des activités et de l'avancement du projet d'évangélisation. L'institution religieuse a créé une tradition de la mémoire dans les communautés dont les annales sont les documents les plus ordinaires. Pour des institutions dont l'histoire est à écrire, les annales sont des pièces primordiales. Les annalistes y consignent tout ce qui touche, de près ou de loin, la vie du monastère : les entrées des novices, la prononciation des vœux perpétuels, les fêtes religieuses, les difficultés particulières essuyées par la communauté, les événements heureux, les miracles, les décès, les changements dans le conseil supérieur de la communauté, etc. Contrairement au récit historique impliquant une plus grande distanciation, les annales peuvent voir le jour dès l'établissement de la communauté Or, la plupart de ces annales retraçant les années de fondation ont disparu au début du XVIIIe siècle ou ont été partiellement détruites par les intempéries.

Lorsqu'on peut avoir accès à ces documents, généralement repris de mémoire ou copiés en partie par une religieuse de la communauté au tournant du XVIIIe siècle, on s'aperçoit que la plupart des annales rédigées aux XVIIe et XVIIIe siècles sont des textes anonymes qui laissent croire à une sorte d'immaculée conception. La communauté est considérée comme une entité propre et l'annaliste se met à son service, sans réclamer aucune reconnaissance personnelle. En analysant l'administration du monastère des ursulines et les charges occupées par les religieuses selon leur fonction, Adèle Cimon conclut que la reprise de mémoire des premières annales de la communauté de Québec, détruites dans l'incendie de 1685, et connue sous le nom de *Vieux récit*, est l'œuvre anonyme d'Anne Bourdon de Sainte-Agnès⁶¹ (1863, t. 2 : 42). Chargée du dépôt des ursulines après la destruction du monastère et réélue à ce poste en 1688, elle est responsable des correspondances d'affaires de la communauté et des relations avec les congrégations de France. Sa nomination au poste de

⁶¹ Anne Bourdon de Sainte-Agnès (Québec, 1644-Québec, 1711). Fille de Jean Bourdon et de Jacqueline Postel. Sa mère la place chez les ursulines en 1648. Elle est l'une des premières élèves canadiennes de Marie de l'Incarnation. Elle s'initie à la lecture et à l'écriture et apprend les langues autochtones. Elle retourne quelque temps auprès des siens et entreprend son noviciat chez les ursulines en septembre 1660. Anne Bourdon a été chargée de tâches importantes dans la communauté, agissant tour à tour comme dépositaire, secrétaire du chapitre, zélatrice, assistante et maîtresse des novices. Elle est également la première Canadienne à occuper la charge de supérieure en Nouvelle-France, malgré les réticences de Mgr de Laval. Elle est l'auteur du *Vieux récit* et de quelques lettres conservées aux AUQ, dont deux sont reproduites dans Adèle Cimon, *Histoire des ursulines de Québec*, t. 2, 1863, p. 70 et p 78.

secrétaire du chapitre, vers la même période, la rend responsable officielle de la rédaction des annales. De 1686 à son décès en 1711, Anne Bourdon consigne soigneusement les souvenirs de sa communauté.

Plusieurs années plus tard, une autre religieuse anonyme reprendra la rédaction. La nouvelle annaliste explique bien l'esprit dans lequel ce genre de document était rédigé chez les ursulines et dans la plupart des communautés féminines de la Nouvelle-France :

Je remarque qu'on a rien écrit dans ce livre des annales depuis 1711 ; celle qui était chargée de ce soin étant décédée, insensiblement on a négligé d'en charger une autre. [...] Je reprends les faits les plus remarquables, afin que celles qui nous suivront puissent y remarquer les traits merveilleux de la Providence sur notre Communauté, et que cela les engage à bénir le Seigneur. [...] Transmettons, en se passant la plume de l'une à l'autre, transmettons à nos sœurs futures les bienfaits de notre Dieu, afin de le bénir encore par elles dans les siècles à venir ! (Cimon, 1863 : 44).

L'écriture des annales se fait pendant les périodes de loisir de la dépositaire, ce qui ne produit pas toujours une écriture suivie, comme le constate la seconde annaliste. Les périodes de grande agitation laissent peu de temps aux dépositaires pour faire état des événements qui bouleversent les communautés. S'il faut choisir entre l'écriture d'une lettre demandant des renforts et la rédaction des annales, le choix n'est pas difficile à faire lorsque la survie même de la communauté est en jeu.

Avec l'entrée dans le XVIII^e siècle et la signature de la Grande Paix de Montréal (1701), la vie dans la colonie devient moins précaire et les communautés sont assez bien établies pour se constituer une mémoire. Alors que l'hagiographie atteint l'apogée de sa popularité en Europe et que les dignes fondatrices obtiennent leur part de crédit dans l'Église catholique — on publie notamment la correspondance de Marie de l'Incarnation en 1680 —, les religieuses se lancent dans l'écriture de l'histoire de leurs communautés respectives. Si les secrétaires ou les dépositaires sont encore les principales rédactrices de ces documents historiques, c'est bien souvent à une initiative personnelle que l'on doit la plupart de ces

œuvres. En 1697, Marie Morin⁶² commence l'écriture de *l'Histoire simple et véritable*, mieux connue sous le titre *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*. Écrit sous forme de relation, le texte de Marie Morin vise d'abord à faire connaître l'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal par Jeanne Mance et les hospitalières de La Flèche. À la mort de Marie Morin en 1730, ces annales sont poursuivies par Catherine Porlier, puis par Véronique Cuillierier. Chez les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec, dont l'arrivée au Nouveau Monde remonte à l'année 1639, Marie Regnard Duplessis de Sainte-Hélène et Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace se consacrent à retracer l'histoire de la fondation du premier hôpital en Nouvelle-France. Cette étroite collaboration qui dura près de six ans donna naissance à l'un des textes les plus exhaustifs concernant la vie dans la colonie au tournant du XVIIIe siècle : *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* (1751). Chez les ursulines de Québec, mis à part le *Vieux récit* d'Anne Bourdon et les annales de quelques religieuses anonyme, les archives conservent les annales composées par Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène pendant la guerre de Sept ans. À l'Hôpital Général de Québec, les annales sont tenues par la mère Marie-Catherine Juchereau Duchesnay⁶³ pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle et couvrent les deux grandes guerres dont furent témoins les hospitalières, la Conquête et l'Invasion de 1776.

Dès le XVIIe siècle, les annales, les relations et les correspondances officielles ont un poids considérable dans l'articulation de l'entreprise missionnaire. Au tournant du XVIIIe siècle, les intempéries ont détruit une bonne part de ces documents précieux et la plupart des

⁶² Marie Morin (Québec, 1649-Montréal, 1730). Fille de Noël Morin, seigneur de St-Luc, et d'Hélène Desportes, sage-femme. Après des études chez les ursulines de Québec, Marie Morin entre chez les hospitalières de Ville-Marie, en 1662, et prononce ses vœux en 1671. Dès l'année suivante, elle est élue dépositaire de la communauté. Elle occupe cette charge à plusieurs reprises, ainsi que celle de maîtresse des novices. De 1693 à 1699 et de 1708 à 1711, elle occupe le poste de supérieure de sa communauté. De 1697 à 1725, elle s'emploie à retracer l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Ce texte a été édité par Ghislaine Legendre sous le titre *Histoire simple et véritable. Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1979.

⁶³ Marie-Catherine Juchereau Duchesnay (Beauport, 1738-Québec, 1798). Fille d'Antoine Juchereau du Chesnay, seigneur et officier, et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Marie-Catherine commence son noviciat à l'Hôpital Général de Québec le 1^{er} août 1753. Elle sera mise en charge du noviciat, mais son état de santé s'étant dégradé, elle n'occupe cette fonction que pendant une année. Écartée des fonctions majeures de la maison en raison de sa faiblesse physique, elle sera toutefois rédactrice des annales de l'Hôpital Général de Québec pendant toute sa vie. C'est grâce à sa plume que les événements de la Conquête et ceux de la première Invasion américaine sont consignés dans les annales de la communauté. Les Archives des Augustines conservent également quelques lettres de sa main. L'une d'elles est adressée à Marie-Anne Lacorne de la Croix, exilée à Loches, et datée du 24 octobre 1777.

religieuses ayant vécu l'époque des fondations sont décédées emportant avec elles la mémoire de ces communautés de femmes, délaissée par l'histoire officielle. Les religieuses qui s'impliquent dans le récit des fondations de leurs communautés respectives semblent vouloir réparer ce silence sur leur participation à l'histoire du Nouveau Monde. Non seulement souhaitent-elles qu'on tienne compte de leurs actions à l'abri des regards dans les cloîtres, mais elles instaurent leurs actes comme les piliers de l'édification de la Nouvelle-France. Dans ce dessein s'élabore une stratégie d'héroïsation des religieuses et la mise en place d'un point de vue féminin que nous tenterons de cerner dans leurs discours.

6.1 Les préfaces : un art de la justification

Si ces textes sont des œuvres hybrides qui relèvent de la chronique et du discours historique, la plupart d'entre eux sont agrémentés d'une préface écrite sous forme de lettre par la rédactrice principale. L'objectif premier de ce métadiscours est de justifier l'écriture et d'en circonscrire les limites : « Si l'on veut résumer l'intention des préfaces, nous dit Nadine Kupertuy, il s'agit bien d'un métadiscours sur le texte qui va suivre, fonctionnant comme un véritable mode d'emploi ou plus précisément comme guide de lecture » (1997 : 81). La lettre préface est populaire au XVIII^e siècle et devient un genre possédant ses codes et ses motifs. La modestie, signalée dans les préfaces par les auteurs en voie de légitimation, est également présente dans les préfaces des histoires des communautés religieuses. Mais ces protocriptrices, pour lesquelles ces genres sont des pratiques d'écriture plus officielles et donc moins usuelles, ont recours à un motif plus fondamental encore dans l'articulation de leur discours et qui rappelle la dynamique épistolaire de l'aller-retour. Toutes, mise à part Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace, évoquent la demande explicite de leurs consœurs de les voir s'affairer à la tâche de mémorialiste de leur communauté. En insistant sur ce souhait, auquel elle ne peuvent refuser d'acquiescer, elles deviennent des intermédiaires et non pas des auteurs assumant leur pleine autorité. Dans *l'Histoire simple et véritable*, Marie Morin justifie son écriture par la demande des religieuses françaises d'avoir en leur possession le récit des fondations des hospitalières de Ville-Marie :

Plusieurs de nos sœurs de nos couvents de France m'en ont pressé fortement, ce qui m'a engagé d'an parler a ma supérieure qui a approuvé mon désir et m'i a encouragée et permis d'y mettre tout le tamps que je pourrais avoir de libre a moy, dans l'office de depositere, qui cera bien interrompu a cause que j'ay a repondre a bien des ouvriers qui rebatisse notre monastère qui brula la nuit du 23e fevrier (MM : 8).



Figure 22
Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté
de Saint-Ignace
(1650-1723)

Ce besoin de garder la mémoire vivante semble une caractéristique des discours féminins. Peut-être justement parce que l'histoire officielle garde peu de traces de leur passage et de leurs actions et que la tradition religieuse veut que les femmes qui ont pris le voile restent cachées derrière celui-ci. Dans le cas de la mère Juchereau de Saint-Ignace, c'est pour remercier ses consœurs des soins qu'elles lui apportent, étant devenue infirme, et pour leur montrer son amour, qu'elle remonte dans ses souvenirs, léguant ainsi aux futures religieuses une sorte

d'héritage :

Depuis que le Seigneur m'a réduit à vous être inutile & à charge par mes infirmités, j'ai fait un dernier effort pour vous marquer mon affection & ma reconnaissance en écrivant tout ce qui s'est passé ici depuis l'établissement de l'Hôtel-Dieu, afin de vous exciter par ce recit à louer la bonté infinie de Dieu dont vous verrez tant de traits, & à imiter les héroïques vertus de celles qui nous ont précédé (1751, IV).

Comme toutes ces annalistes le mentionnent, elles écrivent pour rappeler les luttes, les grâces, les joies, les peines et les traditions de leur communauté respective. Si elles destinent d'abord ces écrits à leurs consœurs, c'est également à la postérité qu'elles s'adressent. Les principales destinataires du texte de Marie Morin sont ses « chères sœurs ». Cette appellation désigne à la fois ses contemporaines, les religieuses des communautés cousines de France et celles qui prendront le voile pour perpétuer l'œuvre des hospitalières. Marie Morin souhaite animer ses consœurs à la vertu par le récit des souffrances des mères fondatrices de la communauté montréalaise, témoins d'une époque héroïque. À deux reprises, le recours à la métaphore des épines qu'ont souffert les fondatrices et les roses que

recueilleront les futures hospitalières rappelle ce sentiment de souffrance dans lequel s'est fondée la communauté et les oppositions que ces femmes fortes ont surmontées et auxquelles les futures lectrices rendront grâce.

Dans la préface de *l'Histoire de l'Hôtel Dieu de Québec*, la mère Saint-Ignace⁶⁴ y va de cette remarque au sujet des femmes dont elle s'apprête à raconter l'histoire : « Bien des choses très-utiles ont sans doute échappé à ma mémoire, & à celles de nos premières Meres, plus occupées à se rendre Saintes qu'à écrire ce qui les a aidées à le devenir » (1751 : V). La mère de Sainte-Hélène, rédactrice de l'ouvrage, conclue *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu* avec ces remarques sur les espoirs qu'elle nourrit quant au retentissement de cet ouvrage :

Je compterai pour rien la peine que j'ai prise à réunir dans d'événement differens pour l'instruction, la consolation & l'édification des Religieuses qui me survivront. Si en effet elles trouvent quelque plaisir à les lire, & que cela les excite à imiter les exemples des Saints & Saintes qui nous ont précédé. Je me trouve même assez dédommagé de ce petit travail, par la satisfaction que j'ai ressentie de parler de leurs vertus, & de retracer dans la mémoire des hommes, l'idée de ces âmes choisies, à qui nous avons tant d'obligation, & dont les actions feront écrire éternellement dans le souvenir de Dieu, quand même sur la terre on les ensevelirait dans l'oubli (574).

Les histoires des communautés définissent donc d'emblée le lectorat qu'elles visent, comme essentiellement féminin et religieux. Les destinataires évoquées, qu'elles soient réellement les instigatrices du projet d'écriture ou un simple prétexte, jouent un rôle de premier plan. Malgré d'amples précautions oratoires et l'absence d'un accès à la publication, elles suggèrent que ces protoscriptrices anticipent la diffusion de leur ouvrage. Le texte devient une sorte de legs, de testament propre à définir un patrimoine moral et du même coup un patrimoine littéraire. S'il ne s'inscrit pas à l'intérieur de l'institution littéraire proprement dite, ce corpus devient important dans le cercle religieux dans lequel il prend place et servira de balise aux religieuses qui prendront le relais de l'écriture dans les communautés.

⁶⁴ Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté dite St-Ignace (Québec, 1650 - Québec, 1723). Fille de Jean Juchereau de la Ferté et de Marie Giffard. Elle entre au monastère de l'Hôtel-Dieu comme pensionnaire, le 22 avril 1662, contre l'avis de sa mère et prononce ses vœux quelques années plus tard. Elle occupe différentes charges, dont celle de dépositaire et de maîtresse des novices. Elle est supérieure du monastère de 1683 à 1699, de 1702 à 1708 et de 1713 à 1717. À partir de 1713, une paralysie l'oblige à garder le lit. De 1716 à 1722, avec l'aide de Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, elle se consacre à la rédaction de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Voir C. J. Jaenen, « Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté » *DBC*, Sainte-Foy, PUL, 1966.

La modestie demeure un ingrédient de premier choix dans ces lettres préfaces, en particulier chez les femmes et les religieuses pour qui l'amour propre est un défaut d'orgueil passible de réprimande. L'infériorité de la facture et du style participe de la stratégie visant à obtenir les suffrages d'un futur lectorat. Le manque de temps est également une difficulté incontournable dans la rédaction de l'ouvrage présenté et concourt à susciter l'empathie du



Figure 23
Signature de Marie Morin

lectorat pour l'effort supplémentaire fourni. Marie Morin insiste sur les difficultés qui ont retardé sa mise en œuvre et qui ont présidé à la rédaction

des annales de sa communauté : « J'ay attendu aujourd'hui à y travailler pour deux raisons : la première, mon incapacité, la seconde, mon peu de loisir, qui sont deux grands obstacles à surmonter tout à la fois » (MM : 8). Si ces ouvrages sont peu nombreux et que les annales ne sont pas régulièrement tenues dans les monastères, ce n'est pas en raison d'un manque de volonté ou d'intérêt pour l'écriture, mais bien, d'après les commentaires de la majorité des religieuses, de l'obligation de remplir d'autres tâches en priorité. Or, en insistant sur le peu de temps qu'elles peuvent consacrer à l'écriture, elles parent les reproches qui pourraient être formulés à l'égard de leur style. Elles peuvent ainsi justifier des erreurs, comme ces répétitions mal à propos dont se défend Marie Morin. En outre, ces histoires ne sont pas des genres souvent pratiqués par les religieuses et le motif de la modestie devient indispensable comme accompagnement au texte amené ultérieurement à circuler dans les réseaux caritatifs, voire dans l'espace public.

Si ces historiennes décrivent leur style comme indigne d'une tâche aussi importante que celle de rédiger l'histoire de leur communauté, le fait qu'elles soient des témoins privilégiés des événements qu'elles racontent, tout comme l'étaient les rédactrices de lettres mortuaires, est garant de l'authenticité des faits et de leur intégrité en tant que mémorialistes. Dans sa préface, Marie Morin fait de sa position privilégiée dans la communauté une tactique de séduction du lectorat. Elle a connu Jeanne Mance et les mères fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal :

J'ay eu le bonheur d'estre témoin oculaire de presque tout ce qu'elles ont fait et souffert et ne croyé pas mes sœurs que j'exagère, mais persuadé vous comme il est vray que ce n'est que

la moindre partie et que c'est pour votre recreation que je prans plaisir a écrire secy car s'an est une de savoir les adventures et les actions mémorables de ceux quy nous ont précédé dans les action de notre état et je me flatte encorre que vous en auré de la consolation et vous trouveré animée à la vertu par ces exemples (MM : 8).

À l'instar de Marie Morin, Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace insiste sur sa position de témoin et indique même ses sources pour reconstituer l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec :

La Mère Forestier de St. Bonaventure, l'une des trois premières Religieuses venues de France, voulut bien à notre sollicitation écrire ce qu'elle nous avait souvent raconté du commencement de cette Maison. C'est en partie de ses mémoires que J'ai tiré ce que je vais dire. J'ai encore profité de plusieurs écrits de la Mere St. Augustin, de la Mère de la Nativité & de plusieurs autres. J'ai été témoins de tous les autres événemens passés de mon tems (1751 : IV)⁶⁵

En insistant sur l'idée que ces textes sont des témoignage de première main, les religieuses peuvent reconstruire l'histoire de manière objective, tout en gardant un point de vue personnel qui se passe plus facilement de justification.

6.2 De la duplication à la création : une copiste audacieuse

Le rapport que ces religieuses entretiennent avec l'écriture est particulier à leur statut de femme dans une institution portée par le patriarcat. Les commentaires contenus dans la préface de *l'Abrégé de la vie de la comtesse de Pontbriand* de Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène⁶⁶ au sujet de la rédaction de la copie de cet ouvrage éclairent une part de cette relation problématique. Impressionnée par la lecture de *l'Abrégé de la vie de Mme la*

⁶⁵ Une portion de ces cahiers est reproduite dans le texte des deux annalistes.

⁶⁶ Charlotte Daneau de Muy dite Sainte-Hélène (Boucherville, 1694-Québec, 1759). Fille de Nicolas Daneau de Muy et de Marguerite Boucher. Elle fait ses études chez les ursulines de Québec de 1699 à 1703, puis retourne vivre dans la famille de Pierre Boucher, son grand-père. Elle entre chez les ursulines de Québec, comme novice, en 1716 et fait profession le 19 février 1719. D'abord maîtresse générale de l'Externat, elle est nommée première portière, ce qui la conduira à siéger au Conseil. Elle est l'auteure d'un *Abrégé de la vie de la comtesse de Pontbriand*, mère de l'Évêque de Québec, et sera responsable de la rédaction des annales pendant la Guerre de Sept ans. Elle meurt le 14 septembre 1759, pendant que l'on procède aux funérailles de Montcalm. Voir Gabrielle Lapointe, « Charlotte Daneau de Muy », *DBC*, t. 3, PUL, 1974, p. 172-173.

comtesse de Pontbriand de Dom Trottier⁶⁷, rapporté de France par le fils de la biographée, Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène produira une copie de l'hagiographie manuscrite afin de la faire circuler dans les communautés religieuses de la capitale et parmi les âmes dévotes de la colonie. Jusque-là, rien de particulièrement novateur puisque plusieurs ouvrages européens ont pu être diffusés au pays grâce à des copies manuscrites effectuées par les membres du clergé. Or, dans la lettre préface qui introduit sa version de l'*Abrégé*, Charlotte Daneau de Muy signale quelques oppositions presque insurmontables qui auraient bien pu mettre fin à son projet de procurer à « une demoiselle » qui le lui avait demandé une copie du manuscrit. Il s'agit d'abord de la lecture extrêmement rapide qu'elle a dû faire de l'ouvrage en question, prêté par une tierce personne et réclamé bien vite par son propriétaire, Mgr de Pontbriand. Malgré ces obstacles, la mère Sainte-Hélène arrive à rédiger, à la hâte, dans les quelques moments de liberté que son état lui permet et de mémoire, un *Abrégé de la vie de la comtesse de Pontbriand* presque aussi long que l'original.

Les conditions dans lesquelles s'effectue la transcription font de l'*Abrégé de la Vie de la comtesse de Pontbriand* de Charlotte Daneau de Muy bien plus qu'une œuvre de simple copiste. En effet, si la biographe n'écrit « que pour édifier [...] et non point pour flatter l'oreille des lecteurs et auditeurs » (ANQ-Q, Fonds comtesse de Pontbriand, P1000-1684 : 6), sa plume, tout en abrégant certaines parties que sa mémoire n'arrive pas à recouvrer, a également étoffé d'autres séquences de l'œuvre originale. Comptant sur son enthousiasme à recréer une vie « si parfaite », la religieuse explique à son interlocutrice : « Encore faut-il faire valoir le talent puisque l'on fit les filles rhétoriciennes nées : j'en aurais bien fait davantage si j'eusse écouté les sentiments que cette vie admirable excitait en mon cœur » (6). Cet élément anodin, signalé d'entrée de jeu par la religieuse, est significatif dans l'affirmation de son autorité de scribe. Charlotte Daneau de Muy montre en effet qu'il ne s'agit pas d'une copie, mais d'une œuvre à part entière. Sa connaissance des préceptes de l'hagiographie et de

⁶⁷ Dans une notice accompagnant l'*Abrégé* (Fonds Comtesse de Pontbriand, ANQ-Q), Pierre-Georges Roy indique les nombreuses versions de la vie de la comtesse et explique que celle de Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène est sans doute tirée de celle de Dom Trottier, prieur de l'Abbaye bénédictine de Saint-Jacut et directeur spirituel de la comtesse. Ce document, resté à l'état de manuscrit, avait été rapporté de France par Mgr de Pontbriand.

la rhétorique qui s'y applique n'est pas sans faciliter la tâche qu'elle s'est imposée, malgré le fait qu'elle affirme suivre une inspiration plus spirituelle qu'un canevas préalable.

Cette influence des textes canoniques de la tradition religieuse féminine canadienne transparaît dans *l'Abrégé* en particulier lorsque la comtesse est décrite comme une « amazone chrétienne ». Ce qualificatif rappelle toute une tradition issue de l'époque héroïque de la fondation de la Nouvelle-France. La mère Sainte-Hélène en fait un modèle, au même titre que les femmes fortes des Évangiles et les missionnaires courageuses des premiers temps de la colonie :

Fasse le ciel que nous profitons d'un si grand modèle ! C'est, ma chère sœur, la récompense que j'attends de ma peine que vous interveniez auprès du seigneur pour que je ne vois pas une simple admiration de tant de rares vertus mais qu'elle m'engage à me donner toute entière à celui dans l'amour duquel je suis, etc. (7).

Religieuse sensible aux exemples de piété, elle ne comprend pas les réticences de l'évêque de Pontbriand à laisser circuler cet ouvrage édifiant retraçant la vie pieuse et exemplaire de sa mère. Manifestant une certaine désobéissance au chef ecclésiastique du pays, elle s'en tire habilement en usant d'un humour savoureux et décapant pour justifier son insubordination :

Si l'humilité de Monseigneur, notre illustre prélat, voulait céder au bien public nous serions informé des sentiments de madame la comtesse à la mort puisque c'est sa grandeur qui l'a assisté à ce dernier passage ; mais il ne faut pas espérer cette grâce, je me garderai même bien que ceci vienne à sa connaissance, il n'en serait pas content. Quoi que j'en sois persuadé je ne laisse pas de passer outre ne croyant pas que ma mémoire soit si absolument sous la juridiction épiscopale qu'on puisse m'empêcher de m'édifier avec mon prochain de bonnes pensées qu'elle me suggère (6).

Si sa mémoire n'est pas sous « juridiction épiscopale », son écriture, mais surtout la diffusion de cette écriture, l'est sans doute davantage. La préface suggère à la lectrice d'éviter que le prélat soit témoin de son larcin. Ce texte est donc perçu par Charlotte Daneau de Muy comme une sorte de littérature clandestine et lui confère ainsi une valeur plus importante du fait de sa rareté. Difficile de dire s'il s'agit ici d'une tactique de mise en valeur ou si la religieuse a de réelles appréhensions. Néanmoins, parce qu'elle s'adresse à une demoiselle laïque et sous la forme du manuscrit, cette désobéissance semble moins blâmable que si la religieuse destinait son texte au grand public ou aux membres de l'Église catholique dans une lettre circulaire par exemple. Cette dernière remarque montre bien une certaine indépendance

d'esprit, voire une subversion des hiérarchies et de l'autorité cléricale en ce qui a trait à l'écriture d'œuvres de piété. Or, le fait que ce texte reste à l'état de manuscrit semble également trahir un plus grand sentiment de liberté.

En effet, si la censure de Mgr de Pontbriand restreint considérablement la diffusion de cette œuvre, Charlotte Daneau de Muy indique bien qu'il existe des réseaux parallèles dans lesquels l'écriture féminine peut trouver un lectorat. Malgré la vocation privée du manuscrit — du moins celle qu'on lui accorde généralement d'être un document original et unique réservé à la sphère intime — la mère de Sainte-Hélène offre un second souffle à cette œuvre. Cette copie double sa visibilité et sera amenée à circuler, non seulement parmi les religieuses qui en feront la lecture dans leurs moments de récréation ou qui l'entendront lire à voix haute dans le réfectoire, mais aussi parmi les demoiselles de la bonne société — elle s'adresse en effet à une demoiselle — signifiant ainsi que l'œuvre sortira de l'enceinte du cloître pour atteindre l'univers laïque.

Dès le premier paragraphe de la préface, Charlotte Daneau de Muy inclut toute une série de justificatifs. Le premier est son peu d'aptitude à l'écriture : « Ce travail surpasse assurément ma capacité qui devrait vous être connue, explique-t-elle. Enfin j'ai fait de mon mieux sans étude ni travail cependant » (5) En soulignant la demande préalable de la demoiselle, Charlotte Daneau de Muy montre qu'il ne s'agit pas d'un travail d'écriture réalisé de son propre chef, mais bien d'une commande. L'insistance sur son manque de capacité face à une telle entreprise scripturaire vient consolider son argumentation. La religieuse entreprend l'écriture de l'*Abrégé* par amour pour cette interlocutrice, et non pas pour flatter son amour propre. Cette modestie est consolidée par l'inscription d'objectifs hautement moraux. Le but principal de la mère Sainte-Hélène consiste à édifier. En présentant son *Abrégé*, elle souhaite procurer à ses consœurs et à la destinataire principale, l'exemple d'une vie à imiter et non pas un modèle d'hagiographie. C'est le sujet qui doit être le centre d'attention de ses consœurs et non pas son écriture qui en est le simple support. Charlotte Daneau de Muy est un relais et ici un double relais. La religieuse n'a pas connu personnellement la comtesse de Pontbriand. Dans ce cas, le texte original sert à cautionner les

faits relatés, mais c'est l'inspiration spirituelle de la mère Sainte-Hélène qui légitime l'authenticité des réflexions. Son statut de lectrice de l'œuvre originale lui permet de définir d'avance les effets que son *Abrégé* peut produire sur celles qui le liront. Elle s'inscrit d'ailleurs elle-même à l'intérieur du texte, non seulement comme l'auteure de cette *Vie*, mais comme lectrice, lorsqu'elle inscrit périodiquement ses impressions de lecture de la version de Dom Trottier et qu'elle augmente le texte de ses propres commentaires sur la vie de Mme de Pontbriand.

6.3 Devenir les héroïnes de l'histoire... à la manière de soi

Le principal reproche formulé à l'égard des récits historiques composés par les religieuses est généralement lié au fait qu'il s'agisse d'histoires du privé, construites sur des anecdotes, des on-dit, des rumeurs et de ne pas rapporter de manière objective les faits qui marquent la colonie, comme les événements militaires et les remaniements dans le gouvernement colonial. Comme l'a montré Christine Pioffet (1999), les religieuses déplacent le discours vers leur propre univers, donc celui du privé, mais aussi celui des femmes. Ceci entraîne un processus d'héroïsation du féminin aux dépens des grands faits d'armes masculins. Les religieuses deviennent alors les principales protagonistes de l'histoire qu'elles racontent alors que dans l'Histoire avec un grand « H », les femmes sont généralement absentes. Cette mise en récit montre une vision différente de l'importance des religieuses en Nouvelle-France. Ces vierges héroïques, vaguement dépeintes par les jésuites et autres explorateurs du continent, renvoient à des images d'Épinal que les épistoliers, annalistes et relationnaires viendront étayer de leurs propres témoignages.

La valorisation de l'expérience missionnaire féminine est un enjeu de taille dans ces annales et ces récits historiques. Confinés au cloître, les exploits des religieuses sont évidemment d'un autre ordre que celui des jésuites appelés à voyager à travers le continent ou à ceux de militaires destinés à se battre contre l'ennemi dans les forêts sauvages de l'Amérique. Leur travail se fait à l'abri des regards, auprès des Amérindiens, des malades et

des blessés qui viennent se faire soigner dans leurs salles. Le soin des âmes et des corps est la pierre angulaire de l'argumentation héroïque des religieuses. Elle se traduit par l'influence qu'elles exercent autour d'elles et l'ennemi le plus puissant est celui qui affecte leur équilibre intérieur sur le plan temporel ou spirituel. Les religieuses n'en sont pas moins concernées par les événements extérieurs. Si on les imagine passives dans leur cloître, face à la guerre qui se déroule sur le champ de bataille, dans ces récits, elles deviennent les principales « héroïnes » de ces combats avec, à leur tête, la Vierge Marie. C'est par leurs prières et leur esprit de pénitence que les victoires des armées françaises sont rendues possible. Les militaires ne sont que les instruments d'un Dieu qui décide de tout et les religieuses agissent à titre d'intercesseur, en appelant la protection divine, en remerciant Dieu de ses bontés ou en lui demandant pardon pour les péchés commis par les Canadiens.

6.3.1 Une époque héroïque : Marie Morin et ses héritières

Tout comme la mère Daneau de Muy de Sainte-Hélène, Marie Morin s'implique véritablement dans *l'Histoire simple véritable* qu'elle raconte, jugeant les faits à la fois du point de vue de la religieuse, de la dépositaire, lorsque les questions administratives entrent en jeu, mais surtout en présentant un point de vue qui va au-delà des grands faits et des personnages exemplaires pour s'attarder à l'expérience personnelle de ses consœurs. En ce sens, si l'anecdotique peut parfois rendre la lecture difficile, il a également l'avantage de laisser transparaître les sentiments de l'auteure et son point de vue sur les différents événements qui marquèrent les fondations. En effet, *l'Histoire simple et véritable* est empreinte du point de vue de Marie Morin et contrainte par les impératifs d'une mémoire fragmentaire. Ginette Michaud considère, à l'instar de Ghislaine Legendre, que ce texte, malgré les seules cinquante années qui séparent la narration des événements, est déjà marqué

par l'oubli (1992 : 30)⁶⁸. Cette « chétive » historienne, comme l'appelle Ginette Michaud, est peut-être plutôt une mémorialiste qui décrit l'histoire de l'intérieur dans le dessein de louer et de justifier les actions de sa communauté. Or, on reconnaît cette fonction dans toutes les annales et histoire des communautés canadiennes. Ce qui pose sans doute problème dans le cas du récit de Marie Morin provient non pas de cette subjectivité favorable aux héroïnes des fondations, mais du parti pris de la religieuse déchirée entre deux fondations : celle de Montréal avec Jeanne Mance comme principale héroïne, puis celle des hospitalières de La Flèche venues prêter main-forte à Jeanne Mance en 1659. Dans le premier cas, il s'agit de la fondation d'un hôpital à vocation séculière, dans le second de la fondation religieuse de la communauté des hospitalières. Si Marie Morin penche véritablement pour faire de l'arrivée des hospitalières de La Flèche le centre névralgique de son *Histoire simple et véritable*, l'objectif demeure la construction d'une mémoire héroïque pour sa communauté.

Ce processus d'héroïsation et de valorisation du travail des hospitalières est continué par Véronique Cuillerier et Catherine Porlier. Les annales de Véronique Cuillerier⁶⁹ commencées en 1742, commentent la période qui va de 1725 à 1747. Ce texte revient d'abord sur les vingt années d'existence de la communauté, non archivées après l'abandon de

⁶⁸ La subjectivité de Marie Morin apparaît particulièrement lorsqu'il est question de définir le rôle de Jeanne Mance. Cette laïque, qui avait fait vœu de chasteté et de pauvreté, n'est pas une hospitalière au sens institutionnel du terme. Marie Morin souligne les qualités exceptionnelles de Jeanne Mance, mais garde le titre de fondatrice pour les premières religieuses venues à l'Hôtel-Dieu en 1658. Marie Morin joue d'ailleurs de la double fondation, tout au long de son récit. Elle hésite entre celle de Montréal et celle de Ville-Marie, entre celle de la ville et celle des hospitalières, dont elle souhaite raconter l'histoire. Ginette Michaud a bien montré cette dualité dans le récit de Marie Morin : « Si le projet d'édification de Marie Morin consiste à montrer comment l'établissement de la communauté des hospitalières propose, en tant que partie emblématique de l'ensemble, un modèle de communauté caractéristique de la ville nouvelle qu'est Montréal, il est intéressant de constater que pour pouvoir rendre compte de sa propre origine la hiérarchie entre les deux récits s'inverse et doit céder : Marie Morin a d'abord recours et longuement (plus du tiers du manuscrit y est consacré), au récit de fondation de Montréal, qui lui servira précisément de fondement discursif pour son propre argument. Supposées dès le départ être étroitement reliées, les deux histoires entretiennent donc plutôt à la vérité, du moins sur le plan narratif, des rapports tendus, des rapports de pouvoir ». Ginette Michaud, « De la "Primitive Ville" à la Place Ville-Marie : lectures de quelques récits de fondation à Montréal », Pierre Nepveu et Gilles Marcotte (dir. publ.), *Montréal imaginaire. Ville et littérature*, Montréal, PUM, 1992, p. 36.

⁶⁹ Marie-Anne-Véronique Cuillerier (Montréal, 1680-Montréal, 1751) Fille de René Cuillerier, engagé de l'Hôtel-Dieu, et de Marie Lucault. Elle entre à l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1694, à l'âge de quatorze ans, et fait profession, deux ans plus tard. À partir de 1725, elle est nommée secrétaire. Cette fonction la rend responsable des relations avec la France et de la rédaction des annales. La relation de la sœur Cuillerier, ainsi que quelques lettres sont conservées aux Archives des hospitalières de Saint-Joseph à Montréal. La relation a été publiée par Ghislaine Legendre dans les *Écrits du Canada français*, no 42, 1979. Voir Hélène Bernier, « Marie-Anne-Véronique Cuillerier », *DBC*, PUL, t. 3, 1974.

l'écriture par Marie Morin en 1725. Véronique Cuillerier s'inscrit bel et bien dans la continuité du premier récit et s'adresse elle aussi aux religieuses qui la liront dans le futur :

Ma très honorée sœur Morin ayant donné une petite histoire de ce qui s'est passé depuis notre établissement et la mort luy ayant fait cesser la suite des années, vous voulez bien que j'aie l'honneur de travailler après elle et vous dire que les années qui se sont écoulées depuis 1725 jusqu'à celles de 1728 ont été employées à achever le bâtiment, qui avait très peu d'appartements faits. Nous avons entré dans nos dortoirs en 1728-1729 (cité dans Legendre, 1979a : 155).

Sœur Cuillerier comble d'abord quelques omissions de Marie Morin dont la description du Siècle de 1692. Les annales passent ensuite rapidement sur la période qui va 1725 à 1732. Une seule phrase souligne que rien de particulier n'a touché le monastère pendant cette période. L'année 1732 offre cependant une description plus substantielle. Après avoir mentionné les ravages de la picotte, Véronique Cuillerier raconte le tremblement de terre effroyable du 16 septembre 1732. La description du séisme rappelle celle du « Tremble-terre » de 1663, produite par Jérôme Lallemant dans la *Relation* des jésuites et celle du Père Simon qui est transcrite par Marie de l'Incarnation dans sa correspondance (MI, août 1663 : 687-704) :

Rien de plus terrible que de voir les clochers et les maisons fléchir comme des roseaux et branler aussi fort que sy ils avoient été de cartes. Après cette première secousse, il en vint plus de 50 dans vingt-quatre heures. [...] Mais les prières publiques fléchirent la miséricorde du Seigneur qui s'est contenté de tenir tout son peuple en alarmes pendant plus de neuf mois (155).

La religieuse poursuit avec la description des actions de grâce et de leurs effets sur la série de catastrophes naturelles qui se multipliaient pendant cette période. Elle profite de cette occasion pour rappeler les visions de Catherine de Saint-Augustin annonçant le tremblement de terre extraordinaire de 1663. Par ce retour aux temps héroïques de la Nouvelle-France, Sœur Cuillerier dénoue alors le fil qui soutiendra toute sa narration. Elle souhaite montrer aux religieuses futures la protection divine dont bénéficie l'œuvre des hospitalières, la sanctification des premières missionnaires et, par le fait même, l'œuvre extraordinaire dont ses futures lectrices sont les héritières.

Par la distance qui la sépare des faits, Véronique Cuillerier se fait narratrice omnisciente des événements. Elle peut évaluer leur portée et accorder à certains événements une dimension allégorique. C'est dans cette optique que tout le récit se déploie. Il vise à édifier et va même jusqu'à amplifier les événements en recourant à des allusions bibliques ou mythologiques. À l'instar du discours de Marie Morin, celui de Véronique Cuillerier au sujet des sacrifices des premières religieuses pour celles qui continueront l'œuvre des hospitalières de Saint-Joseph est au premier plan :

Vous ne serez pas si à plaindre, vous qui lisez ceci, parce que nous épargnons pour vous former quelques rentes afin que vous ne soyez pas dans la misère comme nous. Et vous devez bien penser que toutes celles qui vous ont précédées ont bien souffert pour vous conserver le bien que vous avez, que semblables à ces mères tendres, elles se sont oubliées dans leurs besoins pour penser à vous, quoiqu'elles ne vous connaissent que dans les dessins de Dieu (177).

C'est l'exposé de ces sacrifices qui guide la plume de Véronique Cuillerier, mais aussi le désir de constituer un témoignage de la sainteté des premières missionnaires. On remarque d'ailleurs qu'une bonne part des annales de Véronique Cuillerier, comme celle de Marie Morin, est consacrée à la rédaction de notices biographiques dans le style de la lettre mortuaire. Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène s'est également chargée d'écrire les notices nécrologiques de ses consœurs dont on retrouve les copies dans *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Si les annales et histoires des communautés religieuses visent l'édification collective, ces figures de proue sont la personnalisation de la sainteté de la mission apostolique commune et les annales sont les premiers lieux de diffusion de ces textes. Si l'Église ne donne pas son aval au procès de béatification souhaité, les religieuses conservent dans leurs propres archives des témoignages de première main pour s'édifier des bienfaits de leurs devancières. Par exemple, la suite du texte de Véronique Cuillerier présente des notices hagiographiques de trois religieuses : celle de Marie Morin décédée en 1725, mais aussi celles de Catherine Denis et de la mère Gallard oubliées par Marie Morin dans la première partie des annales. Ces trois éloges remplissent leur mandat qui est de présenter la vie spirituelle des religieuses. La jeunesse tourmentée de ces filles divisées entre les appels du monde et ceux de Dieu, leur vocation déjà forte, le sacrifice qu'elles ont fait de leur famille, leurs actes et leurs tempéraments vertueux, quelques miracles produits sous leur protection et leur mort, aussi édifiante que leur vie l'avait été, sont les principales balises de

ces récits. Ils utilisent les mêmes motifs et modèles que ceux des lettres mortuaires rédigées par Marie Guyart de l'Incarnation et Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase.

Véronique Cuillerier s'attarde ensuite à la description de l'incendie de 1734 à la suite duquel les religieuses se sont retrouvées dans des logements de fortune, terrassées par la maladie et volées par une vieille ménagère qui leur avait donné l'hospitalité. Ce récit se poursuit au passé jusqu'en 1742, moment où sœur Cuillerier commence réellement à travailler aux annales selon la forme canonique du genre, pour dire « aujourd'hui 18 de may 1742, nous sommes dans la même situation » (173). La distance entre les événements et la narration devient moins importante. À partir de ce moment, le style des annales qui s'écrivent régulièrement prend le pas sur le style des mémoires qui avait eu cours depuis le début de la narration. Le style épique qui influençait la formulation du récit prend une nouvelle dimension. Le passé proche manquant de perspective, la narratrice se tourne alors vers l'avenir pour donner l'ampleur nécessaire à son récit. À quelques reprises, Véronique Cuillerier emprunte à la narration prophétique. Par exemple, après la mention du passage d'une comète que l'on nomme « échevelée », qui semble annoncer « quelque chose de fâcheux » (175), sœur Cuillerier enchaîne directement avec la description d'une maladie mortelle qui depuis a assailli la population du Canada. Une autre comète annonce encore un autre fléau : « Tout le mois de janvier de la présente année, il a paru une seconde comète qui nous menace de la guerre ». Appelant ce signe comme une prédiction, elle enchaîne pourtant tout de suite : « En effet, elle est déclarée » (178).

Le rappel des tremblements de terre qui ont suivi le passage de la comète vient confirmer la gravité du premier signe. Peu après, l'annaliste poursuit avec la description d'une nuée de chenilles qui détruisit toutes les récoltes. Il s'agit d'un autre signe de la colère de Dieu pour mettre en garde les habitants de Québec qu'elle qualifie de « mauvais chrétiens » :

Il y en avait un demi-pied dans les campagnes, et la mousse qu'elles avoient faite pendant qu'elles avoient mangé était si affreuse que l'on enfonçait dedans jusqu'à mi-jambe. Et quoique cette vermine trouva assez dans les champs de quoi se rassasier, cela ne les empêchaient pas d'entrer dans les maisons et de se mettre sur les enfans qu'elles mangeaient. On fut obligé de faire des échafauds pour sauver ces petits innocens. Notre

fermier de Saint-Joachim fut heureux de se réfugier avec sa famille dans le faite de sa grange. Elles avoient entré dans la maison et dans la laiterie. Il y en avait un demi-pied au-dessus de terrinée de lait, et la maison en était si pleine que c'était une chose affreuse à voir. Elles allaient comme des affamées trouver le monde dans leurs lits, et c'est tout ce qu'on pouvait faire que de ne se pas laisser manger (176).

Cette description apocalyptique rappelle par son style les grands fléaux des récits bibliques. Les hospitalières se posent en dignes héritières de ces temps immémoriaux et comme les actrices d'une véritable épopée mystique.

C'est à Catherine Porlier⁷⁰ que reviendra la tâche de continuer l'œuvre historique entreprise par Marie Morin et poursuivie par Véronique Cuillerier, encore novice au moment où débute la rédaction de la *Peutite Relation des différends evenemens arrivé dans notre monastere depuis la fin de l'année 1756*, entreprise à la demande de sa communauté, Catherine Porlier est la plus jeune annaliste recensée. Tout comme l'ont fait Marie Morin et Véronique Cuillerier, il n'est pas question pour Catherine Porlier de séparer la vie du monastère de celle de la colonie. La guerre qui fait rage entre la France et l'Angleterre à cette époque est longuement décrite. Pourtant, Catherine Porlier n'a pas le loisir de participer à ces événements parce que la carrière militaire est interdite aux femmes mais surtout parce qu'elle vit dans un cloître qui la prive de toute relation extérieure, mises à part les visites que les religieuses reçoivent au parloir et les correspondances qu'elles échangent avec leur famille et les autorités. Ces descriptions sont donc des transpositions, des témoignages de seconde main. Néanmoins, jamais la narratrice ne mentionne ses sources à moins qu'elles ne proviennent d'un éminent informateur. Le récit de ces événements trouve toutefois sa justification dans le lien direct qu'il établit entre l'univers politique et économique de la Nouvelle-France et les occupations toujours plus importantes des hospitalières. La guerre de sept ans, qui verra son apogée en Nouvelle-France avec la Conquête de 1759, fait de plus en plus de blessés dont devront s'occuper les hospitalières. C'est sans doute l'une des raisons

⁷⁰ Catherine Porlier (Montréal 1733-Montréal, 1763). Fille de Claude-Cyprien Porlier, marchand greffier et notaire, et d'Angélique Cuillerier. Nièce de Véronique Cuillerier. Elle entre chez les hospitalières de Saint-Joseph le 21 novembre 1755 et fait sa profession le 24 novembre 1757. Catherine Porlier est l'auteur des annales pour l'année 1755-1756, conservées aux AHSJ. Voir Catherine Porlier, « Peutite Relation des différends evenemens arrivé dans notre monastere depuis la fin de l'année 1756 », éditée par Marthe Faribault-Beauregard et Ghislaine Legendre, *Les Écrits du Canada-Français*, no 69, 1990, p. 157-185.

pour lesquelles le récrit de Catherine Porlier s'interrompt brusquement. Les derniers événements recensés par l'annaliste confirment cette hypothèse :

Laissons un moment les événements de la guerre pour voir ce qui se passe dans notre communauté. Les salles étaient pleines et les malades si resserrés par la grande quantité, joint à la différence de maladies, qu'en peu de temps ils contractèrent une fièvre maligne qui réduisait au tombeau en quatre et cinq jours (CP : 176).

Les dernières lignes qui suivent et terminent le texte mentionnent le décès de plusieurs religieuses, ce qui oblige sans doute Catherine Porlier à abandonner son projet d'écriture. Cette relation de six pages sera la dernière recension produite par les hospitalières avant le XIXe siècle.

6.3.2 Une mémorialiste et son scribe à Hôtel-Dieu de Québec

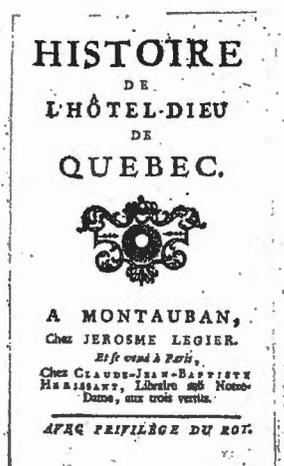


Figure 24
Histoire de l'Histoire de
l'Hôtel-Dieu de Québec,
1751.

Si les textes des trois hospitalières de Montréal constituent de véritables entreprises de valorisation des premières fondatrices, celui de Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène et Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace s'inscrit dans le même registre, l'ambiguïté de la fondation en moins. *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu* couvre une période qui va de 1636, année de la fondation « virtuelle » en France de l'institut hospitalier par la duchesse d'Aiguillon, jusqu'en 1720, soit quatre ans après la fin officielle de la rédaction. À la mort de la mère Saint-Ignace, Marie-Andrée Regnard Duplessis a finalisé l'ouvrage et ajouté au fil des ans quelques faits propres à compléter l'ouvrage, notamment l'éloge mortuaire de sa collaboratrice Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace. Ces ajouts ont pu être annexés à l'ouvrage initial en raison de sa nature manuscrite. *L'Histoire de l'Hôtel Dieu* a d'abord circulé sous cette forme parmi les hospitalières et les membres du clergé canadien avant d'être publiée en 1751.

Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène⁷¹ est officiellement secrétaire⁷² de Jeanne-Françoise Juchereau de la Ferté de Saint-Ignace, alors clouée au lit par une paralysie dont elle ne se remettra jamais. Mais dans cette entreprise historique son rôle est éminemment plus important que celui de simple scribe. Les témoignages de plusieurs lecteurs contemporains de la publication précisent la part prise par cette religieuse à la rédaction. Le père jésuite Gérard lui écrit ses lignes après sa seconde lecture de la version manuscrite rapportée par l'abbé Bertrand de la Tour à Paris :

Vous avez prêté votre main et votre plume à l'illustre défunte pour peindre au naturel toutes celles qui l'avaient précédées. Je vous félicite de votre part à cet ouvrage. Il est instructif, consolant, curieux, édifiant, net et sans embarras, comme l'esprit des deux personnes qui l'ont médité et exécuté (cité dans J.E. Roy, 1892, appendice XXIII).

Le père Chardon sera plus explicite encore :

C'est la mère Ste Ignace qui vous a donné toutes les connaissances pour cette histoire. Elle a fait choix de vous pour exécuter son projet et donner la forme à la matière qu'elle vous fournissait s'en rapportant à vous pour le style, l'ordre, l'économie et la piété comme elle en a témoigné (cité dans J.E. Roy, 1892, appendice XXIII).

L'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec présente, en plus de la chronique des événements qui ont marqué la vie de la communauté, une sorte d'histoire générale de la Nouvelle-France. Les deux annalistes mentionnent les faits miraculeux survenus dans la

⁷¹ Marie-Andrée Regnard Duplessis dite Sainte-Hélène (Paris, 1687-Québec, 1760). Fille de Georges Regnard Duplessis et de Marie Leroy. En 1689, ses parents s'embarquent pour la Nouvelle-France et la laisse aux soins de sa grand-mère Leroy, à Chevreuse. Elle fait ses études chez les Filles de la Croix, à Paris. En 1705, elle rejoint ses parents, à Québec. Malgré plusieurs partis intéressants, elle entre au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1707 et fait sa profession l'année suivante. Sa sœur, Geneviève, la rejoint en 1713. Elle occupera la charge de maîtresse des novices de 1718-1721. Le reste de sa carrière sera partagé entre la charge de depositaire des pauvres et de supérieure de la communauté. En plus d'avoir collaboré étroitement à l'écriture de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* et prêté sa plume à la rédaction des lettres mortuaires de ses compagnes envoyées en France et reproduites dans les annales de la communauté, Marie-Andrée Regnard Duplessis a entretenu des correspondances importantes. Ses plus fidèles destinataires sont des marchands de Bordeaux et de La Rochelle, Mme Hecquet d'Abbeville, l'apothicaire Féret de Dieppe et son frère François-Xavier. Elle a également rédigé des ouvrages pieux et des notes historiques. Elle est l'auteur d'une *Notice sur la dévotion à la Sainte Famille Du temps et de la manière dont la fête et la confrérie ont été établies*, d'une *Notice sur la statue de Notre-Dame de toutes grâces conservée à l'Hôtel Dieu*, d'une autre *Notice sur le crucifix outragé* et d'une dernière *Sur l'association pour la bonne mort*. Elle a également composé une *Épitaphe à M. Joseph de la Colombière* et produit un recueil en huit volumes des *Productions oratoires de Claude de la Colombière*. Voir Jean-Pierre Asselin, « Marie-Andrée Regnard Duplessis » *DBC*, t. 3, PUL, 1974.

⁷² « Je n'ay jamais pu scavoir s'il avait reçu mes lettres des le temps que vivait la mère Saint-Ignace et que j'étais sa secretaire. », Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène à l'abbé de Montigny, 20 octobre 1730 cité dans J. E. Roy, *Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus : accompagnées d'une notice biographique et d'annotations*, Lévis, Mercier, 1892, appendice XXIII.

colonie et étoffent leurs discours de jugements portés sur les bienfaiteurs de la communauté. Mme d'Ailleboust, Jean Talon et de Denonville pour ne citer que quelques exemples, ont droit à des descriptions élogieuses de leurs mérites. Dans *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, les témoignages de ces personnages influents, qui côtoient de près la communauté des hospitalières, servent de faire valoir. Car c'est en effet de l'histoire extraordinaire des Augustines du Canada dont il est question. À travers les grands événements qui ont marqué l'histoire de la Nouvelle-France, les deux religieuses tracent la grande épopée de leur monastère. Si les plus grands personnages de la colonie apparaissent à des moments clé du déroulement du récit, ce sont toutefois les nombreux éloges post-mortem consacrés aux religieuses hospitalières qui ponctuent la narration et donnent une couleur épique à *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*. Si une lettre mortuaire permet d'enclencher tout un processus de faire valoir de la mission et de sanctification d'une consœur, on ne doute pas que le regroupement de tels éloges en un même document servira à édifier, non seulement les mères hospitalières, prises individuellement, mais toute l'œuvre hospitalière au Nouveau Monde.

6.3.3 La Guerre de Sept ans : l'apport des troupes ursulines

Si la guerre et les événements qui marquent la colonie sont souvent au centre de ces narrations, le récit de la guerre de sept ans de Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène est le plus représentatif de l'intérêt des religieuses pour les affaires militaires de la colonie. Née à Boucherville en 1694, Charlotte Daneau de Muy est la fille de Nicolas Daneau de Muy, capitaine d'une compagnie des troupes de la marine, et de Marguerite Boucher, elle-même fille de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières et auteur d'une *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France* (1664). Cette ascendance permet d'expliquer une part de l'intérêt de la religieuse pour les faits d'armes, ses relations privilégiées avec les administrateurs de la colonie et ses talents d'annalistes. Ce récit rapporte les événements militaires qui se sont déroulés au cours des dernières années d'une guerre qui allait marquer à jamais le destin de la colonie. À la lecture de ce récit, il est évident que la religieuse est bien au fait des événements militaires qui se déroulent hors des murs du monastère. Sa communauté entretient de nombreuses correspondances avec le gouvernement

et les principaux acteurs du conflit. On peut d'ailleurs supposer que les proches parents des religieuses, impliqués dans les régiments, leur envoient des lettres dans lesquelles ils racontent et commentent les derniers événements. On se souviendra que Marie de l'Incarnation avait déjà accès aux correspondances des missionnaires jésuites au XVII^e siècle. On peut également comprendre que les religieuses occupées du soin des malades et des blessés ont l'occasion de rencontrer régulièrement des participants directs des combats auprès desquels elles obtiennent des détails supplémentaires sur les opérations stratégiques qui ont eu lieu et les tactiques militaires à venir. La mère Sainte-Hélène cite d'ailleurs une lettre de Montcalm envoyée à la supérieure des ursulines à la suite de la célèbre victoire de Chouagen :

Madame continuez à m'accorder vos prières et celles de votre communauté. Ce n'est pas tout que d'avoir pris Chouaguen, il faut aller à Carillon. J'arrivai hier, et je repars en trois jours. Je me flatte que celui qui a pris Chouaguen, saura repousser à Carillon les ennemis de sa religion. C'est Dieu qui a fait un vrai prodige en cette occasion. Il a voulu se servir de mes faibles mains ; aussi je lui reporte tout. Et je reçois avec reconnaissance votre compliment et celui de votre illustre communauté. J'ai l'honneur d'être, etc. Montcalm (CDM : 291)

Cette lettre indique bien que les religieuses s'intéressent aux actions de l'armée française. Comme en font foi les dernières lignes de la missive, c'est en réponse à une lettre de la Supérieure le félicitant de sa brillante victoire que Montcalm envoie cette réponse. Le penchant favorable pour les exploits des troupes françaises, qui se dégage du récit de Charlotte Daneau de Muy, montre qu'elle n'est sans doute pas aussi indifférente à tous ces événements qu'une religieuse serait censée l'être, du moins dans l'image de recluse — l'emblème de la *Madone* — que nous en a léguée l'histoire. L'annaliste est éminemment partielle. Elle transforme les membres de l'armée de France en véritables héros et devient, avec ses consœurs, partie prenante des combats. Au pronom « nous », qu'elle utilise pour parler des valeureux soldats français, elle oppose un « ils » sanguinaires et ineptes représentant les membres des troupes anglaises.

Ce « nous » n'est pas innocent sous la plume de Charlotte Daneau de Muy. Les religieuses soutiennent les troupes de Montcalm, non seulement par les soins qu'elles apportent aux blessures des combattants, mais également par leurs prières. La religieuse ne manque d'ailleurs jamais une occasion de souligner l'action de la providence sur les victoires

obtenues par l'armée française, — comme on dirait faveurs obtenues — providence fortement infléchie par les actions de grâces qu'elles organisent dans leur cloître. La guerre que se livrent la France et l'Angleterre est d'ailleurs perçue à de nombreuses reprises comme une guerre de religion essentiellement, sorte de croisade contre l'envahisseur protestant. Montcalm, qui s'adresse à la Supérieure des troupes « spirituelles » de son armée, laisse entendre qu'il comprend bien cet enjeu lorsqu'il évoque ses « faibles mains ». Charlotte Daneau de Muy sera plus explicite encore : « La victoire n'a été d'aucun côté nous nous sommes retirés en attendant la protection de Dieu, qui inspirera à M. Notre général, les mesures à prendre pour faire plier les ennemis de l'Église catholique » (283). Selon cette perspective, les actions de grâce et les prières sont définies comme des éléments de premier plan dans les combats qui se livrent à l'extérieur des murs du monastère. Les religieuses sont en quelque sorte les soldats de Dieu et jouent un rôle indirect de la plus haute importance sur le champ de bataille.

Si les hospitalières soignent les blessés et participent ainsi à préserver le personnel militaire, les religieuses canadiennes ont à maintes reprises joué un rôle de soutien important. Par exemple, en 1660, Marie de l'Incarnation et trois de ses compagnes se tenaient derrière la clôture de leur monastère pour nourrir les soldats français qui attendaient de pied ferme une attaque iroquoise (3 septembre 1651 et 25 juin 1660). Pendant la guerre de sept ans, une religieuse de l'Hôpital Général de Québec se fit même réprimander pour son appui aux troupes françaises et son implication plus grande que désirée dans les affaires militaires. En effet, dans le journal du général Knox, on apprend que la mère Marie-Charlotte de Ramezay de Saint-Claude⁷³ fut accusée par les Anglais d'inventer des canulars pour les induire en erreur et décourager les troupes. Elle aurait annoncé une défaite prétendue du général Amherst à l'Île-aux-Noix, aurait fait circuler des rumeurs au sujet de désastres subis par les troupes anglaises dans les pays d'en Haut et sur les grands lacs et aurait annoncé la signature d'une paix universelle qui mettait fin aux hostilités. Knox rapporte que le général Murray

⁷³ Marie-Charlotte de Ramezay dite Saint-Claude de la Croix (Trois-Rivières, 1697-Québec, 1767). Fille de Marie-Charlotte Denys de la Ronde et de Claude de Ramezay, gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal. Pensionnaire chez les ursulines de Québec, elle entre au noviciat de l'Hôpital Général de Québec, le 18 novembre 1716 et fait sa profession le 30 mai 1718. Elle occupe la charge de dépositaire de 1732 à 1738, de 1741 à 1747, de 1750 à 1756 et de 1759 jusqu'à sa mort. Assistante de Geneviève Juchereau Duchesnay de 1730 à 1732, puis de Marie-Joseph Legardeur de 1747-1750, elle est elle-même élue supérieure de 1738-1741 et de 1756-1759. Voir Micheline d'Allaire, « Marie-Charlotte de Ramezay », *DBC*, t. III, PUL, 1974.

envoya une dépêche à la communauté des hospitalières dans laquelle il écrivait « qu'une femme qui s'est retirée du monde n'a pas le droit de se mêler de ce qui s'y passe ; comme le Diable est le père du mensonge, l'épouse de Jésus-Christ n'a pas le droit de répandre des faussetés » (cité dans d'Allaire, 1971 : 127). Le porteur de la dépêche aurait d'ailleurs eu ordre de prévenir la mère Saint-Claude que « si elle était fatiguée de vivre hors du monde et si elle voulait changer son accoutrement pour celui d'un homme, Son Excellence l'enrôlerait comme grenadier » (128).

Si ce témoignage relève de l'anecdotique, on voit pourtant apparaître cette volonté particulière des religieuses de participer à la défense du pays. Dans le récit de Charlotte Daneau de Muy, la comparaison du général Braddock avec le général assyrien Holopherne des textes bibliques, suggère l'apparition de Judith, femme forte des Saintes Écritures et montre l'importance du féminin dans la victoire des troupes de Montcalm. « La victoire fut des plus complètes, jamais la main de Dieu n'a paru plus visiblement pour abattre l'orgueil d'un nouvel Holopherne, dans la personne du général Braddock, qui comptait déjeuner à La Belle-Rivière, dîner à Niagara, et souper à Montréal » (CDM : 333) ! Cette référence à l'Ancien Testament rend compte de l'importance de l'intercession divine et confirme le rôle de premier plan qu'occupent, de manière virtuelle, les religieuses sur le champ de bataille.

Charlotte Daneau de Muy écrit à propos de la bataille de Chouagen :

Cependant quelques esprits timides regardaient cette prise comme impossible et au-dessus de nos forces. Plus de 1800 hommes de garnison dans les forts nouvellement construits, tous à portée de défendre la principale place et d'en empêcher l'approche ; des espèces de frégates armées de canons ; des sauvages ennemis toujours à la découverte, des secours puissants attendus de l'ancienne Angleterre, les mouvements menaçant de la pointe, la difficulté de débarquer et d'ouvrir la tranchée, tout cela en effet était bien capable de décourager, si l'on eut compte que sur un bras de chair. Mais M. Le marquis de Montcalm qui était aussi pieux qu'expérimenté à la guerre, mit toute sa confiance au Dieu des armées, et elle ne fut pas vaine (345).

Cette victoire inespérée entraîne une série de festivités visant à célébrer à la fois les prouesses de l'armée et les bienfaits de la providence :

Nous n'avons pas manqué de rendre à Dieu la reconnaissance qui lui était due, pour une victoire aussi inespérée. M. Le marquis de Vaudreuil a partagé les drapeaux entre les trois villes, deux furent donnés à l'église de Montréal, un à celle des Trois-Rivières, les deux autres à la cathédrale de Québec. Mgr fit faire en action de grâces, le 20 août, une procession la plus magnifique possible, on y porta la statue de la Sainte Vierge et les saintes reliques. Les drapeaux après avoir été bénis furent confiés à deux chevaliers de Saint-Louis,

et dans chaque église ou s'arrêtait la procession, ils en faisaient hommage au souverain Maître du ciel et de la terre, les abaissant à ses pieds sur les degrés du sanctuaire. Ce spectacle était un des plus beaux et des plus consolants pour les fidèles ; mais il était bien affligeant pour les prisonniers anglais qui en étaient aussi témoins. Le 17 septembre de la même année, on fit une seconde procession pour terminer les prières publiques, qui se continuaient depuis plusieurs mois ; on y porta le très-Saint-Sacrement, et les trois Châsses de Saint-Paul, de Saint-Flavien et de Sainte-Félicité (347).

De triomphes en défaites, la famine s'installe, la confiance en une victoire sur les troupes anglaises s'étirole. Dieu qui de son bras puissant protégeait l'armée de Montcalm semble se retirer progressivement :

Mgr de Pontbriand, notre illustre évêque, afin d'apaiser la colère de Dieu, justement irrité contre nous par l'excès de nos péchés, ordonna des prières publiques, qui se firent dans toutes les églises. Nous eûmes neuf jours de suite les mêmes prières, et l'on faisait chaque jour à haute voix l'amende honorable que sa grandeur avait composée pour l'extrémité où nous étions réduits. Les pénitents étaient en apparence contrits et humiliés, mais nous n'avons pu apaiser le Seigneur, il nous a fallu subir le châtement que nous nous étions attiré (322).

Le « nous », qu'utilise maintenant l'annaliste, représente non pas les membres seules de la communauté des ursulines, mais bien l'ensemble des Canadiens et des soldats des troupes françaises. En un mot tous ceux qui combattent pour le triomphe de la France et de la religion catholique. Les Anglais montèrent sur Québec et remportèrent la bataille des plaines d'Abraham, mettant fin à une guerre qui avait dévasté la Nouvelle-France et au récit de la mère Charlotte Daneau de Muy de Sainte-Hélène.

Pendant les semaines qui suivirent l'ascension de l'Anse-aux-Foulons et la bataille de Québec, les religieuses eurent sans doute peu de loisir pour continuer le récit de cette guerre et de ses répercussions. À Québec, les ursulines et les hospitalières de l'Hôtel-Dieu avaient dû se réfugier à l'Hôpital Général après que leurs monastères respectifs furent en partie détruits par les bombardements. Lors de l'expérience difficile de la Conquête, les annales de toutes les communautés canadiennes s'interrompent. L'écriture des annales apparaît comme un loisir que les religieuses, surchargées de travail pendant le Siègle de Québec et les mois qui suivirent, ne pouvaient se permettre. Les religieuses étaient occupées à soigner les blessés et à accueillir les familles dont la demeure avait été détruite par les combats et les incendies. On doit également noter que pendant les années qui précèdent la Conquête, les communications

avec la France sont de plus en plus difficiles. Les navires français qui font le transport du courrier sont de moins en moins sûrs, ceux-ci étant souvent pris par les Anglais avec les marchandises qu'ils transportent. Après la Conquête, les échanges avec la France deviennent plus ardues encore en raison de la rareté des navires faisant voile vers l'ancienne métropole et la nécessité de trouver de nouveaux intermédiaires pour la transmission du courrier. Les religieuses doivent désormais transiger avec des armateurs anglais, qui se chargeront de transmettre leurs lettres en France. Le changement de régime amène donc les Canadiennes à délaisser peu à peu les destinataires français pour établir de nouvelles chaînes épistolaires à l'intérieur du pays, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre.

6.3.4 Les hospitalières et la bataille des plaines d'Abraham

Mis à part le récit de la mère Sainte-Hélène, les annales couvrant la période de la Conquête ont été rédigés bien plus tard, lorsque le calme et le silence furent de nouveau le lot des cloîtres. À l'Hôpital Général de Québec, plus important établissement consacré aux soins des blessés de la bataille des Plaines d'Abraham, une fois que les cris de douleur des soldats se sont tus, c'est un silence de désolation qui s'abat sur le monastère Notre-Dame-des-Anges. Les hospitalières qui ont dépensé sans compter pour le soin des militaires se voient acculées à la faillite. Il existe deux textes majeurs racontant les événements de la Conquête vus du monastère des Augustines. Le premier est une lettre adressée au ministre de la Cour du Roi de France en 1763 réclamant les frais encourus par les hospitalières lors de la guerre de Conquête et donnant quelques détails sur les événements de la bataille des Plaines d'Abraham⁷⁴. Les religieuses avaient accueilli les citoyens expulsés de leurs demeures par les combats dans la capitale et soigné les militaires blessés, autant Canadiens, Français qu'Anglais. Elles avaient également offert l'asile aux ursulines et aux hospitalières de l'Hôtel-Dieu qui s'y étaient réfugiées. Pas moins de six cents personnes auraient trouvé asile à l'Hôpital Général. Alors que le gouvernement anglais dédommage rapidement les

⁷⁴ Cette lettre a été retrouvée par l'abbé Ferland aux Archives de Versailles. On peut la consulter aux ANC, Elle est transcrite dans Helena Reilly, *Monseigneur de Saint-Vallier et l'Hôpital Général de Québec*. Québec, C. Darveau, 1882, p. 374-376

hospitalières pour les services rendus, la France qui leur devait une somme beaucoup plus importante tarde à régler ses arriérés. Cette missive, envoyée par Marie-Joseph Legardeur⁷⁵, est la première opération effectuée par le monastère pour recouvrer les dépenses réalisées au profit de l'ancienne métropole après la signature du Traité de Paris.

Les annales de l'Hôpital Général contiennent également un texte racontant les événements du Siègne de 1759. Ce texte est une relation écrite en 1765 et envoyée par les hospitalières à leurs consœurs de la métropole⁷⁶. Il s'adresse cette fois aux Très révérendes mères des congrégations hospitalières de France. Le motif de cette longue épître consiste à rendre compte de l'immense travail de soutien offert aux troupes françaises pendant le Siègne par les hospitalières et des événements qui ont mené à la défaite. Ce récit rapporte les faits marquants qui se sont produits sur le champ de bataille et leurs conséquences sur la vie des Augustines. Derrière ce motif transparaît la réclamation aux autorités métropolitaines des frais encourus par les religieuses au profit du roi de France qui n'avait pas encore daigné répondre à la requête formulée deux ans plus tôt⁷⁷.

Selon les informations rapportées par la mère Saint-Félix (1882 : 614), on sait que les annales de l'Hôpital Général sont l'œuvre de Marie-Catherine Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace (voir note 61). Elle fait son éloge en mentionnant ses textes sur le Siègne de Québec de 1759 et sur l'Invasion américaine de 1776. Or, cette relation n'apparaît pas dans le fil continu

⁷⁵ Marie-Joseph Legardeur de Repentigny dite de la Visitation (Montréal, 1693-Québec, 1776). Fille de Pierre Legardeur de Repentigny, seigneur, et d'Agathe de Saint-Père, commerçante. Ses études complétées au couvent des ursulines de Québec, Marie-Joseph Legardeur demande son entrée au noviciat de l'Hôpital Général de Québec. Refusée, faute de place disponible, elle se tourne vers l'Hôtel-Dieu de Québec et y fait son noviciat, à partir de 1716. Avant de prononcer ses vœux, elle demande l'intervention du marquis de Vaudreuil et de Mgr de Saint-Vallier pour réitérer sa demande à l'Hôpital Général. Habile négociatrice, elle entre au noviciat de l'Hôpital Général, le 22 mars 1718 et prend l'habit le 30 mai suivant. Elle occupe la fonction de maîtresse des novices, dès l'ouverture du pensionnat et ce, jusqu'en 1735. Elle sera supérieure du monastère de 1747 à 1750 et de 1760 à 1766. Elle reprend son rôle d'assistante et de conseillère, qu'elle avait occupé entre ses charges jusqu'à son décès, survenue le 10 juin 1776. Elle est l'auteure de quelques lettres conservées à la Coll. Baby, aux AHDQ, et aux ANC et l'auteure présumée du *Récit du siège de Québec en 1759*.

⁷⁶ Nous utilisons la transcription publiée par Jean-Claude Hébert, *Le siège de Québec vu par trois témoins*, Ministère des affaires culturelles, coll. : « Place royale », 1972 reprise la version publiée par les presses du *Mercury* en 1840. La version du *Mercury*, éditée par les soins de la Société littéraire de Québec, est la transcription de l'original, retrouvé dans les Archives de la Marine à Paris et rapportée de France par Lord Durham. Ce manuscrit est conservé aux ASQ.

⁷⁷ Les hospitalières ne recevront que 26 914 livres des 131 846 livres que la France leur devait.

des annales manuscrites. Elle est pointée par des guillemets et l'annaliste indique qu'il s'agit d'un récit préparé par une religieuse. Étant donné les similitudes entre le texte de la lettre de 1763 et celui de la relation de 1765, il est plausible que cette relation soit l'œuvre de Marie-Joseph Legardeur de Repentigny, alors Supérieure du monastère. Il s'agit sans doute d'un récit composé en étroite collaboration par la supérieure et ses consœurs puisque la lettre signée Marie-Joseph Legardeur, la relation restée anonyme, les lettres de Catherine Juchereau Duchesnay et celles de quelques religieuses anonymes retraçant les mêmes événements empruntent un discours et un style similaires.

L'hospitière anonyme légitime l'écriture de cette relation décrivant la situation du monastère des hospitalières par l'énoncé de la demande implicite de la Maison mère de tout vouloir savoir « sur les difficultés qui pourraient y naître, et par là empêcher le progrès de notre Saint Institut » (9). On se rappellera que cette obligation est un motif récurrent dans les discours des religieuses. Elle ajoute pourtant ensuite « elles vous doivent donner le même droit, je pense, quand il s'agit de l'édifier ». L'ajout du modalisateur « je pense » nous laisse croire que cette relation est moins une commande qu'une initiative personnelle. Cette visée est d'autant plus manifeste qu'à l'époque tardive où la relation est composée— six ans après la célèbre bataille —, les événements entourant la Conquête sont sans aucun doute maintenant connus des Congrégations françaises. Or, le travail des hospitalières qui devait être le centre d'intérêt de la narratrice entre effectivement en concurrence avec le récit des événements militaires. Bien que répondant à une commande de la Congrégation mère de raconter les faits édifiants de ses maisons installées à l'étranger, la relationnaire prend vraiment la parole par un acte d'énonciation qui excède le mandat initial. De sa propre initiative, elle raconte l'un des premiers récits des Canadiens délaissés par la France et confrontés au nouveau conquérant anglais.

Cette technique d'autojustification est un mode d'intervention propre aux religieuses depuis nombre d'années. Ici, l'ensemble des hospitalières françaises devient une sorte de public lecteur virtuel qui justifie la prise de parole, une sorte de marché, de champ littéraire avant la lettre. Dans le même sens, la légitimation du récit, par le déploiement d'une forme

particulière d'authenticité, est encore une fois l'enjeu premier de la mise en discours. On peut remarquer que le caractère édifiant de la *Relation* requiert ce témoignage personnel sur les actions accomplies par les hospitalières, témoignage imprégné, il va sans dire, d'une subjectivité avantageuse à leur égard. L'adjectif possessif « Mes » dans l'appellatif « Mes très Révérendes Mères » souligne la place singulière qu'occupe l'épistolière dans l'échange. Dans la phrase « Le récit simple que je vais vous faire », le « je » est d'abord explicitement assumé et appelle le pacte commentatif suggéré par Réal Ouellet. Il pose la relationnaire comme élément subjectif principal de la narration. Mais, introduit par un « je », le sujet de l'énonciation se transforme bien vite en un « nous » collectif représentant les hospitalières de Québec. Il s'agit d'un procédé propre aux lettres officielles des communautés religieuses permettant d'effacer l'individu au profit de la collectivité. On aura compris qu'en créant un horizon de consensus, ce jeu rhétorique vise implicitement à donner au texte son impartialité. Or, il ne faut pas se méprendre sur l'effet d'objectivité créé par ce procédé pronominal. La plume religieuse, mais surtout féminine, acquiert un certain droit d'expression grâce à cette modestie apparente. Les religieuses accèdent ainsi au vedettariat littéraire, en tant que groupe et non en tant qu'individu.

Dans l'échange épistolaire, la construction du destinataire est corrélative de la mise en scène du destinataire. La lettre doit personnifier une instance de narration, mais exige aussi l'élaboration d'un lecteur potentiel. Si la lecture publique des correspondances intimes est tantôt considérée comme une réalité, tantôt comme un mythe par les recherches récentes sur l'épistolaire, la lecture en commun des relations de missionnaires à l'étranger, notamment dans les réfectoires, est un fait attesté. La *Relation du Siège de Québec en 1759* s'adresse bel et bien à un destinataire pluriel, en l'occurrence à un « vous » interpellé tout au long de l'épître par les nombreuses apostrophes au groupe des « Très Révérendes mères ». Bien qu'ici les mères des congrégations françaises semblent être un destinataire convenu, leur présence est manifeste tout au long du récit. D'ailleurs, le rapport d'intimité se fonde surtout sur la base de l'élaboration d'une culture commune aux deux groupes d'interlocutrices. Catherine Kerbrat-Orrecchioni décrit ce lien comme le lieu du partage des compétences idéologiques et culturelles nécessaires à la divulgation des informations (1980 : 208). On

comprendra mieux les choix opérés par les religieuses canadiennes avec les exemples qui suivent.

Les principales références utilisées par l'hospitalière, comme c'était le cas avec les annalistes des autres communautés présentées précédemment, sont liées à la tradition littéraire chrétienne. Le destinataire convoqué apparaît pourvu des connaissances nécessaires au déchiffrement du sens de ces apartés. Ce partage idéologique établit un certain degré de complicité entre les deux pôles de la communication, tous deux formés de religieuses. Ces références apparaissent le plus souvent pour évoquer la perte de la terre promise qui est ici, on l'aura compris, la Nouvelle-France. Ces allusions aux mythes religieux confèrent au texte les indices d'une certaine modélisation du réel. On retrouvait à des degrés divers, cette façon particulière de décrire le réel dans les relations étudiées précédemment. Le contexte de la Nouvelle-France, marqué par la vocation missionnaire, renoue avec l'idée d'un univers théocratique et *La relation du Siège de Québec en 1759* en rend compte par diverses allusions au caractère providentiel de la conquête anglaise ou de la défaite française. Là où la différence s'impose, c'est dans le parti pris de la Providence pour le conquérant anglais auquel doit désormais se plier la communauté.

Le partage d'une sensibilité commune est visible grâce au recours à des textes bibliques qui, en eux-mêmes, traduisent une ambiance et une attitude. Afin de convaincre les hospitalières françaises du bien fondé de leurs réclamations, la relationnaire joue sur les cordes sensibles de ses consœurs en transcrivant l'émotion suscitée par les atrocités de la guerre auxquelles sont sans doute plus sensibles des hospitalières. Elle écrit : « [il] faudrait une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés, les cris des mourants et la douleur des intéressés » (28). La compassion pour la souffrance humaine est une vertu partagée par les hospitalières des deux côtés de l'Atlantique. En créant ce type de connivence et d'intimité, la relationnaire cherche à gagner la sympathie de ses lectrices. Elle souhaite les faire adhérer à sa vision des choses et les amener petit à petit au moment ultime du récit. Ce souci de la réception de sa relation est également visible par les différents indices textuels qui tracent la

progression des événements. Pour recréer l'aspect diachronique du récit et soutenir l'intérêt des lectrices, elle ponctue la narration en recourant aux différents procédés structurels de l'intrigue. Après une description touchante, elle indique que « ce n'était encore qu'une ébauche du calice qui nous était préparé » (12). Lorsque le lecteur croit avoir été témoin du pire, elle ajoute : « Mais ce n'était là que le prélude de ce qui nous allait arriver » (17). Ce *crescendo* participe de la mise en récit. Il travaille à gagner la sympathie des mères hospitalières françaises à la cause ultime de la mère de la Visitation : obtenir les fonds nécessaires pour poursuivre leur travail.

En effet, ce n'est qu'à la toute fin de son récit, lorsque la narratrice fait place à nouveau à l'épistolière en s'adressant explicitement aux très révérendes mères, que la visée de la relation et les médiations qui participent à la reconstruction du Siège de Québec apparaissent plus clairement⁷⁸. La première réclamation, écrite au ministre de la Cour du Roi de France par Marie-Joseph Legardeur de Repentigny dite de la Visitation, quelques mois après la signature du Traité de Paris qui concédait le Canada au conquérant anglais, était restée sans réponse. Le récit édifiant du Siège de Québec se voulait donc une réitération du premier geste. Cette seconde tentative obéit toutefois à une nouvelle stratégie : elle ne s'adresse plus directement au Roi, mais bien de manière indirecte, grâce au truchement de ses consœurs européennes. Or, il s'agit sans doute ici d'une stratégie narrative, puisque ce document a bel et bien été retrouvé dans les archives de la Marine à Paris par un membre de la Société historique de Québec (édition de 1840). En effet, le caractère apologétique de la relation vise, en un certain sens, à séduire, à rendre sensible à sa propre cause, un lectorat qui saura servir d'intermédiaire, de relais. La fin de la relation encourage les religieuses à participer à la démarche de la Supérieure canadienne par la prière, mais sous-entend également un désir de les voir prendre position dans cette affaire. L'épistolière, mieux que la relationnaire, trouve le moyen d'insérer un discours visant à séduire et à agir directement sur ses interlocutrices, d'où peut-être également cette étroite collaboration entre l'annaliste et la Supérieure. Le pacte commentatif, propre au discours épistolaire, sert de lien entre la

⁷⁸ Cette scission entre le corps de la relation (le récit) et son appareil métatextuel (la lettre) est très apparente. Elle peut conforter l'hypothèse de l'étroite collaboration entre la mère Marie-Catherine Juchereau Duchesnay de Saint-Ignace et Marie-Joseph Legardeur de Repentigny de la Visitation.

subjectivité de l'hospitalière et la narration des événements. Il atteint sa pleine efficacité à la toute fin du récit. Ceci rappelle la distinction qu'opère Todorov entre histoire et discours, la première étant dirigée par la narratrice, le second émanant de l'épistolière qui dit « je ». Elle écrit à ses consœurs françaises :

Pour nous autres, l'intérêt général, outre que nous en avons un en particulier, la perte de ce pays aurait entraîné la nôtre sans sa charité et sa protection qui nous a mérité celle des Anglais. Notre monastère et nos biens seraient vendus pour payer les dettes que nous ont fait contracter les troupes du Roi de France, et nos créanciers n'ont arrêté leurs poursuites que par ordre du gouverneur, à qui notre maison est redevable de subsister encore. [...] le dérangement de notre temporel ne venait pas de notre faute, mais bien de la Cour, par laquelle il nous est dû cent vingt mille livres, des avances que nous avons faites pour la nourriture des troupes du Roi de France. Nous ne demandons ni récompenses ni gratification de nos services ; celui pour qui nous avons travaillé saura bien nous récompenser et nous rendre au centuple. On nous menace de nous mettre au taux du public, ce que je ne peux croire, qu'à la vue de la Cour d'Angleterre, qui, témoin des dépenses que nous avons faites, plaide notre cause, la France veuille nous faire un tort si considérable ; si cela nous arrive, nous serions obligées de nous abandonner à la Providence (30-31).

L'apparition de cette ultime requête des hospitalières rend compte de la stratégie employée par la narratrice. La relation du Siège de Québec n'est pas écrite au jour le jour, au fur et à mesure que les différents incidents se produisent, comme c'était le cas du récit de la guerre de Sept ans de Charlotte Daneau de Mury, mais bien dans l'après-coup donnant ainsi une vision globale des circonstances de la bataille qui infléchit le récit. Le récit, explique Micheline Cambron, « crée l'illusion d'une organisation du réel antérieure au discours » (1989 : 21). Le fait que la religieuse ne participe pas directement aux hostilités mais qu'elle y soit impliquée par son rôle de dispensatrice de soins, que l'hôpital soit à une distance appréciable du lieu de la bataille tout en étant en son centre stratégique par sa position pivot, crée un espace entre la narratrice et les événements. Cette distance spatiale joue sur la perspective de la religieuse qui est extérieure à l'action militaire. Le fait que la relation soit écrite en 1765, quelque cinq ans après l'issue des combats, provoque également une distorsion du réel. Cette distance temporelle ouvre une brèche dans l'imaginaire et marque le récit des différentes idéologies sociétales qui ont pu se mettre en place entre l'époque de l'événement et celle de sa reconstitution.

En effet, les événements de la bataille n'ont pas subi de modifications. Ce sont des faits qui tout au plus ont gagné en précision grâce à la récupération ultérieure de

commentaires et d'informations. Cependant, le point de vue qu'adopte la narratrice semble imprégné par les discours qui se sont succédé pendant les cinq premières années du régime anglais. Marie-Joseph Legardeur peut ainsi raconter l'histoire, se raconter en tenant compte de la rumeur sociale. La mise en scène des deux camps ennemis est sans doute la plus représentative de ce changement de perspective. En plus de représenter l'un des pôles de la communication et de personnifier l'actant principal du récit, en l'occurrence les hospitalières, le « nous » renvoie aussi au groupe des Français et des Canadiens qui se sont battus contre l'ennemi anglais. L'utilisation de l'adjectif possessif « notre » pour parler de l'armée procède du même souci d'identification à l'un des camps en présence de la part de la religieuse⁷⁹. Derrière les jeux d'oppositions qui se trament à l'intérieur du récit du Siège de Québec, s'immisce un véritable procès argumentatif. D'abord, les deux collectivités, française et canadienne, sont imbriquées. Elles font indistinctement partie de « nos armées », elles se battent pour une même cause. Or, ces collectivités alliées acquièrent des statuts distincts lorsqu'il s'agit de les décrire en tant que peuples et de déterminer leur influence sur l'issue des hostilités. Le temps, qui a permis de cerner les enjeux réels de la bataille des Plaines d'Abraham, permet de distinguer le Canadien du Français, d'autant plus que la césure, après la signature du Traité de Paris (1763) qui cédait le Canada à l'Angleterre, est maintenant officielle. Marie-Joseph Legardeur explique que « La valeur et l'intrépidité du Français et du Canadien repoussèrent l'ennemi » mais rapporte également que les Anglais « n'avaient jamais vu de nation si attachée et fidèle à leur Prince que les Canadiens » (22). La lettre de Marie-Joseph Legardeur, envoyée au ministre de la Cour du Roi de France en 1763, était encore plus explicite sur cette question. Elle écrivait alors avec un superbe aplomb qui témoigne de l'effet de bombe qu'a sans doute eu l'annonce de la Cession du Canada dans les monastères et la population canadienne :

La paix que l'on vient de conclure et sur laquelle nous gémissons en voyant perdre à cette Infortuné colonie le glorieux titre de la nouvelle France. Elle en serait encore en possession si le Canadien toujours victorieux des Anglais avait été seul à la défendre ; je ne prétens pas Monseigneur par cette réflexion que je prend la liberté de faire ôter aux troupes Françaises la gloire de savoir vaincre leurs ennemis, nos fastes sont remplis de leurs glorieux exploits et des victoires qu'ils ont remportés de siècles en siècles. L'esprit de discorde qui souffle dans tout les coins du monde, a causé nos malheurs ; sensible à la perte que vient de faire l'ancienne France d'un immense pays dont elle ne connaît pas la valeur, l'Anglais plus

⁷⁹ On retrouve le même phénomène déictique dans les annales de Charlotte Daneau de Muy.

attentif aux intérêts de sa nation, n'oublira rien pour se le conserver, nos regrets en seront aussi longs que nos jours. (ANC, Colonies, C11A, vol. 107, f. 17).

Victimes des guerres qui ne les concernent pas, ce sont les valeureux Canadiens qui paient la note des jeux enfantins des puissances et Marie-Joseph Legardeur n'hésite pas à dénoncer cette injustice.

L'empressement des Anglais à s'attirer la bienveillance des religieuses joue sans doute pour beaucoup dans cette ambivalence entre la fidélité à l'ancienne France, cet attachement à la canadienité et la perception nouvelle de l'Anglais devenu le maître des lieux. En se disant Canadienne, la religieuse ne se situe en effet ni dans un camp ni dans l'autre, celle-ci préférant un statut neutre qui lui permet de rester fidèle à son ancienne patrie et à son rôle, tout en exprimant une certaine ouverture face à l'Angleterre. De fait, les relations avec le gouvernement anglais n'auraient pas été aussi tendues que l'historiographie l'a toujours laissée entendre. Le général Knox qui avait vécu quelque temps à l'Hôpital Général pendant les hostilités explique dans son journal :

Je vivais là, à la table du roi de France, avec une société agréable et polie d'officiers, de directeurs et de commissaires ; quelques-uns de ces messieurs étaient mariés et leurs dames nous faisaient l'honneur de leur compagnie. Elles étaient généralement joyeuses, sauf lorsque nous nous prenions à discourir sur la dernière révolution et sur les affaires de la campagne ; alors elles faisaient semblant de donner libre cours à leur chagrin en poussant de profonds soupirs, suivis par un *Ô mon Dieu !* (Knox, cité dans Trudel, 1956 : 295).

L'ambivalence qui transparaît dans le récit de la mère de la Visitation laisse penser que les hospitalières étaient des femmes lucides qui savaient tirer les ficelles du pouvoir. Si elles étaient fortement attachées à la France, leur implication sociale et leur carrière apostolique étaient toutefois les motifs principaux de leur présence en sol canadien. Il s'agissait donc pour elles de trouver les moyens nécessaires pour continuer leur œuvre qui ne se réclamait non pas d'un pays, mais bien d'une vocation à servir Dieu et l'Église catholique.

La Conquête est un événement directement lié à la formation de l'imaginaire québécois, un des grands récits de l'historiographie canadienne. Les lendemains de la Conquête marque le moment où les Canadiens commencent à se raconter leur propre histoire

à partir de leurs petites histoires individuelles. Ils racontent leur pays qui n'est plus la France et qui n'est pas non plus l'Angleterre. C'est grâce à la confrontation à l'autre, différent de soi, qu'une histoire et une identité nationales peuvent se mettre en place. À cet égard, la lettre de Marie-Joseph Legardeur écrite en 1763 et le récit du *Siège de Québec en 1759* écrit en 1765 s'inscrivent dans une stratégie de survie : de survie matérielle, de survie personnelle, mais aussi de survie nationale. En juxtaposant le point de vue individuel aux points de vue de la collectivité religieuse et de la collectivité canadienne, Marie-Joseph Legardeur de Repentigny marque le récit du siège de Québec d'une subjectivité, constituée à la fois de la sienne propre et de celle des hospitalières, et rend compte des discours qui circulaient alors chez les Canadiens. En effet, le choix du sujet, — la bataille des plaines d'Abraham —, inscrit la présence d'une subjectivité collective. Les Canadiens, tout comme les religieuses sont laissés à eux-mêmes et leur survie est liée non pas à la France ou à l'Angleterre, mais bien à ce qui adviendra de la colonie. En assumant le double point de vue de la religieuse et de la Canadienne, l'auteur de la *Relation du Siège de Québec en 1759* pose les jalons d'une lecture nationale de l'histoire.

D'abord destinée à un public européen, la relation du Siège de Québec intégra le corpus québécois lors de son rapatriement par les membres de la société littéraire et historique de Québec et sa publication par les presses du *Mercury* en 1840. D'autres rééditions plus récentes de ce texte lui ont offert une nouvelle visibilité ; une visibilité d'abord historique, dans une publication préparée par le ministère des affaires culturelles du Québec dans la collection « Place Royale » en 1972, puis littéraire via l'anthologie de Gilles Marcotte parue en 1978. Malgré sa fortune, *La relation du Siège de Québec en 1759* n'est pas un texte très connu de l'histoire littéraire québécoise. Peut-être parce qu'au départ, il a été imputé à une religieuse anonyme de l'Hôpital Général et que son attribution demeure toujours énigmatique, mais surtout parce qu'il s'inscrit à première vue dans le corpus des documents administratifs relatifs à la Conquête davantage que dans un corpus littéraire.

En 1776, la France n'a toujours pas répondu aux réclamations des hospitalières et les religieuses de Québec sont au bord de la faillite. La supérieure, Marie-Catherine Payen de

Noyan redouble donc les efforts de Marie-Joseph Legardeur en envoyant cette fois une requête à l'Archevêque de Paris (AHGQ, 4 f., no 22.4.2.40). En plus d'instruire le prélat de ses démarches infructueuses, la mère Catherine Payan de Noyan de Saint-Alexis⁸⁰ s'adresse indirectement aux autorités métropolitaines par l'entremise de son Altesse Royale Louise de France (AHGQ, sans date, 2 f., no 22.4.2.39-1.13.10). Louise-Marie de France, fille de Louis XV et de Marie Leszczyńska, allie un réseau de relations importantes à la Cour et une piété remarquée. Ses origines la situent au plus près du pouvoir et sa renommée comme protectrice de la religion catholique n'est plus à faire dans les cercles dévots. Si elle entre au Carmel de Saint-Denis en 1770, ceci ne l'empêche pas de rester en contact avec le monde et les plus puissants intervenants à la Cour. À une époque où les discours anticléricaux sont de plus en plus importants — on verra ce qui en adviendra à la Révolution —, elle s'oppose à la sécularisation de la monarchie et protège les institutions religieuses en jouant de son influence grâce à une correspondance évaluée à plus de 2000 lettres par an. C'est une destinataire toute désignée pour les réclamations des hospitalières de Québec qui trouvent en cette femme une oreille compréhensive à leur sort et une alliée de taille auprès des autorités françaises. Le thème de la requête n'est pas original puisque bon nombre de congrégations religieuses ont demandé à plusieurs reprises une aide financière aux autorités métropolitaines pour des services rendus et continueront de le faire tout au long du XVIII^e siècle.

7. Des femmes affairées : un apport incalculable

Les Canadiennes ont une véritable culture de la réclamation. Elles devaient savoir tirer les ficelles du pouvoir pour survivre. La lettre a souvent été un truchement efficace pour agir sur des instances décisionnelles qui auraient été inaccessibles autrement. Si on peut reconnaître l'apport incontesté des religieuses à la vie économique du pays et leur grande

⁸⁰ Marie-Catherine Payan de Noyan dite Saint-Alexis (Montréal, 1730-Québec, 1818). Fille de Pierre-Jacques Payan de Noyan et de Chavoy et de Louise-Catherine d'Ailleboust de Manthet. Placée à l'Hôpital Général, à l'âge de dix-huit mois, le 11 avril 1745, elle passe ensuite des classes au noviciat, puis fait sa profession le 24 août 1747. Elle occupe, tour à tour, les fonctions de première hospitalière, de maîtresse des novices, de dépositaire, d'assistante (1779-1785, 1791-1797, 1803-1818) et de supérieure (1772-1779, 1785-1791, 1797-1803). Elle dirige la communauté lorsque les troupes américaines s'installent à l'Hôpital Général en 1775. Voir Lilianne Plamondon, « Catherine Payan de Noyan », *DBC*, t. V, PUL, 1983.

implication dans la gestion de leur communauté, des femmes laïques ont assumé des rôles imposants dans le domaine administratif. Même si leur parole et leurs actes n'étaient pas nécessairement encouragés, il semble qu'elles ont joui d'une plus grande liberté d'action dans le milieu plus restreint et moins réglementé de la Nouvelle-France. Si les religieuses, grâce à leur implication sociale et les nombreuses archives qu'elles ont laissées, sont les plus visibles, les commerçantes reflètent la part effacée et sans doute la plus importante de ces responsabilités administratives octroyées aux femmes. En même temps qu'on encourage les initiatives visant à concéder une certaine autonomie à la colonie, les Canadiennes sont appelées à prendre part aux entreprises commerciales de leurs maris. Comme le suggère Allan Greer : « L'apport des femmes à la jeune économie canadienne est incalculable ; d'autant plus qu'on ne peut le mesurer » (1998 : 87).

7.1 De l'autorité administrative à l'autorité discursive

Souvent laissées seules, lors des longs et fréquents voyages de leur mari, ou devenues veuves et dotées de richesses matérielles, notamment en raison des héritages qu'elles reçoivent et qui leur reviennent de droit, les Canadiennes laïques ont géré des commerces d'importance. Le fait que plusieurs veuves reprennent l'administration de l'entreprise familiale suggère qu'elles y étaient déjà bien impliquées : « Laissées seules, elles se révèlent souvent d'excellentes administratrices, ce qui prouve qu'elles étaient déjà très mêlées à l'entreprise familiale, qu'il s'agisse d'un bien rural ou d'un commerce » (Dechéne, 1974 : 439). Plusieurs détenaient d'ailleurs une procuration de leurs maris leur donnant la pleine autorité sur certains biens et même sur l'entier patrimoine lorsqu'ils s'absentaient. L'histoire a rarement gardé la trace de leurs activités. Mis à part quelques remarques sur le patrimoine qu'elles gèrent, on se contente généralement de montrer le côté exceptionnel de leur démarche sans en étudier l'ampleur. Leurs tâches sont souvent minimisées du fait que la Coutume de Paris les désigne héritière légale à la mort du mari jusqu'à la majorité d'un garçon⁸¹. Elles doivent

⁸¹ La Coutume de Paris donne aux célibataires et aux veuves sans fils majeur, le droit de gérer entièrement leur succession. Celles qui ont des héritiers mineurs à leur charge doivent assurer la succession en l'administrant jusqu'à leur majorité. Voir Bettina Bradbury, « Property and Marriage : the Law and the Practice in Early Nineteenth-Century Montreal », *Histoire sociale / Social History*, vol. 26, no 51, 1993, pp. 9-39.

ainsi veiller à faire fructifier le capital familial dans l'attente de céder leur pouvoir à un héritier. Si certaines femmes renoncent à leurs droits en faveur de leurs enfants, plusieurs Canadiennes, comme le montrent les archives notariales du Régime français, sont très actives dans la vie économique du pays. Selon la Coutume de Paris, le sort des célibataires est plus enviable, puisque ces dernières peuvent gérer elles-mêmes et pour elles-mêmes leur propre héritage (Bradbury, 1998). Les Canadiennes ont souvent eu la responsabilité des finances familiales et, dans le cas des seigneuries et des commerces d'importance, plusieurs épouses s'occupent de la gestion et des relations avec les censitaires. Du côté des artisans, elles collaborent étroitement à l'entreprise familiale, mettant la main à la pâte ou s'occupant de la vente dans le magasin attenant à la boutique. Quelques femmes possèdent des commerces indépendants qui aident à boucler le budget familial auquel ne peut subvenir le seul travail du mari. Le plus souvent, elles ouvrent des auberges ou des maisons de pension dont on peut voir les descriptions dans les petites annonces des journaux canadiens à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Il peut sembler qu'en interrogeant les rôles tenus par les femmes dans les entreprises commerciales, nous nous écartions de l'entreprise littéraire. Pourtant l'écriture épistolaire est indissociable de la gestion de l'entreprise commerciale. Pour ces femmes, l'administration d'un commerce permet de poser les assises d'un pouvoir économique, de prendre la parole, et par le fait même, de justifier une certaine autorité sur le plan professionnel. Si ces femmes contribuent à la préservation du patrimoine familial, elles font également preuve de qualités situées en marge du fantasme de l'éternel féminin et participent à des secteurs d'activités généralement occupés par les hommes. Elles sont impliquées dans le commerce des pelleteries et de l'eau-de-vie, dans le commerce d'import-export ou dans les pêcheries. La lettre d'affaires n'est certes pas en elle-même une pratique littéraire. Les formules d'usage commandées par les règles administratives laissent peu de place à la réflexion, au jeu de mot et à l'art de bien dire si ce n'est que l'épistolière doit préférer un discours clair et un message concis et délaisser l'idée de faire du style. Nous sommes loin de la lettre galante, encore davantage de la « portugaise » et du style naturel associé au féminin. La lettre se plie à la réalité des femmes et cette réalité semble tout autre que celle qu'ont dépeint la plupart des historiens. En ce sens, la lettre d'affaires est un témoignage de l'existence d'une pratique

commerciale au féminin, mais également un outil permettant d'observer une certaine forme d'accès à l'autorité discursive pour ces femmes qu'on imagine généralement laissées à l'écart des grandes décisions économiques du pays.

Si la plupart de ces Canadiennes sont méconnues, c'est qu'elles ont souvent conjugué vie familiale et activités commerciales et que ces dernières se sont inscrites dans le sillage de la première. Par exemple, en plus de s'occuper de ses seize enfants nés de son premier



Figure 25
Françoise-Louise de Ramezay
(1705-1776)

mariage avec François Viennay-Pachot, Catherine-Françoise Juchereau de Saint-Denis s'occupe des affaires de son second mari, seigneur et commerçant. Elle agit en son nom propre et utilise parfois des prête-noms pour effectuer des transactions commerciales : ventes, achats, prêts et emprunts. Elle ira jusqu'à affréter des navires et à signer des contrats de construction. Celle qui achètera le comté de Saint-Laurent de l'île d'Orléans en 1702 et qui se fera appeler la comtesse de Saint-Laurent — non sans soulever les sarcasmes de certains membres de l'élite canadienne —, avec ses seize enfants, était une mère de famille prolifique, mais aussi une femme d'affaires

expérimentée (Prévost, 1985). Mère également de quatorze enfants, Marie-Charlotte Denys de la Ronde-de Ramezay, reprend le commerce de bois de son mari à son décès. Provenant d'une famille aisée de la colonie et veuve du gouverneur de Montréal, Claude de Ramezay, elle entretient de bons contacts avec les autorités coloniales et le roi lui donne des commandes considérables. Son commerce est prospère jusqu'à ce que des pertes imprévisibles dues aux caprices de la nature et à la malveillance des capitaines de bateaux

l'acculent à la faillite. Sa fille, Françoise-Louise de Ramezay⁸², reprend les rênes de l'entreprise à partir de 1739. En 1745, elle s'associe à Marie-Anne Legras-Hertel de Rouville et fonde une scierie et un moulin à farine sur la seigneurie de Rouville. En 1746, elle sera également copropriétaire d'une scierie sise dans la seigneurie de La Livaudière. En 1749, le gouvernement lui concède la seigneurie de Ramezay-La Gesse près du Lac Champlain reconnue pour ses ressources forestières. La même année, elle diversifie ses activités en achetant de Charles Plessy dit Bélair, une tannerie située sur le coteau Saint-Louis à Montréal. En plus de ses propres propriétés, elle gère la fortune familiale et administre la seigneurie de Ramezay, celle de Monnoir et celle de Sorel.

Agathe de Saint-Père⁸³, épouse de Pierre Legardeur de Repentigny, décidera de contrecarrer la pénurie de draps et d'étoffes survenue dans la colonie suite au naufrage du navire *La Seine* le 4 mai 1704, en montant sa propre entreprise de fabrication de tissus. Avec l'accord de Vaudreuil et du ministre de la marine, elle rachète huit tisserands anglais prisonniers des Indiens et les embauche. Avec vingt métiers à tisser et plusieurs tisserands et apprentis bien formés, l'entreprise fournit des tissus composés à base de laine, de lin et de chanvre. Agathe de Saint-Père utilise même des matières premières indigènes comme des écorces, des orties et du cotonnier sauvage, ce qui en fait une entreprise tout à fait originale. Elle se lance aussi dans la fabrication du sucre d'érable qu'elle écoule au pays et en Europe.

⁸²Françoise-Louise de Ramezay (Montréal, 1705-Chambly, 1776). Fille de Claude de Ramezay, gouverneur, et de Marie-Charlotte Denys de la Ronde. Après des études chez les ursulines de Québec, Françoise-Louise s'intéresse à l'administration de la scierie familiale (Rivière-des-Hurons) et en devient gestionnaire à partir de 1739. En plus de ses propres propriétés, elle gère la fortune familiale et administre les seigneuries de Ramezay, de Monnoir et de Sorel. À la fin de sa vie, après avoir vendu la plupart de ses biens immobiliers, Louise de Ramezay, qui était demeurée célibataire, se retire chez les Sœurs Grises à Montréal. Voir Hélène Paré, « Louise de Ramezay », *DBC*, t. IV, Sainte-Foy, PUL, 1980.

⁸³Agathe de Saint-Père (1657-1748). Fille de Jean de Saint-Père, notaire, et de Mathurine Godé. Sa mère, devenue veuve peu après sa naissance, se remarie à Jacques Lemoine, marchand, le 12 novembre 1658. Elle fait ses études à la Congrégation Notre-Dame. Sa mère meurt en 1672 et elle devient responsable de la maisonnée. Agathe épouse Pierre Legardeur de Repentigny, le 28 novembre 1685. Elle donne naissance à huit enfants tout en continuant de prendre soin de ses frères et sœurs. Malgré ses grandes occupations, elle s'implique dans les affaires de son mari, signe plusieurs contrats, négocie des ventes et des achats. Lors du naufrage du navire *La Setne*, en 1705, elle rachète neuf tisserands anglais aux amérindiens, fait reproduire l'unique exemplaire de métier à tisser disponible en Nouvelle-France et ouvre une fabrique de toiles qui sera en fonction jusqu'en 1713, moment où elle vend son industrie. En 1715, elle achète la seigneurie de Lachenaie. Au décès de son mari en 1736, elle se retire à l'Hôpital Général de Québec. Voir Madeleine Doyon-Ferland, « Agathe de Saint-Père », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy, PUL, 1974.

Le roi lui offrira une pension annuelle de deux cents livres en reconnaissance de ses services (ANC, Fonds des colonies, MG21-C11A, vol. 45, f. 96-99v).

Marie-Anne et Marie-Madeleine Desaulniers, deux sœurs demeurées célibataires, ont tenu un magasin au Sault Saint-Louis. Elles y faisaient de brillantes affaires dans le commerce de fourrure. Cependant, leur réputation de femmes d'affaires sans scrupule leur causa plusieurs ennuis auprès des autorités coloniales :

M. de la Jonquière chercha tout de bon à interrompre ce commerce ; il donna des ordres d'arrêter les Sauvages qui portaient du castor chez les Anglais, envoya des officiers avec des détachements dans les endroits où les sauvages passaient et fit faire défense aux demoiselles Desaulniers de ne plus à l'avenir continuer ce commerce. Ces demoiselles soutenues par les Jésuites, se distinguèrent par leur désobéissance. Elles reçoivent l'ordre de quitter le Sault-Saint-Louis (Courville, 1838 : 21)

Élisabeth Bégon évoque leur séjour à La Rochelle au cours duquel elles devaient répondre d'une nouvelle accusation de trafic d'eau-de-vie qui pesait contre elles. On sait encore peu de choses sur les activités de ces deux femmes, sinon, qu'après le Traité de Paris, elles s'installent à Bordeaux où elles poursuivent leur carrière de commerçantes. Dans la région de Québec, Marie-Anne Barbel (1704-1793) se voit confier la gestion du commerce de son mari, en son absence (Plamondon, 1977). Celui-ci signe une procuration lui donnant le droit d'agir à sa place et de veiller au bon fonctionnement de ses entreprises. Au décès de son mari, en 1745, Marie-Anne Barbel avait acquis une bonne expérience dans la gestion des affaires et aucun de ses enfants n'était en mesure de reprendre les rênes de l'entreprise familiale. En plus d'administrer le magasin général de la Place-Royale, comme elle le faisait depuis de nombreuses années, elle gère le commerce de fourrures de son défunt mari, met sur pied une fabrique de poteries et investit ses profits dans l'immobilier. Elle s'engage aussi dans le commerce d'import-export, d'exploitation de matières premières — le bois, la pêche, le commerce de fourrures —, de fabrication de produits de consommation — tissus, sucre d'érable, etc. —, dans le commerce de détails — verrerie, vaisselle — et dans les services — auberge, pension, etc.

À cette époque où la vie en Nouvelle-France est encore précaire, il fallait rendre la colonie de plus en plus autarcique et les femmes y participèrent grandement en jouant de leur

imagination et de leur sens de la débrouillardise. Ces femmes ont sans doute également tenu des correspondances importantes. Étant donné la distance qui nous sépare de cette époque et l'investigation exhaustive que nécessiterait la recherche des correspondants potentiels de ces femmes, il était difficile de se consacrer à une tâche aussi imposante. Cette brève nomenclature nous permet cependant de donner une idée générale d'un certain type de correspondance pratiquée par les femmes de la Nouvelle-France, pratique qui se poursuivra d'ailleurs après la Conquête, comme nous le verrons.

7.2 Sage-femme, commerçante et « administratrice » : Marie Pournin

La sage-femme, commerçante et administratrice, Marie Pournin offre un exemple riche de la variété impressionnante d'occupations pouvant être soutenue par une femme à l'époque de la Nouvelle-France et de la nature de la lettre d'affaires féminine. Née en France en 1622, Marie Pournin a comme protecteur, son parrain, le cardinal de Richelieu dont on connaît les intérêts dans les affaires du Canada, et pour marraine nulle autre que la reine Marie de Médicis (1573-1642), épouse d'Henri IV. Marie Pournin⁸⁴ a fréquenté les cercles parisiens qui avaient une incidence majeure sur le développement de la colonie et a sans doute fait partie de quelques associations charitables visant à promouvoir la colonisation de la Nouvelle-France. On peut présumer qu'elle avait été en contact avec Jeanne Mance avant que celle-ci ne vienne fonder Ville-Marie, sachant que cette dernière avait envoyé des lettres à plusieurs femmes susceptibles de contribuer à son entreprise dans les mois précédant son départ pour le Canada. Marie Pournin et son mari Guillaume de la Bardillère décident d'émigrer en Nouvelle-France. Ils s'installent à Montréal vers 1643. Marie Pournin seconde Jeanne Mance auprès des malades de 1643 à 1647. Femme d'affaires avertie, elle tiendra les rênes de l'Hôtel-Dieu pendant le séjour de Jeanne Mance en France en 1659.

⁸⁴ Marie Pournin (St-Léger de Pouque, France, 1622-Québec, 1699). Fille de Jean de Pournin de la Faye et de Catherine Durant. Filleule de Marie de Médicis et du cardinal de Richelieu. Elle épouse Guillaume de la Bardillère, en France, avant d'immigrer au Canada. Devenue veuve, elle épouse Jacques Testard de La Forest, le 24 novembre 1659. Veuve à nouveau en 1663, elle épouse Jacques Lamarque, le 6 février 1668. En plus de s'occuper des cinq enfants issus de ses trois mariages, Marie Pournin mène une vie active à Montréal. Elle pratique la médecine et gère un commerce de pelleteries. Je tiens à remercier Daniel Perron, étudiant au doctorat en études littéraires de l'UQAM pour m'avoir signalé la lettre dont il est ici question.

Quelques événements, dont témoigne Marie Morin dans *L'Histoire simple et véritable* de l'Hôtel-Dieu de Montréal, permettent de dresser le portrait de Marie Pournin. Malgré les réticences de l'Évêque de Queylus qui avait envoyé deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec prendre la direction de l'Hôpital de Ville-Marie pendant l'absence de Jeanne Mance, celle-ci désignera Marie Pournin comme responsable de l'administration de l'Hôtel-Dieu. Le conflit, opposant l'évêque à la fondatrice, illustre bien les manières insidieuses des autorités cléricales pour asseoir leur mainmise sur les fondations féminines. Pour la gestion de l'Hôpital, cet évêque souhaitait donner préséance aux religieuses, représentantes d'une institution sur laquelle il conservait son ascendant. Le 19 septembre 1659, Marie-Renée Boulié de la Nativité arrive à Montréal avec la sœur Jeanne Thomas Agnès de Saint-Paul. Elles sont envoyées par l'abbé Gabriel de Queylus pour prendre la direction de l'Hôpital de Montréal, pendant le séjour de Jeanne Mance en France et fonder ainsi une nouvelle branche de l'Hôtel-Dieu à Montréal. La fermeté exprimée par Jeanne Mance et Marie Pournin n'est pas sans rappeler celle de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoys pour garder le contrôle de leurs constitutions. Cet aplomb montre que, sans exercer un pouvoir légal, plusieurs femmes sont parvenues à faire respecter leurs vues. Marie Pournin, une laïque, dirigera les soins à l'Hôtel-Dieu. Elle connaît les affaires et possède une bonne expérience de la médecine grâce au métier de sage-femme qu'elle pratique à Montréal depuis plusieurs années et à sa collaboration étroite avec Jeanne Mance. Marie Morin donne cette appréciation des talents de Marie Pournin :

Mademoiselle Mance laissa son hospital entre les mains d'une bonne veufve devote, nommee Mademoiselle de la Bardillière, qui le maintint dans le mesme estat qu'elle l'avait trouvé. Elle ne permit point aux Religieuses de servir les malades, quelques instances qu'ils luy en fisse, s'aquittant elle seule avec une servante de tous les devoirs de charité dont ils pouvais avoir besoin et avec bien de la diligence et de la charité, en sorte que tous l'admirais et elle-même encore plus. Il est vray qu'elle avait une adresse particulière à les servir à propos. Elle gouverna le tample de l'hospital, et en toutes choses agit avec sagesse et beaucoup de conduite, et rendit bon compte de son administration. Les Reverendes meres de la Nativite et de Saint Paul n'ont pu s'ampescher de la louer de son courage et fermeté a soutenir les santimens et exequeter la volonté de celle dont elle tenait son pouvoir, quoy qu'elle ne leur fut pas favorable, au contreire. Elle veillèt incessamment a ce qu'elle ne prisse possession de rien. Cette bonne femme vit encore aujourdhy et s'apelle a present Mademoiselle de la Marque. Elle ce donne souvent le tiltre de notre fondatrice et ressent vivement quand on ne luy rand pas autant d'honneur et de preferance que ce nom en merite. Ce qui apreste a rire a ceux qui l'ecoutes et a nous aussy quelques fois. Comme elle est vieille et bonne, on l'excuse aisement (MM, 1979 : 80).

Marie Morin qui ponctue souvent son récit de remarques personnelles en dit long sur le caractère de Mme Pournin. Cette femme de tête s'est toujours targuée d'être l'une des fondatrices de l'hôpital de Montréal. Si cette prétention fait sourire Marie Morin, il faut bien noter aussi que l'annaliste fait peu de cas de Jeanne Mance dans son récit en comparaison des pages consacrées aux hospitalières de La flèche venues prendre la relève à l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1659. Quoi qu'il en soit, les remarques de Marie Morin montrent la force de caractère de Mme Pournin et sa tranquille désobéissance aux autorités ecclésiastiques. Grâce à son esprit d'initiative, il semble même que les religieuses de Québec finiront par approuver ses vues et par devenir ses alliées.

Au retour de Jeanne Mance, Marie Pournin épouse Jacques Testard. Elle délaisse l'Hôtel-Dieu maintenant pourvu de religieuses hospitalières expérimentées. Elle continuera de procéder aux accouchements en tant que sage-femme, tout en secondant son mari dans son commerce d'exportation de fourrures. En juin 1663, Jacques Testard meurt. Elle reprend alors ses affaires à son propre compte. Marie Pournin gère encore cette entreprise le 2 octobre 1666, lorsqu'elle écrit l'unique trace épistolaire de ses activités, une lettre envoyée à Simon Baston, marchand de Québec. Cette lettre, typique du genre de la lettre d'affaires, met en scène les échanges commerciaux visés par la commerçante. En plus de rendre compte de ses activités, Marie Pournin transige directement. Ici, le divertissement et la chronique du quotidien, propres à la lettre familière, sont remplacés par un contrat énonciatif qui révèle chez elle une grande autonomie. Dans la lettre d'affaires, l'épistolière est non seulement le sujet qui parle, mais également le sujet qui agit par le biais de l'écriture :

Monsieur

Je vous diré pour nouvelles que les ignoians (?) & Sanontouans (Senecas) Iverment a Montreal et que présentement Je leur ay donné de quoy aller a la Chasse Je vous prie par la premiere occasion de me faire Embarquer tout Ce que Je vous ay demande avec encore trois ou quatre pied detoffe a Capots et Six douzaines de Chemises de trette et encore un rouleau de bon petun et Sy vous avec des Couvertes de Couleur avec Une piessse de mely de me lenvoyer et Je vous promets de vous payer tout en aurigneaux et Castor sec le petit printemps qui vient et Sy javais este chez nous Je auray Envoyer des aurigneaux que les Sauvages ont tretté parce que Je netais pas arrivée (cité dans Gagnon, 1895 : 358).

Marie Pournin marque bien la différence entre la partie traitant des affaires et celle qui est dédiée aux salutations et autres éléments plus familiaux. La signature présente en effet une salutation plus rare dans la lettre d'affaires puisque l'épistolière se dit très affectuée. La désinvolture de cette signature tranche de manière radicale avec le corps de la lettre. Marie Pournin signale ainsi qu'elle a bien incorporé les préceptes épistolaires de la lettre d'affaires et différencie le cadre commercial du cadre familial. Elle offre ensuite, comme le veut l'usage, des salutations à des personnes proches du destinataire. « Vous assurerez a Mr Bial de mes tres humbles services et que Je le prie de manger toujours Une bonne Soupe pour lamour de moy » (2 octobre 1666). Détachées du corps de la missive, les salutations qu'elle offre à M. Bial montrent une connaissance des préceptes de la lettre d'affaires dont le ton doit être sérieux, clair et bref. Pour obtenir les suffrages en tant que commerçante, elle se montre ferme et directe. En contrepartie s'inquiéter de la santé des proches est un lieu commun très présent dans les échanges épistolaires des Canadiens et des Canadiennes. Toutefois, prendre soin de la santé des proches en leur conseillant des remèdes relève d'un univers féminin. Il ne faut pas oublier que Marie Pournin est également sage-femme. En recommandant à M. Bial d'ingérer une soupe, Marie Pournin rappelle son métier d'infirmière et de dispensatrice de soins. Elle inscrit également, malgré la froideur des propos de la lettre d'affaires, le réconfort apporté par la femme. Ainsi, tout en occupant un rôle de pouvoir, elle répond aux caractéristiques de l'emblème de la bonne *Mère* nourricière, dispensatrice de soins et attentive aux besoins de ses proches.

Seuls quelques actes notariés suggèrent que Marie Pournin continue de pratiquer en alternance son métier de sage-femme et celui de gestionnaire encore en 1681 (Perron, 1999). Allan Greer décrit les fonctions qu'occupe la sage-femme dans la société canadienne au début de la colonie et suggère le rôle important et méconnu qu'a pu jouer Marie Pournin dans la communauté montréalaise :

Les sages-femmes sont en général des matrones dont l'expérience et la personnalité rassurante leur ont en général gagné la confiance du voisinage. En plus d'assister la mère, elles doivent ondoyer le nouveau-né qui paraît en danger de mort, et cette fonction religieuse fait d'elles un sujet de préoccupation pour l'Église. Le curé doit voir à la sélection, pour sa paroisse, d'une sage-femme à la moralité sans faille et exiger d'elle qu'elle prête un serment d'office devant l'Église. [...] L'état y met aussi son grain de sel : vers la fin du Régime français, un groupe de sages-femmes formées et diplômées sera fondé en Nouvelle-France, mais on en trouve que dans les villes (1998 : 85).

Cette lettre montre bien l'autonomie dont certaines femmes ont fait preuve durant leur carrière. La correspondance ne sert pas uniquement à gérer des relations sociales, mais bien à agir directement sur l'univers commercial de la Nouvelle-France. Ces lettres qui ont une fonction plus communicative que littéraire montrent la présence d'un sujet qui dit « je » et qui s'accorde une pleine autorité. La lettre devient pour ces femmes, un relais par lequel elles peuvent prendre une part active au monde commercial, un univers que l'histoire a toujours prétendu relever essentiellement de l'autorité masculine.

8. L'espace épistolaire comme lieu d'échanges savants

Si les témoignages relevés jusqu'à présent ont montré plus souvent la dépendance des religieuses canadiennes à la mère patrie, les correspondances dont il sera ici question montrent que la circulation épistolaire permettait de véritables échanges. Entre autres, les Canadiennes ont souvent joué des rôles d'importance dans la circulation des savoirs. Déjà, au XVIIe siècle, les phénomènes de la nature avaient trouvé un intérêt particulier sous la plume des jésuites dans les *Relations* et dans la correspondance de Marie de l'Incarnation. Sa description du tremblement de terre de 1663 ainsi qu'une lettre datée du 28 juillet 1665, dans laquelle elle décrit le passage d'un météore et d'autres manifestations astronomiques, sont des exemples de son intérêt pour les merveilles scientifiques. D'autres religieuses dont nous avons analysé les écrits témoignent de leur intérêt pour les œuvres de la création. Bien qu'il s'agisse d'événements inhabituels qui suscitent davantage l'étonnement que l'observation scientifique et que les religieuses utilisent généralement ces phénomènes pour en faire des éléments de l'argumentation missionnaire, ces femmes partagent l'engouement pour les sciences qui apparaît au tournant du XVIIIe siècle en Europe, grâce à des correspondances transatlantiques qui les installent au cœur même des plus importants réseaux de scientifiques.

8.1 Épistolière et ethnographe : Marie-Andrée Regnard Duplessis

Il semble en effet que les réseaux épistolaires aient été des lieux d'échanges particulièrement importants dans le développement scientifique européen. La lettre a contribué de manière significative à la diffusion des connaissances à la fois dans les cercles de l'élite scientifique, mais aussi dans des cercles d'amateurs non moins influents. Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène, qui a collaboré à la rédaction de *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, est une épistolière assidue. Elle s'inscrit dans une institution ayant

Figure 26
Signature de Marie-Andrée Regnard Duplessis dite Sainte-Hélène
(1687-1760)

ses mythes, mais sa grande érudition la place aussi du côté des femmes d'esprit de son époque et ses relations épistolaires l'inscrivent au cœur de réseaux scientifiques

importants du XVIII^e siècle. Entre 1718 et 1758, elle entretient une correspondance avec Marie-Catherine Homassel-Hecquet⁸⁵, une dame de la bonne société abbevilloise et amie des scientifiques et une autre correspondance avec Jacques-Tranquillain Féret⁸⁶, un apothicaire de Dieppe et correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

⁸⁵ Marie-Catherine Homassel-Hecquet (Abbeville, France 1686-Paris, France 1764). Fille de Jacques Homassel et de Marie Hecquet. Elle épouse Jacques Hecquet, sieur d'Orval, directeur de la Manufacture royale des moquettes à Abbeville, le 4 août 1710. Elle aura sept enfants. Après le décès de son mari, elle s'installe chez sa fille à Paris, rue de l'Oursine au faubourg St Marceau.

⁸⁶ Jacques-Tranquillain Féret (Dieppe, France 1689-Dieppe, France 1759). Fils d'un chirurgien de Dieppe. Il fait ses études chez les jésuites de Rouen. En 1717, il commence un stage pour devenir apothicaire. Il passe un an à Paris et se lie d'amitié avec le botaniste Bernard de Jussieu et le chimiste Guillaume-François Rouelle. Lorsqu'il revient à Dieppe en 1723, Féret s'installe dans l'officine "À la ville de Paris". L'apothicaire découvre l'eau balnéaire balsamique. Des correspondants en font le commerce à Paris et à Rouen. Il offre des consultations de médecine par correspondance et vend différents produits à sa boutique, comme du vin, des épices, des ivoires et de la dentelle. Il offre également des pensions. Il héberge sans le savoir le fameux Voltaire pendant l'hiver 1728-1729. En 1758, il fait imprimer un prospectus où est inscrite la liste des différents produits qu'il vend à sa boutique. Il est l'auteur d'un mémoire intitulé *Sur le déplacement des coquillages fossiles* composé vers 1752-1753. Son cabinet est réputé est des savants comme Duhamel du Monceau, Davila, Dezallier d'Argenville, Guettard, le comte de Tressan, le duc de Bouillon le visitent. Il voyage régulièrement à Paris et collabore avec les membres du Museum d'histoire naturelle de Paris. Voir Jean-Claude Guédon, « Le retour d'Angleterre de Voltaire et son séjour chez Jacques Tranquillain Féret de Dieppe », *Studies on Voltaire*, Oxford, 1974, 124, p. 137-142 ; Georges Bignot, « Le cabinet de curiosités de Jacques-Tranquillain Féret (1689-1759) apothicaire dieppois », *Bulletin des Amis du Vieux Dieppe*, no 98, 1991, p. 5-20 et « Le déplacement des coquillages fossiles selon Jacques-Tranquillain Féret, apothicaire dieppois du milieu du XVIII^e siècle », *Mémoire de la société géologique de France. Travaux du comité français d'histoire de la géologie*, Paris, no 3, VII, 2, 1993, p. 9-18.

Les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec possèdent la copie de trente-trois lettres de la mère de Sainte-Hélène à son amie d'enfance. Bien que cette correspondance semble destinée à recréer un lien affectif entre la religieuse et son amie d'enfance, elle est aussi le lieu où s'instaure une entreprise didactique. Les souvenirs créent une complicité, un espace intime commun et la régularité de l'échange épistolaire est la clé maîtresse de la création d'un espace d'intimité et de complicité entre les deux femmes. Ce commerce d'amitié ne pouvait pas durer étant donné les règles de la vie monastique auxquels est soumise la mère Sainte-Hélène et la distance qui séparent désormais les deux femmes. C'est un commerce textuel qui s'instaure entre les deux femmes et que François Melançon et Paul-André Dubois ont bien défini (1999) lorsqu'ils évoquent l'image du « parloir de papier », une expression qui rend compte des possibilités que la correspondance offre aux religieuses. En effet, pour les deux femmes, la lettre est bien plus que le lieu de l'amitié retrouvée : c'est un espace d'échange et de diffusion des connaissances. Cet échange prend forme par l'intermédiaire des différents objets que s'envoient régulièrement les deux épistolières. Les cadeaux de Mme Hecquet deviennent des objets d'une grande valeur dans la chapelle des hospitalières : un tapis, des tissus feront office de parements d'autel. Ces matériaux transformés en objets de culte créeront un attachement indéfectible à la bonne et généreuse amie. Dans l'autre sens, les parures de calices que fabrique elle-même Marie-Andrée de Sainte-Hélène et dont elle fait la distribution se retrouveront dans plus de deux cents églises du Canada et de la France⁸⁷.

Ces cadeaux sont cependant la part congrue des envois de la religieuse canadienne à son amie française. Les expéditions d'objets typiques du Canada l'occupe davantage. Du

⁸⁷ « Je joins à ce petit présent une pièce de mon ouvrage que je vous prie de donner a quelque église ou chapelle que vous affectionnez ou qui vous appartiendra, vous me ferez seulement plaisir de me mander ou vous l'aurez donnée, et qui est le titulaire de l'endroit, j'ay depuis longtemps la dévotion de faire de ces pâles qui servent a couvrir le calice, j'en ai déjà donné 199, nos curez que j'en gratifie les reçoivent avec grand plaisir, et me disent que j'ay trouvé par la un bon moyen pour qu'ils se souviennent de moi au St Sacrifice, je tiens un petit catalogue de celles que je donne je fais cela presque dans des moments perdus, puisque c'est au réfectoire comme je mange assez vite et que je suis servi une des premières, j'ai toujours fini avant les autres, et en attendant le signal pour plier les serviettes, je tire de ma poche un petit portefeuille où j'ai tout ce qui m'est nécessaire pour travailler, je fais quelquefois fort peu de point, d'autres un peu davantage, et peu à peu j'en fais six ou sept par an, et je m'en défait à mesure qu'elles sont achevées » (3 novembre 1752, *Nova Francia*, vol. IV, no 1, 1929, p. 46-47). Les archives de l'Hôtel-Dieu de Québec conserve le cahier dans lequel Marie-Andrée Regnard Duplessis inscrivait les noms des personnes et des communautés auxquelles elle avait fait don de ses pâles.

sirop d'érable, des petites poupées sauvages, des mocassins, un coquillage en forme de montre figurent parmi les différents petits objets qu'elle appelle, non sans une certaine dérision, « les gueuseries de ce pays » (21 octobre 1820, 1926-27, vol. 2, no 3 :133). Ces objets se retrouvent dans le salon de Mme Hecquet et servent à agrémenter les discussions de ses voisines et amies. Ils représentent la matérialisation des échanges scientifiques des deux épistolières. Mme Hecquet et ses hôtes s'intéressent particulièrement aux descriptions des peuples autochtones de l'Amérique. Au début du XVIII^e siècle, le Nouveau Monde et ses mythes retiennent l'attention d'un bon nombre de Français. En effet, les objets rares et étranges, les « curiosités » comme on les appelait alors, suscitent un intérêt grandissant.

Si ces « gueuseries » font partie intégrante des colis qui accompagnent les lettres de Marie-Andrée Regnard Duplessis, ce sont cependant les descriptions ethnographiques substantielles qui les accompagnent qui permettent de faire état de son intérêt pour l'univers scientifique. Mère Sainte-Hélène décrit les habitudes alimentaires des Autochtones, poussant le réalisme jusqu'à fournir quelques recettes typiques : « [L]eur ragoût consiste à faire bouillir dans une chaudière toujours découverte de la viande d'ours, ou d'original ou de porc-épic avec quoi ils mettent de l'anguille quand ils en ont du bled dinde et des prunes et des pois aussi » (7 novembre 1718, 1926-27, vol. II, no 2 : 69). Elle décrit leurs mœurs, leurs costumes, leur caractère qu'elle encadre de ses propres réflexions sur le sujet, mêlant une certaine forme d'érudition savante à sa propre expérience. Elle fait également appel aux descriptions de voyageurs et à ses lectures sur l'histoire du Canada. Elle s'inquiète cependant de l'impact de telles descriptions sur sa lectrice qu'elle ne souhaite pas ennuyer :

Ne vous repentez point en lisant tout ce récit de me l'avoir demandé je souhaite ma chère amie qu'il vous fasse passer quelques moments je ne scay si vous y prenez plaisir car il ny a rien d'agréable, mais nôtre païs est stérile en tout ce qui peut plaire je me croirez assez heureuse si cette longue lettre vous diverti [...] (71).

Contrairement à ce que craignait l'épistolière-ethnographe, Mme Hecquet et ses invités en redemandent, au point où la religieuse devra s'astreindre à un horaire draconien pour arriver à décrire, aussi parfaitement qu'elle le souhaiterait, les mœurs des Sauvages :

J'ai déjà eu l'honneur de vous écrire et de vous promettre cette seconde lettre, par laquelle je veux répondre autant bien que je le pourray aux demandes que vous me faites sur les mœurs et coutumes de nos sauvages, je souhaite que l'envie que j'ai de vous contenter me fasse

réussir et que je puisse réellement donner de l'agrément au récit de plusieurs choses qui d'elles mêmes n'en ont point, et qui ne peuvent réjouir que parce qu'elles paraissent très extraordinaires (17 octobre 1723, vol. III, no 1, 1927-28 : 39).

C'est donc par son propre travail d'écriture que ces éléments prennent forme. Malgré le peu de prix qu'elle semble donner aux choses dont elle souhaite faire état, ces descriptions occupent beaucoup la religieuse. Elle est bien consciente que ces lettres seront amenées à circuler dans le milieu de Mme Hecquet. Elle lui écrit : « Je souhaite ma très chère amie que la vue de ces pauvres peuples réjouisse toutes les personnes à qui vous en avez fait fête » (39). Encore en 1751, Mme Hecquet lui réclame des descriptions des peuples du Nouveau Monde et en particulier des Esquimaux.

Cette relation épistolaire est donc bien davantage qu'une simple relation familière où l'on décrit ses états d'âme et donne des nouvelles des proches. En effet, en plus de servir à divertir les hôtes qui se réunissent chez Mme Hecquet, les descriptions des Autochtones de la mère de Sainte-Hélène ont été des sources d'inspiration dans la publication d'une relation par Mme Hecquet au sujet d'une petite sauvage récemment trouvée en Champagne. La découverte de la jeune sauvagesse, au début des années 1730, et rapportée dans le *Mercur de France* du mois de décembre 1731, avait eu pour effet d'attirer sur elle l'attention des reines, des savants et d'une part importante de « curieux » dont Mme Hecquet. Elle aura l'occasion de rencontrer la sauvagesse convertie au catholicisme en 1752. À la suite de cette rencontre, elle rédige et envoie à son amie de Québec une relation manuscrite décrivant la vie de cette jeune fille baptisée Mlle Leblanc. Marie-Andrée de Sainte-Hélène remercie sa correspondante de lui en fournir une copie :

Je vous remercie de la relation que vous m'avez envoyez des aventures de Mlle Leblanc, je crois comme vous ma chère amie que c'est une esquimaude tout ce que vous en dites me le prouve, elle est heureuse d'être tirée de sa nation et plus heureuse d'être chrétienne et de connaître son bonheur, vous me ferez plaisir puisque vous la connaissez de continuer à m'en apprendre des nouvelles, je me persuade qu'elle parle bon français et qu'elle est en état de se conduire sagement [...] (30 octobre 1753, vol. IV, no 1, 1929 : 52).

Les échanges épistolaires entre les deux amies constituent bien plus qu'un simple commerce familial. Marie-Andrée Regnard Duplessis se pose en ethnographe, faisant preuve, au surplus, d'une forme d'autorité surprenante en la matière. En tant que témoin privilégié et

courroie de transmission des savoirs sur les peuples d'Amérique, la religieuse semble avoir été à la source de l'ouvrage publié par Mme Hecquet en stimulant son goût pour l'ethnographie canadienne. Le récit de la vie de Mlle Leblanc a été imprimé en 1755 par Mme Hecquet sans nom d'auteur⁸⁸. La mère Sainte-Hélène reçoit le document à l'automne de la même année et fait part de sa réception à son amie : « Un conseiller de notre Com., Supérieur de Québec revenant de France cette année, m'a fait voir l'histoire de Mlle le Blanc que vous avez fait imprimer. Je me suis reconnue dans un endroit où vous me citez, je ne vous ai mandé que la vérité. » (25 octobre 1755, vol. IV, no 1, 1929 :57).

La religieuse aura en effet droit à la publication, en annexe de l'ouvrage, d'un extrait de sa lettre sur la nation esquimaude. Cette lettre suggère que la mère Sainte-Hélène a joué un rôle de premier plan dans l'identification de la petite sauvage. Ce crédit lui sera rendu explicitement à la fin de l'ouvrage⁸⁹ et fait de Marie-Andrée Regnard Duplessis une figure majeure de l'œuvre de Mme Hecquet, comme le notent François Melançon et Paul-André Dubois :

Le lien entre cette identification ethnique de la célèbre fille sauvage et les informations communiquées depuis quelques années par Mère Duplessis de Sainte-Hélène s'impose de lui-même. Cette corrélation révèle du coup la contribution de l'hospitalière de Québec à l'espace savant occidental et permet l'observation concrète de la construction au XVIII^e siècle d'un savoir ethnographique servant de fondement à des considérations philosophiques sur l'être humain (1999 : 112).

Marie-Andrée Regnard Duplessis est donc non seulement l'inspiratrice de divertissements mondains dans les cercles français, mais également une importante dispensatrice d'informations ethnographiques dans l'univers savant européen qui se construisait alors en

⁸⁸ Anonyme, *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Publiée par Mme H....., à Paris, MDCCIV. Ce texte est aujourd'hui attribué à Charles de La Condamine.

⁸⁹ « Madame Duplessis de Sainte-Hélène, Parisienne de naissance, mais religieuse depuis 46 ans à l'Hôtel-Dieu de Québec en Canada, et mon intime amie, m'a fait un présent que j'ai reçu cette année 1752. Ce sont plusieurs figures des Sauvages avec lesquels les François et les Missionnaires de la nouvelle France ont quelques relations. Ces figures, dont plusieurs forment des ménages complets, sont habillés [sic] différemment, chacun selon la mode de leur nation ; car quoiqu'ils soient presque entièrement nus chez eux, ils ont quelques espèces d'habits ou de couvertures pour leurs jours de Fête ; et quand ils viennent commercer avec les Européens. Entre ces figures sont celles des Esquimaux, homme et femme, portant son enfant, et avec cela une ample relation des mœurs de tous », *Histoire d'une jeune fille sauvage trouvée dans les bois à l'âge de dix ans*, Publiée par Mme H....., À Paris, MDCCIV, p. 59-60.

marge des institutions et même au cœur de ces dernières, comme nous le verrons, avec sa correspondance avec l'apothicaire Féret.

8.2 Des cahiers d'herboriste

Si une carrière dans le domaine scientifique est difficilement envisageable pour les femmes qui ont un accès limité à l'instruction, quelques-unes d'entre elles, pour la plupart autodidactes, ont grandement contribué à l'avancement des connaissances. Dans les communautés religieuses hospitalières, la fonction d'apothicaresse, nécessaire aux soins des malades, est la plus importante carrière scientifique. Il faut souligner que chez les autochtones ce sont les femmes qui sont responsables de la concoction des remèdes à base de plantes et que les religieuses ont sans aucun doute bénéficié de ces échanges avec leurs élèves. Judith Moreau de Brésoles⁹⁰ figure parmi les premières femmes recevant ce titre et participant de près à l'étude des préparations médicinales. Marie Morin consacre d'ailleurs vingt-trois pages de son *Histoire simple et véritable* à louer ses bienfaits dans la communauté et dans la société canadienne :

S'il arivèt qu'on apporta a l'hospital quelqu'un bien malade, blessé ou autre, aussy tost elle ce levèt à l'instant pour le soulager par ces remedes qu'elle composèt a fur et mesure qu'elle en avèt besoin selon les maladie. [...] Elle en fesèt de mesme pour toute sortes de maladie qui fesais un effet tout autre que ceux qu'on aportèt de France Aussi disèt on que ces médecines estais miraculeuses. [...] Quand elle composèt les remedes pour les malades, c'était sans enbaras. Elle courèt au jardin de Mademoiselle Mance, qui joignèt le leur, chercher des simples, disait elle, en revenèt les mains pleines, quoy qu'on n'i en ut planté et qu'il etait dressé a peu pres comme celui du paresseux, plain de ronces, mechantes herbes et tout en friches, rien n'i etant cultivé que quelques herbes potageres, des legumes et racines pour manger pendant l'hiver. A la suite du tamps, elle fit enclore un petit jardin pour y planter des herbes medecinales qu'elle cultivèt seule de ces mains (MM : 175 et 178).

Selon Marie Morin, Judith Moreau de Brésoles avait appris la médecine en suivant sa mère dans ses visites aux pauvres, puis aurait perfectionné l'art de la confection des médicaments

⁹⁰ Judith Moreau de Brésoles (Blois France, 1620-Montréal, 1687). Le 5 novembre 1645, elle s'enfuit de la maison familiale, accompagnée d'un vieux serviteur, pour se faire hospitalière à La Flèche. En 1659, elle s'embarque pour le Canada avec deux de ses consœurs, pour venir prêter main-forte à Jeanne Mance. Elle est la première supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

auprès d'un chimiste en France. Ce qui est certain, c'est que ses talents ont été reconnus à l'échelle du Canada⁹¹.

Si les hospitalières baignent dans le milieu médical, les laïques qui doivent également s'occuper de soigner les membres de leur famille sont au fait des pratiques médicinales. Quelques Canadiennes semblent avoir pratiqué la médecine. Marguerite Dizy-Desbrieux⁹² signe une attestation de blessure en 1730, en tant que chirurgienne (Foulché-Delbosc, 1977). Le métier de sage-femme est toutefois le plus répandu dans la profession médicale féminine⁹³. Ce rôle ne se borne pas toutefois aux accouchements comme en témoigne Marie Pournin qui assistait Jeanne Mance à l'infirmerie de l'hôpital de Montréal. En effet, les sages-femmes doivent veiller à la santé de la mère et de l'enfant ce qui en fait de véritable médecin de famille.

Si dès le XVIIe siècle l'étude de la botanique canadienne stimule les savants européens⁹⁴, c'est au début du XVIIIe siècle que cet engouement trouvera sa consécration. Plusieurs Canadiens, dont les sages-femmes, semblent utiliser les plantes indigènes et en connaître les propriétés. Les cabinets de curiosités qui dans lesquels les amateurs et scientifiques européens conservent les artefacts provenant des colonies disparaissent progressivement pour faire place au musée d'histoire naturelle à portée plus scientifique. Cet intérêt de plus en plus marqué pour l'étude des éléments de la nature qui apparaît au XVIIIe siècle est repérable dans les cahiers d'herboristes qui deviennent des objets d'échange entre la France et le Canada. Le gouvernement encourage alors, avec à sa tête Barrin de La

⁹¹ « Les personnes Les plus riches et délicates voulais avoir de ces remèdes et La consultais avec une confiance bien plus grande. Monsr Souart, prste qui etait medecin habille, et dont ils ce trouvais fort bien aparavant. Sa reputation de bonne infirmiere et medecine s'etablit sibien quon la preferera à tout ce qu'il y avait en Canada de cet art. Enfin, Les malades me pouvoir mourir quand ils setais creu quil y avet de La merveilles et du surnaturel dans Les guérisons quelle fesait, et que cetait une recompance que Dieu donnet asa charité qui était tres particuliere », Marie Morin, *Histoire simple et véritable*, édition critique de Ghislaine Legendre, Montréal, PUM, 1979 p. 104.

⁹² Marguerite Dizy dit Montplaisir (1663-1730). Fille de Pierre Dizy dit Montplaisir, boulanger, procureur fiscal et marguillier, et de Marie Drouard. Mariée à Jean Desbrieux, commerçant de fourrures. Elle aurait été sage-femme et chirurgienne. Voir André Vachon, « Marguerite Dizy-Desbrieux », *DBC*, Sainte-Foy, PUL, t. 2, 1974.

⁹³ Voir Hélène Laforce, *Histoire de la Sage-Femme dans la région de Québec*, Québec : IQRC, coll. : « Edmond de Nevers », no 4, 1985.

⁹⁴ Voir Jacques Mathieu, *Le premier livre de plantes du Canada : les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635*, Sainte-Foy, PUL, 1998.

Galissonière, gouverneur de la Nouvelle-France, la promotion des propriétés médicinales de la flore de la vallée du Saint-Laurent auprès des naturalistes européens. Il était lui aussi en contact étroit avec les scientifiques responsables des collections du Musée d'histoire naturelle de Paris⁹⁵. Plusieurs lettres de l'intendant Hocquart témoignent de l'envoi de caisses contenant des plantes, des graines et des minéraux pour le jardin du roi de Paris (ANC, MG 1, Série C11A, vol. 72). Ces échantillons sont généralement recueillis par le médecin Hubert-Joseph de La Croix, par l'abbé Jean-Baptiste Gosselin et par des Canadiens amateurs de sciences naturelles. L'intendant demande alors que l'on récompense leurs recherches. Entre 1733 et 1743, Catherine Jérémie-Aubuchon-Lepailleur⁹⁶, qui exerce le métier de sage-femme et possède de solides connaissances des plantes médicinales, compose un herbier et expédie ses travaux en Europe. Grâce à des séries de notes mentionnant les propriétés et les effets des plantes, elle se serait acquis une solide réputation auprès des scientifiques européens. En 1740, l'intendant Gilles Hocquart parle d'elle dans son rapport au gouvernement français. Cette dame envoie une petite caisse et des racines pour le jardin du roi (ANC, MG1C11A, vol. 73, fol. 414-416). Il semble toutefois que ses cahiers, qui auraient été conservés au Musée d'histoire naturelle de Paris, soient aujourd'hui introuvables (Prévost, 1985 :113).

8.3 Du réseau épistolaire au réseau scientifique

Si on ne peut avoir accès à l'herbier de Catherine Jérémie, deux séries de lettres, destinées à Monsieur Féret, apothicaire à Dieppe, par Marie-Andrée Regnard-Duplessis et sa sœur Geneviève permettent de se faire une idée de l'ébullition scientifique de la première moitié du XVIII^e siècle. Les deux religieuses font affaires avec l'apothicaire dieppois qui leur fournit le matériel dont elles ont besoin à l'apothicairerie et quelques produits pour

⁹⁵ Roland-Michel Barrin de La Galissonière (1693-1756). Voir Étienne Tallemite, « Roland-Michel Barrin de La Galissonière », *DBC*, t. III, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 1974, p. 27-33 et Roland Lamontagne, *Galissonière et le Canada*, Montréal et Paris, 1962.

⁹⁶ Catherine Jérémie (Québec, 1664-1^{er} juillet 1744). Fille de Noël Jérémie dit Lamontagne, trafiquant de fourrures, et de Jeanne Pelletier. Mariée à Jacques Aubuchon, coureur des bois, le 28 janvier 1681. Son mari meurt gelé à l'hiver 1686. Le 3 novembre 1688, elle se remarie au notaire Michel Lepailleur de la Ferté. Le couple s'établit à Montréal en 1702. Catherine donne naissance à dix enfants. Devenue veuve en 1733, elle se consacre à l'herborisation. Voir Catherine Fortin-Morisset, « Catherine Jérémie », *DBC*, t. 3, PUL, 1974.

l'usage de la communauté, dont des huiles essentielles et des objets de dévotion dont elles font le commerce. En échange, la mère Sainte-Hélène et sa sœur envoient des produits canadiens à partir desquels les scientifiques français font des expériences comme du ginseng, du capillaire, du sucre d'érable, des rognons de castors, de la gomme de sapin, de la pierre de marcassite et de la mine de fer brute. Elles envoient également des objets du pays pour le cabinet de curiosités de M. Féret⁹⁷ : des coquillages, des peaux de poissons, des oiseaux-mouches, une tête d'ours blanc, un nid de guêpes, un étourneau ou des diamants du pays. Ces divers éléments font partie des trois catégories d'objets que l'on retrouve dans les cabinets de curiosités de l'époque. Ils représentent le monde animal, le monde végétal et le monde minéral (Pomian, 1987). François-Xavier de Charlevoix qui avait passé quelque temps au Canada et avait rédigé une *Histoire du Canada* fort connue à l'époque était également en contact étroit avec l'apothicaire dieppois. Il écrivait à monsieur Féret au sujet des petites choses que l'apothicaire souhaitait qu'on lui envoie du Canada pour enrichir son cabinet de curiosités :

Le Canada, Monsieur, ne produit rien qui puisse enrichir votre cabinet, personne ne le sait mieux que moi, puisque je l'ai traversé d'un bout à l'autre, je sçai qu'il nourrit beaucoup de simples, j'ai gravé et expliqué dans mon histoire celles qui sont venues à ma connaissance, mais je sais qu'il y en a plusieurs dont les sauvages font grand mystère (5 avril 1748, Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ).

Si ces différents objets sont considérés comme des éléments insignifiants par Charlevoix, rappelant le terme « gueuseries » que Marie-Andrée Regnard Duplessis utilisait pour décrire les objets qu'elle destinait à son amie française, curieusement l'hospitalière prend à cœur ces petits envois et se donne même la peine de les décrire :

Je vous sais fort gré monsieur de faire valoir les productions de la nature, c'est une preuve que vous en aimé l'auteur. Je vous assure que je ne négligerai rien pour vous en faire avoir de ce pauvre pays, ce sera une gloire pour le Canada d'avoir place dans votre histoire. Je vous envoie une boîte sauvage faite avec de l'écorce de bouleau brodée avec du poil de porc épic teint et bordée avec des racines d'arbre et du poil d'orignal je vous en explique la matière parce que c'est tout ce que j'y trouve de beau, ce sont des inventions des sauvages sur lesquelles les françaises enchérissent, car il y a en Canada des dames qui savent broder qui travaillent en ces matières avec des nuances en sorte que cela est admirable(27 octobre 1734, Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ).

⁹⁷ Les Archives du Muséum d'histoire naturelle de Paris conserve un inventaire du cabinet de curiosités.

Car malgré leur peu de valeur pour l'apothicaire ou l'homme de science, pour le collectionneur, ces objets sont porteurs d'une signification qui dépasse leur fonction initiale. Krzysztof Pomian utilise le terme de « sémiophore » pour mieux rendre compte de la valeur signifiante de ces objets (1987). Le coquillage en forme de montre qu'elle envoyait à la fille de Mme Hecquet est peut-être le plus représentatif de cette utilisation de l'objet comme œuvre d'art de la nature dans les cabinets de curiosités.

Les productions autochtones font également partie des objets prisés par les collectionneurs. Marie-Andrée Regnard Duplessis en est consciente et envoie à l'apothicaire des objets d'artisanat réalisés par des Amérindiens de diverses nations. L'attitude mitigée de la religieuse envers ces créations est encore une fois présente :

Je vous sçay fort bon gré monsieur de faire Valoir les productions de la nature, c'est une preuve que Vous en aimé l'auteur, je Vous assure que je ne negligera rien pour vous En faire avoir de ce pauvre pays ce sera une gloire pour le Canada d'avoir place dans votre histoire je vous En Envoye une boîte sauvage faite avec de lecorse de bouleau brodé avec du poil de porc Epic teint Et brodé avec des racones d'arbre Et du poil d'original je vous En Explique la matière, parce que C'est tout ce que j'y trouve de beau, ce sont des inventions des sauvages sur lesquelles les françaises encherissent, Car il y a en Canada des dames qui savent broder qui travaillent En ces matières avec des nuances En sorte que cela Est admirable (27 octobre 1734, Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ).

La correspondance de son frère François-Xavier fait état de l'envoi par la mère Marie-Andrée de Sainte-Hélène et sa sœur Geneviève de l'Enfant-Jésus de divers objets semblables⁹⁸ :

Je ne vous ai point encore accusé réception de toutes les belles choses que vous m'avez envoyé, je le fais ici. Votre couronne magnifique me fut remise bien conditionnée par un prêtre de St Sulpice peu de temps avant le premier jour de l'an. Quand on la vit sur le Saint-Sacrement on fut surpris de voir au milieu de l'hiver des fleurs qu'on croyait naturelles et plusieurs personnes s'approchèrent de l'autel pour en considérer la beauté car on n'est point accoutumé d'en voir en ce pays-ci de si bien imitées, vos deux bouquets encore plus beaux par l'arrangement agréable des différentes espèces de fleurs dont ils sont composés me vinrent par le carosse de la Rochelle environ un mois après. Le grand mouvement avait décacheté 2 paquets de médailles qui en roulant d'un côté et d'autre, avait un peu terni l'éclat des plus brillantes fleurs, cependant ils ont été trouvés si beaux que les dames de la

⁹⁸ Elles ont entretenu un commerce épistolaire ininterrompu avec leur frère entre 1716 à 1759. Les réparties des deux sœurs sont aujourd'hui introuvables. Les lettres de François-Xavier Regnard Duplessis ont été publiées par Joseph-Edmond Roy, *Lettres du P. F.-X. Duplessis de la Compagnie de Jésus : accompagnées d'une notice biographique et d'annotations*, Lévis, Mercier, 1892.

Visitation qui se croyaient parfaites dans cet art ne peuvent comprendre comment on peut travailler si délicatement (20 juin 1754, cité dans J. E. Roy, 1892 : 295).

Les artefacts contenus dans les cabinets de curiosités possèdent toutefois un prestige plus important s'ils appartiennent à une certaine mythologie, qu'ils possèdent une vertu magique ou sont des objets de légendes (Pomian, 1987). Les vertus thérapeutiques de certaines plantes du Canada sont particulièrement prisées ainsi que l'effet des amulettes qui ont été bénies en Nouvelle-France. Le père Regnard Duplessis en témoigne, après réception de médaillons et de quelques concoctions réalisées par les religieuses de l'Hôtel-Dieu :

Vos médailles m'ont fait honneur, j'en ai fait des distributions magnifiques, elles s'étaient parfaitement bien conservées. Je ne vous parle point de ce beau flacon de Baume⁹⁹ qui est venu jusqu'à moi sans aucun accident, j'en ai fait des cures merveilleuses, on m'appelle ici le médecin des corps et des âmes, à cause d'un assez grand nombre de controverse dans laquelle Dieu s'est voulu servir de moi pour ramener des personnes rebelles à l'église. J'attribue ces succès aux ferventes prières de ceux avec qui j'ai le bonheur d'être uni et à qui vous avez eu la bonté de me recommander (20 juin 1724, cité dans J. E. Roy, 1892 : 121-122).

Les collectionneurs font grand cas des objets typiques du pays, mais encore davantage des matières possédant des vertus extraordinaires. Le pied d'élan fait partie de ces objets aux vertus magiques ainsi que les rognons de castor qui détiennent des vertus thérapeutiques. Pour François-Xavier Duplessis, prédicateur jésuite, les vertus de ces substances sont des auxiliaires qui lui donnent certains avantages dans les conversions. Pour l'apothicaire Féret, elles lui fournissent la matière à des expériences scientifiques et des objets d'échanges pour constituer son cabinet de curiosités.

Pour les deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, ces transactions n'ont pas seulement pour but de fournir des matières pour concocter de nouveaux médicaments, ni une simple valeur marchande. Parfois quelques lignes suffisent à la mère de Sainte-Hélène pour peindre la nature des artefacts rapportés par les voyageurs Canadiens, auxquels elle reproche d'ailleurs, à maintes reprises, le manque d'intérêt pour ses demandes. En d'autres occasions, elle prend la peine d'en faire une description minutieuse. Marie-Andrée de Sainte-Hélène sait

⁹⁹ Il s'agit probablement d'un flacon de résine, extraite du sapin baumier, et connue à cette époque pour ses vertus thérapeutiques.

qu'elle s'adresse à un homme de sciences réputé¹⁰⁰. Dans une lettre datée du 18 octobre 1736, dans laquelle elle joint du sucre d'érable et du sucre de plaine, elle entreprend de décrire la fabrication de ces produits et établit certaines comparaisons qualitatives avec le sucre des îles. Dans une autre datée du 31 octobre 1738, elle décrit un serpent à sonnette qu'elle envoie à l'apothicaire dieppois. Elle s'inscrit ainsi dans un réseau de collaboration duquel elle tire à son tour les enseignements. Une lettre du père Regnard Duplessis, qui sert parfois de relais aux envois des deux religieuses, montre que les savants français lui fournissent les résultats de leurs recherches :

J'ai reçu le paquet de capillaire que vous m'avez adressé, le baril de Baume est chez notre commissionnaire de la Rochelle et le quart de capillaire est perdu cette année. Je continue à faire usage de baume et je m'en trouve fort bien, je vous enverrai le mémoire de mon oncle si je le trouve, car je l'ai déjà cherché, je sais par expérience de bien des personnes que pour les maux d'estomac, on en met un emplâtre sur le creux de l'estomac et il le fortifie. Pour les coliques du nombril, pour les rhumatismes sur l'endroit où la douleur est la plus vive pour les maux de tête ou des dents sur les tempes (9 février 1749, cité dans J. E. Roy, 1892 : 267).

Les lettres écrites par Marie-Andrée et Geneviève Regnard Duplessis¹⁰¹ constituent une participation indirecte à l'espace savant du XVIII^e siècle. C'est par l'entremise d'une correspondance que leurs préoccupations scientifiques sont encore visibles aujourd'hui. Il existe également vingt-quatre lettres de Geneviève Regnard Duplessis de l'Enfant-Jésus, envoyées à l'apothicaire Féret. Ce sont des lettres d'affaires pour la plupart, au sens où il s'agit essentiellement de commandes de produits pour la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, dont l'eau vulnérable, et d'huiles essentielles qui servent à embaumer les chapelles. La mère de

¹⁰⁰ Jacques-Tranquillain Féret lui envoie d'ailleurs une description de son cabinet, des listes d'objets qu'il désire recevoir et des instructions pour leur conservation pendant le transport transatlantique. Dans la lettre du 31 octobre 1740, la mère de Sainte-Hélène lui écrit : « Le récit que vous avez la bonté de me faire de votre magnifique cabinet me donnerait une grande envie de le voir si les religieuses n'étaient pas accoutumées à mortifier leur curiosité. Je voudrais l'enrichir encore de quelques merveilles de la nature. Je ne me lasse pas d'en demander, mais je ne réussis pas toujours à les obtenir ». Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ. Il semble également la tenir au courant de ses transactions avec les frères Jussieu de l'Académie des Sciences de Paris. Voir la lettre de Marie-Andrée Regnard Duplessis du 20 octobre 1743.

¹⁰¹ Geneviève Regnard Duplessis dite l'Enfant-Jésus (Québec, 1692-Québec 1756). Fille de Georges Regnard Duplessis et de Marie Leroy. Geneviève est la sœur cadette de Marie-Andrée. Elle fait son éducation chez les ursulines de Québec puis entreprend son noviciat au Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec en 1713. Pendant trente ans, elle occupe la charge de dépositaire de pauvres. En plus d'avoir entretenu de nombreuses correspondances, Geneviève Regnard Duplessis a également composé des *Méditations sur la Sainte-Famille et la dévotion à Saint-Joseph*, des oraisons jaculatoires (courtes prières ferventes) et des litanies (prières liturgiques où les assistants répètent une formule après chaque invocation du récitant). Ces documents sont conservés aux AHDQ.

l'Enfant-Jésus fait également parvenir quelques échantillons de plantes canadiennes à l'apothicaire français. Geneviève Regnard Duplessis qui est souvent malade et débordée par ses obligations à la direction du dépôt des pauvres laisse le soin des curiosités à sa sœur Marie-Andrée. Toutefois, quelques descriptions des phénomènes de la nature qu'elle envoie à l'apothicaire méritent le détour. La création sous toutes ses formes est un sujet de discussion pour cette Canadienne qui ne cesse de s'émerveiller devant la beauté des œuvres divines :

Je suis charmée Monsieur que vous vous appliquiez avec succès aux recherches curieuses de la nature, son art surpasse le génie humain les frimats de l'hiver font icy dans de certains endroits ou il y a de l'humidité des figures si bien travaillé et si délicate qu'on ne sennuis pas a voir cela quand on le regarde avec attention si on pouvait vous en envoyer un panot de fesnestres, vo y verriez des villes, des châteaux, des bocages et mil autres idées que cela fournit si propre et si bien arrangé qu'on y peut rien ajouter cela est de plus de deux pouces d'épais (29 septembre 1734, Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ).

La mère Duplessis de l'Enfant-Jésus apprécie la piété de son interlocuteur et n'oublie pas, malgré le caractère commercial et médical de leurs échanges son statut de religieuse. Si l'apothicaire Féret, lui envoie régulièrement des conseils pour le soin des maladies du corps, elle-même lui fait part de ses écrits pour le soin de l'âme :

Comme nous n'avons pas de raretés à vous envoyer et qu'on ne trouve pas de gens obligeant comme autrefois qui veulent se donner la moindre peine, je vous envoie Monsieur un petit délassement que j'ai pris à faire cette paraphrase sur l'impression que me donnait les paroles qui y donne lieu. Vous avez de la piété, c'est un petit ouvrage de religieuse qui ne peut pas mal édifier un séculier. Vous le montrerez à nos hospitalières si vous jugez qu'il leur fasse plaisir. Il faut bien que nous tâchions à nous venger par quelque chose de vos attentions et de vos honnêtetés (20 octobre 1743, Fonds Féret, Archives municipales de Dieppe, copie des AHDQ)¹⁰².

Par le truchement de la lettre et des réseaux épistolaires qu'elles alimentent, les réflexions de la mère de Sainte-Hélène et celles de la mère de l'Enfant-Jésus sont entrées en dialogue avec celles des cercles scientifiques européens. Leur correspondant, M. Féret, était en relation avec plusieurs botanistes français, dont Antoine (1686-1758) et Bernard Jussieu (1699-1777), professeurs à l'Académie des sciences de Paris et responsables des collections du célèbre Muséum d'histoire naturelle.

¹⁰² Il s'agit sans doute des *Méditations sur la Sainte-Famille et la dévotion à Saint-Joseph* conservées aux AHDQ.

9. Une Amazone en Canada au XVIIIe siècle : Madeleine de Verchères

Si les contacts de certaines femmes avec la culture autochtone leur a permis de se tailler une place dans les cercles scientifiques européens de la première moitié du XVIIIe siècle, pendant le XVIIe siècle les relations avec certaines nations amérindiennes ont souvent été tendues. Les Iroquois qui livrent une guerre sans précédent aux nations autochtones amies des Français s'en prennent bien souvent aux Canadiens qui habitent les seigneuries de la région de Montréal et de Trois-Rivières. À côté des « Amazones chrétiennes » que sont les premières missionnaires, la tradition de la femme forte semble donc se perpétuer pendant quelques générations encore auprès des laïques canadiennes, notamment en raison de ces combats incessants qui ont cours jusqu'à la signature de la grande Paix de Montréal en 1701. L'une des « Amazones » les plus populaires de l'historiographie canadienne est sans contredit la célèbre Madelon, devenue un emblème de la bravoure de la Canadienne de l'époque de la Nouvelle-France. Toutefois, Madeleine de Verchères n'est pas un cas unique dans l'histoire de la Nouvelle-France. La nécessité de se protéger contre les attaques iroquoises et anglaises était le lot quotidien des femmes des XVIIe et XVIIIe siècles. Madeleine de Verchères souligne même qu'elle n'est pas la seule femme à réclamer une pension du roi à cet effet, un revenu qui est souvent nécessaire pour les veuves de la guerre que livrent les « Sauvages ». Dans son *Histoire de la Nouvelle-France* (1664), Pierre Boucher notait bien que « Une femme est toujours dans l'inquiétude que son marry, qui est party le matin pour son travail, ne soit tué ou pris et que jamais elle ne le revoye » (151).

Si plusieurs Canadiens sont devenus les héros de ces combats, — ils sont d'ailleurs nombreux à y avoir laissé leur vie — les attaques iroquoises ont promu plusieurs femmes au rang d'héroïnes¹⁰³. Dans son *Histoire de Montréal* (1880), François Dollier de Casson

¹⁰³ À l'été 1655, Élisabeth et sa sœur Marie sont chez leurs parents, à l'île d'Orléans, pour les vacances (elles sont alors pensionnaires chez les ursulines de Québec) avec leur amie Geneviève Macard. Les Iroquois attaquent leur maison. Le père et la mère sont tués, et les trois jeunes filles enlevées. Lambert Closse et Jean Lemoyne les récupéreront à l'ennemi. Après avoir été accueillie par Jeanne Mance, Élisabeth Moyen épouse Lambert Closse qui mourra cinq ans plus tard aux mains des Iroquois.

rappelle le courage à toute épreuve de Catherine Mercier qui, en mai 1651, après avoir vu son mari Jean Boudard tué et un de ses compagnons perdre sa chevelure sous ses yeux, fut faite prisonnière et torturée par les Iroquois. Sa mort héroïque rappelle celle de Jean de Brébeuf, mais est loin d'avoir la même résonance dans le discours historique. Dollier de Casson rapporte également l'histoire de Martine Messier-Primot¹⁰⁴ qui se défend contre les Iroquois en saisissant son assaillant par les parties intimes. L'historien retient cependant l'héroïne pour la vertu dont elle fit preuve à l'issue de l'escarmouche. Après avoir repoussé l'ennemi, la jeune fille s'évanouit. Un soldat du fort qui s'était penché sur elle pour lui porter assistance en fut quitte pour une gifle. Martine Messier s'excusa en disant qu'elle croyait qu'il voulait l'embrasser. Dollier de Casson écrit alors :

C'est une chose étonnante que les profondes racines que jette la vertu lorsqu'elle se plaît dans un cœur, son âme était prête à sortir, son sang avait quitté ses veines, et la vertu de pureté était encore inébranlable dans son cœur. Dieu bénisse le saint exemple que cette personne a donné en cette occasion à tout le monde pour la conservation de cette vertu (1880 : 85).

La jeune fille avait à cœur de conserver sa vertu en dépit de l'état d'agitation qui devait la troubler. François Dollier de Casson est impressionné par ce trait de caractère qui en vient à faire oublier le courage dont a fait preuve la jeune fille quelques minutes auparavant. Ainsi, il fait de sa hardiesse une attitude exceptionnelle décuplée par sa féminité rapidement réintégrée après sa prouesse virile.

Dans l'histoire acadienne, on rapporte également quelques exemples similaires à celui de Madeleine de Verchères. En 1645, Françoise-Marie Jacquelin de la Tour¹⁰⁵ dirige, en l'absence de son mari, la défense du fort Saint-Jean, qui comptait cinquante hommes, contre

¹⁰⁴ Martine Messier (1607-1672). Mariée à Antoine Primot, le 29 juillet 1652

¹⁰⁵ Françoise-Marie Jacquelin (?-1645). Mariée à Charles de Saint-Étienne de la Tour à Port-Royal en 1640. Elle passe en France en 1642 pour protéger les intérêts de son mari qui est alors dans la mire du sieur d'Aulnay. Elle obtient des ravitaillements pour le poste de traite. Une guerre pour le contrôle de la Baie de Saint-Jean s'amorce entre les deux hommes. La Tour cherche des renforts à Boston et d'Aulnay en profite pour discréditer son opposant à la Cour de France. Quand Mme de la Tour retourne en France, on la retient de force pour trahison. Elle réussit à s'enfuir en passant par l'Angleterre sous un déguisement. Pendant que la Tour est à Boston, d'Aulnay attaque le fort Sainte-Marie en février 1645 et Mme de la Tour tient le siège à la tête de cinquante hommes. D'Aulnay perd la face, mais attaque à nouveau le fort en avril. Cette fois il sort victorieux de la confrontation et Françoise-Marie Jacquelin de la Tour y meurt. Voir George MacBeath, « Charles de la Tour de Saint-Étienne », *DBC*, t. I, Sainte-Foy, PUL, p. 606-610

les troupes du sieur d'Aulnay. En 1758, Marie-Anne Aubert de Courserac-Drucourt¹⁰⁶ combat l'invasion anglaise au fort de Louisbourg, tirant elle-même du mousquet et du canon. À son retour en France, elle écrit au roi pour rétablir les faits quant à la prise de Louisbourg. Madeleine de Verchères aura cependant un exemple beaucoup plus familier de femmes fortes sous les yeux. En 1690, sa mère, Marie Perrot¹⁰⁷, avait combattu l'ennemi iroquois en prenant les commandes du petit bataillon formé par trois ou quatre hommes.

9.1 De la lettre en cérémonie au récit de soi

De ces exploits, peu de femmes semblent avoir laissé de témoignage aussi exhaustif que ceux de Madeleine de Verchères. Elle raconte dans deux textes rédigés à une quinzaine d'années d'intervalle, comment elle dut se défendre pendant ce qui est désormais appelé de façon significative, le Siègne de 1692. Le premier texte rédigé en 1699 est une lettre destinée à la comtesse de Maurepas, épouse du ministre de la marine affecté à la colonie de la Nouvelle-France. Le second est un récit commandé par le gouverneur de Beauharnois près de trente ans après l'événement¹⁰⁸. Sept ans après le Siègne de 1692, Madeleine de Verchères décide de faire appel à la générosité du roi de France en faisant le récit de ses manœuvres courageuses à

¹⁰⁶ Marie-Anne Aubert de Courserac (?-?). Mariée à Augustin de Boschenry, chevalier de Drucour, officier de marine et gouverneur de l'île Royale. Son mari ayant été nommé gouverneur de l'Acadie, elle s'embarque avec lui pour Louisbourg et arrive le 15 août 1754, accompagnée de huit domestiques. À cette époque, les Anglais menacent de prendre l'île Royale qu'ils attaquent en 1758. Mme Drucourt tient le siège pendant plusieurs jours avec les soldats du fort. Après la perte de l'île Royale, elle retourne en France. Elle écrit une lettre au Roi de pour disculper son mari. Pour la transcription de la lettre, voir le site *Le destin aventureux d'Augustin du Bosc Henry* <http://perso.normandnet.fr/louisdja/pages/letemps.htm>. Elle entretient également une correspondance avec l'abbé Maillard, jésuite missionnaire en Acadie. La copie d'une lettre de Maillard est conservée dans le Fonds Placide Gaudet du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, no 1. 56-9, 13 p.

¹⁰⁷ Marie Perrot (Québec, 1656-Verchères ?). Fille de Jacques Perrot dit Vildaigne et de Michelle Le Flot. Elle fait ses études au pensionnat des ursulines de Québec. Elle épouse François-Xavier Jarret de Verchère le 7 septembre 1669 à l'île d'Orléans. Elle donne naissance à seize enfants. En 1690, elle combat seule une attaque iroquoise. Voir André Vachon, « Madeleine Jarret de Verchères », *DBC*, Sainte-Foy, PUL, t. 3, 1974.

¹⁰⁸ André Vachon suggère qu'elle ne serait pas l'auteur de la première lettre ni du second récit : « La Potherie, qui connaissait Madeleine, ayant certainement vu sa lettre, si tant est qu'il ne l'eût pas lui-même suggérée, la lui dictant mot à mot ». Ce genre d'hypothèse est légion dans le discours historique lorsqu'il est question de l'écriture des femmes. Il est certain que plusieurs similitudes existent entre le texte de Bacqueville de La Potherie et celui de Madelon. Il n'est pas impossible que le récit de Madeleine de Verchères ait inspiré celui de La Potherie, ni que l'historien ait pu ajouter sa touche personnelle à la lettre de Madeleine de Verchères. Lorsque les Canadiens et les Canadiennes s'adressent aux autorités, il n'est pas rare qu'ils demandent l'aide d'un écrivain plus expérimenté. Voir André Vachon, « Madeleine Jarret de Verchères », *DBC*, Sainte-Foy, PUL, t. 3, 1974.

l'épouse du ministre de la Marine¹⁰⁹. Même si la postérité de « Madelon » est venu de cette épître et des récits qu'en ont tirés Bacqueville de La Potherie et Charlevoix, il semble que le but visé par l'épistolière ne soit pas tant la reconnaissance publique de son exploit, que la gratification du trésorier du roi. Si Madeleine de Verchères utilise sa hardiesse à défendre les possessions de la couronne comme motif principal de sa missive, elle le fait en étant consciente d'une possibilité d'avancement social pour elle-même et pour sa famille. La jeune fille de quatorze ans qui a accompli l'exploit n'avait pas ressenti le besoin de se faire reconnaître, puisque, comme elle le dit elle-même, elle n'était pas la seule Canadienne à avoir agi de la sorte. Ce n'est que plusieurs années plus tard, voyant les pensions du roi affluer chez les épouses de militaires ayant fait carrière au service de la France, qu'elle s'inquiétera de son propre sort et tentera sa chance à son tour¹¹⁰.

Les femmes sont reconnues pour être les « agents diplomatiques » de leur famille. Les archives des différents gouverneurs et les délibérations des conseils contiennent une quantité impressionnante de requêtes féminines en tous genres. L'ingénieur Franquet avait remarqué cette particularité chez les Canadiennes du début du XVIII^e siècle : « Les femmes d'officiers en général aiment la dissipation ; les maisons du général et de l'intendant sont souvent leur rendez-vous d'assemblée. Elles sollicitent comme elles font partout, pour leurs maris, leurs enfants, leurs parents »¹¹¹. En tant qu'épouse et mère, leur rôle est de préserver la cellule familiale et de voir à la promotion de leur mari, de leurs fils et à ce que leurs filles s'engagent dans un état propre à leur condition. La lettre qu'envoie Madeleine de Verchères à la comtesse de Maurepas s'inscrit parfaitement dans ce rôle d'ambassadrice familiale. Si elle obtient la pension demandée, une partie de son avenir est assurée. Dans le cas où elle lui

¹⁰⁹ Les originaux se trouvent aux ANC, Colonie, coll. Moreau de Saint-Méry, série F 3, Fonds Madeleine de Verchères, vol. 6, f. 341-342 et vol. 7, f. 434-437. « Lettre de Madeleine de Verchères à Mme de Maurepas, 15 octobre 1699, 3 p. et « Relations des faits héroïques de Mademoiselle Marie Madeleine de Verchères contre les Iroquois, âgée de quatorze ans en l'année 1696 le 22e octobre à huit heures du matin ». Ces documents ont été publiés dans le *Supplément du Rapport* du Dr Brymner sur les Archives canadiennes par M. Édouard Richard, Ottawa, 1901. La plus récente transcription et la plus fidèle est celle de Diane Gervais et Serge Lusignan, « De Jeanne D'Arc à Madeleine de Verchères La femme guerrière dans la société d'Ancien Régime », *RHAF*, vol. 53, no 2, automne 1999, p. 171 à 205.

¹¹⁰ Notons que Madeleine de Verchères allait avoir vingt et un ans ce qui est l'âge requis pour obtenir une pension du Roi. Avant cet âge, les femmes sont considérées être sous la tutelle de leur famille.

¹¹¹ Louis Franquet (1697-1768), *Voyages et mémoires sur le Canada*, Québec, A. Côté, 1889.

serait refusée, elle réclame un poste de lieutenant pour son frère. Madeleine de Verchères sait que cette gratification aura des retombées positives pour elle-même.

Dans la première lettre, écrite en 1699, l'inscription d'un destinataire féminin joue un rôle capital dans la formulation de la lettre. Elle participe d'une stratégie réticulaire éprouvée par de nombreuses femmes de l'époque qui permet d'éviter la lettre impersonnelle adressée aux autorités et de trouver en ces épouses un vis-à-vis partageant des expériences similaires. C'est ce que Kerbrat-Orrecchioni appelle le partage nécessaire de compétences idéologiques similaires (1987). Bien qu'il s'agisse toujours d'une lettre à distance publique, celle-ci peut se conjuguer en mode proche plutôt qu'en mode éloigné (pour reprendre ici les catégories de la proxémique de Hall). La distance est réduite par ce changement de destinataire et permet à l'épistolière de jouer différemment le jeu de la séduction épistolaire. En outre, la comtesse devient le témoin privilégié des exploits d'une pauvre fille de quatorze ans qui en a toutefois maintenant sept de plus. Dès le début de la missive, Madeleine de Verchères explique : « quoi que mon sexe ne me permette pas d'avoir d'autres inclinations que celles qu'il exige de moi cependant permettez-moi, madame, de vous dire que j'ai des sentiments qui me portent à la gloire comme à bien des hommes » (MV : 198). Cette intersubjectivité féminine apparaît dans les appels lancés à la comtesse dans le corps de la lettre. Ils sont toujours là pour rappeler le caractère féminin de son exploit à travers l'interrelation. Elle fait d'abord appel à la complicité féminine pour souligner sa « métamorphose » en soldat, ensuite, pour rappeler que certaines Françaises ont également à se vanter de tels exploits et une troisième fois pour implorer sa générosité envers une Canadienne, qui se dit « fille des bontés de la comtesse ».

Cette stratégie épistolaire permet à Madeleine de Verchères de justifier son exploit devant un regard féminin qui, espère-t-elle, sera plus attentif au courage déployé. À cet égard, la dialectique intersubjective que pose la relation des deux interlocutrices demeure l'enjeu fondamental en instaurant une complicité que la lettre à distance publique et en mode éloigné ne permet pas. Comme l'a remarqué Georges Gusdorf :

Le sujet s'énonce et s'annonce sur le mode du pour autrui, en relation avec un Tu ou un Vous. La présence de l'autre auquel les écritures sont dédiées, introduit une disposition

existentielle différente ; il s'agit de solliciter l'attention, de capter la bienveillance d'une autre personne, dont la présence absente irradie tout le champ de la parole. [...] La correspondance s'inscrit dans une relation de réciprocité, elle anticipe sur le choc en retour exercé par la personnalité du destinataire (1991 : 152).



Figure 27
Marie-Madeleine Jarret de Verchères
(1678-1747)

La présence d'un destinataire femme et Française joue donc fortement sur le projet narratif. Madeleine de Verchères montre sa force de caractère par rapport aux femmes désolées qui pleurent la mort de leurs maris à l'entrée du fort, mais se fait aussi leur protectrice, malgré ses quatorze ans. Madeleine, qui a perdu un frère, un oncle et deux beaux-frères lors de ces raids iroquois connaît l'impact de ces morts violentes sur ceux qui restent. Elle constate néanmoins que les Canadiennes sont remplies de courage et qu'elles n'attendent que l'occasion pour montrer leur zèle pour la gloire du Roi.

9.2 L'héroïsation et le problème du *gender*

Le deuxième récit de Madeleine de Verchères aurait été rédigé autour de 1732 à la demande du gouverneur de Beauharnois. L'héroïne relate à nouveau son histoire et ajoute certaines parties qui ne figuraient pas dans la première lettre. La missive initiale qui se voulait une description succincte de ses actes devient dans la seconde version un véritable récit épique. Intitulé « Relation des faits héroïques de Mademoiselle Marie Madeleine de Verchères contre les Iroquois, âgée de quatorze ans en l'année 1696 le 22 octobre à huit heures du matin. », il dévoile une maîtrise exceptionnelle de la mise en récit et des procédés narratifs qui y sont liés, ce qui fait dire à Vachon qu'elle aurait une fois de plus bénéficié de l'aide d'une plume plus expérimentée (1974 : 332). Ce texte contient toute une série de nouvelles stratégies textuelles dont plusieurs discours rapportés qui viennent dynamiser le récit. Si quelques-unes de ces déclarations sont convenues et peuvent facilement avoir

marqué la mémoire de la jeune fille, comme le « Aux armes ! » qu'elle clame haut et fort à son entrée dans le fort, d'autres discours plus longs, mais surtout extrêmement explicites quant à l'attitude hautement patriotique et religieuse de la jeune guerrière, suscitent quelques réticences à en faire des discours authentiques. L'invention semble dès lors jouer dans le récit de Madeleine, malgré le fait que ces paroles lui confèrent paradoxalement une certaine authenticité. Le récit plus exhaustif nécessite une attention plus particulière aux détails et une touche de réalisme, mais trahit toutefois une certaine fictionalisation des événements.

Cette reconstruction vise à la fois à authentifier les événements en précisant certains éléments et à séduire le lecteur. Ce sont bien des preuves de son courage que l'héroïne souhaite ajouter dans le second récit. Contrairement à la lettre destinée à la comtesse et dans laquelle était mis de l'avant le courage et la force de caractère des femmes, dans la seconde relation, destinée au roi par l'entremise du comte de Beauharnois, Madeleine de Verchères mise plutôt sur les tactiques militaires qu'elle déploie et sur ses actes courageux, parfois même intrépides. Cette intrépidité est visible lorsqu'elle s'offre pour aller quérir le sieur Pierre Fontaine et sa famille près de la rivière alors que les Iroquois surveillent encore le fort. Elle apparaît encore lorsqu'elle ouvre toute grande les portes de la forteresse pour faire entrer les animaux oubliés dans les champs dans la grande agitation de la veille ou qu'à la toute fin du récit, elle fait une sortie intrépide pour aller chercher le linge étendu à sécher.

À l'image du valeureux militaire, Madeleine fait montre d'une constance à toute épreuve. Malgré les pleurs et la détresse des soldats du fort, c'est elle qui ranime sans cesse la vigueur des troupes, leur intimant de tenir leur poste en véritables soldats dont le rôle, elle le souligne explicitement, est de donner sa vie pour sa patrie. Elle envisage d'ailleurs sa propre mort, mais enjoint ses compagnons de ne jamais abandonner la lutte contre l'Iroquois : « Battons nous jusqu'à la mort, combattons pour notre patrie, et pour la religion. Souvenez vous des leçons que mon père vous a si souvent données, que des gentilshommes ne sont nés que pour verser leur sang pour les services de Dieu et du roi » (MV : 200). Et plus loin, elle insiste : « Si je suis prise, insiste-t-elle, ne vous rendez jamais, quand même je serais brûlée et hachée en pièces à vos yeux. Vous ne devez rien craindre dans cette redoute pour peu que

vous combattiez » (MV : 201). Ici, c'est son patriotisme qui est gage de son héroïsme. En adoptant cette attitude, elle partage la vision militariste de son destinataire principal et devient, le temps du récit, un véritable soldat.

Bien sûr, Madeleine de Verchères est une femme et cet exploit est exceptionnel, mais c'est davantage pour ses services à la France et à la religion catholique qu'elle souhaite obtenir la reconnaissance des autorités métropolitaines. Désormais, la féminité n'est plus qu'un accessoire. Elle utilise d'autres moyens, pour faire valoir la féminité de son exploit. En effet, dans le second récit, Madeleine de Verchères insiste sur les exemples de la protection qui lui est accordée par la Providence. Mais comme c'était le cas avec les premières « amazones chrétiennes », c'est à la Vierge qu'elle fait don de sa victoire :

Je courus vers le fort en me recommandant à la Sainte Vierge, en lui disant du fond de mon cœur : « Vierge sainte, Mère de mon Dieu, vous savez que je vous ai toujours honorée et aimée comme ma chère mère, ne m'abandonnez pas dans le danger où je me trouve. J'aime mille fois mieux périr que de tomber entre les mains d'une nation qui ne vous connaît pas » (MV : 199-200).

L'exploit prend ici son véritable sens, celui d'une guérilla contre les ennemis du Roi, celui d'une guerre contre les ennemis de la religion catholique, mais surtout d'une victoire assurée par un tandem féminin. Or, pour Madeleine de Verchères, ce tandem n'est pas uniquement féminin. Dans la première missive destinée à la comtesse de Maurepas, Madeleine de Verchères présentait le courage de certaines Françaises¹¹² comme caution de son propre exploit en tant que femme :

[J]e sais madame qu'il y a eu en France des personnes de mon sexe dans cette dernière guerre qui se sont mises à la tâche de leur puissants pour s'opposer à l'invasion des ennemis qui entraient dans leur province les Canadiennes n'aurait pas moins de passion de faire éclater leur zèle pour la gloire du roi si elles en trouvaient l'occasion (MV : 198).

L'héroïne s'adressait à une Française et tentait sans doute de flatter son interlocutrice et de lui fournir certains éléments de comparaison. Or, dans le second récit, les compatriotes parisiennes de la comtesse perdent cependant de leur lustre. Si les cris et les larmes des

¹¹² Probablement à Philis de la Tour du Pin de la Charce qui en 1692 s'opposa à une invasion du Dauphiné par le duc de Savoie avec ses vassaux et paysans. Voir Frédéric de Kastner, « Marie Madeleine de Verchères », *Héros de la Nouvelle-France*, Québec, 1902, p. 88.

Canadiennes agacent l'héroïne, celles-ci se rabattent bien rapidement sur son bon sens et prennent son parti. C'est Marguerite Anthiaume qui deviendra pour Madeleine de Verchères la représentante de la faiblesse des Parisiennes. C'est ici qu'elle jouera la comparaison pour mieux faire sentir la supériorité des Canadiennes, ces Amazones chrétiennes, et par le fait même la sienne propre. Après avoir convaincu tout le personnel du fort de tenir le pied de guerre, Madeleine de Verchères écrit avec une pointe de sarcasme :

[I]l n'y eut que Marguerite Anthiaume, femme du sieur Pierre Fontaine qui, extrêmement peureuse, comme il est naturel à toutes les femmes parisiennes de nation, demanda à son mari de la conduire dans un autre fort, lui représentant que si elle avait été assez heureuse pour échapper ; la première nuit à la fureur de sauvages, elle ne devait pas s'attendre au même bonheur la nuit suivante, que le fort de Verchères ne valait rien, qu'il n'y avait point d'hommes pour le garder, et qu'y demeurer c'était s'exposer à un danger évident, ou de s'exposer à un esclavage perpétuel ou de mourir à petit feu (MV : 202).

Cette insistance sur l'origine parisienne de Marguerite Anthiaume constitue plus qu'un détail indiquant la citoyenneté de sa voisine et tante. Elle rappelle en filigrane, le sens rattaché à la canadienité à l'époque des premières missions religieuses. Pour Marie de l'Incarnation, être « Canadoise » était synonyme de courage. Le fait que l'absence d'hommes pour protéger le fort soit la principale doléance de Marguerite Anthiaume donne en bout de ligne beaucoup plus de crédit à la jeune guerrière née au Canada. Le fait que Pierre Fontaine accepte de rester au fort et de combattre sous sa commande montre bien que la réputation de la fille du pays était partagée par son compatriote.

Malgré cet assentiment de Pierre Fontaine, dans l'esprit du récit, le travestissement constitue bien une transgression d'un rôle admis. La division des rôles féminins et masculins est éminemment présente aux XVIIe et XVIIIe siècles. Même si elles peuvent faire preuve de courage, les femmes ne font pas la guerre à moins d'y être forcées. Dans le second récit, cette tension entre des rôles contradictoires, opposés, voire inconciliables, trouve un arrangement dans une solution dialectique. Si la perte du mouchoir de col et son remplacement par le chapeau de soldat font figure de symbole (Gervais et Lusignan, 1999 : 175), c'est cependant grâce à la mise en place de la transformation parallèle des soldats en véritables « femmelettes » que Madeleine de Verchères donne le plus important justificatif à sa métamorphose. Arrivée au terme de sa cavalcade, elle s'attend à ce que quelqu'un du fort lui

ouvré la porte pour qu'elle puisse s'y réfugier. Elle constate cependant que personne ne vient à sa rescousse et que deux femmes ont même été laissées à l'entrée du fort. Elle pousse les portes et les fait entrer. Elle se rend compte alors que les deux soldats qui devaient assurer leur protection se sont lâchement réfugiés dans la redoute, prêts à faire sauter le fort. C'est à ce moment même que Madeleine de Verchères troque sa coiffe de dentelle pour un chapeau de soldat.



Figure 28
C. W. Jefferys, *Le fort de Verchères*

Dès lors, c'est tout le caractère de la jeune fille qui se voit transformé. Aucun des soldats n'ose plus désormais lui désobéir¹¹³. Ce rôle n'est pas ici usurpé. Elle ne prend la place d'aucun homme sans son consentement. Il n'y a donc pas possibilité de conflit de pouvoir. En l'absence de soldats courageux, Madeleine de Verchères prend les commandes. De femme, dont la faiblesse est une caractéristique généralement admise, Madeleine de Verchères se métamorphose en brave cheffe guerrière. À l'inverse, les soldats du fort deviennent des êtres marqués au sceau de la faiblesse. En soulignant la faiblesse des hommes du fort, Madeleine renverse totalement les rôles et confirme l'impossibilité d'une confrontation de pouvoir. L'impuissance des deux soldats laisse toute la place à Madeleine de Verchères pour atteindre à la noblesse de son rôle et aucun ombrage ne peut venir ternir son acte de bravoure aussi inattendu qu'éphémère. À l'arrivée des représentants du Roi et des troupes de La Monnerie, Madeleine de Verchères reprend d'ailleurs ses quartiers et son rôle féminin. Ce retour est représenté symboliquement par la remise des armes au commandant de la troupe.

¹¹³ Il s'apparente également à un imaginaire d'inversion, propre à la culture occidentale, présentée par Natalie Zemon-Davis, dans le chapitre intitulé « La chevauchée des femmes », *Les cultures du peuple : rituels savoirs, résistance au 16^e siècle*, Paris, Aubier, 1979.

Après la description de cette scène marquant le dénouement heureux du siège, le lecteur croit que le récit s'achève. Or, l'héroïne semble juger bon d'ajouter quelques éléments. Madeleine de Verchères annexe la description de sa sortie intrépide du fort pour aller chercher les vêtements qu'elle avait laissés à sécher la veille. Ce complément d'information montre que le soldat viril qu'elle était devenue pendant le siège n'avait rien à voir avec la jeune ménagère qu'elle était avant l'attaque, mais aussi que malgré ce changement subit d'attitude, elle n'a pas oublié ses devoirs de femme. Madeleine de Verchères insiste ensuite sur le fait qu'elle s'est mariée en 1722. Elle rappelle ainsi sa féminité recouvrée et se pose dès lors en épouse dévouée. Ce dévouement trouvera sa pleine mesure dans le récit de l'acte de bravoure qu'elle réalise pour sauver la vie de son mari lors d'une autre escarmouche avec des Sauvages. Madeleine de Verchères indique finalement que le courage qu'elle a eu l'occasion de déployer à de nombreuses reprises ne s'éteindra pas avec elle puisque son propre fils de douze ans l'a également sauvée de la mort. Madelon souligne ainsi que si son exploit est héroïque et que sa force de caractère s'exprime en moment opportun, elle a su transmettre son intrépidité à sa descendance et elle conserve, malgré sa force de caractère et son impétuosité, toute sa féminité. Comme l'expliquent Diane Gervais et Serge Lusignan, au contraire de Madeleine de Verchères, Jeanne d'Arc a connu une longue carrière de guerrière et sa fin tragique rend compte de la différence importante entre la transgression des rôles opérée par Madeleine de Verchères et celle de Jeanne d'Arc. À l'inverse de Madeleine de Verchères, la pucelle de Domrémy ne réintègre pas son statut féminin, mais opère une transgression durable. Ce travestissement lui sera refusé, comme son procès et sa fin en rendent compte¹¹⁴. C'est à travers les méandres du récit et de la lettre que Madeleine de Verchères exprime sa vision de l'existence. Le fait qu'il s'agisse d'un récit officiel imprime un ton particulier au discours de l'héroïne. Elle a suffisamment intégré les règles sociales pour en user habilement et faire accepter la description de prouesses qui sortent des cadres imposés aux femmes. Parce que ce second récit était appelé à circuler dans l'espace public, cette réintégration du rôle féminin était nécessaire à sa reconnaissance et à la préservation de sa réputation. Si elle transgresse les règles de la modestie en se mettant ainsi

¹¹⁴ L'habit auquel Jeanne d'Arc est restée fidèle lui venait des exemples de femmes travesties de la *Légende Dorée*. Marie Delcourt, *Hermaphrodites : mythes et rites de la bisexualité dans l'Antiquité classique*, Paris, PUF, 1958, p. 93-96.

à l'avant-scène, elle redouble de précaution et insiste sur le fait que malgré tout elle continue de respecter les limites de son statut de femme, d'épouse et de mère.

10. Pouvoir d'homme, puissance de femme : la marquise de Vaudreuil

Si Madeleine de Verchères s'est approprié un rôle réservé aux hommes, cette transgression a toutefois été momentanée. Si elle a pétitionné auprès des autorités métropolitaines, ses interventions ont également été peu nombreuses¹¹⁵. L'une des femmes de l'histoire canadienne qui a le plus essuyé de reproches pour ses incursions dans les affaires du gouvernement et sa prétention au titre de gouvernante — compris ici dans le sens de cheffe du gouvernement — est sans nul doute Élisabeth Joybert de Soulanges et de Marson¹¹⁶. Par son statut de première dame du pays, la marquise de Vaudreuil a exercé une grande influence sur les membres du pouvoir colonial, mais est également entrée en relation étroite avec les autorités métropolitaines. Il n'était pas question pour elle de se contenter d'exercer sa plume à l'endroit des épouses de dirigeants. Elle se définissait comme l'associée du gouverneur et, de ce fait, transigeait directement avec les instances décisionnelles de la métropole, en l'occurrence le Ministre de la Marine. Ce rôle complémentaire qu'elle s'octroie apparaît dans une lettre adressée au ministre Pontchartrain en 1710 :

Comme vous êtes instruit Monseigneur de tout ce qui s'est passé en Canada jusques au commencement du mois d'octobre par la lettre de Monsr de Vaudreuil qui doit vous avoir été rendue par la voye du sr de la Ronde, je n'auré l'honneur de vous dire ce qui est venu a ma connaissance depuis ce temps la (1710, ANC, Colonies, C11-A, vol. 31, f. 67-70).

¹¹⁵ Hormis ses deux interventions, Madeleine de Verchères s'est rendue en France pour faire valoir sa cause lors d'un procès qui l'opposait au curé de Batiscan. Voir Colin M. Coates, « Authority and Illegitimacy in New France : The Burial of Bishop Saint-Vallier and Madeleine de Verchères vs. The Priest of Batiscan ». *Histoire sociale/Social History*, vol. XXIII, no 43, mai 1989, p. 65-90.

¹¹⁶ Louise-Élisabeth Joybert de Soulanges et de Marson (Jemseg, Acadie, 1673-Paris, 1740). Fille de Pierre Joybert de Soulanges et de Marson, officier dans le Régiment Carignan-Salières, et de Marie-Françoise Chartier. Au décès de son père, en 1668, sa mère l'emmène vivre à Québec. Elle fait ses études au pensionnat des ursulines. Elle épouse Philippe Rigaud de Vaudreuil, commandant des troupes de la Marine, en 1690. Ils auront onze enfants avant 1709, moment où elle entame une série de séjours en France, pour seconder son mari dans l'administration du Canada. Elle correspond régulièrement avec les ministres Pontchartrain et de Maurepas. Au décès de son mari en 1725, elle retourne en France et s'installe à Paris avec ses deux filles célibataires. Voir Yves F. Zoltvany, « Louise-Élisabeth de Joybert de Soulanges et de Marson », *DBC, Sainte-Foy, PUL*, t. 2, 1969.

La marquise n'utilise pas seulement la lettre pour compléter les obligations de son mari, lorsque celui-ci est occupé ailleurs, mais elle se fait une collaboratrice de premier plan. Elle veille à ce que les demandes du gouverneur soient satisfaites avec diligence, offre un appui indéfectible à son administration, tout en complétant ses remarques par l'émission de ses propres opinions sur l'administration du Canada dans des mémoires et des lettres qu'elles distribuent généreusement¹¹⁷.

D'après l'inventaire des archives coloniales rapatriées au Canada au début du siècle, peu de lettres de la main d'Élisabeth Joybert semblent avoir été conservées, en comparaison des correspondances qu'elle aurait entretenu suivant les indices laissés dans les rapports des principaux dirigeants de l'époque et dans les délibérations du Conseil de la Marine. La marquise aurait été une épistolière assidue auprès des autorités métropolitaines et coloniales et des personnes influentes de la métropole. Dès 1696, Frontenac écrit à Pontchartrain que Vaudreuil, alors commandant des troupes canadiennes, a confié ses affaires à sa femme pendant son séjour en France et qu'elles sont en bonnes mains (Zoltvany, 1974). Élisabeth Joybert n'a que vingt-trois ans.

Louise-Élisabeth Joybert est née en Acadie en 1673. Elle fait ses études chez les ursulines où on la retrouve sur la liste des pensionnaires, le 2 septembre 1680. Elle restera dans les classes des ursulines jusqu'en septembre 1681, grâce au soutien financier de la fondation de Mme de La Peltrie. Elle retourne au pensionnat le 20 février 1683 et en ressort au mois de septembre suivant. Sa mère, devenue veuve rentre à Paris quelques années plus tard et joue un rôle à la Cour sous le nom de Mme de Marson¹¹⁸. Le 22 novembre 1690, Louise-Élisabeth épouse Philippe Rigaud de Vaudreuil alors commandant des troupes militaires canadiennes. À l'automne 1697, le couple s'embarque pour la France afin de régler

¹¹⁷ La marquise diffère parfois d'opinion lorsqu'il est question des nominations et montre son indépendance, à moins qu'il ne s'agisse d'une stratégie mûrie par le couple. Voir les délibérations du Conseil, au sujet du poste de procureur du roi, 1711, ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 37, f. 34-34v.

¹¹⁸ Le 16 octobre 1705, le gouverneur de Vaudreuil remercie le ministre pour les faveurs octroyées à Mme de Marson (Marie-Françoise Chartier de Lotbinière) (ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 22, f. 233-234). En 1706, Mme de Marson écrit elle-même au ministre de la Marine. Elle souhaite se faire payer les appointements et les gratifications de Vaudreuil et sollicite davantage que ce qui était convenu en raison des pertes réalisées depuis trois ans (ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 25, f. 269).

quelques problèmes de la succession de la famille Rigaud. Le marquis reçoit la croix de Saint-Louis le 1er mars 1698. Le couple revient au Canada au printemps à bord de la Gironde. En 1703, Vaudreuil devient gouverneur, non sans avoir essuyé plusieurs difficultés du fait qu'il avait épousé une Canadienne. On se méfiait alors des possibles conflits qui auraient pu résulter de certaines faveurs accordées à des membres de la famille de la marquise qui vivaient alors au Canada. Dans une lettre envoyée à Élisabeth Joybert de Vaudreuil, le 9 juin 1706, le ministre mentionne les difficultés que représente l'octroi de faveur à des membres de sa famille dans les circonstances :

Madame, j'ay reçu la lettre que vous avez pris la peine de m'escire sur le gouvernement de la nouvelle France que le Roy a donné a M. le marquis de Vaudreuil. J'ay esté tres aise de trouver cette occasion de faire valoir ses services aupres de Sa Mate et de vous procurer cette satisfaction en vostre particulier, mais je ne vous cacheray pas que comme vous avez vostre famille en Canada cela a pu y mettre obstacle et que pour l'amour de luy et de vous mesme vous devez lengager a ne pas traiter les gens qui ont lhonneur de vous appartenir dans ce pays d'une autre manière que les autres habitans de la colonie affin que cela ne luy fasse aucune peine dans la suite (9 juin 1706, cité dans *RAPQ*, 1942-43 : 123).

Le 29 octobre suivant, la marquise explique au ministre qu'elle n'a pas l'intention de profiter de sa position et prétexte qu'elle a peu de parents au Canada qui pourraient solliciter des faveurs. Elle s'engage à ne pas favoriser ses proches, notamment les membres de la famille Chartier de Lotbinière, au détriment d'autres habitants de la colonie. Elle l'enjoint cependant d'accorder un brevet d'enseigne de vaisseau à son fils aîné. Elle obtiendra cette gratification, malgré des circonstances peu favorables à l'octroi de titres honorifiques. La correspondance sera régulière avec le ministre Pontchartrain qui devient son protecteur à la Cour et lui offre son soutien dans les affaires du Canada. En échange, elle lui rend compte des événements touchant la colonie et fait de son mieux pour protéger les intérêts de la France en Nouvelle-France.

À Québec, les choses ne se passent pas très bien entre l'intendant Raudot et le gouverneur Vaudreuil. Les relations sont à couteaux tirés. La situation dégénère au début de 1708 lorsque des chansons satiriques commencent à circuler sur le compte de l'intendant et de ses familiers à Québec. On accuse la famille de Vaudreuil d'avoir lancé ces calomnies. Yves Zoltvany suggère que Mme de Vaudreuil aurait composé elle-même quelques couplets sur le compte de l'intendant. Raudot ne tarde pas à tenter de faire cesser les attaques en

publiant une ordonnance défendant de composer et de chanter des chansons diffamatoires (ANC, Colonies. C11A, vol. 28, f. 371). Il s'en plaindra officiellement au Ministre de la Marine le 20 septembre 1709 (ANC, Colonies., C11A., vol 30, f. 167).

Cette situation tendue provoque des remous dans l'entourage du marquis et la marquise décide de s'embarquer pour la France afin d'aller défendre son mari à Versailles. Grâce à l'appui du marquis de Denonville, ancien intendant au Canada, et à celui de Mme de Saint-Simon, la marquise de Vaudreuil est nommée sous-gouvernante des enfants du France. Le duc la décrira dans ses célèbres *Mémoires* comme « une femme d'un vrai mérite » :

Cette tâche, écrit-il était fort au-dessous d'elle. Son mari était de bon lieu, et gouverneur général du Canada ; mais elle avait peu de bien, beaucoup d'enfants à placer, puis à pousser, qui se sont depuis avancés par leur mérite, et avec beaucoup d'affaires qui l'avaient fait revenir de Québec (t. 23, année 1712 : 221)¹¹⁹.

En 1709, elle s'embarque pour la France à bord de *La Bellone*. Le voyage est loin d'être calme et le bâtiment se retrouve aux mains d'un navire anglais. L'équipage est fait prisonnier et emmené en Angleterre¹²⁰. Grâce à ses relations, la marquise est libérée et envoyée directement à Versailles où Mme de Maintenon l'accueille et lui confie le soin du jeune duc d'Alençon. À la mort de ce dernier, elle s'occupe des autres enfants du duc de Berry. À la Cour, où elle vit, elle rencontre des gens influents et se transforme en agent diplomatique pour son mari. Sa fonction l'amène au plus près des gens de pouvoir. Le duc de Saint-Simon raconte encore dans ses *Mémoires* :

Lorsque la duchesse de Berry accouche d'une fille qui ne vivra que 12 heures (6 juin), le roi qui était à Rambouillet nomma Mme de Saint-Simon à titre de duchesse pour mener le corps de l'enfant à Saint-Denis et le coeur, au retour, à Val-de-Grâce. L'évêque de Séez, premier aumônier de feu M. le duc de Berry, était à sa droite au fond du carosse, portant le coeur, le curé à la portière, et à l'autre portière, le petit corps. Madame de Pompadour, gouvernante, et Madame de Vaudreuil, sous-gouvernante, étaient au-devant.

¹¹⁹ La marquise n'est pas la seule Canadienne à avoir obtenu une situation privilégiée à Versailles. Denise-Catherine Migeon de Bransat-Juchereau de Saint Denys-Liénard de Beaujeu (1678-?) avait été remueuse des Enfants de France. Elle succédait à sa belle-mère, Catherine Gobert-Lienard de Beaujeu, qui avait remplacé sa parente, Marguerite Robert. C'est la fille aînée de Denise-Catherine Migeon de Bransat-Liénard de Beaujeu, Louise-Thérèse (1707-?), qui lui succède à ce poste. Remueuse est le nom donné à une gouvernante dont la tâche consiste à « remuer » les nouveaux-nés, c'est-à-dire les bercer. Voir la lettre de Maurepas à Beauharnois et Dupuy, 24 mai 1728, au sujet du passage accordé à Mme de Beaujeu sur la flûte l'Éléphant « pour revenir en France y exercer auprès des enfants du Roi la charge de remueuse », ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 50, fol. 537.

¹²⁰ Dans une lettre datée de Cherbourg, le 11 janvier 1710, Gabriel-Charles Bouy raconte au ministre les péripéties du voyage de *La Bellonne*, ANC, Marine, MG2, B3, vol. 180, f. 288-291.

Si elle s'occupe de la colonie et des affaires personnelles du marquis de Vaudreuil, l'avancement de ses propres enfants lui tient également à cœur. Dans une lettre du ministre datée du 22 décembre 1710, ce dernier joint la copie d'une lettre de recommandation qu'il a envoyée au père Le Tellier en faveur de son fils. En 1711, elle revient à la charge avec une lettre réclamant le grade de lieutenant et celui d'enseigne pour deux autres de ses fils. Le ministre la remercie également pour un mémoire concernant les derniers événements touchant le Canada, qu'elle lui a envoyé par l'entremise de M. de Fontanier (ANC, Colonies, C11A. vol. 31, f. 67-70). Mme de Vaudreuil est alors à Paris. Ce mémoire est le seul rédigé par la marquise que nous ayons en entier touchant les affaires du Canada.

Ce mémoire diffère peu du genre de commerce épistolaire qu'entretenaient les ministres et conseillers de la colonie. Ces lettres décrivent différents événements militaires et sollicitent certaines actions de la part du roi pour mener à bien les différents engagements du gouvernement. En 1710, la paix a été signée depuis bientôt dix ans avec les Amérindiens, toutefois la part importante prise par les autochtones aux différentes batailles et les difficultés essuyées par les troupes françaises pour les contenir sont encore des sujets débattus au Conseil de la Marine. La marquise entreprend de faire l'éloge de M. de la Jonquière et de M. de Longueuil qui, après des négociations avec les différents peuples autochtones, ont montré leur habileté. Elle profite également de cette occasion pour signifier au ministre la part importante prise par son mari dans les pourparlers avec les Amérindiens et pour souligner ses talents de diplomate :

Les yroquois du sault st Louis étaient devenus si insolents qu'ils disaient tout haut que les français ne pouvaient se passer d'eux. Mr de Vaudreuil pour leur montrer le contraire prit le parti de ne les point inviter a le suivre non plus que les Abenaquis, ils furent surpris et se resolurent de l'aller joindre a Chambly, ce qu'ils firent et lasserent qu'ils le suivraient partout, cela a fait connoistre Monseigneur que jamais gouverneur general n'a été plus craint et aimé des sauvages et que bien en prend au pays, ils luy en ont donné encore une marque essentielle dans ce voyage, quelque jeunesse ayant fait du desordre en passant a la prairie et tué quelques bestiaux aux habitans, il fit assembler les vieillars et leur dit que s'ils ne remboursaient par le tort qu'ils avoient fait il les punirait comme il punissait les français quand ils manquaient, peu apres les sauvages remirent au commandant du sault des peltries pour payer les habitans, ce qui fut trouvé extraordinaire et l'on peut Monseigneur vous assurer que cela est sans exemple, ces gens la n'etant pas faciles a gouverner et ayant peu de docilité (67).

Elle demande au ministre de soutenir les efforts du marquis afin que le gouvernement se conserve l'appui des Autochtones. Elle reprend donc une à une les demandes formulées par le marquis dans une lettre précédente. Il souhaitait que l'on envoie de la poudre et des fusils ainsi que des médailles afin de remercier les nations autochtones méritantes de leur probité. Que l'on rende également à nouveau fonctionnel le fort de Michilimakinac et que l'on accepte le sieur de Louvigny au poste de commandant afin que les Amérindiens de cette région continuent de traiter avec les Français¹²¹. Elle demande aussi que l'on amnistie les coureurs des bois sans permission du roi. Ayant déjà fait preuve de zèle en aidant les troupes de M. de Ramezay, elle croit qu'il s'agit là d'un moyen efficace de les encourager à combattre pour la France. Élisabeth Joybert est au fait des transactions qui s'effectuent entre la colonie et la métropole et à même de comprendre les nécessités de conserver l'amitié des nations autochtones. En reprenant les sollicitations de son mari, elle leur donne son appui et en fait des demandes légitimes.

Si on lui reprochait d'être une fille du pays, sa canadianité finit par lui servir dans ses transactions épistolaires avec le gouvernement métropolitain. L'idée de construire un pays viable et d'y faire venir des immigrants est à l'ordre du jour dans ce mémoire. Elle poursuit avec des recommandations quant à la gestion interne de la colonie. Or, ce n'est plus sous la tutelle du gouverneur qu'elle donne son avis, mais bien de sa propre initiative. Contrairement aux autres réclamations qu'elle justifiait comme émanant des instances décisionnelles de la Nouvelle-France, celles qui suivent semblent provenir de sa propre expertise. Elle en est du moins la messagère principale. Alors qu'elle faisait précéder ses autres remarques d'indications précises concernant l'origine des demandes, ici elle assume pleinement ses réclamations. Elle suggère que les marchands qui envoient des vaisseaux en Nouvelle-France les munissent d'engagés qui viendraient servir pendant trois ans dans la colonie à la manière des premières vagues d'immigration au XVII^e siècle.

Ce serait Monseigneur un grand bien pour le pays si l'on obligeait les marchands qui y envoient des vaisseaux de mener tous les ans un nombre d'engagés, comme on le faisait autrefois, pour servir pendant trois ans le maître qui le prendrait et qui payerait son passage, on leur donnerait les gages dont on serait convenus avec eux dans leur engagement cela fait

¹²¹ Cette lettre, reçue par le ministre, contient en marge les intentions du Gouvernement. Le ministre n'est pas toujours d'accord avec les réquisitions faites par le gouverneur et son épouse.

ensuite de bons habitans, on pourrait aussi faire passer quelques dames ou filles pour servir de la mesme manière, le pais étant tres bon il ne manque que du monde pour le faire valoir les seigneurs faute de domestique ne peuvent cultiver la moitié de leurs terres (69).

Elle préconise également que la culture du chanvre soit encouragée par les autorités. Les femmes et les filles des habitans « qui ne font rien la plupart du temps », note-t-elle, trouveraient de quoi s'occuper et garniraient ainsi le Magasin du Roi d'une matière en demande. Elle souhaite également qu'on encourage les Canadiens à fournir du goudron de leur pépinière. L'attitude de la marquise à l'égard des Canadiens est celle d'une femme de l'aristocratie. Si les habitantes sont indolentes aux yeux de l'épouse du gouverneur, les objets de luxe qui entrent au pays et rendent la vie plus facile aux Canadiens sont une source de craintes pour la survie de la colonie. Elle s'en prend particulièrement aux chevaux qu'elle juge être à la source de la paresse des habitans :

On remarque aussi Monseigneur que depuis qu'il y a un si grand nombre de chevaux en Canada les jeunes gens ne sont plus si vigoureux que quand ils étaient obligés d'aller, à pied en été ou en raquette en hiver, cela fait que c'étant accoutumé d'aller à cheval et en traine si l'on est obligé de faire quelques party l'hyver, on a de la peine a trouver des gens qui puissent aller en raquette comme autrefois que tous les habitans y allaient ordinairement, pour remédier a cela il faudrait faire tuer une partie des chevaux et afin que ce ne fut pas une perte pour ceux a qui ils appartiendrait on les ferait saler et les sauvages en mangeraient en guise de bœuf cela produirait un autre bien qui est que l'on éleverait une plus grande quantité de beste a corne et a laine, ayant des fourage que les chevaux consomment sans autre utilité que la commodité des habitans qui deviennent en prenant leur aises effeminez et ce n'est pas ce qu'il faut dans un lieu ou il y a si peu de monde (70).

La question du surplus de la race équine avait déjà été soulevée quelques mois auparavant dans les officines du pouvoir colonial. Le 13 juin 1709, l'intendant Raudot avait proclamé une ordonnance interdisant à chaque habitant d'avoir plus de deux chevaux et un poulain. Pour environ quatre milles hommes, on comptait alors plus de deux milles chevaux (Guay, 1985 : 148-149) La représentation qu'elle donne des méfaits de la surpopulation chevaline est toutefois beaucoup plus pratique que l'ordonnance de Raudot le laisse entrevoir. Pour elle, c'est la vigueur de la nation canadienne qui est en jeu.

À la fin de ce mémoire, elle signale au ministre Pontchartrain qu'elle attend la lettre promise visant à l'informer des plaintes qui sont formulées à l'égard du gouvernement de son mari et qu'elle entend lui répondre avec franchise dès sa réception :

Voilà Monseigneur ce que je crois devoir vous représenter de plus essentiel pour l'avantage de la Colonie, mais le plus grand bien que l'on puisse faire c'est Monseigneur de soutenir l'autorité. Du gouverneur général, il n'y a presque plus de subordination et il se passe des choses qui seraient capables de perdre le pays que j'expliquerai lorsque vous aurez eu la bonté de me faire donner, comme vous m'avez fait l'honneur de me le promettre, un mémoire de toutes les plaintes que l'on fait contre monsieur de Vaudreuil. J'espère Monseigneur en y répondant vous faire connaître la vérité de tout et vous assurer que rien ne peut m'engager à la déguiser (70).

La marquise de Vaudreuil semble avoir soutenu son époux dans toutes les situations et avoir été l'une des grandes responsables de son long règne. Elle connaît son rôle de collaboratrice et l'assume pleinement auprès des autorités métropolitaines. Zoltvany dit d'elle que, dès 1712, elle est l'éminence grise du régime de Vaudreuil (1974 : 110). Elle a en effet une influence considérable sur de nombreuses affaires qui touchent la colonie. Dès 1710, Joncaire obtient une promotion de lieutenant grâce aux bonnes paroles de la marquise à son endroit (10 mai 1710, ANC, Colonies, Série B, vol. 32, fol. 330). Une lettre envoyée à Pontchartrain montre comment elle s'y prenait pour obtenir les faveurs du Ministre pour ceux qu'elle considérait méritants. Voici ce qu'elle écrit à propos du Sieur Sylvain et de la famille de Lajemmerais :

Le sieur Sylvain, gentilhomme irlandais, dont le père était aussi médecin ayant épousé la veuve de feu M. de Lajemmerais, capitaine, qui avait six enfants, sans un sol de bien, en a usé pour cette famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ces enfants et leur donner toute l'éducation qui lui a été possible. Il a fait prêtre l'aîné. Le second, qui est cadet dans les troupes mériterait bien une expectative d'enseigne en second, tant par rapport à lui, qui est un bon sujet, qu'en considération des services de feu M. de Lajemmerais son père (9 mars 1724, cité dans *RAPQ*, 1946-1947 : 223)

Les demandes de pension lui sont même directement référées par le ministre afin qu'elle donne son avis, si bien que plusieurs Canadiens s'adresseront directement à la marquise pour obtenir les faveurs de la Cour. À une requête d'Hertel de Rouville et de Chartier de Lotbinière, Pontchartrain note : « Donné par Madame de Vaudreuil. M'en faire souvenir et y avoir attention » (1711, ANC, Colonies, série D, vol. 2, fol. 16). Paul d'Ailleboust de Périgny, seigneur et officier dans les troupes de la marine pour l'Acadie, reçoit le grade de capitaine en 1713 grâce à l'influence de la marquise. Christophe Dufrost de la Jemmerais, fils adoptif du sieur Sylvain dont il a été question et neveu de Pierre Gaultier de la Verendrye, agit comme second dans l'expédition menant à la découverte de la Mer de l'Ouest. Le 9 mars

1734, il est nommé enseigne en second, suite aux insistances de la marquise. En 1712, elle demande pour le jeune de Portneuf, fils du baron de Bécancour, le commandement d'une compagnie. L'année suivante, il recevait la confirmation de ce poste grâce, encore une fois, à l'intervention de la marquise. Son pouvoir d'épouse du gouverneur est déjà reconnu par ses contemporains. Ruelle d'Auteuil qui se méfie de son influence sur les affaires de la colonie se plaignait d'ailleurs de la mollesse du Ministre de la Marine qui lui accordait toutes ses demandes :

Mais il est certain que cette conduite encourage Mme de Vaudreuil à mettre tout en usage pour hausser et étendre l'opinion de la protection de ce ministre dont elle se vante, il est certain qu'il lui en accorde une bien éclatante ; il ne lui refuse rien, elle dispose de tous les emplois du Canada, elle écrit de toutes parts dans les ports de mer des lettres magnifiques du bien et du mal qu'elle peut faire auprès de lui, elle offre sa faveur, elle menace de son crédit ; ce qu'il y a de plus certain en tout ce qu'elle dit c'est qu'elle imprime beaucoup de terreur et qu'elle impose silence à la plupart de ceux qui pourraient parler contre son mari, et que Mr de Pontchartrain de son côté fait tout ce qu'il faut pour l'autoriser et justifier ses discours (ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 33 , fol. 265-281)¹²²

C'est effectivement grâce à ses « lettres magnifiques » et donc à ces talents épistolaires qu'elle peut accéder à une certaine forme de puissance souterraine sur les hommes de pouvoir. Selon Ruelle d'Auteuil, le ministre ne lui refuse rien, « elle dispose de tous les emplois au Canada », « elle offre sa faveur », « elle menace de son crédit », elle agit comme un véritable gouverneur, pire, comme une véritable despote. Denis Riverin écrivait au comte de Toulouse en avril 1716 : « À présent tout est avily, et ce n'est plus qu'une femme qui règne tant présente qu'absente » (9 avril 1716, ANC, Colonies, MG1, C11A, vol. 36, f. 384). Cette attitude est représentative de l'accueil des femmes dans le monde du pouvoir étatique au cours des siècles. Qu'elles règnent elles-mêmes ou qu'elles tirent les ficelles du pouvoir à l'arrière-scène, les femmes en situation d'autorité font peur. Elles représentent une face sombre de la féminité, l'emblème décrié de l'*Égérie*. En fait, le pouvoir féminin est contre-nature et dévastateur. La marquise impose le respect par les simples missives qu'elle expédie aux personnes influentes de son temps. Comme le note José Luis Diaz à propos de l'activité épistolaire des femmes :

Le talent épistolaire des femmes tient à leur savoir faire urbain de femmes d'esprit manipulatrices, reines de ces « bureaux d'esprit » détestés que sont les salons. Selon eux, la

¹²² Non signé, attribué à Mgr de Saint-Vallier, mais probablement de la main de Ruelle d'Auteuil selon une note de la transcription.

lettre est femme parce que cette « conversation par écrit » est tout naturellement séductrice, au mauvais sens du mot, parce qu'elle est un instrument dont les femmes du monde — les « grandes dames » comme les « caillettes » — savent user pour faire triompher les valeurs néfastes — néfastes aux yeux de ces virils citoyens qui ont à cœur de dénoncer toute une société aristocratique efféminée et salonnière (1998 : 156).

En effet, les historiens n'ont pas eu beaucoup d'enthousiasme pour la marquise de Vaudreuil et ses réalisations. D'abord, Maximilien Bibaud sera quelque peu mal à l'aise face à l'acharnement d'Élisabeth Joybert. Le choix du verbe *importuner* marque bien le sentiment de l'historien face à l'influence de certaines de ces correspondances officielles : « La marquise douairière importunera le ministre de la marine de pas moins que cinq lettres ou mémoire demandant des grâces pour ses enfants et pour tous ses proches » (Bibaud, 1858 : 293). Il en oublie même quelques-uns. Guy Frégault s'en tient à des observations factuelles. Il note que les religieuses ursulines : « lui ont montré à tirer des révérences, mais point du tout à mettre l'orthographe » (1952 : 58) faisant référence aux lettres de la marquise dont la graphie est plutôt aléatoire, mais qui ne déroge toutefois en rien à l'orthographe en usage à l'époque.

Si les historiens ont conservé cette image presque machiavélique de Mme de Vaudreuil, elle a pourtant été fort appréciée par les ursulines de Québec qui lui avaient appris à tourner des compliments et à rédiger des lettres. Adèle Cimon rappelle avec fierté que leur étudiante a été choisie parmi plusieurs femmes de la noblesse de France pour veiller à l'éducation des enfants du duc de Berry (1863, t. 1 :484). En effet, quel honneur pour ces femmes de voir leur protégée s'occuper de l'éducation des petits-enfants de Louis XIV. Dans *L'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, Marie-Andrée Regnard Duplessis et Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace soulignent également la fierté des hospitalières de voir une Canadienne tenir un rôle important à Versailles :

Les belles qualités de madame de Vaudreuil la firent préférer a plusieurs autres dames pour être sous gouvernante des Princes, les enfants du Monseigneur le Duc de Berry ; [...] il est glorieux, à la Nouvelle-France, qu'une dame née à l'Acadie et nourrie en Canada se soit fait admirer dans le centre même de la politesse, jusqu'à être choisie pour élever des Princes (1751 : 523).

Que l'on soit favorable ou non à la marquise, il n'en demeure pas moins qu'elle a exercé un rôle important et méconnu sur les décisions du gouvernement colonial, ainsi qu'à la Cour de France où elle a résidé une partie de son existence. Comme le montre cet exemple, les femmes ont joui d'un espace de liberté important à l'époque de la Nouvelle-France et ont profité de la pratique épistolaire pour exercer des rôles de pouvoir qui ont été négligés par les historiens. Partageant sa vie entre la France et la Nouvelle-France, la marquise fait ses adieux au Canada en 1725. Après le décès du marquis, elle retourne définitivement dans la métropole. Elle vit avec sa mère à Paris et deux de ses filles. Elle meurt à son tour en juin 1739. L'abbé Pierre Hazeur de l'Orme écrivait à son frère en date du 1^{er} février 1740 :

Je vous dirai encore une nouvelle, qui est la mort de la marquise de Vaudreuil — née en 1673 — arrivée il y a environ quinze jours, d'une fluxion de poitrine en sept jours de temps. Elle a fait son testament en faveur de ses deux filles, leur laissant : mobilier, argenterie, 1.500 fr. de rente sur sa maison de Montréal, et 1.000 écus qu'elle avait sur le Trésor Royal (cité dans BRH, no 16, 1910 : 270)

Si Élisabeth Joybert a sacrifié sa vie familiale aux affaires de l'état et que ses douze enfants ont été élevés par des gouvernantes et des précepteurs, — sa plus jeune fille n'a pas un an à son départ pour la France — à la fin de sa vie, la marquise les a tous établis et la plupart sont venus la rejoindre dans la métropole¹²³. Élisabeth Bégon, qui est souvent critique à l'égard de ceux qu'elle appelle avec un certain mépris « les grosses têtes », admirait cependant les réussites professionnelles de cette famille. Le 15 septembre 1750, elle écrivait à son gendre : « Tu as bien raison de dire qu'il n'y a rien d'aussi heureux que la famille de Vaudreuil. Je vois de tout côté qu'ils réussissent tout ce qu'ils entreprennent » (EB, 15 septembre 1750 : 272).

¹²³ Ses enfants sont Louis-Philippe (1691-1763), carrière dans la Marine et commandant à Rochefort ; Philippe-Antoine (1693-?) ; Jean (1695-?). Pierre de Cavagnal (1698-1778) gouverneur de Trois-Rivières en 1739, gouverneur de la Louisiane en 1742 puis gouverneur de la Nouvelle-France en 1755 ; Hector (1699-1708) ; Marie-Louise (1701) mariée à Gaspard de Croizille en 1719 et vit dans le Languedoc ; François (1702-1708) ; François-Pierre (1703-1779) gouverneur de Trois-Rivières en 1749 et de Montréal en 1755. Philippe-Armand (1705-1718) ; Joseph-Hyacinthe (1706-1764) gouverneur de la partie française de l'île de Saint-Domingue en 1753 ; Marie-Joseph (1708-1753) ; Louise-Élisabeth (1709-1760) mariée au marquis de Paroy lieutenant de la province de Champagne et de Brie, elle possède des plantations de cannes à sucre aux Antilles.

11. Pour l'amour... de l'écriture : les cahiers d'Élisabeth Bégon

Les lettres d'Élisabeth Bégon¹²⁴, épouse du gouverneur des Trois-Rivières, n'offrent pas la même subversion des codes sociaux que celles de la marquise de Vaudreuil. En femme du monde, elle occupe néanmoins une place stratégique dans les relations de patronage qui



Figure 29
Élisabeth Bégon
(1696-1755)

ont cours dans la colonie. Sans doute qu'être l'épouse du gouverneur des Trois-Rivières ou l'épouse du gouverneur de la Nouvelle-France en poste diplomatique à Versailles n'implique pas les mêmes enjeux. En outre, les commentaires sur son passage à Trois-Rivières sont plutôt rares dans cette correspondance du quotidien, écrite une fois retirée de son poste de gouvernante. D'abord, elle évoque rarement ses souvenirs, sauf pour faire part de sa

nostalgie des êtres disparus. Le fait qu'elle se méfie des gens du monde et qu'elle connaisse leur hypocrisie est sans doute un bon indice de son implication dans

les affaires du gouvernement des Trois-Rivières. Les commentaires formulés par l'ingénieur Franquet, de passage à la maison du gouverneur de Trois-Rivières, témoignent de ses talents d'hôtesse :

Mr le Gouverneur voulut absolument me conduire chez lui ; il fallait céder à ses instances. Y arrivé, je fus présenté à madame son épouse, qui par parenthèse est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse [...]. L'on ne tarda pas ensuite de passer dans la salle à manger. Il y avait une table de vingt couvert servie, je ne dirai pas comme à Paris, d'autant que c'est l'endroit où j'ai

¹²⁴ Marie-Isabelle-Élisabeth Roberet de la Morandière (Montréal, 1696-Rochefort, France, 1755). Fille d'Étienne Roberet de la Morandière, garde-magasin du roi et d'Élisabeth Duverger. Élisabeth épouse Claude-Michel Bégon de la Cour, major, lieutenant et gouverneur de Trois-Rivières, le 19 décembre 1718. Tout en élevant ses deux enfants, Élisabeth tient la maison du gouverneur et reçoit les voyageurs qui empruntent le chemin du Roy, ouvert en 1735. Sa fille, Marie-Catherine-Élisabeth meurt de la tuberculose en 1740, laissant derrière elle son mari et deux enfants en bas âge. Son fils, Honoré-Henri, sera élevé en France par la famille de Villebois et Marie-Catherine bénéficiera des soins de sa grand-mère. À la mort de son mari, en avril 1748, Élisabeth Bégon quitte Trois-Rivières pour s'installer à Montréal. En septembre 1749, elle s'embarque pour la France. Les neuf cahiers de son journal sont conservés dans le Fonds Élisabeth Bégon, ANQ-Q. Voir Céline Dupré, « Marie-Élisabeth Roberet de la Morandière », *DBC*, t. 3, Sainte-Foiey, PUL, 1974.

vécu le plus frugalement, mais bien avec la délicatesse et la profusion des mets des meilleures provinces de France. On y bu toute sorte de vin, toujours à la glace ; jugez du plaisir par le chaud excessif qu'il faisait (cité dans Deschamps, 1994 : 22)

À Montréal, ceux qu'elle appelle les « grosses têtes » la visitent régulièrement pour avoir ses conseils ou lui faire part des dernières rumeurs touchant l'administration coloniale. Elle mentionne à plusieurs reprises être intervenue personnellement pour son gendre ou des parents et que même certaines personnalités de Montréal réclament son appui : « Monrepos n'en a point été, car il sort d'ici, qui m'a priée de demander le congé de certain soldat de Sabrevois que tu connais. Comme il m'a servie, je lui ai promis de le faire » (EB : 2 février 1749 : 111). Si l'épistolière coopère ce n'est pas toujours de plein gré. C'est selon les demandes qui lui sont faites et selon les devoirs qu'elle doit rendre à ceux qui lui ont été utiles par le passé

Veuve en 1748, Élisabeth Bégon quitte Trois-Rivières pour s'installer à Montréal avec sa petite-fille, Marie-Catherine — dont la mère est morte de la tuberculose en 1740 —, son père, Tilly et Mater qu'elle garde en pension¹²⁵. C'est à Montréal qu'Élisabeth Bégon rédige les cahiers de correspondances — auxquels on a donné le titre de *Lettres au cher fils* — adressés non pas au fils d'Élisabeth Bégon, mais bien à son gendre. Dans la plupart des correspondances de cette époque, il y a une certaine confusion dans les appellatifs utilisés. Un parent éloigné sera appelé cousin ou cousine, parfois même une simple amitié justifiera ce vocatif. Les beaux-frères et belles-sœurs se transforment souvent en frère et sœur ou un gendre deviendra un fils comme c'est le cas dans les lettres d'Élisabeth Bégon (Gadoury, 1999 : 52). Cette façon de s'identifier en termes familiaux plus restreints rend compte de l'affectivité qui prend forme dans la lettre, à l'intérieur de cette relation privilégiée que permet l'écriture épistolaire ainsi que dans la création de réseaux de sociabilité. Si les stratégies réticulaires servaient bien les missionnaires, les Canadiennes continuent d'entretenir des relations avec des gens pouvant les aider à consolider leurs assises dans la société québécoise. Ces indices de l'affectivité traduisent l'univers dans lequel l'imaginaire

¹²⁵ Mater est probablement Catherine Legardeur de Repentigny qui est, à l'époque de la rédaction de la correspondance, âgée d'une soixantaine d'années. Tilly serait Marie-Anne Legardeur de Moncerville de Tilly, une nièce accueillie à l'âge de quatre mois par Élisabeth Bégon, suite au départ de ses parents pour la France.

canadien se construit en regard des relations sociales. Les interactions se conçoivent souvent en termes de relations familiales, par l'entremise des mariages essentiellement. Ces associations, à la fois affectives, politiques et commerciales, sont particulièrement importantes dans les classes dirigeantes de la société canadienne.

La découverte des lettres d'Élisabeth Bégon par l'archiviste Claude de Bonnault méritait une publication intégrale dans le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec* en 1934. Élisabeth Bégon se retrouvait ainsi, après des années d'anonymat, sacrée épistolière. Comparée avantageusement à Mme de Sévigné, Élisabeth Bégon fait figure d'exception dans l'histoire littéraire québécoise. En effet, elle était la seule laïque dont on avait trouvé la trace jusqu'à cette époque, ou du moins dont on avait voulu rendre compte¹²⁶. Sa correspondance présentait les deux facettes les plus prisées de l'écriture au féminin au XVIII^e siècle. D'abord, Élisabeth Bégon raconte la vie des honorables personnages de la colonie, décrit les grands dîners et les bals de la haute société et fait état des anecdotes les plus frivoles de la vie montréalaise. Elle a le coq-à-l'âne habile, la répartie facile. Lorsqu'elle informe son cher fils des activités mondaines, elle écrit avec ce ton piquant : « Le croirais-tu cher fils, que cette dévote Mme de Verchères a fait danser toute la nuit dernière ? Nos prêtres vont joliment prêcher : le jour de Notre-Dame dans l'Avant, donner le bal ! Ce qu'il y a de plus beau c'est que demain il y en a un chez Mme Lavalterie, après-demain chez Mme Bragelogne. Voilà de quoi désespérer M. le Curé » (EB : 9 décembre 1748 : 62). Ce ton un peu désinvolte qu'adopte Mme Bégon est représentatif du naturel tant recherché dans les correspondances féminines.

On découvre également le ton plus émotif de l'amoureuse éplorée. Les cahiers destinés au cher fils, c'est-à-dire le gendre veuf d'Élisabeth Bégon, sont le reflet d'une histoire d'amitié amoureuse vécue dans la solitude, dans la douleur de l'isolement que l'on cherche à rompre. Ortigue de Vaumorière présentait cette particularité de la lettre amoureuse féminine dans ses *Lettres sur toutes sortes de sujets avec des avis sur la manière de les écrire*

¹²⁶ Bien que ces carnets constituent l'une des plus importantes correspondances découvertes dans les archives françaises, les archivistes, comme en font foi les inventaires, avaient également découvert d'autres missives rédigées par des Canadiennes, sans toutefois nécessairement les publier.

et des réponses sur chaque espèce de lettres (1690) : « J'aimerais au contraire, qu'une femme enveloppât les marques de son amour, qu'elle se contentât de les laisser entrevoir et qu'un caractère de retenue et de pudeur fût mêlé à la tendresse » (cité dans Grassi, 1996 : 103) C'est sans doute cette retenue qui fondera les hypothèses sur une possible liaison amoureuse entre le gendre et la belle-mère. Dans cette écriture où l'amour, la tendresse et l'amitié se conjuguent confusément, on ne saurait pourtant y voir qu'un simple commerce amoureux.

11.1 Le journal épistolaire et le récit du quotidien

Au-delà des caractéristiques propres à la lettre féminine, Élisabeth Bégon témoigne d'une pratique épistolaire particulière à son époque, qui s'inscrit à la fois dans le ton, les thèmes et la forme même de son écriture. Le texte des cahiers se poursuit de façon continue, marquant, à la manière du journal personnel, les entrées successives par la date de leur écriture. Cette forme particulière d'épistolarité n'est pas propre à Élisabeth Bégon. Elle est décrite par Louis-Joseph Papineau au début du XIXe siècle, lorsqu'il demande à sa sœur Rosalie de lui écrire tous les jours un compte rendu de ses activités. Louis-Joseph Papineau, qui est à Québec, vient de quitter sa famille. Il a dix-sept ans. C'est sa sœur, Rosalie qui sera chargée d'être son lien émotif avec le nid familial, une sorte de refuge. Rosalie devient la gardienne des liens familiaux, un réconfort pour son frère face à la dureté du monde auquel le jeune homme est maintenant confronté. C'est au pôle féminin de la relation épistolaire que ce rôle revient même si Rosalie n'est qu'une adolescente. Il lui écrit :

Ma chère Rosalie, Je te ferai encore aujourd'hui un petit reproche. Je t'ai demandé, par plusieurs lettres, de me faire le plaisir de m'entretenir au long chaque fois que tu m'écrirais. Je n'ai jamais manqué de remplir les trois pages de mes lettres depuis ce temps ; tu m'avais promis d'en faire autant et tes deux dernières ne contenaient l'une que 14 lignes, l'autre 12 (24 mai 1803, cité dans *RHAF*, vol. 1, no 1, 1947 : 108-109).

Par ces gronderies, Louis-Joseph Papineau semble vouloir faire l'éducation épistolaire de sa sœur et lui rappeler ses responsabilités féminines. Selon les codes implicites du commerce épistolaire familial, la longueur de la lettre est garante des sentiments que l'on porte à son destinataire. S'il s'agit vraisemblablement d'un précepte admis par tous, le ton de Louis-

Joseph dépasse l'aphorisme pour devenir une sorte de chantage émotif. Après lui avoir fait part de son sentiment de solitude, il termine sa lettre en lui donnant des indications sur la manière dont elle devrait lui écrire :

Je vais maintenant te dire ce qui m'a engagé à t'avouer mon ennui ; j'y cherche du remède partout et j'en trouve surtout dans toutes les nouvelles que je reçois de mes parents, de mes amis de Montréal. C'est à toi que je m'adresse pour en avoir souvent et beaucoup. Pour cela, je te prie de vouloir m'accorder tous les soirs une demi-heure pour m'entretenir de tout ce qui te sera arrivé dans le cours de la journée ; où tu auras été, chez qui, avec qui ; quand ce sera des personnes qui m'intéressent, entretient m'en au long, Dis moi à quelle heure tu t'es levée, tu es sortie... tes occupations, tes amusements, tes lectures, etc. Qui de nos parents est venu chez nous, les amis de Papa et de Maman, Mr Lemaire et Mde Gauthier, Mde Cornud, etc, Accorde moi ce plaisir je te prie (108).

Dans la suite de la lettre, Louis-Joseph Papineau montre explicitement la différence qu'il imagine entre un journal épistolaire écrit par sa sœur — une femme — et un écrit semblable réalisé par lui-même. Les attentes concernant le récit du quotidien produit par une femme sont importantes. La correspondance de Rosalie devient une sorte de refuge où le jeune homme plantera ses racines émotives pour mieux vivre au-dehors :

N'en exige pas autant de moi. Bien des raisons m'en empêchent, quoi que, je t'en assure, je passe peu de moments aussi agréables que ceux où je m'entretiens avec toi ; je n'ai pas toujours le temps de le faire. D'ailleurs que pourrait t'offrir d'amusant un journal de ma part où, tous les jours je ne te répéterais que la même chose ? Je te dirais tous les jours : je me suis levé à 5 heures. Jusqu'à huit, j'ai employé vingt minutes à m'habiller dix à[la fin manque] (109).

Le journal épistolaire semble une pratique connue dans la famille Papineau. Lorsque Louis-Joseph laisse cette fois son épouse Julie Bruneau à Montréal pour aller siéger à la Chambre d'Assemblée à Québec, la méthode du journal sera souhaitée par les deux époux. Julie Bruneau demande à son mari de faire le compte rendu de sa journée, chaque soir afin que, le jour de la poste, elle reçoive une lettre plus substantielle que les brèves missives d'un ou deux feuillets qu'il lui écrit à la hâte. Elle pense elle-même utiliser cette méthode :

Tu vas trouver celle-ci encore courte, mais il est l'heure de la poste. Je me dis tous les jours : « Il faut que j'écrive tous les jours quelques lignes et au jour que j'enverrai ma lettre, elle sera bien remplie ». C'est ainsi que l'on forme de bons projets que l'on n'exécute pas toujours. Cela viendra peut-être. Y crois-tu ? Au moins espère-le (JBP, 24 novembre 1831 : 52)

Les cahiers d'Élisabeth Bégon ressemblent effectivement à ce genre de comptes rendus quotidiens. Ce journal épistolaire permet bien plus que la lettre ponctuelle. Le rythme de l'écriture dicte le style et les thèmes plus familiers du journal épistolaire. Contrairement à la lettre écrite à des fréquences moins régulières et qui, par l'écart temporel plus grand existant entre les événements racontés et le récit, crée une sorte de re-disposition de l'univers du quotidien, le journal épistolaire au jour le jour resserre la distance entre les événements et permet de suivre le cours de la pensée dans la quotidienneté. Le fragment que constitue l'entrée journalière participe d'un tout, en rapport avec l'entrée précédente et en lien avec l'entrée suivante. C'est également souvent le cas dans les correspondances familiales plus traditionnelles, mais ces lettres forment des entités plus distinctes que dans le journal épistolaire. Alors que la lettre s'écrit au fil de la plume à un moment précis, que la date du début de la lettre coïncide généralement avec celle où l'épistolière appose le cachet de cire, à moins qu'un événement extraordinaire vienne perturber l'acte d'écriture, le journal épistolaire, lui, s'écrit au jour le jour et atteint sa complétude avec la fin d'un cahier. Son envoi est tributaire de la décision d'envoyer le cahier ou non.

C'est grâce à la continuité propre au journal épistolaire que le théâtre du quotidien apparaît avec plus d'acuité. Étendue sur de longues périodes et entrecoupée de vides, – par exemple certaines femmes s'entretenaient deux fois l'an avec leurs proches en raison de la rareté des courriers – la correspondance, même si elle s'inscrit généralement dans un fil continu ne permet pas la même régularité qu'un journal épistolaire. Quand le quotidien devient le centre de l'écriture, le fait qu'on ait peu de choses à dire permet l'introspection, la réflexion, le commentaire, contrairement à la lettre qui essaie tant bien que mal de rattraper le fil perdu des événements. Il ne s'agit plus essentiellement d'une lettre de nouvelles, mais bien d'un récit théâtralisé de l'expérience quotidienne. On peut également observer ce phénomène dans des correspondances régulières comme c'est le cas de la veuve Benoist qui, pendant le Siège de 1775, s'entretient tous les deux jours avec son frère François Baby à Québec. Nous en reparlerons plus loin. Dans la correspondance d'Élisabeth Bégon, la vacuité du quotidien est l'élément déclencheur de l'écriture. Elle écrit à son cher fils pour combler le vide de l'absence comme la plupart de ces épistoliers privées de la présence d'un mari ou d'un parent. Mais parce qu'elle s'oblige à l'acte d'écriture quotidienne, Élisabeth Bégon prend

conscience du vide affectif par l'intermédiaire du feuillet à remplir. Ainsi l'urgence de combler ce vide, d'entrer en contact avec l'absent, oblige non seulement à consigner les grands événements qui pourraient intéresser le cher fils, mais aussi à puiser plus profondément en soi la matière de l'écriture, de donner à l'expérience du quotidien banal, une nouvelle dimension. Le 12 novembre 1748, Élisabeth Bégon commence son journal :

À présent mon cher fils, que je me vois débarrassée de tant d'écrits qui m'ont beaucoup coûté, je pourrai, avec la même satisfaction que j'ai toujours eue à m'entretenir avec toi, le faire tous les jours, et te répéter cent fois que c'est tout ce qui me reste de consolation. Tu sais cher fils combien ton absence m'est dure à supporter. Si j'ai eu de la peine à te voir partir, juge quelle doit être celle où je suis à présent, seule les trois quarts du jour avec ma chère petite fille (EB, 12 novembre 1748 : 43).

Le journal épistolaire permet d'approfondir certaines situations ou d'introduire des sujets qui seraient mis à l'écart dans une lettre ponctuelle et suscite ainsi la démultiplication du lien à l'autre. Le 20 novembre suivant, alors qu'elle poursuit le journal, elle dit lui avoir envoyé ce qu'elle lui a écrit jusqu'à ce jour dans son cahier et son coffre. C'est de son propre besoin de combler le vide quotidiennement dont il est question ici :

Je crains quelquefois, mon cher fils de t'ennuyer des pauvretés que je t'écris, mais je ne t'oblige point à les lire. J'ai la satisfaction de t'écrire et de te dire, au moins sur le papier, ce que je voudrais te dire de plus près : que je n'ai, aimable fils, de plaisir aujourd'hui que celui de m'entretenir avec toi et veux t'achever ma charade d'hier (EB, 7 décembre 1748 : 60).

Le journal crée la continuité entre chaque entrée, une continuité qui est aussi présente dans la correspondance régulière, mais qui échappe parfois à l'épistolière, en raison de l'espacement des missives. D'ailleurs, si les correspondantes canadiennes conservent des copies de leurs missives, c'est bien souvent pour se remémorer le fil des derniers événements racontés à leurs correspondants. Le journal, dont l'épistolière peut tourner les pages, revient en arrière, suggère les possibles suites des événements. Chaque entrée constitue la pièce d'un puzzle qui donnera la vision d'ensemble.

Bien plus que la lettre, le journal épistolaire permet de recréer une sorte de théâtre du quotidien. On voit cette reconstitution des scènes de la vie quotidienne dans la description de cette apostrophe de la jeune Marie-Catherine au père récollet Belmont, entendue à travers les murs de son cabinet par sa grand-mère :

Mon cher père en badinant a répondu que ce Dumas ressemblait à Sancho Pança. Le père Nicolas, beau diseur, a répondu qu'il lui ressemblait véritablement. Ta fille l'a regardé avec un air d'impatience en lui disant : « Apparemment mon père, que vous avez lu Don Quichotte. » Le père lui a répondu : « Oui mademoiselle, et je ne vous défends point de lire ce livre, et même je vous le permets. » Elle a riposté vivement : « Je le crois bien que vous ne me le défendez pas et vous faites aussi bien, puisque je n'ai besoin de permission que de maman qui je crois, est capable de juger si je puis lire un livre ou non, et je n'ai point à faire que personne se mêle qu'elle de ce que je dois faire » (EB, 31 décembre 1748 : 79-80).

Cet événement banal, qui n'aurait pas nécessairement été mentionné dans une lettre, est toutefois l'objet d'une entière reconstitution dans le journal épistolaire. Cette restitution du dialogue entre Marie-Catherine et le Père Belmont est intéressante sur le plan de la littérature. Il s'agit bel et bien d'une mise en scène qui, pour Élisabeth, a plus de poids que le simple fait de dire que sa petite fille ne s'en laisse pas imposer et qu'elle accorde toute sa confiance à sa « chère mère ». L'affirmation devient nettement plus percutante puisqu'elle provient de la bouche même de la petite fille. Le fait qu'Élisabeth note l'attitude et la gestuelle de la petite Catherine ajoute au sens qu'elle souhaite donner à l'intervention. Pourtant, la fiction semble inévitable dans cette reconstitution textuelle. Il est en effet bien difficile pour Élisabeth de lire l'air d'impatience dans le regard de Marie-Catherine puisqu'elle se trouve alors dans son cabinet. Elle doit donc faire preuve d'invention et ces détails ajoutent à l'effet de réel. Plus parlant encore, cet autre sermon en chaire du curé sur les impies qui vont au bal qu'elle rapporte mot à mot avec toute la gestuelle et le ton outragé du prêtre (EB, 26 janvier 1749 : 93). Elle mentionne cependant que c'est ce qu'elle a pu retenir de ce que Mme de Saint-Pierre lui en a dit, elle même étant occupée ailleurs. En donnant vie aux personnages qui l'entourent Élisabeth recrée pour son cher fils l'ambiance familiale, elle donne un rythme, du relief aux événements qui, sans cette reconstitution, resteraient tout à fait banals. C'est à travers la sélection qu'elle opère, les événements qu'elle choisit de relever et d'étayer par leur mise en scène, que le portrait d'Élisabeth Bégon et de ses proches se dévoile. « C'est une vraie comédie que le monde » écrit-elle le 21 mars 1749. Cette comédie, elle lui donne corps grâce à l'écriture, grâce à la reconstitution scénique qu'elle assure, assise à son secrétaire, la plume à la main. Ces choix stratégiques sont des trompe-l'œil qui lui donne pleine autorité sur la mise en scène de sa vie, de son identité.

11.2 Pour qui écrire ? Pourquoi écrire ?

Élisabeth Bégon n'est pas une épistolière d'occasion. Elle écrit souvent, beaucoup, peut-être autant que Marie de l'Incarnation l'avait fait à son époque. Au Canada, en plus d'écrire à son cher fils, elle consent à donner son appui à certaines demandes en écrivant des lettres de recommandation. Elle continuera de le faire même une fois installée en France. Ce réseau de personnes influentes et de solliciteurs gravitent d'ailleurs régulièrement autour d'elle. Son entourage connaît ses talents diplomatiques, mais également ses capacités d'écriture. Le 23 avril 1749, Barrin de La Galissonnière lui envoie les gazettes anglaises qu'il a reçues, ainsi qu'une lettre qu'il désire faire traduire :

Ils ont apporté des gazettes qui ne sont qu'une répétition des articles de paix que nous avons sus cet automne. M. le général me l'a envoyé, avec une lettre du gouverneur de New York, que je lui ai mis en français, avec l'aide du père Saint-Pé qui m'a donné le beau style, car j'aurais peut-être rendu cela en fort mauvais français (EB, 23 avril 1749 : 157).

Le 14 mai suivant, elle traduit les gazettes américaines envoyées par M. de Ligneris : « Il a envoyé des gazettes que je viens d'écrire en français de ma façon avec le père Saint-Pé à qui le général les avait données pour me les apporter. [...] J'ai tant écrit que j'en suis lasse et surtout des riens et des répétitions ennuyantes de cette gazette » (EB, 14 mai 1749 : 171).

Si Élisabeth entretient des liens avec des personnages influents de la métropole, son exil en France, en 1750, n'exerce pas de coupure nette avec ses relations. Loin de son pays natal et de ses proches, l'écriture sera encore au centre de ses activités quotidiennes. Elle se tient encore au courant des affaires du Canada, grâce aux courriers qu'elle reçoit de ses compatriotes. Dans une entrée du 17 décembre 1750, elle rend compte à son fils des différents événements qui marquent la vie des Canadiens grâce à un entretien qu'elle a eu avec Chartier de Lotbinière, gendre de M. de Léry¹²⁷. Elle apprend les derniers potins concernant les grands du pays tels La Jonquière et Bigot et les aventures des demoiselles Desaulniers au Sault Saint-Louis, qui sont alors à Rochefort pour plaider leur cause. Elle accuse souvent réception de lettres venant du Canada, trop souvent à son goût. Elle s'en plaint d'ailleurs à plusieurs reprises à son cher fils :

La plume me tiendra bientôt à la main, car je n'ai cessé d'écrire depuis deux jours en Canada. Il part un vaisseau et je cachetai hier et ce matin soixante lettres, Je fais ce métier depuis que je suis ici, en ayant toutes les semaines quelqu'un des provinces voisines, auxquelles il faut répondre et qui me fâche quelquefois parce qu'il m'en coûte de l'argent (EB, 5 mai 1750 : 223).

Trois semaines plus tard ce métier semble lui être un supplice. Le port de lettres qui est au frais du destinataire lui cause d'ailleurs de l'embarras. Le 21 mai 1750, elle réitère ses doléances :

Je crois qu'il me viendra des cors aux doigts à force d'écrire car la plume ne me sort plus des mains et il me faudra des rentes d'augmentation pour payer les ports de lettres que je reçois. Je crois que je prendrai le parti de ne plus faire de réponses, peut-être se lasseront-ils de me faire coûter de l'argent (EB, 21 mai 1750 : 232).

Élisabeth Bégon noircit inlassablement des liasses et des liasses de papier. Elle entretient toutefois une relation fort ambiguë à l'écriture. En même temps qu'elle se plaint de ne pas avoir assez de temps pour écrire son journal, elle se lamente que la plume lui tiendra bientôt à la main. Pendant qu'elle regrette de ne pas recevoir de lettre de Mater restée à Montréal, elle pousse les hauts cris contre ceux qui lui écrivent trop souvent du Canada.

Mais ce rapport ambigu à l'écriture apparaît plus important encore dans sa propre pratique lorsqu'elle annonce à son cher fils qu'elle a mis de l'ordre dans les papiers de la famille et qu'elle a brûlé tous ceux qui lui étaient devenus inutiles. Parmi ces documents qu'elle juge superflus, se trouvent un bon nombre de ses écrits personnels qu'elle a brûlés, sans même les relire. Elle reproche à son cher fils sa manie de tout conserver. Le 17 janvier 1750, elle abonde dans ce sens :

Tu me recommandes de t'écrire. N'es-tu point las de lire mes griffons et ne fais-tu point comme Mater dit, que tu les regardes et que tu les laisses là ? Je te demande toujours de les brûler et de ne point faire les amas de papier comme tu les avais en Canada. Jette tous mes écrits au feu et n'en garde que ce qu'il faut pour t'amuser, si tu veux rire de ta pauvre mère qui écrit comme une chatte, mais qui t'aime plus que tu ne l'aimeras de ta vie (EB, 17 janvier 1750 : 202).

Le 7 avril suivant, elle revient à la charge avec les remarques de Mater :

¹²⁷ Chartier de Lotbinière avait épousé Madeleine Chaussegros de Léry.

N'ayant rien de bon à te dire hier, cher fils, et bien des lettres à répondre, cela me prive très souvent du plaisir seul que j'ai, qui est de m'entretenir avec toi, joint aux réflexions que je fais que c'est peut-être t'ennuyer, comme Mater me le disait quelquefois : « Tu crois donc qu'il s'amusera à lire tout ce que tu lui écris ? Compte que non (EB, 7 avril 1750 : 215).

Élisabeth Bégon n'explique pas à son cher fils les raisons qui la poussent à souhaiter la destruction de ses papiers, sauf pour lui indiquer qu'ils n'ont pour toute valeur que celle de lui faire part de son affection et des progrès de sa fille. En dehors de cela, elle ne leur voit aucun prix. Comme l'explique Michelle Perrot, à propos de ces autodafés :

Cet acte d'autodestruction est aussi une forme d'adhésion que la société impose aux femmes [...] un consentement à la négation de soi qui est au cœur des éducations féminines, religieuse ou laïque et que l'écriture — comme aussi la lecture — contredisaient. Brûler ses papiers est une purification par le feu de cette attention à soi qui confine au sacrilège. Ce gigantesque autodafé a eu raison de la majeure part des écrits privés des femmes, en même temps que d'archives familiales dont leur longévité les faisait les gardiennes. [...] L'image des femmes tisonnant leurs carnets intimes ou leurs lettres d'amour au soir de leur vie suggère la difficulté féminine d'exister autrement que dans le fugace instant de la parole et, par conséquent, celle de retrouver une mémoire dépourvue de trace (1998 : 14).

Le fait qu'Élisabeth Bégon prenne la peine de raconter cet autodafé accentue l'abnégation de soi et l'aspect héroïque de l'action. Elle dit bien que ces écrits n'ont aucune valeur, mais cet aveu cache un sentiment d'inquiétude par rapport à celle que leur concède le cher fils. Il faut bien noter que, dans les lignes qui précèdent cette demande, l'épistolière s'inquiète de l'intérêt que son gendre porte à sa correspondance. « N'es-tu point las de lire mes griffons et ne fais-tu point comme Mater dit, que tu les regardes et que tu les laisses là ? ». Le prix qu'elle accorde au temps précieux qu'elle passe à entretenir son cher fils contribue à étayer le paradoxe d'une telle demande. Pour qui écrit-elle au juste, pour elle-même ou pour son cher fils ? Pourquoi écrit-elle également ? Dans le cas où il ne lirait pas ses lettres, à quoi bon lui envoyer les cahiers de ses écrits quotidiens :

Tu es fâché, à ce que tu dis, cher fils, de ne pouvoir répondre à mes lettres exactement. Je t'en dispense, pourvu que tu dises les avoir reçues et jetées au feu. C'est tout ce que j'exige, surtout mon journal. Mes écrits ne sont faits que pour toi. Ainsi ne les garde point, je te prie. J'en ai trop trouvé dans tes papiers pour ne pas me faire faire des réflexions (EB, 25 septembre 1750 : 281).

Devenir une bonne épistolière, c'est savoir dire l'amour, dire les petites choses du quotidien, leur redonner vie pour l'autre absent. C'est créer, pour le destinataire, un monde qui

permettra de l'inclure dans son propre univers par le biais de l'écriture. Comme ces femmes qui s'excusent de prendre la plume pour débattre de sujets trop ambitieux, Élisabeth Bégon semble utiliser cette injonction comme un acte de séduction qui la conforte dans son rôle de mère aimante. Or, si le papier est un objet transitoire — peu importe que le gendre lise ou non ses écrits —, les lettres, mais surtout le journal d'Élisabeth Bégon, sont avant tout des témoins de sa passion pour l'écriture et un espace scripturaire qu'elle peut se permettre d'utiliser à sa guise. Dans ce cas précis, le journal épistolaire est un véritable laboratoire et confirme le statut de la lettre comme genre prétexte et comme genre pré-texte.

Conclusion

De l'époque des fondations à la Conquête, la pratique scripturaire des femmes s'est sensiblement modifiée. En effet, plus la colonie s'organise, plus les pratiques se diversifient et plus l'écriture devient un geste quotidien pour un nombre de plus en plus important de Canadiennes. Les relations envoyées deux fois l'an dans la métropole par les premières missionnaires, les lettres mortuaires qui apparaissent de manière contingente au gré des décès des religieuses, les lettres d'affaires qui s'inscrivent selon les variations des nécessités courantes continuent d'exister tout au long du XVIII^e siècle, mais l'efficacité croissante du réseau postal a entraîné des modifications importantes dans la relation que ces femmes ont entretenue avec l'écriture. Les discours apparaissent de plus en plus variés et les formes se multiplient. Les missives qui avaient un caractère souvent officiel en raison de leur rareté pendant les premières années de fondation, se transforment en un espace de communication plus ouvert, plus personnel et surtout plus accessible à partir du tournant du XVIII^e siècle. De façon graduelle, les mouvements du quotidien prennent le pas sur les récits des grandes réalisations et des événements qui marquent le développement de la colonie. Ceux-ci se retrouvent désormais dans des genres plus autonomes comme les annales et les histoires des communautés. L'accessibilité de plus en plus importante au matériel scripturaire entraîne également les moniales lettrées à s'essayer à des genres jusque-là difficilement réalisables comme les écrits à caractère religieux, le récit, le compliment et la poésie.

Si Marie de l'Incarnation est l'une des écrivaines les plus prolifiques du XVII^e siècle et que les lettres écrites à son fils peuvent être considérées comme des documents personnels, le ton et les discours qui y sont inscrits diffèrent largement du ton et des sujets traités par une épistolière prolifique du milieu du XVIII^e siècle comme Élisabeth Bégon. Les conditions d'énonciation se sont modulées au gré des transformations des conditions matérielles d'existence et de l'organisation de la colonie. L'enseignement offert par les religieuses dans les écoles et celui donné par les mères au sein des foyers canadiens ont permis aux femmes de faire de la lettre un outil de communication et de s'approprier cet espace scripturaire. Malgré des conditions d'existence toujours difficiles et une pratique d'écriture encore contrainte par des réseaux postaux aléatoires, les femmes de l'époque Nouvelle-France ont fait de la lettre et de ses variantes un véritable espace d'expression, d'affirmation et de création. C'est à travers ces documents que les valeurs, les modèles et les aspirations de ces femmes nous sont encore accessibles, grâce à ces lettres qu'elles ont consigné leur rapport au monde et à l'écriture. C'est dans cette généalogie de pratiques que s'inscrira l'activité d'écriture des femmes des générations subséquentes, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre.

CHAPITRE II

LES LETTRES D'AVANT LES LETTRES

Deuxième partie : De la Conquête à l'Union

Avec le journal d'Élisabeth Bégon, on constate que le quotidien commence à faire partie intégrante de la pratique épistolaire chez les Canadiennes. Si pour Élisabeth Bégon la tenue d'un cahier s'avère nécessaire pour écrire régulièrement à son gendre installé en Louisiane, on observe toutefois que plus la colonie s'établit, plus le réseau postal s'organise. S'il n'y a pas encore de système officiel, un réseau postal non officiel, composé de messagers et de voyageurs a permis de tisser une toile qui s'étendait sur toute la vallée du St-Laurent, allant jusqu'aux côtes atlantiques de la France et aux colonies du Sud, cela, dès la première moitié du XVIIIe siècle. À partir de 1723, le courrier devient plus régulier avec la France et l'ouverture officielle du chemin du Roy qui relie Québec et Montréal, facilite le transport des lettres entre ces deux villes.

C'est toutefois après la Conquête que les conditions de la circulation du courrier se transforment. Le premier réseau postal officiel qui prend place pendant le Régime militaire assure le courrier tous les quinze jours entre Québec et Montréal. À partir de 1763, l'Angleterre met sur pied une administration postale officielle avec des maîtres de poste dans chaque grande ville et un réseau organisé de messagers. À partir de cette date, un courrier régulier entre Québec, Trois-Rivières, Montréal et New York assure le transport des lettres deux fois par mois pendant l'été et une fois par mois durant la saison froide. À partir de 1775, le courrier voyage toutes les semaines entre Québec et Montréal, puis tous les jours à partir de 1816. Même les villes plus éloignées sont desservies par le réseau postal qui compte vingt-trois bureaux en 1820. Au milieu du XIXe siècle, il devient même possible pour un correspondant habitant Québec d'écrire plusieurs fois par jour à un citoyen de sa ville. Les moyens de transport deviennent de plus en plus efficaces. Le bateau à vapeur vole la vedette pour le transport maritime, tandis que le chemin de fer assurée plus promptement les liaisons entre les villes sur le réseau terrestre.

Le papier est une ressource plus accessible grâce à l'implantation de papeteries au Canada et transforme le papier comme objet de luxe en un objet de consommation courante. En 1803, Walter Ware et Benjamin Wales, construisent la première usine de papier à Saint-André d'Argenteuil. Ils fabriquent du papier d'écriture, du papier d'impression et du papier d'emballage. En 1817, Artemus Jackson, qui avait fait ses armes à la fabrique de Saint-André, construit une première usine de fabrication de papier dans le comté de Portneuf. Grands consommateurs de papier, les imprimeries s'allient souvent aux propriétaires de fabrique. Certains éditeurs publient même des annonces, comme c'est le cas dans la *Montreal Gazette*, demandant aux abonnées de fournir la peille qui servira à former la pâte.

Le démantèlement de plusieurs réseaux économiques et politiques avec la France et la multiplication de la population canadienne modifient également le réseau des destinataires. On écrit toujours en Europe, mais les correspondants se trouvent de plus en plus dans le réseau familial établi au Canada. La nature même de la lettre et de l'écrit se transforme. La pratique de l'écriture s'étend grâce à un système d'éducation mieux organisé et en raison surtout de la multiplication de la population. La lettre sert à créer des alliances à l'intérieur du territoire et à échanger au quotidien. On le voit, après la Conquête tout concourt à faire de la lettre une pratique plus souple, plus efficace et surtout moins officielle.

1. Devenir épistoliers

Pour bien saisir l'importance de la lettre comme espace d'écriture pour les Canadiennes, il faut sans doute observer l'évolution de cette pratique dans le cursus particulier de chacune des épistoliers. Or, si l'on a accès à plusieurs correspondances féminines, il est assez rare que l'on puisse avoir accès à des documents qui couvrent la vie entière d'une épistolière, de l'enfance à la maturité. Quelques exemples permettent cependant d'éclairer la nature de l'initiation à la pratique épistolaire chez les jeunes Canadiennes et de comparer l'écriture de l'enfance à l'écriture adulte. On retrouve l'une

de ses premières manifestations dans les ajouts de Marie-Catherine de Villebois à la correspondance de sa grand-mère Élisabeth Bégon.

À partir du 5 juillet 1750, Mme Bégon est en voyage en direction de Blois. Nicole Deschamps note à propos de la forme du manuscrit original que « du 5 juillet au 11 octobre 1750, les lettres se présentent sous la forme de feuilles pliées en deux » (1994 : 258). Ces feuillets sont des documents parallèles au journal qu'elle continue de rédiger quotidiennement. Les ajouts de Marie-Catherine à la correspondance de sa grand-mère sont représentatifs des premiers essais épistolaires des jeunes Canadiennes et d'une catégorie de lettres peu présentes dans les archives des premiers temps de la colonie. Cette part du développement de la maîtrise de l'art épistolaire ne transparait que faiblement à l'époque de la Nouvelle-France puisque, de manière générale, les correspondances conservées sont l'œuvre de femmes matures. C'est dans des archives plus récentes qui préservent non seulement les papiers officiels, mais aussi les écrits familiaux de toutes natures, que des exemples d'écriture de débutantes apparaissent pour la première fois. Cette dimension élémentaire de l'écriture de la lettre est essentielle à la compréhension de l'épistolarité comme genre social, mais aussi comme genre prétexte.

1.1 L'enfance de l'art : le credo épistolaire

Dans les pensionnats, les écolières apprennent à manier la plume et assimilent les règles de la communication épistolaire. Elles apprennent à se définir une identité d'épistolière et à répondre aux attentes des pairs à l'égard de l'écriture féminine. Faute de documents sur les apprentissages spécifiques offerts par les professeuses, il est difficile de faire état des règles auxquelles les jeunes Canadiennes devaient se soumettre, mises à part quelques notions générales, souvent issues des corpus européens dont nous avons déjà parlé au chapitre précédent. C'est donc grâce aux exemples tirés des fonds d'archives des XVIIIe et XIXe siècles que l'on peut mieux saisir les relais de l'apprentissage de l'écriture épistolaire pour les Canadiennes. Les premiers contacts avec le genre s'imposent bien souvent avant même que les jeunes filles maîtrisent l'art de la graphie. Elles s'initient à cette « conversation de papier » par l'intermédiaire de leurs proches. Certains enfants

dictent leurs lettres. En juin 1784, Julie Cerré¹ utilise cet intermédiaire pour converser avec sa sœur Marie-Anne : « Je suis jeune ma chère sœur, fait-elle écrire à sa maîtresse, & si je ne puis être assez heureuse pour vous écrire moi-même je suis au moins susceptible de dicter tout ce que je vous fais écrire » (28 juin 1784, AUM, Coll. Baby, P58, u/2549). Par ce moyen, Julie Cerré apprend effectivement à écrire des lettres. Devenues plus familières avec la rhétorique épistolaire et maniant la plume avec plus d'assurance, les jeunes Canadiennes griffonnent quelques mots à la fin d'une missive élaborée par un parent.

Les billets que Marie-Catherine² ajoute à la correspondance de sa grand-mère Elisabeth Bégon sont représentatifs de cette pratique initiatique. Il ne s'agit pas de documents très élaborés et ils suivent, règle générale, un modèle classique et des thèmes élémentaires qu'on pourrait comparer aux *artes dictaminis* du Moyen Âge. Les conventions de style, l'insistance marquée sur les formules d'usage et l'utilisation des lieux communs sont au centre de ces missives de l'enfance. Par exemple, après une adresse convenable, « mon très cher père », ou l'utilisation d'un diminutif plus affectueux, « Cher Mine », des propos sur l'absence des réponses attendues — un topos — et l'indication de l'envie pressante qu'elle a de revoir son père, Marie-Catherine, qui a onze ans, ajoute les salutations d'usage. Elle déborde rarement de ces formulations liées à l'étiquette épistolaire. Le 11 décembre 1750, elle écrit cette lettre, représentative de la plupart de ses essais épistolaires :

Cher Mine, je suis bien charmée d'être encore à temps de t'assurer de mon attachement respectueux. Je ne serai contente que quand je recevrai de vos nouvelles. Mon cher père, je suis avec un très profond respect, mon très cher père, votre très humble et très obéissante et soumise fille et servante. Bégon Villebois (Villebois dans EB, 11 décembre 1750 : 334).

Si elle maîtrise les règles de la graphie et de la bienséance, on sent toutefois un certain dépassement du cérémonial élémentaire. Marie-Catherine écrit à son père pour lui exprimer son affection. Se manifeste alors une sorte de flottement dans l'écriture. L'expression de l'intimité et le désir de respecter le protocole s'opposent et se répondent. On remarque d'abord les changements pronominaux. Marie-Catherine semble

¹ Julie Cerré-Soulard (Kaskakias, 1775-Kaskakias, 1845). Fille de Jean-Gabriel Cerré, trafiquant de fourrures, et de Catherine Giard. Mariée à Antoine Soulard, ingénieur-arpenteur du Roi pour la Haute-Louisiane, à Saint-Louis le 16 novembre 1795.

² Marie-Catherine de Villebois de la Rouvillère (1739-?). Fille de Marie-Catherine-Élisabeth Bégon et de Michel de Villebois.

hésiter entre le « vous » d'usage de la lettre cérémonieuse et le « tu » de la lettre plus familière. On peut également observer cette variation dans l'adresse initiale, « Cher Mine », et les adresses subséquentes « mon très cher père » répété à deux reprises dans le corps de la lettre. Si cette hésitation suggère la difficulté de choisir entre l'intimité du sentiment et le caractère officiel du médium, l'épistolière en herbe se reprend dans les salutations finales. Alors que les correspondantes utilisent généralement la formule « très humble et très obéissante servante » — une expression qui survivra jusqu'au XIXe siècle —, Marie-Catherine surcharge l'énoncé avec son « votre très humble et très obéissante et soumise fille et servante ». L'ajout de la soumission à la servitude provoque une sorte de saturation. La compétence à utiliser ces codes est toutefois le passage obligé vers la maîtrise de cette pratique libre et individuelle, mais fortement codée et socialisée.

Les mêmes motifs se dessinent dans une lettre de Thérèse Chouteau, nièce de Marie-Anne Cerré-Panet. Sous la gouverne de sa « bonne maîtresse », elle envoie une première lettre autographe à sa tante dans laquelle elle s'excuse de sa maîtrise imparfaite de l'écriture dont on observe d'ailleurs l'absence de ponctuation. Marie-Catherine n'utilisait pas de marques de modestie similaires. Toutefois, Mme Bégon, qui veille au grain en bonne préceptrice, s'empressait de noter à la suite de la lettre du 11 décembre : « Tu vois cher fils que ton trésor se porte bien, mais qu'elle n'apprend guère » (EB, 11 décembre 1750 : 335). Ces quelques mots griffonnés, suggèrent que ces remarques concernent essentiellement son savoir épistolaire. Dans le cas de la lettre de Thérèse Chouteau, l'excuse est une stratégie de séduction. Elle sert, en cette occasion de faire valoir à ses sentiments bienveillants à l'égard de la parentèle montréalaise :

Ma chère tante

Voilà déjà longtemps que j'ai envie de vous écrire mais la honte m'a retenu par une bien mauvaise écriture. Je me risque cependant à le faire croyant que vous m'aimez assez pour m'excuser. Ma bonne maîtresse me prête son second. Elle me dit de vous dire bien des choses de sa part. Ma bonne tante, j'ai bien envie de voir mes petits cousins et cousines. Embrassez -les bien pour moi. Je suis fâchée de n'avoir rien de joli à leur envoyer. Ma bonne tante, si j'avais su mieux travailler, je vous aurai envoyer un peu de dentelle mais je ne suis pas assez savante par la première occasion je vous enverrai. Je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie d'assurer mon oncle de mes respect et moi je suis pour toujours

Ma chère tante

Votre très Humble servante et bonne nièce

Thérèse Chouteau (15 juin 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/2732).

Avant de signer, Thérèse Chouteau offre ses assurances de respect à son oncle. Il s'agit là d'un autre élément particulier aux règles de la politesse épistolaire, sorte de garantie d'un lien social nécessaire à la création d'un réseau. La lettre sert non seulement à tisser une relation avec un destinataire précis, mais également avec les membres de son entourage. Dès lors, les jeunes filles apprennent à consolider les assises de leurs relations. Ces réseaux seront nécessaires à l'avancement de leur carrière et à celle de leur future famille. Connaître la manière de les entretenir est un enseignement qui commence dès l'enfance.

Il existe un éventail considérable de situations d'écriture dans lesquelles d'autres éléments de bienséance prennent place. Dans une missive destinée à son oncle François Baby, la jeune Marguerite Benoist³ reprend les lieux communs du discours épistolaire en leur ajoutant quelques mots de remerciement pour une pièce de tissu :

Mon cher oncle

Je n'aurais pas dû attendre ce moment pour vous écrire je me tiens au proverbe qu'il vaut mieux tard que jamais d'ailleurs je rasure sur votre indulgence pour les jeunes personnes et sur la bonté que vous avez eu de me prévenir du plus beau présent que j'ai jamais reçu veuillez mon cher oncle en recevoir mes très humble remerciement je l'ay employé en une belle robe de taffetas rose et Blanche esperant que cela serait conforme à vos desir je vous souhaite une bonne sentee et vous prie de me croire avec toute la reconnaissance et le respect possible

Mon cher oncle

Votre très humble et très obéissante servante et niece
Marguerite Benoist (sans date, AUM, Coll. Baby, P58, u/1301).

Si les parents exhortent les enfants à persévérer dans l'étude des préceptes épistolaires, ils sont souvent de véritables maîtres, corrigeant et censurant les premiers essais de leur progéniture. Marie-Louise Guy apprend très tôt qu'il ne suffit pas de maîtriser la graphie et l'orthographe pour obtenir l'approbation de son père qui élève lui-même ses enfants après le décès prématuré de son épouse. Lorsqu'elle entre à l'école des filles de la Congrégation, Lisette a huit ans et commence à correspondre avec sa tante Marie-Josephite Guy-Lamy dit Desfonds. Pierre Guy confie alors à sa sœur que Marie-Louise « a une lettre en chantier depuis au moins 15 jours dont elle m'a encore parlé aujourd'hui » (3 novembre 1785, AUM, Coll. Baby, P58). Il ajoute ensuite, sourire en coin : « je ne sçai si elle sera finie dans le cours de cette année ». Jugeant sans intérêt les lettres que sa fillette écrit à sa tante, Pierre Guy ne prend pas la peine de les lui envoyer.

³ Marguerite Benoist. Fille de Claude Benoist, chirurgien des troupes, et de Marie-Thérèse Baby.

Il se contente de recopier occasionnellement quelques extraits de ce qu'il semble considérer comme un babil sans importance. En 1786, on peut lire le fragment qui suit de la main de Pierre Guy : « Ma cher tante Comment vous porté vous Je vous assure ma chère tante que je vous ait écrit six lettres papa me les a jette au feu. (Comme j'ai trouvé cette dernière, commente alors Pierre Guy, en t'écrivant je l'ai aussi purifié) » (1785, AUM, Coll. Baby, P58).

Deux ans plus tard, le père de Marie-Louise continue de recopier des extraits. Cette fois, la lettre de Lisette est capitale puisqu'elle vise à remercier sa tante d'un livre de dévotion reçu en cadeau. Le passage choisi se résume toutefois à l'étiquette, c'est-à-dire aux remerciements pour le présent offert, et à signaler son inquiétude pour la santé de sa tante, un lieu commun de la bienséance épistolaire :

Ma cher tante j'ai reçu par mr ou pere Lebeau le livre de dévotion que vous avez eu la complaisance de m'envoyer, l'usage que je vais en faire retournera en plus grande partie à votre profit j'offrire assidument mes prières au Seigneur pour la conservation de votre santé puisquel paroît mieux rétablit suivant que me la dit mr dupré, Je suis ma cher tante avec un profond respects votre nièce Lisette (8 décembre 1788, AUM, Coll. Baby, P58).

Si on ne connaît pas la teneur réelle de la lettre initiale destinée à Mme Lamy-Desfonds par Lisette, on remarque néanmoins que Pierre Guy conserve essentiellement ce qui relève des règles élémentaires de la bienséance. La correspondance se poursuivra entre la jeune adolescente et sa tante. Comme le notent Joannette et Joron dans leur étude sur Pierre Guy (1985) : « Avec le temps, une correspondance assidue s'engage entre la tante aux Trois-Rivières et la nièce à Montréal. Elles partagent même des secrets et font souvent des mystères. Ainsi surpris par ce que lui écrit sœur en janvier 1796, Pierre Guy lui répond que Lisette « ne ma jamais rien dit à ce sujet » (32). Lisette a trouvé en sa tante une confidente et elle a maintenant l'âge d'envoyer ses courriers elle-même.

D'autres parents s'extasient pourtant devant les tentatives épistolaires de leurs rejetons. L'apprentissage de l'écriture de la lettre est garant de la maîtrise de l'orthographe et de l'art d'écrire qui n'est pas, une mince tâche pour un jeune enfant, si l'on considère tout le rituel qu'entraîne l'utilisation de la plume et de l'encre, le pliage de l'enveloppe et l'apposition du cachet de cire. Les religieuses qui côtoient chaque jour les jeunes écolières en sont bien conscientes. Les tantes d'Émilie Berthelot — deux

enseignantes au pensionnat des ursulines de Québec —, ressentent sans doute avec plus de sensibilité l'honneur que leur fait leur nièce de six ans qui leur expédie un premier essai épistolaire. Voici ce qu'elles répondent à Émilie, en gros caractères pour lui faciliter la lecture, montrant ainsi leur empathie pour ses efforts :

Quelle satisfaction pour vos tantes religieuses ma chère petite Émilie que la réception de votre lettre écrite avant l'âge de 6 ans nous nous flattons que ce ne sera pas la dernière, et que bientôt vous nous mettrez à même par une seconde lettre de Juger de vos progrès et de vous envoyer une belle récompense qui est déjà toute parée. Appliquez vous bien ma chère pour apprendre à lire et à écrire ainsi qu'à prier le bon Dieu. [...] Les religieuses ont trouvé votre lettre bien écrite pour une petite fille de 6 ans (Fondation Lionel Groulx, Fonds Berthelot-Girouard, P4/C2, 1.2).

Plusieurs lettres des deux religieuses félicitent régulièrement le père et la mère de leurs efforts respectifs dans l'enseignement qu'ils fournissent à leurs enfants. L'envoi de ces lettres devient le garant de la bonne instruction reçue par leurs neveux et nièces.

1.2 Utiliser la lettre pour assurer son autonomie à distance

Au fur et à mesure de leurs essais épistolaires, les jeunes Canadiennes apprennent à utiliser la lettre en diverses circonstances et à s'en faire une alliée dans la tenue de leurs affaires. Maintenant âgée de vingt-quatre ans, Marie-Louise Guy se trouve en visite chez les ursulines de Trois-Rivières où sa tante Marie-Josephte Lamy-Desfonds est pensionnaire. Elle écrit régulièrement à son père pour le rassurer sur le bon déroulement de son séjour et par la même occasion garder un lien avec son foyer de Montréal. Ces lettres conservent certains lieux communs de la lettre maîtrisée dans l'enfance, mais dépassent maintenant ce canevas élémentaire. Marie-Louise parle de la santé de ses hôtes, s'inquiète de celle de ses frères et sœurs et se charge également de commissions pour les religieuses. Elle sert d'intermédiaire à certaines transactions qui concernent son père et la communauté. La lettre lui permet également de veiller à ses propres affaires à distance. Le 14 septembre, elle fait ses recommandations au sujet des colis accompagnant sa lettre :

je te previens cher papa que le porteur de ma lettre te remettra ma petite Cage avec deux Serins je te prie d'avoir la bonté de les mettre dans la Cage ou etois la femelle rosignole et les trois chardonnois Ce rosignole et les chardonnois pourront le loger dans Celles qui est a la poullis Aussi un bari ou il y a un pied de Girofle que je te pris de faire mettre dans la petite Coure et de menvoyer mes grands bas Gris qui sont dans le buffet du Grenier de la

petite Voute josette en a la clef et la Cloque et le portemento que tu ma promis (14 septembre 1801, AUM, Coll. Baby, P58, u/5101).

Grâce à sa correspondance, Lisette garde le contrôle sur les opérations domestiques de son foyer qui, autrement, auraient été négligées le temps de son voyage. L'été suivant, de retour auprès de sa tante à Trois-Rivières, ses lettres reprennent le même ton. Elle s'inquiète d'une foule de petits détails, en particulier de son jardin qu'elle a confié à sa sœur Josette. La lettre dépasse ainsi la simple salutation et le récit du manque affectif. Elle présage la lettre d'affaires en développant l'habitude des commissions pour autrui et en faisant valoir une certaine autonomie.

Cette recherche d'autonomie apparaît de façon plus dramatique dans la correspondance de Marie-Anne d'Ailleboust de Saint-Vilmer⁴. Les enjeux sont toutefois différents. À la mort de son père Hector-Pierre d'Ailleboust de Saint-Vilmer, Marie-Anne est confiée à la famille de son oncle Charles Joseph d'Ailleboust de Louisbourg, puis elle s'installe, en 1752, dans la famille Cerré à Québec. Monsieur Cerré qui n'avait pas de fille souhaitait apporter un peu de soutien à son épouse. Six ans plus tard, on la retrouve pensionnaire à l'Hôpital Général de Québec, comme plusieurs femmes sans fortune et sans famille devenues dépendantes des offrandes de leurs proches, voire d'étrangers. L'époque des filles du Roy est bel et bien révolue. Les membres de la famille d'Ailleboust, qui ont depuis immigré en France et dans les colonies française du Sud, s'occupent de ses affaires pécuniaires et de la gestion de son héritage par correspondance. Elle écrit régulièrement à un oncle en France pour obtenir de l'argent, afin de payer sa pension aux hospitalières.

Confinée à une vie d'ascète pour une jeune femme autrefois promise à un avenir brillant — elle fait partie d'une des familles les plus riches et les plus en vue de la colonie —, en 1769, Marie-Anne d'Ailleboust de Saint-Vilmer voit enfin l'avenir prendre les couleurs de l'espoir. Un certain Durocher se présente comme un parti intéressant. Sur le champ, elle s'adresse à son oncle et tuteur pour obtenir sa permission de convoler. De cette lettre dépend son destin et l'on sent l'urgence de la situation dans l'expression de sa

⁴ Marie-Anne d'Ailleboust de Saint-Vilmer (Port-Lajoie (Acadie), 1730-Québec, 1814). Fille d'Hector-Pierre d'Ailleboust de Saint-Vilmer et de Renée d'Accarette. Voir Ægedius Fauteux, *La famille d'Ailleboust*, Montréal, G. Ducharme, 1917, p. 80-81.

volonté. Marie-Anne a quarante ans et seul ce mariage sur lequel elle compte plus que tout et qu'elle désire voir se réaliser au plus tôt pourrait la sauver, espère-t-elle, de son état de dépendance et de pauvreté :

Il ce présente une parti pour Moy vous pouvez connaître cette famille La ce nest point un homme trop jeune Cest un des meilleur Durocher rendant responsable il voyage a Québec comme vous connaissez ma situation je croy que vous pourrez mieux me décider que personne. C'est avec confiance que je m'adresse à vous cher oncle je suis d'age à prendre un parti et a massurer quelque ressource je puis devenir infirme et je ne voit pour moi que la fille d'un hopital restant comme je suis ce qui m'est une idée bien triste En outre je suis obligé de travailler pour les autres cela est bien peut de choses et ne peut pas durer longtemps jattent votre réponse au plus vite décidé le plutot que faire ce pourra car il faut que je le fasse et je vous serez obligé de memarquer le nom de baptême de mon cher pere je suis avec respect et attachement monsieur et cher oncle Votre très humble et très obéissante nièce et servant Marianne St Vilmer
La réponce je vous prie au plutot (1^{er} octobre 1769, AUM, Coll. Baby, P58, u/3265).

Le mariage n'aura pas lieu et les raisons qui firent avorter le projet demeurent inconnues. L'oncle était-il défavorable à un tel engagement, sachant éminemment qu'il fallait fournir une dot ? On sait que cet oncle aurait empêché sa nièce de toucher son héritage parce qu'il trouvait qu'elle ne lui était pas suffisamment reconnaissante et qu'elle négligeait sa correspondance avec sa famille française. Par cette lettre toutefois, Marie-Anne d'Ailleboust montre une conscience aiguë de sa position. Elle doit s'assurer des ressources pour l'avenir. On voit toute sa détermination à se sortir de sa situation. La pensionnaire ne s'est jamais mariée et est restée sous la protection des hospitalières jusqu'à sa mort en 1814, dans un état de pauvreté toujours plus important.

1.3 Confidences et connivences : la langue des secrets

Si, pour Marie-Anne d'Ailleboust, les affaires de coeur se gèrent à la manière des transactions commerciales, la lettre est toutefois, pour plusieurs jeunes correspondantes, un lieu d'affectivité et de confidences. C'est d'abord dans et par la lettre que le noyau familial se resserre et qu'il peut exister malgré l'absence. Chacun des membres tente de recréer l'ambiance familiale. Dans la famille Perrault, Louise et Catherine entretiennent une correspondance avec leur mère, Marguerite Boucher de Boucherville qui vit à

Québec⁵. Les deux jeunes filles s'approprient le rôle de pivot affectif, un rôle revenant généralement à la mère et qu'elles apprennent à maîtriser. En effet, Mme Perrault devient celle que l'on protège du monde extérieur, que l'on tente de laisser à l'écart des conflits. Non seulement salut-on sa santé impeccable, mais on l'encourage à s'offrir de menus plaisirs. Alors qu'on aurait dû s'attendre à ce que la mère désigne le foyer de l'enfance comme le nœud central de la famille, c'est la fille et le fils qui deviennent les promoteurs de l'unité familiale. Catherine écrit à sa mère qui vient de faire l'achat d'une carriole :

Vous faites bien ma chère maman de ne pas vous priver d'une chose qui vous fait autant de plaisir au bout le bout quand la bourse sera vide vous avez votre fils François qui ne vous laissera jamais manquer et qui ne cesse de me le dire tous les jours la consolation qu'il auroit de vous avoir avec lui (10 juillet 1792, AUM, Coll. Baby, P58, u/9710).

Cette tendresse est plus sensible encore dans les salutations qui précèdent la signature. Il n'y a pas de signature en diminutif faisant état d'un sobriquet affectueux comme on en voit régulièrement dans les correspondances de cette époque. Elle signe au long : « votre chère fille Catherine Perrault ». C'est plutôt dans le commentaire final que toute l'intensité de l'affection se porte. La conclusion de la lettre exprime généralement le sentiment de l'épistolière pour son destinataire ainsi que sa position et son titre social. Dans les lettres de l'aînée de la famille, Louise Perrault, on observe une certaine cohabitation des règles et du modernisme, une tentative de créer une véritable intimité avec sa mère : « Adieu ma chère maman, écrit-elle, je vous embrasse sur vos belles joues et vous prie de me croire pour la vie avec respect et attachement le plus sincère. Votre obéissante fille » (12 juin 1791, AUM, Coll. Baby, P58, u/9711). Selon Marie-Claire Grassi, le corps comme organe des sentiments et moyen d'expression de l'intimité ne deviendra prépondérant dans la lettre familière qu'au milieu du XIXe siècle (Grassi, 1986). Dès le début de sa missive, Catherine avait fait montre d'une véritable intimité avec sa mère : « Je vous embrasse mille fois, je rêve à vous toutes les nuits » (10 juillet 1792, AUM, Coll. Baby, P58, u/9710). Ce ne sont pas des expressions communément admises dans le discours épistolaire de l'époque. Catherine et Louise Perrault marquent ainsi une certaine ambivalence entre la spontanéité des lettres de l'enfance et celles de l'âge adulte. Ces lettres présentent des signes évidents d'un désir d'appropriation d'un rôle social de

⁵ Louise Perrault et Catherine Perrault. Filles de Jacques Perrault dit l'Ainé et de Charlotte Boucher de Boucherville, sœurs de Jean-Baptiste-Olivier Perrault. Cousines, par leur mère, de Marguerite Lacorne.

protectrice, défini comme féminin, mais aussi un certain attachement à la spontanéité de l'enfance. Ces correspondances qui se situent à distance personnelle, pour reprendre la typologie de Hall, tendent à la distance sociale. L'épistolière cherche à assumer un rôle qui n'est pas encore défini, témoignant de la quête identitaire en pleine mutation de l'adolescence.

Si cette intimité avec la mère dépasse la démonstration d'amour filial et tend à la confiance, Catherine Perrault marque toutefois une certaine pudeur à étaler ses propres sentiments. À propos de ses amours, elle dira à sa mère ce quelques mots de peu de conséquence : « j'avais un jolie cavalier dans les Trois-Rivières. Le jeune Courval un jolie garçon ». La description s'arrête comme elle commence, bien rapidement, répondant aux attentes d'une mère désireuse de voir sa fille s'établir, mais conservant une certaine réticence à faire états de ses sentiments intimes. C'est avec leur frère aîné que les deux sœurs dévoilent leur intériorité. Olivier, qui fait ses études à Québec, souhaite connaître les détails de la vie sentimentale de ses sœurs. Louise lui répond alors :

Tu me fais toujours des reproches que mes lettres ne sont pas aussi longues que les tiennes je voudrais pouvoir satisfaire tes désirs j'ais la crainte de t ennuiers sur bien des article mon cher Olivier il faut que je garde tout en moi même si je pouvais te communiqué ce que j'ai dans l'âme de vive voix, je serois doublement satisfaite mais j'espère que ce moment si désiré arrivera sous peu (14 juin 1795, AUM, Coll. Baby, P58, u/9826).

Elle dévoile d'abord les sentiments de sa sœur, à propos de « Son cher Chose Gros » (Chaussegros de Léry), à son frère : « Elle me dit qu'elle est né sous une mauvaise planette car tous les amoureux qu'elle a eu jusqua présent il i a toujours eu des obstacles invincibles celui-ci na aucun defaut que le manque de fortune et comme elle dit il ni faut pas penser cest bien dommage ca sçauroit bien été son faite » (14 juin 1795, AUM, Coll. Baby, P58, u/9826). Et comme si le fait de livrer au grand jour les pensées secrètes de sa sœur l'autorisait maintenant à passer aux aveux, Louise aborde ensuite le sujet que son frère souhaitait lui voir dévoiler. En fait, ce moment d'hésitation est caractéristique d'une certaine pudeur à faire part de ses sentiments, une pudeur réelle sans doute, mais aussi protocolaire pour une jeune fille de bonne famille. On imagine que Louise préfère le secret d'une conversation en tête-à-tête à une lettre qui pourrait être vu par des étrangers, notamment les messieurs du séminaire ou les compagnons de chambre du jeune homme :

C'est une énigme pour toi mais que tu devineras bien tu me dit de te parler de mon amoureux mais cette demoiselle me presse de cacheter ma lettre car elle part dans l'instant je te dirai mon cher Olivier que ce pauvre Vasal est des plus content sa grand mère et sa mère font beaucoup pour lui cette première lui donne part d'enfant et sa mère lui fait présent à lui seul de ce qui peut lui revenir elles doivent aller cette semaine au montrealle pour faire passer cet écrit chez Mr Papineau avec cette somme qui consiste en huit ou 9 mille livre il a de quoy payer ses dettes[...] Je suis bien aimé de sa famille j'espère que tu me feras part de tes idées sur cette article si tu crois que cent louis quil a d'appointement et ma rente soit suffisante pour nous faire vivre tu peux me donner tes conseilles et sois persuadé que je les suivrai en tous points. Garde un profond silence sur cet article (14 juin 1795, AUM, Coll. Baby, P58, u/9826).

Contrairement à ce que l'on croit généralement, les jeunes filles de cette époque avaient une certaine influence dans ce qu'on appelait alors le choix de leur « carrière »⁶. Si elles acquiescent bien souvent aux exigences de leurs parents, dans l'intimité de la lettre, elles font montre d'une certaine résistance aux pressions familiales et sociales. Tout comme Louise Perrault, plusieurs jeunes filles ont choisi leur cavalier avant même d'en informer leurs parents. D'autres, comme Catherine, remettent en question leur destin en raison de l'incompatibilité de leur vœux et de ceux de leur entourage. Dans ces lettres entre frères et sœurs, l'expression de la tendresse fait place à une certaine intimité qui dépasse l'expression des sentiments pour devenir expression de ses propres impressions et questionnements sur le monde. La lettre permet d'exprimer des états d'âme et de demander conseils. Elle sert de confidente, mais aussi à imposer une certaine autonomie.

1.4 La lettre d'apprentissage ou les avatars de l'identité

Dans leur milieu et selon leur rang social, les jeunes filles font face à toute une série de règles auxquelles elles doivent s'ajuster pour devenir des femmes. Ces adolescentes sont soumises à des apprentissages et des choix qui visent à en faire des dames respectables aux yeux de la société. C'est une étape pendant laquelle elles expérimentent leur identité, se forment une personnalité. Comme le note Annie Cantin à propos du journal d'Henriette Dessaulles, qu'elle qualifie de « journal de la formation d'une identité en adéquation avec les modèles sociaux imposés » : « Vouloir être nécessite la légitimation

⁶ Cette correspondance montre bien les difficultés rencontrées par ces jeunes filles dans cet épineux choix de carrière qu'est le mariage. Elles doivent se trouver un mari qui réponde aux attentes de la famille, qui leur promette un bel avenir et qui leur plaise. Conjuguer tous ces éléments ne semble pas une sinécure.

d'un devoir être, socialement et culturellement dicté, dont il est le subordonné. Dès lors, il appert qu'il faut être aimable avant d'être aimée » (Cantin, 1996 : 315). La correspondance est un lieu privilégié où expérimenter cette confrontation entre une volonté de choisir son destin et les modèles imposés.

La lettre et l'écriture intime en général montrent souvent la difficile cohabitation des aspirations personnelles et des règles sociales auxquelles les jeunes filles doivent se conformer pour devenir de « vraies » femmes. C'est la difficile confrontation entre « savoir qui l'on est » et « savoir à qui l'on parle », présenté comme une des nécessités de la pratique épistolaire. Si savoir à qui l'on parle peut sembler être la tâche la plus complexe de l'écriture d'une lettre, savoir qui l'on est, pour ces jeunes adolescentes, relève souvent d'un véritable tour de force. Dans ce passage de l'adolescence à l'âge adulte, la lettre devient un des lieux où l'identité se définit. C'est une époque transitoire et fondamentale que la correspondance, témoin continu des avatars du moi intérieur, permet de suivre pas à pas. Non seulement la lettre nécessite-t-elle la construction d'une identité de papier, mais au fil de la correspondance, l'épistolière adolescente y inscrit un véritable récit de la personnalisation, son propre processus identitaire.

À l'instar de Catherine Perrault, plusieurs jeunes filles, qui quitteront le foyer familial feront de leur mère leur principale correspondante. Or, comme on l'a vu avec la correspondance de Catherine, c'est souvent à un discours convenu qu'elles ont recours lorsqu'elles s'adressent à leur mère. Les épistolières livrent rarement les secrets de leurs amours à cette figure d'autorité. Elles le font plutôt dans la fratrie, entre amies, comme nous le verrons ou avec un substitut maternel qui s'incarnera sous les traits d'une tante célibataire, comme ce fut le cas avec Marie-Louise Guy, ou d'une tutrice. Dans le cas où la confidente choisie est une femme adulte qui a intégré son rôle dans la sphère sociale, cette destinataire privilégiée permet de découvrir l'univers des libertés relatives offertes aux femmes. La figure maternelle qu'elle représente peut inhiber certains épanchements, mais parce qu'elle est un substitut, elle permet une convivialité qui engage la jeune fille à expérimenter et à réfléchir en dehors des sujets convenus.

On observe ce phénomène dans les lettres d'adolescence d'Émélie Tavernier⁷ à sa cousine et tutrice Agathe Perrault-Nowlan⁸. Orpheline à l'âge de quatre ans, Émélie est confiée à sa tante Marie-Anne Tavernier-Perrault. C'est elle qui lui offrira sa première éducation. Elle est ensuite pensionnaire à la Congrégation Notre-Dame de Montréal où, comme toutes les jeunes filles de son âge, elle fait sa première communion. Elle retourne vivre chez sa tante vers 1815. C'est cependant sa cousine Agathe Perrault, veuve de Maurice Nowlan, qui la prendra sous son aile pendant son adolescence et sa vie de jeune adulte⁹. C'est précisément cette période de la vie d'Émélie Tavernier que les lettres à sa cousine décrivent.

La première série de lettres est rédigée de Québec, alors qu'Émélie est en visite chez ses tantes. En bonne tutrice, Agathe Perrault veille à enseigner à sa cousine l'art de bien tenir les cordons de sa bourse. Émélie lui fait part de ses achats dont un chapeau, une redingote, des souliers et une robe de soie. Après avoir inscrit la liste de ses emplettes, elle lui demande : « Je vous prie de m'écrire ce que vous en pensez et de me dire si vous me trouvez extravagante... » (ET, 20 mai 1820 : 17). La réponse ne se fait pas attendre et sa cousine semble lui avoir fait quelques remontrances. Émélie répond alors de façon à justifier sa conduite :

J'ai reçu votre lettre avec plaisir, malgré les sévères leçons qu'elle contenait. Vous êtes ma meilleure amie et la plus capable de me donner des conseils... Cependant, il ne faut pas croire tout ce que l'on dit à mon sujet. Pour la messe sur semaine c'est bien rare que je l'aie manquée. Quelquefois, quand je passais la nuit entière auprès du bébé, pour faire reposer Julie, je ne pouvais me lever assez matin pour la messe. L'une des servantes est malade et vous pensez que n'ayant qu'une fille, j'avais besoin d'aider. Il est vrai que je suis sortie souvent. Comme j'étais en promenade tout le monde m'invitait [...] J'ai fait la promesse de ne point danser et j'espère la tenir tout l'hiver (ET, 24 août 1820 : 18).

⁷ Émélie Tavernier-Gamelin (Montréal, 19 février 1800-Montréal, 1844). Fille d'Antoine Tavernier et de Marie-Josephte Maurice Lafantaisie. Au décès de ses parents, la jeune Émélie est mise sous la tutelle de sa tante Marie-Anne Tavernier-Perrault qui s'occupe de son éducation. À son décès, c'est sa cousine, Agathe Perrault, qui la prend sous son aile. Après avoir refusé plusieurs partis intéressants, Émélie Gamelin finit par épouser Jean-Baptiste Gamelin, un veuf de cinquante ans, en 1823. Elle donne naissance à un enfant qui meurt en bas âge. Elle se consacre aux pauvres et nécessiteux de Montréal et visite régulièrement les prisonniers de la prison du Pied-du-Courant lors des Rébellions. Elle fondera l'Institut de la Providence.

⁸ Agathe Perrault-Nowlan (Montréal, 1787-Montréal, 1871). Fille de Joseph Perrault et de Marie-Anne Tavernier. Elle épouse Maurice Nowlan, lieutenant du 100^e régiment en garnison aux Trois-Rivières, le 10 février 1812 à Montréal. Il meurt à la bataille de Saquett's Harbour le 29 mai 1813. Agathe Perrault restée veuve se consacre à des activités charitables et à l'éducation de sa cousine.

⁹ Émélie emménage chez son frère, devenu veuf en 1818, et s'occupe de sa maison jusqu'à ce qu'il se remarie l'année suivante.

Émélie Tavernier continue tout de même à participer aux activités mondaines de la capitale. Elle s'efforce bien cependant de montrer qu'elle tient parole et qu'elle demeure une jeune fille soumise aux volontés de sa tutrice. Elle apprend à maîtriser le devoir être. Le 19 février 1821, après quelques mois passés à Québec, elle lui fait part de ses progrès :

Julie se prépare à donner une grande soirée pour fêter ma naissance. Quand je pense que je vais avoir vingt et un ans, cela me démonte de tant vieillir ! Savevous qu'à Québec je passe pour une parfaite cuisinière ? Il n'y en a pas de pareille à moi pour les patisseries, surtout la pâte feuilletée. Voyez comme j'ai fait des progrès depuis que je suis à Québec ! (ET, 19 février 1821 : 20-21)

Si Émélie ne trouve pas un mari à sa convenance, elle a tout de même tout ce qu'il faut pour bien tenir un foyer. Elle essaie d'en convaincre sa cousine. L'été suivant, c'est elle qui sera chargée des affaires de la maison de d'Agathe Perrault à Montréal, pendant que celle-ci séjourne à Québec, chez son frère. Le 11 juin, elle lui écrit : « Je fais mon possible pour que vous soyez contente de moi » (ET, 11 juin 1822 : 22-23).

Pour la jeune Émélie, Agathe Perrault est bien plus qu'une tutrice veillant à ses intérêts financiers. La première lettre de cette série dépeint assez bien la nature des relations qui s'étaient établies entre l'adolescente et la jeune femme :

Voilà longtemps que je veux vous écrire ; la nouvelle année me fournit l'occasion d'accomplir ce devoir. Vous me tenez lieu de mère et c'est à vous maintenant que je dois m'adresser. Croyez cependant que la soumission que je vous porte vient du cœur et qu'elle n'est pas seulement l'effet de l'amitié que j'ai pour vous. Je souhaite qu'en cette année vous soyez plus heureuse que jamais (ET, 4 janvier 1820 : 15).

À la fin du mois de janvier, Émélie rend compte des inquiétudes de sa cousine Julie Perrault au sujet du mariage mal assorti que s'apprête à faire M. Perrault, son cousin. Il ne s'agit pas de son propre mariage, mais ce commentaire indique bien l'importance qu'elle accorde à ce choix décisif. Outre le perfectionnement continu de son éducation, ce choix de carrière est le sujet le plus important de sa correspondance. Au mois d'avril, Émélie qui a fait fait la connaissance d'un parti intéressant, choisit de refuser les avances du jeune homme :

Julie a reçu votre lettre hier. J'ai vu ce que vous lui dites de M. X. Vous pouvez dire à Sophie que tout est fini... mes amis m'en félicitent. Je ne trouverai jamais de parti aussi riche... M. Leblond croyait que je n'aurais pas été heureuse avec lui. On ne peut trop faire de réflexions avant de s'engager pour toujours. Tout le monde est surpris ; on s'attendait tant à mon mariage avec M. X... Il y a eu à ce sujet des gageures de vingt-cinq guinées paraît-il. Quand je serai avec vous je vous raconterai tout cela en détail (ET, 13 avril 1820 : 17).

Il n'y a donc pas que la fortune et l'héritage familial du fiancé qui comptent dans ces unions. Les femmes de la famille Perrault semblent d'ailleurs avoir une certaine liberté de choix et leur bonheur paraît compter dans la balance comme en font foi, non seulement la liberté qu'Agathe Perrault laisse à sa cousine sur ce point — son propre mariage à Maurice Nowlan en témoigne —, mais également les remarques de son oncle. Si Émélie fait des confidences à sa cousine sur les prétendants et sur le degré d'attention qu'elle leur porte, elle se confine cependant à adopter un ton convenu. Dans sa recherche d'un parti intéressant, elle se contente de s'exprimer de manière à conserver l'approbation de son entourage.

Pendant un séjour qu'elle effectue dans la ville de Québec, pendant qu'Émélie garde cette fois la maison de Montréal, Agathe Perrault est à même d'observer à sa guise les gentilshommes de Québec et essaie d'orienter le choix de sa jeune cousine. Or, maintenant seule à Montréal, Émélie se trouve une nouvelle vocation. Cette fois les messieurs de Québec sont rejetés du revers de la main par la jeune fille :

Vous me parlez chère cousine des Messieurs de Québec ; sachez que je ne m'en soucie pas du tout. J'ai passé la journée d'hier chez les Sœurs grises, à l'occasion de la prise d'habit d'Eulalie, et je me suis très bien amusée. Toutes les religieuses nous ont reçues avec beaucoup de bonté et de politesse. Aussi vous dirais-je tout bas que je me sens beaucoup de vocation, depuis ce temps. J'espère que cela va continuer et que je finirai par vous surprendre une bonne fois. Ne parlez de cela à personne quoique ce soit l'exacte vérité. Oui je renonce pour toujours à vos messieurs ainsi qu'au monde. Je me ferai religieuse à l'automne (ET, 18 juin 1822 : 24).

Trois semaines plus tard, Agathe Perrault semble encore s'intéresser à de futurs candidats au mariage pour sa nièce. Mais Émélie reste ferme et utilise la lettre pour dissiper les malentendus sur son avenir :

Vous me parlez encore des messieurs de Québec ; j'en suis mortifiée ; je ne vois pas que je me tourmente fort pour eux. Quant à M. X., il peut se marier, je lui en donne la permission. Mes amitiés aux conteurs d'histoire, je ne leur en veux pas, mais j'espère qu'ils finiront par se taire (ET, 3 juillet 1822 : 25).

La lettre est pour Émélie Tavernier un moyen de faire valoir ses vues personnelles sur son destin. Bien qu'elle souhaite se soumettre à la volonté de sa cousine, elle profite de l'écriture épistolaire pour signifier ses transformations intérieures et la convaincre de l'importance de ses décisions. Or, dans sa lettre, Émélie aurait tout aussi bien pu noter, à l'instar d'Henriette Dessaulles s'adressant à son journal : « Je ne sais qu'une chose, c'est

que j'ai en moi un grand mystère qui s'appelle moi, et que je n'y comprends plus rien et que je barbouillerais vainement tes dernières pages blanches pour y écrire ce que je pense et ce que je sens. » (Dessaulles, 1971, 19 août 1876 : 126).



Figure 30
Émilie Tavernier-Gamerlin
(1800-1844)

Agathe Perrault connaît la nature changeante d'Émilie, consciente qu'il s'agit pour elle d'une période de transformation où le caractère se forme et les ambitions se dessinent. Dans une lettre subséquente, sa tutrice finit par accepter la décision de sa protégée et l'assurance avec laquelle elle dicte ses volontés. Émilie remarque ce changement soudain d'attitude à son égard de la part de sa cousine. Bien qu'elle relève certaines expressions inhabituelles sous

sa plume, Émilie se garde bien elle-même d'y voir une quelconque moquerie, trop flattée d'être traitée avec déférence :

Je suis heureuse que vous ne me parliez plus des messieurs de Québec. Vous me parlez en grand respect dans votre dernière lettre : « Mademoiselle Tavernier ! » M. Perrault (Joseph et Marie-Anne à qui je l'ai lue se sont bien amusés. M. Perrault riait, à s'en tenir les côtes, du « respect » et du mot « mignonne ». Il croit que le clair de lune ou le dîner que vous aviez pris en compagnie vous avait affectée et que vous étiez toutes un peu gaies. Il me recommande de vous écrire cela (ET, 9 juillet 1822 : 25-26).

Si Émilie semble prendre au pied de la lettre les nouveaux témoignages de respect de sa tante, l'entourage y voit plutôt un jeu d'écriture. Dans cette lettre à distance personnelle, l'utilisation de formules rituelles, propres aux lettres plus officielles fait douter les proches du sérieux de l'intervention. Si nous n'avons pas accès à la missive de Mme Perrault-Nowlan, les indices que soulève la jeune Émilie montrent bien que sa tante connaît les codes épistolaires et qu'elle utilise le ton de la lettre à distance sociale pour prendre avec un grain de sel les nouvelles doléances de sa cousine. Le ton et le style ne cadrent pas tout à fait avec la relation plus personnelle que semble habituellement entretenir les deux femmes. Agathe Perrault instaure une distance entre elle et Émilie. Elle passe de la lettre

à distance personnelle à la lettre à distance sociale, assignant par la même occasion un rôle nouveau à la jeune adolescente qui devient adulte.

Pour Émélie Tavernier, la lettre a sans doute été un moyen d'éclairer ses choix, d'effectuer une sorte d'autoréflexion. La jeune adolescente devait se poser comme individu, se définir et apprendre à se conjuguer aux autres. La lettre permettait cette souplesse de la construction de soi entre le réel et l'imaginaire, entre l'authenticité et le désir de répondre aux attentes de la société. Deux ans plus tard, Émélie Tavernier épousera Jean-Baptiste Gamelin. Elle donne naissance à un fils qui meurt en bas-âge et devient veuve. Après avoir œuvré pendant plusieurs années au soulagement des pauvres avec sa cousine Agathe Perrault, Émélie fondera le monastère des sœurs de la Providence.

1.5 Écrire à une mère spirituelle : la vie moniale au fil de la plume

Un processus similaire de construction de la personnalité se retrouve dans la correspondance de Scolastique Rochon, une jeune adolescente qui a choisi de se consacrer à la vie religieuse. Tout comme c'est le cas pour certains mariages, le choix d'une vie de cloîtrée n'est pas sans provoquer certains remous dans les familles qui avaient des projets différents pour leur enfant. Si Catherine Perrault prétend ne pas être née sous une bonne planète lorsqu'il s'agit de trouver chaussure à son pied, que Marie-Anne d'Ailleboust de Saint-Vilmer tente de changer son destin en influençant ses tuteurs ou qu'Émélie Tavernier prend position face aux prétendants suggérés par son entourage, Scolastique Rochon, qui se destine à la vie religieuse, aura elle aussi à surmonter quelques obstacles familiaux. Pour celle qui souhaite réaliser son projet en dépit d'une permission familiale, la lettre est d'abord une sorte de messenger de son entreprise. C'est un moyen de contourner l'autorité parentale et de s'affirmer sans contester ouvertement cette autorité.

Scholastique écrit à la supérieure des ursulines des Trois-Rivières pour demander son admission comme novice et ce, malgré le refus catégorique de ses parents. Comme on a pu le constater dans les hagiographies ou dans les lettres mortuaires, les obstacles sont

des éléments indissociables de la rhétorique hagiographique et cette épreuve n'est qu'un pas de plus vers la sanctification. Datée du 10 novembre 1832, la première missive de Scholastique Rochon illustre son désir de prendre le voile auprès des mères ursulines de Trois-Rivières qui viennent de l'accepter au noviciat, à condition toutefois que cette décision soit approuvée par son confesseur (10 novembre 1832, AUTR, III-C-2.13-126-1). Le 4 janvier suivant, Scolastique a consulté le curé de Berthier et s'impatiente de connaître la décision de la mère Saint-Michel, supérieur de la communauté :

Votre Silence est pour moi la punition la plus sincère que vous puissiez me faire je pensais bien d'en recevoir une, mais j'étais bien loin de penser que ce fut cette punition là que je me préparais en vous écrivant la réponse de mon confesseur mon âge ou bien peut-être est-ce de ne pas en avoir parlé à mes parens qui vous fait garder le silence pour me punir. Il est vrai que je mérite bien ceci mais si vous connaissiez toutes les choses comme moi combien j'aurais de peine pour avoir le consentemens de mes chers parens, je crois vraiment que pour l'obtenir il faudrait que je partirais pour aller me promener a Machiche et je me rendrais aux Trois-Rivières et la je leur écrirais pour leur demander la permission de rester a ce cher couvent qui est mon seul désir et l'unique chose que je désire et je suis persuadée que de cette manière la qu'il ne pourrait me le refuser. Hélas me refuserez-vous cette grâce pour mes étrennes non, j'ose me flatter de l'obtenir de votre bonté quoique je ne le mérite nullement, mais j'espère que vous aurez pitié de celle qui désire de tout son cœur d'être rendu auprès de vous le plutôt que possible. Si vous avez la bonté de m'écrire Messire Caron curé qui doit aller a Machiche aura la bonté de s'en charger de la réponse. Que de combat (4 janvier 1833, AUTR, III-C-2.13-126-2).

Pour la jeune Scholastique, la lettre semble la seule option pour arriver à se faire accepter comme novice au monastère des ursulines. Elle arrive d'ailleurs à ses fins, mais sera vite rappelée auprès de sa famille, sa mère malade ayant besoin d'une assistance particulière qu'une jeune fille vertueuse ne pouvait refuser.

La jeune novice continue néanmoins de correspondre avec la mère supérieure. Pour elle, la lettre est un intermédiaire qui lui permet de communiquer ses aspirations. La mère Saint-Michel devient sa confidente : « Excusez mes longs barbouillages, lui écrit-elle, car il me semble qu'en vous écrivant vous voir et c'est le seul moment où je trouve du plaisir et le plus agréable » (29 septembre 1834, AUTR, III-C-2.13-126-3). Par le truchement de l'écriture épistolaire, Scholastique Rochon crée une relation privilégiée avec la mère Saint-Michel et s'approprie en quelque sorte une autre existence. L'espace discursif prend des allures de double idéalisé du monastère des ursulines. Sous le couvert de l'enveloppe cachetée se trouve une partie du cloître qu'elle fantasme. Sur la page, elle recrée une relation authentique que l'utilisation d'un code de communication particulier

aux religieuses permet de fonder. Scholastique n'est plus une jeune fille qui aspire à la vie religieuse, mais une religieuse à part entière. La lettre qui était perçue comme un auxiliaire dans son projet se transforme et devient une sorte d'univers clos dans lequel vivre le noviciat par procuration. Toute sa rhétorique vise à l'intégrer au groupe des ursulines, à mimer la parole religieuse pour partager et faire accepter sa propre existence à distance. L'appel à la vocation, qu'elle décrit à la mère Saint-Michel, et ses références au discours biblique illustrent la création d'un espace scripturaire régi par un code culturel propre à la communauté religieuse que la jeune fille sait exploiter :

Je vous assure que je ne trouve d'adoucissement dans mes peines qu'en songeant que j'ai pris Jésus pour époux oui je ne saurais exprimer la joie que je ressens puisque lui même m'a inspiré de le prendre pour époux le 10 d'octobre 1831 après la ste communion il me fut impossible de sortir de l'Église sans le prendre pour époux par vœux il me semblait que Jésus me faisait les reproches les plus grands lorsque j'éloignais de moi cette pensée me laissant alors aller au mouvement de la grâce [...] la joie et le contentement que j'éprouve fait bien voir que c'était Jésus qui me faisait l'honneur de me choisir toute indigne que j'étais d'un si grand honneur pardonnez moi cet aveu votre petit bouquet ne peut rien avoir de caché avec une aussi bonne mère (29 septembre 1834 AUTR, III-C-2.13-126-3).

Cette proximité du discours de Scholastique de celui que l'on retrouve dans les vies des Saints et les hagiographies classiques ne trompe pas. L'écriture lui permet de créer un monde inaccessible dans la réalité et de s'y insérer. Autant la jeune aspirante est sincère, autant elle est imprégnée par l'imaginaire linguistique religieux de son époque et s'en sert pour s'intégrer à une vie moniale fantasmée.

Ses dernières remarques à propos de l'insouciance des gens du monde face à leurs obligations religieuses évoquent sa crainte de devoir renoncer à ses ambitions, mais aussi un discours propre à la rhétorique religieuse lors des grands fléaux. Encore une fois, Scholastique montre qu'elle est familière avec la littérature produite par les ecclésiastiques et qu'elle a intégré le discours de la moniale :

C'est vraiment très affligeant de voir que les personnes du monde ne profiteront point encore cette année de la visite du Bon Dieu. A peine la maladie a-t-elle disparue qu'ils n'y pensent plus et continuent encore d'attirer sur leur tête de nouveaux fléaux ils représentent le peuple juifs que Dieu punissait par de semblable fléaux et qu'aussitôt que le seigneur s'apaisait ils recommençaient leurs désordres c'est pareil Papa et maman ma sœur et mon frère et belle sœur ont tous été malades, mais le seigneur les a conservés pour moi j'ai toujours conservées mes indispositions ordinaires et journalières Je me flatte que si je suis capable de faire le voyage de 3 rivières que j'aurai ma permission cet hiver quel doux plaisir pour moi de revoir mes chères et bonnes mères (29 septembre 1834, AUTR, III-C-2.13-126-3).

La comparaison des Canadiens insoumis avec le peuple juif puni par Dieu pour son inconstance est récurrente dans l'histoire religieuse canadienne et ce, depuis les tout premiers temps de la Nouvelle-France. L'exemple de Scholastique Rochon montre combien la lettre est un moyen de dépasser la simple communication et l'entretien de liens pour faire des mots un univers où vivre ses ambitions. Que Scholastique ait choisi finalement le mariage, qu'elle soit morte des suites de la maladie qu'elle évoque, ou qu'elle ait dû rester auprès de sa famille, — elle ne figure pas sur les listes du monastère et nos recherches ont jusqu'à maintenant été vaines — sa correspondance met en scène une jeune fille bien décidée à choisir elle-même son destin et qui, à défaut de pouvoir le vivre pleinement, l'assume préalablement par l'intermédiaire de la relation épistolaire.

2. Défier l'interdit : la lettre amoureuse

Si pour Scholastique Rochon la lettre est une échappatoire à une autonomie usurpée, une manière de vivre son choix de « carrière » par l'entremise de l'écriture, plusieurs jeunes filles ont utilisé la correspondance aux mêmes fins, mais cette fois dans le domaine des relations amoureuses. Car, si le choix d'un époux est pour certaines Canadiennes une véritable course à obstacles, quelques jeunes filles feront de la lettre un lieu où faire vivre leurs romances sentimentales en secret. Défier les interdictions parentales en poursuivant des correspondances clandestines, c'est en quelque sorte chercher à sortir de la tutelle familiale pour entrer dans le monde et affirmer sa propre autonomie. Mais c'est aussi défier la rationalité du mariage, — dot, rang social, culture similaire — pour en faire une véritable aventure romanesque. L'écriture de la lettre permet cette entrée dans une nouvelle dimension de soi et dans l'écriture. Le modèle social de l'amoureuse sert de tremplin au passage de la petite fille soumise à l'autorité familiale à celui de la femme adulte. La lettre amoureuse est une affirmation de soi à l'intérieur des cadres sociolittéraires imposés, une intégration à un univers régulé d'affirmation de soi, mais un univers séduisant qui permet d'intégrer une nouvelle dimension de soi.

Les lettres passionnées, même si elles sont vouées au secret des secrétaires fermés à clé, semblent bien avoir existé. Cependant, c'est grâce à des témoignages parallèles et indirects que l'on en trouve souvent l'unique trace. Si la lettre d'amour est l'un des plus importants modèles de l'épistolarité au féminin, ce genre d'écrit entre toutefois en contradiction avec les rôles féminins valorisés dans la réalité. À l'amoureuse, qui n'est plus maîtresse de ses passions, s'oppose la femme discrète et en contrôle d'elle-même. Mettre la main sur les témoignages des amours secrètes qui se trament dans le voisinage semble aussi troublant que la lecture des romans les plus torrides qui arrivent d'Europe. Le 14 septembre 1814, Rosalie Papineau¹⁰ divulgue à son amie Angelle Cornud quelques informations concernant la correspondance amoureuse de Rosalie Pelletier :

Veux-tu que je te fasse rire ? Notre grande Rosalie Pelletier à écrit une lettre à Springstead par laquelle elle lui mande qu'elle l'aime toujours de tout son cœur, et que s'il veut se marier elle le prie bien de lui écrire, qu'elle remontera avec maman dans deux mois, surtout elle lui fait bien valoir combien elle l'aime, puisqu'elle a fait trois lieues à pied pour se donner la satisfaction de lui [...]. Tient tout ceci pour vrai. Émilie, Dlle Lacombe, devenue Mme Casgrain, a vu et lu la lettre (RPD, 14 septembre 1814 : 49).

Ce dévoilement des sentiments de manière aussi franche et inconsidérée amuse Rosalie. C'est une attitude ridicule venant de la part d'une femme. Par conséquent, peu de correspondances amoureuses « illégitimes » écrites par des Canadiennes semblent avoir été conservées dans les archives. Mis à part certains témoignages, nous n'avons repéré aucune lettre de cette nature dans notre corpus. Dans ses *Chroniques du Lundi*, Françoise rappelle qu'au début du XXe siècle l'usage voulait encore que les jeunes filles détruisent les lettres de leurs anciens prétendants à la veille de leur mariage :

Tiens ! S'écria-t-elle, pour tuer le temps, je vais te lire les lettres d'amour que j'ai reçues de mes admirateurs quand j'étais jeune fille.
Je la regardai tout abasourdie :
-Mais, est-ce qu'on ne détruit pas tous ces billets-là avant de se marier ?
J'avais même présente à mon esprit l'image de ma sœur, qui pleurait si fort, à la veille de son mariage, en regardant brûler ses billets doux.

¹⁰ Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles (Montréal, 1788-Saint-Hyacinthe, 1859). Fille de Joseph Papineau et de Marie-Rosalie Cherrier. Elle épouse Jean Dessaulles le 21 février 1816. De ce mariage naissent trois enfants : Louis-Antoine (1818), Rosalie-Eugénie (1824) et Georges-Casimir (1827). Le couple habite le manoir de la seigneurie de Saint-Hyacinthe et lors des insurrections de 1837-1838, le manoir sert de relais autant pour les insurgés en fuite vers les États-Unis que pour les régiments anglais en campagne. Souvent seule, son mari est député du comté de Richelieu, Marie-Rosalie prend une part active à l'expansion de ce qui deviendra la ville de Saint-Hyacinthe et administre la scierie de Saint-Pie. À la mort de son mari, elle transforme son manoir en dispensaire et accueille les pauvres, les déshérités et les cholériques. Elle héberge le peintre Louis Dulongpré qui en fait un portrait. Sa correspondance, dispersée dans divers fonds, a été publiée. Voir Rosalie Papineau, *Correspondance, 1805-1854*. Texte établi et annoté par Georges Aubin et Renée Blanchet, Montréal, Varia, 2001.

-Oui, reprit-elle, c'est l'usage. Mais moi, ça m'amuse trop, je les ai gardés. Passe-moi mon petit secrétaire, là sur ce guéridon...Bien. Tu vas voir les jolies lettres ! (1896 : 204-205)

La conservation des lettres d'amour envoyées par les prétendants de jeunesse de cette femme mariée choque Françoise. Le recours au souvenir de sa sœur brûlant ses lettres la veille de son mariage provoque toutefois une certaine ambiguïté dans l'attitude de la journaliste. Les larmes de sa sœur, sa souffrance, viennent s'opposer à l'amusement trop expressif de la femme mariée. L'épouse qui a conservé ses billets doux a une attitude subversive et d'autant plus subversive qu'elle les porte au regard de l'autre. Comme le rappelle Jürgen Siess à propos du commerce épistolaire amoureux féminin : « l'épistolière ne doit pas avouer son amour avant que l'homme ne se soit déclaré. [...] Pour la femme la décence et la pudeur s'imposent, tandis que l'homme peut se permettre d'exprimer son désir par des allusions érotiques qui peuvent aller très loin [...] » (1998 : 117).

2.1 Des secrets d'amour difficiles à garder

Pour les femmes, le secret de la correspondance et la définition du genre en font toutefois un endroit légitime où laisser libre cours à la rhétorique amoureuse sous le couvert du secret, à l'abri des regards. Or, le secret des lettres amoureuses échangées entre prétendant et maîtresse est souvent un mystère alléchant à dévoiler, d'autant plus que la divulgation de ces relations clandestines revêt souvent une importance capitale pour les familles. C'est le sort que subiront les lettres d'Agathe Tariou de Lanaudière¹¹, destinées à son amoureux M. Gray. Cette trace dans une missive de James Baby adressée à son oncle François Baby atteste seule de leur existence aujourd'hui :

J'ai appris de très bonne part, et sur la foi d'un homme de probité, que la pauvre Mademoiselle Agathe Lanaudière avait un très fort penchant pour le jeune Gray, marchand, qui n'est sûrement pas un parti pour elle. Si le monsieur ne m'eut pas engagé son honneur qu'il avait vu des lettres tendres de la part de Mlle Agathe au jeune homme en question, je

¹¹ Agathe Tariou de Lanaudière (Québec, 1774-Saint-Vallier, 1838). Fille de Charles-François Tariou de Lanaudière et de Marie-Catherine Lemoine de Longueuil. Après des études chez les ursulines de Québec, Agathe de Lanaudière retourne vivre dans sa famille. Restée célibataire, elle s'occupe de la gestion de la Seigneurie de Saint-Vallier-de-Bellechasse avec sa sœur Marguerite. Elle entretient de nombreuses correspondances avec les membres de sa famille. Ses lettres sont conservées dans la Collection Baby des AUdeM. Dans ses *Mémoires* et dans les *Anciens canadiens*, Philippe Aubert de Gaspé a écrit de belles pages sur ses tantes de Lanaudière. Voir aussi, Société de Généalogie de Lanaudière. *Lanaudière d'où viens-tu ? L'origine d'une appellation singulière*, Joliette, Société de Généalogie de Lanaudière, 1996, p. 24-28.

ne vous en aurais jamais rien touché, mais sur cette assurance j'ai cru, pour votre propre tranquillité, encore plus pour celle de ma tante qui doit y prendre, je pense, un vif intérêt, vous développer cette espèce de mystère, reconnaissant combien cette alliance déplairait à la famille (18 juillet 1792, AUM, Coll. Baby, P58, u/680).



Figure 31
Agathe de Lanaudière
(1774-1838)

La lettre permet donc de poursuivre à distance des unions qui ne sont pas bien vues par certaines familles et auxquelles elles auraient mis fin sans cet abri que constitue l'enveloppe cachetée, abri qui, on le voit, reste tout métaphorique. Nulle mention n'est faite des raisons particulières suscitant les inquiétudes du neveu de François Baby au sujet de cette possible alliance, sinon qu'elle déplairait à la famille. D'autant plus que M. Gray est un simple marchand, alors que la famille de Lanaudière est une famille anoblie. La plupart des lettres de curieux témoignant de relations dépareillées font état des appréhensions des femmes au sujet de ces associations. En effet, les femmes et surtout les mères se préoccupent étroitement des unions de leurs proches, ce sont elles qui sont responsables de la perpétuation des familles, les gardiennes du foyer et de la foi¹².

En dépit de l'étroite surveillance dont les jeunes adolescentes sont l'objet, la pratique épistolaire amoureuse clandestine permet de conquérir une certaine indépendance face aux restrictions familiales. Savoir écrire confère donc une forme d'autonomie

¹² Le mariage de sa nièce, Honorine Papineau, cause de l'embarras à Rosalie Papineau-Cherrier. Elle écrit ses recommandations à son frère Denis-Benjamin, — père de la future mariée —, dans une lettre datée du mois de septembre 1837. « J'avais su par papa que le mariage de notre chère Honorine était arrêté avec le Dr. Leman, homme estimable sous tous les rapports, mais à qui il manque un grain pour assurer l'espoir du bonheur à notre chère fille, car comment pourrait-elle vivre heureuse en voyant l'objet de sa plus vive affection dans l'erreur. L'offre généreuse qu'il fait de lui laisser élever ses enfants dans la religion catholique pourra-t-elle (malgré tous les efforts de la mère) avoir dans la suite son exécution ? Cette offre-là même n'est-elle pas un signe de sa parfaite indifférence en fait de religion ? Et ne sera-ce pas en grandissant, une bien forte tentation pour les enfants, surtout les garçons quand ils verront leur père, doué de toutes les qualités estimables et de toutes les vertus morales, se dispenser aussi lui-même de leur donner un motif et un but religieux ? La conséquence naturelle ne sera-t-elle pas (qu'aidés de l'amour, du respect, de la vénération qu'on s'efforcera de leur inspirer pour un si respectable père) chez eux une indifférence absolue en matière de religion ? Que ma chère Honorine pèse bien toutes ces conséquences avant de s'engager trop avant, s'il est encore temps » (RPD, septembre 1837 : 102-103). Agathe-Honorine Papineau épousera Dennis Sheppard Leman le 5 octobre suivant.

émotive. Agathe de Lanaudière n'épousera jamais son beau marchand anglais et demeurera célibataire, mais d'autres femmes ont réussi à faire pencher la décision familiale en leur faveur à force de détermination. C'est le cas de Marie-Marguerite Lacorne. Catherine Perrault, qui éprouve des difficultés à fixer le choix de son éventuel époux, rapporte ses craintes quant à la passion de sa cousine Marie-Marguerite Lacorne¹³ pour le major John Lennox :

Lacorne est heureuse comme une reine, malgré cela bien triste ; si elle épouse cet officier, monsieur Lennox, qui l'aime sérieusement et elle aussi, elle va mener ma tante au tombeau. Je l'ai trouvé bien triste, ma tante ne veut pas la laisser sortir, crainte qu'elle ne lui parle et qu'elle le voit, mais malgré cela elle est maîtresse, elle a toute la maison dans sa manche et elle reçoit des lettres. C'est bien malheureux de telles inclinations (12 juillet 1792, AUM, Coll. Baby, P58, u/9711).

Catherine Perrault ne critique pas sa cousine. Elle prend plutôt pitié de sa situation. Encore une fois, ce n'est pas le jeune homme qui est l'objet de son commentaire, ni la passion de sa cousine, mais la contradiction qui s'impose entre la volonté personnelle et la volonté familiale. Marguerite Lacorne épousera néanmoins le major Lennox à l'église Christ Church de Montréal, le 8 mars 1794, soit un peu plus d'un an après le dévoilement de cette relation controversée. Il ne reste toutefois aucune trace de ces lettres échangées en secret dans les archives canadiennes. Nous aurons toutefois l'occasion de reparler de cette épistolière et de la correspondance échangée avec son second mari Jacques Viger.

2.2 Dévoiler son amour : une lettre énigmatique

Si les témoignages concernant ses passions interdites concernent en particulier des lettres écrites par des jeunes filles, on doit cependant supposer que les jeunes garçons ont entretenu avec elle le feu de la passion. Ce sont d'ailleurs le plus souvent les lettres amoureuses de leur prétendant qui sont conservées dans les fonds d'archives. Sans doute

¹³ Marie-Marguerite Lacorne-Lennox-Viger (Montréal, 1775-Montréal, ?). Fille de Luc Saint-Luc de Lacorne, militaire, navigateur, auteur du *Naufrage de l'Auguste* et commerçant, et de Marie-Marguerite Boucher de Boucherville. Après des études à la Congrégation Notre-Dame, elle fréquente le jeune militaire John Lennox. Le 8 mars 1794, l'union officielle a lieu à l'église anglicane Christ Church de Montréal. Le couple se rend en Angleterre où la nouvelle Mme Lennox fait la connaissance de sa belle famille. La carrière militaire de son mari la mène ensuite à la Barbade puis à la Jamaïque où ce dernier obtient le grade de major. Il y meurt le 24 juin 1802. Marie-Marguerite Lacorne-Lennox ne revient au Canada qu'en 1806 avec ses quatre enfants. Le 17 novembre 1808, elle épouse Jacques Viger de douze ans son cadet.

que malgré la tradition, plusieurs jeunes mariées ont préservé ces précieux documents à l'abri de regards dans des boîtes à bonheur. Une lettre écrite par le jeune Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière (1748-1822) à une demoiselle Jinnay Philipps permet d'observer la rhétorique particulière de ce genre de déclaration¹⁴. En effet, lorsque ces lettres servent à vivre un amour impossible, elles présentent souvent des jeux d'écriture qui visent à camoufler les sentiments passionnés aux yeux de lecteurs indiscrets. L'objectif est en effet de faire connaître ses sentiments, tout en faisant preuve de discrétion.

Dans la lettre qu'envoie Chartier de Lotbinière à Jinnay Philipps, c'est d'abord dans l'appellatif que l'opération de camouflage entre en scène. Pour plus de discrétion, cette demoiselle devient « sa très aimable sœur » et l'épistolier se métamorphose en « petit frère ». Ensuite, si Chartier s'adresse à une demoiselle anglophone, il lui écrit tout de même dans la langue de Molière. Fraîchement débarqué de la métropole, le jeune homme se défend toutefois de vouloir la séduire, voire la tromper, avec de belles paroles. Il semble plutôt que l'utilisation du français lui permette de garder un certain mystère face aux possibles indiscrétions des membres de la famille Phillips qui ne maîtrisent peut-être pas suffisamment la langue française pour en saisir les subtilités. En effet, certaines déclarations suggèrent une complicité qui va au-delà du prétexte de l'attachement filial qu'utilise le jeune Chartier de Lotbinière pour s'adresser à celle qui fait battre son cœur. Pour prendre son véritable sens, et montrer toutes les subtilités du langage utilisé, la lettre mérite d'être citée en entier :

Mademoiselle et très aimable sœur,

Vous ne sauriez décrire dans quel ennui et dans quelle inquiétude je suis depuis votre départ de Montréal, je crains que la fatigue du voyage ne vous aie indisposé, Et que la longueur de la route ne vous ait ennuié au moins si dans le temps que vous n'aviez rien de mieux à faire vous aviez pensé quelque fois à votre petit frère (kanikonakée) je serais consolé des petits chagrins que la lenteur du voyage vous aurait fait éprouver, puisqu'il vous aurait fait ressouvenir d'un homme que vous avez laissé et qui vous aime plus que lui-même et qui privé du bonheur de vous voir traîné avec peine des jours qui lui paraissent affreux. N'ayez pas je vous en conjure la cruauté de me dire que je parle en français et que ma politesse me fait dire beaucoup de chose que je ne pense pas, charmante Jinnay jamais ma bouche n'as été parjure. Soyez convaincu que l'instant où elle vous disait — I love you more than myself — était celui où mon cœur disait avec bien plus de force qu'il vous adorait et qu'il le ferait jusqu'à la mort. Ce sont des sentiments qui m'ont été inspirés par ma chère Jinnay et que je conserverai jusqu'au dernier moment de ma vie... je vous le jure... et vous prie de croire que personne dans le monde n'est avec plus de respect que moi

¹⁴ Merci à Johanne Gagnier, étudiante à la maîtrise en études littéraires de l'UQAM, pour m'avoir signalé de cette information.

Mademoiselle et charmante sœur
 Votre humble et très passionné serviteur
 Lotbinière fils
 A Quinchien ce 4 mai 1768

si je ne craignais d'être indiscret je vous prierais de me répondre
 et de me faire part de vos (Autographes canadiens, ANQ-Q, L. 159, P1000, 1649).

Cet « humble et très passionné serviteur » laisse bien transparaître son penchant. Malgré les circonlocutions habiles qu'il utilise, cette lettre ne parle que d'amour. La passion du jeune homme pour sa correspondante apparaît dans la signature et se confirme avec la série de points servant à masquer le mot ultime de la lettre et qui donne un tour romanesque à cette épître. La série de points, comme c'est souvent le cas dans les poésies du temps correspond au nombre de lettres entrant dans le mot qu'on souhaite voir deviner. Ici, on peut déchiffrer le mot « sentiments » exprimant le besoin de croire en la réciprocité de la passion. Mlle Philipps refusa-t-elle les avances du jeune homme ? Les familles se sont-elles interposées ? La jeune fille a-t-elle saisi toutes les subtilités de la missive du jeune prétendant ? L'a-t-elle seulement reçue ? Quoi qu'il en soit, deux ans plus tard, Chartier de Lotbinière épousait Marie-Josephte de Tonnancour et devenu veuf, il se mariait à nouveau à Charlotte Munroe en 1802.

3. Les amoureuses légitimes et la rhétorique de la passion

Si la plupart de ces relations amoureuses clandestines n'existent que par l'attestation de témoins, certaines relations sentimentales légitimées par un mariage offrent également des échanges épistolaires amoureux dignes de ce nom. Si les obstacles stimulent généralement la passion, dans le cas de ces lettres d'amour légitimes, il n'est plus question de défier les règles, mais plutôt de braver la distance. Inutile de cacher les sentiments sous des formules mystérieuses, il s'agit plutôt de les faire revivre à leur pleine mesure sur la page. La lettre est souvent l'unique moyen à la disposition de ces couples pour se retrouver et consolider une relation que les activités professionnelles du mari ou les avatars de l'existence isolent l'un de l'autre.

C'est le cas de la correspondance de Pierre-Charles Daneau de Muy adressée à son épouse Charlotte-Susanne Réhaume. Le jeune couple s'est marié au Détroit, le 4 novembre 1760. Quelques jours plus tard, Daneau de Muy doit quitter sa nouvelle épouse pour se joindre à son régiment. La séparation est contrée par une correspondance dont seize lettres de la main de Pierre-Charles Daneau de Muy subsistent (Dupré, 1956). Le militaire écrit d'abord du Fort Duquesne où il apprend la capitulation de Québec, puis de New York où il est fait prisonnier. Malchanceux, il est envoyé en France par le gouvernement anglais. On ne retrouve la trace de Pierre Charles-Daneau de Muy au Canada que sept ans plus tard, en 1767. Cette correspondance sert de résumé de ses déplacements et activités, mais surtout elle est l'unique moyen de faire part à sa nouvelle épouse de son amour inébranlable malgré la distance et le temps qui passe. Si le militaire use d'un langage familier et montre une maîtrise plus qu'aléatoire de l'orthographe, il connaît toutefois la rhétorique amoureuse. Il utilise des expressions qui apparaissent parfois surfaîtes et des locutions anglaises apprises au gré de ses fréquentations. Le 26 décembre 1761, il lui écrit : « il meux pran des mouvemans dimpassiance que silatendresse que jay pour toy neu meu retois je man nires dans quelle que pay ou je me vangeres de ceux quille meux fon » (26 décembre 1761, cité dans Dupré, 1956 : 429). L'homme en exil cherche à exprimer sa tendresse par tous les moyens. L'usage de l'anglais montre son désir de faire connaître ses sentiments et d'intégrer son épouse à son univers. Il l'appelle « suit art », « my dar sol », « my loweiou » (428), signe que la langue du cœur n'a pas de frontière. L'interminable séparation lui fait craindre la disparition des sentiments de son épouse. De New York, il l'enjoint de lui rester fidèle :

Je cont que je noré poin le chagrin datandre dire detoy ce que jantan dir toules jours des filles et fame de notre pay que l'on a na orreur même dans ce pay je tinvitte ane poin avoire de familierrité avec auqun pars que ca ne peu être que très préjudiciable à ta reputtation (9 septembre 1761 : 438).

Exilé en France, Daneau de Muy signe : « ton mari quitaine sanfois plus que luy même et qui ne peu panser ason néloignement sans versez des larmes » (2 avril 1762 : 429). Ces lettres qui sont, comme le souligne Céline Dupré, de « précieux et indiscrets témoins d'un passé douloureux » offrent l'exemple « d'un jeune marié follement amoureux qui n'a eu qu'à peine le temps de goûter aux douceurs de la vie conjugale » (1956 : 439). Daneau de Muy reçoit sa seule consolation d'un courrier.

3.1 Des amours de papier

Si la correspondance de Charles Daneau de Muy est précieuse pour comprendre l'importance de la rhétorique amoureuse dans la vie des Canadiens, elle est loin d'être un échantillon unique. C'est le cas également de la correspondance entre Agathe Perrault, cousine d'Émélie Tavernier dont nous avons déjà parlé, et Maurice Nowlan. Quelques jours après leur mariage, célébré le 10 février 1812, Maurice Nowlan, lieutenant du régiment en garnison à Trois-Rivières, est rappelé au front. Les nouveaux mariés entretiennent une correspondance pendant toute la durée des hostilités. Celle-ci devient une sorte de substitut de la relation amoureuse. Ce commerce bi-hebdomadaire, si on en juge par les lettres de Maurice Nowlan conservées par son épouse, est un exemple particulièrement achevé de tendresse épistolaire. Dans l'espoir qu'elle vienne le rejoindre¹⁵ au camp, il lui écrit :

My dearest dear

You will no doubt think that I am too long silent after reading your dear letter of the 14th Instant be assured my love it is not neglect. I have not been at home these few days back and I wished to write to your Brother. [...] my dear I cant say that your kind letter has put an end to my easiness it has created my anxiety of seeing you and my dear I cant be easy until then my dearest love our subject no doubt is a very serious one but there shall be nothing wanting on my part to use every means to make your enjoy a life of perfect tranquility and I feel my love that you will be adequate to render hapiness to yourself and me have been you speaking to your mother much on this subject since does she seem cheerful on the occasion or is it reluctance she consented perhaps tho she consented at that moment she is troubled since its not to be wondered that she would be uneasy at parting you its natural enough all that but che cant be (pep.h.p) be always with you [...]my love I hope you will not allow any thing to trouble you in future but make up your mind to settle and contrive everything for your welfare and happinesse you have more time at present to bestow your thoughts on our interest and let us prepare to begin the world with fortitude and spirit when I hear from you again I will let you from that time I will ask leave to go to Montreal perhaps your brother could spare time to come meet me part of the way I am happy to find he seems to be friend us I had been told once that he could not bear the idea of you joining the army but I never believed that for the always showed me to much friendship to suspect him of that my love I have not made anyone yet acquainted with the secret not even my brother but I will make him acquainted with the subject when I hear from your brother again which I hope will be soon keep Mamma on your side my dear I should wish to do every thing to please her and desire her blessing My love tho we are exposed to travel every place will give us new pleasure and we shall take delight in each others company and I hope our life will be a scene of pleasure which is the earnest wish of

Your truly affectionate

¹⁵ À cette époque, les épouses de militaires sont acceptées dans les camps. Elles aident à l'entretien domestique, soignent les blessés et motivent des troupes en leur apportant un peu de réconfort.

M.C Nowlan (20 décembre 1811, ANQ-M, Fonds Maurice Nowlan, P146).

Maurice Nowlan n'a pas les réparties enflammées de Daneau de Muy, mais la répétition des mots affectueux — *My dearest love, My dearest dear, my love, my dear* — tout au long de la lettre donne le ton à ses propos. Les réparties d'Agathe Perrault auraient sans doute eu la même teneur, si l'on en croit les commentaires de son mari. Or, ce dernier annonce, le 13 novembre 1813, qu'il a été obligé de brûler ses lettres qui contenaient beaucoup de renseignements pouvant servir à l'ennemi. Il perd ainsi sa seule consolation dans ses moments de solitude, et nous, l'espoir de les retrouver un jour. Cette perte est particulièrement importante pour le militaire qui dit régulièrement relire les lettres de son épouse, comme si elles étaient le double de sa bien-aimée, le seul témoignage de son existence dans l'absence.

Maurice Nowlan avait des inquiétudes justifiées puisque quelques jours après avoir formulé ses appréhensions, le 100^e régiment britannique est attaqué par les troupes américaines. Maurice Nowlan meurt sous les balles lors de la célèbre bataille de Fort-Niagara. William Nowlan, beau-frère d'Agathe Perrault, lui apprend la nouvelle¹⁶ le 1^{er} janvier 1814 :

My dear Mrs Nowlan with the most poignant grief and horror Have I heard the dread effects of your anguish my most affectionate and ever beloved brother is no more yes it rings in mine ears when ever I turn myself alas now how unfortunate that only he should have fallen how sensible his loss to those who knew his worth (1er janvier 1813, Fonds Maurice Nowlan, ANQ-M, P146).

Le décès tragique de Maurice Nowlan ajoute au pathétique de l'ensemble de ses lettres écrites à cœur ouvert. La correspondance de Maurice Nowlan devient l'unique trace de cette relation maritale vécue à distance et témoigne des sentiments qui pouvaient exister entre les époux canadiens, malgré les exigences parentales auxquels les jeunes filles devaient se plier lorsqu'elles envisageaient le mariage.

¹⁶ Sir Gordon Drummond exprime ses regrets au gouverneur général Provost sur la mort du lieutenant Nowlan. Voir *Rapport sur les archives canadiennes*, 1896. Supplément, article Nowlan. John Norton raconte également la bataille qui a causé la mort de Maurice Nowlan dans son journal.

3.2 La nécessaire correspondance : amour, amour quand tu t'absentes

Si l'histoire d'amour de Maurice Nowlan et d'Agathe Perrault possède un pathétique digne des plus grands romans, l'absence de l'être aimé ne se traduit pas toujours par une fin aussi tragique. Entretenir une correspondance avec l' élu de son coeur n'est pas une activité séparée du cours de l'existence quotidienne, elle est complémentaire à la relation conjugale. Lorsque le mari s'absente, les lettres échangées par divers moyens servent à garder le contact et à épancher les sentiments. Car si les mariages de raison sont monnaie courante, l'amour conjugal existe bel et bien. Si rien ne nous donne un réel accès à l'intimité de ces couples, la lettre, elle, permet d'observer comment les sentiments se dévoilent, parfois de manière détournée, par l'écriture.

Rosalie Papineau, qui est mariée depuis peu de temps à Jean Dessaulles, ne sait pas encore combien la lettre deviendra un élément essentiel de sa vie maritale. Dessaulles sera élu député et devra résider une partie de l'année dans la capitale, laissant à sa femme le soin de la seigneurie de Saint-Hyacinthe. Sans nouvelle depuis quelque temps, Rosalie envoie une lettre pleine de reproche à son mari. L'adresse donne le ton : « Monsieur Jean Dessaulles, Seigneur négligent qui n'écrit pas à sa femme absente d'Yamaska ». Elle réplique par une mise à distance qui apparaît avec l'usage de l'appellatif « Monsieur » et en utilisant la troisième personne. Si dans la lettre à distance sociale ou publique, cet appellatif est obligatoire, il apparaît comme un volontaire détachement dans la lettre à distance personnelle, encore davantage dans la lettre à distance intime. Pour Rosalie, l'absence de lettre de son mari signifie une forme d'abandon. L'épouse esseulée entreprend ensuite sa série de doléances :

Mon cher ami, d'où vient je te prie [que je] j'aie aucune lettre de toi, ni de la maison depuis ton départ ? Est-ce oubli ou indifférence ? Ou bien tes lettres se sont-elles écartées à la poste ? Je veux m'arrêter à cette dernière pensée, les autres me sont trop pénibles pour les envisager. Crois-tu donc, cher ami, que je ne suis point inquiète ? Mon mari, mon fils, ma nièce, qui est ma meilleure amie, sont à 15 lieues de moi et, depuis quinze jours, avec des postes régulières, un beau temps, de beaux chemins, je n'en entends pas parler ! Avoue cher ami, que j'ai sujet d'avoir de la peine et que mon inquiétude n'est point déplacée. [...] On me badine, on se moque de moi on me dit que tu es bien aise d'être débarrassée de moi, que tu ne te rembarqueras pas de longtemps sous le joug, que sais-je, moi ? On dit sur ton compte mille choses, toutes plus vilaines les unes que les autres, qui m'affligent et que je serais cependant tentée de croire, si je te connaissais moins (RPD, 27 octobre 1818 : 77-78).

Si la lettre permet la fiction de la présence, l'absence de répartition de l'être aimé provoque la prise de conscience de la dure réalité de la séparation. Si certaines correspondantes voient là le signe d'un malheur, d'autres aux aguets y découvrent un détachement émotif difficile à supporter. La lettre rappelle l'être aimé, mais elle est également le seul moyen disponible pour transcender l'angoisse de la séparation. Le rappel des sentiments, la conversation de papier deviennent des moyens tangibles de perpétuer un amour absent.

3.3 Fragments d'un discours amoureux

La correspondance échangée entre William Berczy et son épouse Jeanne-Charlotte Allamand témoigne de manière plus explicite encore de la fonction particulière de la lettre dans la relation conjugale. William Berczy voit dans les lettres de sa femme le seul moyen de converser avec elle à distance. C'est ce que Susan Lee Carell appelle la fonction métaphorique de la lettre (1989). La lettre devient le substitut d'une relation impossible dans le réel. Berczy souligne cette fonction particulière qu'il accorde à la correspondance dans une lettre qu'il adresse à son épouse le 25 avril 1798, alors qu'il fait un arrêt dans la ville de Gananoque dans le Haut Canada :

Quelle heureuse invention que c'est que l'art de communiquer si parfaitement Ses Idées par l'écriture. Le plaisir de savoir que ceux que nous cherisons peuvent lire nos pensées est si consolante qu'elle nous dédomage en grande partie pour le Chagrin de devoir en être Séparé (25 avril 1798, *RAPQ*, 1940-41 : 8).

Mais, pour Charlotte Berczy, en plus de soutenir cette fonction de communication, la lettre, dans sa matérialité, devient la seule marque tangible de la réalité de son époux. La lettre, en tant qu'objet matériel, acquiert à cet égard une fonction métonymique de double du scripteur. Une missive, en date du 28 mai 1800, décrit cette conception tacite de la correspondance pour Charlotte Berczy :

Tu n'ygnore pas que tes précieuses Lettres sont l'unique baume à mes peines en m'instruisant sur la particularité de ton existence de la quelle je n'apprends rien de Satisfaisant, et tout ce qu'on peut me dire ne sauroit compenser un seul mot tracés par ta chere main (22 mai 1800, *AUM*, Coll. Baby, P58, u/1409).

Alors que William Berczy est emprisonné à Londres, elle insiste à nouveau : «...j'attendrai toutes les occasions qui peuvent m'apporter Ses caractères précieux lesquels étant traces

par ta chere main me seront les plus Sur garant de ton existance à laquelle Seule est attachée tout le bonheur de ma vie » (17 juillet 1808, AUM, Coll. Baby, P58, u/1413). Charlotte Berczy garde précieusement les lettres de William qu'elle relit amoureusement. Ce phénomène n'est pas isolé, comme on l'a vu avec l'exemple de Maurice Nowlan. La lettre devient le seul lien tangible entre la réalité de la relation et son envers imaginaire.



Figure 32
Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy
(1760-1839)

Cette correspondance n'est pas l'œuvre de deux Canadiens de naissance. William et Charlotte Berczy sont deux Européens entrés au pays pendant les premières vagues d'immigration intensives visant à peupler le Haut-Canada au tournant du XIXe siècle. C'est en 1780, que nous retrouvons les premières traces de Jeanne-Charlotte Allamand¹⁷ née vingt ans plus tôt à Lausanne en Suisse. Elle vit alors en pension à Berne chez Mlle Marguerite Grüner, propriétaire d'une boutique de mode¹⁸. Elle y fait la connaissance de William von Moll Berczy, de seize ans son aîné, qui allait devenir son mari cinq ans plus tard. Peintre et miniaturiste de profession, il logeait chez Mlle Grüner dans l'espoir de faire fortune à Berne. Dans ses

moments de loisir, il devient le professeur de dessin et de peinture de Charlotte. Appelé à séjourner en Italie, il poursuit son enseignement par correspondance avant de revenir

¹⁷ Voir Ronald J. Staag, « Jeanne-Charlotte Allamand », *DBC*, t. t. VII, PUL, 1988, p. 14-15.

¹⁸ Alain Corbin explique que, dès le début du XIXe siècle, ces magasins-prétextes devenaient souvent des officines de prostitution. Selon Corbin la boutique de mode : « abrite deux ou trois files nourries par la patronne mais qui ne reçoivent aucun appointements ; bien au contraire, elles partagent avec la maîtresse de l'établissement les sommes versées par leurs clients. [...] Initialement, la clientèle de ces lingers ou de ces boutiques de modes était essentiellement composée de vieux messieurs riches, véritables habitués de la maison, que les jeunes ouvrières accueillaient avec bienveillance, durant leur travail, dans les ateliers de l'arrière-boutique et auxquelles elles permettaient une certaine privauté lorsqu'ils les gâtaient ». Alain Corbin, *Les filles de nocces*, Paris, Flammarion, 1978, p. 214. Il faut toutefois noter qu'il n'existe encore aucune preuve de cette fonction de la boutique de Marguerite Grüner, que Charlotte Allamand, fille d'un drapier-teinturier, peut véritablement y travailler comme couturière mais surtout que nous sommes alors en 1780, quelque vingt ans avant l'apparition de ces magasins prétextes en Europe. Merci à Yannick Portebois, professeure et directrice de la Collection Joseph du Sablé de l'Université de Toronto pour avoir soulevé cette question.

épouser sa jeune élève en 1785. La lettre est donc présente dans la vie du couple depuis les premiers moments de leur relation. Les deux époux habitent Berne puis Genève, où William Berczy exerce ses talents de peintre et s'occupe de commerce d'œuvres d'art. Ils s'installent à Florence en 1787. William et Charlotte s'y font de nombreux clients et amis, notamment à la cour du duc de Toscane. Au début de 1790, ils poursuivent leur périple vers la capitale anglaise. Le couple subsiste grâce au commerce d'œuvres d'art et présente quelques tableaux à l'exposition annuelle de la *Royal Academy of Arts* de Londres. On pouvait y voir exposé un portrait d'artiste non identifié, réalisé par William Berczy, et deux intérieurs de cuisine de la campagne toscane, peints par Charlotte Allamand-Berczy¹⁹.

L'art ne fait pas vivre les Berczy et les deux époux deviennent agents de colonisation pour le compte du gouvernement anglais. C'est là que s'amorce pour eux la grande épopée vers le Nouveau Monde. Ils regroupent une centaine de colons allemands qu'ils guident jusqu'en Amérique. Charlotte Allamand prépare le voyage de la famille et les objets nécessaires à la survie d'un jeune bébé de dix-huit mois. Ils s'embarquent à bord du *Frau Catharina* le 2 mai 1792 et débarquent à Philadelphie le 25 juillet suivant. Les colons doivent défricher une route en échange de quoi, la Genesee Cie leur promet des vivres. Les relations dégénèrent entre la compagnie et les colons. Charlotte Berczy est laissée à la tête du groupe avec l'aide du ministre luthérien qui les accompagne pendant que son mari tente de régler le conflit qui semble insoluble. Le gouverneur John Graves Simcoe les invite alors dans le Haut Canada et Charlotte Allamand organise le départ des colons à l'insu du représentant de la Genesee Cie. En juin 1794, le groupe traverse à Niagara-on-the-Lake où Charlotte donne naissance à son second fils Charles-Albert. En octobre, le convoi échoue finalement à York que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de Toronto.

Les affaires ne sont pas aussi brillantes qu'escomptées. Les terres promises par le gouverneur, en échange du défrichement de la rue Yonge, ne sont pas remises aux colons

¹⁹ Voir Mary M. Allodi, Peter N. Moohg et Beate Stock, *Berczy*. Ottawa : Musée des Beaux-Arts du Canada, 1991. William Berczy était membre correspondant de la *Royal Society of Arts* de Londres. Bernard Andrès a repéré pour l'année 1807, le nom de « Berczy, W., Esq. Of York » dans *Transcriptions of the Society instituted at London...*, London, vol. 15, 1807, R. Wilks, MDCCCVII, p. 264.

comme prévu. Après quatre ans de vie rude et précaire, à survivre et à défricher des terres qui ne lui appartiennent pas, Charlotte Allamand-Berczy s'installe à Montréal avec ses deux fils. William Berczy se rend alors à Londres plaider la cause des colons auprès des autorités britanniques, mais sans succès. À son retour d'Angleterre, William Berczy se remet à son métier de peintre et multiplie les voyages dans le Haut et le Bas Canada afin de recouvrer les terres des colons. Charlotte Berczy savait se débrouiller. À York, elle avait ouvert une mercerie et en plus d'être une artiste aguerrie, ses nombreux voyages lui avaient permis de maîtriser l'allemand, l'italien et l'anglais et d'avoir accès à une grande culture dont témoigne sa correspondance. Pour survivre à Montréal, Charlotte Allamand-Berczy se fera enseignante, comme plusieurs femmes anglophones qui immigrent au Canada au début du XIXe siècle.

De l'établissement de Charlotte Allamand-Berczy à Montréal en 1798 jusqu'au décès de William Berczy en 1813, plus de la moitié de ces années se vivent par correspondance. Si seulement seize des lettres écrites par Charlotte semblent avoir été conservées, la correspondance de William Berczy et de ses fils montre bien qu'elle est une épistolière assidue qui s'efforce de convaincre son mari de rentrer au bercail et d'encourager ses fils à devenir de bons citoyens. Pour prouver son amour à son « cher Berczy », Charlotte use de toutes les possibilités stylistiques. Voici un exemple du discours tenu à son mari resté silencieux depuis un certain temps :

J'apprens par un paragraphe d'une lettre de Monsieur Gals, que tu me privés de cheres nouvelles par la crainte de trop m'affliger par leur présente nature. Eh, mon Berczy, le plus tendre de tous les hommes, fallut-il pour éviter une blessure à mon cœur, risquer son déchirement total ? Non je n'entreprendrai point à te peindre mes peines, mes angoisses, elles furent telle que la triste découverte que je fis de la cause de ton silence fut un soulagement à ce cœur ulcérés. Je me dit, il existe encore cet Ami si précieux: il vit, il respire pour Sa charlotte. Oui mon bien Aimé, ce fut ma consolation & le baume de ma profonde blessure. L'espoir de te revoir et de te preser contre mon Sein ranima mon esprit défaillant & me soutiens encore dans cette rude epreuve (22 mai 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/1409).

L'utilisation abondante des phrases exclamatives et interrogatives, technique largement employée par les romanciers du XVIIIe siècle, marque l'implication affective de l'épistolière. Ailleurs, les points de suspension jouent du même désir d'inscrire une certaine émotivité, une sensibilité, consacrée par le courant préromantique, qui témoigne des failles du langage. Le *pathos* s'inscrit également dans le discours grâce à l'emploi

d'expressions hyperboliques et d'un lexique amoureux calqué sur celui des romans de l'époque. La sensibilité, le cœur, les larmes, le désespoir, le plaisir et le bonheur chapeautés par l'idée de Nature caractérisent le discours de Charlotte Berczy. Elle termine sa lettre du 22 mai 1800 avec cette déclaration :

Dans ce moment et plus que jamais mon impatience Sur la reception de tes cheres Lettres ne peut Se décrire. Ton Sensible Cœur peut mieux la Sentir et etre encore l'organe des plus tendres Sentiments qui Siegeront jusqu'à la mort pour toi mon unique Ami dans celui de ta pauvre & bien affligée Charlotte (22 mai 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/1409).

Par ce ton, elle entretient le côté romanesque de sa relation avec son « cher Berczy ». Certaines lettres se concentrent uniquement dans ce registre de l'épouse éplorée par l'absence de son amoureux et l'attente de ses réponses qui tardent à venir. Si le sentiment est vrai, on sent tout de même la présence d'un style inspirée d'un modèle préalable. Comme l'indique Henri Coulet :

De l'art à l'artifice la chute est fréquente et facile : les procédés deviennent trop visibles, les tutoiements et les exclamations sont conventionnels, les points de suspensions, qui apparaissent seulement au XVIIIe siècle, ne traduisent plus que l'impuissance des écrivains à représenter les sentiments violents, et la diversification proclamée des styles est réalisée dans les lettres par des moyens superficiels ou n'est pas autrement perceptible (1985 : 9).

Contrairement aux hommes qui déclarent leur amour avec assurance et qui font de la distance un obstacle aiguisant leur combativité, les lettres amoureuses de femmes, comme celles de Charlotte Allamand-Berczy, insistent essentiellement sur la souffrance créée par l'absence de l'être cher. On peut y voir très nettement les réminiscences de la « portugaise ». En fait, comme on l'a vu au premier chapitre, plus une femme se rapproche du modèle de l'épistolière amoureuse, plus il semble qu'elle devienne authentique. Sans doute que l'absence des démonstrations des souffrances et de la solitude viendrait minimiser l'importance des sentiments dans une lettre amoureuse de femme. En ce sens, la maîtrise de l'écriture de la lettre permet de jouer avec le langage pour créer le simulacre de la passion, non pas qu'elle soit feinte, mais bien parce qu'elle est une reconstruction. En ce sens, la question du naturel est beaucoup plus proche de la notion de travail qu'elle ne le laisse supposer dans sa définition. C'est tout le jeu identitaire qui y est soumis et qui s'incarne dans le travail d'écriture.

3.3.1 Entre raison et passion : une épistolière aux multiples visages

Bien que ce *pathos* marque toute sa correspondance, Charlotte Allamand-Berczy varie les tons et les styles ce qui indique qu'il y a bien un travail de l'écriture. Elle n'écrit pas toujours avec ce surplus d'émotivité, ce langage convenu et précieux de l'amoureuse et celui, sentimental à souhait, de la mère tendre. Si elle est mère et épouse avant tout, son univers ne saurait relever uniquement de ces deux sphères. Dans la majorité de ses lettres, même si tout finit par se rapporter à sa solitude et à ses sentiments, elle donne également des nouvelles de sa famille et relate ses implications dans les affaires de son mari. Celle qui a traversé tous les périls liés à la colonisation de York expose ses vues sur la situation à laquelle son époux tente désespérément de remédier :

La conduite de Liebrich me chagrine & ne m'étonne point ; car par ce qu'il a fait du passé nous pouvions nous attendre a tout de sa part, aussi je t'assure mon bon Ami, que je redoute son voisinage, & n'espère ni douceur, ni repos parmi des gens aussi turbulents & si peu raisonnable que la plus part de tes colons, qui pour tant de bienfaits te payent d'ingratitude. [...] Je trouve de plus que York est un gouffre où il faut périr si on a pas d'autres revenus que celui des terres qu'on ne peut cultiver soi-même, puisque les prix excessif de la main d'œuvre, & la difficulté même de se la procurer absorbe de beaucoup le produit: or, en cette place, il n'y a que les gens soudoyer du gouvernement, les marchands & les mécaniques qui peuvent y subsister (29 novembre 1802, AUM, Coll. Baby, P58, u/1410).

Charlotte Allamand explique ses démarches pour survivre à Montréal — la location d'une maison, l'achat de vivres, etc., — elle rapporte les nouvelles concernant les activités du gouvernement et de ses dirigeants et donne son avis sur les déboires de son époux ou sur les grands événements politiques de la scène nationale et internationale.

Dans cette correspondance, le naturel, le courant de la plume, si prisé à cette époque prend tout son sens. En effet, Charlotte Berczy adopte un ton différent pour chacun des types d'interventions. Même s'il rappelle les injonctions des manuels au sujet de l'utilisation d'un style adapté aux circonstances, ce jeu reflète aussi les différents états d'âme de l'épistolière, ses multiples centres d'intérêts et participe d'une stratégie d'écriture bien mûrie. Dans une même lettre, on peut observer, un premier paragraphe où le pathétique de sa situation est vibrant de sincérité, suivi d'un second paragraphe où la critique se fait acerbe à l'endroit de certaines personnes influentes de son milieu et

confine même à la polémique. Au-delà de ses préoccupations sentimentales, Charlotte Allamand est une conseillère avisée pour son mari et sa progéniture qui entreprend ses premiers pas dans d'importantes carrières professionnelles. Elle est au fait de l'actualité politique, connaît les ramifications du pouvoir sans toutefois y prendre une part active. Elle choisit plutôt l'humour pour signifier sa vision de divers événements marquant l'actualité de Montréal dont elle se dit désormais « citoyenne ». Elle dira avec amusement à son mari : « Son eveque apassé aujourd'hui sous mes fenetres et j'ai pensé que s'il est aussi bon qu'il est beau il pensera à toi pour l'amour de la justice » (sans date, AUM, Coll. Baby, P58, u/1419).

3.3.2 L'hétérolinguisme d'une citoyenne du monde

Charlotte Berczy assume divers rôles qui apparaissent dans l'utilisation de différentes langues dans sa correspondance. Ce n'est pas un phénomène nouveau à l'époque. Une lettre comme celle de Chartier de Lotbinière, dont nous avons parlé précédemment, joue également de l'hétérolinguisme. D'abord écrite en français, la langue de la séduction et de l'artifice, à en croire les précautions qu'il prend, Chartier de Lotbinière ajoute en anglais une sorte de double de sa déclaration afin que son interlocutrice comprenne bien l'enjeu de sa lettre : « I love you more than myself ». D'autre part, il inscrit un mot en langue amérindienne pour se décrire lui-même comme « kanikanonkée », un mot dont nous ne connaissons pas la signification, mais qui indique, au-delà du sens, une certaine complicité entre les deux interlocuteurs. Mais si l'hétérolinguisme sert un enjeu particulier à la relation amoureuse secrète que Chartier de Lotbinière tente de dévoiler, ou même que Charles Daneau de Muy l'utilise pour démultiplier sa passion amoureuse, dans le cas de Charlotte Allamand-Berczy, les incidences sont différentes et beaucoup plus vastes.

Chez Charlotte Berczy, il semble plutôt que l'hétérolinguisme lui permette de signifier les multiples facettes de son existence. Les différentes langues deviennent des costumes qu'elle revêt pour donner vie aux différents aspects de sa personnalité. D'un point de vue strictement formel, l'utilisation à des usages spécifiques des langues connues

des deux époux contribue à amplifier l'effet de la pluralité des discours. Sur un fond presque essentiellement français — seulement deux lettres sont entièrement rédigées en anglais — viennent se greffer quelques paragraphes en anglais et en italien. Le langage, dans son aspect formel, devient un moyen de représentation, et même d'autoreprésentation pour l'épistolière. On observe en effet que la langue française, outre le fait qu'il s'agit de la langue véhiculaire de la culture au XVIII^e siècle, est la langue maternelle de Charlotte Allamand-Berczy et celle de l'intimité familiale. Par ailleurs, l'anglais semble être une langue à fonction purement utilitaire. Apprise et utilisée pendant le séjour des époux en Angleterre, période où Berczy tente de faire fortune grâce à un commerce d'œuvres d'art, la langue anglaise est aussi la langue officielle du gouvernement dont le couple se réclame désormais en Amérique.

La première lettre rédigée en anglais est destinée à un marchand. Dans cette missive, écrite de York en 1793, Charlotte commande des vivres et des objets de nécessité pour les colons allemands. On peut bien sûr y voir une forme d'érudition qui l'assure de tenir un rôle de premier ordre dans l'entreprise de colonisation. La maîtrise de la langue anglaise lui permet d'assumer une fonction dans les relations avec les marchands anglais et dépasse la simple formalité esthétique. Dans les lettres écrites par William Berczy, on peut observer les variations modales que l'hétérolinguisme produit et les effets escomptés par les deux interlocuteurs. Les paragraphes écrits en langue anglaise par William Berczy, à l'intention de Charlotte, sous-entendent toujours la relecture ultérieure par un lecteur anglophone. Dans un pli du mois de mai 1798, William Berczy adresse quelques lignes à l'intention de son ami William Willcocks de Montréal. Il écrit à Charlotte :

Tell my good friend Willcocks that good Reasons have made me change my Resolution to go by the way of Oswego. Tell him that till now, I have already collected notices of great importance for forwarding my undertaking [...] and tell him that I am everyday more and more encouraged in the expectation of good Success in my Business (19 avril 1798, *RAPQ*, 1940-41 : 5).

L'emploi répétitif de la formule : « tell him » sert d'indice de la fonction de relais qu'occupe Charlotte Allamand-Berczy. Elle connaît l'anglais, mais William aurait très bien pu faire ces doléances en français puisque c'est dans cette langue que tout le reste de la lettre est rédigé. Bien qu'on puisse y voir une sorte de politesse visant à éviter à son épouse le travail de traduction, se cache derrière ce jeu linguistique une distinction

marquée entre les affaires familiales et les affaires commerciales dont s'occupe le couple Allamand-Berczy.

La langue de Shakespeare revêt aussi une fonction didactique. Imprégnés des idées des Lumières, William et Charlotte portent une attention particulière à l'éducation de leurs deux fils. C'est d'ailleurs l'un des thèmes récurrents de la correspondance. À cet égard, les lettres que Charlotte Berczy envoie à son fils William Bent sont parfois en français, parfois en anglais. William Berczy, lorsqu'il écrit à Charlotte et laisse un petit mot pour son fils aîné, ne manque pas lui aussi de valser entre les deux langues. William Berczy éclaire les raisons de cette pratique dans une lettre à sa femme :

Je suis bien charmé d'apprendre que nos petits garçons font tant de progrès dans la langue française, c'est un avantage de plus pour eux de savoir encore cette langue. J'espère qu'ils avancent également bien dans l'école.- L'éducation et l'instruction de ces chers enfants est une des choses qui me tiennent le plus au cœur (18 janvier 1799, RAPQ, 1940-41 : 19).

À la lecture des lettres de William Berczy, on s'aperçoit qu'il ne maîtrise pas tout à fait la langue française, certaines caractéristiques de l'accent allemand apparaissent dans l'orthographe de certains mots et certaines expressions. Mis à part le français et l'anglais, l'italien, langue apprise pendant leur séjour en Toscane, occupe aussi une place significative dans la correspondance de Charlotte Allamand. Cette langue semble avoir une fonction tout à fait émotive. Elle est la langue de l'espoir de jours meilleurs et d'un retour prochain de son mari pour l'épouse éplorée. Elle écrit à son mari :

Mà tù ben sai e mi disi pin volte "chi vivo speranto vivo cacanto" e non ostante che io meduino trova ogni giorno molto verilà in questo proverbio, io morelle per soverchio d'affaro se non horeste la sperenza di vedere un tempo pin salice per l'amico del mio core (29 novembre 1802, AUM, Coll. Baby, P58, u/1410)²⁰.

Tout en étant la langue mythique de l'amour passionnée, cette technique tend à susciter l'attention, à mettre l'accent sur une partie de la lettre en particulier. C'est une façon d'insister, de transformer l'impact de l'énoncé qui à force de répétition semblerait perdre en intensité. L'italien contient également le souvenir d'une période heureuse dans la vie de William et Charlotte Berczy. C'est la langue dans laquelle les deux époux ont

²⁰ « Tu sais bien que tu m'as dis plusieurs fois « qui vit en espérant vit en chantant », mais nonobstant moi-même je trouve chaque jour beaucoup de vérité dans ce poème. Je mourrais si je n'avais pas l'espérance de voir pour l'ami de mon cœur des jours plus heureux. ». Merci à M. Dominique Garand, professeur au département d'études littéraires de l'Université du Québec à Montréal, d'avoir traduit ce passage.

vécu les plus longs moments l'un près de l'autre. Greimas définit ce genre de création d'intimité comme la mise en place d'un espace scripturaire clos où : « sous le couvert de l'enveloppe qui les protège, en les excluant du monde social : à l'intérieur d'une intersubjectivité ainsi constituée, des subjectivités peuvent s'ouvrir et se reconnaître » (1988 : 6). La lettre devient un espace privilégié d'échange où les jeux d'écriture, au plan symbolique, renferment l'idée du secret, de l'impénétrable univers intime. C'est la connaissance préalable du destinataire, la culture commune, qui permet de créer ce genre de complicité et ici, la langue en devient la trace visible.

3.3.3 La lettre cosmopolite : le parti pris des Lumières

Cet hétérolinguisme pose également la question de l'hybridité culturelle et celle de l'influence des Lumières²¹. Comme on l'a vu, la période qui suit la Conquête est une époque de changements et de bouleversements sociaux, politiques et culturels, notamment avec l'arrivée massive d'immigrants de toutes nationalités. Cette reconfiguration de la carte culturelle a contribué à produire une nouvelle conception de l'homme en société pour les Canadiens, une sorte de multiculturalisme avant la lettre. La correspondance de Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy est l'une des plus marquées par l'hybridité culturelle qui traverse le tournant du XIXe siècle, d'autant plus que cette femme fait elle-même partie des nouveaux arrivants du pays et que son destin de citoyenne du monde est fortement marqué aux diverses époques de sa vie.

L'importation de la culture européenne s'inscrit dans un intertexte qui éclaire la philosophie de l'existence du couple Allamand-Berczy. William von Moll Berczy ne manque pas de convoquer quelques-uns de ces auteurs fétiches pour faire part de ses

²¹ Le cosmopolitisme s'incarne dans la lettre par l'utilisation des langues étrangères. *Les lettres portugaises* publiées en 1669 présentent dans le titre original qu'il s'agit de lettres traduites en français. Montesquieu, dans les *Lettres persanes*, jouera des mêmes artifices pour créer l'exotisme. Il conçoit un calendrier pseudo-musulman et emploie un style imagé à l'oriental. *Les Lettres d'une péruvienne* de Mme de Graffigny iront plus loin encore, cette fois non pas en pastichant un style exotique, mais en créant un mode épistolaire unique. Zilia, la protagoniste péruvienne utilise d'abord des quipos, sorte de corde de coton auxquelles d'autres cordes étaient ajoutées au moyen de nœuds. Ces quipos sont les premières lettres de Zilia que « traduira ».

réflexions à sa « chère amie ». Il lui cite Pope et Horace et l'invite à garder ces vers en mémoire pour les jours sombres. Pour sa part, Charlotte Berczy ponctue souvent ses lettres de proverbes et de maximes, sans pourtant en désigner la source. Elle lui dit: « Ha William ! Soit perseverant et ne te laisse point découragé prêche toujours & moi je le ferai aussi. C'est un fait que goutte à goutte l'eau en tombant creuse la pierre et il faut espérer que nos jolli citations peu à peu seront efficaces » (1er septembre 1808, AUM, Coll. Baby, P58, u/1414).

Si les citations sont plus classiques, c'est au niveau du discours que l'influence des Lumières agit plus fortement. Le concept de Nature avec toute la philosophie qui en découle, celle qui fut popularisée par le baron de La Hontan après un séjour au Canada à la fin du XVII^e siècle et qui fit du Sauvage de l'Amérique le mythe de toute une génération de philosophes — de Montesquieu à Voltaire — apparaît de façon récurrente dans la correspondance des Berczy. Cette idée que l'homme est un être naturel, que sa vie doit se régler selon les lois qu'a ordonnées la nature et qu'ainsi chaque individu a droit à la liberté, à une justice équitable et au bonheur tant recherché par les deux épistoliers, n'est pas étrangère à la nouvelle conception de l'homme et à la philosophie qui fleurit alors en Europe²². On peut remarquer cette influence dans l'extrait d'une lettre du 5 décembre 1799 de Charlotte Berczy à son mari prisonnier en Angleterre pour d'anciennes dettes. Elle lui lance ce cri du cœur :

Si Sa vive ardeur pouvoit enflamer la tienne & l'animer du même désir bien vite O mon Berczy bien vite tu trouverois des armes contre le mal qui nous Sépare tu ne considéroit pas qu'il y a des obligations qui surpassent les droits de la nature. Non, mon bon Ami, il n'y a pas de justice à le penser ainsi ; et c'est une trop grande délicatesse de ta part, qui sert la cupidité, et nous prive d'un bien réel, qui avec le tems s'enfuit, et emporte les beaux jours de Notre Vie. Or écoute cher Berczy, cette phylosophie bienfaisante, dépouillée de Ses dogmes importuns des usages et puérité du luxe: : que nos gout Simples et notre moderation soyent la base de notre conduite, n'ayons d'ambition que pour nous aimer jouyssons d'un bonheur qui n'est reservé qu'a un très petit nombre et aprenons à nos Enfants par notre exemple à être vraiment heureux (5 décembre 1799, AUM, Coll. Baby, P58, u/1408. Nous soulignons).

La raison rattachée au concept de connaissance propre à ce siècle marque aussi la façon dont les discours des deux épistoliers décrivent leur univers. William Berczy

²² Comme on le verra, l'élève de Charlotte Allamand-Berczy, Louise-Amélie Panet, sera également marquée par cette philosophie, notamment dans deux lettres au chevalier d'Estimauville écrite à l'été 1830. Voir infra.

raconte à sa « bonne amie » chaque moment de ses expéditions, ses traversées, ses rencontres avec les créanciers, ses appréhensions, ses espoirs. Il cherche également à instruire Charlotte des découvertes qu'il fait de ce nouveau pays. La diffusion des connaissances fait partie des préoccupations du siècle, comme on l'a vu dans les correspondances de Marie-Andrée et Geneviève Regnard Duplessis. Alors qu'il traverse le Haut-Canada, Berczy explique à sa femme :

Comme il y a bien des réflexions qui sont relatif à l'histoire et au physique de ce pays qui entreront dans ma Correspondance avec ma bonne Charlotte, je te prie de conserver mes Lettres, puisque plusieurs pourront peut-être m'être de quelque utilité en avenir pour me remettre certains faits qui te les communiquent je pourrais avoir négligé d'insérer dans mon journal de voyage que je continue toujours régulièrement (4 septembre 1808, RAPQ, 1940-41 : 56).

En communiquant des données presque encyclopédiques sur son voyage, William Berczy souhaite instruire Charlotte de chacune de ses démarches, mais surtout en conserver la trace. La distinction qu'il opère entre le « tu » auquel il s'adresse et cette formule plus impersonnelle « ma correspondance avec ma bonne Charlotte » inscrit une démarcation entre la lettre personnelle qui contient le récit et le récit lui-même, entre la femme aimée et celle qui se fait collaboratrice de sa quête encyclopédique.

Si Charlotte Berczy n'occupe pas une profession scientifique reconnue, elle est néanmoins fortement impliquée dans la diffusion des connaissances. Elle semble avoir bien assimilé le concept d'éducation que soutenaient les Lumières. On peut se référer ici au peintre Louis David qui, au lendemain de la Révolution française, déclarait :

Chacun de nous est redevable à la patrie des talents qu'il a reçus de la nature ; si la forme est différente, le but doit être le même pour tous. Le vrai patriote doit saisir avec avidité tous les moyens d'éclairer ses concitoyens et de présenter sans cesse à leurs yeux les traits sublimes de l'héroïsme et de la vertu (cité dans Barbéris et Duchet, 1972 : 22).

Polyglotte, artiste et musicienne, Charlotte Allamand Berczy utilise ses talents en ouvrant une école pour jeune fille à Montréal où elle enseigne le dessin, l'aquarelle, la musique et les langues. Les élèves de Charlotte Allamand-Berczy viennent tout autant de la société anglaise que française et son succès semble s'être répandu jusqu'à Québec et dans le Haut-Canada. Des marchands usèrent même de ses services. John Flemming, commerçant et ami de William Berczy, suit pendant plusieurs années ses leçons d'italien et d'allemand. Toutefois, la plus connue de ses élèves est Louise-Amélie Panet. Le couple

admire ses talents et la considère comme leur propre fille. La jeune élève, qui avait ébloui les parents, séduira le fils aîné William Bent qu'elle épousera en 1819. Devenue veuve, Charlotte Berczy suivra son fils et sa belle-fille à Windsor puis, à partir de 1828, à York où William Bent exerce la fonction de député au parlement du Haut-Canada. La famille s'installe ensuite à la seigneurie de Sainte-Mélanie d'Ailleboust, héritage de Louise-Amélie Panet, où Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy termine ses jours. Elle s'éteint en septembre 1839, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

4. Un art de plaire bien spirituel

On peut donc voir qu'à travers une correspondance amoureuse entre époux transparait également des intérêts et une personnalité beaucoup plus hétérogène que le simple stéréotype de l'épistolière abandonnée. Ce modèle marque de part en part le discours épistolaire de Charlotte Allamand-Berczy ; il s'inscrit également comme une manière de garder intact des sentiments et comme un personnage séducteur important dans la conservation des liens amoureux. Or, bien que la lettre amoureuse semble l'espace par excellence de la mise en place d'une rhétorique de la séduction, tous les types d'interventions épistolaires nécessitent la mise en place d'opérations de charme.

En effet, s'il est un endroit où l'on ne pense pas trouver la séduction à l'état pur, c'est bien à l'intérieur des cloîtres. Lorsqu'une femme prend le voile, la coquetterie est une caractéristique qui doit s'estomper. La religieuse doit préférer aux charmes de ses semblables l'amour infini de Dieu. On ne s'attend donc pas à ce qu'une religieuse emprunte un style séducteur dans ses transactions épistolaires, à moins qu'elle n'utilise cette rhétorique de manière transcendée pour convertir quelques infidèles ou décrire sa relation à son époux spirituel. Pourtant, les fonctions de certaines religieuses les obligent à transiger avec le monde extérieur et donc à se plier à ses règles. Les supérieures, les depositaires et les secrétaires de couvents utilisent donc la lettre comme une zone limitrophe entre leur univers clos et la bonne société, entre l'intérieur et l'extérieur de leurs cloîtres. C'est à ce carrefour, sorte de parloir de papier, pour reprendre l'expression de François Melançon, que la lettre ouvre, pour la religieuse, le spectre de la séduction

épistolaire (1999 : 107). En effet, la séduction agit selon divers niveaux dans l'écriture d'une lettre. On cherche non seulement à séduire une personne aimée, mais également une personne dont on cherche à obtenir l'attention. Dans le discours rhétorique, séduire est le résultat de deux aspects de l'*inventio* : l'art de convaincre et l'art d'émouvoir. Ces deux aspects ont déjà été observés dans de nombreuses relations de religieuses à l'époque de la Nouvelle-France. Ils sont encore très présents au tournant du XIXe siècle.

4.1 Recréer l'intimité : une affaire de cœur et de raison

Encore à la fin du XVIIIe siècle, les religieuses, coupées du monde, cultivent cet art de la séduction épistolaire pour obtenir les faveurs de leurs proches ou des autorités. Catherine-Françoise de Céloron²³ entretient de nombreuses correspondances en raison de son poste de dépositaire ou de supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Elle doit maintenir des liens importants avec les hommes au pouvoir tout en continuant de correspondre avec des membres de sa famille. La correspondance qu'elle envoie à son cousin, Ignace-Michel-Louis-Antoine Iruumberry de Salaberry, combine ces deux aspects. Militaire célèbre pour ses exploits et personnage influent dans la société canadienne, son cousin est un allié de taille pour la communauté des hospitalières. Cette articulation de l'univers de la famille dans les lettres administratives est un phénomène important dans les correspondances du XVIIIe siècle. À la même époque, Ursule Baby²⁴ dite Thérèse-de-Jésus, également

²³ Marie-Catherine-Françoise Céloron de Blainville (Montréal, 1744-Montréal, 1809). Fille de Catherine Eury de la Pérelle et de Pierre-Joseph Céloron de Blainville, commandant du fort Détroit entre 1742 et 1754. Au décès de son père, en 1761, elle entre comme pensionnaire à l'Hôpital-Général de Montréal. Le 9 février 1763, elle entreprend son noviciat à l'Hôtel-Dieu de Montréal et prononce ses vœux le 23 octobre 1764. Elle est dépositaire des hospitalières pendant trente-trois ans. De 1800 à 1805, elle occupe le poste d'assistante, puis elle est élue au poste de supérieure de l'Hôtel-Dieu le 9 juillet 1805. Elle occupe cette fonction jusqu'à son décès en 1809. Sa correspondance est conservée dans la Collection Baby des AUdeM, aux ANQ-Q P1000-19-347 et aux ANQ-M, fonds Catherine Céloron de Blainville, P1000-48-1005. Voir Jacques Ducharme, « Marie-Catherine-Françoise Céloron », *DBC*, t. V, PUL, 1983.

²⁴ Ursule Baby dite Thérèse-de-Jésus (Québec, 1732-Trois-Rivières, 1806). Fille de Thérèse Lecompte-Dupré et de Raymond Baby, trafiquant de fourrures. Elle fait ses études chez les ursulines de Québec puis entreprend son noviciat en 1751. Elle fait sa profession à la chapelle des Récollets alors que les ursulines y ont trouvé refuge après l'incendie du 23 mai 1752. Elle se joint ensuite aux ursulines de Trois-Rivières. Elle est élue maîtresse des novices le 26 août 1775. Elle occupe par la suite, à intervalle régulier, les postes de supérieure et de dépositaire. Le 20 mai 1801, Ursule Baby qui, depuis quelques mois, dirigeait sa communauté de l'infirmerie, passe le flambeau à sa nièce la mère Saint-Pierre. En 1805, la nouvelle supérieure, mère Saint-Olivier se charge de sa correspondance avec sa famille. Sœur Thérèse-de-Jésus était clouée nuit et jour dans son lit de l'infirmerie. Sa correspondance de plus d'une centaine de lettres est conservée dans la collection Baby des AUM, dans le fonds famille Baby des ANQ-Q et aux AUTR.

dépositaire pendant de longues années chez les ursulines de Trois-Rivières et supérieure de la communauté à plusieurs reprises, collabore étroitement avec les membres de son cercle familial pour régler certains problèmes auxquels elle fait face dans l'exercice de ses fonctions. Elle écrit régulièrement à son frère François Baby, conseiller du gouvernement.

Loin d'emprunter le ton plus convenu généralement observé dans les correspondances d'affaires ou dans les correspondances officielles, Françoise de Céloron joue de l'humour et d'une bonne connaissance des activités militaires de la colonie pour développer une certaine complicité avec son cousin, major dans les troupes britanniques²⁵. La séduction est un élément particulièrement important dans cette relation de papier mi-familiale mi-officielle. La religieuse, qui ne peut avoir part au « siècle » à la façon des femmes du monde, doit écrire dans un style approprié à son état. Derrière son voile et les murs de son cloître, la séduction tient toutefois un rôle prépondérant dans la correspondance de Catherine-Françoise de Céloron, plus important sans doute que dans une lettre provenant d'une femme célibataire ou d'une femme mariée que la bienséance empêche de trop s'épancher. Elle est protégée de certaines accusations d'immodestie ou de légèreté qui seraient difficilement pardonnables à une épistolière laïque dont la réputation est plus fragile.

Une lettre destinée à l'épouse de Salaberry illustre bien la recherche de complicité qu'elle tente d'établir avec la famille de son cousin. Cette missive montre comment la sœur de Céloron envisage ses relations avec Françoise-Catherine Hertel de Saint-François, et que Salaberry appelle affectueusement « Souris ». Ne pouvant jouer sur d'autres plans pour faire valoir ses charmes, elle tente de divertir ses proches en se rendant plaisante :

Ma chère cousine,
Après avoir feuilleté tous nos marthyrologues pour trouver sainte Souris, je suis restée bien persuadée que vous serez la première Souris qui entrera au royaume des cieux. Cette vérité bien établie, il me restait un autre embarras, c'est que j'avais oublié votre nom de baptême ; j'ai découvert enfin que vous portier celui de Catherine, et je viens vous souhaiter votre fête sans art, sans élégance, mais avec toute la sincérité d'un cœur qui vous aime avec toute la tendresse dont il est capable. J'ose vous offrir une pelotte de toilette ; c'est bien peu de chose, si vous n'avez égard au désir que j'aurais de vous présenter quelque chose qui fut digne de vous, mais où le prendre ? Mes respects à notre major..... ou pour mieux dire,

²⁵ Le père de Catherine-Françoise, Pierre Céloron de Blainville, avait été un militaire remarqué de l'armée française dont les exploits signalés créaient sans doute une complicité avec ce cousin héros.

mille amitiés à notre cher Sa sa sa Salaberry (24 décembre 1797, cité dans Roy, 1905 : 130).



Figure 33
Catherine-Françoise Hertel de
Saint-François

Les jeux humoristiques et le ton jovial contribuent à créer une certaine complicité et surtout à donner un ton plus familier à cette relation. C'est la création d'une personnalité de papier alliant le sérieux de la religieuse et la fraîcheur de la « cousine », qui pourra rallier sa correspondante en sa faveur. Françoise de Céloron sait qu'elle doit séduire Françoise-Catherine afin que ses relations restent dans les meilleurs termes possibles avec son cousin. Si cette dernière est la destinataire officielle, le cousin est le destinataire officieux de cette missive. C'est de lui que dépendent ces marques d'amitié et pour lui qu'elles sont formulées.

4.2 Des jeux d'esprit pour des femmes d'esprit

Si Françoise de Céloron aime les jeux d'esprit, elle n'affiche aucune hauteur et la flatterie se fait joviale. Les thèmes qu'elle utilise pour badiner avec son cousin reviennent d'ailleurs d'une lettre à l'autre, montrant l'intelligence de ses stratégies de séduction. Ces thèmes se développent pour devenir de véritables jeux de piste. Si chacune des missives constitue une petite œuvre en soi, la correspondance forme un ensemble, une suite, qui exprime la continuité de la relation, ses différentes étapes de formation, mais également sa circularité. Par exemple, dès la seconde lettre, elle joue sur le thème de sa « sainteté », un thème qui se perpétuera tout au long de la relation épistolaire, par renvois et rappels. Fière que ses prières aient vu l'obtention d'un premier miracle en l'honneur de son cher cousin, elle souhaite vivement arriver, grâce à Dieu, à en réaliser trois par semaine. Si ce thème est intimement lié à la carrière religieuse, Françoise de Céloron l'utilise cependant pour faire sourire son cousin et montrer sa désinvolture. Quelques mois plus tard, faisant le bilan de santé de chacun des membres de son entourage, elle s'arrête quelques instants sur l'état de M. Roques, son confesseur. L'homme se porte à merveille, d'autant plus que

« les confessions d'une sainte ne doivent pas beaucoup fatiguer » écrit-elle à son cousin. Comme elle a peu de péchés à confesser, elle suggère de se départir de quelques séances au confessionnal au profit de son cher cousin :

Comme vous êtes sans prêtre dans votre gouvernement. Je me propose de me confesser à votre place, envoyez-moi votre procuration en bonne forme pour traiter de vos affaires, car on ne voudrait peut-être pas me croire sur ma parole, et nous vivons dans un siècle où on a multiplié les formalités à l'infini (10 décembre 1799, cité dans Roy, 1905 : 131).

Cette remarque humoristique a un impact beaucoup plus important sur les enjeux de cette correspondance amicale. Françoise de Céloron compare le gouvernement au cloître : deux organisations dans lesquelles chacun des deux correspondants occupe un rôle similaire. La religieuse montre ainsi son intérêt pour la carrière et la vie personnelle de son cousin, mais, plus encore, elle se pose en égale.

Si le ton est badin, la suite de la correspondance suggère néanmoins qu'elle se fait une gloire de vivre à travers les exploits de son célèbre cousin et qu'elle désire tout connaître de lui dans le moindre détails. Salaberry devient une sorte d'alter ego. Pour arriver à soutirer de véritables confidences, elle doit établir une certaine connivence et attirer le respect, d'où la nécessité pour elle de se présenter sous son meilleur jour. Elle souhaite y arriver grâce à son écriture bien campée et son sens de l'humour. Selon Marie-Claire Grassi, le style recherché serait une caractéristique du discours épistolaire féminin adressé à un homme : « La femme utilise le style recherché non comme une coquetterie naturelle ou gratuite [...] mais comme une stratégie indispensable à son état qui relève d'un art de plaire codé et socialisé, art au service d'une reconnaissance. Cette reconnaissance n'a qu'un but : être admise dans la sphère masculine » (1996 : 101). Le style recherché est une sorte de vêtement que pose sur elle l'épistolière, afin d'être reconnue et acceptée par son correspondant, un travestissement témoignant de l'attente d'une réciprocité que les relations sociales sur le vif permettent plus difficilement.

Cet objectif de reconnaissance est poursuivi à plusieurs niveaux du discours. Françoise de Céloron travestit les intertextes sacrés traduisant normalement une forme d'appartenance à la grande famille chrétienne dans les correspondances des moniales. Au contraire de Scholastique Rochon qui tentait de s'introduire dans l'univers du cloître grâce

à la multiplication des références bibliques, la « sainte » cousine entame le chemin inverse pour rejoindre son cousin laïque et libre-penseur. Elle se met ainsi au diapason de son interlocuteur, quitte à s'amuser de certaines prescriptions de l'organisation religieuse. Dans une lettre envoyée le 21 décembre 1804, elle note sa rencontre avec son neveu Maurice et le fameux capitaine de Salaberry, autres illustres membres du clan. Elle écrit alors en parlant du héros de la bataille de Châteauguay : « le seul de la famille que je ne connaissais que de réputation, car il a fait un tel bruit, qu'il a percé les cloîtres, et je crois qu'on parle de lui chez les carmélites » (cité dans Roy, 1905 : 139).

Si, même travesties, les références à la vie religieuse sont incontournables, Françoise de Céloron opte également pour des références plus littéraires. Au reste, sa bouffonne impertinence n'aurait sans doute pu se satisfaire de la littérature liturgique sans que l'on finisse par douter de sa vocation. Son piquant aurait été quelque peu déplacé étant donné son statut, confinant presque au sacrilège. Son univers littéraire de référence est composé d'échantillons de *Don Quichotte* de Cervantès et du théâtre de Molière ; le premier, roi de l'imagination débridée, le second, prince de la comédie. Ces deux référents donnent le ton à l'ensemble de la correspondance de Françoise de Céloron avec Salaberry. Le 30 décembre 1799, alors qu'elle doit répondre à la lettre de bonne année que son cousin et sa famille lui ont fait parvenir et qu'elle ne trouve pas l'inspiration, revenant d'une séance de prières à la chapelle, elle écrit :

Je vous dois une réponse pour votre spirituelle épître, mais je vous avoue que je ne sais comment m'y prendre; mettez vous à ma place j'arrive de la crèche où j'ai fait une longue station! J'ai fait présent du gouverneur, de la gouvernante et de toute leur famille à l'enfant Jésus et à la Sainte-Vierge, etc, tout cela ne m'a pas donné l'esprit qu'il me faudrait pour répondre à de si jolies choses, je n'ai acquis dans mon voyage, aucune ressemblance avec le bœuf et l'âne... Sancho dirait : dis moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. Quoi qu'il en soit, je crois que l'ancienne s'en serait mieux acquittée que la nouvelle. Ce n'était pas à Béthléem que la gaillarde faisait ses pèlerinages, ni qu'elle prenait ses leçons malgré cela, je ne me changerais pas tant il est vrai que chacun est fou de sa marotte. Vous apercevez vous que je suis farcie de proverbe, mon cher de Salaberry, il vous faut bien de la patience pour me lire, mais l'amitié couvre tous les défauts de ses amies (30 décembre 1799, cité dans Roy, 1905 : 132).

Dans une lettre où elle souhaite remercier son cousin pour un service rendu, elle lui annonce son vœu de lui voir décerner un monument. Après réflexion, elle préférera l'Arc de Triomphe à la statue. Jouant encore de son humour habituel, elle se défendra ainsi de son choix : « je craindrais qu'elle ne se contentât pas de faire signe comme celle du festin

de Pierre, ou bien le signe vaudrait le jeu, ce serait un beau train. Allons, allons point de statue, voilà qui est décidé » (1807, cité dans Roy : 144). La religieuse fait référence à la célèbre statue du *Festin de Pierre*. Il peut s'agir ici de la pièce *Le festin de Pierre ou le fils criminel* de Dorimon ou de *Don Juan ou le Festin de Pierre* de Molière. Selon André G. Bourassa, la pièce de Dorimon aurait été présentée dans une auberge de Québec en 1765²⁶. Il est donc possible que Catherine-Françoise de Céloron l'ait vue. Mais on peut également supposé qu'il s'agit de la pièce de Molière, puisque celle-ci reprend plusieurs éléments de la pièce de Dorimon, dont la statue, et que Molière semble être un des auteurs appréciés par la religieuse. Le répertoire moliéresque est d'ailleurs l'un des plus populaires dans la « Province of Quebec » dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Si la plaisanterie reste sobre, Françoise de Céloron fait tout de même appel à un élément de deux pièces traitant justement de séduction dont l'une, celle de Molière, a longtemps été censurée par l'Église. En dépit de son refus de la statue, elle n'en mentionne pas moins la référence et montre ainsi sa connaissance du théâtre à la mode.

Françoise de Céloron aime l'écriture, parce qu'elle est le transit qui lui permet d'exprimer son affection à son cher cousin et sa famille. Mais en digne dépositaire, elle impute cette passion de l'écriture à son souci d'économie. En effet, à cette époque c'est le destinataire qui paie pour recevoir les lettres qu'on lui envoie :

Vous exigez en vain que je vous écrive de petites lettres je ne le puis pour deux raisons parce que quand je vous écris je ne finis pas quand je veux. 2^e par principe économie trois petites lettres vous coûteraient 3 [louis ?] une longue ne vaut que vingt sols, vous payer le papier blanc aussi cher que celui qui est barbouillé, barbouillons-le donc oh! Qu'Harpagon²⁷ m'aurais trouvé de son goût ! A coup sûr j'aurais été sa ménagère (15 août 1805, AUM, Coll. Baby, P/58, u/11094).

À l'instar de Catherine-Françoise de Céloron, l'écriture enjouée et inventive est également une marque importante de la correspondance d'Ursule Baby avec son frère François. Le ton et les thèmes des échanges épistolaires des deux religieuses présentent

²⁶ « En effet, dès l'ouverture de la navigation, le 11 avril 1765, on annonce une arlequinade, le *Festin de Pierre*, qui avait été créée à Paris par l'Arlequin Domenico Biancolelli dit Dominique, devenu membre de la Comédie-Italienne en 1661. La pièce était produite par Pierre Chartier, dans une auberge de la Basse-Ville dite "À l'enseigne de Québec", rue Saint-Pierre, chez Jean Roy ». André G. Bourassa, « Un fou dans une poche ! Situation du théâtre français au Québec, 1624-1824 », Site internet Théâtrales, Théâtre-Québec, Pierres et plans pour la construction d'une histoire, Il existe plusieurs pièces portant le titre *Le festin de Pierre* au XVIIe siècle dont une autre de Corneille. Voir le site *Don Juan* <http://www.don-juan.org/francais/france/lf17synopsis4.htm>

²⁷ Il s'agit encore d'un héros de la pièce *L'Avare* de Molière.

certains traits communs. Ursule Baby est très proche de son frère et profite généreusement de sa correspondance pour lui témoigner son affection, afin de pourvoir à des demandes concernant des postes au gouvernement, des transactions marchandes ou des faveurs destinées à la communauté. Ursule Baby fait de François un interlocuteur de choix. Elle lui écrit souvent, longuement, et joue également d'un humour piquant pour attirer son attention. Le 27 décembre 1781, elle fait montre d'une certaine impertinence bouffonne lorsqu'elle lui écrit avec un malaise affecté « pourvu que la longueur de cette lettre ne vous donne pas la migraine ». Loin de laisser supposer qu'elle fera mieux la prochaine fois, elle offre ce conseil à son destinataire : « dans ce cas redoublé la tace de cafe » (27 décembre 1781, AUM, Coll. Baby, P58). Ursule Baby s'impose à son frère par l'écriture. Elle le sait et sait aussi que ses demandes sont aussi un souci de plus dans sa carrière, déjà bien remplie. Mais loin de s'en laisser imposer, Ursule Baby se comporte en égale.

Si l'institution religieuse est un sujet de prédilection pour Ursule Baby, puisqu'elle y consacre sa carrière, elle sert également de thème important à ses tirades humoristiques, comme c'était le cas de Françoise de Céloron. Voici ce qu'elle écrit, après avoir appris la naissance de la quatrième fille de son frère :

Vous voila donc déjà avec quatre petites filles ; il paroît qu'avec le tems Vous aller former chez vous une Comté: Rappellez vous Mon Bien aimé que, Environ Six mois devant votre mariage, Vous nous aviez promis par Ecrit de Recruter des Sujets pour nôtre Monastère, Mais Certes vous vous y ête pris d'une manière a nous frustrer, je vois que C'est une Nouvelle fondation que vous Erigé, dont vous êtes le premier, Supérieure, et madame Votre chère Adée l'abêsse chéri (3 juin 1793, AUM, Coll. Baby, P58, u/11339).

L'humour d'Ursule Baby sert aussi à obtenir quelques faveurs. Si elle use de la flatterie en chantant les louanges de son frère, elle entend bien que rejaillisse sur elle quelques-uns des honneurs dont il est l'objet. Après un compliment flatteur qui marque l'obtention d'un poste de conseiller du gouvernement par son frère, la religieuse en profite pour soutirer quelques offrandes qu'elle juge à propos dans les circonstances :

Recevez mes compliments et ceux de vos amies de notre communaute en la nouvelle que nous venons d'apprendre de la dignite honorable que vous etes au moment de posseder, avec ce double avantage que vous n'etes pas de ceux qui ont l'honneur sans le profit. Vous voila donc Monsieur le conseiller a qui tout respect est du ! Dans ma precedente lettre je vous demande de m'assister d'une robe de dessous, mais que me conseillez vous ? Ne serait-il pas convenable qu'en meme temps : j'en etrenasse une de dessus, en votre honneur, pour recevoir tous les compliments que je m'attends que l'on viendra me faire a votre occasion. Il

faut pour cette robe de ceremonie huit aunes de serge noire. Ma delicatesse s'acomode mieux de la fine que de la grosse serge. Je m'apercois que je suis un peu, beaucoup trop indiscrete dans mes demandes, mais il faut s'en prendre a la joie qui me transporte a l'egard d'un fere dont le merite connu et recompense, fait une partie de mon bonheur, par l'attachement singulier que j'ai toujours eu pour vous. Adieu portez vous bien — pour moi, depuis hier j'ai engraisse d'un pouce. Je suis sans reserve votre affectionnee sœur (7 mai 1772 citée dans *HUTR*, 1888, t 1 : 426-427).

Tout comme Françoise de Céloron qui vit à travers les exploits de son cousin, Ursule Baby ressent dans son corps même les effets des hommages rendus à son frère. Si le frère et la sœur sont unis par les liens du sang, leur avancement professionnel simultané crée un effet de proximité et une forme de complicité nécessaire à la poursuite de leur commerce épistolaire et à l'espoir de collaborations futures.

4.3 Les registres de la séduction : de la lettre intime à la lettre en cérémonie

Pour Catherine-Françoise de Céloron, son poste de supérieure et l'aval de son cousin l'enjoignent à communiquer ses doléances au prince Édouard Augustus, en visite dans le Bas-Canada. Il faut noter que Salaberry est un ami intime du prince qu'il reçoit régulièrement dans son salon avec sa concubine, Mme de Saint-Laurent²⁸ — ils deviendront les parrain et marraine, avec l'approbation de Mgr Bailly de Messein, et ce malgré leur concubinage officiel, du fils de Salaberry. Mais écrire à son cousin, si prestigieux soit-il, et rédiger une lettre officielle qui sera lue par un prince ne requiert pas les mêmes ressources stylistiques. Le 16 mars 1800, elle demande à Salaberry de lui acheminer un modèle de compliment qui pourrait agréer à une personne de ce rang :

Comme il viendra ce printemps et que je ne vous aurai pas à côté de moi, il faut que vous me fassiez un plaisir d'avance, et je l'exige absolument : c'est de m'envoyer le modèle d'une lettre de compliment pour son arrivée : je ne sais point écrire à des altesses ; d'ailleurs vous le connaissez mieux que personne et vous savez quel langage lui plaît le plus.[...]

²⁸ Alphonsine-Thérèse-Bernardine-Julie Mongenet Baronne de Fortisson dite Mme de Saint-Laurent (1760-1830). Contrairement à plusieurs concubinages qui ont eu à subir les foudres du clergé et l'ire de la population, Le prince Édouard et Mme de Saint-Laurent sont devenus partie intégrante de la vie canadienne à partir des années 1790. Le prince et sa dame vivent sur la rue Saint-Louis à Québec. Plusieurs témoignages, notamment dans les journaux, rendent hommage à ce couple symbolisant une certaine forme de perfection. Il n'en demeure pas moins que leur histoire d'amour se termine tragiquement. À partir de 1794, le couple se fixe en Nouvelle-Écosse pour cinq ans avant de retraiter en Angleterre puis à Bruxelles. En 1814, le prince est rappelé à Londres où il doit épouser, le 28 mai 1818, Marie-Louisa-Victoria, une femme de son rang, et donner une succession au trône d'Angleterre. Peu de temps après la naissance de la future reine Victoria, le 23 mai 1819, le prince meurt. Sa concubine Mme de Saint-Laurent se retire dans un couvent.

Quand je vous écris mon cher de Salaberry, je n'ai point besoin d'emprunter un style étranger, parce que mon cœur conduit ma main, mais il ne parle pas de même pour tout le monde et quand il ne dit mot, je suis sotte comme un vison. Voyez quelle confiance j'ai en vous, pour vous faire un aveu que je ne ferais pas à monsieur Roques²⁹ (16 mars 1800, cité dans Roy, 1905 : 134).

Françoise de Céloron ne témoigne pas ici simplement de son incapacité. Elle a recours à un précepte épistolaire archi-connu repris dans le *Cours abrégé de belles lettres* transcrit par les étudiants du Séminaire de Québec et sans doute utilisé par les hospitalières :

Quand le cœur dicte, il va plus vite que la plume. Mais quand il y a de la contrainte, l'esprit ne fournit qu'à regret ; on est stérile, et rien n'arrive. Lorsqu'on est dans ces moments de disgrâce, il faut recourir à l'art, s'arrêter, considérer en gros ce qu'on veut écrire, se représenter la personne à qui l'on veut écrire, se monter au ton qu'on sait qu'il lui faut, et ensuite labourer (Fonds Famille Baby, ANQ-Q, P336).

La franchise de Françoise de Céloron sur ses faiblesses épistolaires est prétexte à déclarer l'authenticité des sentiments dévoilés dans ses missives à son cousin. C'est l'amitié qu'elle a à l'égard de son cousin qui fait se mouvoir sa plume sur le papier avec autant d'esprit. Elle sait toutefois que l'écriture d'une lettre officielle demande l'adoption d'un masque. C'est le style et toute la rhétorique qui se voient transformés par l'écriture à distance publique. Au mois de décembre suivant, la religieuse expédie à son cousin une lettre qu'elle considère comme une première ébauche. Il lui propose alors de la remettre en main propre au prince Edouard qui fréquente son salon. À la lecture des commentaires de la religieuse, on imagine toutefois que l'épître en question ne devait être qu'une autre suite de plaisanteries de son cru :

J'ai ri de bon cœur à la proposition que vous me faites d'envoyer ma lettre à Son altesse Royale, vraiment le tour serait joli, et je ne vous le défendrais pas, si vous vouliez me permettre de la refaire, et de lui donner une petite tournure à la Salaberry ; je passerais alors pour une femme d'esprit auprès du prince et sans doute, il y aurait de quoi flatter un amour propre qui, quoique voilé, n'en est pas moins délicat (29 décembre 1800, cité dans Roy, 1905 : 135).

Passer pour une femme d'esprit contribue à obtenir la reconnaissance de son frère. Faisant partie de l'élite et étant liée, par son réseau familial, aux grands hommes du temps, Françoise de Céloron se doit de faire preuve d'une parfaite adéquation avec les membres illustres de sa famille. Elle a beau être femme et religieuse, et peut-être

²⁹ Jacques-Guillaume Rocques (1761-1840). Il est sulpicien et le confesseur de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

principalement pour ses deux raisons, elle se sent contrainte de redoubler d'effort pour d'obtenir le respect et l'attention du prince.

Ursule Baby témoigne elle aussi de sa fierté d'être respectée par les grands. Si on ne sait ce qu'il advint de la lettre de Françoise de Céloron au prince Édouard Augustus, il semble bien qu'Ursule Baby ait reçu une réponse à une épître envoyée à l'un des membres de la famille royale d'Angleterre. Mais, bien qu'elle en soit flattée, cette réponse doit servir une fonction beaucoup plus importante pour la religieuse. Ce n'est pas tant la lettre reçue que sa propre visibilité dans son milieu qui flatte son ego. Le 18 mars 1793, elle informe son frère de sa déconvenue face à la suspicion de ses amies qui doutent de l'authenticité de la lettre de retour :

Si incluse une lettre que j'ai Reçu Cest jours icy du prince En Réponse, vous pouvez Croire Combien Cette faveur ma été glorieuse Et a notre Comté dans le moment. Mais ayant fait part de Cette Lettre a trois personnes de mes amies du dehors, elles ont voulu me persuadé et même affirmé qu'elle n'étoit point du prince (18 mars 1793, AUM, Coll. Baby, P58, u/11338).

Le frère servira alors à rétablir les faits et sauvera ainsi l'honneur de sa sœur : « j'ai été Bien flatté, lui écrit-elle, de ce que vous m'avez informé que la lettre de Son Altesse Royal n'avoit pas été Suposé » (1^{er} juillet 1793, AUM, Coll. Baby, P58, u/11340). Cette lettre, elle la présentera aux personnes qui ont douté de sa bonne foi en mettant au grand jour les arguments de son frère sur l'authenticité de ce message princier :

Rien mon bien aimée na plus chatouillée mon amour propre que le Détaille Si Circonstancié que vous avez eu la Complaisance de me faire pour Confondre l'incrédulité de Cest personnes qui Sétoit imaginé que la Royauté étoit (Sans doute) Selon leurs préjugés incompatibles avec la politesse ; lhumanité ; et grandeur D'ame ; j'ai donc par votre moyen eu le plaisir de les plaisanter a mon tour leur ayant donné lecture de votre chere lettre, il ne firent plus que balbucier (1er juillet 1793, AUM, Coll. Baby, P58, u/11340).

La lettre est un moyen privilégié et permis de s'introduire sur la scène du monde et d'en obtenir une part des honneurs. Cette demande d'authentification de la lettre du prince, par son frère, est sans doute aussi formulée pour lui faire part de sa propre importance. À lui aussi, elle veut signifier que le prince lui a répondu et lui montrer la teneur de sa réponse. La maîtrise de l'écriture de la lettre, la démonstration de ses qualités d'esprit et la reconnaissance de ses mérites dans les cercles officiels, spécialement pour des femmes et de surcroît pour des religieuses laissées en apparence à l'écart du monde, témoignent des

capacités des femmes à égaler les hommes de mérites, malgré l'absence de reconnaissance publique.

4.4 Des femmes d'expérience : les charmes de la maturité

À l'instar de la correspondance d'Ursule Baby destinée à son frère François, les lettres de Catherine-Françoise de Céloron à Irrumberry de Salaberry semblent viser un unique but : maintenir sa relation d'amitié et être admise dans le cercle de ses relations privilégiées. On apprend régulièrement que les deux religieuses tirent une part de leurs réussites administratives de l'intervention de leurs correspondants. Or, si Françoise de Céloron se flatte de ses résultats probants, elle fait en sorte que les largesses de Salaberry soient comprises comme le résultat d'une collaboration de chaque instant entre elle et son cousin. Elle n'est pas une bénéficiaire passive. Elle se garde d'ailleurs de réclamer directement. Elle est une habile négociatrice et l'aide que lui octroie son cousin est une preuve de la reconnaissance que lui témoigne cet habile administrateur et diplomate. Elle peut ainsi concentrer ses efforts à entretenir cette pure amitié et, en apparence, reléguer les problèmes essentiellement administratifs au second rang.

Sa propre expérience du monde sera essentielle à leur relation. Elle commence à aborder ce thème de façon explicite, le 28 décembre 1803, un mois avant de fêter son sixième anniversaire. Elle en profite pour ridiculiser une déclaration de son cousin qui prétendait que les femmes de soixante ans commençaient à perdre la raison :

Je crois mon cher cousin, que voilà la dernière lettre que je vous écrirai, car je suis dans ma sixième année (sous votre respect) et je me souviens de vous avoir vu faire la grimace, quand on parlait devant vous d'une femme de soixante ans, je les aurai complet au mois d'août, et alors je me tiendrai dans un humble silence, je ne serais pas bonne à être lue même après le dîner (28 décembre 1803, cité dans Roy, 1905 : 136)³⁰.

Françoise de Céloron badine avec son âge et ses capacités de réflexion et d'écriture. Elle reprendra ce thème à de nombreuses reprises montrant à ce pourfendeur des vieilles femmes toute la vacuité de son préjugé. Elle commence la lettre du 16 juillet

³⁰ On sait que Salaberry interrompait même son dîner pour lire les lettres de sa cousine, ce qui n'est pas peu flatteur pour l'épistolière.

suisant avec cette petite introduction : « Tout bien considéré, je n'ai pas encore soixante ans et j'ai encore un mois à me voir, je puis donc vous écrire sans vous faire évanouir » (16 juillet 1804, cité dans Roy, 1905 : 137). Le 27 décembre suivant, le cap franchi, elle ne s'arrête pas pour autant de correspondre avec lui régulièrement :

Me revoilà encore avec toute ma suite qui consiste en soixante ans, quatre mois, vingt-sept jours, huit heures, trente-deux minutes et treize secondes, j'ai l'horloge sous les yeux (car la chose est importante et il faut être exacte) tout cela se présente aujourd'hui devant vous, pour vous offrir le plus respectueux hommage et vous souhaiter une bonne année. Vous ne direz pas que je suis isolée, car ce cortège m'accompagne partout, et même ma cour grossit tous les jours (27 décembre 1804, cité dans Roy, 1905 : 140).

Catherine-Françoise de Céloron tente de démolir ce préjugé en parlant des années, mois, jours, heures et secondes qu'elle traîne quotidiennement avec elle. Loin de céder sous le poids des années, Françoise de Céloron, qui a encore toute sa vivacité, ne compte pas s'isoler du monde. On sait que la solitude est un problème qui pèse lourdement sur la vie des femmes plus âgées³¹.

Les préjugés concernant les vieilles femmes et le dépérissement de leurs facultés mentales (Blom, 1991) sont anéantis par la sexagénaire. Elle n'hésite pas non plus à dénoncer un certain présupposé concernant le manque de jugement des femmes qui les empêcherait de s'intéresser aux affaires politiques. Lorsqu'elle félicite son cousin pour son élection comme député de la Basse-Ville de Québec, elle en profite pour lancer cette boutade : « Il y avait longtemps, mon bon ami, que notre maison votait pour vous et c'est dommage qu'on ne fasse pas aux femmes l'honneur de prendre leur suffrage, on verrait ce qu'elle savent faire » (16 juillet 1804, cité dans Roy, 1905 : 137). En montrant le bon

³¹ Pour ces femmes célibataires, la correspondance est souvent le moyen d'entretenir une certaine forme de vie sociale et de garder des liens avec la famille. Pour les femmes plus âgées, en l'absence souvent de possibles déplacements, il ne reste bien souvent que la lettre pour espérer des nouvelles des familiers qui les négligent. Geneviève-Joseph Channazars, veuve de Charles Berthelot, vit avec son fils, curé à Saint-Luc. À l'hiver 1812, alors âgée de soixante et onze ans, elle écrit à ses filles religieuses chez les ursulines de Québec : « Il y a longtemps ce me semble que je n'ai point reçu de vos nouvelles ni du reste de la famille. On dirait que vous êtes tous morts. Comment allez vous ?... Je vous dirai que par temps je m'ennuie. Je ne puis plus et on ne veut pas me laisser faire tout ce que je faisais il y a quelques années. Mes oreilles s'endurcissent, ma vue s'affaiblit et je ne puis lire, le soir. Je tricote un peu, mais cela me fatigue. Ah ! Mes pauvres enfants, que la vieillesse est une chose triste ! Point ou très mince société ; toujours vis-à-vis les uns des autres, sans avoir rien de nouveau à se dire... mais il faut se consoler avec le bon Dieu. Priez le pour moi, afin qu'il m'accorde la grâce de me soumettre à sa sainte volonté en toute choses... Pour vous mes chères filles, vous avez choisi la meilleure part ; estimez infiniment votre état. Jouissez de la paix, de la solitude. Pensez à moi dans vos prières, comme je ne vous oublie pas dans les miennes. Recommandez-moi à toutes vos sœurs que je salue très respectueusement » cité dans P. G. Roy, *À travers l'histoire des ursulines de Québec*, Lévis, 1905 : 171.

jugement de ses consœurs, elle prétend du même coup avoir droit à l'estime de son cousin en matière de conseils politiques. Elle indique ainsi qu'à l'intérieur du cloître, les religieuses agissent à l'égal des hommes et donc que l'opinion des femmes vaut bien celles des hommes.

Le fait d'avoir passé le cap des soixante ans tournera d'ailleurs subrepticement à son avantage. La religieuse n'a rien perdu de sa verve et continue d'avoir cette vivacité d'esprit que son cousin admire et qui en fait une interlocutrice de choix. Malgré ses soixante ans, ou plutôt grâce à eux, la religieuse possède un aplomb et une expérience qui la servent. Elle utilisera d'ailleurs cette maturité pour mettre son cousin en garde contre sa propre naïveté à l'égard des procédés du juge Jonathan Sewell :

Je ne puis m'empêcher de rire en lisant, dans votre lettre, qu'il n'avait pas voulu vous remettre nos titres, parce qu'il se réservait le plaisir de nous les remettre lui-même, etc.; [...] Il faut que je vous fasse ma confession toute entière ; quand je vis avec quelle bonne foi vous aviez donné dans le piège de M. Sewell, je vous donnai le titre que vous donniez à notre bon gouverneur, et je m'écriai : Ah le bon Salaberry, le voilà pris... il a peine à croire que tout le monde ne soit pas aussi vrai que lui ! (16 septembre 1805, cité dans Roy, 1905 : 141)

Selon Françoise de Céloron, son cousin s'est bien fait bernier par le juge en chef. Elle minimise toutefois les effets de sa critique en utilisant un dialogue théâtral empreint de bonhomie. En 1806, grâce aux conseils et à la ruse de sa cousine, les papiers semblent enfin récupérés par Salaberry. La sexagénaire s'empresse de savourer sa victoire sur les manigances du juge, qu'elle estime, avec un brin de désinvolture, plus glorieuse que toutes celles « de Bonaparte ». La religieuse, tout en restant dans un registre décent, montre sa fine observation du monde et sa lucidité dont elle ne cesse de rappeler l'importance.

Si la mère de Céloron fait peu de cas de ses soixante ans et en prend même avantage, Ursule Baby, bien qu'elle soit la cadette de son frère, se vieillit elle-même ou rajeunit son interlocuteur, devenant, dans l'un ou l'autre des cas, son aînée. Dans une lettre du 30 décembre 1774, elle écrit son compliment de bonne année à son frère et lui demande de la venir voir : « Est-ce qu'une sœur, votre aînée de 10 ans, qui tantôt va prendre 43 ans, qui par conséquent vous a bercé et a sans doute aussi enduré tous les petits malices de votre enfance, ne mérite pas bien que vous ayez pour elle cette bonté et complaisance » (30 décembre 1774, AUM, Coll. Baby, P58, u/11283). Cette importance

accordée à leur âge par les deux femmes semble commander l'estime liée à un âge vénérable et suggère l'appropriation d'un rôle de protectrice et de conseillère que l'expérience et la sagesse légitiment.

La lettre devient un passeport pour s'introduire dans le monde, le grand monde. Irrumberry de Salaberry entretient de nombreuses relations avec les membres de la bonne société de Québec. Son salon, dont nous reparlerons plus loin, était fréquenté par l'élite canadienne. Sa cousine, de l'intérieur de son cloître, participe à cette vie mondaine en accusant le trait d'esprit et en simulant, grâce à sa correspondance une participation aux conversations policées qui ont lieu chez son cousin. C'est par la création de relations sociales de papier que ces religieuses peuvent s'introduire dans le siècle. La lettre, simple outil de transition, devient le support d'une existence textuelle possédant une incidence majeure sur la vie réelle de ces épistolières, sur la vie de leur monastère et sur la vie canadienne.

5. La maisonnée fictive : la famille Giard-Cerré

Si les religieuses doivent trouver des appuis à l'extérieur des cloîtres, les femmes, de manière générale, connaissent la nécessité d'entretenir de bonnes relations épistolaires pour l'avancement de leurs familles. C'est d'abord et avant tout avec des membres de leurs clans que Françoise de Céloron et Ursule Baby créent des réseaux d'entraide. On sait que la correspondance agit comme complément d'une relation de parenté difficile à entretenir dans la réalité. C'était le cas pour les deux religieuses cloîtrées, ça l'est également pour un bon nombre de jeunes filles qui quittent le nid familial pour prendre mari, et souvent pour prendre pays. L'exemple de la famille Giard-Cerré, dans laquelle l'écriture des lettres joue un rôle de premier plan, peut être vu comme représentatif des communications épistolaires familiales au tournant du XIXe siècle et de la création d'une sorte de maisonnée fictive par l'entremise de la correspondance.

La première femme de la famille dont nous possédons la correspondance est l'aïeule Catherine Giard³². Elle avait épousé Jean-Gabriel Cerré, un marchand de fourrures établi dans la vallée du Mississippi. Son rôle de gardienne du foyer, au sens large, s'exprime à travers les lettres destinées aux membres de sa famille immédiate. Catherine Giard écrit régulièrement à sa fille Marie-Anne qui a quitté la région de l'Ohio pour faire ses études à la Congrégation Notre-Dame et épouser le Montréalais Pierre-Louis Panet en 1781. Pour cette mère de famille, la correspondance est un moyen de veiller sur les intérêts de ses enfants et de perpétuer une relation filiale qui ne pourrait exister autrement. La constitution d'une correspondance familiale renforce une identité collective que la séparation menacerait de détruire. La lettre lui permet de maintenir le contact affectif et d'assumer son rôle maternel, malgré la distance. Plusieurs années après le départ de sa fille aînée, Catherine Giard lui écrit :

Je ne veux point te rappeler le souvenir de notre séparation car tu ne dois pas ignorance que j'en ai souffert ; mais enfin c'est un devoir que tu devais à ton mari. Sache que s'il eut été en mon Pouvoir que tu n'aurais pas laissé ta maison paternelle, Mais c'est un très grand sacrifice que j'ai fait (1799, AUM, Coll. Baby, P/58, u/4530).

Dans une lettre qu'elle lui envoie au printemps 1795, elle mentionne l'impossible adéquation de ses désirs et de ses gestes. Elle met brillamment en scène ce qu'une approche féministe récente a appelé l'éthique du « care » (prendre soin). Pour Véronique Munoz-Dardé (1998), cette éthique féminine, plus relationnelle, et vieille comme le monde, a été négligée par le « premier » féminisme au profit d'une éthique rationnelle plus masculine à laquelle on a demandé aux femmes de s'adapter. Cette correspondance familiale entre les femmes de la famille Cerré illustre bien une part de son fonctionnement à distance :

Pour me remercier ma chère fille de ce que je vous ai envoyé c'est peu de chose au prix de ce que je désirerais faire si j'en avait le pouvoir. Vous m'avez été, vous m'êtes et me serez toujours très chère que ne puis je vous rendre aussi heureuse que je le désirerais. Je ne cesse de le demander au Seigneur que sa sainte volonté soit sur vous (11 mars 1795, AUM, Coll. Baby, P58, u/4531).

³² Catherine Giard-Cerré (1748-1800). Fille de Marie-Anne de Lafontaine et d'Antoine Giard. Mariée à Jean-Gabriel Cerré, commerçant prospère et trafiquant de fourrures, le 24 janvier 1764. Cerré avait établi son commerce à Kaskakia vers 1755. Il voyageait régulièrement pour ses affaires, notamment à Montréal et à la Nouvelle-Orléans. Pendant ces fréquents déplacements, c'est Catherine Giard qui gère les affaires de son mari.

Le même procédé se dessine dans une lettre où elle fait part de sa tendresse à ses petits-enfants, qu'elle n'a pas l'occasion de connaître. L'impossibilité de vivre son rôle de grand-mère dans le réel la pousse à déjouer la distance par le biais de l'écriture de la lettre et le discours maternant :

Je suis sensible aux jolies expressions de ta fille Amélie³³ général à celles de tous mes petits enfants ils ne savent pas encore apprecier tout le plaisir que j'aurais si j'étais assez heureuse pour les voir embrasse les tous tendrement pour moi ma chère manon³⁴ et crois à la tendresse incessible que te portera toujours la plus tendre des mères. J'ai beaucoup parlé de toi et de mes petits enfants avec Mr Todd qui m'en a fait un réssit flateur. [...] NB écris nous souvent et en détails de tout ce qui t'arrive d'heureux (23 septembre 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/4533).

Par l'entremise de la lettre, Catherine Giard continue de jouer son rôle de mère, de protectrice et de conseillère. Elle encourage d'ailleurs sa fille à compter sur son appui, même à distance. Marie-Anne vient de perdre un enfant, sa sœur Thérèse se relève aussi d'une fausse-couche. Ici, le monde de la maternité et de ses difficultés unit les femmes de la famille :

il est toujours difficile de s'habituer a être aussi longtemps sans avoir de ses nouvelles les uns des autres je ne douttes pas que tu fasses souvent cette pénible reflection ainsi ne nous apesantissons pas plus longtemps sur des idées tristes livrez vous avec confiance et amitié aux moyens que vous avez de nous correspondre et qu'ils soyent pour nous nos jugés de consolation (6 mai 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/4537).



Figure 34
Marie-Anne Cerré-Panet
(1764-1828)

Cette mère de famille fait part de son expérience, guide sa progéniture dans les sentiers accidentés de la vie et éclaire de ses conseils une existence qu'elle souhaite heureuse. C'est uniquement par les mots, par le discours épistolaire que cette relation peut exister. Le 2 septembre 1796, la mère encourage sa fille :

J'ais recue ma chere fille dans leur temps les deux lettre que tu m'a écrite je ne te parlerais que peu de tes chagrins mon cher enfant dans la crainte de trop les renouveler, nous ne sommes pas maitre de choisir nos afflictions et les événements malheureux tombent souvent sur les êtres qui vous sont les plus chers. J'ai été profondément affligée de ta perte, de ta douleur et des suittes qu'elle pourrait avoir, dans le même temps j'avais le coeur déchiré des chagrins de ta sœur Chouteau tu vois ma chere fille qu'il faut ici bas remplir sa tache avec

³³ Il s'agit de Louise-Amélie Panet née en 1789 et dont nous reparlerons plus loin.

³⁴ Surnom donné à Marie-Anne Cerré Panet par ses proches.

resignation et que tu n'ais pas la seule qui est éprouvé des événements malheureux, du courage, du courage chère Manon de la résignation au décret de la toute puissance il te reste encore des jouissance oublie tes maux et livre toi toute entière au bonheur qui te reste voila les conseils d'une tendre et bonne mère embrasse tous les enfants de la part d'une vieille grand-maman qui les ayme de tout son coeur je leur desire à tous de la santé et du bonheur (2 septembre 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/4533).

Ce rôle que les femmes de la famille partagent, ce rôle qui lie Catherine Giard à ses filles permet la confiance et la circulation de l'affectivité. Catherine Giard et sa fille Marie-Thérèse Cerré vont même jusqu'à confier à Marie-Anne le rôle de substitut maternel auprès du fils de Marie-Thérèse et auprès du jeune frère de Marie-Anne qui compte tous deux se rendre à Montréal, l'un pour étudier, l'autre pour faire une visite de courtoisie à sa sœur aînée. La grand-mère, soucieuse de l'éducation de son petit-fils, fait ses recommandations à sa fille et mère substitut :

Je ne te le recommande pas beaucoup persuadé de tout le soin que tu auras de lui mais je te le recommande beaucoup pour ce qui est du soin de sa religion dont on ne lui a jamais parlé et persuadé de toute celle que tu as toi-même et de la tendresse dont tu chéris les tiens par l'intérêt que je prends à cet enfant que j'aime presque autant qu'un des miens il m'est consolant en me séparant de lui de savoir qu'il sera avec une bonne tante qui lui servira de mère et lui inculquera de bonheur les premiers principes de la vertu je suis également tranquille sur le reste persuadé des soins paternels que lui portera Mr Panet mes vœux pour lui sont sincères puissent ils être exaucés (6 mai 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/4537).

Si Catherine Giard fait de la lettre un palliatif efficace d'une relation maternelle impossible dans le réel, les sœurs de Marie-Anne participeront à leur tour à cette reconstitution d'une maisonnée fictive par l'entremise de l'écriture. Partie des Illinois alors que ses sœurs sont encore jeunes, Marie-Anne Cerré³⁵ ne les reverra qu'en de rares occasions³⁶. En raison de cet éloignement, les membres de la famille Cerré devront recréer une forme nouvelle d'attachement. Le 21 juin 1800, sa sœur Julie, maintenant en âge de lui écrire elle-même, lui fait part de son espoir d'un rapprochement en dehors de la

³⁵ Marie-Anne Cerré-Panet (Kaskakias, 1764-Sainte-Mélanie d'Ailleboust, 1828). Fille de Jean-Gabriel Cerré, trafiquant de fourrures, et de Catherine Giard. Elle fait ses études à la congrégation Notre-Dame de 1772 à 1776 puis chez les ursulines de Québec. Mariée le 13 août 1781, à Montréal, à Pierre-Louis Panet, elle aura six enfants dont Louise-Amélie Panet, Charlotte-Mélanie Panet et Marie-Anne Panet. Nommé greffier de la Cour des Plaidoyers communs de Québec en 1783, Pierre-Louis Panet et son épouse quittent Montréal pour la ville de Québec.

³⁶ Marie-Thérèse, née le 26 novembre 1769, a douze ans, tandis que Julie, née le 10 août 1775, a six ans. Marie-Anne Cerré fera un seul voyage aux Illinois, en 1795. Quelques membres de sa famille la visitent à Montréal, mais elle ne reverra jamais ses sœurs après ce voyage.

relation épistolaire, un rapprochement qui a toutefois peu de chance de survenir dans la réalité et qui se transforme en futur idéalisé :

C'est une bien grande satisfaction pour moi cher sœur de vous écrire et elle serait encore bien plus grande si je pouvais vous peindre et vous exprimer combien je vous aime et combien je vous suis sincèrement attachée ainsi qu'à Mr Panet et vos enfants que je regarde comme les miens et que je desire voir pour les serrer dans mes bras et leur dire en les embrassant que c'est un des moments les plus doux de ma vie, chère sœur, je crois que je n'aurais jamais Cette douce Satisfaction à moins de Cest evenement extraordinaire que mes faibles connaissances ne me permettent pas de voir du moins ce sont la mes craintes (21 juin 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/2538).

Cette distance est contrecarrée par le récit qui s'intègre à la lettre. Julie expérimente un projet narratif qui vise à rendre compte de ses activités et à introduire sa sœur dans les grands événements de sa vie. Si la lettre est d'abord conçue comme un expédient au manque affectif, une manière de rejoindre les êtres chers et de les assurer de la conservation des sentiments, l'inscription du récit modifie cette configuration discursive initiale. La lettre devient un univers textuel autonome où la vie prend forme. Julie Cerré décrit son mariage auquel sa sœur aînée n'a pu assister :

Je vous remercie de tout ce que vous me dites relativement a mon choix il est conforme aux voeux les plus pres de mon coeur et une experience de 18 mois de connaissances ma suffi pour etre persuade que celui que jaichoisi ferait mon bonheur et la satisfaction de ma famille, et pour antrer dans des detaillles plus particuliers je vous dirais que dimanche dernier 15 juillette publie premier et dernier ban le lundi 16 fut le contrat et le mardi a trois heure du matin la celebration sans aucune apareille avec les seuls temoins le deuil de maman netant pas fini et mon oncle Lachance ayant perdu tout récemment le plus jeune de ses fils hier 18 il y a eu dine a la maison ou il ny a eu que les temoin et toutte la famille de Mr Zenon trudeau notrecommandant qui est lami de cours de mon mari et son bienfaiteur Mr Todd qui vous remettra ma lettre etoit le seul etrange il vous dira le reste.

Me voila ma cher soeur dans une nouvelle carrier faites des voux pour votre julie pour quelle soit heureuse et quelle reussisse puissions nous etre benis de la providence je ne pretant qua une honnette aisance et mon mari nest pas ambitieux (18 novembre 1795, AUM, Coll. Baby, P58, u/2547).

Par le biais de ce récit succinct, qui sera étayé par le témoin oculaire et messenger, M. Todd, Marie-Anne est introduite au centre même de l'existence de sa sœur. Malgré la distance, elle devient témoin de ce mariage et pourra prendre une part plus active à cette nouvelle configuration familiale à laquelle elle est liée. En réponse aux félicitations de sa sœur aînée, Julie dépassera ensuite la simple narration des événements clés de son existence pour entrer dans des préoccupations plus intimistes. Par le biais du récit, la complicité avec sa sœur se dévoile par un discours rhématique qui vise à créer la connivence et à recréer l'ambiance du foyer familial. La lettre devient le substitut d'une

relation intime avec sa sœur aînée et produit un effet de proximité. On imagine presque les deux femmes se chuchotant des confidences assises au pied du lit de la mariée et ce, malgré le fait qu'elles vivent à des milliers de kilomètres l'une de l'autre depuis plusieurs années déjà. Pour se reconnaître, elles n'ont pourtant que cette page griffonnée au gré des rares courriers circulant entre la vallée du Mississippi et Montréal :

J'ai reçu avec un plaisir extrême les félicitations que vous me faites sur mon mariage il est fait selon le vœu de mon cœur et j'ai lieu chaque jour de m'approuver de mon choix ma satisfaction la plus douce a été de vous et de papa et maman après avoir eu fini leur opinions sur le compte de mon mari se sont portées de cœur à notre union l'approbation générale que j'en reçois de tous les miens mets le comble à ma félicité il ne dépendra ni de lui ni de moi de prouver sans cesse à un aussi bon père et à une mère tendre la reconnaissance que nous leur devons. Me voilà mère ma chère sœur Mr Soulard vous en parle ainsi qu'à Mr Panet Cette satisfaction est bien douce à mon cœur et c'est avec un zèle que je m'acquiesce des devoirs et des soins continuels mon fils qui crie même dans le moment et que je vais apaiser (23 septembre 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/2548).

Comme si ces confidences suscitaient une certaine tendresse, Julie regrette la présence de sa sœur aînée. Elle explique son choix de rester dans l'Illinois de la même manière que sa mère parlait du sacrifice de laisser partir sa fille Marie-Anne à Montréal :

J'aurais en effet ma chère sœur désiré être rapprochée de vous mais sans me séparer de maman ce qui devenait impossible il faut nous soumettre à nos destinées l'amitié qui nous unit et les nouvelles réciproques que nous nous donnons sont des consolations desquelles il faut savoir jouir je suis reconnaissante du désir que mes nièces témoignent de me connaître assurées les du désir que j'ai de les voir un jour et de la tendresse de leur tante Julie (23 septembre 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/2548).

La lettre devient l'ultime détentrice de l'attachement familial et de l'expression des sentiments d'amitié sororaux. Elle permet de recréer l'ambiance du foyer de l'enfance par le récit des événements importants qui marquent la vie des membres du clan, en particulier des nouveaux — maris et enfants — qui s'y joignent et changent sa configuration. Marie-Thérèse Cerré³⁷ trace le portrait de ses quatre jeunes enfants selon leurs caractères respectifs. Elle s'attarde à décrire son fils aîné qu'elle compte envoyer à Montréal afin de lui donner une éducation plus convenable :

L'année prochaine ce sera un fils de plus pour vous qui vous donnera des peines Car il est extrêmement vif peu docile aimant singulièrement les cheveux et La course quoique n'ayant

³⁷ Marie-Thérèse Cerré-Chouteau (Kaskakias, 1769-Kaskakias, 1842). Fille de Jean-Gabriel Cerré, trafiquant de fourrures, et de Catherine Giard. Mariée à Auguste Chouteau, commerçant. Auguste Chouteau était né à la Nouvelle-Orléans en 1750. Il arrive dans la région des Illinois à l'âge de 14 ans avec la *Maxent, Laclède and Company*. Il fonde la ville de Saint-Louis avec Pierre Laclède en 1786. Marie-Thérèse aura sept enfants. Quelques lettres sont conservées dans la collection Baby des AUM.

que 7 ans je ne vous dis rien de mes 3 autres enfants ils sont trop jeunes et mes yeux de mere m'empchent de les voir tel qu'ils Sont vraiment je vous dirai cependant que je crois voir en Cerre un enfant vif, turbulent méchant et extremement tetu mais ayant beaucoup de jugement pour Son age de 5 ans [...] ma petite Eulalie est vive jolie et un peut tetue mes son age de 3 ans fait qu'on lui pardonne le defaut pour ma petite Louise elle est bonne et anonce quoique agee de 10 mois un heureux caractere voila ma chere sœur Comme je vois mes enfants. Si vous les voyier vous même vous en jugerez peut-etre differemment mais vous etes aussi Leur Mere il faut donc que ce soit des étrangers qui prononcent (21 juin 1800, AUM, Coll. Baby, P58, u/2538).

Si le portrait écrit permet de rendre une image plus ou moins juste des qualités et défauts des correspondants et des membres de leur famille, Marie-Anne Cerré enverra à sa sœur un portrait peint d'elle-même et de son jeune neveu qu'elle garde maintenant auprès d'elle. Ces envois connexes permettent de reconstituer la famille dispersée. Marie-Thérèse est tout à fait ravie de ce moyen utilisé par sa sœur pour se rapprocher des siens :

J'ai reçu avec toute la satisfaction imaginable Votre portrait et celui de mon fils je vous remercie bien sincereman de votre Complaisance cetais le plus beau present que vous pouviez me faire aussi je l'y attache un grand prix Je desire actuellement pouvoir vous envoyer Le mien et celui de ma famille mais pour que je puisse le faire il faut qu'il vienne dans le pays un peintre ce qui pourra arrive puisque actuellement nous sommes beaucoup frequentés par les étrangers (9 juin 1804, AUM, Coll. Baby, P58, u/2539).

C'est donc par le truchement de la lettre, de portraits et d'objets chers aux correspondantes que l'intimité familiale peut être recréé. Par exemple, les envois de semences de fleurs, de part et d'autres visent tout autant à entretenir le potager de Marie-Anne à Montréal et de sa mère à Kaskakias qu'à recréer le jardin familial de l'enfance. Les portraits scripturaires et picturaux, les descriptions détaillées des événements, les échanges d'impressions et de visions visent à recomposer la maisonnée de l'enfance, l'ambiance familiale et familière désormais impossible à vivre dans la réalité.

6. L'amitié au féminin : les affinités électives

Tout comme c'est le cas pour ces sœurs de sang, la lettre est aussi l'unique moyen qu'ont les nouvelles mariées pour poursuivre les relations amicales entretenues pendant l'enfance et l'adolescence et maintenant difficilement conciliables avec leurs nouvelles responsabilités. Parce qu'elles doivent souvent prendre pays en même temps qu'elles

prennent mari, elles doivent composer avec l'éloignement. Que ces jeunes filles se soient rencontrées dans les pensionnats ou dans le voisinage de la maison familiale, la lettre permet d'échanger entre des amies d'enfance et devient l'ultime moyen d'entretenir une relation d'amitié érigée sur les bases d'une intimité réciproque.

La correspondance de Rosalie Papineau avec sa sœur adoptive Angelle Cornud³⁸ traduit cette forme particulière d'affinité élective qui se vit à travers l'échange épistolaire. La correspondance témoigne de façon ininterrompue de l'amitié qui lie les deux jeunes filles par des salutations toujours empreintes de preuves d'affection spontanées et tangibles de l'affect :

Dis à maman qu'avec l'assurance du plus sincère attachement je lui présente mes très humbles respects ; reçois pour ta part, avec ma tante Viger et Perrine, un baiser sur la bouche, parce qu'on dit que c'est là qu'il est la preuve de l'amitié la plus sincère et du plus parfait dévouement. Puis des saluts, respects et compliments : verse-les de ma part à toute main, surtout n'oublie pas Louis et Casimir. Je te charge de leur témoigner mon amitié, comme ils te diront que je le ferais moi-même, si j'y étais. Passe moi ces folies en imaginant que je rêve et tu [les] croiras vraies. Pourtant je me sens réveillée par le plaisir en me souscrivant pour la vie ta tendre et fidèle amie (RPD, 2 août 1812 : 35-36).

Ce genre de déclarations affectives et sentimentales répétées donne corps au sentiment intangible de l'amitié. Celle-ci doit en effet s'illustrer en exagérant les postures et grâce à un vocabulaire qui frôle la sémantique amoureuse³⁹. En amitié comme en amour, les épistoliers doivent reformuler le pacte tout au long de la correspondance sans quoi ce lien virtuel se dissolverait. Par exemple, Charlotte Houtelas s'adresse à sa « trop aimable amie », à sa « sensible amie », à sa « respectable amie », à sa « tendre amie », décrivant chaque fois par l'intermédiaire de l'adresse initiale la nature des sentiments qui la lient à sa correspondante. Le nominatif marque la constance du lien tandis que la variation des épithètes traduit l'individuation du sentiment et du même coup sa sincérité. L'utilisation du terme « amie » est particulièrement significative. En effet, le terme d'attachement que l'on retrouve habituellement dans la lettre familière prend ici une tournure particulière. Si les sentiments d'attachement sont destinés aux personnes pour qui l'on

³⁸ Angélique-Louise Cornud-Papineau (Angelle) (Québec, 1785-Montréal, 1870). Fille de Michel Cornud, marchand de Québec. Le nom de la mère est inconnu. Adoptée par la famille de Joseph Papineau. Elle épouse Denis-Benjamin Papineau à Montréal, le 14 septembre 1813.

³⁹ Il est même parfois difficile d'établir la frontière entre ces deux types de discours si l'on fait abstraction de l'identité des interlocuteurs. C'était le cas avec la correspondance d'Élisabeth Bégon dont nous avons traité plus tôt.

ressent une certaine affection, l'amitié, elle, traduit un lien électif, comme c'est le cas dans la relation amoureuse d'où, sans doute, la proximité problématique de ces deux types de discours (Vincent-Buffault, 1995). L'attachement est conforme à une certaine officialité du discours, alors que l'amitié dépeint une relation beaucoup plus sentie. L'emploi d'un lexique particulier et la description de la relation élective, répétée au fil des missives, permet de la faire exister sur le papier. Dans une lettre écrite en 1797, Charlotte Houtelas souligne cependant cette manie trop commune de la répétition des formules décrivant les sentiments amicaux, mais n'en réitère pas moins son attachement :

Depuis longtemps je désirait mentretenir avec vous mais je ne voulait pas écrire pour vous répété toujours la même chose vous dire que je ne vous oublie pas c'est de quoy vous ne pouvez douter mon natachement envers vous et toute l'aimable famille est trop bien fondé pour que rien ne puisse lafaiblire (23 octobre 1797, AUM, Coll. Baby, P58, u/5867).

Toute une rhétorique de l'amitié se met en place. L'expression des sentiments d'amitié puise à un discours extrêmement codé. Mme Lacorne-Campbell qui vient de s'installer en France écrit des lettres tendres à son amie Angélique de Lavalterie⁴⁰ restée au Canada :

Je profite avec le plus grand plaisir ma tres chere lilique de cette occasion pour te reiterer les assurances de l'attachement le plus inviolable que je tai voue tout le temps de ma vie. Je ne te dirai pas ma chere amie tout le chagrin que jai eu d'avoir quitter mon pays et ma famille. Je ne puis me faire une raison. Il faut savoir par expérience toutes les peines et les larmes que l'on verse lorsque l'on quitte la patrie. Pour toi, ma bonne amie, tu ne seras jamais dans ce cas et je le desire par l'amitié que j'ai pour toi. Cependant, j'espère bien que si nous restons en France que tu viendras nous rejoindre et que tu détermineras ma chère tante et Lacorne à passer avec vous autres, ce qui sera une grande consolation pour toi et tous. [...] tu viendras te réunir avec une bonne amie et une sœur qui n'espère que le moment de te posséder (13 mars 1769, AUM, Coll. Baby, P58, u/6511).

Elle lui souhaite de ne jamais souffrir un pareil exil, mais la description de l'attachement ne peut se contenter d'un si faible lien que celui de la lettre. Elle souhaite qu'elle vienne la rejoindre sous peu. Le manque doit être exprimé. La sœur d'Angélique qui a accompagné Mme Lacorne-Campbell en France ajoute un discours similaire au terme de la lettre :

Je profite ma très chère Lilique de la place que md Campbell me donne dans la lettre pour te répéter combien j'étais attaché et désire de te revoir ma chère amie si tu peux venir tu me rendras la plus heureuse personne du monde je parle souvent de toi avec la chère marianne et

⁴⁰ Marie-Angélique de la Corne de Chapt-Margane de Lavalterie (Lilique). Fille de Louis de Lacorne dit l'Ainé, seigneur, et d'Élisabeth de Ramezay. Mariée à Pierre-Paul Margane de Lavalterie, le 31 mars 1766, à Terrebonne. À l'automne 1769, le couple fait construire un manoir à Lavalterie et s'y établit. Ils ont une fille, Susanne-Antoinette Margane de Lavalterie, qui épousera Charles-Gaspard Tariou de Lanaudière.

j'ai peine à retenir mes larmes il m'est toujours terrible et nouveau de ne plus te voir serait-il possible ma chère amie que vous ne viendriez pas me rejoindre à peine le puis croire et mesurant ton amitié par la mienne je me flatte que tôt ou tard, j'aurai la satisfaction de te voir si tu savois ma chère petite sœur l'ennuie que j'ai d'être séparé de vous autres et combien j'y pense et m'en occupe je te ferais pitié et vous feriez un petit sacrifice pour que nous aurions le bonheur d'être réuni (13 mars 1769, AUM, Coll. Baby, P58, u/6511).

Plus que tout autre type de documents épistolaires, les lettres d'amitié témoignent du sentiment du manque. C'est d'abord la séparation qu'il faut contrer et tous les artifices de la lettre travaillent en ce sens. On ne cesse de réitérer le sentiment de sacrifice que provoque l'éloignement des êtres chers et de faire des vœux de retrouvailles en recréant un futur idéalisé. La lettre sert en première instance à combler l'absence et l'exacerbe à la fois. L'amplification, l'utilisation des superlatifs sont les nœuds de la traduction des sentiments. Élisabeth Lacorne⁴¹, une parente des deux épistoliers précédentes, elle aussi exilées en France, s'exprimera avec plus d'intensité encore :

Voilà le plus grand plaisir que je puisse goûter mon cher Lacorne que celui de m'entretenir avec ma famille. J'ai le plus grand chagrin de m'en être séparée et si c'était à recommencer j'aurai bien le plaisir d'être maintenant avec toi. Ha, il n'est point de peine comme celle-là, elle est au-dessus de toutes expressions [...] Bien souvent je m'endors qu'en pleurant et si cette lettre ainsi que celle de toute la famille me sont fidèles elles vous rendront L'empreinte des larmes que je ne puis retenir. Le souvenir de ma famille est tout ce qui me flatte et m'afflige, je ne puis parler de vous tous que je ne sois prête à pleurer et très souvent des larmes m'échappent [...] Ce n'est pas que la France ne soye fort agréable mais il faut y avoir toute sa famille et pour lors nous serions plus qu'heureux (9 mars 1767, AUM, Coll. Baby, P58, u/6483).

Cette intensité est nécessaire. Sans cette démesure, le récit du manque affectif resterait un plat discours. L'écriture est pour Élisabeth Lacorne « le plus grand plaisir ». Elle lui permet d'exprimer, voire de transcender, le « plus grand chagrin » puisque : « il n'est point de peine comme celle-là ». Elle est simplement « au-dessus de toutes expressions ». Ce chagrin se traduit dans les trois missives citées sous la forme visible et tangible que sont les larmes. Comme l'a montré Anne Vincent-Buffault, le goût des larmes est bien présent dans la littérature du XVIIIe siècle (1986). Larmes mélancoliques, larmes de joie, larmes

⁴¹ Élisabeth Lacorne (Montréal, 1745-Loches ?). Fille de Louis de la Corne et d'Élisabeth de Ramezay. Elle fait ses études à l'Hôpital Général de Québec et y demeure pensionnaire, auprès de sa tante Marie-Anne qui venait d'y entrer comme novice le 23 novembre 1754, à l'âge de trente-huit ans. En 1766, elle passe en France avec sa tante, son frère Josué et sa cousine Catherine Denis de la Ronde, pour rejoindre leurs frères dans la région de Tours. Elles s'installent à l'Hôtel-Dieu de Loches. Élisabeth cède sa part de la seigneurie de Terrebonne à son frère en échange d'argent, qui servira à payer sa dot aux religieuses de Loches, et d'une rente viagère. Sa correspondance est conservée dans la collection Baby des AUM ainsi que dans le Fonds Viger-Verreau des ASQ.

de compassion, larmes de colère, toute une rhétorique des pleurs se met en place pour décrire les sentiments indicibles. Par exemple, l'utilisation des points de suspensions témoigne de l'impossibilité d'exprimer les émotions et les idées avec justesse. Les larmes en viennent à faire partie du code épistolaire. Ces formulations s'inscrivent dans la philosophie du temps qui privilégie de plus en plus la connaissance par l'expérience des sens. Le déversement lacrymal est la preuve tangible d'une sensibilité au monde.

Les trois parentes insistent sur les larmes qu'elles ne peuvent retenir. Ces pleurs irrépressibles font de l'être qui s'extériorise un sujet authentique. Le pathos ainsi décrit s'apparente aux discours tenus par les épistolières amoureuses incarnées par les romanciers du XVIII^e siècle. On sent donc l'existence préalable d'un modèle. Élisabeth Lacorne insiste plus particulièrement sur les moments d'effusion ; elle s'endort en pleurant, ses larmes contenues jusque-là lui échappent et se déversent sur la page, brouillant ainsi les mots exprimant sa tendresse de ses excès d'humeur. Les traces des pleurs sur la feuille sont la preuve de l'authenticité du sentiment, leur matérialisation. Parce qu'elle s'écrit à distance intime, la lettre, en tant qu'objet métonymique de l'épistolière, permet d'inscrire dans ses replis l'empreinte du cœur et du corps souffrant.

6.1 Le tête-à-tête épistolaire

Mais, mis à part ce lexique particulier et la réitération des sentiments d'amitié, la lettre amicale, en particulier la lettre échangée entre femmes, nécessite une certaine transparence qui n'est pas aussi nécessaire dans une relation épistolaire familiale. L'amitié est élective et propose que les correspondantes vivent une certaine convivialité, une ouverture presque impossible sur d'autres plans. Il n'est plus nécessaire de construire un masque ; l'authenticité est non seulement permise, mais vitale à la survie de l'amitié. L'on doit tout se dire, l'on doit tout s'écrire. Dans la lettre d'amitié, l'épistolière et son destinataire s'inscrivent à distance personnelle, parfois même intime. Il s'agit effectivement de la transcription d'un tête-à-tête que certaines caractéristiques de la lettre à distance intime viennent parfois brouiller ou étayer.

Par exemple, la confiance se fait sous le sceau du secret. On se rappellera les injonctions des sœurs Catherine et Louise Perrault adressées à leur frère et confident au sujet du non-dévoilement de leurs secrets d'amour. Au courant de quelques rumeurs au sujet du mariage prochain de son amie Angelle avec son propre frère Benjamin, Rosalie enjoint cette dernière de lui faire des confidences : « Dis-moi par la prochaine occasion un petit secret de tes amours » (RPD, 30 juillet 1812 : 34). Si le mariage n'est un mystère pour personne, ce que réclame Rosalie relève d'un discours mieux senti. Ce sont les sentiments réels de sa chère Angelle dans un moment aussi important qu'elle souhaite connaître. Pour les jeunes filles qui entretiennent des correspondances amicales, les secrets du cœur sont des sujets dont elles font grand cas. On pourrait bien sûr y voir une certaine mièvrerie souvent associée à l'adolescente qui rêve du prince charmant. Toutefois, ces questionnements touchent des points névralgiques de l'existence et du destin de ces jeunes filles, dont elles sont très conscientes. Le choix d'un époux représente un tournant majeur de leur existence qu'elles veulent faire en toute lucidité.

La lettre d'amitié est souvent un lieu privilégié pour se définir, demander conseil où chercher l'approbation. Cécile Pasteur, fille de l'imprimeur Charles-Bernard Pasteur, est en contact étroit avec la famille Duvernay à Verchères. Si la mère de Ludger Duvernay est une destinataire importante de la jeune Cécile avec qui elle échange des nouvelles concernant les réalisations du jeune apprenti, c'est avec la sœur de ce dernier que la jeune femme entretiendra une amitié sincère. Même après le départ de Julie pour Trois-Rivières — elle va rejoindre son frère Ludger qui vient d'y fonder la première imprimerie — les deux amies s'écrivent régulièrement. Le 22 août 1817, Mlle Pasteur fait des confidences à son amie :

Ma cher j'ai une grande nouvelle à vous apprendre c'est que je n'irai pas à Saint-Laurent, j'ai congédié mon amant dimanche dernier, j'ai essuyé bien des reproches de mon frère et surtout de maman qui aurait bien voulu me marier avec lui parce qu'il est riche mais je ne pense pas de même moi et je ne donnerai jamais ma main sans donner mon cœur (22 août 1817, ANQ-Q, Fonds Ludger Duvernay, P68).

Ces confidences permettent de définir la vision qu'ont ces jeunes filles de leur avenir. Mais avant d'en arriver là, elles doivent construire une certaine forme de camaraderie, un espace qui permet l'éclosion de cette connivence. Car si l'amitié peut exister dans le réel, une fois couchée sur le papier elle acquiert un statut différent. Toute une série de jeux

discursifs contribue à créer cette complicité. La lettre de nouvelle, mais plus encore le bavardage, les histoires loufoques et les potins permettent d'amuser et de plaire. Cette conversation au fil de la plume traduit également la formulation d'opinion personnelle et permet de les partager avec une complice. Rosalie Papineau se moque du monde qui l'entoure, en est touchée ou laisse transparaître sa colère. Tout est prétexte à mesurer le degré de la communauté de vue des deux jeunes filles et c'est la solidité de cette communauté qui permet l'amitié privilégiée. C'est ainsi qu'elles arrivent à souder leur amitié, à construire une certaine connivence. Les mots ne deviennent souvent que les indices d'une pensée, d'un sentiment beaucoup plus profond qu'elles semblent partager bien au-delà de leur signification apparente. Elles abandonnent le ton convenu, elles laissent tomber le masque social pour se montrer plus authentiques, mais aussi plus lucides.

Si le mariage semble si important pour ces jeunes filles, c'est qu'elles savent que les choses ne seront plus jamais pareilles pour elles et que leur amitié risque de devenir plus difficile à entretenir. Lorsqu'Angelle épouse Denis-Benjamin, Rosalie est pleinement



Figure 35
Marie-Rosalie Papineau-Dessaulles
(1788-1859)

consciente du déséquilibre qui s'opère dans la hiérarchie des affections d'où, sans doute, une part de ses inquiétudes au sujet des amours de son amie et sœur d'adoption. Rosalie, qui épousera Jean Dessaulles, aura elle aussi à réévaluer les enjeux de ses relations d'amitié, et plus particulièrement celle qu'elle partage avec Angelle. L'entretien d'un foyer, la naissance des enfants et les diverses occupations qui viennent s'y greffer opèrent des transformations majeures dans la vie de ces deux femmes. Malgré ces nouvelles responsabilités, elles continueront de s'écrire et d'entretenir la complicité de leur jeunesse. Cette amitié s'élaborera désormais sur d'autres plans, selon d'autres centres d'intérêt.

Les deux femmes expérimentent la vie domestique, se voient confrontées à la vie à deux et font l'expérience de la maternité. La confection des vêtements, la description

des maladies infantiles, l'inventaire des provisions dont elles sont responsables et les naissances sont désormais les traces les plus importantes de la nouvelle connivence qui les lie. Dans la lettre, les deux épistolières ont trouvé un terrain où partager leurs expériences communes. Comme le note Marie-Claire Grassi : « Les lettres entre femmes parlent de préoccupations féminines, de nouvelles familiales et sociales, d'éducation, de religion, de mal d'être dans une société cloisonnée » (1998 : 40-41). Le 17 juin 1817, Rosalie est consciente de ce nouveau rapprochement que permet le partage d'expériences similaires, en l'occurrence la maternité : « Ayant su par inspiration divine que tu espérais augmenter ta famille au mois de décembre, je me suis arrangée de façon à t'imiter au mois de janvier » écrit-elle à Angelle (RPD, 17 juin 1817, à 11h du soir : 71). Si le ton est amusé, cette simultanéité des deux grossesses mobilise la complicité. D'ailleurs, le partage de cette expérience commune permet aux deux futures mères de chercher en leur *alter ego* le réconfort, la compréhension et le soutien dont elles ont besoin. Quelques années plus tard, Rosalie décrit à son amie ses préparatifs en vue de son accouchement :

Ne t'inquiète pas de moi. Tout va bien, mes préparatifs sont finis. Voilà tout le monde habillé pour l'été, mes abeilles essaimées et la vieille ruche haussée afin de lui ôter l'envie de me perdre un essaim quand je ne pourrai plus y voir. Toutes mes couvées de canards et de poulets sont écloses. J'ai au-dessus de 100 canards et un peu plus de poulets. De ce qui est éclos depuis la Semaine Sainte, aucune volaille ne s'est perdue.

Trois-Cents livres de beurre salé me font espérer qu'on pourra, sans moi, compléter la provision.

Mes herbes, mes choux, mes oignons sont éclaircis ; mes vigne arrêtees, attachées et édrageonnées. Tous mes melons, concombres, melons d'eau en pleine floraison. Et puis, mes patates et mon blé d'inde renchaussés pour une troisième fois.

Mes plates-bandes sont sarclées et de la plus belle apparence ; mon jardin est en fort bel état.

Mes lessives mes savonnages et mon grand ménage sont terminés, enfin la layette est en ordre et le ber tout rafraîchi (RPD, juin 1822 : 84-85).

La description minutieuse des tâches accomplies par Rosalie ne confine pas seulement à l'inventaire. Sa belle-sœur, et meilleure amie, connaît les aléas de la vie quotidienne. C'est dans la suite du discours que les véritables intentions de sa sœur de cœur se dessinent :

Qu'en dis-tu ? Est-tu essouffée de tout le mouvement que je me suis donné pour faire et surveiller tant de travaux ? Cela va me donner le temps de songer à moi, et même me permettre de m'en aller au paradis, s'il plaisait au Seigneur, avec l'espoir qu'on pourra se souvenir de moi pendant six mois au moins, puisqu'ils mettront bien ce temps à consommer les provision que je leur aurai laissés ! Badinage à part, je suis prête, bien portante et de bonne humeur (RPD, 1822 : 85).

Même si elle emprunte un ton humoristique, la gardienne du foyer signale tout de même avec une touche d'ironie le rôle qu'elle assume au sein de sa famille. Elle est une mère telle qu'on s'y attend, mais la reconnaissance de ce rôle indispensable, elle, est moins attendue. Malgré son humour, Rosalie est consciente des dangers inhérents à la grossesse et à l'accouchement. Elle peut mourir en donnant naissance à son enfant, une crainte que seules deux femmes peuvent partager avec la même sensibilité. Dans une lettre du 11 juin 1823, alors que Rosalie vient de donner naissance à l'enfant attendue, elle explique à son amie les joies de l'accouchement :

Tu désirerais une correspondance plus suivie, mais l'éloignement où nous sommes et le défaut de communication ou des occupations indispensables nous empêchent souvent, malgré notre bonne volonté, de profiter des occasions. Tu as dû recevoir une lettre de moi du commencement de mai ; ensuite, je suis restée malade le 16, ce qui m'a procuré une belle grosse fille qui a des beaux petits « gouais » à fleur de tête par derrière, un beau gros nez bien placé et bien épaté, une belle grande bouche, plus souvent ouverte que fermée, une belle peau, fine et blanche, comme celle de sa mère. Enfin c'est un petit chef-d'œuvre [...] (RPD, 11 juin 1823 : 87).

Or, ce chef-d'œuvre a un prix et c'est à Angelle que Rosalie confie ses difficultés :

Pour ma santé elle n'est pas très bonne, pour une cause ou pour une autre, j'ai toujours bien de la peine à me rétablir. J'étais très bien de ma couche les premiers jours. Tant qu'on m'a fait vivre à l'eau pannée, mes forces revenaient, je me rétablissais à vue d'œil ; mais un coup de fièvre de lait passé, dès qu'on a voulu me faire prendre une nourriture un peu plus abondante, mon estomac, accoutumé depuis plusieurs mois à ne plus rien garder (et d'ailleurs comme sa maîtresse, soumis comme un bougre de cheval rétif) ne voulait plus se remettre à digérer. De là les faiblesses, maux de tête violents, hoquet, maux de cœur, vomissement, tout enfin s'en est mêlé, jusqu'à un gros rhume qui, sans dire comment ni pourquoi, est venu me prendre contre le poêle pour mettre le comble à tout le reste. [...] Enfin à force de combattre et avec un régime très sévère, me voilà mieux (RPD, 11 juin 1823 : 88-89).

La distance personnelle de la lettre d'amitié permet ce tête-à-tête. C'est à une femme et grâce à la lettre qu'elle peut, non pas se plaindre, mais susciter la compréhension et partager son expérience.

6.2 Une chambre à soi

Le trop plein d'activités est une topique récurrente du discours épistolaire au féminin. Il sert à demander pardon pour un retard de correspondance, à excuser un style à bâtons rompus ou à se défendre de la brièveté d'une réponse. Les femmes qui gèrent

l'activité domestique doivent redoubler de précautions lorsqu'elles usent de prétextes pour justifier leur manque de ponctualité épistolaire⁴². Les femmes se justifient le plus souvent par l'énumération de toute une série de contraintes domestiques. C'est le cas de Julie Bruneau-Papineau qui doit sans cesse répondre aux réprimandes de son mari à propos de la rareté ou de la brièveté de son courrier :

Depuis ce matin, je dois commencer cette lettre et j'ai toujours été interrompue et ne la commence qu'à trois heures. Tu vois par là que je ne la pourrai écrire ni longue ni bien. Je n'aurai pas le temps même de t'écrire des folies, comme tu qualifies la dernière et que j'avais ainsi jugée moi-même. En la lisant avant d'être rendue à la fin, où j'aperçus que nous nous rencontrions d'avis, cela m'a en effet un peu amusée, mais c'était mêlé de dépit de n'avoir pas un mot de politique. [...] Je viens encore d'interrompre ma lettre pour recevoir une belle visite. Tu me pardonneras facilement en sa faveur, si ma lettre est encore abrégé (Mme de Bleury) (JBP, 4 février 1833 : 72).

Si ces éléments renseignent sur les activités féminines et servent à valoriser un rôle souvent négligé, ils jettent un éclairage particulier sur le chemin difficile menant à l'écriture pour les femmes. Virginia Woolf, qui connaissait les difficultés inhérentes à la vie domestique, réclamait pour les femmes, une *Chambre à soi* (*A Room of One's Own*, 1929), un espace et un temps qui offriraient à la femme la possibilité d'être à elle-même pour accéder à la création. Dans cette foulée, elle revendiquait la mort de ce symbole de l'Ange du foyer, porté en triomphe au XIXe siècle.

Avant même que l'écrivaine anglaise lance cet appel à la mobilisation des femmes, et que les écrivaines féministes québécoises réclament la destruction du symbole de la mère gardienne du foyer et de la foi, les épistolières canadiennes avaient déjà saisi les enjeux de leur confinement à la sphère domestique. Par exemple, Julie Bruneau Papineau, citée précédemment, est consciente que ses réflexions politiques nécessitent un temps d'arrêt qu'elle n'a pas toujours le loisir d'effectuer dans le décompte accéléré des heures, bousculée par ses occupations quotidiennes de mère et de responsable de la maisonnée. Plusieurs femmes, comme Rosalie Papineau-Dessaulles, insistent d'ailleurs

⁴² Rares en effet sont celles qui, comme Marie-Thérèse Baby-Benoit, décrivent leurs temps de récréation et les défendent comme une nécessité de leur vie personnelle. La veuve Benoist s'adresse ainsi à son frère François Baby, le 2 avril 1778 : « J'ai à me reprocher de ne t'avoir pas répondu plus tôt. Le jeu du loup en est un peu la cause. Notre société est si passionnée pour ce jeu qu'elle ne nous donne pas de repos. J'ai fait invité Mademoiselle Belestre dans notre partie en conséquence. [...] Notre jeu est à deux deniers la fiche. C'est bien raisonnable. Mr et Madame Cuisy y sont fort ardents » (AUM, Coll. Baby, P58, u/1361). Les responsabilités de cette veuve, qui s'était retirée du commerce, sont sans doute moins grandes que celles d'une épouse à la tête d'une vaste maisonnée et souvent en charge de la gestion de l'entreprise familiale.

pour indiquer l'heure tardive à laquelle elles s'attablent à leur secrétaire, lorsque ce n'est pas directement à la table de la cuisine, pour s'entretenir avec leurs proches. Elles notent souvent, à l'intérieur même du discours épistolaire, les événements qui viennent interrompre le moment consacré à l'écriture : « Je me suis levée de bon matin pour écrire à ma tante Victoire, maman et toi, explique Rosalie à Angelle. Puis les rentes sont arrivées, les occupations se sont succédé » (RPD, 21 mars 1817 : 70). Debout dès l'aube, c'est souvent lorsque toute la maisonnée est endormie qu'elles peuvent trouver un moment pour entreprendre l'écriture d'une lettre :

Papineau, après avoir passé la veillée ici en grande compagnie, revient à 11h m'apporter vos lettres, me recommandant d'écrire ce soir ou point, parce que les hommes veulent repartir de grand matin, avant d'être lavés. Puis je m'endors à cogner des clous sur chaque mot que je trace. Nous avons eu aujourd'hui une grande et belle procession qui fait que j'aurais plus besoin de plume sous moi que dans la main. Mon Dieu, une heure qu'elle bâille et mes yeux se collent malgré moi et je n'ai rien dit encore, et il faut me lever de bon matin. Hai... en voilà une bonne qui ne poussera pas loin (RPD, 21 mars 1817 : 70).

Rosalie ne se plaint pas de sa situation, mais décrit plutôt les difficultés qu'elle doit surmonter pour correspondre avec son amie. Si elle ne critique pas directement les hommes qui lui demandent, par leur arrivée importune et leur départ précipité, de fournir des efforts supplémentaires, ils deviennent pourtant les grands responsables de son manque d'assiduité épistolaire, Papineau en tête. Dans cette courte lettre, Rosalie s'observe en train d'écrire à son amie lui rendant ainsi tout le pathétique de sa situation de femme prisonnière de ses tâches domestiques et du bon vouloir des voyageurs.

Si la plupart des Canadiennes voient leurs occupations quotidiennes comme un frein à leur régularité épistolaire, d'autres s'inquiètent de cette surcharge de travail dans leur développement intellectuel. Âgée de trente-cinq ans, Charlotte Dunière⁴³ vient d'épouser le commerçant irlandais Kenelm Chandler. Elle parle de sa nouvelle situation

⁴³ Marguerite-Charlotte Dunière-Chandler (Berthier, 1765-?). Fille de Louis Dunière et d'Élisabeth Trefflé Rottot. Charlotte Dunière fait ses études chez les ursulines de Québec. On retrouve son nom sur la liste des pensionnaire en 1775. Elle fréquente le pensionnat pendant cinq ans. Elle épouse Kenelm Chandler le 4 août 1801. Ce dernier était venu s'installer à Québec avec ses trois sœurs (Mary, Sarah et Nancy) en 1764. Il occupa les postes d'assistant commissaire d'artillerie en 1775, de chef des magasins de munitions en 1779, d'agent payeur à l'artillerie en 1781, de maître de caserne en 1784 et de premier commissaire lors de l'enquête sur les biens des jésuites en 1787. On lui offre la seigneurie de Stoneham en 1800, mais le couple habite Québec. Charlotte Dunière devient veuve en 1803. L'inventaire après décès indique que Chandler était un homme cultivé. Il possédait trente-six petites peintures et une bibliothèque contenant cent soixante-huit ouvrages portant sur l'agriculture, l'histoire, la géographie, la philosophie et les sciences. Quelques lettres de Charlotte Dunière sont conservées dans la Collection Baby des AUdeM.

avec lucidité à une amie d'enfance. Elle rend compte de la difficulté pour une femme de conserver sa liberté et des moments de loisirs à l'intérieur de l'institution du mariage. Charlotte Dunière a connu la liberté du célibat, elle s'est instruite et a beaucoup voyagé. Kenelm Chandler qui venait de recevoir la seigneurie de Stoneham consent tout de même à vivre dans la ville de Québec ce qui lui permet de mener une vie sociale encore active. Quelques mois après son mariage, elle s'interroge au sujet de ses capacités à tenir le ménage et prend conscience des contraintes que ces nouvelles responsabilités infligent à sa propre formation intellectuelle :

J'ai doublement à vous rendre votre bon souvenir puisque les détails du ménage vous laisse si peu de loisir pour écrire. Je commence à m'apercevoir qu'il faut bien régler son tems pour en avoir de reste que m'est en ménage et comme je n'ai pas cette science Je me reproche tous les soirs de n'avoir pas eu assez de tems pour étudier l'anglais dont j'ai besoin à plus forte raison n'en ai-je point pour le livre de lady Mills dont je ne prévois que l'utilité. Une jeune demoiselle de vous connue me l'a demandé avec tant d'empressement que je n'ai pu lui refuser (23 mars 1802, AUM, Coll. Baby, P58, u/2618).

La nouvelle Mme Chandler trouve difficile de concilier les moments où elle devrait s'instruire et lire, des activités qu'elle privilégiait depuis longtemps, et ses nouvelles responsabilités maritales⁴⁴. La lettre échangée entre femmes est un moyen privilégié pour partager ses angoisses et ses réflexions sur la carrière du mariage et ses contraintes. Elle écrit à ce sujet à son amie Mme Panet : « Je suis entre dans tous les details & niaiseries du menage dans lespoir deconomiser pour contenter nos caprices à Stoneham mais ouvrages de caprices et ecritures en souffrirent ». (23 mars 1802, AUM, Coll. Baby, P58, u/2618). On voit bien, par l'utilisation de l'expression : « niaiseries du ménage », l'opinion de la nouvelle mariée, à propos des activités domestiques auxquelles elle doit se plier, depuis qu'elle a choisi le titre d'épouse. Si elle assume son rôle, elle demeure consciente des effets de cette surcharge d'activités ménagères sur ses occupations intellectuelles. À la lecture de ces deux lettres, on sent bien qu'il s'agit d'une perturbation importante des habitudes de cette femme de l'élite longtemps restée célibataire.

⁴⁴ Il s'agit peut-être d'un livre prêté par sa sœur Marie-Geneviève Dunière, mariée à Mérédith Mills. Il pourrait s'agir également du *Traité sur les maladies des Enfants* de Michel Underwood, M. D. licencié dans l'art d'accoucher du collège royal des médecins à Londres. *Deuxième partie. Contenant des règles générales pour le soin et la conduite des enfans dès le moment de la naissance*. Québec, Nouvelle Imprimerie, 1801. Grâce à Lady Milnes, épouse du lieutenant gouverneur, on distribue gratuitement les exemplaires de cet ouvrage, parmi les mères de famille de la province, d'où, sans doute, l'appellation de livre de lady Mills.

7. Des gestionnaires qui s'investissent

Dans la vie de Louise-Amélie Panet-Berczy⁴⁵, l'administration de la seigneurie d'Ailleboust et la gestion de la vie domestique du manoir occupent une grande partie de son temps. La description de ses occupations journalières montre bien toutefois la place privilégiée et le caractère indispensable de l'écriture et de la lecture dans sa vie quotidienne. Une lettre, envoyée à une amie de Québec le 20 novembre 1833, présente les menus faits et gestes de la gestion seigneuriale. Ceux-ci sont entrecoupés par l'écriture d'une requête, par la copie manuscrite d'un plan effectué par son mari, par une petite période de lecture de saint Augustin et des petites annonces des journaux et finalement, à lumière du poêle, de la rédaction de la lettre à cette amie (cité dans Faribault-Beaugard, 1987 : 36-38). Prise entre les réclamations des censitaires et une foule de détails administratifs à régler, il ne lui reste qu'à peine le temps de manger, d'où cette lettre dans laquelle elle se justifie de ne pas honorer ses visites de courtoisie.

Plusieurs femmes semblent submergées par leurs tâches domestiques auxquelles s'ajoute bien souvent la gestion des affaires familiales. Elles s'occupent des livres de compte et des problèmes relatifs à la gestion du patrimoine familial et deviennent parfois responsables de l'administration d'un commerce ou d'une seigneurie, comme c'est le cas de Louise-Amélie Panet. Comme les réseaux d'affaires sont souvent les réseaux familiaux qui se tissent au fil des associations maritales, les lettres qui traitent de la gestion du patrimoine familial sont souvent, avant tout, des lettres familiales. Les femmes sont encore vues comme les gardiennes des liens sociaux et souvent les négociations administratives ou légales apparaissent au second plan de leurs missives. Cette façon de faire conforte chez les femmes leur image de gardienne du foyer et des liens familiaux.

⁴⁵ Louise-Amélie Panet-Berczy (Québec, 1789 - Sainte-Mélanie d'Ailleboust, 1862). Fille de Pierre-Louis-Panet, avocat et député et de Marie-Anne Cerré. En 1795, elle fréquente l'école anglaise de Mme Stretchly, puis celle de Mme Forrest. Vers 1797-1798, elle entre à l'école des dames de la Congrégation afin de préparer sa première communion. Elle fréquente ensuite l'école de Charlotte Berczy où elle apprend l'allemand et l'italien et développe ses talents en dessin. Après son mariage avec William Berczy, le 27 septembre 1819, elle vit à Windsor puis à Toronto pendant les sessions parlementaires. Suite au décès de sa mère, elle hérite de la seigneurie de Sainte-Mélanie d'Ailleboust, où elle s'installe à partir de 1832. Elle sera le bâton de vieillesse de sa belle-mère, Charlotte Allamand Berczy. Elle tient salon et reçoit les membres les plus en vue de l'élite lettrée. Femme d'esprit reconnue, elle écrit plusieurs poèmes restés longtemps inédits.

Pourtant, à l'intérieur de ces réseaux, elles savent tirer parti de leurs relations et en font le plus souvent des relations de patronage, qu'elles demandent l'aide d'un tiers ou qu'elles soient elles-mêmes les dispensatrices d'appuis. On le voit de façon évidente dans les lettres où elles réclament des postes pour des personnes de leur entourage. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot ont analysé le phénomène du patronage dans le Bas-Canada et expliquent bien la structure complexe de ce genre de relation :

Le patronage est ce nœud complexe de relations entre, d'une part, ceux qui usent de leur influence, de leur positions sociales ou de quelque attribut pour en protéger d'autres, et, par ailleurs, ceux qui bénéficient de cette aide. On peut donc analyser la nature du patronage en termes des faveurs échangées, des partenaires de ce commerce et des motivations sous-jacentes (1973 : 13).

Les femmes ne sont pas toujours à la solde des hommes, comme quelques cas exemplaires le laissent croire, mais le plus souvent des alliées indispensables. S'il y a des femmes qui profitent des conseils et des relations qu'elles entretiennent avec les hommes de pouvoir, plusieurs Canadiennes ont été des pivots incontournables de la prospérité de leur famille et se sont même immiscées dans les affaires publiques — on se rappellera entre autres de la marquise de Vaudreuil, de Mme Bégon et des salonnières de Québec, pendant le Régime français.

Au début du XIXe siècle, Marguerite de Lanaudière⁴⁶ et sa sœur Agathe figurent sans doute parmi les femmes les plus influentes et les plus délurées de l'époque. Restées célibataires, les deux sœurs habitent la seigneurie de Saint-Vallier qu'elles gèrent elles-mêmes. Elles s'occupent également des parts de leurs frères et sœurs à cet héritage. Dans ses *Mémoires*, Aubert de Gaspé était fasciné par le fort caractère de ces deux tantes :

Les deux sœurs se livraient à des exercices qui, suivant moi, sont du ressort exclusif du sexe masculin. Autant j'admire un homme à la figure mâle guidant avec adresse deux chevaux fougueux, autant j'éprouve de malaise en voyant les femmes de nos jours se livrer à ces exercices : la faiblesse inhérente à leur sexe leur ôte toute grâce lorsqu'elles tiennent les guides dans des mains délicates et plus propres à tracer des fleurs gracieuses sur un canevas,

⁴⁶ Charlotte-Marguerite Tarieu de Lanaudière (Québec, 1775-Saint-Vallier, 1856). Fille de Charles-François Tarieu de Lanaudière et de Marie-Catherine Lemoine de Longueuil. Marguerite fait ses études chez les ursulines de Québec de 1785 à 1789. Restée célibataire, elle s'occupe de la gestion de la seigneurie de Saint-Vallier de Bellechasse avec sa sœur Agathe. Elle est connue dans la région de Québec pour son franc-parler, ses dons pour la comédie et sa grande connaissance du domaine judiciaire. Son importante correspondance témoigne de ses habilités de gestionnaire. Elle héberge également quelques-uns de ses neveux et nièces et s'occupe de leur éducation. Voir Société de Généalogie de Lanaudière. *Lanaudière d'où viens-tu ? L'origine d'une appellation singulière*. Joliette, Société de Généalogie de Lanaudière, 1996, p. 24-28.

à courir légèrement sur le clavier d'un piano, qu'à réprimer un cheval qui peut s'emporter au moindre bruit inusité, à la vue d'un objet qui lui cause de la frayeur. Passe encore pour l'équitation ; quelques dames certainement s'en acquittent avec grâce. Quant à mes deux chères tantes dompter les chevaux à la campagne était un de leurs passe-temps les plus agréable (1971 : 522).



Figure 36
Charlotte-Marguerite Tariou de
Lanaudière
(1775-1856)

Si le mémorialiste semble choqué par les activités « viriles » de ses tantes, il n'en décrit pas moins avec une grande admiration les talents de Marguerite pour la mascarade et, par ce biais, pour les affaires légales. Aubert de Gaspé raconte plusieurs anecdotes où elle vole la vedette, dont une où elle se costume à la manière d'une vieille douairière française. Arrivée en grande pompe chez son frère, elle aurait mystifié ses hôtes en demandant conseil au juge Sewell à propos d'un procès épineux mettant aux prises les membres de sa famille imaginaire, sans même qu'il arrive à la reconnaître. Selon Aubert de Gaspé, son interprétation de la vieille dame était particulièrement réussie et le

juge Sewell, voyant finalement le jeu dans lequel il s'était fait prendre, prononça ce commentaire qui en dit long sur les talents et la réputation de la seigneuresse de Saint-Vallier dans le domaine légal :

Mademoiselle Marguerite, fit M. Sewell, quand le calme fut un peu rétabli, ce n'est pas moi mais vous que le souverain aurait du nommer Procureur du roi car jamais procès de chicane plus ingénieux, plus embrouillée, n'a été exposé de manière plus lucide, même par nos plus vieux procureurs de la cité de Londres (397).

Après un tel compliment, Aubert de Gaspé conclut : « Le juge en chef Sewell lui-même me disait vingt ans plus tard, que ma tante aurait fait le désespoir des juges, si, née homme, elle eût embrassé la carrière du barreau » (398). Mais Marguerite de Lanaudière était femme et ne pouvait accéder à ces postes de prestige. Si on peut douter de la parfaite authenticité des faits exposés par le mémorialiste, la correspondance de Marguerite de Lanaudière offre quelques échantillons propres à valider les impressions du neveu de la seigneuresse et prouve qu'elle a su mettre à profit ses talents et ses connaissances dans d'autres réseaux moins compromettants pour sa réputation.

7.1 Les affaires sont les affaires

La collection Baby contient plusieurs lettres écrites par Marguerite de Lanaudière à des membres de sa famille. Dans cette correspondance, elle fait bien sentir ses talents de gestionnaire et son implication dans les affaires légales de la seigneurie. C'est elle et sa sœur Agathe qui tirent les ficelles. Le 23 novembre 1817, elle indique ses vues au sujet des réparations futures des bâtiments du manoir. Remarquons ici qu'elle s'adresse à sa belle-sœur. Bien qu'elle écrive également et souvent à son frère Charles-Gaspard, c'est souvent à sa belle-sœur, Susanne-Antoinette Margane de Lavalterie, qu'elle s'adresse pour les questions relatives à l'administration de la seigneurie de Saint-Vallier :

Voici l'explication de ce que je vous avois marqué quelque uns de la famille avoit eu l'idée de retraire Ste anneet comme je desirois que vous vous fussiez joint à nous pour cela c'est pour quoi je vous avois écrit mais entre nous deux vue qu'il faudroit de l'argent contant et entrer peutêtre en procet je pense qu'ils y renonceront mais si toutfois ils le vouloit je vous récrirois de nouveau ils se présente encore de grands fraix pour la famille dans St valier il s'agit de refaire notre moulin à sie et recouvrir celui à farine en bardeau et remplacer plusieurs planche qui sont pourrie et couvrir notre grange et le fournis en Bardeau car les Batisse en soufre et le tout montera je crois à trois mille francs c'est-à-dire je m'en flatte car il ni a rien encore de décider pour le prix et nous ferons pour le mieux car la réparation est absolument nécessaire mais se ne sera que pour l'année qui vient soyez bien convaincus Ma chère sœur que nous fèsons notre possible pour l'avantage de la famille mais avec des seigneurs il y a toujours des grands prix (23 novembre 1817, AUM, Coll. Baby, P58, u/6854).

Mais Marguerite ne veille pas uniquement à l'entretien de ses immeubles. Elle s'implique dans les affaires légales de sa famille et s'occupe de la gestion des aspects pécuniaires. Loin d'être une simple messagère, elle exerce une autorité inflexible à l'égard des bénéficiaires de ses services. Elle explique les procédures à suivre dans la gestion de ses affaires et ses propres démarches à sa belle-sœur :

Jacques Baby ma dis que vous vouliez que je viens à vous envoyer votre argent par une bonne occasion, tant celle de vos rentes que votre part de vos titres pour lequel je vous ai envoyé une quittance en blanc et que vous n'aviez qu'à faire remplir par un Notaire et vous deviez me la renvoyer aussitot après et je ne l'ai pas encore reçu ainsi je ne pense pas vous envoyer l'argent devant que vous m'avez envoyer vottre quittance je ne parle que pour le contrat ainsi je vous pris de me l'envoyer tout de suite car je me demande pas mieux que de me débarasser de l'argent j'ai payé votre année pour la gazette de québec qui est de vingt deux shelings et deux ainsi que l'intéret d'agathe comme vous le verrai quand je vous enverrai votre argent comme nous sommes en procet pour des Los et rents je vous pris de m'envoyer une copie de votre contract de mariage demander au curé tout ces extrait ici ainsi que l'extrait de votre mariageet de celui de charlotte et son extrait de Baptême et l'extrait de

Baptême de Pierreet celui de Toinette il faut absolument que nous ayons tout ces papiers la pour faire notre preuve en cours et vous aurez la bonté de payer le curé pour tout cela et antoine portera cela au compte à la famille et vous me marquerez à combien tout cela ce monte ainsi que ce que vous donnerez au notaire pour la copie de votre contract de mariage car tout ces prix doivent être payer par tout les héritiers Ma chère amie j'espère que vous voudrez bien ne pas négligé de m'envoyer tout les papiers que je vous demande car c'est autant de conséquence pour vous que pour nous ainsi aussi tot que vous aurez lu ma lettre montrez la à votre curé pour qu'il vous donne tout les extraits que je demande et vous me les enverrai par la poste avec la copie de votre contract de mariage vous mettrez le tout ensemble nous attendons après tout ces papiers (5 avril 1816, AUM, Coll. Baby, P58, u/6861).

À plusieurs reprises, Marguerite réitérera ses demandes, mais sans succès. Le 6 septembre 1821, elle s'impatiente de la légèreté de sa belle-sœur dans la gestion de ses affaires :

Ma chère sœur ce n'est pas agréable pour moi que depuis près de trois mois que je vous ai écrit et remis votre argent à la personne indiquée par vous-même et de voir que je n'ai pas reçu une réponse à cette lettre personne n'aime mieux que moi a rendre service à des parents mais quand il s'agit d'affaire je veux qu'elle soit faite comme elles doivent être faites (6 septembre 1821, AUM, Coll. Baby, P58, u/6869).

Marguerite de Lanaudière connaît les règles de la lettre d'affaires et fait en sorte d'être prise au sérieux. La lettre constitue un intermédiaire entre une identité féminine à préserver et des activités diversifiées que les femmes sont appelées à assumer. Ici, la seigneuresse parle toutefois en tant que gestionnaire. La distance personnelle qui prévaut souvent dans les lettres familières échangées entre femmes s'élargit. Marguerite de Lanaudière assume un rôle de conseillère et non plus seulement celui de belle-sœur qui affirme sans cesse son sincère attachement.

La seigneuresse de Saint-Vallier s'implique également auprès de personnes qui réclament son assistance. C'est le cas d'une supplique de Mlle de Saint-Vilmer, dont nous avons déjà vu les difficultés, que Marguerite de Lanaudière prendra sous sa responsabilité. Le 16 novembre 1807, elle indique à son frère les stratégies qu'il doit déployer pour arriver à obtenir le remboursement du billet qu'elle lui fait parvenir :

Je t'envoie ci-inclus le billet de mademoiselle de Saint-Vilmai et elle te prie de le présenter à Mademoiselle de Lavalterie, et en lui disant bien que si elle ne lui paye pas tout de suite elle le prévient que comme elle doit [...] à un marchand qui a bien voulu depuis plusieurs années lui avancées ses petites douceurs, elle lui passera le billet et il la fera payer de bon grais ou de force, lis lui bien ce passage, car elle m'en a prié absolument, et comme je te connois bon commissionnaire, je t'en charge mais ne lui donne pas le billet qu'elle t'ait payer [...] le bien crainte [...] ne soit écartée et tu m'écriras la réponse (16 novembre 1807, AUM, Coll. Baby, P58, u/6851).

Elle agit avec fermeté en véritable conseillère dans des domaines aussi peu féminins à l'époque que la gestion financière ou les affaires légales. Elle n'hésite pas non plus à froisser quelque sensibilité au passage. Bien sûr, le fait qu'elle soit une femme pouvait l'empêcher d'agir directement ; dans ces circonstances, elle doit faire appel à des intermédiaires, comme c'est le cas ici de son frère Charles-Gaspard. Or, c'est elle qui, dans l'ombre, élabore les stratégies et organise la gestion de la seigneurie. Comme Ursule Baby et Françoise de Céloron, elle est loin d'être naïve. Elle sait jouer du coude pour obtenir son dû et celui de ses proches. Pour Marguerite de Lanaudière, comme pour plusieurs Canadiennes, la lettre permet d'exercer des rôles similaires à ceux tenus par les hommes publics du temps, sans toutefois en acquérir les titres officiels.

8. Des nouvelles à la main

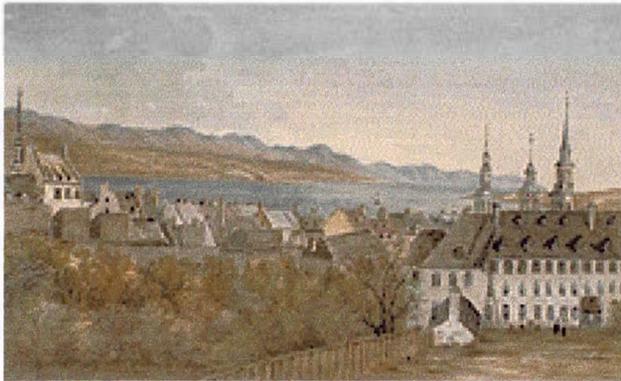


Figure 37
Mary Milicent Chaplin, View of Quebec City, (1838-1842)

Comme l'offre l'exemple de Marguerite de Lanaudière, les femmes célibataires sont, elles aussi, accaparées par leurs activités quotidiennes. Ne pouvant souvent compter que sur elles-mêmes pour leur survie économique, elles se retrouvent souvent à la tête d'un commerce ou occupent une profession dans des domaines exigeants comme l'enseignement ou

la tenue d'une maison de pension. Elles sont également tout désignées pour prendre soin des enfants de leurs frères et sœurs. En échange d'une aide domestique et d'un peu de compagnie, elles offrent l'hospitalité à des parents et veillent à fournir une bonne éducation à leurs neveux et nièces qu'elles hébergent pendant leurs études. La maison de Marguerite et d'Agathe de Lanaudière sert, par exemple, de gîte à la fille et au fils de leur

frère Gaspard, venus faire leurs études au séminaire et chez les ursulines de Québec. Malgré leurs grandes occupations, il semble néanmoins que les femmes célibataires consacrent plus de temps à leurs correspondants que les femmes mariées. Peut-être parce que le mari prend souvent le relais de la correspondance, mais surtout parce que la lettre est un moyen de briser cette solitude à laquelle elles font face chaque jour, mais aussi parce qu'elle trouvent d'autres moyens que la maternité pour tenir un rôle dans la société que l'écriture leur permet souvent d'assumer.

8.1 Une épistolière reporter

Célibataire et enseignante, Victoire Papineau⁴⁷ correspond régulièrement avec les membres de sa famille et des amies. Sœur de Joseph Papineau et tante de Louis-Joseph, la jeune femme qui cherche les défis s'exile au Détroit où elle se fait enseignante avec une demoiselle Adhémar de Lantagnac et le missionnaire Louis Payet. Elle revient ensuite à la Petite-Nation, où elle sera l'une des premières institutrices, puis s'installe finalement à Montréal. Dans sa correspondance, elle s'informe de chacun, mais donne peu de nouvelles d'elle-même et témoigne peu de ses sentiments, si ce n'est de son indéfectible attachement. Victoire Papineau se fait plutôt correspondante, au sens journalistique du terme. Elle rapporte les nouvelles qui la concernent directement, — comme la fuite de son esclave —, mais surtout les différents événements qui marquent la vie de son village et des diverses régions du Canada dont on la tient informée. La lettre du 9 janvier 1794 décrit les nombreux incendies qui se sont récemment déclarés à l'Assomption. Une autre datée du 24 avril 1798 mentionne la débâcle du printemps sur le fleuve Saint-Laurent, événement qui sera étayé d'un extrait d'une gazette décrivant l'événement :

Je voudrais vous envoyer des nouvelles mais depuis le départ du courrier il ne s'est rien passé de conséquence. Ce qui a fait le plus parler depuis quelques jours a été le départ des glaces qui a fait cette année un fracas effroyable. Je vous envoie ci inclus l'extrait de la Gazette pour ce qui s'est passé seulement à Montréal mais ce n'est rien pres de ce qui est arrivé en bien des endroits (24 avril 1798, AUM, Coll. Baby, P58, u/9432).

⁴⁷ Marie-Victoire Papineau (Montréal, 1758-Montréal, 1821). Fille de Joseph Papineau et de Marie-Josephe Beaudry. Restée célibataire. Professeure au Détroit, à la Petite-Nation et à Montréal. Sa correspondance se trouve à la collection Baby des AUdeM, au fonds Famille Baby des ANQ-Q et au fonds Famille McKay des ANQ-H.

Elle fait ensuite le récit de la débâcle survenue à Sorel et dans les environs. Si Victoire Papineau insère des extraits des gazettes dans ses lettres, elle agit elle-même comme un prolongement. À partir de ces articles, elle commente la nouvelle, elle donne son opinion, elle ajoute des détails. Victoire Papineau agit comme une sorte de relais de l'information. Célibataire instruite, professeure et tante dévouée à ses neveux et nièces, elle utilise la lettre pour distribuer des informations sur l'actualité, établir une sorte de réseau d'échange et instruire ses proches. Elle n'est pas simplement rapporteuse, mais également reporter⁴⁸.

Chez Victoire Papineau, le lien entre la lettre et la presse apparaît dans sa correspondance plus particulièrement sur le plan formel. L'épistolière emprunte une mise en discours qui rappelle le travail opéré par l'éditeur. Après quelques salutations d'usage, elle dispose les informations qu'elle souhaite transmettre selon des rubriques et un ordre qu'elle suivra presque parfaitement dans la plupart des lettres subséquentes. « Vous attendez sans doute que je vous apprenne quelque chose, écrit-elle, et bien je commence par les morts » (18 mai 1798, AUM, Coll. Baby, P58, u/9433). Suivront les annonces de mariages et de naissances, les visites d'étrangers et les nouvelles agricoles. Même la politique tient la manchette :

De nouvelles politiques je ne vous en dis rien je suppose que vous voyez quelque papiers publier qui vous les apprennent les plus récentes sont que les français sont a rome et se préparent vigoureusement à attaquer l'Angleterre on avait dit le pape prisonnier mais cela n'a pas été confirmé, il est même plus probable que c'était faux (18 mai 1798, AUM, Coll. Baby, P58, u/9433).

La correspondance qu'elle envoie se rapproche du concept de la lettre de nouvelles ou nouvelles à la main qui a présidé à la naissance des gazettes (Moureau, 1993). Friands d'informations, les correspondants, par leur position stratégique au cœur des événements, profitaient de la lettre pour transmettre les nouvelles locales aux quatre coins du pays. Dans la plupart des correspondances, on retrouve une quantité importante de nouvelles, mais la lettre pour Victoire Papineau perd presque sa valeur socio-affective pour devenir essentiellement un résumé de l'actualité. De retour d'un voyage à Québec, elle décrit son trajet, ainsi que quelques rencontres marquantes. Ces détails personnels

⁴⁸ Voir au sujet des liens entre la lettre et la presse, l'article de Roger Duchêne, « Lettres et Gazettes au XVIIe siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1971, p. 489-502.

semblent toutefois bien superflus pour l'épistolière qui avoue craindre d'ennuyer sa correspondante. Elle s'arrête net, une fois les grandes lignes tirées et poursuit sa lettre avec l'inscription des rubriques habituelles - morts, naissances, mariages, etc. On pourrait croire que Victoire Papineau utilise ce stratagème pour éviter d'étaler trop ouvertement son affection. Or, pour l'enseignante, c'est la qualité des informations retransmises, la régularité de son courrier et la longueur de ses lettres qui est gage de l'intérêt qu'elle porte à ses correspondantes. Victoire Papineau est loin d'être avare de nouvelles, comme on le constate à la lecture d'une lettre du 18 mai 1798 :

Je m'imagine que vous allez me trouver importune de vous écrire si souvent car voilà la septième lettre que je vous adresse depuis que je vous ai laissé et je n'en ai reçue qu'une des vôtres mais non je ne dois pas craindre de vous fatiguer je vous connais une amie trop sincère et trop constante (18 mai 1798, AUM, Coll. Baby, P58, u/9433).

L'encre semble couler d'elle-même sur la page, sans effort, proportionnellement à l'affection qu'elle porte à son destinataire. Le 22 août 1799, après avoir assuré sa correspondante de son amitié et décrit rapidement ses occupations, elle entame un petit discours sur sa philosophie de l'existence. À la suite de cette longue harangue, Victoire Papineau termine avec ces mots qui décrivent bien son attitude générale face à l'écriture : « Vous allez dire que je m'avise de moraliser mais non c'est une réflexion toute naturelle qui s'est trouvé sur le papier sans donner le temps de l'apercevoir » (22 août 1799, AUM, Coll. Baby, P58, u/9436)⁴⁹. Ce n'est donc pas l'épistolière qui conduit sa plume, mais bien la plume qui la conduit, menée par la nouvelle fraîche, par le désir de communiquer, rappelant le naturel de l'écriture, lorsque celle-ci s'adresse à un être cher. Dans une lettre qu'elle envoie cette fois à sa sœur et datée du 17 mai 1812, elle commence par cette mise en situation assez surprenante : « Je profite d'un petit moment pendant la grand messe de la pentecôte pour vous écrire quelque chose, car je suis toujours

⁴⁹ Le 7 janvier, 1821, son neveu, Louis-Joseph Papineau écrivait d'elle à Julie : « Dis à ma tante Lecavalier qu'elle n'a pas assez prêché ses filleuls. Qu'elle voit si ma tante Victoire n'a pas fait des siens de petits saints, parce qu'elle les a prêchés sans trêve et sans relâche à temps et contretemps. Oh ! La bonne tante, que n'ai-je pas été aussi son filleul ! Si je ne deviens pas faiseur de miracle, elle en répondra ! C'est son esprit de murmure contre les arrangements de la Providence qui l'avait destinée à vivre où elle était née ; son amour des nouveautés, du changement, cette ardeur à ne se trouver bien que là où elle n'est pas, qui fait qu'elle était allée courrir et, rendue à trois cents lieues de distance le jour où je suis venu briller sur l'horizon, qui fait qu'elle n'a pu me servir de marraine ; qui fait qu'elle ne m'a jamais bien prêché, qu'elle a, il est vrai, tenté quelquefois de le faire, mais toujours avec trop de nonchalance et de tiédeur en sorte que loin de me persuader, elle m'a obligé à le prendre sur un ton plus haut qu'elle, et que ses égarements me touchaient si vivement que je la prêchais avec cet enthousiasme, ce pathétique qui, finissant par lui imposer silence, m'ont fait croire plus d'une fois que j'avais opéré le miracle de lui faire aimer la vertu du silence » Louis-Joseph Papineau, *Lettres à Julie*, Québec, Septentrion, 2000, p. 41.

pressée, aussi fais-je tout de travers » (17 mai 1812, ANQ-Q, Fonds famille Papineau, P417). Dans cette lettre de trois pages, Victoire Papineau raconte les nouvelles locales comme elle en a l'habitude et fait le récit d'un événement qui provoqua une grande frayeur dans l'Église lors de la messe de l'Ascension :

Mr Le Saulnier a prêché le jour de l'Ascension et pendant le sermon il y a eu une terrible alarme dans l'Église Je ne sais si vous l'avez scu quelque chose ayant craqué dans l'Église quelqu'un cru que c'était le jubé cela fit sortir tout le monde avec une grande précipitation Les uns croyant que c'était le jugement dernier, les autres que c'était les ennemis qui prenaient la ville d'autres pensaient que c'était le feu d'autres croyaient que la terre tremblait et comme le monde sortait en foule avec beaucoup de presse la troupe s'adonnait à passer avec la bayonnette au bout du fusil allant à l'exercice quelqu'un courut dire aux religieuses de fermer leurs portes que l'on massacrait tous les prêtres et le peuple des pensionnaires et les sœurs se sauvèrent par le chemin couvert et tout cela pour rien. Mr Roux et Mr Le Saulnier faisaient leurs effort pour arrêter tout le monde c'était inutile, à la fin les esprits se remissent un peu, une partie du monde rentra dans l'Église et une autre partie se sauvèrent chez eux plusieurs ont été froissés dans la foule pour moi je n'y était pas et j'en ai remercié le bon dieu (17 mai 1812, ANQ-Q, Fonds famille Papineau, P417).

Ce récit, envoyé à sa sœur, sera repris *in extenso* dans une lettre datée du même jour et expédiée à une amie. Comme le périodique imprimé à plusieurs exemplaires, Victoire Papineau fait des copies de ses lettres qu'elle distribue aux quatre coins de la province par l'intermédiaire de son réseau épistolaire familial et amical. La lettre est donc non seulement un relais de l'affectivité, mais aussi un relais d'informations et un prétexte pour donner son opinion sur les grands événements, sociaux, politiques, et économiques de l'heure.

Par le truchement de la correspondance, Victoire Papineau transforme le simple relais d'affectivité que l'on assigne généralement à la correspondance féminine familière en véritable laboratoire d'écriture. Les nouvelles qu'elle rapporte sont prétexte à raconter, à transformer le discours épistolaire en véritable récit. Tout comme c'était le cas avec Élisabeth Bégon, la description des événements n'est pas toujours le résultat d'une observation, mais bien la construction d'un nouveau récit basé sur les témoignages de personnes intermédiaires. La lettre devient ainsi un véritable théâtre où s'anime, de manière transposée, la vie des Canadiens et ses événements petits et grands.

8.2. L'invasion américaine selon la veuve Benoist

Si pour Victoire Papineau le fait divers prend le pas sur l'actualité politique, pour certaines épistolières, l'intérêt pour cette matière est foncièrement présent. Si les correspondances des religieuses sont les plus abondantes dans les archives pour le XVIIIe siècle et qu'il est plus facile d'y repérer des exemples d'intérêt important pour les affaires du pays, les témoignages de laïques de la même période n'en montrent pas moins leur fascination pour les événements politiques qui marquent le Canada. Certaines Canadiennes du tournant du XVIIIe siècle, comme Madeleine de Verchères, ont dû elles-même tirer du mousquet. La politique touche en effet toutes les sphères de la population y compris les femmes. Au tournant du XIXe siècle, même si on imagine souvent ces Canadiennes, bien à l'abri des tribulations de la scène parlementaire et des conflits militaires, confinées à leur foyer ou à leur cloître, elles sont bien conscientes des répercussions de ces événements sur leur vie. On s'en souviendra, les religieuses ont toujours traité des événements militaires dans leur relation et les histoires de leur communauté. Le 4 décembre 1775, la mère Saint-Michel⁵⁰, religieuse à l'Hôpital Général de Québec, envoie une lettre à son frère adoptif Ignace-Michel-Louis-Antoine Irrumberry de Salaberry pour lui faire le détail des derniers événements entourant l'arrivée des Américains à Québec :

Nous avons été faites prisonnières le jeudi, 16e de novembre par la troupe de M. Arnold, qui est venue par la Nouvelle-Beauce ; et le 18 au soir, il mut sa garde pour la camper plus loin de notre maison, qui allait être bien incommodée par les canons de la ville. Par ce moyen, mon cher ami, nous sommes en sûreté, non seulement notre hôpital, mais encore tous nos biens. Semblablement à la ville de Montréal, nous nous sommes rendus sans tirer un seul coup de fusil ; cela n'est pas surprenant : des religieuses qui aiment la paix la souhaitent ardemment en tous lieux (4 décembre 1775, cité dans Reilly, 1898 : 416-417).

Malgré cette passivité apparente face à la guerre, la Mère St-Michel profite de cette missive pour donner des preuves de son patriotisme. Religieuse à l'Hôpital Général, une institution qui, comme on l'a vu, a été de toutes les batailles, elle se sent impliquée directement parce qu'elle connaît les possibles répercussions de la guerre sur l'existence de sa communauté. À cette époque, les hospitalières, avec à leur tête Catherine Payan de Noyan dite Saint-Alexis, en étaient encore à réclamer les pertes subies quinze ans plus

⁵⁰ Catherine-Louise Drouard (1739-?), fille adoptive de Michel de Salaberry, officier de marine, et de Madeleine-Louise Juchereau Duchesnay de Saint-Denis. Elle entre comme pensionnaire à l'Hôpital Général de Québec en 1744. Son père adoptif demande son entrée comme religieuse en 1746.

tôt. Cachée sous son voile, la mère St-Michel n'en montre pas moins sa forte détermination à vaincre l'ennemi :

[T]u m'avoueras qu'il est honteux qu'une ville se rende sans figurer un peu. Je crois qu'il n'en sera pas ainsi de celle de Québec ; si vos vainqueurs deviennent les nôtres, ils y acquerront plus de gloire, car je crois qu'ils auront beaucoup de peine à y pénétrer. La ville n'est remplie que de gens déterminés à vaincre ou à périr (417).

Lors de l'invasion américaine de 1775, Marie-Thérèse Baby, veuve Benoist⁵¹, en véritable amazone, se prépare au pire. On connaît sa célèbre lettre du 9 septembre 1775 où elle raconte la préparation de son épée qu'elle souhaite voir servir contre les Bastonnais :

Cela m'as pas cependant empeche de preparer une vieille epee que j'ai pour defendre ma famille des insultes dont nous sommes menacés de la part d'une troupe ou probablement il y a si peu d'ordre. Comme je visitais mon épée, un Anglais entre qui me demande ce que je voulais faire de cela ; je lui dit en lui poussant une botte⁵², que c'était pour recevoir les Bastonnais. Il me cria je n'en suis pas un madame epargnez moi (9 septembre 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1341).

Cette attitude de la part d'une femme joue évidemment de façon plus importante sur l'imaginaire de son frère capitaine de la milice. Il rappelle une Madeleine de Verchères intrépide et les histoires de travestissement à la mode au XVIIIe siècle. Outre, ces remarques qui en font une véritable Amazone, et qui ont sans doute contribué à attirer l'attention des historiens sur cette partie de sa correspondance⁵³, la veuve Benoist fait montre d'un véritable intérêt pour la politique et les événements militaires de ces temps troubles de la première invasion américaine. Sa correspondance permet de voir dans quelle mesure certaines femmes se sont investies dans la réflexion politique et ont fait de la lettre familière un tremplin pour assumer des rôles d'influence dans les officines du pouvoir.

⁵¹ Marie-Thérèse Baby-Benoist (Québec, 1722-Montréal, 1792). Fille de Marie-Thérèse Lecompte Dupré et de Raymond Baby, trafiquant de fourrures. Elle épouse Claude Benoist, chirurgien-major des troupes marchandes, à Montréal le 15 janvier 1742. Devenue veuve en juin 1759, elle ouvre un commerce d'import-export et de pelleteries. L'appui de sa famille, déjà impliquée dans le négoce, l'a sans doute aidée à consolider son entreprise. En 1781, elle donne son appui à son neveu Joseph-François Perrault dans la gestion d'un commerce de verrerie et de vaisselle. Sa correspondance, conservée dans la Collection Baby des AUdeM, le fonds famille Baby des ANQ-Q et dans les AUTR est destinée à divers membres de sa famille.

⁵² « Pousser une botte » désigne l'action de porter un coup à l'adversaire.

⁵³ Hospice-Anthelme Verreau reproduit quelques lettres de la veuve Benoist dans *Invasion du Canada : collection de mémoires recueillis et annotés*, Montréal, Eusèbe Sénécal, 1873.

La veuve Benoist écrit régulièrement à son frère François Baby. En temps de paix, la conversation roule sur l'administration de son commerce de verreries, les commandes de vivres, les échanges de services et les nouvelles de la famille. Mais, quand les Bastonnais menacent d'envahir Montréal, la veuve délaisse ses préoccupations habituelles pour se lancer dans l'écriture de véritables comptes rendus de la situation. Dès la fin mai 1775, elle lui fait part de ses inquiétudes au sujet de l'arrivée des Américains :

Mon cher frère, Tu as sans doute appris les alarmes que nous ont données les Bastonnais. La mauvaise volonté du plus grand nombre des Canadiens et qui n'était que trop manifeste obligea le colonel de menacer de faire sauter la ville par les poudres sy on ne voulait pas se garder. Tu ne saurais t'imaginer quelle terreur panique s'est emparée de tous les esprits sans distinction de sexe, plusieurs ont envoyé à la campagne leurs papiers et ce qu'ils avaient de plus de conséquence et beaucoup sont prêts à partir. Quelque peinée que je fus, je n'ai pu m'empêcher de rire de voir ces poltrons qui ne pouvaient plus dissimuler leur crainte. Cependant, j'avais arrangé de faire partir notre chere mere, Mme McCarty et la petite pour la campagne. Marianne etant alors dangereusement malade et hors d'etat d'etre transportée. J'étais décidée de courir le sort avec mes deux filles (25 mai 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1336).

La veuve Benoist restera à Montréal. Elle sera témoin des événements et prendra régulièrement des nouvelles auprès des officiers qu'elle s'empresse de transmettre à son frère, lui-même militaire dans la milice canadienne :

Il y a ici beaucoup de troubles occasionnés par les mauvais conseilles qui se sont donne depuis longtemps. Larive du generale et l'affaire de bendene m'avait intimidé pour quelque temps mais quand il a ete question d'arange la milice le bruit a ete plus grand que jamais. Le peuple s'est rassemble en grand nombre pour refuser les officiers il n'en voulait point d'autres que de leur pareils qu'il voulait se choisir eux memes il faudrait bien du temps pour te détailler tout ce qui s'est passe a cette occasion, un de ceux contre qui ils sont si dechainé c'est le gros major il vont jusqu'a dire qu'il s'en defront si il sont obligé d'aller sous ces hordre et cela parce qu'il se sont mis la tete qu'il deservais sa ration. Les choses commence a prendre un meilleur train par la prudence du generale qui est d'une patience admirable.ca fait des prieres public pour la tranquillité de la province aux milieux de tous les troubles jay desirer bien des fois que tu sois aupres de nous pour rire de plusieurs circonstances plus droles les unes que les autres comme nous espereons que tu ne laissera pas passer lete sans venir nous voir nous aurons de quoi parle (2 juillet 1775, Fonds famille Baby, ANQ-Q, P146).

Si elle n'est pas directement impliquée dans les événements, la veuve Benoist se sent néanmoins investie d'une mission auprès de son frère. François Baby, qui est capitaine de milice à Québec, participe de près à la défense du pays, ce qui lui vaudra l'honneur d'être un proche conseiller du général Haldimand. Sa soeur lui sert à son tour de conseillère en lui décrivant de façon détaillée les événements, les opinions émises par les Canadiens et les querelles qui éclatent parmi les miliciens montréalais. Chaque semaine, les lettres de la

veuve Benoist prennent le chemin de la capitale, témoignant des tribulations internes des troupes. Elle signale la participation des « Sauvages » aux combats, les divisions qui se trament dans les rangs des soldats, certaines escarmouches qui ont lieu sur le champ de bataille et leur conclusion souvent morbides. Le 14 août 1775, elle fait part à son frère de quelques rumeurs concernant la participation des Autochtones au conflit :

Pour le present ils paraissent bien disposés, si on peut compter sur des sauvages. Pendant leur sejour à Montreal pour leur conseil, ils ont donne des alarmes qui fesaient fremir les peureux, surtout une nuit ou ils disaient que les Bastonnais etaient rendus en grand nombre à Chateauguay. En consequence ils firent des cris de mort et des sacaquois terrible depuis neuf heure jusqu'à minuit, ils partaient en grand nombre en criant comme des enragés et revenaient une heure apres en disant que cela etait vrai, qu'ils venaient chercher des armes. Comme ils n'avaient point de fusil, ils se firent donner des couteaux qu'ils emmenchèrent au bout de grands batons. Tous ces preparatifs se terminerent par detacher quelques-uns d'eux pour les envoyer à la decouverte s'assurer si cela etait vrai. On presume que c'etait quelques marottes que les partisan bostonnais faisaient jouer pour faire echouer le conseil et disperser les sauvages (14 août 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1337).

Dans une lettre subséquente, elle raconte une échauffourée dont les Sauvages sont sortis victorieux. Loin de s'en tenir à l'annonce des résultats de la bataille, la veuve Benoist décrit avec soin les détails sanglant de ces combats particuliers aux autochtones :

Nos sauvages ont fait capturé trois des leurs ayant été blessés, ils ont tué un nomme Bequer un des chefs d'un party bostonnais, ils lui ont leve la chevelure coupe la tete qu'ils on apporte à Saint-Jean et un des petits doigt de la main, Je l'ai vu, le sauvage l'ayant apporte chez nous. Depuis ils ont emmene trois prisonniers. On dit que trois autres sont venus se rendre eux-mêmes à Saint-Jean avant hier. Il est a presumer que nos sauvages harceleront terriblement ces malheureux, car ils sont tous dechaines. J'oublais de te dire qu'on a trouve a ce Bequier plusieurs papiers et instructions ; ce qui donne des connaissance (29 août 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1338).

Plus les événements se précipitent et que la situation devient tendue, plus la veuve Benoist multiplie les comptes rendus minutieux. Sa correspondance devient une sorte de journal des événements petits et grands qui concernent les activités de la milice montréalaise et les décisions du conseil militaire. La veuve Benoist propose même à son frère des analyses dignes d'un stratège comme en fait foi cette lettre du 3 octobre 1775 :

J'ai recu hier ta lettre du 28 dernier, qui nous a fait un vrai plaisir. Je me divertis des terreur paniques qu'on donne a Quebec. Il est probable qu'il n'y a rien a craindre pour votre ville de la part des yankees tant qu'il n'auront pas Montreal et St Jean qui est une place trop forte pour leur artillerie. Les inquietudes de Montreal ont ete mieux fondées mais aussi elles y ont ete portés à L'extreme un jeudi, 21 du dernier, sur les neuf heures du soir (3 octobre 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1342).

Suit une longue récapitulation des escarmouches qui eurent lieu les jours suivants et la compilation des dernières nouvelles reçues par le relais postal :

Tu as sans doute appris qu'on a reçu dimanche dernier des lettres de Mr Beslestre et de Longueuil qui annoncent qu'ils sont tous bien portant et qu'ils ont tant de prisonniers et de deserteurs qu'ils ne savent ou les mettre. [...] Messieurs les Rebelles ont fait passer ici une gazette de la Nouvelle York, ou ils ont fait inserer que le Detroit etait au moment de se rendre et que M Baby n'avait pu gagner les sauvages en notre faveur. On ne donne pas dans le panneau, etant persuade que cest une nouvelle ruse de la part de ces imposteurs.

Les lettres de la sœur de François Baby sont de véritables récits informatifs qui auraient très bien pu être rédigés par des militaires. C'est d'ailleurs dans ce réseau épistolaire particulier qu'elle s'inscrit. Elle correspond avec les Picoté de Belestre, les de Longueuil, sans compter les membres de sa famille impliqués dans les hostilités. Elle s'inspire sans doute de leur manière de rendre compte des événements et tend à produire ses propres comptes rendus avec le plus de clarté possible. Elle excuse d'ailleurs le chaos inhabituel qui apparaît dans sa lettre du 9 septembre 1775. Les événements se multiplient et les Bastonnais sont aux portes de la ville : « Tu excuseras le mauvais arrangement de ma relation, car je t'avoue qu'on a pas l'esprit libre en pareille occasion » (9 septembre 1775, AUM, Coll. Baby, P58, u/1341). La veuve Benoist se fait un devoir d'informer régulièrement son frère et y trouve même une certaine satisfaction. Grâce à ses interventions, elle devient une habile conseillère et une auxiliaire de taille dans les transactions politiques de son frère.

9. La digression politique au service de la reconnaissance

Si les correspondances des laïques traitant de la politique sont moins fréquentes dans les archives pour le Régime français, la période qui suit la Conquête est toutefois plus prolifique en exemples de ce genre. Même des femmes comme Julie Cerré⁵⁴, qui ne sont pas nécessairement des témoins oculaires des événements, donnent leur avis sur la situation politique. Si Julie Cerré tente de recréer l'intimité familiale dans les lettres qu'elle destine à sa sœur Marie-Anne Cerré-Panet, celles qu'elle expédie à son beau-frère

⁵⁴ Julie Cerré-Soulard (Kaskakias, 1775-St-Louis, 1845). Fille de Jean-Gabriel Cerré, trafiquant de fourrures, et de Catherine Giard. Elle épouse Antoine Soulard, à St-Louis, le 16 novembre 1795.

Pierre-Louis Panet empruntent un ton bien différent. Elle fera de l'avocat un interlocuteur de choix dans les affaires délicates de la famille Cerré, dont elle s'occupe activement avec son mari. Le 28 juin 1801, elle s'adresse à lui au sujet des exploitations de son père que son propre mari, Auguste Chouteau, compte mettre en ordre. Elle espère l'arrivée de la procuration sollicitée et fait l'esquisse de la situation désolante du patrimoine familiale, laissé à l'abandon par son père. Si son mari est officiellement responsable de la gestion des affaires de la famille aux Illinois, Julie montre que derrière cette façade, elle est elle-même très active dans ce dossier. Elle profite de cet interlocuteur masculin, avec lequel elle se sent plus en mesure de retracer un bilan objectif des déboires de la famille, pour assumer un rôle dans la gestion du patrimoine familial. Elle tirera également parti de cette lettre pour entamer quelques réflexions plus générales sur la situation politique du Canada et de la région de l'Ohio, situation qui pourrait menacer les investissements de la famille Cerré :

Ma situation est a peu près toujours la même. Les circonstances imperieuses ou se trouvent leurope ont empêché que je voye réaliser jusqu'a cet instant mes pretantions auprès du gouvernement du quel j'ai je croi mérité la confiance. Des nouvelles sans fondement venu ici par la voye du [illisible] annonsait la pais generale faite a laquelle je ne croi point ancorre la remise du canada a la France, et la retrocession de la louisianne a la même nation voila le plat du jour et le goujou que nos beats avallent si les bruits venaient à se réaliser le personel apart je crois que ses contrees eprouveraient un changement peu avantageux surtout pour le pays que vous habiter tant a la louisiane malgre que sa position geographique en fasse la lisiere du Mecsic et quil semble que ces deux contrees doivent appartenir a la même puissance je ne compterais sur rien de stable qu'a cet epoque tant desire de sa paix generale, le gouvernement francois semble sorganiser avec fermete et douer du fou a toutes les parties de l'administration mais tant que le generale Buonaparte n'aura pas un successeur hereditaire pourra-t-on compter sur une constitution qui a pour base la tete dun seul homme qui pouvant tout pendant sa vie nest pas sans ennemis qui peuvent labatre alors du dieu de la paix naitrait le cahos et des malheurs toujours renaissant jusqu'a linstant enfin du retablissement dune monarchie ayant pour base comme la notre lesprit et la raison (28 juin 1801, AUM, Coll. Baby, P58, u/2545).

À ses commentaires, on voit bien que Julie Cerré n'est plus cette petite fille qui faisait écrire ses lettres par sa « bonne maîtresse » et qu'elle ne se contente pas uniquement d'un rôle de subalterne. Son expérience du monde et son implication transparaissent dans son discours. La lettre dépasse la simple familiarité pour devenir un lieu de réflexion et d'affirmation. La longueur et la lucidité de ce passage montrent bien qu'elle souhaite faire entendre son point de vue et que celui-ci dépasse une vision émotive de la situation. Elle questionne les événements, extrapole des solutions et semble très lucide quant aux philosophies qui marquent l'organisation des différentes sociétés qu'elle dépeint. Les

propos de Julie Cerré transcendent la conception traditionnelle de la lettre familière féminine. Elle aborde des sujets qui ne cadrent pas avec ce que l'on attend d'une correspondance de femmes et elle le sait. Elle termine d'ailleurs sa tirade en excusant l'aplomb avec lequel elle fait part de ses réflexions : « Excuser cette petite digression politique de la part de quelqu'un qui a si peu de droits de raisonne sur une matiere aussi delicate » (28 juin 1801, AUM, Coll. Baby, P58, u/2545). Comme le suggère Marie-Claire Grassi : « Lorsqu'une épouse, une amie, voire une amante, donne des informations politique ou littéraires à un homme, le contenu thématique a une autre signification. Il ne s'agit plus du partage d'un même monde, mais d'un désir de se faire reconnaître par la sphère masculine » (1998 : 41). Pierre-Louis Panet est connu de réputation. C'est un homme respecté avec l'aura de prestige que sa profession d'avocat lui confère, mais également l'exécuteur testamentaire de Jean-Gabriel Cerré. En faisant montre de ses qualités intellectuelles, Julie Cerré se pose en femme d'esprit habile et peut espérer devenir une interlocutrice de choix dans les affaires concernant la succession de son père dont elle pouvait facilement être écartée.

Les femmes ne restent donc pas à l'écart des tribulations politiques. Elles savent que si elles ne sont pas appelées à participer directement aux batailles ou à prendre des décisions aux conseils, la tournure des événements peut avoir de graves impacts sur leur vie. En 1812, lors de la seconde invasion américaine, Louise Guy fait part de ses inquiétudes à son père. Elle en profite pour demander des nouvelles de l'arrivée des Américains à Montréal et pour valider certaines informations qu'elle reçoit à Trois-Rivières :

mon tres cher papa donne nous dons des nouvelles au juste de ces vermontois qu'on dit qui ont été au Nombre de quatre vingt deux. on nous a fait beaucoup de Conte je crois Sependant Sa ne nous a pas mal inquiétés leurs projets étois a ce que l'on nous avoit Conté de Mettre le feu à un Coin de la Ville depuis le Seminaire et les maisons les plus riches pendant que les prisonniers iraient pour secourir le feux eux auroient fait leur Coups. Cependant on nous a appris hiert quill y en dix neuf darreter que leur chef Avec quelque uns de Ces gens la on décampé et nous ne sommes pas moins inquietté de Scavoir comme tous cela tournera (1812, AUM, Coll. Baby, P58, u/5106).

En raison de la distance qui les sépare des événements, les Canadiennes sont souvent de fines observatrices. Dans une lettre à son frère Louis-Joseph, Rosalie Papineau fera aussi amende honorable pour ses échappées épistolaires incisives sur la situation du

Canada en invoquant la faiblesse de son sexe. Elle joue pourtant cette carte de manière bien différente de la façon dont l'utilisait Julie Cerré. Elle s'en sert non pas comme un voile de modestie qui affaiblit l'importance de ses commentaires, mais au contraire use de l'ironie pour mieux les affirmer. Louis-Joseph Papineau, capitaine dans le 5^e bataillon de la milice incorporée, devait passer l'été à Cornwall au plus près de la tourmente révolutionnaire. Rosalie et sa mère avaient décidé d'apprendre à monter à cheval pour aller le rencontrer à son campement, comme deux amazones, et lui apporter leur soutien. Cependant le frère a rapidement été rappelé au Coteau-du-Lac où il semble qu'il mène une existence plus paisible. Rosalie lui écrit sa satisfaction de le voir à l'abri des balles et des canons :

Te savoir en lieu de sureté, où nous pouvons espérer te voir dans le cours de l'été, nous a ravigotés, car j'aime mieux te voir batelier que guerrier, pardonne cet aveu de faiblesse de mon sexe, qui préfère un corps sain et dispos à un tronc démembré, fût-il couvert de lauriers (RPD, 9 juin 1813 : 41).

Par ces remarques très personnelles, Rosalie Papineau expose par l'absurde sa propre philosophie de l'existence, qui est toutefois bien loin d'être celle des miliciens pour qui l'honneur est au premier rang sur l'échelle des préoccupations. Lorsqu'elle insiste sur « cet aveu de faiblesse de [s]on sexe », elle oppose deux manières d'analyser la situation. D'un côté, le batelier dans un corps sain et dispos, de l'autre, un guerrier au tronc démembré couvert de lauriers. Derrière ses préoccupations affectives — il s'agit bien sûr de son frère — se dévoile surtout la mise en place d'une vision du monde au féminin — elle insiste — qui vient s'opposer au discours masculin de l'honneur, auquel les hommes adhèrent et plus particulièrement lorsqu'ils s'enrôlent dans la milice. Mais, pour Rosalie, il ne s'agit pas de se liguer contre une opinion admise. Plutôt que d'imposer sa vision, elle offre une alternative par l'émission d'un point de vue différent — « j'aime mieux » — pourtant difficilement réfutable puisqu'il tient essentiellement du gros bon sens. La dernière ligne de la lettre : « j'aime mieux te voir sur la terre que dans l'histoire » réaffirme l'option choisie par Rosalie et vient confirmer l'opposition. Cette phrase montre le point de vue de Rosalie sur la gloire que les hommes tiennent pour unique objectif. Pour Rosalie, qui sera témoin de l'exil de Papineau et du démembrement de sa famille après les Rébellions, cela aura sans doute une résonance encore plus importante. Elle n'en sera pas moins elle-même directement impliquée dans les affaires politiques du temps, donnant même l'asile aux Patriotes au péril de sa vie.

9.1 De la politique au féminin

Si Julie Cerré prend la peine d'admettre sa témérité à traiter de politique étrangère et que Rosalie Papineau semble atténuer son opinion en recourant à l'argument commun de « faiblesse de son sexe », d'autres épistoliers s'exprimeront avec moins de précautions rhétoriques. En fait, tout dépend du correspondant auquel l'épistolière s'adresse. Le pacte épistolaire apparaissant entre une épistolière et un destinataire de sexe masculin, à plus forte raison s'il est impliqué dans la sphère publique, semble bien différent de celui qui s'érige entre femmes. Les épistoliers qui traitent des affaires politiques entre elles comptent sur une connivence préalable qui les dispense d'explication sur leur source et leur capacité d'analyse et leur permette même de jouer du sous-entendu. On sent l'existence préalable d'une communauté de vue implicite rattachée à leur expérience féminine du monde. Dans une lettre à son amie Angelle, Rosalie fait mine de rassurer son interlocutrice sur sa sécurité à l'approche des troupes américaines qui comptent passer la frontière : « Bannissez tout sujet de crainte, lui écrit-elle, feignant la harangue du politicien, que la sécurité et l'assurance prochaine de la tranquillité vous fasse retrouver la joie et la gaieté » (RPD, 30 juillet 1812 : 34). Elle sait pourtant fort bien qu'Angelle comprendra la boutade, puisque la suite est pourtant loin de rassurer sa correspondante. Le ton est décontracté, goguenard même, et ne laisse planer aucun doute sur ses opinions quant à l'organisation de la défense du pays :

On parle ici de mettre sur pied le cinquième de la milice de la Petite-Nation en état de porter les armes. Si ce projet s'effectue, on pourra bien trouver, à tout compter, jusqu'à trois ou quatre braves qui, je suppose, charitablement seront prêts à se dévouer pour le salut de la province (RPD, 30 juillet 1812 : 34).

Rosalie Papineau se montre perspicace. Le fait qu'elle s'adresse à une femme lui permet sans doute de s'exprimer plus franchement et de prendre ses distances. Si elle évoque la couardise des Canadiens, elle-même entend bien se défendre des envahisseurs, qui ne sont pas toujours ceux que l'on croit, sans même espérer les honneurs et la gloire promise au milicien. En 1814, Rosalie Papineau voit la propriété de son père envahie par les troupes canadiennes de passage dans la région. En jeune maîtresse de maison — elle accompagne

son père avec quelques domestiques à la Petite-Nation —, elle doit veiller à ce que les militaires ne pillent pas toutes ses denrées. Dans une lettre à Marie-Amable Foretier-Viger⁵⁵, elle raconte, avec sa verve habituelle, les événements survenus quelques heures plus tôt, interrompant même, à quelques reprises, l'écriture de sa missive :



Figure 38
Marie-Amable Foretier-Viger
(1778-1854)

Je reprends ma lettre que j'ai abandonnée pour voir arriver ce soir à sept heure une brigade de canots qui conduit des troupes à Michilimakinac. Une centaine de soldats du vingt-quatrième régiment sont campés sur l'île, sans compter huit canadiens par canot qui les conduisent. La vieille George est venue me dire qu'ils se proposaient de faire du bouillon de poule, de dinde et de mouton. Comment faire ; je n'ai point d'homme à la maison que Faustin qui a peur des soldats comme du loup gris et pas un bâtiment ne ferme à clef. Philistin a été chercher Thermoth. J'ai fait attraper toutes les volailles, je les ai fait mettre dans notre cave et j'ai dit à Thermoth de veiller toute la nuit. Il y en a de ces soldats plein la petite maison, dans le hangar, sur le grenier à foin ; la grève est remplie... on fait bon quart ! À neuf heures, M. Rocheblave, qui conduit ce détachement, est venu faire visite avec quatre officiers anglais

qui ont appris en France ce printemps la langue française. L'automne dernier ils étaient en Angleterre, puis envoyés en Espagne, ils ont hiverné en Catalogne, ont passé le printemps en France, l'été sur la mer et les voilà cet automne en route pour Michilimakinac où ils hivernent.

Six heures... Tous mes soldats se sont embarqués ce matin à cinq heures ; il ne paraît pas qu'ils nous ay fait autre chose que de plumer un coq et le manger, la pauvre bête avait été oubliée (RDP, 14 septembre 1814 : 48-49).

On remarque bien dans le discours, les différentes phases d'écriture. Rosalie débute sa lettre avec les excuses habituelles de ne pas écrire souvent et l'assurance de son affection, mais lorsqu'elle interrompt sa lettre pour se consacrer à la défense de ses biens après l'arrivée des troupes, c'est un véritable stratège qui s'assume dans l'écriture. Elle prend les choses en mains, et montre ainsi à sa cousine, que loin d'être à la merci des militaires, malgré la pénurie d'hommes à l'île Rouscen, elle arrive à se débrouiller seule de manière habile, rappelant les descriptions de Madeleine de Verchères lors de l'attaque de 1692.

⁵⁵ Marie-Amable Foretier-Viger (Montréal, 1778-Montréal, 1854). Fille de Pierre Fortier, homme d'affaire et propriétaire foncier, et de Thérèse Legrand. Mariée à Denis-Benjamin Viger, le 21 novembre 1808. Elle gère les propriétés de son mari pendant ses séjours en Angleterre de 1828, de 1831, de 1834 et de 1841. Elle est très impliquée dans les activités philanthropiques. Elle est membre du comité de l'*Association des dames bienveillantes de Saint-Jacques*, depuis sa fondation en 1828 et trésorière et assistante jusqu'au 23 juillet 1831. Elle élabore la *Charte des Dames de la charité de Montréal* et signe, en 1833, une pétition à la Chambre d'Assemblée pour la constitution juridique de l'*Institution charitable pour les filles repenties*. Elle en est présidente de 1836 à 1846. Elle meurt du choléra en 1854.

9.2 Prendre position : Susanne Baby et la politique étrangère du Canada

Conscientes de l'influence des décisions politiques sur leur vie, certaines Canadiennes n'hésiteront pas à clamer haut et fort leurs opinions. Bien plus que des observatrices passives, certaines épistolières profitent même de leurs missives pour prendre position sur la scène politique. Elles s'adressent directement aux décideurs, aux personnes proches du pouvoir décisionnel pour faire part de leurs convictions et obtenir leur part de redevances. Vivant à Londres pendant la guerre d'indépendance américaine, Susanne Baby-Ryves est lucide face aux intérêts du gouvernement anglais dans les affaires du Canada. Elle côtoie des personnages influents dans les affaires de l'État et observe la manière dont ses compatriotes canadiens figurent dans l'arène politique métropolitaine. Elle se montre critique face aux Canadiens qui viennent défendre la colonie dans la capitale anglaise :

Dupré a passé l'hiver ici je ne l'ai vu qu'une fois que Hughes l'amena je n'ai point vu son fils qui l'on dit être aussi bête que le père. Mon dieu mon cher oncle quel disgrâce pour le Canada qui des St Luc et des Dupré, c'est tous impolitique que l'on envoie ici que la plus grande partie des messieurs canadiens sont des ignorants, des imbéciles qui ne peuvent se faire entendre dans leur propre langue (18 mars 1780, AUM, Coll. Baby, P58, u/10698).

Le 28 mars 1781, elle réitère ses critiques en ajoutant toutefois quelques mots flatteurs à l'égard de son oncle, devenu conseiller principal du général Haldimand :

Je voudrais que vous vinssiez pour l'honneur du Canada, si on a donné des pensions à des imbécilles que ne donnera-t-on pas à un homme d'esprit, si la paix se fait voir, perdre une occasion qui ne se retrouve jamais car on ne ménage les Canadiens apprésent qu'à cause des Américains (28 mars 1781, AUM, Coll. Baby, P58, u/10697).

Susanne Baby sait analyser la situation et voit de manière lucide la position de ses compatriotes sur l'échiquier politique métropolitain. Dans la même lettre, elle fait état de ses inquiétudes face au sort des Canadiens à l'issue du conflit anglo-américain. « Nous n'aurons point la paix cette année. Dieu sait quel sera votre sort prochain ? Vous rendra-t-on aux Français vous cédera-t-on aux Américains ? ou resterez vous comme vous êtes ? On n'en sait rien » (28 mars 1781, AUM, Coll. Baby, P58, u/10697). Ce sujet est particulièrement préoccupant pour son oncle qui agit comme conseiller du gouvernement.

Le conflit terminé, Susanne Baby-Ryves ne manque pas de faire part de ses recommandations :

Je felicite mon pays de ce quil reste a l'Angleterre s'ils ont l'esprit d'en faire leur profit il ne reste a present aux Canadiens qu'a connaitre leur consequence. Le Canada est la province qu'il importe le plus a ce pays de conserver en cas d'une autre guerre que les politiques ne croient pas bien eloignee de saisir l'occasion favorable de se venger de la paix onereuse quil ont ete obliges de faire. On n'a pas ici grand opinion des Canadiens. Un St Luc, un Dupre ont fait juger qu'ils etaient non seulement ignorants mais naturellement imbeciles On croit pouvoir les mener comme des enfants mais croyez moi si on trouve un homme de tete un homme de talent enfin un homme necessaire au gouvernement on se croit obliger de le menager on n'ose pas rien lui refuser Je ne sais si le general Haldimand restera longtemps dans son poste Vos marchands ont fait de terrible complaints contre lui (12 mars 1783, AUM, Coll. Baby, P58, u/10701).

François Baby est un proche collaborateur du gouverneur Haldimand. Par son analyse de la situation politique et des vues du gouvernement métropolitain sur la situation du Canada, Susanne Ryves contribue à éclairer son oncle dans les décisions qu'il sera amené à prendre. En indiquant que le gouverneur est l'objet de plaintes de la part des marchands canadiens, elle lui signifie également le possible départ du gouverneur de son poste à Québec. Sachant cela, François Baby peut commencer à établir certaines stratégies afin de conserver son rôle de premier plan dans l'arène politique canadienne. Si Susanne Ryves fait montre d'une grande générosité, celle-ci n'est toutefois pas dénuée d'un certain espoir d'en retirer des bénéfices. Elle sait que ses recommandations peuvent faire en sorte que son oncle pourra tirer son épingle du jeu dans le remue-ménage qui guette l'administration canadienne. Susanne Ryves s'assure d'un appui de taille dans la fonction publique, et elle en a bien besoin.

Nièce de François Baby, Susanne Baby avait épousé le commerçant anglais Thomas Ryves. Après quelques années paisibles et prospères à Montréal, elle avait suivi son mari en Angleterre avec ses enfants. Tout semblait bien se dérouler jusqu'à ce que ce dernier, après avoir fait montre d'une « conduite immorale » l'abandonne avec ses enfants. La famille Ryves ne donne aucun soutien à leur bru canadienne et elle tente par tous les moyens d'obtenir celui de ses parents et amis canadiens. La première lettre concernant cette affaire, datée du 18 mars 1780 et adressée à son oncle François Baby, témoigne de la situation difficile dans laquelle l'épouse abandonnée se retrouve après des années qui semblent avoir été heureuses et prospères :

Je vous marqué l'année dernière que par l'avis de mes amis j'avois demandé une séparation à la Cour des Évêques, mr Ryves n'a fait aucune défense il n'a pas osé paraître et n'a trouvé personne qui voulu paroître pour lui[...] je cache mes enfans car il m'est d'une grande conséquence que mon fils soit élevé d'après mes principes un jour il peut me rendre heureuse ou me causer les plus grands chagrins & je ne puis me rendre à les laisser au soin d'un père qui vit dans la débauche crapuleuse, il vit dans la King Bench avec deux ou trois femmes de public et deux de ses batard. La conduite de Mr Ryves le père fait horreur à tous les honnêtes gens, il condamne son fils en public parce qu'avec décence il ne peut faire autrement il fait mon éloge et fait semblant de me prendre en pitié par la même raison, mais il ne m'a jamais envoyé un sous quoiqu'il sait que mes enfant et moi n'avons aucune ressource, bien loin de me faire assuré une maintenance, sous main il fait ce qu'il peut pour l'empêcher son instinct est de nous faire mourir de chagrins ou de misere (18 mars 1780, AUM, Coll. Baby, P58, u/10698).

Susanne Baby-Ryves n'est pas tendre à l'égard de son mari volage, mais elle se résout à son sort d'épouse trompée : « Que j'aie eu le malheur d'avoir un mauvais mari il n'y a rien d'extraordinaire dans ce pays, ils le sont presque tous » (18 mars 1780, AUM, Coll. Baby, P58, u/10698), remarque-t-elle résignée. Le peu de soutien qu'elle reçoit de sa belle-famille et le système législatif corrompu qui protège, selon elle, les gens malhonnêtes la tourmentent davantage :

La Cour allait m'accorder une maintenance proportionnée à sa fortune, mais il a été mis en prison pour des dettes en sorte que la cour ne peut le forcer a me donner une pension que quand ses dettes seront payée quel loix que cel de ce pays ? Comme les méchan peuvent aisément les éviter on en convient on en gémit mais ce sont de ses abus que la longueur des tems a rendu sacré on n'ose pas y toucher » (18 mars 1780, AUM, Coll. Baby, P58, u/10698).

Cette attitude critique et cet intérêt pour la jurisprudence sont prépondérants dans les lettres adressées à son oncle qu'elle sait investi dans la magistrature. Thérèse-Susanne Baby-Ryves est également bien consciente des procédés qu'elle doit déployer pour se tirer de la situation fâcheuse dans laquelle elle se retrouve. Elle doit faire appel aux gens bien placés qui ont des entrées au gouvernement de Londres. Le général Bude est l'une de ses personnes influentes :

Le général Bude a décidé que je mis sur le papier comme par hasard une narration de ce que j'ai souffert de Mr Ryves & de sa famille, il doit la présenter à la reine j'attend la réponse de jour en jour, c'est une protection à un secours qui me sera tout utile dans les circonstances critiques où je me trouve. Étrangère, sans parentes, sans aucun appui, abandonné, persécuté par ceux qui devroit être mes protecteurs, exposée à toute la malice qu'une haine implacable peut suggérer, dieu merci ma conduite est irréprochable, elle peut souffrir la plus strict examination » (18 mars 1780, AUM, Coll. Baby, P58, u/10698).

Par une habile stratégie, loin de s'adresser directement à la reine, le mémoire de Mme Ryves aura été trouvé par le général Bude, à la manière de ces correspondances publiées au siècle des Lumières. Ainsi, il ne sera pas jugé comme une requête, mais bien comme un témoignage authentique d'une pauvre femme qui n'avait pas la force de s'abaisser à réclamer l'aide de qui que ce soit ou l'impertinence de réclamer les bontés de la reine. L'écriture de ce mémoire aurait pu la libérer du borbier financier dans lequel elle s'enlisait. Or, il n'aura pas les effets escomptés, du moins dans l'immédiat. Elle doit maintenant se tourner vers le général Haldimand qui, elle l'espère, la recommandera comme fille de bonne famille. Car c'était bien ce qu'elle souhaitait de la part de son oncle qui met beaucoup de temps à réagir. Deux ans plus tard, elle multiplie encore les démarches. Son oncle qu'elle louangeait quelques mois auparavant n'est plus aussi apprécié. Elle écrit cette fois sur le ton du reproche :

Je vous assure que je me trouve fort humiliée de ce que vous n'avez pu rien obtenir pour moi. On est étonné qu'un homme de famille qui est utile au gouvernement et le favori du gouverneur ne puisse rien obtenir pour sa nièce La première dame canadienne qui ait rien demandé pas même une pension de 25 livres que l'on ne refuserait pas même à la cuisinière du gouverneur si l'on prenait la peine de la demander Je vous assure que je ne sais pas ce que je serais devenue sans les amis que je me suis fait gens de la première qualité et de caractère respectable Mais vous me direz ne peuvent ils rien obtenir pour vous ? Non parce qu'on leur demandait quel droit ai-je aux faveurs de la cour et on dira pourquoi s'il y a quelques personnes de conséquence dans sa famille n'use-t-il par leur intérêt avec le gouverneur. Ce n'est qu'à sa recommandation que l'on peut accorder des faveurs et que l'on peut savoir si elles sont mérites voilà ce qu'on me dit (12 mars 1783, AUM, Coll. Baby, P58, u/10701).

Toutefois, le gouverneur semble plus préoccupé par la guerre qui vient de se terminer avec ses voisins du Sud et la protection des réfugiés américains que du sort de la nièce de son conseiller. S'adressa-t-elle à Haldimand lors de son voyage de retour à Londres au mois de mars 1784 ? Cela est possible, mais il n'avait plus la même influence ayant été remplacé par Guy Carleton au poste de gouverneur. Si l'on ignore le sort qui fût réservé à Susanne Baby-Ryves, on voit que cette femme connaissait les enjeux et la nécessité du patronage.

9.3 Savoir tirer les ficelles du pouvoir

La guerre contre les Américains qu'évoque Susanne Ryves a provoqué une sorte de suspicion généralisée de la part des autorités coloniales. La fin des années 1770 a été le

théâtre de plusieurs incarcérations pour trahison et les militaires morts au champ de bataille sont nombreux. Ces deux phénomènes provoqués par la guerre ont amputé plusieurs épouses et veuves de leur pourvoyeur principal, faisant ainsi de ces femmes des victimes interposées. Comme Susanne Ryves, elles ont fait appel à la générosité de l'état pour subvenir à leurs besoins et réclamer justice. La lettre devient pour ces femmes laissées à elles-mêmes le seul moyen d'espérer un meilleur sort.



Figure 39
Marie-Catherine Delzenne-
Pélissier-Laterrière
(1755-1831)

Le 13 juillet 1779, Catherine Delezenne⁵⁶ a recours à la clémence du gouverneur Haldimand afin de recouvrer ses vêtements emportés dans la saisie des affaires de son concubin, Pierre de Sales Laterrière. Cette lettre, sans doute rédigée par un magistrat, emprunte le ton officiel du discours juridique :

Supplie tres humblement Marguerite Delezenne, Epouse de Mr Pelissier actuellement chez son pere aux Trois Rivières, qu'il plaise à votre excellence lui permettre d'avoir l'honneur de lui reiterer les justes demandes concernant les linges et hardes qui se trouvent sequestres parmi les effets de monsieur Laterriere, depuis bientot cinq mois. La suppliante pour r'avoir ses hardes et linges s'est adressee a Mr de Tonnancour de vive voix et par lettre sans les pouvoir obtenir et n'a eu pour toute reponse que sa lettre avait ete envoye a votre Excellence et qu'elle devait etre remise a Monsieur le procureur general pour en decider. Le tems de deux mois s'est ecoule sans qu'elle ait eu reponse ce qui met la suppliante dans une tres grande souffrance de ses vetements, ne pouvant sortir faute de les avoir. Et comme elle n'a aucune connexion dans l'affaire pour laquelle Monsieur Laterriere est detenu, elle supplie tres respectueusement votre excellence de vouloir bien ordonner que les valises lui soient remises Offrant de delivrer les clefs d'icelles a quiconque votre excellence jugera a propos pour en faire une visite au prealable. C'est la grace qu'espere obtenir celle qui ne cessera d'offrir les vœux au Seigneur pour la conservation de Votre Excellence (13 juillet 1779, ANC, Papiers Haldimand, MG21, B-185-1-79).

Ce document, signé d'une croix, suggère que Catherine Delezenne ne savait pas écrire. Or, il est possible que cette requête, qui est un document officiel, ne permette pas d'apprécier pleinement ses talents. Elle doit s'exprimer selon un langage qui n'est pas usuel et qui

⁵⁶ Marie-Catherine Delezenne (Québec, 1755-Les Éboulements, 1831). Fille d'Ignace-François Delezenne, orphèvre, et de Marie-Catherine Janson. Mariée de force à Christophe Pélissier, le 8 mars 1775, elle vit cependant en concubinage avec son amant Pierre de Sales Laterrière. Inculpé de trahison, Laterrière se retrouve sous les verrous en mars 1779. Les biens de Marie-Catherine sont saisis en même temps que ceux de Laterrière. Après de nombreuses péripéties, que l'on peut lire dans les *Mémoires de Pierre de Sales Laterrière et de ses traverses*, le couple se marie légalement après avoir reçu confirmation du décès de Pélissier en 1799. Voir Robert Derome, « Marie-Catherine Delezenne », *DBC*, t. VI, PUL, 1987.

exige une certaine maîtrise du langage administratif. Les archives des hospitalières montrent que Catherine avait étudié à l'Hôpital Général de Québec et qu'elle devait maîtriser minimalement la langue écrite. Certaines femmes qui manient la plume, mais qui écrivent peu souvent et peu de documents officiels de cette nature, ont parfois recours à un écrivain plus expérimenté, souvent un proche parent ou même un notaire. On se rappellera la requête de Françoise de Céloron au sujet d'un modèle de compliment qui gagnerait plus habilement les faveurs du duc de Kent. Dans le cas de la pétition ou de la supplique officielle, les codes rhétoriques sont plus étanches et doivent respecter les modèles proposés en signe de respect de l'interlocuteur⁵⁷.

Les suppliques de Marie Mirabeau, adressées au général Haldimand, montrent bien cette distinction entre la lettre de demande ordinaire et la supplique officielle. Épouse de l'imprimeur Fleury Mesplet, incarcéré à la prison de Québec avec Laterrière, elle devra non seulement souffrir l'absence de son mari, mais également faire tourner l'imprimerie de la *Gazette littéraire* privée de son maître d'œuvre et de son rédacteur en chef, Valentin Jautard. Faisant face à des pertes financières substantielles, Marie Mirabeau adresse une première lettre au gouverneur Haldimand, réclamant la remise en liberté de son mari. Convaincue de son innocence, elle plaide toutefois le droit légitime d'une épouse de compter sur son mari pour subvenir à ses besoins. Le ton est convenu, comme il se doit, mais garde une touche de sensibilité :

S'il est disgracieux pour moi d'être obligée d'importuner Son Excellence, il est encore bien plus douloureux d'avoir un juste motif de le faire. Le triste état où me réduit la détention de mon mari ne me permet pas de me taire plus longtemps. La perspective est trop effrayante pour ne pas m'épouvanter. Sans secours ni fortune, pour ainsi dire étrangère dans ce pays, Je n'avais de ressource que dans son industrie. [Celle-ci] devient inutile par sa détention. Je connais la quantité et la qualité de ses ennemis, mais je serai assez discrète pour les taire. Leurs efforts réitérés ont produit le funeste effet qu'ils en attendaient. Il a succombé sous le poids de l'envie et de la jalousie. S'il était coupable, j'irais aux pieds de Votre Excellence implorer sa bonté et demander des grâces, mais certaine de son innocence, je demande un acte de justice : que ses papiers soient inspectés, qu'il soit même fait une enquête régulière de sa conduite et de ses mœurs. Je ne doute pas que sous peu de jours le jugement qui interviendra lui sera favorable et que je posséderai un second moi-même qui m'est encore plus cher parce qu'il est mon époux et que mon bien être dépend de lui. Je me flatte que son Excellence fera droit à mon humble représentation et que son équité s'opposera à ce que sous ses yeux on immole, pour ainsi dire, la fortune de quelques particuliers à la jalousie et

⁵⁷ La lettre a d'abord été une écriture publique. Souvent dictée, la lettre transcende l'idée du *gender* et les barrières de l'instruction. C'était le cas pour les illettrés au Moyen Âge qui avaient accès à l'écrivain du village ou à une tierce personne lettrée. Ces lettres étaient destinées à être conservées comme pièce à conviction dans des procès ou des réclamations. Voir Karen Cherewatuk et Ulrike Wiethaus (dir. publ.), *Dear Sister : Medieval Women & the Epistolary Genre*, University of Pennsylvania Press, 1993.

l'ambition de quelques autres. Je continuerai — car je ne peux rien ajouter — des vœux sincères que je fais pour la prospérité de Son excellence (15 juillet 1779, ANC, MG21, Papiers Haldimand, B-185-1 : 95).

N'obtenant aucun succès avec sa première missive, elle relance le gouverneur avec une seconde supplique quelques mois plus tard, celle-là rédigée selon les règles de l'art. Cette fois, Marie Mesplet utilise le mode éloigné de la distance publique espérant sans doute s'inscrire dans un ton plus propre à la requête officielle :

Marie Mirabeau, épouse de Fleury Mesplet, se confiant en votre bonté et humanité envers les affligés prend la liberté d'importuner Votre Excellence pour lui représenter sa triste situation. Étrangère dans ce pays, et après avoir consommé tout son peu de bien pour son propre besoin et celui de son mari, se trouve maintenant sans ressource, et hors d'état de satisfaire aux emprunts qu'elle a été obligé de faire pour se soutenir. C'est pourquoi mon général, elle se flatte que son excellence voudra bien donner l'élargissement à son mari, qui vous en aura monseigneur, une éternelle obligation, et pour sureté de sa conduite à venir, elle se flatte de trouver et fournir deux cautions agréables au gouvernement, qui répondront de sa conduite (été 1782, APC, MG21, Papiers Haldimand, B-185-1 : 119).

Le changement de personne grammaticale qui s'opère de la première à la seconde lettre est assez révélateur. La première requête, écrite au « je », emprunte une tournure personnelle, malgré le caractère officiel de la demande. Ses arguments portent sur les sentiments qu'elle éprouve à l'égard de son mari. Elle parle de son attachement et de sa confiance en son époux qu'elle juge innocent. Dans la seconde lettre, Marie Mirabeau s'inscrit à la troisième personne, comme si un tiers décrivait sa triste situation. Ce ton, plus officiel, joue en sa faveur puisqu'il exclut sa propre subjectivité d'épouse au profit d'une autre voix plus objective⁵⁸. Elle a d'ailleurs recours à des témoins.

Dans le cas de la missive de Marie Mirabeau, ces jeux pronominaux sont d'autant plus nécessaires à l'épouse abandonnée, que son objectif est de prouver l'innocence de son propre mari. Alors que dans la première requête, elle insiste davantage sur la bonne conduite de Fleury Mesplet, cette fois, elle adopte des propos plus pragmatiques. C'est toute l'entreprise de presse qui va à la faillite. Elle suggère qu'il s'agit d'une perte inutile pour la province et ajoute les témoignages favorables à son mari provenant de nombreuses personnes de qualité qui l'ont côtoyé. L'habileté argumentative de Marie

⁵⁸ Cette stratégie avait été utilisée par Susanne Baby-Ryves. D'abord, elle avait demandé à son oncle d'agir comme un intermédiaire auprès du général Haldimand, puis au général Bude d'intervenir auprès de la reine.

Mirabeau tient aussi au fait que le gouverneur, à cette époque, se soucie du développement culturel de la colonie, en la dotant d'une première bibliothèque publique. Comment pourrait-il se désintéresser du sort de l'imprimerie montréalaise ?

Or, cette entreprise est également la seule source de revenu de Marie Mirabeau. On sait qu'elle a fait tourner la presse pendant quelques mois, mais maintenant privée de son imprimeur et de son journaliste, il apparaît difficile de poursuivre l'aventure. Pour ajouter à sa détresse, cette situation économique inconfortable est augmentée en raison de l'isolement de Marie Mirabeau dans la société canadienne. En effet, le soutien familial, dont jouissent bon nombre de Canadiennes, n'est pas donné à Marie Mirabeau qui, partie de France pour les États-Unis, puis des États-Unis vers le Canada, ne peut compter sur l'appui de ses familiers pour se tirer de cette impasse financière. Elle n'est pas la seule femme à utiliser cet argument pour obtenir le soutien du gouverneur. Susanne Baby-Ryves, qui s'était exilée en Angleterre, pour suivre son mari, usait également de ce lieu commun pour obtenir les faveurs de son oncle et du général Haldimand.

9.4 Réclamer une pension

Conscientes de leur dépendance économique — que l'on pense aux dots offertes par le père de la mariée ou à l'argent réclamé ensuite au mari pour les dépenses nécessaires au ménage —, très jeunes, les femmes apprennent à composer avec les aléas de cette dépendance. Pour celles qui se retrouvent sans l'appui financier d'un homme ou sans héritage, — on peut penser aux célibataires, aux femmes délaissées après une séparation ou aux veuves couvertes de dettes — la lettre demeure pendant longtemps un outil visant à obtenir des renforts, voire sa seule subsistance. C'est auprès du gouvernement qu'elles se tournent généralement pour assurer leur survie. Ces pensions sont données en échange des loyaux services des sujets de la couronne ou à titre exceptionnelle à des personnes dans le besoin⁵⁹. C'était le cas sous le Régime français, ça l'est encore sous le Régime britannique. Les Papiers Haldimand des Archives nationales du Canada témoignent de la continuité de cette pratique.

⁵⁹ La *Gazette de Québec* offre régulièrement la liste des personnes qui ont obtenu une pension.

Les missives de la veuve Dufy-Désaunier sont parmi les plus représentatives de cette fonction de la lettre dans les années qui suivent la première Invasion américaine. La veuve Dufy-Desaunier commence à réclamer une pension peu après le décès de son mari, le 18 mars 1777. Thomas-Ignace Trottier Dufy Desaunier, un marchand important de Montréal, honoré de la Croix de Saint-Louis pour son implication dans la guerre de Sept ans et colonel des milices de Montréal lors de l'Invasion américaine de 1775 avait eu une brillante carrière. En échange des loyaux services rendus par son mari à la colonie, sa veuve réclame une pension au nouveau gouverneur Haldimand. Elle obtiendra une réponse favorable à sa demande, comme en fait foi un reçu retrouvé aux archives nationales du Canada⁶⁰.

Si la requête de la veuve Dufy-Désauniers s'appuie sur la carrière exceptionnelle de son mari, la plupart des lettres réclamant une pension sont toutefois rédigées par des femmes dans le besoin. À partir de 1779, la veuve McKay écrit régulièrement au général Haldimand. Son mari est décédé depuis peu et elle se retrouve avec une famille à nourrir, des enfants à placer et des dettes à rembourser. Le 16 avril 1779, la veuve McKay écrit au général :

Dans l'excess de la douleur qui m'accable et la misere qui m'environne je ne reconnais d'autre ressource et d'autres appuis qu'en vous seul. J'espère donc qu'il vous plaira recevoir favorablement ma supplique et faire rejaillir sur ma personne et ma famille la reconnaissance des services d'un époux qui faisait mon bien être et ma consolation et qui s'est sacrifié pour le Roy (ANC, Papiers Haldimand, MG21, B-71-1 : 259).

Ayant sans doute reçu, entre temps, une réponse favorable à ses demandes, la veuve qui accouchera d'un enfant d'un jour à l'autre, remercie le gouverneur de ses bontés et s'excuse de son retard à lui faire part de ses remerciements :

Les infirmités occasionnées par le noir chagrin de la perte que j'ay fait et par les ressentimens d'un enfant de la douleur malheureux orphelin d'un père qui vécut que pour la gloire de son Roy qui semble demander a voir le jour ces divers incidents ne m'ont pas permis de vous en témoigner plus tot ma vive reconnaissance, vous faire mes tres humbles remerciements et combien jus me flater que en regard de sentimens d'un coeur si parfait que le votre ce ne sera pas le seul bienfait dont sera gratifié ma famille qui vous regarde seul son protecteur et son père (ANC, MG21, Papiers Haldimand, B-71-1, p. 278).

⁶⁰ Warrant and receipt for the payment of a pension to Madame Dufy, 1800, Original, 4 p., ANC, Fonds Henry Caldwell, MG24-B118.

Si le noir chagrin est une métaphore convenue, la formule » : « les ressentiments d'un enfant de la douleur qui semble demander à voir le jour », employée pour expliquer l'imminence d'un accouchement, est d'un style nettement plus recherché et rappelle les remarques de Marie-Claire Grassi au sujet de l'utilisation du style élevé dans les lettres de femmes adressées à des hommes en situation de pouvoir (1998). Malgré le fait qu'elle considère le gouverneur comme le protecteur et le père par intérim de ses enfants, il s'agit d'un rôle qui, quoique symbolique, engage une rhétorique particulière à la réclamation féminine. La veuve MacKay ne tarde pas à faire profiter le gouverneur de sa nouvelle paternité. Elle profite de cette missive pour demander un poste pour l'un de ses fils et un autre pour son neveu :

J'implore en ce jour la protection de votre excellence en faveur de mon fils et de mon neveu Mackay qui l'un et l'autre brûlent du désir de servir sous vos ordres en cette colonie soit sur terre soit dans la marine ce qui serait pour eux une occupation noble conforme à leur condition et me soulageroit beaucoup dans la détresse ou je me vois réduit (19 juin 1780, ANC, Papiers Haldimand MG21, B-71-1 : 278).

On remarque souvent ce genre de requête dans les réclamations féminines. En fait, l'avancement familial est, pour la plupart des femmes, synonyme d'avancement personnel. En offrant leur caution morale dans des lettres de recommandations, les Canadiennes assument un rôle qui leur est permis de jouer sur la scène politique et, par la même occasion, elles peuvent espérer recevoir quelque gratification en retour.

La Collection Haldimand et les archives des divers gouverneurs qui ont été en poste au Canada contiennent une quantité appréciable de requêtes féminines de ce genre dont les listes des pensionnées du roi, publiées dans les gazettes, viennent confirmer l'importance. Si toutes ces lettres visent à convaincre le gouverneur de la nécessité d'offrir sa protection, les femmes savent jouer stratégiquement pour l'obtenir, mais également se conserver son appui. Celles qui se voient dotées de pension pour une période donnée ou qui reçoivent une réponse favorable à une demande précise ne manquent pas de remercier leur généreux protecteur par leur profond respect et la promesse de prières. Mais au-delà de ces lettres de remerciements pour un service rendu, elles réitèrent régulièrement leurs assurances de respect dans de brèves missives qui ont néanmoins toute leur importance. Se mêlent ici la technique du compliment, apprise dans les couvents, et

une connaissance étroite des stratégies du patronage. Une lettre, datée du 31 décembre 1778, adressée par mademoiselle Duplessis Faber au général Haldimand, offre un bel exemple de la mise en application de ces stratégies :

Monsieur,

Puisque le ciel favorise cette province en la pourvoyant de si dignes gouverneurs remplis de toutes les vertus possibles, c'est ce qui me fait prendre la liberté au commencement de la nouvelle année de présenter à votre excellence mes tres humbles respects et supplie de m'accorder une partie de vos libéralités.

L'extreme indigence ou est reduite une peuvre demoiselle peu accoutumée a endurer les rigueur d'une disette affreuse me fait recourir au bonté de votre éminente excellence qui ne dédaignera pas des vœux sinceres que j'offre au ciel pour votre santé et prospérité ayant l'honneur d'être avec Respect

Votre excellence, votre tres humble et tres obéissante servante

Duplessis Faber (Haldimand Papers, MG21, B-71-1 : 165)

D'autres femmes se rappelleront au bon souvenir du gouverneur en lui envoyant des denrées. La veuve Dufy-Désauniers n'hésite pas à lui expédier les meilleurs fruits de ses récoltes en échanges de quelques services. Les Canadiennes utilisent ainsi un média et des stratégies qui sont à leur portée.

9.5 Des plumes d'influence : le rôle diplomatique

Grâce au commerce épistolaire et à des positions favorables dans certains réseaux de correspondances, les épistoliers canadiennes se sont également de leur crédit pour épauler leur famille et des personnes sans défense. On se souvient de l'aide accordée à Mlle de Saint-Vilmer par Marguerite de Lanaudière dans ses affaires pécuniaires, des nombreuses interventions de la marquise de Vaudreuil auprès des autorités ou de celles d'Élisabeth Bégon en faveur de certains membres de la société montréalaise. En temps de guerre, les occasions permettant d'offrir son appui à des individus malmenés par le destin sont toutefois beaucoup plus fréquentes. Pendant l'Invasion américaine, plusieurs épouses de militaires se sont retrouvées dans les camps, au cœur des hostilités. Bien qu'on les tienne généralement à l'abri des combats, certaines femmes ont vu de près les boulets du canon, ont soigné les blessés et ont embaumé les cadavres. Certaines ont été faites prisonnières et quelques-unes, généralement les épouses des généraux et des officiers, ont servi d'agentes diplomatiques dans diverses situations. Leur position intermédiaire, à la



Figure 40
Friedrike-Charlotte-Luise Von
Massow-Riedesel
(1746-1808)

fois à l'intérieur des camps et à l'écart de la vie proprement militaire, leur offre un statut particulier. Dans son journal Charlotte Von Massow-Riedesel⁶¹, qui a accompagné son mari au front, offre des témoignages révélateurs des rôles assumés par les épouses de militaires dans les camps. Mais c'est surtout à l'issue des hostilités que la mission diplomatique des femmes trouve sa véritable justification. Le 17 octobre 1777, Mme Riedesel se retrouve prisonnière politique à Boston avec les 6000 soldats du régiment de Riedesel. Incarcérée dans un hôtel particulier de Boston avec sa famille, elle reçoit régulièrement des personnes influentes. Sans décrire explicitement les initiatives qu'elle a pu prendre auprès des militaires ou du gouvernement américains,

son journal témoigne cependant d'une vie diplomatique intense. Elle fera la connaissance du comte de Lafayette en visite aux États-Unis et se liera d'amitié avec Thomas Jefferson.

Le témoignage de Mme Joncaire-Cooper est cependant beaucoup plus explicite quant au rôle joué par les épouses de militaires. Elle a accompagné son mari à Albany dans ses campagnes. De retour au fort Chambly, elle écrit au gouverneur afin de le remercier de ses bontés et de la lettre de reconnaissance qu'il vient de lui faire parvenir. Suivant son discours, il semble que Mme Joncaire-Cooper ait joué un véritable rôle diplomatique

⁶¹ Friederike-Charlotte-Luise von Massow-Riedesel (1746-1808). Fille d'Hans Jürgen Detloff von Massow et d'une demoiselle von Crause. Mariée en décembre 1762 à Friederich Adolph Riedesel. Elle aura neuf enfants dont six atteignent l'âge adulte. En février 1776, Riedesel est nommé major des troupes du Régiment de Riedesel et part avec ses hommes en Amérique. Friederike est enceinte et attend que l'accouchement pour plier bagage avec ses deux plus jeunes filles et son dernier né. Elle arrive à Québec le 10 juin 1777, rejoint son mari à Chambly et s'installe à Trois-Rivières où elle fréquente les ursulines et le vicaire Pierre Garaud dit Saint-Onge. Le Régiment de Riedesel se joint à l'expédition de Burgoyne. Mme Riedesel le rejoint avec ses enfants. À la capitulation de Saratoga, les militaires et les membres de leur famille sont amenés à Cambridge comme prisonniers politiques. Libérés à l'été 1779, Riedesel et sa famille s'installent à New York, puis à Sorel. Elle quitte définitivement le Canada en 1783, emportant avec elle son journal qui paraît en 1801 sous le titre *Die Berufs-Reise nach America : brieje der Generalin von Riedesel und dieser Reise und während ihres sechsjährigen Aftenhalts in America zur Zeit des dortigen Krieges in dem Jahren 1776 bis 1783 nar Deutschland geschrieben zweite Auflage*, à Berlin. Voir Lorraine McMullen, « Friederike Charlotte Louise Von Massow », *DBC*, t. V, 1983.

auprès du gouvernement des États-Unis pendant l'Invasion américaine, notamment dans la libération de nombreux prisonniers politiques. Le 18 décembre 1778, elle formule une nouvelle demande de libération, cette fois pour deux prisonniers canadiens détenus à Chambly sous des accusations de collaboration avec les Américains :

J'ai encore une grâce à vous demander qui est pour deux pauvres canadiens prisonniers au fort depuis plus de deux mois il viennent de boston on les a soupçonné cependant par leur discours ils paraissent ynnocent ille désirent bien de paraître devant votre excellence pour se justifier il sont de la paroisse de Charlesbourg il en a un qui se nomme Baptiste bernier il vous supply de vouloir bien vous informé de son caractère à Monsieur Cramé lieutenant gouverneur de Québec, mr Smith grand marchand à Québec et M. Bordages peuve rendre compte de sa conduite à votre excellence illesté engagé pour Mr Bordage quant il na été prié en fesant la pêche il a aussi un certificat du vicaire de Québec et de son curé comme il a fait ses pâques en 1778. C'est bien miserable de voir ces deux pauvres miserable bien malade sans secour que quelque petit rafraîchement que je leur envoie de temps en temps jespere mon général que vous vouderé bien les faire venir devant votre excellence pour qu'il vous éclaircisse de leur miserable situation (18 décembre 1778, ANC, Papiers Haldimand, MG21, B-70-1 : 67).

Mme Joncaire-Cooper n'en est pas à ses premières interventions auprès du gouverneur Haldimand. Cette lettre fait état d'une demande antérieure de libération de quatre prisonniers canadiens, demande qui semble avoir connu un heureux dénouement. À l'arrière-scène, plusieurs femmes jouent des rôles importants sur le cours des affaires politiques et militaires grâce à des missives éloquentes. Si elles profitent de leurs contacts pour obtenir des postes pour leurs proches, elles sont encore bien présentes lorsqu'il s'agit de tirer les ficelles du pouvoir judiciaire. Même prisonnières, comme Mme Riedesel et les deux épistolières dont il sera question dans la prochaine section, ces femmes peuvent continuer d'assumer un rôle de premier plan dans de nombreuses causes. La lettre, parce qu'elle peut circuler, devient un outil de la plus haute importance.

10. À l'ombre des cachots : de la bastille de Loches à la bastille de Lachenaie.

Élisabeth La Corne, pensionnaire chez les augustines de Québec et sa tante, Marie-Anne La Corne, religieuse au même endroit, ont vécu la guerre de Sept ans et son dénouement à travers la lorgnette de l'Hôpital Général, l'institution ayant été réquisitionnée pour soigner le personnel des deux armées. La communauté des hospitalières subvient difficilement aux dépenses de la Conquête. Les requêtes de Marie-

Joseph Legardeur de Repentigny et plus tard celles de Catherine Payan de Noyan de Saint-Alexis auront donné peu de résultats. Le gouvernement français, qui ne peut honorer ses dettes, invite les religieuses à se replier dans l'ancienne mère patrie à l'instar de quelques familles amputées d'une partie de leur fortune.

En 1766, Marie-Anne et Élisabeth La Corne passent en France. Elles seront accueillies à l'Hôtel-Dieu de Loches. Quittant un pays dévasté et croyant enfin trouver un repos bien mérité, elles sont toutefois loin du terme de leurs déboires. En effet, Élisabeth La Corne et sa tante Marie-Anne seront deux témoins « privilégiés » de la Révolution française. En 1791, Élisabeth songe à regagner son pays avec sa tante. Toutefois, elle diffère le voyage de retour pour empêcher la saisie des propriétés de son frère François-Josué, que la nouvelle république considère comme des biens d'émigrés. Elle se sent investie d'une mission, celle de gardienne du patrimoine familial, et multiplie les démarches auprès des différentes instances en cause. Elle écrit à sa cousine : « je ne laisse pas d'écrire, d'aller au parloir ; la tête m'en tourne ». Dans la région de Loches, la tension monte. La nouvelle République condamne la monarchie et avec elle la religion catholique dont le roi de France est le symbole suprême après le pape. Les religieuses sont de plus en plus divisées sur l'attitude à observer, sur le camp à choisir. Il en va de leur survie, non seulement en tant que groupe, mais également en tant qu'individus. La nationalité canadienne d'Élisabeth et de Marie-Anne Lacorne donnera une couleur particulière à leur prise de position dans cette affaire :

La majeure partie de notre maison se soutient dans les bons sentiments ; toutes les Canadiennes sont fermes et inébranlables, grâce à Dieu, et je crois qu'il est heureux pour cette maison de nous avoir eues, sans quoi la Mère Prieure en aurait entraîné. Soit dit entre nous, elle n'a pas mis les pieds chez ma tante depuis Pâques et elle a eu d'indignes procédés pour elle. Saint-Elzéar n'y est pas venue non plus et elle a de grands torts vis-à-vis de ma tante, mais c'est son fol amour pour sa petite Mère qui en est la cause, car je lui rendrai cette justice qu'elle est aristocrate et bonne catholique ; elle lui a même dit à ce sujet les choses les plus fortes, à plusieurs fois réitérée mais sans la faire changer ; elle en a le plus grand chagrin, d'autant qu'elle n'en est pas plus aimée (5 mars 1792, cité dans Oury, 1991 : 99-100).

Cette distinction « ethnique » et idéologique marque toute la correspondance d'Élisabeth Lacorne. L'identification implicite aux missionnaires des premiers temps de la colonie transparaît également dans son discours. Les discours de Marie de l'Incarnation qui considérait la foi inébranlable et la force de caractère des religieuses comme des

caractéristiques propres aux « Canadoises » se répercutent dans celui d'Élisabeth La Corne par une préférence marquée pour la canadianité, perçue encore, à un siècle et demi de distance, comme un symbole de force et de courage⁶².

Dans une lettre écrite en septembre 1792, Élisabeth écrit à sa famille pour rendre compte des dernières nouvelles. Les rumeurs laissent craindre des dénonciations. Consciente des dangers encourus, elle s'abstient de dévoiler son identité et évite d'éveiller les soupçons des révolutionnaires qui pratiquent une véritable chasse aux royalistes et aux religieux. Elle parlera d'elle-même et de ses compagnes hospitalières à la troisième personne s'assurant ainsi une certaine discrétion. Si elle tente de protéger ses consœurs hospitalières, elle expose toutefois les vues des Canadiennes sur la situation qui prévaut dans la communauté. Elle ne cache pas leur fermeté à ne pas céder à la pression des Républicains. On venait alors de demander aux religieuses de Loches de prêter serment à la nouvelle République laïque :

L'on ne parle ici que de choses tristes et très tristes ; je ne sais quand nous verrons couleur de rose. Je vous avoue que nous sommes tous affectés de voir sortir les pauvres nones de leurs maisons et sans le sous, car pour tout au monde, elles ne voudraient pas jurer une pauvre petite fois ; il leur faudrait l'approbation de leur saint Père et Pape ; Pie VI ne paraît pas d'humeur de leur permettre de jurer ; on dit pourtant que la Sorbonne s'est assemblée à Paris pour le dernier serment et a décidé que l'on pouvait le faire ; cette déclaration paraît bien suspecte à ces bonne religieuses et il leur semble que la Sorbonne a peur de mourir de faim ou d'être guillotinée. Je serais curieuse de savoir si vos Évêques en disent autant que la Sorbonne de la capitale ; comme ils sont en sûreté, leur décision pourrait avoir plus de poids pour ces bonnes filles.

Nos hospitalières sont très fort menacées de subir le même sort ; on doit administrer leurs bien dont on leur fera la rente et on assure que, pour les payer, on exigera le serment ; ce à quoi la grande majeure partie, surtout les Canadiennes, ne veulent pas entendre parler, mais la prieure et cinq autres, dont deux étrangères, ne sont pas si scrupuleuses ; elles paraissent toute disposées à faire, et cela ne surprendra pas puisqu'elles vont à confesse et à la messe à l'aumônier des pauvres qui a fait le dernier serment sans que l'on lui ait demandé ; c'est un vieux capucin extrêmement poltron, d'ailleurs il répugne fort de revenir à demander son pain ; il n'aurait plus de frère pour aller à la quête (septembre 1792, cité dans Oury, 1991 : 105-106. Nous soulignons).

⁶² Elle utilise même la formule « parler à la canadienne » pour traduire la franchise et l'authenticité de ses paroles, l'opposant à l'expression « parler à la française ». On se souvient que Chartier de Lotbinière avait peur de la méfiance de Jinnay Philipps à l'égard des propos qu'il tenait en français dans sa lettre, en raison de la réputation de la langue française d'être une langue séductrice, avec ses belles tournures, mais qui cachait la duplicité de son utilisateur. Pour Elisabeth Lacorne, la canadianité est un élément positif et distinctif. Cette mise en scène évoque le point de vue d'Élisabeth Lacorne sur la situation conflictuelle qui règne en France, mais témoigne également d'une crise identitaire importante.

Fidèles à leurs convictions, les deux religieuses canadiennes, comme des milliers d'autres, sont arrêtées et jetées en prison dans d'horribles conditions. Le 11 septembre 1794, Marie-Anne La Corne, alors malade et âgée, avec l'aide de sa nièce Élisabeth, composent une requête demandant leur libération. Mis à part la description de la maladie et des soins qui leur sont nécessaires, les deux femmes insistent encore une fois sur le fait qu'elles sont nées au Canada. Cette nationalité est pour elles une fierté, mais aussi une sorte de passeport pour la liberté. Elles se mettent ainsi à distance, mais comme on le voit à la lecture de l'extrait suivant, elles exposent toute l'horreur que leur patriotisme leur fait subir, alors que le pays pour lequel les Canadiens ont combattu ne leur reconnaît aucun statut, ni aucun droit à la liberté. On sent bien qu'elles gardent en elles les séquelles de la Conquête, elles qui se sont exilées pour retrouver leur ancienne patrie et qui se voient maintenant bafouées pour leur fidélité au Roi de France et à l'Église catholique :

Je suis née au Canada où j'ai passée ma jeunesse ; je fis mes vœux dans la communauté des Hospitalières de Québec. Les Anglais ayant conquis cette partie de l'Amérique, mon attachement et celui de ma famille pour la Mère Patrie les ont déterminés à sacrifier toute leur fortune pour venir en France. La majeure partie s'est successivement fixée dans cette ville.

Élisabeth-Louise Lacorne, ma nièce, seul reste de toute ma famille, Canadienne comme moi, comme moi victime de son attachement pour la Mère Patrie, ci-devant religieuse des Hospitalières de Loches, recluse comme moi, est la seule qui puisse me donner les secours continuels et indispensables dans l'état affreux où je suis réduite et qui ne peut que s'aggraver. Nous invoquons l'une et l'autre votre justice et votre humanité (11 septembre 1794, cité dans Oury, 1991 : 115-116).

Elles seront finalement libérées le 4 février 1795. Marie-Anne Lacorne de la Croix survit un peu plus d'un an après sa libération et s'éteint le 16 avril 1796. Élisabeth Lacorne qui comptait revenir au Canada n'y remettra pourtant jamais les pieds. À la fin de 1797, elle s'installe à Montréal-en-Bugey dans le Jura, chez son neveu qui venait de perdre sa femme. Elle revient à Loches en 1811 et meurt dans la solitude et la pauvreté, selon les témoignages.

C'est par l'entremise de la correspondance d'Élisabeth La Corne que l'on peut rendre compte de l'influence des événements politiques sur sa vie, mais également de ses convictions. Ses lettres témoignent d'une force et d'une foi inébranlables ; elles rendent compte également d'une vision particulière de son héritage de Canadienne qui rappelle l'utopie et la force de caractère des missionnaires féminines des fondations. Malgré une

carrière religieuse brisée et des espoirs constamment déçus, cette correspondance permet de dresser le portrait d'une femme engagée. Grâce à ses talents d'épistolière, Élisabeth La Corne a joué un rôle pivot dans les relations entre la France et le Canada pendant les années qui suivent la Conquête, mais a surtout défendu habilement ses convictions et les intérêts de ses proches pendant une période tumultueuse de l'histoire de France. Sans ces témoignages épistolaires, Élisabeth Lacorne et sa tante auraient été reléguées aux oubliettes, enfermées dans le modèle de la religieuse effacée, bien à l'abri dans le cloître, comme des centaines d'autres femmes à la même époque.

10.1. La lettre d'enfermement

Les lettres d'enfermement, comme celle d'Élisabeth et Marie-Anne Lacorne, sont un phénomène rare dans l'histoire québécoise. Mises à part les suppliques des captifs de la révolution américaine, soupçonnés de trahison — Laterrière, Jautard, Mesplet, du Calvet, etc. — et des lettres des prisonniers et exilés politiques des Rébellions de 1837-1838, l'histoire conserve peu de témoignages de captivité. Pour ceux qui se retrouvent derrière les barreaux, la lettre est pourtant bien souvent le moyen unique de communiquer avec le monde extérieur, avec ou sans le consentement des geôliers. Quelques exemples de femmes écrouées ont marqué l'histoire québécoise. On peut penser à la Corriveau⁶³, devenue une véritable légende, mais il reste que les informations témoignant de l'incarcération de Canadiennes ou de leurs crimes relèvent souvent du mythe. Ce mythe puise à deux représentations. D'abord, celui de la jeune fille innocente, victime d'un enlèvement et gardée de force dans un cachot. Il relève essentiellement du roman gothique anglais et d'une vision romanesque de l'internement féminin. À l'opposé, la femme de mauvaise vie, légitimement séquestrée pour le bien public, est rapidement transformée en « sorcière » par l'opinion publique⁶⁴. Un détour dans les archives

⁶³ Marie-Josephte Coriveau (Québec, 1733-Québec, 1763) Fille de Joseph Corriveau, cultivateur, et de Marie-Françoise Bolduc. Elle épouse Charles Bouchard, le 17 novembre 1749, puis en secondes noces, le 20 juillet 1761, Louis Dodier, cultivateur. Moins de deux ans plus tard, deux procès, coup sur coup, condamne Marie-Josephte Corriveau à la pendaison pour le meurtre de son second mari. Voir Luc Lacoursière, « Marie-Josephte Corriveau », *DBC*, t. 3, Sainte-Foy, PUL, 1974.

⁶⁴ C'est un moyen efficace de nier les réclamations de ces femmes et de classer ces comportements. Aux États-Unis, l'affaire des sorcières de Salem témoigne de ces jugements rapidement portés sur les femmes aux comportements marginaux dans la société du temps.

criminelles de la colonie permettrait de montrer comment le mythe agit sur les esprits lorsque des femmes sont prises en faute. Certains s'insurgent contre ces arrestations, puisque les femmes doivent être protégées, mais les opposants constituent bien rapidement des dossiers de démenche difficilement réfutables. Entre le mythe de la jeune captive, exploitée par le roman gothique et celui de la sorcière qu'il faut exorciser, bien peu de marge de manœuvre pour ces femmes dont le pouvoir légal est quasi inexistant.

10.2 Une lettre à l'aiguille

Dans l'histoire québécoise, l'un des témoignages les plus romanesques d'une lettre écrite par une femme écrouée provient d'un auteur, lui-même véritable personnage de roman et incarcéré pendant plusieurs mois à la prison de Québec. Dans ses *Mémoires*, Pierre de Sales Laterrière raconte une anecdote à propos de la claustration de sa concubine Catherine Delzenne. D'abord mariée de force à Christophe Pélissier, après un enlèvement rocambolesque, elle vivra un temps avec son mari, directeur des Forges du Saint-Maurice. À l'époque, Pierre de Sales Laterrière, avec qui elle espérait se fiancer, est inspecteur au même endroit et partage la maison du directeur. Comme le dit Laterrière : « [À] moins d'avoir la vertu d'un saint ma présence aux Forges ne pouvoit qu'enfanter de fâcheuses conséquences [...] nous nous abandonnâmes à notre penchant, et le fruit de tant d'amour fût une grossesse qui a produit notre chère Dorothee le 4 janvier 1778 » (1980 : 72). Le couple se retire sur une île et, ne voulant pas laisser son amie seule avec sa fille, de peur que Pélissier les enlève à nouveau, il l'emmène avec lui aux Trois-Rivières, croyant la placer en lieu sûr chez une personne de sa connaissance. Une seconde fois, Catherine Delzenne est enlevée par Pélissier et gardée dans un endroit inconnu de Pierre de Sales Laterrière. Sous la plume du mémorialiste, Marie-Catherine devient une véritable héroïne de roman. Voilà comment l'auteur raconte la découverte du cachot de sa bien-aimée alors qu'il erre dans les rues de Québec :

[...] un soir, entre chien et loup [...] quelque chose tomba devant moi et une voix dit en chantant : —Ramasse ! ramasse ! [...] Soudain j'aperçus un mouchoir contenant de la cendre pour le rendre plus pesant et un papier parmi. Je rendis le fanal et courus d'un saut à ma chambre du Cul-de-sac de la Basse-Ville, où à mon aise je pris mon temps pour déchiffrer l'écriture tracée avec la pointe d'une aiguille sur des marges blanches d'un livre coupées par ribandelles. Là je lus l'histoire de ses souffrances, comme on étoit après elle pour lui faire prêter serment que je l'avois prise de force (77).

Cette technique de marquage du papier à l'aiguille était une pratique connue des femmes de l'époque. Les religieuses ursulines réalisaient des ouvrages de ce genre dont quelques modèles peuvent être observés dans les albums de Jacques Viger. Ce sont d'abord des œuvres picturales, mais rien n'empêche l'inscription de message scriptural avec cette technique. En rendant tout le romanesque à cette histoire d'enlèvement, motif fort présent dans la littérature des XVII^e et XVIII^e siècles, Laterrière montre dans toute sa splendeur l'ingéniosité féminine. L'apparition des « ribanelles » tirées des marges d'un livre suggère l'opposition entre la littérature écrite et l'écriture de la nécessité, mais Laterrière rapatrie cette anecdote pour faire de sa concubine une véritable héroïne romanesque.

10.3 Charlotte Dunière-Chandler et la chanson diffamatoire

Si la lettre à l'aiguille de Catherine Delzenne n'a pas été retrouvée, la découverte de deux missives écrites par Charlotte Dunière-Chandler permet de mieux saisir la portée de ces lettres d'enfermement et leurs enjeux dans la vie de ces femmes écrouées. Deux lettres signées par la veuve Chandler ont été écrites lors de son enfermement à Lachenaie, qui dura au moins de 1812 à 1814. On perd sa trace par la suite. Charlotte Dunière-Chandler a près de soixante ans lorsqu'elle se voit confinée à ce qu'elle appelle la « Bastille de Lachenaie »⁶⁵. Dans cette première lettre envoyée au juge Louis-Charles Foucher de Montréal⁶⁶, elle exprime son indignation et estime être traitée avec injustice :

Si vous avez pour énoncé une connaissance des Trois Rivières qui y séjourna chez un ami vous jugerais qu'à Lachenaie elle nest point avec son ange gardien. Le 23^e janvier jour 1812 près de chez l'honorable Juge fouche Je fus arraché de dedans la carriole de mon neveu J bte Lemoine avec la derniere violence par deux hommes l'un nomme Bonaventure Panet de la part du juge fouche, dit il en cela le manque de foi, renfermée depuis sous double verroux. Je refuse ce que l'on m'apporte pour manger. Si la justice dors mes cendres sauront un peu les reveiller. Ma sante se détruit par les cruautés que j'endure ici où l'on garde mon argent J'ai l'honneur detre monsieur

Votre humble servante

Charlotte Chandler (29 janvier 1814, AUM, Coll. Baby, P58, u/2619).

⁶⁵ Il semble que ce cachot où elle est gardée prisonnière soit la maison de Bonaventure Panet.

⁶⁶ Louis-Charles Foucher (1760-1829). Avocat, solliciteur général et inspecteur du Domaine du roi, en remplacement de Jonathan Sewell, à partir de mai 1795. Il occupe ce poste jusqu'à sa nomination comme juge de la Cour provinciale de Trois-Rivières, le 1^{er} janvier 1803. Nommé juge à la Cour du banc du roi à Montréal le 10 décembre 1812, il est également lieutenant-colonel dans la milice à cette époque et appuie le parti des Bureaucrates.

Suit alors une harangue en vers, sorte de chanson de charivari à l'intention de Bonaventure Panet et de ses geôliers. Charlotte Dunière parodie les chansons de circonstance adressées à des héros nationaux, parodie qu'elle souligne dans le péritexte grâce à cette phrase ironique : « En l'air ma plume volez en l'air, faites retentir l'air des prouesses d'un héros » rappelant la mélodie annoncée des chansons de l'époque :

Pour merite premier pour talent singulier
 Il excelle a jouer du fouet au visage
 A disputer une proie audessous de ses traits
 À garder l'argent d'autrui par de subtiles ruses
 À faire parade de sa docte et vile ignorance
 À se rire des lois et des Anglais nos maitres
 Et se donner en spectacle lui même aux Canadiens
 De Molière, Tartuffe
 N'est qu'une faible ébauche
 En voulez vous un parfait
 Ne cherchez pas trop de fait
 Regardez à l'aventure
 Notez celui qui se présente
 Mais ne luttez pas contre
 Car cest le Bonaventure
 En suivant sa bonne foi
 Beaucoup plus despote qu'un roi
 Roi de mes jours couper le fil
 Mais revenons au portrait
 sans en changer aucun trait
 Pour en faire la peinture
 trempez le pinceau dordure
 peignez sa tete mouvante
 et que rien n'epouvante
 Nous feraiis miniature
 et deplus toute l'allure
 Du plus joyeux Bonaventure
 Quiconque le craint souffre ses injures
 N'a point une ame élevée ni pure
 Oh ! admirais le donc ce brave champion !
 Passer, repasser son Bois, se faire geolier
 pendant que la mère patrie est en danger !
 Quel plus subtil plus adroit espion ?
 De plus il a fait batir une Bastille
 Aux fins de garder les femmes et les filles
 Avec son air Martial les y fait rentrer
 Voions voir et cela dit avec son doigt pointé
 Et sa petite tuc de colon de côté
 Sa longue pipe au bec toujours pret a bequer
 Sa charmante, la belle ragoutante Hequet
 Le respect me commande de passer de cote
 derriere un tremble sur son rateau accote
 Il medite. Gare ! Laisse passer Martin Briolot

Lesprit crochu, tortu le Baril de seize pots
(la fin manque) (29 janvier 1814, AUM, Coll. Baby, P58, u/2619)



Figure 41
Mary Millicent Chaplin,
Canadian Farmer, 1838-1842.

Dans cette chanson dont la fin reste introuvable, Charlotte Dunière veuve Chandler dénonce les abus de Bonaventure Panet, son beau-frère, alors capitaine de milice. Le ton est particulièrement médisant et l'épistolière profite des images connues à l'époque pour détruire la réputation de son geôlier : le Tartuffe, faisant référence au modèle de l'imposteur, la Bastille, symbole de la cruauté de l'Ancien Régime — celui de la France monarchique — et le portrait du colon canadien ignorant que représente Bonaventure Panet, sa tuque de colon de côté et la pipe à la bouche. En signant son plaidoyer par des vers, Charlotte Dunière emprunte le ton de la chanson diffamatoire en vogue depuis le Régime français.

En effet, si bien souvent, la chanson sert à complimenter des personnes de haut rang pour obtenir des faveurs ou à chanter les exploits des valeureux Canadiens, elle peut aussi à l'inverse devenir un moyen de régler des comptes⁶⁷. Les règles de base de ce genre demeurent les mêmes, seule l'intention s'inverse. Du compliment à la diatribe, il n'y a qu'un pas. « La médisance et la calomnie règnent en Canada » écrivait la mère Sainte-Hélène à son amie Mme Hecquet au début du XVIIIe siècle. La propagation de la chanson, de bouche à oreille, fait en sorte qu'une fois lancée sur la place publique, la chanson vit par elle-même. Ce sont les interprètes qui en prennent la responsabilité, comme c'est le cas dans les charivaris. Il est alors extrêmement difficile de faire cesser cette pratique et, encore davantage, d'en trouver l'artisan initial⁶⁸.

⁶⁷ D'où l'expression « chançonner quelqu'un ».

⁶⁸ On se rappellera les accusations portées contre Mme de Vaudreuil au sujet de la composition de chants satyriques, qui discréditaient l'intendant Raudot et sa famille. Dans une ordonnance officielle, l'intendant interdit les chants qui portent outrage à des personnes en public. Or, il ne pourra jamais juger hors de tout doute la provenance de ces couplets dévastateurs.

Colin Coates a analysé le procès opposant Madeleine de Verchères et le curé de Batiscan, qui s'accusaient mutuellement d'être les auteurs de chansons diffamatoires portant atteinte à la réputation de la plaignante. Coates remarque que les femmes qui ont accès au pouvoir, notamment à cause du rôle important qu'elles ont à jouer dans le tissage de liens familiaux, font non seulement peur aux hommes, mais semblent également dangereuses pour l'autorité du mari (1989 : 65-90). Cette autorité décline lorsque la vertu des épouses est mise en doute, comme c'est généralement le cas dans ces histoires de calomnies. Ainsi de Mme Péan⁶⁹ dont aucune preuve de ses aventures avec Bigot ne pourra jamais être établie, mais également de Mme Dupuy (Marie-Madeleine Lefouyn), épouse de l'intendant Claude-Thomas Dupuis, taxée de papillonnage, de Mme Dizy-Desbrieux, herboriste et chirurgienne, accusée par ses voisins d'avoir pris François Desjordy de Cabanac comme amant et également de Madeleine de Verchères et de ses mauvaises fréquentations. Dans le cas de la seigneuresse de Verchères, les chansons sont encore accessibles grâce à leur retranscription conservée à la Prévosté de Québec en raison du procès. On observe toutefois que leur teneur réelle peut difficilement être comprise à plusieurs années de distance et hors contexte. L'une d'elles met en scène des personnes connues de Madeleine de Verchères, comme Marie-Anne Levrault de Langis Portail qui s'était mariée à la gaumine deux ans auparavant. Charlotte Dunière emprunte, à peu de chose près, la même formule. Si on peut aujourd'hui identifier Bonaventure Panet, c'est grâce à la lettre qui accompagne la chanson. Dans le cas de la Babouty, de Martin Briolot, ou de la ragoûtante Hecquet, mentionnés par Charlotte Dunière, les paris restent ouverts. Les familiers de Charlotte Dunière-Chandler, et en particulier le juge Foucher, connaissaient sans aucun doute ces personnes.

⁶⁹ Angélique Renaud d'Avène des Méloizes-Péan (1722-1803). Fille de Nicolas Renaud d'Avène des Méloizes et d'Angélique Chartier de Lotbinière. Elle fait ses études chez les ursulines de Québec. En janvier 1746, elle épouse Michel-Jean-Hugues Péan, aide-major à Québec. En 1748, Bigot, nouvel intendant de la Nouvelle-France, arrive à Québec et fréquente assidûment les soirées du couple Péan. Angélique est reconnue pour ses soirées fastueuses et son influence redoutable sur la politique canadienne. Elle offre sa protection à de nombreux parents et amis jusqu'à la chute du Régime français. En 1760, Bigot, Péan et Angélique s'embarquent pour la France. Le mari et le présumé amant sont incarcérés à la Bastille suivant une enquête pour corruption. Libéré de prison, Péan s'installe près de Blois avec sa femme où ils reprennent le train des mondanités. Angélique des Méloizes fera profiter de ses conseils, contacts et largesses les familles immigrantes canadiennes qui s'établiront en Touraine dans les années suivant la Conquête.

Encore sous les verrous en février 1814, une seconde missive adressée au juge Foucher éclaire davantage les circonstances de l'incarcération de Charlotte Dunière Chandler :

A la Bastille de Lachenaie ce 18 février 1814

Monsieur

S'il est vrai que se soit par votre ordre comme la dit le nomme Bonaventure Panet qu'il m'a arrachée avec l'aide d'un homme de sa structure dont j'ignore le nom mais que l'on m'a dit avoir été le domestique de feu Mr Panet de la carriole de mon neveu J Bte Lemoine qui m'était venu proposer de faire un tour de ville pour prendre l'air [illisible] le besoin urgent que j'en ai depuis que j'ai été vandu je ne dirai pas comme une esclave puisque l'Abeas corpus les a tous affranchit mais comme une victime qui aurait préféré la guillotine à un emprisonnement de quinze mois si on eut la condescendance de lui permettre d'opter entre les deux. Après m'avoir montré tous les égards possibles depuis vingt ans que j'eus l'honneur de vous connaître, et encore l'été dernier avoir considéré avec moi même m'avoir faite la charité deux fois de quelques petite monnaie pour donner à l'église lorsque jetais avec vous vous voudrai bien permettre monsieur de vous demander qui est-ce qui peut bien avoir occasionné ce contraste de votre politesse ordinaire avec des ordres jusqu'à présent dans un pays inconnu envers une dame de mon rang dont le comportement je crois est irréprochable ? Quoi qu'en dise cet homme vil que ce soit par amour pour ma réputation qu'il me tient à l'ombre chez lui parce que je vais à l'auberge de la babouty et chez le respectable juge en chef ou dit il j'ai passé deux jours et deux nuits l'été dernier (Dunière-Chandler, 18 février 1814, AUM, Coll. Baby, P58, u/2620).

Charlotte Dunière n'est pas dupe des procédés argumentatifs employés par ses bourreaux. Cette seconde lettre montre que les avis de Bonaventure Panet concernent en particulier les mœurs plus ou moins libertines de la vieille dame. On semble vouloir la faire passer pour folle ou dépravée. Si elle accuse Bonaventure Panet d'être un imposteur cruel et un faux patriote, son geôlier utilise plutôt l'image de la veuve joyeuse. Dans cette seconde lettre, elle oppose la description de ses mœurs irréprochables à ceux dont lui tient rigueur Bonaventure Panet. C'est une dame de haut rang, donc respectable ; le juge Foucher la connaît depuis vingt ans, elle est dévote et charitable et son comportement est irréprochable. Au contraire, Bonaventure Panet se base sur le qu'en dira-t-on pour étayer ses arguments et va même jusqu'au mensonge. Il accuse sa belle-sœur d'aller à l'auberge de la Babouty, qu'on imagine être une femme de mauvaise vie, et d'avoir passé deux nuits chez le juge en chef. Cette dernière remarque permet sans doute de mieux comprendre les raisons de son incarcération. Le juge en question est le juge Jonathan Sewell, peu favorable aux Canadiens et peu apprécié par les députés du Parti canadien, tel Bonaventure Panet.

Après avoir rétabli sa réputation, la veuve Chandler joue sur les cordes sensibles de son interlocuteur en entamant un discours digne d'un tribunal des droits de la personne. Sa santé chancelante ne peut supporter plus longtemps de tels traitements.

Vous entendrai au moins la voix de l'humanité qui réclame pour moi le droit qu'on les pauvres mandiant ! Celui d'aller à l'hôpital pour my faire soigner et choisir mon docteur celui que l'on m'a donne ici n'a pas la hardiesse de me prescrire un régime qui pourrait déplaire à mon geôlier quoi que j'aie essaye avec lui de lui faire ouvrir les oreilles pour entendre qu'il me faut de l'air et de l'exercice la réponse a été que je pouvais parler tant qu'il me plairais mais qu'il ne m'écouterait point Il entend cependant le français. Alors que je lui dit quelque vérité devant témoins Il m'en punit sans témoins comme pourra l'affirmer Monsieur D'aillebous l'amie doux auquel j'ai montré ainsi qu'a Mr Devienne une porte que j'ai cassé hier ne pouvant en ouvrir les verroux pour m'aller chauffer, considérant que le poêle qui chauffe d'ordinaire cet espèce de pigeonnier ou je suis détenue n'avait pas chauffé de la matinée le froid m'empêchait de manger mon dîner

Je finirai monsieur en vous priant d'excuser la mesquinerie de cette feuille vous savez que le papier et toutes les facultés mentales me sont interdites et de vous souvenir que je devrai aller à l'hôpital quoique je sois délicieusement et dans mon pigeonnier lorsque il n'y pleut pas en temps sec ou les jours où le soleil.... il ne fait point fondre la neige sur la galerie qui fait le toit de ma loge J'ai l'honneur d'être avec considération Monsieur Votre obéissante servante Chte Chandler (18 février 1814, AUM, Coll. Baby, P58, u/2620).

Si ces lettres mordantes ne donnent pas les résultats escomptés par Charlotte Dunière, elles ont sans doute eu l'effet d'une bombe dans la famille et les affaires politiques du temps. Car contrairement à la chanson diffamatoire dont on ne connaît généralement pas la provenance, ici, la veuve Chandler signe son chef-d'œuvre. Cette lettre est l'unique moyen à la portée de Charlotte Dunière-Chandler pour dénoncer sa situation à une personne qui a le pouvoir, croit-elle, de lui rendre sa liberté. Elle montre également le parti pour lequel elle penche en matière de politique. Femme volontaire, elle voit les manigances des hommes de pouvoir et dénonce leurs agissements aux principaux intéressés.

11. La sphère publique par procuration

Comme en témoignent ces deux lettres de Charlotte Dunière-Chandler, les femmes ont leur mot à dire en matière de politique, mais rarement entend-on leurs voix s'élever au-dessus de celles des hommes dans l'histoire canadienne. Si elles peuvent juger des événements et parfois avec une extrême lucidité, ces jugements se font toutefois dans

l'intimité et bien souvent entre femmes. C'est bien ce que remarque Allan Greer, à propos des Rébellions de 1837-1838 (1991). Malgré leur retranchement dans la sphère privée, certaines femmes ont sans doute joué un rôle de premier plan dans le déroulement de l'histoire. L'historiographie des Rébellions s'est souvent contentée de marquer l'implication concrète de certaines canadiennes, fusil à l'épaule pour défendre leur maison, comme Rosalie Saint-Jacques dite la poule, ou de celles qui ont fabriqué le drapeau des rebelles ou fondu des balles. Or comme l'a montré Allan Greer, la conscience politique qui apparaît au début du XIXe siècle, entraînant dans son sillage les Rébellions de 1837-1838 dans les deux Canadas, s'inscrit à une époque où la conscience de l'idéologie des deux sphères, prônée par Rousseau, devient de plus en plus dominante. Selon l'étude proposée par Greer, cette attitude face à la participation des femmes à l'espace public s'inscrit dans la mouvance des révolutions républicaines qui ont cours tant en Europe qu'en Amérique⁷⁰ :

Dans la mesure où ils s'opposent aux hiérarchies existantes pour des motifs égalitaires et revendiquent le gouvernement du « peuple » les philosophes, les Jacobins et les patriotes d'Amérique doivent s'attaquer à la question de savoir qui forme le peuple. Il n'est sûrement pas constitué de tous les êtres humains qui habitent un territoire donné, c'est-à-dire que tous ne partagent pas également de la même façon l'autorité souveraine. On tend notamment à exclure les femmes de toute participation directe à la vie politique de la cité républicaine. Les déclarations peuvent être cryptiques ou ouvertes à de multiples interprétations, remplies de sous entendus et de silences mais il n'en reste pas moins qu'à l'époque des grandes révolutions bourgeoises, le sexe devient de plus en plus la première ligne de démarcation entre les gouvernants et les gouvernés (1991 : 510).

L'éviction des femmes du droit de vote lors de l'adoption d'une loi en 1834 — cette loi sera effective en 1849 — rend compte de cette mainmise des hommes sur la nouvelle république qu'ils souhaitent voir s'établir au Bas-Canada (Bradbury, 1990 et Picard, 1993). Il ne s'agit pas de la première ni de la dernière manifestation d'une perte de crédibilité des femmes sur la scène des droits et des responsabilités civiles. La célèbre mise en garde que Papineau adresse à son épouse en 1830 : « Je vois que cette funeste philosophie gâtes [sic] toutes les têtes et le contrat social de Rousseau fait oublier l'Évangile de Saint-Paul. Femmes soyez soumises à vos maris » (1830), quoi que dite sur un ton badin, confirme l'attitude généralisée qui allait être la ligne de conduite à l'égard de la place des femmes

⁷⁰ L'intervention d'Olympe de Gouges (1755-1793), visant à faire reconnaître la femme comme citoyenne à part entière de la nouvelle république française, est exemplaire. *Déclarations des droits de la femme et de la citoyenne* (1792).

dans le projet de société des Patriotes. Nous en verrons les conséquences dans certaines interventions signées d'un pseudonyme féminin dans la presse.

Julie Bruneau-Papineau comprend bien l'écart qui en train de se creuser pour les femmes dans les discours des promoteurs de la nouvelle république canadienne. Le 24 novembre 1831, elle condamne ce qu'elle considère comme une imposture de la part de son mari et des Patriotes dans la quête d'indépendance du peuple canadien :

Par ta dernière, tu me fais tant de reproches de ce que je ne t'ai pas écrit. Tu dois pourtant en avoir reçu une, samedi, mais il est vrai que tu ne l'auras reçue que tard, vu le mauvais état des chemins, dans laquelle je te donnais quelques détails. Mais je n'ai peut-être pas, comme tu dis obéi en tout point à tes ordres absolus, et je me permets quelquefois d'y dévier, au grand scandale de ces hommes qui prêchent tant l'indépendance et qui aiment tant leur liberté et, par contraste, exigent tant de soumission de leur épouse (JBP, 24 novembre 1831 : 51).

Cette remarque formulée presque un an après l'évocation de l'épître de Saint-Paul par son mari n'est pas une exception dans la correspondance de Julie Bruneau-Papineau. Si elle concerne au premier chef sa paresse d'écriture, on sent dans cette intervention une condamnation beaucoup plus large de l'autorité que réclame Louis-Joseph Papineau dans son cadre familial, lui qui en est pratiquement toujours absent. Le commentaire anodin sur un présumé retard épistolaire est prétexte à dénoncer l'éviction des femmes de cette quête démocratique. Elle montre ainsi que la célèbre formule de la féministe américaine Kate Millet (1978), « Le privé est politique », a été comprise bien avant le XXe siècle.

11.1 La double carrière de Julie Bruneau-Papineau

Julie Bruneau-Papineau entretient avec son mari une correspondance importante où il est question des activités familiales, mais également de discussions politiques. Elle a accès aux débats de la Chambre grâce aux comptes rendus des journaux, qu'elle dit « être bien imparfaits » et ceux que son mari lui envoie parcimonieusement. « Il n'y a que la politique qui m'intéresse » explique-t-elle à Louis-Joseph qui lui semble souvent trop peu loquace au sujet des affaires du gouvernement. La correspondance de Julie est l'une des plus importantes au sens quantitatif du terme, et l'une des plus représentatives, avec celles de Marguerite Lacorne et de Rosalie Papineau-Dessaulles, de l'intérêt porté par les

épouses de députés à l'effervescence politique de la décennie 1830. À l'instar de plusieurs Canadiennes éloignées de leurs époux, la correspondance de Julie Bruneau-Papineau remplace la relation dans le réel et devient pour la postérité un témoignage unique de la vie d'une Canadienne au cœur de la tourmente politique des Rébellions.



Figure 42
Antoine Plamondon, Julie
Bruneau-Papineau et sa fille Ezilda,
1836.

Julie Bruneau Papineau⁷¹ exprime régulièrement sa désolation de se retrouver seule à Montréal, alors que son mari vit la moitié de l'année à Québec et a accès à une vie mondaine active. À son ennui et sa solitude se mêle une sorte d'envie, de jalousie presque, de ne pas pouvoir être en mesure de l'accompagner. Elle souhaite qu'il lui écrive souvent, pour calmer son angoisse à son sujet, mais également pour profiter de tout ce qu'il voit dans la capitale. La

correspondance de son mari est, pour elle, une façon de s'initier au monde, de vivre par personne interposée dans un univers qui lui est inaccessible parce qu'elle est femme et qu'elle doit veiller sur les siens à

l'ombre de son foyer. « Je ne suis bien qu'où je ne suis pas », lui écrit-elle dès 1823 (JBP, 19 mai 1823 : 26).

Ses lettres trahissent une oscillation constante entre le compte rendu de ses activités familiales et le désir d'en savoir le plus possible sur tout ce que le monde recèle de secrets et de mouvements. Après lui avoir décrit ses derniers déboires domestiques, elle ajoute pourtant : « Certes, je pourrais bien t'écrire de belles et longues lettres sur ce ton, il ne manque pas de sujet dans le ménage, mais j'en suis assez ennuyée que je n'aime pas à t'en entretenir » (JBP, 7 février 1833 : 74). Si la vie domestique lui pèse, elle sait

⁷¹ Julie Bruneau-Papineau (Québec, 1795-Petite-Nation, 1862). Fille de Marie-Anne Robitaille et de Pierre Bruneau, marchand de la Basse-Ville de Québec et député. Elle fait ses études chez les ursulines de Québec. Le 23 avril 1818, elle épouse Louis-Joseph-Papineau, à Québec, et s'installe peu après à Montréal dans la résidence de sa belle-famille. Elle suit son mari pendant son exil aux États-Unis puis en France et revient s'installer à la seigneurie de la Petite-Nation.

néanmoins gérer la maisonnée avec doigté. Elle fait preuve d'une autonomie et d'une liberté qui a sans doute parfois le don de déplaire à son mari :

Mais depuis je me suis arrangée avec un habitant des environs ici, qui m'apporte du bel érable vert à trois piastres et demi. J'en fais apporter sept cordes, comme mon seigneur m'avait défendu d'en acheter, que cela et pas plus, au risque de me faire mettre sur la gazette comme prodigue⁷² qui ne manquerait pas de le ruiner. En attendant nous aurons de quoi nous chauffer. Et je m'attends que tu ne te fieras pas trop sur ma passive obéissance à tous tes ordres ; il te faudra la mettre à de plus rudes épreuves. S'il s'agissait de comptes de modistes, par exemple, je t'entends et devine tes malices (JBP, 13 février 1830 : 42).

Plus le temps, passe, plus Julie s'investit dans la réflexion politique. Elle reproche à son mari de l'endormir avec des réflexions sur le bonheur de la sphère privée alors qu'elle ne rêve que de vie publique :

Dans ta dernière, je regrette pourtant la page que tu emploies à louer le bonheur de la vie retirée, etc. Tu sais bien par là ce que je veux dire, car ici je te dis toujours à ce sujet que tu rendras compte de tant de paroles inutiles : que sera-ce de celles que tu écris ? Mais non, je n'aurai plus, j'espère, de reproche à te faire ; à Québec tu parles trop bien pour ne pas écrire de même. Je lis vos discours avec plaisir (JBP, 6 février 1830 : 40).

Dans une autre lettre qu'elle lui expédie aux États-Unis, elle lui reproche de lui faire le détail d'un sermon méthodiste entendu dans une église de Saratoga plutôt que de lui raconter ses occupations et les dernières nouvelles. Cette conviction de Louis-Joseph Papineau de laisser sa femme à l'écart des affaires publiques est un sujet de mésentente. Julie profite d'une lettre pour lui expliquer ses sentiments à l'égard de la vie domestique à laquelle Papineau semble souhaiter la confiner :

Tu te plains de la vie publique et des dégoûts que l'on y éprouve ; il est certain que personne ou au moins peu de personnes ont sujet de s'en plaindre et d'en être plus lassées que toi, et personne non plus n'est plus indisposé que moi à le croire. Je suis fatiguée de l'une et de l'autre. Je ne vois aucun beau côté même dans la vie privée où toi, tu crois que tu y coulerais des jours plus sereins. Non, tu te trompes. Tu aurais plus de loisir à voir et à sentir tous les petits embarras de la vie privée, Est-ce que tu ne l'éprouves pas quand tu es à la maison ? Es-tu de meilleure humeur ? Le séjour et les occupations que tu as ici sont-elles propres à te satisfaire ? Non. Je ne suis qu'une femme, mais suis ennuyée et fatiguée de tous ces détails minutieux et fatigants qu'entraînent inévitablement le soin d'une maison, tracas de domestiques et bien plus encore, la grande tâche d'élever une famille, et encore plus, la pensée de l'avenir à mesure que cette famille avance dans la vie. [...] Dans la vie publique, tu as des moments de dégoût, mais aussi tu as de bons moments, de grandes distractions, l'espoir quelquefois de faire beaucoup de bien, un genre d'occupation digne d'un homme de génie et d'instruction ; ainsi la vie privée ne te conviendrait pas et ne te rendrait pas plus heureux (JBP, 18 novembre 1835 : 93).

Malgré les injonctions de Louis-Joseph, Julie Papineau s'immisce dans l'arène professionnelle de son mari. Son titre d'épouse de l'orateur de la Chambre lui confère un certain statut et en fait une personne recherchée, comme l'étaient les épouses de gouverneur dont nous avons vu l'influence. À la demande que lui a fait Émélie Tavernier veuve Gamelin, pour son asile de la Providence, Julie Bruneau s'ouvre ainsi à son mari :

Tu verras sous peu une requête de la part de Mme Gamelin pour son asile de vieilles, elle est venue me demander de la signer ; je n'ai pu m'y refuser, y voyant les noms des dames Viger. C'est peu important : elle m'a bien priée de m'intéresser auprès de toi ; je l'ai prévenue que cela serait vain, que je savais que tu étais opposé à cette manière de surcharger la chambre de pareilles demandes qui devraient se faire par souscriptions volontaires d'individus. Mais tout le monde est à la gêne et elle dit que ces pauvres vieilles vont mourir de besoin. Adieu, l'heure me presse (JBP, novembre 1835 : 96).

En adoptant le point de vue de son mari et en montrant qu'elle a bien signifié à Mme Gamelin sa position dans cette affaire, Julie Bruneau-Papineau suggère à son époux qu'elle ne s'est pas immiscée dans son espace décisionnel et qu'elle ne lui fait pas assumer une pression supplémentaire. Toutefois, sa dernière phrase montre une tentative d'infléchir la décision de son mari. Elle tente de le convaincre, non seulement en indiquant qu'elle a apposé sa signature sans sa permission, mais que les dames Viger — les épouses et filles de députés que côtoie Louis-Joseph — ont fait de même.

Si les activités philanthropiques sont du ressort féminin et doivent, selon Papineau, être pris en charge par des particuliers, dans la sphère privée, Julie tente tout de même d'apporter les arguments nécessaires pour infléchir l'opinion de son mari et transporter la demande de Mme Gamelin dans l'espace public. Elle connaît la position de son mari et peut ainsi prévoir ses arguments en y opposant les siens. L'épouse de l'orateur s'intéresse également aux matières qui sont traitées à la Chambre. Sur la question des subsides, elle entame un long discours, qu'elle clôt par des réflexions sur la témérité de son mari : « Tu vas bien rire de mes réflexions sur un pareil sujet, mais cela m'intéresse » lui écrit-elle. « J'en parle comme je l'entends et comme je ne puis pas me hasarder à en parler à d'autres, il faut bien que tu aies la patience de me lire » (JBP, 26 novembre 1832 : 69). La lettre, du 17 janvier 1833, montre toute l'étendue des connaissances de Julie Bruneau-Papineau. Elle note avec un brin d'audace :

⁷² Des petites annonces invitant les commerçants à ne pas faire crédit à une épouse ou à un mari prodigue paraissent régulièrement dans la presse.

En voilà de la politique assez mal traitée dans une lettre que j'ai écrite à la hâte et par le peu d'habitude que j'ai de le faire que je devrais m'abstenir d'en écrire. Passe pour en discourir. Propos de femme sont toujours tolérés, mais j'en ai la tête et le cœur si remplis que je ne puis m'empêcher de t'en étourdir un peu, monsieur le censeur qui trouvait son discours, au sujet du message du gouvernement mal ordonné, et que chacun a tant vanté (JBP, 17 janvier 1833 : 70).

Deux ans plus tard, elle utilise la même stratégie pour s'introduire dans l'univers politique : « Voilà assez de politique assez mal traitée, pour faire rire plus d'un moins méchant que toi, de femme qui veulent se mêler de choses qu'elles n'entendent pas et veulent malgré tout s'en occuper » (JBP, novembre 1835 : 96). Malgré cette modestie sur les talents féminins en matière d'affaires publiques, elle est bien consciente de son expertise. C'est une façade habile qu'elle s'empresse de confirmer dans une lettre subséquente témoignant de sa satisfaction d'avoir reconnu qu'il partageait son opinion sur cette question.

Malgré les réticences de son mari à lui offrir un espace de réflexion sur les affaires politiques du temps et à lui accorder sa confiance, elle ne manque pas de le conseiller. Elle lui fait même quelques reproches sur ses agissements politiques et lui recommande d'être plus diplomate :

Je suis plus raisonnable que tu ne penses, c'est-à-dire plus que toi. [...] Vous voilà aux prises avec notre clergé et cela va probablement occasionner bien du bruit et de la division parmi les Canadiens. C'est épineux ! Je me défie de toi dans cette occasion. Je crains que tu n'aies été un peu violent. On ne voit pas les débats cette année, c'est un ennui de plus. Je suppose que tu auras dit bien des malices (JBP, 8 décembre 1831 : 54).

Le 8 février 1836, Julie se fait prophétique : « Mais j'espère que vous allez forcer le gouverneur à agir ou bien il faut que les Canadiens se préparent à une guerre civile » (JBP, 8 février 1836 : 115). Nous voilà bien loin de l'image mélancolique et dépressive de l'épouse de Papineau, présentée par Fernand Ouellet (1961). Au contraire, on voit ici une femme prendre la parole, pleinement consciente des enjeux politiques qui se trament au dehors. Elle n'hésite pas à formuler ses appréhensions et à mettre son mari en garde contre des ambitions démesurées :

Tu ne connais pas les Canadiens. Je te l'ai dit de tout temps et J'en suis de plus en plus convaincue : à mesure qu'ils sont mis à l'épreuve, ils sont légers et pas hommes d'affaires, égoïstes et par conséquent jaloux du succès même de leurs concitoyens, point d'esprit public ; ils sont grands parleurs et grands braves quand ils n'ont rien à craindre. Si on leur montre les grosses dents, ils sont tout à coup sans courage ; ils sont sans jugement quand

ils croient toucher au moment d'avoir justice. À raison des démarches que nous prenons. [...] Et la réforme s'opérera en Europe et dans le Haut-Canada ; et dans ce petit coin, ici, vous serez opprimés parce que l'on est de pâte à l'être ; et ils nous connaissent mieux que nous nous connaissons nous-mêmes. Je n'ai jamais cru que cela fût par ignorance sur nos affaires, que nous tardions aussi longtemps à nous rendre justice, mais bien par une insigne mauvaise foi et désir de nous écraser. Je crois, au contraire, qu'ils ne connaissent que trop qu'ils peuvent réussir, puisque nous leur aidons à river nos chaînes (JBP, 23 février 1836 : 119).

Julie Bruneau-Papineau avait vu juste à bien des égards et les Rébellions se lèvent bientôt à l'horizon avec toutes les conséquences que ces dernières auront sur sa vie. Comme son mari, Julie Bruneau-Papineau devra quitter sa résidence de la rue Bonsecours pour échapper à la furie des opposants aux Patriotes. Son mari, dont la tête est mise à prix, se réfugie aux États-Unis et Julie se terre chez son frère à Verchères. Elle disparaît de la scène au point où un journal annoncera sa mort (*Quot.*, 11 décembre 1837). Julie est malade et sombre dans la dépression. Elle se relève pourtant et décide d'aller à la rencontre de son mari, en exil au Vermont, en laissant ses enfants au soin de sa belle-sœur, Rosalie Papineau-Dessaulles à Saint-Hyacinthe.

Dans une lettre envoyée à Julie Bruneau-Papineau, partie rejoindre son mari, Rosalie donne à Julie des nouvelles de ses enfants et lui fait le compte rendu des événements qui ont eu lieu au Bas-Canada depuis son départ. Elle se montre préoccupée du sort des prisonniers politiques :

Nos déportés sont en route pour la Bermude. Les dernières nouvelles qu'on en a eues étaient de l'île verte, au 10 ou 12 juillet. Il paraît qu'on continue à les traiter avec égard, si toutefois les lettres ne sont pas supposées ou forcées. J'en ai vu une de Goddu qui l'atteste et sa fille dit que c'est bien son écriture ; il n'en est pas de même des malheureux déportés du Haut-Canada qui sont dans les souterrains de la citadelle de Québec, au pain et à l'eau, dévorés de vermine dans un lieu humide, en butte aux plus dures privations. Des citoyens de Québec ont fait application pour qu'il leur fût permis de leur faire parvenir quelque secours et on les a impitoyablement refusés.

Que je suis heureuse de vous savoir loin d'un ordre de choses qui n'est que la continuation des mêmes vexations : toujours de belles promesses sans effets ! Le même parti soutenu encourage, aide, à écraser la majorité, et des coups toujours portés dans l'ombre contre ceux qu'on a résolu de comprimer, ruiner, étouffer, engloutir si l'on peut, et cela avec l'assurance de leur vouloir tout le bien possible et leur rendre justice qu'ils méritent ; puis des Canadiens ont la bassesse et la bêtise d'espérer en [la] justice de lord Durham et croire à ses bonnes intentions ! (RPD, 23 juillet 1838 : 138).

Rosalie donne son opinion, franchement et sans détour. Julie Papineau lui répondra quelques semaines plus tard, sur un ton marquant la complicité entre les deux femmes, leur éveil politique et leur grande lucidité :

Depuis un mois on attendait le fruit et les résultats qui devaient y suivre les procédés des ministres qui ont terminé leur session sans rien faire pour le pays et lord Durham qui part là-dessus (fort heureusement encore !). Car vaut mieux qu'il n'y ait rien de fait que tout le mal qu'il se proposait de faire et, malgré les plats mensonges qu'il débite dans ses réponses aux adresses qu'on lui présente, qu'il a fait mer et monde, qu'il a tout pacifié et qu'il rencontre des approbateurs de sa conduite dans toutes les colonies et même dans les États, sa conduite est dans tout cela comme dans tout le reste inexplicable d'oser pour un homme d'État de sa réputation, oser mentir aussi publiquement et ne pas avoir l'air de comprendre que l'état du pays est pire qu'au moment de son arrivée. On s'attendait qu'il ferait bien des efforts pour le pacifier et maintenant on a l'assurance qu'au contraire il était décidé à nous anéantir. Quant-à moi, il ne m'a pas trompée, sinon je croyais qu'il serait un peu plus habile et qu'il serait plus longtemps à nous tourmenter, mais en cela, il a été encore plus incapable qu'aucun de ses prédécesseurs. C'est tout ce qu'il nous fait de bien, de nous favoriser de son prompt départ (JBP, 20 octobre 1838 : 152-153).

La lettre est un terrain où les deux femmes peuvent discuter librement et trouver une oreille attentive à leur sentiment d'indignation : « Enfin, il faut se résoudre à faire tous ces sacrifices ; nous en avons fait de plus grands depuis un an et nous sommes destinés à en faire encore de plus grands, le reste de notre pénible carrière, qui est déjà terminée politiquement » (JBP, 20 octobre 1838 : 151). Or, l'épouse du chef des Patriotes n'est pas au bout de ses peines. Le 22 janvier 1839, Rosalie annonce à Julie l'exécution de cinq Patriotes devant les fenêtres de la prison de Montréal. Elle fait partager à son interlocutrice ses convictions au sujet de l'absence flagrante d'humanité des dirigeants britanniques :

Quel raffinement de barbarie ! Et l'auteur, Sir John [Colborne], a, dit-on encore le front de demander (les mains jointes et d'un air suppliant, quand quelqu'un qu'il croit influent parmi les Canadiens le va voir) : « Maintenant je vous prie, dites-moi donc ce que je puis faire pour le bonheur des Canadiens ! Ah ! Je suis disposé à tout faire [en leur] faveur ! Qu'ils me montrent de la confiance, qu'ils m'aident à les rendre heureux ! »

Et si on lui demande d'adoucir le sort de ceux qui souffrent, il répond :

-Ah, je voudrais, mais malheureusement je ne peux rien, c'est le Conseil qui l'a voulu ainsi, je ne puis rien après leurs décisions.

As-tu rien vue de pareil après le cardinal de Richelieu, en France ? Pauvre nature humaine, comme elle est avilie dans de tels hommes (RPD, 22 janvier 1839 : 163) !

Le discours de Rosalie est branché directement sur la langue du cœur, mais une langue qui voit aussi clair dans les sentiments des politiciens et sur leurs conséquences pour les Canadiens. Or, pendant que Colborne tente d'amadouer les Canadiens, d'autres plans se trament de l'autre côté de la frontière. Julie se retrouve bientôt seule aux États-Unis

pendant que son mari s'exile à nouveau à Paris, dans l'espoir d'y trouver des appuis. Malgré cette réflexion, proposée quelques mois plus tôt sur le terme de sa carrière politique, qu'elle dit bien être « notre » carrière, elle conseille encore son mari sur la manière d'obtenir des renforts de la part des Français et même des Russes :

J'espère que la France va venir à notre secours de quelque manière quelconque : si elle ne veut pas envoyer des forces, qu'elle nous prête de l'Argent et amène quelque commandant. C'est tout ce qu'il nous faut. L'on trouvera des Américains plus que jamais à présent, depuis les troubles du Maine.

J'espère que tu vas faire tous les efforts, et aussi promptement que possible. Il faut voir aussi si, du côté de la Russie, on ne pourrait pas avoir de l'argent, si au cas la France ne voulait pas nous aider en rien – ce que j'ai peine à croire. Il ne faut pas que tu te bornes à ne voir que ceux qui [ne] seraient guère disposés, mais s'adresser aux plus violents partisans des principes démocratiques et qui aiment la liberté des peuples.

Tu vas bien rire de mes avis, mais qu'importe ! Si je ne sais m'exprimer, je sais sentir et tu sais bien ce que je veux dire, quoique je te l'indique bien imparfaitement et bien superficiellement. Je veux dire que souvent l'on manque de réussir auprès de quelques hommes, importants à la vérité, mais trop indifférents sur les affaires des peuples souffrants ; et que d'autres, avec moins de pouvoirs et plus de volonté, nous sont plus utiles (JBP, 27 mars 1839 : 191-192).

Pendant que Julie hésite à s'embarquer pour l'Europe, Rosalie lui demande son avis au sujet du rapport Durham :

Que dites-vous du rapport de lord Durham et surtout de ces conclusions ? N'est-ce pas en d'autres termes dire : « On leur a fait depuis qu'on les tient tout le mal qu'on a pu, quoiqu'ils n'eussent rien fait pour le mériter. En conséquence il est inutile d'essayer même à leur faire du bien, nous avons acquis droit de prescription dans notre oppression. Ils sont devenus l'apanage d'un conquérant insolent qui, sous prétexte d'Anglification, ne songe à rien moins qu'à les faire jouir des droits et des avantages inhérents aux sujets anglais, mais bien qu'ils doivent continuer à être exploités aux profits, bien être et avantage de la caste privilégiée » (RPD, 15 avril 1839 : 177).

La perspicacité de Rosalie quant aux manigances qui se trament dans les coulisses du pouvoir aura sans doute l'effet d'un coup de fouet pour Julie. Elle ira rejoindre Louis-Joseph dans la capitale française peu après. Papineau ne reçoit pas les appuis escomptés et Julie ne semble pas apprécier la vie parisienne. En 1842, elle traverse seule l'Atlantique pour revenir au Canada. Louis-Joseph Papineau la suit à son tour en 1845. À partir de cette époque, la voyageuse s'établit définitivement dans la seigneurie de la Petite-Nation où après des années de pérégrinations, elle termine une carrière bien remplie.

Si Julie Bruneau-Papineau utilise la lettre pour se tenir au courant des événements politiques et donne parfois son avis à son mari, l'épistolière, exclue de la vie politique active, emprunte la voie épistolaire pour vivre sa carrière à travers la lecture et l'écriture.

Sa correspondance avec sa belle-sœur Rosalie Papineau-Dessaulles montre bien que la lettre entre femmes permettait à ces Patriotes d'assumer leurs idées sans avoir recours à l'autocensure. Si Julie excuse sa plume parfois acidulée et ses remarques frondeuses en matière de politique lorsqu'elle s'adresse à son mari, la situation est bien différente dans la correspondance échangée entre les deux belles-sœurs. Dans les lettres de Rosalie comme dans celles de Julie, s'ébauche un espace de liberté d'expression unique pour ces femmes exclues de la vie publique, mais au cœur même de ses tribulations. La lettre leur permet de se créer, grâce à l'écriture, une vie publique par procuration.

11.2 Une conseillère avisée : Marie-Marguerite Lacorne-Lennox-Viger



Figure 43
Marie-Marguerite Lacorne-Lennox-
Viger (1775-?)

Pour sa voisine et amie, Marguerite Lacorne-Lennox-Viger, l'écriture n'est pas une façon de vivre par procuration, mais plutôt un véritable mode de vie qui en fait l'associée à part entière de son mari dans ses transactions avec le monde politique. Elle est une collaboratrice de tous les instants pour Jacques Viger qui sollicite des appuis et des conseils qui s'avéreront déterminants dans sa carrière. Marie-Marguerite Lacorne possède une expérience qui la sert bien. Elle a vécu pendant huit ans dans les Caraïbes avec son mari John Lennox. Devenue veuve en 1802, elle effectue, deux ans plus tard, le voyage de retour à Montréal avec ses quatre enfants. Elle passe d'abord par l'Angleterre où elle revoit la famille Lennox pour régler la succession et

arrive finalement à Montréal à la fin de 1806. Le 17 novembre 1808, Marie-Marguerite Lacorne épouse Jacques Viger en secondes noces. Elle a trente-trois ans, une bonne expérience du monde et de bons contacts : son nouvel époux a vingt et un an et entame sa carrière. Quelques jours après son mariage, Jacques Viger quitte Montréal pour Québec où il occupe le poste de rédacteur du *Canadien* puis sera ensuite appelé à siéger à la Chambre d'assemblée.

Forcés de vivre séparés pendant de longs mois, les deux époux échangeront une correspondance que Viger a recopiée en partie dans sa *Saberdache*. Les lettres s'échelonnent de 1808 à 1834, au gré des absences de Viger. C'est à travers cette correspondance à deux voix que l'on découvre la complicité et l'admiration réciproque que se vouent l'épouse et le mari. On y voit aussi une femme forte de ses expériences passées, encourager et conseiller son époux dans ses entreprises politiques et diplomatiques. On en sait bien peu sur la période précédant son second mariage. On peut croire cependant que ses voyages en Angleterre, ainsi que ses séjours à la Jamaïque et à la Barbade lui ont permis de fréquenter des gens importants et d'acquérir une expérience diplomatique non négligeable.

La nouvelle vie de Marguerite Lacorne à Montréal s'écoule entre la gestion de ses affaires de succession avec la famille Lennox en Angleterre, les soins prodigués à ses quatre enfants issus de son premier mariage et la vie mondaine de Montréal. Dans son salon, elle reçoit les gens les plus en vue de la métropole dont les illustres membres de la famille Viger et de nombreux amis du parti canadien. Ils se retrouvent chez elle pour entendre lecture des lettres de Viger et discuter des affaires de la Chambre. Elle sera d'ailleurs l'une des premières lectrices des *Considérations*⁷³ de Denis-Benjamin Viger, ouvrage traitant de l'assimilation des Canadiens aux mœurs des Britanniques. Comme elle habite la maison voisine de celle des Papineau, des liens très serrés se tisseront entre Marguerite Lacorne-Viger et Julie Bruneau-Papineau. Les deux femmes vivant la même solitude, elles se visitent régulièrement, échangent la correspondance qu'elles reçoivent, lisent les journaux et discutent ensemble des affaires politiques, même si leurs convictions finiront par diverger pendant les Rébellions.

Si on ne possède pas d'échantillons de la correspondance clandestine qui a précédé son mariage au major Lennox, les lettres que Marie-Marguerite Lacorne envoie à son

⁷³ Denis-Benjamin Viger, *Considérations sur les effets qu'ont produit en Canada, la conservation des établissements du pays, les mœurs, l'éducation, etc. de ses habitans et les conséquences qu'entraîneroient leur décadence par rapport aux intérêts de la Grande Bretagne*, par un Canadien, M. P. P., Montréal, Imprimé chez James Brown libraire, no 20 rue St-François Xavier, vis-à-vis le Séminaire, 1809. Voir l'analyse qu'en font John Hare et Jean-Pierre Wallot, *Les imprimés au Bas-Canada, (1801-1840). Bibliographie analytique*, tome 1, 1801-1810, Montréal, PUM, p. 205-211.

second mari éclairent le style particulier de l'épistolière. La lettre est pour les deux époux un moyen de garder le contact et de s'aimer à distance. L'écriture pallie l'absence que Marguerite Lacorne a du mal à supporter :

Vous dire que je m'ennuie, que je suis chagrine, remplie d'inquiétudes tout cela vous est connu comme aussi mon tendre attachement mais pourtant rien n'est plus doux pour moi que de le ressentir et de vous le répéter. Votre bonne Maman resta un peu de temps avec moi, après votre départ de la maison ; elle me parla avec beaucoup d'affection et me dit: « Je ne puis pleurer à présent ! J'ai versé trop de larmes, je n'en puis plus répandre ! » Elle soupirait et était très affectée. J'allai pour la voir, le lendemain, elle n'y était pas. J'allai aussi voir l'homme qui vous avait mené au carcot, pour savoir où vous aviez rejoint le Bâtiment. M Charland vint me voir le lendemain matin, et me dit qu'il croyait que vous ne seriez pas parti, que vous paraissiez enclin de vous en revenir, mais qu'il vous avait déterminé à prendre un carcot pour rattraper la goëlette. Votre cousin Prévost m'a aussi confirmé votre résolution. Vous le dirai-je mon cher ami ? J'en ai ressenti une joie intérieure, je me suis flattée que vous partagiez mes sentiments et qu'il vous en coûtait de vous éloigner de moi (28 novembre 1808, MSA).

À partir de ce jour, chacun vit sa vie de son côté, des semaines, voire des mois durant. L'instant du courrier est celui des retrouvailles, celui pendant lequel la soif de la présence de l'autre est étanchée, mais aussi déçue :

Oui, mon cher ami, écrivez-moi le plus souvent que vous le pourrez... et de longues lettres... et des lettres bien détaillées, c'est le seul bonheur que je puisse goûter loin de vous... Mais encore une fois, il me faut quitter la plume de regret, j'aurais pourtant encore bien des choses à vous dire et des questions sans fin à vous faire (1er décembre 1808, MSA).

Marguerite attend impatiemment l'arrivée du courrier et les lettres de son mari sont gardées précieusement dans son secrétaire. Elle écrira ce témoignage de tendresse dans une lettre du mois de décembre 1808 : « Je vous remercie mille fois du plaisir que m'a donné cette intéressante lettre et de celui que je goûterai en la relisant encore car vous ne devez pas douter que ce soit ma plus douce occupation que de relire cent fois vos lettres » (2 décembre 1808, MSA). Si les missives de Jacques Viger sont si longues, c'est qu'il profite du courrier pour informer sa douce moitié de tous les événements qui le concernent. En échange, elle lui offre avis et conseils. Pour cette épistolière assidue, la correspondance devient une façon de partager son expérience et de soutenir la carrière de son mari. Ses compétences relèvent essentiellement de l'art diplomatique. Lorsqu'elle s'aventure sur des sujets moins familiers, Marguerite Lacorne utilise certaines précautions oratoires que son mari trouve toutefois bien inutiles :

Êtes-vous bien sur du caractère de M Daly ? Soyez prudent, mon ami. Vous êtes quelquefois un peu trop confiant. C'est le défaut des belles âmes de juger les autres d'après soi-même, le méchant au contraire se méfie & soupçonne tout le monde. Ce M. Daly ne

peut pas prendre aux affaires du pays un intérêt aussi grand que nous, au contraire, sa situation, ses relations, ses amis, ses intérêts privés, l'air du Château St-Louis tout cela me donne des craintes, je dirais plus m'inspire des doutes et de la méfiance sur sa sincérité et tout cela me porte aussi à vous prier de mettre beaucoup de réserve dans vos liaisons avec lui. Puisse me tromper au reste sur son compte ! Mais toujours soyez prudent. Il y a plus de faux amis que de vrais. Mais comme je parle ! Ne me prononcez vous pas ridicule en me voyant débiter mes conseils avec si peu de réserve et tant de confiance, sans même demander la permission ou vous prier d'accuser la liberté grande. Dame aussi ! C'est votre faute. Vous me demandez, si souvent et avec tant d'amitié et de franchise de vous dire « ce que je pense » que je me crois autorisée à vous parler avec franchise et amitié et que je croirais trahir mon devoir et l'attachement, l'intérêt que je vous porte si je ne vous disais « tout ce que je pense » (5 mars 1833, MSa).

Marguerite Lacorne est plus âgée que son mari, ce qui sans doute conforte son autorité sur certains sujets. Jacques Viger lui fait souvent confiance dans ses décisions comme le démontrent ses réparties colorées. Décidée à voir réussir son jeune époux, Marguerite Lacorne le conseille sur l'attitude à adopter, sur les alliés à choisir. Même la rédaction du *Canadien*, qu'elle s'empresse de lire chaque semaine, est un sujet de discussion important. Lors de la parution d'un numéro de décembre 1809, elle lui fait part de son opinion et de celle du lectorat montréalais qu'elle a l'occasion de côtoyer :

M. Mondelet qui est venu me voir, m'a dit qu'il vous avait donné ses avis dans une lettre qu'il craignait que vous poussiez les choses un peu trop loin. Il n'approuve pas tout à fait votre *Canadien* Ah mon cher Viger soyez prudent je vous en conjure. Je crains que vous défériez trop aux conseils de ces Messieurs, qui ont fait des mécontents parmi les bons Canadiens mêmes. Ils désirent par le moyen de ce Papier satisfaire des haines personnelles et le mécontentement qu'ils ont contre le gouvernement ou quelques individus en particulier. Vous êtes naïf, mon cher ami je ne puis m'empêcher de vous laisser voir mes craintes. Votre bon ami M. Fr Papineau se propose de vous écrire il vous recommande de la modération..... J'espère mon cher Ami que ce que je vous dis de votre journal ne vous fâchera pas, ce n'est pas mon opinion seule que je vous donne mais c'est celle de vos amis et des amis du Papier (3 janvier 1809, MSa).

Marguerite Lacorne a joué, comme beaucoup de Canadiennes, un rôle important dans la carrière de son mari. Sa correspondance avec Jacques Viger permet de mesurer une part de son influence sur ses activités professionnelles. Or, l'observation d'autres lieux, comme son salon et les réseaux qu'elle a su entretenir, permettrait sans doute de mieux mesurer l'impact de cette femme sur la carrière de son mari et la vie culturelle de la première moitié du XIXe siècle

12. Explorer son univers : le journal de voyage

Marguerite Lacorne-Lennox-Viger et Julie Bruneau-Papineau sont sans doute parmi les Canadiennes privilégiées qui ont pérégriné à travers l'Europe et l'Amérique. Comme ces deux voyageuses, la plupart des femmes qui ont franchi les frontières du pays ont généralement suivi un mari dans sa carrière professionnelle. C'est le cas d'un bon



Figure 44
Elizabeth Posthuma Gwillim
Simcoe

nombre d'étrangères⁷⁴ qui entre au pays, également de plusieurs Canadiennes qui s'exilent à l'étranger. Ainsi, les récits de voyages au féminin semblent plutôt rares dans les archives canadiennes puisque souvent ils se confondent avec celui du mari. Le couple forme une seule entité dont l'épouse est la part d'ombre ou, au mieux, le supplément nécessaire⁷⁵.

La première voyageuse ayant laissé une trace écrite de ses pérégrinations sous forme de journal de voyage après la Conquête est Frederika Von Massow Riedesel, épouse du commandant du régiment de Riedesel venu porter mains fortes aux troupes canadiennes lors de l'Invasion américaine de 1776. Elle visite le Canada, les États-Unis et partage la vie des camps militaires. Elle consigne soigneusement son voyage dans un journal épistolaire destiné à sa mère. Tout comme Charlotte von Massow-Riedesel, Élizabeth-Posthuma Gwillim-Simcoe accompagne

⁷⁴ Les immigrantes britanniques, à l'instar des premières religieuses venues en Nouvelle-France, conservent souvent les traces de leur voyage dans des lettres ou des journaux de voyage. Le fait d'immigrer, de découvrir une nouvelle contrée, devient un prétexte intéressant et quasi incontournable au passage à l'écriture. Leur écriture est motivée bien souvent par les demandes des proches, mais également par celles du gouvernement anglais qui souhaite encourager l'immigration stable sur ses nouveaux territoires. Voir John Talman, *Loyalists narratives from Upper Canada*. New York : Greenwood Press, 1969 et Kathryn Carter, *Diaries in English by Women in Canada, 1753-1995 : An Annotated Bibliography*. Ottawa : CRIAW, 1997.

⁷⁵ « [L]es voyageuses se trouvent souvent dans l'ombre des hommes, la part qui leur revient dans les récits des voyageurs demeure difficilement saisissable. [...] Qui peut en effet se douter qu'à l'ombre de la plupart des voyages effectuées par Adolphe-Basile Routhier, se tient en retrait – en retrait de l'écriture du moins – une femme, Marie-Clorinde, qui accompagne son mari dans bon nombre de ses aventures? Quelles impressions, signées Routhier, sont en fait celles que sa femme a exprimées? Quelles sont celles qu'elle a peut-être même écrites, sous la dictée de son mari, se conformant ainsi à la place étroite que lui accordait socialement son titre d'épouse? », Anne-Marie Carle, « Les récits des voyageuses : écrire hors de la maison du père », *Le récit de voyage au XIXe siècle : aux frontières du littéraire*, Montréal, Triptyque, 1997, p. 182.

son mari John Graves Simcoe en Amérique. Mrs Simcoe séjourne au Canada de 1792-1796 et tient le rôle de première dame du Haut-Canada. Lady Simcoe a l'habitude de l'écriture. C'est une épistolière assidue qui s'intéresse de près à la littérature⁷⁶. Mrs Simcoe est également la secrétaire personnelle de son mari, elle trace des plans et des paysages qui permettent de consigner ses observations sur le Canada. Divisée entre le désir d'élever ses enfants et son devoir de suivre son mari au Canada, c'est la correspondance qui lui servira d'intermédiaire. Son journal qu'elle adresse à son amie Mary Anne Burges et à ses quatre filles restées en Angleterre vise à les instruire des particularités du Canada et à maintenir un certain ascendant sur leur éducation.



Figure 45
Louisa Ann Call-Aylmer

C'est encore à des proches que Louisa-Ann Call-Withworth-Aylmer s'adresse lorsqu'elle rédige son journal de voyage décrivant son séjour en Amérique. Ce journal, qui couvre une période qui va de 1830 au 2 avril 1832, semble n'en raconter que la première partie puisque le couple ne rentrera en Angleterre qu'en 1835. Intitulé *Recollections of Canada*, il s'adresse à ses nièces et à ses amis en Angleterre. Lady Aylmer⁷⁷ utilise ses cahiers pour y consigner une foule de descriptions et utilise des formes très variées d'écriture. On y retrouve des lettres, des descriptions du fonctionnement politique canadien, des sermons. Elle cite *l'Histoire de la Nouvelle-France* de Charlevoix et rédige des poèmes inspirés des paysages canadiens. La plupart des lettres

⁷⁶ Comme en témoigne l'introduction de l'édition du journal de Mary Quayle Innis. Dans un carnet retrouvé dans ses papiers personnels, Lady Simcoe écrivait : « I have us'd myself from my Infancy to Read after I am in Bed, it is grown so habitual to me that I cannot sleep without a Dose of Literature », *Lady Simcoe's Diary*, Toronto, Macmillan, 1965, p. 4.

⁷⁷ Lady Aylmer arrive à Québec en 1830 avec son mari Matthew Aylmer, nommé au poste de gouverneur du Bas-Canada. Logés officiellement au château Saint-Louis à Québec, le gouverneur et Lady Aylmer reçoivent les gens les plus en vue de la capitale aux bals fort réputés du château Saint-Louis et animent les soirées plus intimes en faisant jouer des pièces de théâtre à leurs invités. Femme très cultivée, elle parle français et entretient de bonnes relations avec les Canadiennes et, en particulier, avec les ursulines de Québec qui conservent son portrait. Elle tient un journal dans lequel elle introduit quelques croquis, des lettres à ses nièces et à des amies d'Angleterre. Elle y ajoute même des aquarelles du peintre Cockburn représentant des paysages canadiens. Cet heureux mélange littéraire et artistique s'apparente aux albums de jeunes filles qui sont très en vogue à cette période. Journal de Lady Aylmer, « *Recollections of Canada* », *RAPQ*, 1934-35., pp. 279-318. L'original est conservé aux ANQ-Q, fonds Louisa Ann Aylmer, P363

retranscrites dans son journal sont adressées à des femmes : ses nièces, des parentes et des amies.

Une autre Anglaise, Mrs William Radcliff, écrit également un journal épistolaire qu'elle envoie régulièrement à son beau-frère, le révérend Thomas Radcliff. La première lettre est rédigée le 14 juin 1832 à bord du *Duncan Gibb* qui la mène, avec son mari, en Amérique. La longueur du voyage maritime lui permet de poursuivre l'écriture des lettres les unes à la suite des autres et de réaliser ainsi un journal épistolaire. Elle n'enverra sa correspondance qu'une fois arrivée à Québec où elle rédige une dernière missive le 16 juillet 1832. Le paquet de lettres débute avec cette mention : « You will sympathise with us at what we have undergone, and will read with interest, if not with amusement my desultory Journal to which I pledged myself before we parted » (cité dans Taleman, 1967 : 30). C'est d'abord en raison de cette promesse qu'elle se donne l'autorisation d'écrire le récit de ses aventures.

Quant à Jane Balfour-Ellice⁷⁸, c'est à son beau-père, Edward Ellice, qui avait déjà séjourné au Canada et qui était toujours propriétaire de la seigneurie de Beauharnois, que son journal se destine. Lors de son passage en 1836, il lui avait décrit les beautés de l'endroit qu'il désirait lui faire connaître un jour :



Figure 46
Katherine-Jane Balfour-Ellice
(1814-1864)

You must come to see it, dearest Janie, either next year or the following one. There will then be a comfortable house to receive you & you will find abundance of occupation & interest to repay you for the voyage. You will also be a great « Leddy ». A thousand Canadian tenants will pay you the most dutiful homage, with a kindness & feeling scarcely to be met with in any other country in the world [...] (8 août 1836, National Library of Scotlands, Founds Ellice, MS15067, ff. 7-8, cité dans Mackey, 1991)

À son départ de l'Angleterre, Jane Ellice emporte avec elle des couleurs, des pinceaux et un journal blanc, dédié par son beau-père. Il lui avait offert ce cahier

⁷⁸ Katherine-Jane Balfour-Ellice (1814-1864) Jane Ellice arrive à Québec avec son mari Edward junior, le 27 mai 1838. Celui-ci agit à titre de secrétaire particulier de Lord Durham. Artiste aguerie, elle a peint plusieurs aquarelles et produit quelques œuvres dont un livre de recettes agrémenté de dessins humoristiques. Les aquarelles sont réunies dans l'Album Jane Ellice conservé aux ANC.

dans l'espoir qu'elle y consigne quotidiennement ses activités et ses impressions. Jane Ellice tiendra sa promesse. Elle rédige régulièrement des comptes rendus de ses activités et décrit avec force détails ses impressions sur les Canadiens, leurs mœurs et les paysages. Il s'agit véritablement d'un journal à usage privé, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à son beau-père. Elle a le souci du détail et ces derniers ne sont pas uniquement utilisés à titre d'information, mais également pour recréer les ambiances. Edward Ellice jr, apprécie sa sensibilité, son esprit et ses talents. Jane Ellice laissera d'ailleurs sur les gens qu'elle rencontre de fortes impressions. Le curé de Saint-Clément, qui l'accompagnait parfois à la pointe du Buisson, décrivait, plusieurs années encore après son passage à Beauharnois, ses talents musicaux dans une lettre de condoléances rédigée deux ans après la mort de la voyageuse en 1866. Jane Ellice a aussi laissé plusieurs œuvres picturales qui témoignent de son séjour au Canada. Artiste aguerrie, elle a réalisé plusieurs aquarelles dont certaines ont été réalisées pendant la traversée au Canada, d'autres représentent la seigneurie de Beauharnois ainsi que des paysages canadiens. La plus célèbre est sans doute celle qui représente le soulèvement des Patriotes à Beauharnois.

Notre intention n'est pas ici d'analyser tous les témoignages de voyages laissés par les anglophones qui ont séjourné ou pris racine au pays. Dans ce cas, il faudrait également parler d'Anna Jameson (*Winter Studies and Summer Rambles*, 1839), de Louisa Elizabeth Grey Lambton-Durham (*Lady Durham Journal* (1838-1841), de Catherine Parr Traill (*The Backwoods of Canada : Being Letters from the Wife of an Emigrant Officer, Illustrative of the Domestic Economy of British America*, 1836) et de sa sœur Susanna Moodie (*Six Years in the Bush or Extracts from the Journal of a Settler in Upper Canada*, 1838), etc. En fait, au fur et à mesure des recherches, la liste des journaux et des correspondances de voyage laissés par les femmes anglophones s'allonge (Carter, 1997). Nous ne nous attarderons pas ici à ces nombreux journaux de voyage. Nous souhaitons plutôt faire état du voyage intérieur des Canadiennes francophones : intérieur au sens où elles pérégrinent généralement à l'intérieur des frontières canadiennes, mais aussi au sens où le voyage devient prétexte à une exploration plus intense d'un univers, d'une histoire, d'une mémoire.

12.1 Voyager dans son monde : l'univers de la voyageuse canadienne

Si les historiennes commencent à exhumer les journaux de voyages des Canadiennes anglaises, ceux des francophones restent encore méconnus. Celles qui ont



Figure 47
Perrine-Charles Viger

effectué des voyages outre-mer, comme Marguerite Lacorne — Londres et les îles du Sud —, ou Julie Bruneau-Papineau, — États-Unis et France —, ont peut-être gardé la trace de leur périple dans un journal, mais ceux-ci ne semblent pas encore avoir été repérés dans les archives. Les lettres ponctuelles qui décrivent un déplacement sont toutefois nombreuses. Puisque le voyage s'effectue généralement en terrain connu, ce ne sont pas tant les découvertes des

épistoliers qui semblent la matière centrale de ces lettres de voyage que les moyens utilisés pour voyager. L'exemple d'une lettre de Rosalie Papineau à sa cousine Charlotte-Perrine Viger est assez représentatif des témoignages observés dans les correspondances canadiennes lorsqu'il est question de traiter d'un voyage réalisé à l'intérieur des frontières du pays. Cette lettre décrit les aléas de son périlleux déplacement entre Montréal et la Petite-Nation où elle s'apprête à séjourner pendant quelques mois avec son père :

Il faudra que je vous parle de mon voyage en partant de chez vous. J'ai eu l'ennui d'être retardée jusqu'au lendemain à Lachine. Imaginez comme j'étais fâchée d'être si près encore de chez vous dans un bateau qui n'avancait pas. Je ne les ai pas étourdis par mon caquet. Par-dessus le marché, nous avions vent devant et un bateau mal chargé, ce qui fait que les hommes pouvaient à peine ramer et que la moindre lame entrainait dans le bateau. Jusqu'au Long-Sault nous y avons mis trois jours : les hommes continuant dans l'eau par moment jusqu'à la ceinture et presque tous malades. Enfin le septième jour depuis notre départ de Montréal, papa a trouvé en haut des rapides un bateau dans lequel il fait mettre la moitié de sa charge. Il s'est embarqué avec moi et trois hommes et après avoir vogué toute la nuit, nous sommes enfin arrivés à l'île à quatre heures du matin. Le premier bateau n'est arrivé que deux jours après nous, avec l'autre moitié de la charge. Il falloit être avec papa pour n'avoir pas de misère, dans un tel voyage (RPD, 1812 : 31).

La difficulté du transport est un thème récurrent. Il empêche les départs, ralentit les déplacements, inquiète ceux qui restent ou ceux qui attendent l'arrivée prochaine de la

voyageuse. Dans une lettre destinée au chevalier d'Estimauville⁷⁹, Louise-Amélie Panet, lui écrit pour le rassurer de son arrivée saine et sauve dans le Haut-Canada, après l'avoir quitté à Québec :

Un voyage long fatiguant et presque dangereux est [heureusement terminé] entre la maison ou je vous quittais à Québec et celui où je vous écris Les deux lacs qu'il m'a fallu traverser pour me rendre chez moi sont deux mers d'eau douce qui ont leur tempêtes et leurs vagues qui équivalent pour le voyageur à celles de l'atlantique. Ses contrées qui alentourent l'Outaouais et l'Erié sont situées dans un ciel beaucoup plus tempéré que celui du bas Canada. Leur sol est aussi beaucoup plus fertile surtout en gagnant vers l'ouest (11 août 1830, AUM, Coll. Baby, P58, u/9354).

On voit ici que, la voyageuse ne rend pas uniquement compte de ses déplacements. Elle décrit avec détails les différents environnements et les paysages qu'elle observe. Elle remonte au passé du Haut-Canada, une réflexion probablement inspirée des descriptions de sa belle-mère, Jeanne-Charlotte Allamand, qui avait été l'une des pionnières de la région de York et y était à nouveau près de trente ans plus tard, pour présenter une vision prospective de l'avenir des plaines qu'elle traverse :

L'imagination se portant dans les années futures on les voit couvertes d'une riche et nombreuse et riche population qui, tirant son origine de l'Europe a apporté avec elle les rudiments d'une haute civilisation que rien dans la situation politique de ces heureuses colonies britanniques n'aura pu empêcher de se décupler Mais sans s'occuper d'un temps que nous ne verrons certainement pas Ce n'est des à présent qu'avec étonnement qu'on voit au lieux qui naguère n'étaient que sombres et épaisses forêts traversées seulement par des troupeaux d'originaux, de chevreuils et par d'autres bêtes sauvages et par des hommes aussi semblables à elles que le peuvent être [illisible] dans cette étincelle de raison qui dans des circonstances favorable peut allumer un feu intellectuel qui éclaireront peut être toute la terre maintenant couvertes de fermes contiguës et cultivées au loin Elle rapportent pour la plupart d'abondante moissons qui fait la vie des familles laborieuses qui les ont fait pousser à la terre probablement défriché par leurs mains Sur les points les plus propices pour cet objet on voit de tout côté s'élever de jolies petites villes En les examinant on y remarque presque toujours une belle maison de justice et les clochers de plusieurs églises des trônes au ...des différentes formes de christianisme qui subsistent en paix ou à peu près à côté les unes des autres (11 août 1830, AUM, Coll. Baby, P58, u/9354).

On voit que pour Louise-Amélie Panet-Berczy le voyage est beaucoup plus qu'un synonyme de déplacement dans l'espace. C'est un voyage dans le temps. L'observation des paysages est prétexte à entrer dans le domaine de la réflexion. À partir de la

⁷⁹ Robert-Anne d'Estimauville de Beaumouchel, (Louisbourg, 1754-Québec, 1831). Rentré en France après la Conquête, il s'engage dans l'armée où il sert jusqu'à la Révolution. Il se réfugie en Allemagne, puis en Angleterre. Il revient au Canada en 1802. Député, grand voyer pour le district de Québec, puis gentilhomme huissier de la Vierge Noire du conseil Législatif. Il a publié *Cursory view of the local, Social, moral and Political State of the Colony of Lower Canada*, Québec, T. Cary & Co., 1829.

description des plaines du Haut-Canada, l'épistolière introduit ses opinions au sujet des Amérindiens qui les habitaient encore, moins d'un siècle auparavant, puis confronte le mythe du bon Sauvage des philosophes des Lumières à ses propres observations des peuples autochtones :

On remarque cependant avec une espèce de regret que les nations indigènes sont étrangères à ce nouvel ordre des choses on n'obtiendra jamais d'elles je le crains d'y participer ce sont les enfants de l'Europe, les fils de nos ancêtres qui conduiront un jour en entier le nouveau Monde leur religion régnera leur lois ainsi que leurs usages & leur gouvernement Et la race [...] englouti par une plus noble disparaîtra de dessous le ciel Combien Mrs les philosophes du siècle dernier n'ont ils pas déraisonné sur le compte des sauvages de l'Amérique Nous canadiens qui les avons vu de près ne pouvons lire ce qu'il en ont écrit sans surprise et même sans dégoût Dans des pages entière de déclamation à leur sujet, on trouve à peine un mot dérivant de la vérité Quelle présomption fut la leur de juger péremptoirement de peuples habitant à des mille lieux de eux et vivant sous des circonstances toutes particulières comme s'ils les eussent touché de la main et qu'ils eussent croulé sous les noms donnés qu'eux mêmes et par dessus tout quelle folie que de tirer des règles de conduite corporelles et intellectuelles pour de grands rassemblement d'hommes stables depuis des siècles dans les mêmes lieux et dans les mêmes lois et cependant modifié par l'empreinte variée d'une multitude d'événement se réfléchissant sur les différentes institutions qui guident leur société et aussi par le moyen d'hommes à opinions singulière s'élevant du milieu de la foule et laissant des marques de leur pas jusque bien longtemps après moi. L'homme sauvage vivant par famille comme le castor ou tout au plus par troupeaux comme le bison n'est pas dans cette situation dans son état naturel non il n'en est là qu'au premier degré de son être s'il y reste il ne connaîtra jamais jusqu'à quel point il est susceptible de se perfectionner Prendre l'homme sauvage pour modèle de l'homme civilisé prendre le premier pas dans une longue route pour le voyage accompli c'est prendre la partie pour le tout (7 septembre 1830, AUM, Coll. Baby, P58, u/9355).

Ses réflexions sont poursuivies sur le thème de l'éducation des enfants et sur la distinction entre l'enseignement offert aux filles et aux garçons. Le voyage est un prétexte pour faire part d'une réflexion beaucoup plus étayée sur les mœurs de la société canadienne.

12.2 Le parcours d'une voyageuse : Louise-Amélie Panet

Louise-Amélie Panet a eu l'avantage de voir le jour dans une famille pour qui l'écriture et les arts étaient des domaines tenus en estime. Sa mère, Marie-Anne Cerré, dont nous avons déjà parlé, a entretenu de nombreuses correspondances qui permettent de la qualifier de femme d'esprit. Son père, Pierre-Louis Panet, était avocat et député, ce qui lui valut d'occuper des charges importantes dans la fonction publique et dans les cercles de l'élite canadienne. En 1830, Louise-Amélie, qui correspond avec le chevalier Robert-

Anne d'Estimauville de Québec au sujet de l'éducation des Canadiens, lui écrit ces mots à propos de son propre parcours :

j'ai eu le bonheur d'avoir un père rempli d'esprit et une mère qui lui ressemblait Mes parents parlait à haute voix entreux devant moi sur toute sorte de sujet. Maintenant je réfléchis presque involontairement, Je cherche autant qu'il est en moi de ne faire part et fatiguer personne de mes réflexions espérant par là que je réussirai peut-être à me faire pardonner d'être une espèce de bas bleu (14 juillet 1830, AUM, Coll. Baby, P58, u/9353)



Figure 48
Louise-Amélie Panet, Marie-Anne Panet à la guitare, 1808.

Louise-Amélie fréquente également les classes des ursulines pendant quelques mois, puis celles de la Congrégation Notre-Dame de 1797 à 1801. Ses parents l'inscrivent ensuite dans des écoles privées. La dernière école qu'elle fréquente est celle de Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy, dont nous avons parlé précédemment, et constitue sans doute la plus marquante de son cursus scolaire. Avec elle, Louise-Amélie étudie l'allemand et l'italien, le dessin et la peinture. Louise-Amélie se rend même à l'atelier de William Berczy, à Québec, afin de perfectionner son art. En 1808, elle peint trois portraits : celui de sa mère, celui de William Bent Berczy, le fils, et celui de sa sœur Marie-Anne. En 1810, elle fera le portrait de Sœur Sainte-Madeleine et celui de sa sœur Charlotte-Mélanie. Elle fera également quelques paysages, dont « Le combat de la grange » conservé à la bibliothèque municipale de Montréal⁸⁰.

En 1819, Louise-Amélie épouse le fils de ses deux professeurs d'art. William Bent Berczy est peintre, comme son père, mais également député dans le Haut-Canada. Le jour même des noces, le couple quitte Montréal pour s'installer à Windsor, puis à Toronto où William Bent siège à la Chambre. Pendant près de dix ans, Louise-Amélie fera la navette entre le Haut et le Bas Canada. À partir de 1828, elle passe de plus en plus de temps au manoir de Sainte-Mélanie et s'y installe définitivement en 1834. Ses deux sœurs, Marie-Anne et Mélanie, ainsi que sa belle-mère, Charlotte Allamand-Berczy, viendront la

⁸⁰ Seuls le portrait de Marie-Anne Panet à la guitare et « Le combat de la grange » semble avoir été conservés.

rejoindre. Après de nombreuses pérégrinations à travers le Canada, Louise-Amélie Panet pose enfin ses bagages. Elle vivra désormais au manoir et c'est dans cette ambiance familiale et féminine qu'elle créera la part la plus importante de son œuvre, à la fois personnelle et représentative des préoccupations littéraires et politiques de l'époque.

12.3 Une protoscriptrice en quête de légitimité

Au Québec, la décennie 1830 est marquée par un désir de consolider les assises d'une identité, d'une histoire et d'une littérature nationales. Les Rébellions de 1837-1838 représentent l'apogée de ce mouvement sur le plan politique et la célèbre phrase du rapport Durham décrivant les Canadiens comme un « peuple sans histoire ni littérature » viendra fouetter l'esprit nationaliste des lettrés canadiens. Les romans prenant le Canada français pour toile de fond se multiplient, François-Xavier Garneau publie une *Histoire du Canada* (1845) pendant que Jacques Viger monte son album *Souvenirs canadiens*, album auquel puisera James Huston pour créer le *Répertoire national* (1848).

Louise-Amélie Panet n'échappe pas à ce désir de chanter l'histoire et les paysages canadiens. Deux textes nous permettront d'observer le parcours de cette protoscriptrice. Il s'agit du poème « Quelques traits particuliers Aux Saisons du Bas Canada Et aux Mœurs De l'habitant de ses Campagnes Il y a quelque quarante ans Mis en vers. », publié par Roger Lemoine (2000), et d'un extrait de son journal personnel racontant un voyage à Kamouraska, édité par Marthe Faribault Beauregard (1987)⁸¹. À partir de ces textes, nous montrerons comment l'écriture du voyage procède d'une quête identitaire pour l'écrivaine, aux confins des paysages canadiens, de la mémoire et de l'écriture. De ces nombreux itinéraires dans l'espace canadien naît, chez Louise-Amélie Panet, une vision du monde particulière qu'elle transcrit dans sa prose, sa poésie et même dans sa peinture. La voyageuse ne rend pas uniquement compte de ses déplacements. Elle décrit avec les différents environnements et les paysages qu'elle observe et les saisit dans leur historicité.

⁸¹ Nous utiliserons « Quelques traits » et « Voyage » pour citer ces deux textes.

Dans le poème « Quelques traits particuliers », Louise-Amélie Panet passe par la description des saisons du Canada pour décrire les Canadiens du tournant du XIXe siècle, leurs mœurs et leurs traditions. Bien qu'il s'agisse d'un texte poétique, l'écrivaine fait



Figure 49
Cornélius Krieghoff, *La maison de l'Habitant*

également œuvre d'ethnographe et d'historienne. À ce long poème, elle ajoute une série de cinquante-et-une notes fournissant des explications de botanique, d'histoire, de linguistique, de sciences qui lui permettent de transformer le poème en un véritable ouvrage de références. Les idéologies patriotiques qui marquent la décennie 1830 deviennent pour elle des sources

d'inspiration avec, pour toile de fond, les saisons du Canada. De l'hiver rigoureux qui fait toute la misère du Canadien, elle passe à la saison printanière et s'attarde au mois de mai, pendant lequel les Canadiens, à la manière des ancêtres, célèbrent le printemps. Puis vient l'été, celui de la France aimée qu'elle compare à celui du Canada, ainsi que l'automne et ses récoltes qui annoncent le retour de la saison froide. Brièvement l'été revient, c'est l'été des sauvages. Ce sursis permet à Louise-Amélie Panet de décrire un repas pris en famille chez l'habitant. Mais l'hiver frappe à la porte et auprès du feu, les enfants se pressent. Un vieillard, ancien voyageur des pays d'en haut, raconte son histoire. Commence alors la partie la plus importante du poème. Louise-Amélie Panet s'inspire d'un personnage légendaire de l'histoire canadienne, le coureur des bois, mais également de l'histoire de son propre ancêtre, Jean-Gabriel Cerré⁸². Ici se confondent les paysages sauvages du Canada, la mémoire familiale de l'écrivaine et la légende du voyageur.

Louise-Amélie Panet passe alors la parole au conteur, permettant ainsi, par un habile jeu de narration, d'entrer dans son univers, tandis qu'elle propose un commentaire,

⁸² Sa fille Julie écrit : « Papa part encore [...] et c'est par son occasion que jecris il est meme probable qu'il ira jusqu'a Montreal nous gemisson tous de voir son obstination a poursuivre ces voyages ce qui vu son grand age nous inquiete papa nest plus heureux son imagination et sa memoire safai blisse il ny a que son courage et cette vieille habitude des commerces quil y font persister ce qui le tourmente et le rend malheureux ne pouvant repondre a tout comme il le faisais autrefois par la grande memoire que dieu nous le ramene en bonne sante et qu'il veuille apres ce voyage ci rester tranquille » 30 mai 1797, AUM, Coll. Baby, P58, u/2544.

explique certains faits. Après le récit de son départ et la description de la disette qui lui fit perdre la raison et sa route, le voyageur, sauvé par le chef d'une tribu sauvage et ramené à leur campement pour y être soigné, fait un long séjour dans les pays d'en haut. Il profite alors de cet intermède pour décrire les mœurs de cette nation. Au bout d'un certain temps, le voyageur nostalgique rêve de retourner à la vie civilisée, mais la survie du clan est menacée. Le voyageur nous entraîne alors dans un combat sanglant où l'art de la guerre des sauvages se trouve décrit. Il y perd sa femme amérindienne et ses enfants puis décide finement de rentrer dans sa patrie. Le conteur se rappelle soudainement une chanson fredonnée par les coureurs des bois. Louise-Amélie transcrit les paroles de la chanson « Le Prince d'Orange »⁸³. Le vieil homme se tait alors, après avoir demandé à ses auditeurs de raconter à leur tour ses aventures lors des froides veillées d'hiver.

Si le voyageur est un personnage transitoire du poème et qu'il disparaît avec le lever du jour, la narratrice prend le relais. Au petit matin, on se prépare pour la noce. L'écrivaine décrit alors les festivités entourant cette célébration dans les campagnes canadiennes. Arrivée au terme de son poème, elle présente les charmes des nuits hivernales et leurs aurores boréales. C'est avec les couleurs de ce paysage particulier au Canada où se marient ses talents de poète et de peintre que surgit un élan de patriotisme :

Émue autant que mon être est capable,
 Bénite soit ma terre vénérable,
 Dis-je et débat en moi tout haut mon cœur
 Ta fille t'offre amour, louange, honneur !!
 Tu l'a recue à son heure première,
 Ton sein sacré cachera sa poussière :
 Mon pays cher, âpre climat du Nord,
 Je t'appartiens pour la vie et la mort (*Quelques traits* : 53).

Le phénomène de relais qu'occupent les paysages dans le poème *Les Saisons* peut être observé dans son journal de voyage retraçant une excursion dans la région de Kamouraska. Si elle est sensible aux paysages du Bas Saint-Laurent et de la Malbaie, elle ne peut rester indifférente aux mœurs des Canadiens et à leur histoire. Elle décrit la nourriture typique et les traditions régionales dont elle a été témoin. Ce sont habituellement les activités typiques de la région qui captent son intérêt. Comme l'histoire du coureur des bois dans le poème sur les saisons, dans le voyage à Kamouraska,

⁸³ Il s'agirait, de la plus ancienne version de cette chanson. Voir Le Moine, *Quelques traits particuliers aux Saisons du Bas-Canada*, Ottawa, David, 2000, p. 71.

la pêche aux marsouins devient une véritable expédition. Pour Louise-Amélie Panet, les paysages et les souvenirs, dont ces textes témoignent, sont prétextes à consolider les assises d'un patrimoine culturel. Dans le poème sur les saisons, la transcription du chant intitulé « Le Prince d'Orange » marque son intérêt pour le folklore musical canadien. Dans le voyage à Kamouraska, une gravure remarquée dans la chambre qu'elle occupe chez une dame Bouchard et représentant le juif errant avec son histoire écrite en vers au-dessous lui rappelle la « Complainte du Juif errant » que les servantes chantaient pendant son enfance. Les réminiscences démultipliées en viennent à constituer une sorte de grand récit où s'enchâssent les petites histoires et les légendes du Canada.

12.4 Constituer une mémoire au féminin

Si cet intérêt pour les traditions canadiennes permet de comparer Louise-Amélie Panet aux auteurs de son époque, elle s'en distingue toutefois de manière importante. Elle n'est ni politicienne, ni journaliste comme la plupart des lettrés de sa génération qui ont chanté le pays et ses traditions. Elle est femme et toute sa vision du patrimoine culturel canadien est marquée par cette appartenance particulière. Dans ces deux œuvres, Louise-Amélie Panet vise non seulement à conserver la mémoire historique et patrimoniale, mais également la mémoire de ses aïeules. Dans le poème sur les saisons, elle décrit les activités spécifiques aux Canadiennes et leurs états d'âme. Pour elle, la Canadienne est pleine de finesse : « Sa moitié, jamais ne s'aventure dans aucun point tant soit peu délicat / sans son avis ou bien gare aux dégâts » (*Quelques traits* : 26). À ces quelques vers, Louise-Amélie ajoute en note :

Beaucoup de femmes de campagne dans le Bas Canada savent lire et écrire ce qu'elles doivent aux différents couvents des respectables Sœurs dite de la Congrégation établis dans les Paroisses. Les femmes mariées, mais seulement dans les Campagnes, ont beaucoup d'influence sur leurs maris et elles le méritent, en général elles paroissent avoir plus de vivacité d'esprit, qu'eux. Dans leur veuvage, elles conduisent parfaitement bien leur famille et leurs affaires. Je crois qu'il faut attribuer une partie de ces effets aux loix françaises si calomniées maintenant, qui sont, et très justement, plus favorables aux femmes dans le Mariage que celle de plusieurs autres peuples, les perdrons nous ces loix qui en elevant la moitié de la population civilise nécessairement l'autre ? (68).

Cette volonté de transmettre l'héritage des Canadiennes du passé n'est pas une simple nécessité sentimentale pour l'écrivaine. Ce qui la préoccupe plus que tout, en femme érudite, est l'accès des Canadiennes au monde du savoir. Dans les notes sur sa famille, la mémorialiste mentionne ses aïeules essentiellement pour juger de leur capacité intellectuelle. Son ancêtre Madeleine Picard est décrite grâce à ses lectures quotidiennes de la Bible. On y apprend également que, malgré les difficultés inhérentes à l'éducation dans les Pays d'en haut, sa grand-mère Giard-Cerré avait :

du jugement, de lesprit et elle avoit autant déducation quil avoit été possible de lui en donner dans ces pays perdus ou elle avoit recu le jour c'est à dire quelle savoit lire et écrire mais, ajoute-t-elle, je dois dire que jai lu pluseurs lettres delle écrites en différant tems a ma mère infiniment mieux dictées que celles de la plupart de nos Canadiennes de ce temps là (cité dans Faribault-Beauregard, 1987 : 10).

L'insistance traduit une part de l'héritage laissé par les femmes de sa famille. Grâce à la mémoire du féminin qu'elle insère dans les paysages, Louise-Amélie Panet se constitue une sorte de matrilinéarité scripturaire, une « filiation » — avec deux « l » — pour reprendre le terme utilisé par Lori Saint-Martin (1992 : 13). À travers ses pérégrinations et les réminiscences de son histoire familiale, elle rencontre des Canadiennes d'autrefois qui lui permettent de se constituer une lignée, une identité féminine et une légitimité en tant qu'auteure canadienne. Comme on le sait, Louise-Amélie Panet n'a jamais publié ses œuvres, tout comme ses aïeules⁸⁴. Elles n'en sont pourtant pas moins des femmes pour qui la lecture et l'écriture ont joué un rôle de premier plan et qui méritent que leurs noms passent à la postérité.

12.5 Voyage en pays de reconnaissance

Si Louise-Amélie Panet n'écrit pas pour être publiée, elle cherche pourtant à obtenir une certaine légitimité. Elle tente de s'inscrire dans un patrimoine et dans une vision du monde, propres aux lettrés de son époque. Son œuvre est un hommage aux

⁸⁴ « Avec son imagination vive et d'une grande abondance d'idées, il était naturel qu'elle aimât la poésie, aussi elle s'y livrait avec plaisir, et dans ses moments de loisir, elle produisit plusieurs pièces de sa composition, fort marquantes ; mais son abnégation d'elle-même et l'opinion modeste qu'elle entretenait de ses productions littéraires, l'empêcherent de les mettre au jour et lui firent refuser même à quelques-unes de ses connaissances qui l'en avaient sollicitées d'en laisser publier » cité dans Faribault-Beauregard, *La vie aux Illinois*, Montréal, Archiv-Histo, 1987, p. 30.

Canadiens et aux Canadiennes qui ont construit le Canada et une légitimation de la place des femmes dans cette collectivité. Or, en racontant les paysages canadiens, l'écrivaine tente également de légitimer une œuvre. On sent, en effet, la présence d'un lectorat qui dépasse le cercle de ses intimes. L'insistance qu'elle déploie à expliquer l'étymologie de certains mots renforce l'apparition d'un lecteur étranger au dialecte canadien :

Sur les bords des ruisseaux, des forêts et des prairies des deux Canada on voit des quantités de plantes de violettes fleurir au printemps. Elles ont la forme et la couleur de celles d'Europe, mais, hélas, elles sont sans odeur, ce qui fait toujours soupirer de regret l'habitant de l'ancien monde (*Quelques traits* : 56).

Elle expliquera encore la distinction entre le mot pomme de terre et le mot patate : « Toute la masse de la population appelle cette racine, « Patate », il n'y a que Ceux qui ont été en Europe qui quand ils sont en cérémonie et peuvent y penser qui disent, « Pomme de terre ! » (62). S'il s'agissait de comparer pour le bénéfice d'un lecteur canadien, on ne retrouverait pas cette nouvelle explication à propos du mot poudrerie : « Poudrerie est un mot en usage au Canada pour exprimer l'état de la neige soulevée dans l'air par un gros tems » (61). Or, il n'est pas nécessaire à un Canadien qu'on lui explique le sens de ces mots puisqu'ils font partie de son vocabulaire quotidien. Louise-Amélie semble s'adresser à un lecteur étranger, peut-être même français. On sait que son neveu Guillaume Lévesque, exilé en France en 1839, avait conçu de rédiger une histoire du Canada et de la publier dans les journaux parisiens⁸⁵. Il n'est pas exclu que sa tante lui ait fait parvenir ce poème, puisqu'elle lui envoie une chanson célébrant le mai et composée par sa nièce Eulalie Panet (29 mai 1840, cité dans Faribault-Beauregard : 48-52).

La transcription de la prononciation particulière des personnages joue également sur la spécificité canadienne de son œuvre. Dans le voyage à Kamouraska, l'accent de sa tante Baboche, celui du capitaine du navire ou de M. Monier qui lui demande si elle et sa sœur arrivent de « Morial » sont assez colorés pour créer une image originale et pittoresque de ces personnages (*Voyage* : 58). Les descriptions gagnent en intensité et en littérarité grâce également à des comparaisons tirées de ses lectures. Les références

⁸⁵ Dans une lettre de Lactance Papineau, écrite de Paris et datée du 21-22 décembre 1839, on peut lire le commentaire suivant : « Les messieurs canadiens qui sont ici, Duchesnois, Gauvin, Delery, Lévêque et un jeune Tourangeau de Québec, étudiant en médecine, ont commencé à travailler à une histoire du Canada qu'ils se proposent de publier dans les journaux parisiens », Lactance Papineau, *Correspondances (1831-1857)*. Texte établi par Renée Blanchet, Montréal, Comeau & Nadeau, 2000, p. 86-87.

textuelles permettent à Louise-Amélie de donner vie à l'univers référentiel dont elle veut rendre compte, de lui ajouter une profondeur que la simple description ne permettrait pas. Si elle rend compte de l'histoire, elle veut surtout raconter l'histoire. Les Canadiens deviennent de vrais personnages emblématiques en côtoyant des personnages littéraires. M. Monier, qu'elle dit « silencieux comme le Barbier de Bagdad des contes Arabes », faisant ainsi référence aux *Mille et une nuits*, acquiert une personnalité plus riche grâce à cette petite boutade (60). Tout comme la conteuse, ce personnage enchâsse les histoires les unes à la suite des autres. Elle fera de même en comparant les Anglais et les Canadiens au cuisinier de la fable *Le cygne et le cuisinier* de Jean de Lafontaine :

Les Canadiens appellent toujours les Sauvages quand ils leur parlent directement : « Mon frère », « Ma sœur ». Ainsi en font les Anglo américains, et en les entendant ils me font toujours penser au cuisinier du fabuliste qui quand il vouloit mettre sous son couteau un poulet l'appelait d'une voix douce : « Petit, Petit ! » (*Quelques traits* : 66).

L'inscription de mots décrivant des objets en langue étrangère donne également un effet particulier au texte. La viande que lui sert son hôte est décrite simplement par cette épithète en italien « poco duro » (*Voyage* : 60), tandis qu'un verre de lait directement sorti du pis de la vache est présenté à sa sœur comme un verre de riche « Sylabub », — mot oriental signifiant un élixir. Le liquide un peu rustre acquiert ainsi une valeur symbolique. L'état dans lequel elle se retrouve, complètement déshydratée à la suite d'un empoisonnement à la bière d'épinette, lui rappelle Tantale, ce roi qui avait été précipité aux enfers et qui ne pouvait jamais rassasier sa faim et sa soif (68). Ces comparaisons lui permettent de défier l'aporie de la référentialité du récit de voyage et celle des sensations innommables en cherchant dans ses souvenirs littéraires les images nécessaires à la reconstruction textuelle et à la valorisation de l'univers qui la bouleverse et l'étonne. Or, ces descriptions et ces notes explicatives servent à signaler son érudition et d'une certaine manière à camper une autonomie linguistique, à combler l'aporie du discours de voyage et à légitimer son œuvre dans la communauté des lettrés canadiens. Ses compatriotes qui connaissent les mêmes références pourront juger de ses qualités d'esprit, de ses lectures et l'inclure parmi eux.

13. Marginalia : d'autres lieux pour la littérature

Comme on l'a vu tout au long de ce chapitre, la lettre est souvent un moyen de communication unique pour les Canadiennes, mais aussi un espace particulièrement propice au développement de la pratique de l'écriture. La correspondance est bien sûr un genre possédant des règles qu'il faut apprendre à respecter. Elle s'inscrit dans une dynamique relationnelle dont l'écriture est le support. Pourtant, au respect total des conventions, offert par les lettres des jeunes débutantes, se greffe au fur et à mesure des expérimentations, une réflexion originale, un style plus personnel. Chaque lettre est un pas de plus vers la maîtrise de l'écriture en tant qu'outil de communication mais aussi comme espace de création. Plus les femmes acquièrent l'expérience épistolaire, plus la lettre devient un lieu exploratoire. Comme le note Vincent Kaufmann :

La pratique épistolaire est indépendamment de son éventuelle valeur esthétique, un passage obligé, un moyen privilégié d'accéder à une œuvre. Et plus généralement, lorsqu'elle ne joue pas ce rôle initiateur, elle fonctionne comme un laboratoire. Elle accompagne le travail de l'écrivain, elle lui permet d'éprouver, dans sa relation à un autre déjà absent, une forme particulière de parole avec laquelle il se tient au plus près de l'écriture proprement dite (1990 : 8).

Si Vincent Kaufmann parle ici de l'influence de la pratique épistolaire dans la formation de l'écrivain, il faut bien se rappeler que la majorité des Canadiennes des époques que nous avons survolées ont refusé de publier leurs œuvres et n'ont pas investi les réseaux de diffusion qui sont privilégiés par l'institution littéraire. Comment alors inscrire les femmes comme productrices à part entière dans le champ littéraire si elles n'adoptent pas ses stratégies ? Encore faudrait-il savoir de quelles stratégies il s'agissait, à cette époque d'émergence du littéraire. Faire de ces femmes des écrivaines, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, serait quelque peu audacieux dans ce contexte, — d'ailleurs elles ne laissent pas entendre qu'elles ont conscience de faire œuvre d'écrivain. Elles ont pourtant produit des textes qui dépassent la pratique « ordinaire » de l'écriture pour devenir une activité créatrice. Pour arriver à comprendre la place de l'écriture dans la vie de ces femmes et son influence sur la vie littéraire de ces périodes, il faut observer les lieux où elle se manifeste. Il faut analyser ces pratiques et les réseaux à l'intérieur desquels elles s'inscrivent.

Dans cette dernière section, nous explorerons le fonctionnement de trois de ces lieux où les Canadiennes ont exercé leur talent sans perdre au change leur féminité, élément primordial de la conservation d'un statut social. C'est ici que nous traitons de ces espaces où les femmes ont pu accéder à la littérature tout en restant en marge des réseaux officiels. Ces trois espaces sont la lettre et le réseau épistolaire — on l'a observé tout au long de ce chapitre —, le salon — pratique sociale archi-connue, mais banalisée et peu analysée dans le cas du Québec — et l'album — objet d'art du privé, dissocié de l'espace littéraire et artistique institutionnalisé. Ces trois pratiques sont intimement liées à l'univers du féminin. La lettre et le salon sont des endroits où les femmes peuvent assumer leurs talents pour la conversation et maintenir les liens sociaux. Pour sa part, l'album témoigne du goût féminin pour les objets esthétiques et de leur désir de conserver la mémoire. Ils sont tous trois des résultats tangibles de la bonne éducation reçue par les jeunes Canadiennes dans les pensionnats.

13.1 La lettre comme espace d'exploration et de diffusion

En dépit de la définition du genre épistolaire féminin — comme succession de petits riens s'inscrivant naturellement sur la page et permettant de combler le manque affectif —, les femmes sont bien conscientes que l'écriture n'est pas un système aléatoire de représentation. À l'instar de plusieurs Canadiennes, Marguerite Lacorne-Viger ne cesse de rappeler son désir d'écrire de belles lettres. Ce qu'elle appelle son « griffonnage » est pour elle un art en constante évolution. Elle souhaite le peaufiner, l'améliorer, le travailler. Si la lettre est d'abord pour elle une façon de transmettre un message et de contrer l'absence, l'épistolière est bien consciente des limites de cette pratique et des efforts qu'elle doit y consacrer. Quelques mois après son mariage, elle écrit à son mari : « Mais voilà une lettre bien longue et bien mal écrite et surtout pour moi qui n'aime point à écrire, par ce que je connais tous les désavantages qu'il y a à ne pouvoir convenablement exprimer ce que l'on ressent si bien. Je n'en suis que plus malheureuse ! » (28 nov. 1808, MSa). Quoiqu'elle soit bien modeste sur ses talents, sorte de discours convenu à l'époque pour une femme, Mme Viger aspire à devenir une épistolière accomplie.

Comme on l'a vu, pour Marguerite Lacorne, la lettre est une façon de toucher le cœur de celui qu'elle aime et de transcender la distance qui les sépare. Seule la maîtrise de l'art épistolaire et de l'expression peut lui permettre d'atteindre cet objectif. Or, parce que le langage est un truchement qui ne rend jamais entièrement les pensées de l'épistolière, la multiplication du courrier devient une solution pour pallier cette difficulté d'exprimer ses sentiments par l'écriture. Elle est elle-même surprise de son envie irrépressible de griffonner des mots sur le papier :

Vous me dites de vous écrire j'en suis flattée car je croyais que vous seriez tanné de recevoir si souvent de mon griffonnage qui ne vaut pas l'argent que vous donnez à la poste. Je ne sais ce que cela veut dire. Vous savez que je n'aime point à écrire et cependant j'écris par toutes les postes (17 avril 1823, MSa).

Marguerite Lacorne fait mine de ne pas saisir les enjeux de sa boulimie scripturaire. Or, c'est pour elle une manière de dissimuler sa double passion : celle qu'elle ressent pour l'homme qu'elle aime, mais aussi celle de l'écriture comme pratique esthétique. La lettre, parce qu'elle est un moyen permis et encouragé de coucher ses réflexions et son imaginaire sur le papier, devient le lieu, le seul lieu possible, où l'écriture au féminin peut se déployer en toute liberté. D'ailleurs, Marguerite Lacorne n'est pas la seule à suggérer que son désir d'écrire est insatiable. On se rappellera les milliers de lettres et les ouvrages spirituels de Marie de l'Incarnation, rédigés à une époque où l'écriture est une activité difficile à concilier avec le mode de vie précaire des premières années de colonisation. On se souviendra aussi du journal quotidien d'Élisabeth Bégon, destiné à son cher fils, et des lettres qu'elle rédige jusqu'à ce que la plume devienne un simple prolongement de sa main ou encore des multiples correspondances que Victoire Papineau entretient avec ses proches et son désir d'écriture qui semble pour elle incontrôlable. Si Marguerite Lacorne sert ici d'exemple, la plupart des épistoliers retenues dans ce corpus pourraient témoigner de cette passion de l'écriture.

Ce sentiment de toucher l'autre, pour ainsi dire, du bout de la plume, d'entrer en contact avec sa réalité, est toutefois bien illusoire et ces épistoliers le constatent avec regret. La lettre est productrice d'un simulacre de la réalité, elle n'est pas la réalité. C'est la maîtrise de l'écriture, d'un style qui permet à l'épistolière de se distinguer aux yeux du destinataire et qui lui rend paradoxalement sa légitimité d'épistolière authentique. Elle

n'est pourtant qu'un être de papier. La lettre est un truchement, une métaphore de la relation à l'autre, dont le support n'est rien d'autre que l'écriture elle-même. Il y a donc une relation bien particulière qui s'instaure entre l'épistolière et la page encrée qui partira à la rencontre du destinataire. Le choix du papier, la graphie et la disposition de l'écriture se joignent alors au discours pour faire de la lettre, dans sa matérialité, un objet métonymique représentant l'épistolière. Dans l'ensemble des opérations liées à la rédaction de la lettre, c'est toute l'identité de celle qui écrit qui est en jeu⁸⁶.

Les objets qui circulent grâce au commerce épistolaire, des objets périphériques à la lettre, sont des traces supplémentaires d'identité, des preuves de l'incorporation des règles de la bienséance et des preuves de l'attachement indéfectible à l'autre. Comme le note Cécile Dauphin, les échanges d'objets s'inscrivent au cœur même du rituel épistolaire que les jeunes filles doivent apprendre à maîtriser :

L'écriture des lettres devient le lieu et l'instrument d'un apprentissage à la fois culturel et social. Appliquer et montrer ses capacités à tenir la plume, bien employer son temps en rédigeant et en rendant compte des activités quotidiennes, se conformer au code épistolaire et, à l'occasion, joindre à la lettre un échantillon des ouvrages à l'aiguille ou une fleur séchée, par tous ces gestes la petite fille incorpore la morale du bon usage du temps et les bonnes manières tout à la fois (1995b: 112).

En effet, en plus des commentaires sur l'esthétique de la lettre comme objet matériel, nous rencontrons régulièrement des remarques concernant l'envoi de cadeaux fabriqués par les épistolières et inspirés des techniques apprises dans les couvents ou dans le giron familial — travaux à l'aiguille, dentelle, fantaisie, ouvrages de couture. On se rappellera, par exemple, les poupées esquimaudes envoyées par la mère Sainte-Hélène à son amie Mme Hecquet, les fleurs de papier expédiées à son frère, ou encore les petits paniers en écorce offerts aux dignitaires par les ursulines des Trois-Rivières. Si ces témoignages proviennent d'une pratique « institutionnel » de l'art, sorte d'opération de charme visant à faire valoir l'éducation conventuelle et les talents artistiques des religieuses canadiennes, dans les familles, ces échanges de présents sont aussi une tradition importante. Marie-Thérèse Chouteau⁸⁷, qui souhaitait offrir une preuve tangible de son

⁸⁶ Par exemple, Charlotte Dunière s'excuse de la qualité médiocre du papier sur lequel elle écrit, pour demander sa libération de la bastille de Lachenaie. En dépit de ses regrets, le papier devient tout de même représentatif de sa situation de captive maltraitée.

⁸⁷ Marie-Thérèse-Eulalie Chouteau (1797-1835), Fille de Marie-Thérèse Cerré et d'Auguste Chouteau. Elle épouse Louis-René Paul à Saint-Louis, le 9 avril 1812.

affection à ses cousins et cousines, s'excuse auprès de sa tante de ne pouvoir encore réaliser avec succès un petit ouvrage de dentelle digne des sentiments qu'elle leur porte :

J'ai bien envie de voir mes petits cousins et cousines embrassez les bien pour moi. Je suis fâché de n'avoir rien de joli à leur envoyer ma bonne tante Si j'avais su mieux travailler je vous aurai envoyé un peu de dentelle mais je ne suis pas assez savante par la première occasion je vous enverrai (15 juin 1796, AUM, Coll. Baby, P58, u/2732).

Mais au-delà de ces objets d'artisanat, l'écriture elle-même est une forme de présent. On offre des nouvelles fraîches, des descriptions, des récits, des prières qui s'intègrent à la lettre, mais également des poésies et des chansons. La mère Sainte-Hélène profite des ritournelles qui circulent dans les dortoirs de l'Hôtel-Dieu de Québec pour exprimer à son amie Mme Hecquet les sentiments des Canadiens face aux attaques anglaises qui sont de plus en plus fréquentes. Dans une lettre, datée du 20 octobre 1758, elle reproduit au dos du document deux « Chansons de Canada sur la guerre des Anglois ». Si ces deux chansons n'ont pas été composées par la religieuse, d'autres exemples montrent toutefois que le compliment, le poème et la chanson peuvent aussi être des réalisations artistiques prisées par les Canadiennes comme objets transitoires de l'affection⁸⁸. Le chant s'insère d'ailleurs dans une autre pratique enseignée aux pensionnaires, celle de l'art de tourner un compliment.

Cet art de la séduction sociale, proche de l'art de la conversation, fait partie des enseignements à la civilité comme celle de la lettre. En plus d'être un texte écrit, le plus souvent rimé et chanté sur un air particulier, le compliment se double d'une mise en scène qui rappelle la performance théâtrale. Si l'une de ces pièces est publiée dans la *Gazette de Québec*⁸⁹, le lieu premier de l'exercice du compliment est toutefois le pensionnat où les grands de ce monde viennent en visite officielle. Ces petits discours élogieux adressés à l'occasion d'une fête ou d'une cérémonie se révèlent dans toute leur théâtralité dans le

⁸⁸ Dès l'arrivée des ursulines, le chant est une pratique importante. Les jeunes néophytes chantent en huron, en algonquin et en français sur des mélodies françaises pour impressionner les capitaines autochtones qui viennent les visiter. Marie de l'Incarnation raconte que la petite Charité Negaskoumat, âgée de cinq ans et demi, chantait les psaumes avec les religieuses dans la chapelle des ursulines. L'une des interdictions de Mgr de Laval qui soulèvent le plus d'inquiétudes chez les religieuses est la défense de chanter dans les murs du cloître et lors des offices religieux. Toutefois, il ne réussit pas à faire fléchir les moniales sur ce point.

⁸⁹ Les petites pensionnaires de l'Hôpital-Général signent le premier texte publié par des Canadiennes dans la presse, avec un compliment adressé à Lord et Lady Carleton en 1774.

recueil de compliments découvert dans les archives des ursulines de Trois-Rivières⁹⁰. Comme au théâtre, on y retrouve des didascalies et le nom des écolières qui ont tenu la vedette de ces spectacles. Dans ce simple exercice de civilité, la politesse, le maintien corporel, le chant et l'art de déclamer sont mis en pratique. Les jeunes filles de la bonne société sont encouragées à réaliser ce genre d'exercice par les adultes qui supervisent leur éducation. Sorties des murs des écoles, c'est au salon qu'elles s'exerceront au chant et tourneront des compliments pour les invités sous le regard attendri de leurs parents⁹¹.

En plus de démontrer la sociabilité des femmes, la lettre, comme substitut d'une relation dans le réel, permet d'adresser des compliments et des textes poétiques à ses proches. Cette pratique témoigne d'une connaissance de la civilité qui sied bien à la femme d'esprit. Dans *l'Histoire de L'Hôtel-Dieu de Québec*, Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace et Marie-Andrée Regnard Duplessis de Sainte-Hélène mentionnent les envolées poétiques d'une de leurs fondatrices, Marie-Renée Boulié de la Nativité⁹² :

Elle joignait à ses rares vertus un esprit gay & agréable, une conversation charmante, une facilité admirable pour s'énoncer, & pour écrire en prose ou en vers. M. Talon, intendant, qui se mêlait de poésie, lui adressait quelquefois des madrigaux ou épigrammes auxquels elle répondait sur-le-champ fort spirituellement en même style ; & ses pièces étaient estimées de tous les connaisseurs (1751 : 236)⁹³.

Au début du XIXe siècle, malgré l'apparition de l'imprimerie, les femmes continuent de passer par l'entremise de la relation épistolaire pour faire circuler leurs créations

⁹⁰ Recueil de Compliments, pièce IV-A-1.6-6 des AUTR.

⁹¹ À propos de Louise-Amélie Panet, son mari William Bent Berczy écrit : « Elle fut mise au couvent de bonne heure où elle fit des progrès rapides suivant l'instruction que l'on y donnait qui était, alors, de nature primaire et principalement religieuse. Elle n'y avait été que peu de mois qu'à son premier congé étant revenue à la maison, elle accourut, abruptement et pleine de joie, dire à sa mère, « Maman je sais lire » et effectivement elle la surprit en lui donnant la preuve de son savoir. Les Dames du couvent en étaient fières et la mettaient en avant durant les examens, et lors de la visite de leur Chapelain, qui se plaisait en badinant d'exercer son esprit par des questions qui semblaient, quelquefois être hors de la portée de son âge, et qui parfois la troublaient, mais auxquelles elle répondait, pourtant toujours d'une manière à réjouir, et quelque fois même à surprendre son interlocuteur » (Faribault-Beauregard, *La vie aux Illinois*, Montréal, Archiv-Histo, 1987, p 26). On se rappelle comment Marie-Catherine Bégon de Villebois séduit la Galissonnière lorsqu'elle lui récite ses petits poèmes. Julie Bruneau aurait même touché le cœur de Louis-Joseph Papineau lorsque, petite fille, elle lui tournait des compliments.

⁹² Marie-Renée Boulié dite de la Nativité (Quimper (France), 1630-Québec, 1677). Orpheline de mère, elle est élevée par la marquise de Cornouaille, sa marraine. Elle correspond régulièrement avec les enfants de la marquise, la comtesse de Grandbois, la comtesse de la Roche et le Marquis de Molac. Religieuse à l'Hôtel-Dieu de Quimper, elle s'embarque pour le Canada en 1654. Dès 1657, elle est nommée dépositaire, puis de 1670 à 1676, elle occupe le poste de supérieure.

⁹³ On ne connaît encore aucune trace de ces échanges. Toutefois, la réputation de Marie Boulié comme femme d'esprit et l'éducation exceptionnelle qu'elle a reçue en France nous porte à y ajouter foi.

artistiques ou poétiques. En 1809, Marguerite Lacorne joint à l'une de ses missives, le manuscrit d'une chanson. Cette pièce, dédiée à son mari, est annoncée avec les précautions suivantes dans la lettre qui l'accompagne :

Voici une chanson que je trouve jolie et qui sera nouvelle pour vous. Je désire de tout mon cœur que vous la receviez avec autant de plaisir que j'en ai eu autrefois à recevoir les vôtres, puisse-t-elle être accueillie avec le même sentiment qui me fait vous l'offrir. [...] C'est la première chanson que j'aie jamais écrite, sans excepter pour moi-même !... Aussi, j'éprouve un plaisir extrême et bien délicat en vous l'envoyant. Le dernier couplet me plaît surtout (13 février 1809, MSA).

Si Marie-Marguerite Lacorne envoie cette pièce à son mari, c'est à la fois pour le séduire en lui parlant d'amour, lui offrir un témoignage de son affection et contrer la distance qui les sépare. Si la lettre représente le double métonymique de l'épistolière, cette chanson joue également ce rôle. Ayant pris connaissance de la chanson de son épouse, Jacques Viger lui répond le 23 février suivant : « J'ai reçu avec bien du plaisir votre lettre du 13. La chanson que vous m'envoyez est assurément très jolie et fort de mon goût : les vers en sont bons et de mesure. Merci de la galanterie, et permettez moi de baiser la jolie main qui me l'adresse » (23 février 1809, MSA). La réponse de Viger suggère toutefois un processus de séduction qui dépasse le sentiment amoureux. La galanterie de Mme Lacorne-Viger provoque l'admiration de Viger. Par cet essai de littérature, la nouvelle épouse montre son aisance à l'écriture — les vers sont bons et de mesure — et se pose en femme d'esprit. Dans ce cas particulier, cette tactique est d'autant plus habile, que Jacques Viger est un homme cultivé qui apprécie les qualités intellectuelles des femmes qu'il côtoie. D'ailleurs, il se pique fort d'avoir une épouse d'un esprit supérieur. Dans *La Saberdache*, il écrivait cette description succincte de la femme qui partageait son existence :

Connaissez-vous ma famille ?... — Non. — La voici. Une veuve est mon épouse. Elle n'a point six pieds de haut, elle n'est point au-dessous de quatre, mais d'une taille raisonnable, elle n'est ni trop grande ni trop petite. Elle n'égale pas Vénus en beauté, elle n'a point non plus la figure d'une sorcière... Du côté de l'esprit, des manières eh ! Parbleu, elle vaut bien son égal.

Cette entreprise particulière de séduction littéraire prend le pas sur l'expression des sentiments, entre autres grâce à la posture énonciative adoptée par Marguerite Lacorne. En plus d'envoyer une chanson, un genre qui ne fait pas partie du discours épistolaire, Marie-Marguerite Lacorne en fait une œuvre à part entière, détachée des genres personnels auxquels les femmes ont généralement accès. En effet, elle n'utilise pas la

première personne qui aurait pu faire croire à l'expression autobiographique, ni une troisième personne au féminin qui aurait simplement évoqué une forme de distanciation, mais bien un narrateur à la première personne et masculin :

Le printemps, l'amour et Sylvie
Inquiétaient ma liberté ;
J'ai vaincu la coquetterie
Et la nature et la beauté ;
Mais bientôt je ne suis plus maître
Des feux qui vont me consumer ;
La plus belle vient de paroître
Et je sens bien qu'il faut aimer.

Elle est jolie, elle est charmante,
Elle n'a pas l'air de le savoir.
Sans même y songer, elle enchante
Elle soumet, sans le vouloir

L'art qui séduit-je le déteste ;
Contre un tyran il faut s'armer ;
Mais la beauté simple et modeste...
Ah ! Je sens bien qu'il faut l'aimer.

Déjà, déjà mon cœur l'adore,
Le jour, son image me suit ;
La nuit je la retrouve encore
Dans mes songes qu'elle embellit.
Timide espoir qu'amour inspire,
Daignera-t-on vous confirmer ?
Daignera-t-on jamais me dire :
Ah ! Je sens bien qu'il faut aimer ?
(13 février 1809, MSA)

Comme l'explique Hélène Marcotte (1994 : 57) à propos du travestissement du narrateur dans la poésie intime au féminin, ce changement de position énonciative, en empêchant

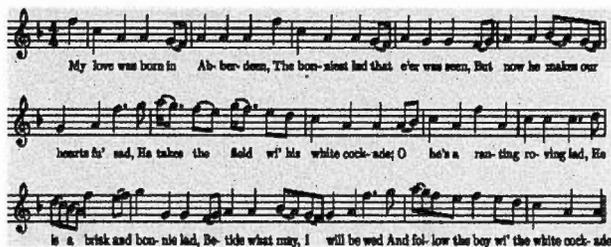


Figure 50
Robert Burns, *The White Cockade*

l'identification à l'auteure, permet de transcender l'écriture autobiographique et d'affirmer une certaine autorité littéraire. La maîtrise d'une forme littéraire reconnue est tout aussi importante pour Marguerite Lacorne que la

description du sentiment amoureux. La nouvelle Mme Viger est également bien de son temps avec cette chanson qui condamne la fausse coquetterie au profit de la vertu et des charmes discrets du sexe féminin. Elle puise dans les modèles de chansons à la mode, un genre que son mari pratique et pour lequel il est reconnu dans son cercle, ce qui lui permet elle-même d'accéder à une certaine forme de reconnaissance. Dans le cas de cette chanson particulière, elle s'inspire de l'œuvre du poète et collectionneur Robert Burns et de sa reprise d'un air du répertoire folklorique écossais, *The White Cockade*.

Le choix d'une œuvre du répertoire de Robert Burns⁹⁴ témoigne de l'ouverture des Canadiens aux pratiques culturelles de leurs compatriotes anglophones. Les premières chansons de Louise-Amélie Panet, écrites entre 1812 et 1816, comme celle de Marguerite Lacorne, puiseront à ses modèles et s'inspireront plus particulièrement de l'œuvre du poète anglais Thomas Moore⁹⁵. À l'instar de Marguerite Lacorne, Louise-Amélie Panet choisit l'amour comme thème de prédilection. Au début du XIXe siècle, l'engouement pour la chanson sentimentale est bien réel et dépasse l'idée d'un thème féminin que des femmes exploiteraient en exclusivité. Les journaux publient régulièrement des rondes et des romances où l'amour tient la première place. Chez Louise-Amélie Panet, ces



Figure 51
Louise-Amélie Panet-Berczy
(1789-1862)

chansons, contrairement à celles qui paraissent dans les journaux, font état de sa lucidité de jeune célibataire et rappellent quelques-unes des réflexions proposées dans les lettres des jeunes adolescentes présentées précédemment. La première chanson qu'elle écrit Louise-Amélie à l'âge de vingt-trois ans, composée en 1812, décrit l'amour comme « une funeste ivresse », une « frénésie traîtresse » (1812, AUM, Coll. Baby, AUdeM, P58, 95, Q1/162). La même année, elle continue de privilégier la forme du chant. Cette fois, les interrogations sont délaissées au profit des conseils aux jeunes filles pour se trouver un fiancé, sans tomber dans les pièges de l'amour. Le refrain révèle la sagacité, mais aussi les désillusions de la narratrice : « Aux hommes pour plaire/Tendez vos filets/Faites qu'on espère /Mais, n'aimez jamais » (1812a, AUM, Coll. Baby, AUdeM, P58, 95, Q1/162). Au mois de juin, elle compose un duo mettant en scène deux amants. L'amant ne voit l'amour que dans les apparences — sur le velouté de la joue de sa belle et

⁹⁴ Robert Burness (Burns) (1759-1796) Poète écossais, franc-maçon et collectionneur. Le 11 novembre 1780, il fonde le Bachelors' Club à Tarbolton en Écosse. Après une aventure secrète avec Jean Armour, dont le père refuse le mariage avec Burns, il décide d'émigrer en Jamaïque en mars 1786 et de publier ses poèmes sous le titre *Kilnarnock*. Il fera désormais la navette entre la Jamaïque et l'Écosse. Grâce à ses poèmes et à ses collections du folklore écossais, il se fait plusieurs relations dans la haute société écossaise.

⁹⁵ Thomas Moore, (1779-1852) Poète irlandais. En 1793, il publie ses premiers vers dans *l'Anthologia Hibernica*, un magazine irlandais. Après des études de droit, il se rend en Angleterre en 1800 et publie *Odes of Anacreon* (1801). *The Poetical Works of Thomas Little, Jr.* (1802), et son opéra *The Gypsy Prince*, sera présenté au Haymarket Theater en 1803. Entre 1803 et 1806, il fait plusieurs voyages en direction des Bermudes et visite le Canada et les États-Unis. En 1806, il publie *Epistles, Odes, and Other Poems*. En 1808, il fait paraître les deux premiers volumes de la série des *Irish Melodies*. À partir de 1811, il s'installe définitivement en Angleterre et poursuit sa carrière littéraire.

dans ses yeux brillants — alors que l'amante désire qu'il regarde au-delà de ces mirages. Le poème se clôt sur un vif sentiment d'incompréhension (juin 1812, AUM, Coll. Baby, AUdeM, P58, 95, Q1/162). Une vingtaine d'année plus tard, la jeune poétesse a mûri et donne un ton plus universel à ses observations avec « L'histoire de Jephté versifiée avec simplicité » (1840, AUM, Coll. Baby, AUdeM, P58, 95, Q1/162). Ce poème, qu'elle rédige en 1840, constitue une sorte de métaphore de sa vision de la femme dans la société canadienne. La fille anonyme du héros biblique Jephté est offerte en sacrifice par son père en échange de la gloire d'une victoire de son armée. Pour Louise-Amélie, cette fille anonyme pourrait bien être le symbole des Canadiennes sacrifiées à la vie domestique par l'ordre patriarcal.

Si les premières poésies de Louise-Amélie Panet ne semblent pas avoir été publiées ni même transmises dans des lettres, il est tout de même possible qu'elles aient circulé. Comme on l'a vue, la chanson se propage selon un mode oral ce qui permet de diffuser ses œuvres dans des réseaux parallèles, mais tout aussi réels. Le mélange de la poésie et du chant est représentatif d'une activité permise aux femmes et approuvée comme divertissement mondain. Écrites en vers libres, ces pièces présentent des marques d'oralité, comme la rime et la répétition, qui donnent la musicalité à l'ensemble et permettent de mieux mémoriser le texte⁹⁶. Le choix d'un air connu, indiqué en ouverture, facilite également la mémorisation de l'œuvre et sa diffusion auprès des Canadiens.

Si ces chants circulent de manière orale, Louise-Amélie Panet, comme Marguerite Lacorne, profite de la lettre pour diffuser ses productions littéraires. En 1832, malgré la multiplication des journaux et une ouverture plus grande aux œuvres féminines, Louise-Amélie Panet offre à sa sœur Charlotte-Mélanie Panet-Lévesque⁹⁷, une pièce intitulée « Un mal affreux du bord oriental », en réponse à son invitation de venir la rejoindre à

⁹⁶ Dans les deux premières chansons, Louise-Amélie Panet répétait le dernier vers qui agissait comme un refrain. Dans la dernière, l'utilisation du terme « bis » produit le même effet en signalant toutefois l'intention musicale.

⁹⁷ Charlotte-Mélanie Panet (Québec, 1794-Ste-Mélanie d'Ailleboust, 1872). Fille de Pierre-Louis Panet et de Marie-Anne Cerré. Elle épouse Marc-Antoine-Louis Lévesque, avocat, le 16 mai 1814, à Montréal. Son mari meurt à Berthier en 1833. Elle eut quatre fils, Charles, avocat (1817-1859), Guillaume (1819-1856), Louis (1822-1878) et Pierre, arpenteur (1824-1878). À partir de 1833, elle vit à Sainte-Mélanie d'Ailleboust avec sa sœur Louise-Amélie.

Berthier au plus fort de l'épidémie de choléra⁹⁸. Seule et malade dans sa seigneurie, elle ajoutait ces quelques lignes en guise d'introduction : « Lignes suggérées par le choléra et que j'ai écrites étant encore sous l'influence d'une fièvre Thyphoïde dangereuse le 20 juillet 1832, résidant alors à Daillebout ».

Un mal affreux du bord oriental	C'est là tout un. Le fléau sans pitié
À l'occident trace un chemin fatal.	Veut ses victimes ; le nombre en est trié.
La Mort le suit ; il moissonne pour elle.	Par le très haut : en maître il lui commande.
Petits et grands, votre frayeur mortelle	Éclaircissez vos rangs à sa demande
Vous fait pousser un lamentable cri ;	Sans murmurer malheureux fils d'Adam !
Vous fait pousser de douleur un long cri	C'est le Dieu fort ! Ressouvenez-vous en !
Contre ce mal, l'homme n'a point d'abri !	Vous n'étiez rien, il vous souffla la vie
Tel est l'arrêt-frissonnez de détresse	Il la reprend ; Que sa main soit bénie
Tordez vos bras, écrasez de faiblesse,	(AUM, Coll. Baby, P58, boîte 95, QI/162).

Louise-Amélie Panet décrit non seulement les difficultés essayées et ses pensées les plus secrètes dans un moment difficile — qu'aurait tout aussi bien pu rendre une lettre —, mais elle transforme cette expérience douloureuse en un moment d'inspiration littéraire qu'elle partage avec ses proches. La lettre devient un mode de diffusion qui lui permet de transmettre ses créations dans un cercle restreint, mais bien réel.

Louise-Amélie Panet utilise encore la lettre pour diffuser une œuvre de sa nièce. Lors de la fête du mai, célébrée à la Seigneurie de Saint-Mélanie d'Ailleboust en 1839, Eulalie Panet⁹⁹ a composé et chanté quelques libations de son cru en l'honneur du Seigneur William Bent :

Habitants de la montagne	En ce jour de réjouissance	Invité à cette table
Tous descendants des François	Ou le Mai se fait planter	Faisons Honneur au Paté
Voilà qu'on est en campagne	Chacun a foit diligence	Gouton au jus délectable
Pour fêter un bon anglais	Pour s'y rendre le premier	Qui va nous mettre en gaité
Le pavillon Britannique	O! beau Pavillon Britannique	Le Pavillon Britannique
On ne peut mieux honorer	Qui chez toi point à tout vent	Par nous tous est honoré
Que quand l'Estime publique	Ta couleur magnifique	D'une manière Publique
Vient pour vous le présenter	Ce Mai surmonte en flottant	Buvons à votre Santé (mai 1839, cité dans Faribault- Beauregard, <i>La vie aux Illinois</i> , Montréal, Archiv- Histo, 1987 : 48)

⁹⁸ Elle ne sera pas la seule à être impressionnée par les méfaits de cette maladie. Une jeune irlandaise Mary Eileen O'Callagher-Conway rédige un poème intitulé « Grosse île » en 1847. Reproduit dans Marianna O'Gallagher, *Grosse île. Porte d'entrée du Canada. 1832-1937*, Sainte-Foy, Carraig Books, 1987, p. 45.

⁹⁹ Catherine-Eulalie Panet (Québec, 1794-Joliette, 1869). Fille d'Antoine-Nicolas Panet et de Catherine Pommereau. Son père meurt en 1794. Sa mère se remarie à Paul Hervieux et meurt à son tour du choléra en 1832.

Louise-Amélie Panet, l'hôtesse de cette fête, transcrit pour son neveu Guillaume Lévesque, exilé en France, les paroles du chant composé et exécuté par sa nièce. L'épistolière aurait pu simplement mentionner la tenue de l'exercice. En transcrivant cette chanson, elle diffuse une œuvre au-delà du cercle privé des invités de Sainte-Mélanie d'Ailleboust. La transcription des paroles témoigne d'un désir d'inclure le neveu exilé dans la famille, mais également de garder la trace et de diffuser un texte au-delà du cercle familial restreint¹⁰⁰.

Charlotte Dunière-Chandler, fameuse « embastillée » de Lachenaie, n'hésita pas, comme on l'a vu, à envoyer une chanson de sa main au juge Foucher, espérant ainsi faire accélérer sa libération. Si Louise-Amélie Panet chantait son désespoir face à la maladie, Charlotte Dunière chante plutôt sa colère et écorche au passage quelques « grosses têtes ». La chanson diffamatoire est un genre connu depuis l'époque de la Nouvelle-France, mais contrairement à ces chants anonymes qui circulaient de bouche à oreilles dans les villages, Charlotte Dunière choisit la lettre pour distribuer et signer son libellé. Elle insiste pour établir les difficultés d'une telle entreprise : « Je finirai monsieur en vous priant d'excuser la mesquinerie de cette feuille, vous savez que le papier et toutes les facultés mentales me sont interdites » (1812, AUM, Coll. Baby, P58, u/2620). Si l'incarcération à laquelle elle est contrainte interdit la diffusion orale de ses plaintes, Charlotte Dunière, qui est une femme lettrée et cultivée, choisit plutôt cette forme versifiée pour créer un impact plus grand sur son destinataire. Grâce à la prosodie et aux sonorités provoquées par les rimes, les mots retentissent avec plus de gravité encore et montrent, contrairement à ce qu'elle affirme, que toutes ses facultés mentales sont aux aguets.

Dans l'histoire littéraire, la lettre demeurera longtemps une façon pratique de faire circuler les textes et les idées. Si, au Québec, ce phénomène semble perdurer, il a également présidé à la formation du champ littéraire européen. Comme le note Dena Goodman :

¹⁰⁰ Il faut peut-être également y voir une manière de convaincre son neveu, qu'elle a sauvé de l'échafaud en adressant une lettre au gouvernement, des changements qui s'opèrent au Canada depuis la fin des Rébellions. Canadiens français et Anglais semblent désormais vivre en harmonie, du moins à la seigneurie.

Letters were the dominant form of writing in the eighteenth century, and they were increasingly and creatively used by the philosophes to bridge the gap between the private circles in which they gathered and the public arena that they sought to shape and conquer. [...] They employed and deployed an epistolary genre in the public sphere; they transformed letters and correspondances into a variety of public media. Because these public media were extensions of epistolary commerce, they retained the crucial quality of reciprocity which made their readers members of a community (1991 : 884).

Penser que les Canadiennes désiraient réellement garder leurs œuvres secrètes répond d'une vision bien naïve de leur mode d'écriture et d'une compréhension étriquée de leur conception de la littérature. D'abord, les chansons qu'elles écrivent peuvent accéder à une certaine forme de publicité. Pour exister, une chanson doit être l'objet d'une performance et l'oralité de cette pratique permet une diffusion immédiate. Or, en inscrivant leurs productions dans des lettres, ces protoscriptrices s'adressent également à une autre forme de public. Le destinataire et les destinataires périphériques deviennent, pour l'auteure de l'œuvre en question, un lectorat potentiel.

Lorsqu'elles s'attablent à leur secrétaire, certaines Canadiennes semblent bien conscientes de ce mode de diffusion. Comme on l'a vu dans le poème « Quelques traits particuliers aux saisons du Bas-Canada », Louise-Amélie Panet-Berczy laisse sous-entendre la présence d'un lecteur. Or, elle ne s'en tient pas à cette manière subtile d'inscrire sa volonté de diffusion. Dans le poème « Le Houipp-eur-ouil ou description d'un soir d'été des lieux où débouche la rivière l'Assomption dans le St-Laurent », qui restera à l'état de manuscrit, elle prend la peine d'ajouter en note ces quelques lignes : « Je désirerois qu'en lisant ou récitant les vers ci-dessous on imitat l'accent que donne le Houippérouil aux trois mots qu'il siffle avec tant de persévérance » (14 juin 1846, AUM, Coll. Baby, P58, boîte 95, Q1/162). Si ce poème était réellement destiné au tiroir de son secrétaire ou au cercle familial, la poétesse n'aurait sans doute pas eu la présence d'esprit d'ajouter ces détails à l'intention d'un futur lecteur auquel elle n'aurait pu faire part de ses intentions. Louise-Amélie Panet est consciente que le texte écrit peut circuler et échapper au contrôle de celle qui le rédige.

Mettre une chanson par écrit, c'est lui donner un prix. Les folkloristes du XIXe siècle savaient, comme Louise-Amélie Panet, qu'en transcrivant le folklore oral canadien,

celui-ci acquerrait une valeur plus importante sur le marché des œuvres culturelles¹⁰¹. En transmettant leurs compositions par l'intermédiaire de la lettre, les femmes utilisent un médium légitime et s'inscrivent dans une configuration particulière d'échange et de mise en valeur de leur talent. Brigitte Diaz, qui a constaté l'implication de différents genres littéraires dans l'écriture épistolaire féminine, observe que cette mixité a vu le jour « sans doute parce que [le genre épistolaire] est par nature protéiforme, ouvert à tous les possibles [...] » (1996 : 157). La lettre devient pour les femmes un laboratoire où essayer des projets littéraires, mais également un projet d'écriture prétexte à une reconnaissance littéraire.

13.2 De la conversation épistolaire à la conversation de salon

Comme on l'a vu avec l'exemple de la fête du mai raconté par Louise-Amélie Panet à son neveu Guillaume, les fêtes et les rencontres mondaines sont des moments privilégiés pour s'adonner à la pratique du chant, du compliment et de la poésie. Dès



Figure 52
George Heriot, *Dance at the Château Saint-Louis*,
1801

l'arrivée de premiers colons au pays, des fêtes s'organisent suivant le calendrier religieux ou les célébrations officielles du gouvernement. L'un des premiers textes du corpus littéraire québécois, *Les muses de la Nouvelle-France* (1609) de Marc Lescarbot, est d'ailleurs une pièce ayant été jouée pour souligner l'arrivée du gouverneur sur les rives de l'Acadie. À Québec, c'est en février 1667, sous le règne de Jean Talon, qu'un premier bal est

¹⁰¹ Louise-Amélie Panet transcrit la chanson *Le Prince d'Orange* dans son poème « Quelques traits particuliers ». Elle s'inscrit dans le mouvement de récupération du folklore canadien de la seconde moitié du XIXe siècle. À ce sujet, elle écrit en note : « Les chansons de voyageur ont une mélodie particulière qui plait infiniment à tous les Canadiens, mais surtout à ceux d'entre eux qui les ont entendus chanter dans les voyages de long cours des Pays Sauvages. Toutefois la plupart des paroles de ces chansons ont à peine le sens commun, probablement parce qu'elles ont passé par trop de bouches ignorantes qui les ont défigurées. Quelques-unes sont demeurées plus intactes ». Louise-Amélie Panet, *Quelques traits*, p. 70.

organisé au Château Saint-Louis grâce au talent d'hôtesse d'Angélique d'Amours-Chartier de Lotbinière¹⁰². Talon qui n'était pas marié avait besoin d'une dame pour veiller à l'organisation de cette nouvelle pratique dans la vallée laurentienne. Avec l'arrivée de Frontenac, quelques décennies plus tard, la vie mondaine de la capitale s'intensifie. Désormais, le gouverneur n'est plus un simple administrateur comme c'était le cas pendant le règne de la Compagnie des Cent Associés, mais il représente le Roi dans la colonie française et apporte avec lui les habitudes de la société de cour. Le château Saint-Louis offre bals et dîners somptueux et devient le théâtre des mondanités dans la capitale. À sa suite, Vaudreuil, nommé gouverneur général de la Nouvelle-France en 1703, perpétue cette tradition avec l'aide de son épouse Élisabeth Joybert, — qui est la petite-fille d'Angélique d'Amours. Une lettre de la marquise de Vaudreuil, écrite en 1723, témoigne des activités qui se tenaient alors au Château Saint-Louis, même pendant ses séjours à Versailles :

J'ai trouvé M. de Vaudreuil endetté de trente mille francs depuis mon départ et n'ai pas de quoi faire venir nos provisions pour l'année prochaine. Les émoluments de ce gouvernement ne valent pas un écu quoique les appointements soient considérables. Une maison de quaranté personnes, une table de quatorze couverts entretenue toute l'année soir et matin de vingt-cinq à trente couverts tous les automnes pour plus de dix mille francs de gages, de bois, de blanchissage. Tous ces articles, Monseigneur, consomment bien le revenu joint à une nombreuse famille qui nous en coûte beaucoup (cité dans Roy, 1938 : 47).

À Montréal, la maison du gouverneur Claude de Ramezay est un lieu de rencontre important. Dans son ouvrage décrivant les intérieurs canadiens, Mary Wilson Alloway, avec un peu d'imagination, décrit le salon de Mme de Ramezay à Montréal :

The Salon was the scene of many a gay rout, as Madame de Ramezay, imitating the brilliant social and political life as it was in France in the time of Le grand Monarque, transplanted to the wilds of America some reflection of court ceremonial and display as they culminated in that long and brilliant reign. From the dormer windows above, high-bred French ladie looked at the sun rising over the forest-clothed shores of the river, on which now stands the architectural grandeur of the modern city. How strange to the swarthy faced dwellers in the wogwam must the oldtime gaieties have appeared, as the lights from the silver candelabres shone far out in the night, when the old Château was en fête and aglow with music, dancing and laughter. What a constrast to the burden-bearing squaws were the dainty French women in stiff brocade and jewels, high heels, paint, patches and tresses à la Pompadour, triping through the stately measures of the minuet to the sound of lute or harpsichord ! » (1899 : 23-24).

¹⁰² Fille de Mathieu d'Amours et de Marie Marsolet. Épouse de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière, elle est la mère de Marie-Françoise, épouse de Pierre Joybert et de Marson et future Mme de Marson à la Cour de Louis XV, elle-même mère d'Élisabeth Joybert, marquise de Vaudreuil.

À Trois-Rivières, Élisabeth Bégon reçoit les hôtes de la maison du gouverneur avec hospitalité. Le 21 mars 1749, lorsqu'elle trouve des airs de comédie au monde qui l'entoure, elle fait référence à ce temps où elle tenait les rênes de la maison du gouverneur de Trois-Rivières, un relais fréquenté grâce à sa position stratégique entre Montréal et Québec, sur le Chemin du Roy récemment inauguré :

Et que de sujets de réflexion, cher fils, à quiconque a été autant d'années dans le monde et y voir tant de différents personnages prendre des formes de toute espèce ! Les métamorphoses du temps passé n'étaient pas plus subites. Que je rirais quelquefois si tu étais ici ! Mais je n'ose me confier à personne. L'expérience m'apprend à tout garder en moi-même (EB, 21 mars 1749 : 139).

Si les maisons des administrateurs de la colonie ont été des points de rencontre importants de la bonne société québécoise, les salons privés semblent eux aussi avoir contribué à l'essor de la vie sociale¹⁰³. À Québec, il existe de nombreux salons mondains où la politique est un enjeu de premier plan. Parmi les hôtes les plus en vue, Catherine-Madeleine Jarret de Verchère-Hertel de Beaubassin¹⁰⁴ et sa voisine et parente, Geneviève Deschamps de Boishébert-Lanaudière¹⁰⁵ attirent les plus nobles invités à la fin du Régime français. Casgrain retrace ces deux manifestations de la vie sociale :

La petite rue du parloir était un des principaux centres où se réunissait le beau monde de Québec ; deux salons surtout y étaient recherchés : celui de Mme de La Naudière et celui de Mme de Beaubassin, toutes deux renommées pour leur élégance et leur esprit. Montcalm s'y plaisait si bien, qu'il prend la peine d'indiquer l'endroit précis qu'occupait chacune de ces deux maisons : l'une au tournant de la rue près des ursulines ; l'autre à l'encoignure de la rue du Parloir et de la rue Saint-Louis. Mme de La Naudière née Geneviève de Boishébert,

¹⁰³ Les parloirs ont également eu un rôle important. Plusieurs membres de l'administration visitent les religieuses des diverses communautés. On en retrouve de nombreux témoignages dans les annales et histoire de ces congrégations. Les épouses de gouverneur, autant francophones qu'anglophones semblent également apprécier ces femmes cultivées et leur hospitalité. C'est le cas de la baronne de Riedesel et de la baronne Aylmer qui témoignent toute deux de leur attrait pour le parloir des ursulines dans leur journal.

¹⁰⁴ Catherine-Madeleine Jarret de Verchères (Hertel de Beaubassin) (Montréal, 20 décembre 1731-Montréal, 7 novembre 1795). Fille de Jean-Baptiste Jarret de Verchères et de Marie-Madeleine-Françoise d'Ailleboust de Manthet. Elle épouse Pierre-Joseph Hertel sieur de Beaubassin, le 19 avril 1751. Il était officier dans la milice canadienne, capitaine lors du raid sur Albany en 1756 et commandant du poste de Lapointe. Elle tient salon au coin des rues du Parloir et Saint-Louis à Québec.

¹⁰⁵ Louise-Geneviève Deschamps de Boishébert-Tarieu de Lanaudière. (Québec, 1725-Québec, 1762). Fille d'Henri-Louis Deschamps, sieur de Boishebert et de Louise-Geneviève de Ramezay, seigneuresse de la Bouteillerie et de la Rivière-Ouelle. Elle épouse Charles-François-Xavier de Lanaudière, le 7 février 1743, à Québec. Elle donne naissance à sept enfants, mais seul, l'aîné Charles-Louis, atteint l'âge adulte. La carrière de Charles-François-Xavier de Lanaudière évolue rapidement après son mariage. Enseigne de 1727 à 1741, lieutenant en 1742, aide-major en 1743, il sera finalement capitaine d'infanterie en 1749. Il fut l'un des hommes les plus fiables du gouverneur et le salon de Mme de Lanaudière l'aida certainement à se créer des alliés au sein du gouvernement. En reconnaissance de ses services, le gouverneur lui offre en 1750, la concession de la seigneurie de Lanaudière. En 1759, il reçoit la Croix de Saint-Louis pour sa participation à Oswego et Carillon. Il sera aussi de la bataille des Plaines d'Abraham.

était fille du seigneur de la rivière Ouelle, et Mme Hertel de Beaubassin, née Catherine Jarret de Verchères, était fille du seigneur de Verchères.

Les charmes de la conversation de Mme de Beaubassin semblent avoir eu particulièrement de l'attrait pour Montcalm, car son salon était celui qu'il fréquentait le plus souvent. Ailleurs, comme chez l'Intendant, ou chez Mme Péan, il se désennuyait, quelquefois, il s'étourdissait chez Mme de La Naudière, il s'intéressait, mais chez Mme de Beaubassin, il s'attachait. La condescendance ou la politesse l'entraînaient ailleurs ; ici c'était l'amitié (Casgrain, 1889, vol. VII, I, 14).

Comme les épouses de gouverneurs, ces femmes exercent une influence informelle. Les relations qu'elles entretiennent avec les gens du pouvoir ne leur sont toutefois pas inutiles dans leur carrière diplomatique. Si la marquise de Vaudreuil fait agir son esprit et ses charmes à Versailles et au Château Saint-Louis ou qu'Élisabeth Bégon reçoit les notables de Trois-Rivières et signe des lettres de recommandation pour des solliciteurs, ces Canadiennes s'immiscent aussi dans l'administration coloniale et deviennent des femmes d'influence auprès de Montcalm et du gouvernement. Comme ce fut le cas pour la marquise de Vaudreuil, leur influence redoutée par plusieurs hauts fonctionnaires compte pour beaucoup dans la mauvaise réputation qui leur a été faite par les historiens. Ceux-ci ont préféré les descriptions scabreuses de leur vie sentimentale à celles du pouvoir inhabituel et souterrain qu'elles ont exercé.

Après la Conquête, la population de la vallée laurentienne s'accroît et grâce à l'apparition de nouvelles habitudes sociales, les lieux de rencontres se multiplient et se diversifient. C'est du moins l'image que permettent de dégager les plus nombreuses traces de ces activités mondaines dans l'historiographie et les correspondances des Canadiens. Ignace-Michel-Louis-Antoine Irrumberry de Salaberry et son épouse reçoivent les notables de Québec. Le couple a le privilège d'avoir été choisi par le prince Edward Augustus, duc de Kent, et sa concubine Mme de Saint-Laurent pour égayer leur soirée. La correspondance que Salaberry entretient avec sa cousine Françoise de Céloron témoigne de son goût pour la littérature et pour les jeux d'esprit. On connaît également l'existence du salon de Marguerite de Lanaudière au coin de la rue Saint-Louis et Desjardins à Québec. La seigneuresse, on l'a vu, est bien connue pour son penchant pour la comédie et pour son

franc-parler. La jeune épouse de François Baby, Marie-Anne Tarieu de Lanaudière¹⁰⁶ fait également sensation à Québec :

sa maison était renommée pour être le lieu de rendez-vous de l'élite de Québec. En société Baby et sa femme se conduisaient d'une manière que l'Église trouvait exemplaire, vu leur rang ; aux nombreuses réunions dont elle était l'hôtesse, Marie-Anne s'habillait invariablement avec une modestie qui contrastait avec les élégantes parures de ses invitées (Clarke, 1983 : 46-50).

Si cette description de la tenue vestimentaire de Mme Baby nous en dit peu sur la nature de ces nombreuses réunions, on sait toutefois que la baronne Aylmer s'en était fait une amie. Dans ses *Mémoires*, Philippe Aubert de Gaspé indique : « Lady Dorchester était une grande amie de ma tante François Baby, chez laquelle elle venait fréquemment passer les soirées, sans cérémonie, dans la maison que ma tante occupait alors, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le palais épiscopal » (Gaspé, 1971 : 72-73). Elle la consultait également pour décider de ses lectures en français comme en témoigne son journal. La baronne, qui fréquentait régulièrement les Canadiennes françaises, raconte également l'une de ses visites à la famille Papineau :

Thursday, 9th, we were invited to spent the Evening at the Country residence of Monsr Papineau, Speaker of the House of Assembly, and at a half past Eight we arrive there and found the Grounds and Portico of the House very prettily illuminated with colored lamps, the Band of 15th in attendance, and a large party of Canadian Ladies and Gentlemen assembling, so that *brillante fête* and *soirée dansante* awaited us. This surprise was particularly gratifying as coming from Monsr Papineau and his wife who does not enter into Society at Montreal (where people indulged to much in divided societies), received her company nevertheless with Much Ease and did the honors (I thought) remarkably well. It certainly is quite character of a French Woman, whatever be her birth or Ranks in Life, to possess tact in society, and to bear herself as if it was quite natural to her to live en Évidence and they have self possession, and are generally speaking graceful, so that les Nuances of Manner between the Various Ranks of life are more gradual and so decided as with us. A french Woman, who is unaffected and inclined to please, will generally contrive to be pleasing. I can only say that I get infinitely better with the french Canadians here than I do with our own Country Women, and so I did in France. French women are not shy and this circumstance sets those who suffer from this drawback in society at ease (10 juin 1831, 1934-35 : 311).

¹⁰⁶ Marie-Anne Tarieu de Lanaudière-Baby. (1771-18). Fille de Charles-François Tarieu de la Naudière, seigneur et conseiller législatif, et de sa seconde femme, Marie-Catherine Le Moyne de Longueuil. Après des études chez les ursulines de Québec, la jeune Marie-Anne épouse le quinquagénaire François Baby le 27 février 1786. Sœur de Charles-Gaspard Tarieu de Lanaudière, de Marguerite de Lanaudière et d'Agathe de Lanaudière, elle vient d'une famille aisée de la colonie. Reconnue pour sa piété par les membres du clergé de Québec, elle mène pourtant une vie sociale intense. Elle reçoit chez elle, les membres les plus en vue de la société canadienne et se lie d'amitié avec de nombreuses épouses de dirigeant. Lady Aylmer s'en était fait une confidente. Malgré ses grandes occupations, elle aura quinze enfants, dont six atteindront l'âge adulte.

Le rôle des épouses d'hommes politiques est assez important pour croire qu'elles ont sans doute reçu chez elles de nombreuses personnalités publiques et qu'elles ont été les hôtes de rencontres importantes. Julie Bruneau-Papineau et Marie-Marguerite Lacorne-Viger accueillent toutes deux les amis de la cause patriote. Joseph-Guillaume Barthe écrivait que le salon de Marguerite Lacorne :

donnait le ton à notre société d'alors et était le rendez-vous de l'élite de notre beau monde où brillait pardessus tous, cette Henriette Nelson, fille adoptive du juge Vallière de St-Réal, devenue plus tard l'épouse du juge Guy. Madame Viger qui en faisait royalement les honneurs n'était rien de moins non plus que mademoiselle de St-luc Lacorne, veuve du général Lennox, deux de nos plus grandes familles de France et d'Angleterre, dont elle sut soutenir le niveau jusqu'à la fin de ses jours (1885 : 403).

Ces exemples de salons et de salonnières pourraient facilement être multipliés, car comme le note Lucie Robert : « On recevait beaucoup au Bas-Canada. La convivialité, que décrit Joseph Quesnel dans plusieurs de ses écrits, est un des traits les plus remarquables de la bourgeoisie bas-canadienne » (1995 : 385). Or, notre objectif n'est pas de faire l'inventaire des salons canadiens, mais plutôt de voir comment les femmes ont pu en faire un lieu de socialisation et de diffusion de leurs talents, et plus particulièrement dans la première moitié du XIXe siècle.

13.2.1 Des salons, des lettres et des réseaux

On en sait peu encore sur la nature exacte de ces manifestations sociales au Bas-Canada. Quelques recherches récentes commencent à dégager certains aspects de ces associations informelles¹⁰⁷. Or, les témoignages utilisés sont formulés par les hôtes de ces soirées mondaines, des individus qui cherchent souvent à laisser leur trace dans le champ littéraire en émergence ou par des historiens très influencés par l'image des salons européens et le fantasme de la salonnière d'Ancien Régime que la mode du portrait a permis d'immortaliser. En effet, les témoignages laissés par les invités retiennent

¹⁰⁷ Manon Brunet (dir. publ.), *Henri Raymond Casgrain, épistolier : réseau et littérature au XIXe siècle*. Québec, Nuit blanche, 1995. ; Pierre Rajotte (dir. publ.), *Lieux et réseaux de sociabilité littéraire au Québec*, Québec : Nota Bene, 2001. ; Pierre Rajotte, « La sociabilité littéraire au Québec : de l'usage public de la raison à la reconnaissance d'une légitimité fondée sur un principe de compétence », *Voix & Images*, UQAM, hiver 2002, no 80, p. 196-215.

habituellement les qualités physiques et morales de l'hôtesse, bien plus que les activités qui se déroulent dans ces lieux de sociabilité.

En 1839, Jacques Viger présente le salon de son amie Louise-Amélie Panet-Berczy dans un poème décrivant la vie au manoir de Sainte-Mélanie d'Ailleboust. Évoquant d'abord l'ambiance agreste de la seigneurie, Viger termine ses vers avec la description des hôtesse. On y reconnaît la doyenne et belle-mère de Louise-Amélie, Charlotte Allamand-Berczy, Louise-Amélie elle-même, ses deux sœurs, Marie-Anne et Mélanie, ainsi que Guillaume Lévesque, neveu de la seigneuresse :

Bull y sommeille...	Et belle hermine	« Et, sur la trace
Il se réveille	Soyeuse et fine,	« De cette Grâce
Et jappe ainsi :	Tapon, Noireau	« Suit Aglaé
« Entrez ici,	Miaulent tout haut :	« Et puis Hébé
« Monsieur le Maire	« La Douairière	« Voyez Guillaume,
« J'ai votre affaire :	« Est la portière ?	« Laissant Brantôme
« Ils sont céans	« Jeune de cœur,	« Vite accourir
« Mère et Enfants	« D'accorte humeur,	« Pour vous ouvrir
« Et veuve aimable,	« Elle est aimante,	« Ils vous demandent
« Comme adorable,	« Elle est charmante,	« Ils vous attendent,
« Entrez, entrez,	« Comme au vieux temps !..	« Depuis vingt ans !
« Vous les verrez...	« Entrez céans	« Vite, dedans. » (AUM,
« On vous désire,	« Belle Amélie	Coll. Baby, Hors-série. 4 f.
« Et je puis dire :	« (Notre Thalie)	P58, 95, Q1/157, publié
« Pour vous, pour eux,	« D'un joli bras	dans Lortie, <i>TPCF</i> , t. 3 :
« Quel jour heureux ! »	« Soutient ses pas	196) ¹⁰⁸

Avec toute la galanterie propre au portrait louangeur, Viger identifie clairement ses hôtesse en donnant à chacune le nom d'une Grâce ou d'une Muse de l'Antiquité et, par la même occasion, il les distingue selon les qualités propres à chacune d'elle. Marie-Anne et Mélanie sont comparées à Aglaé et Hébé, tandis que Louise-Amélie reçoit le nom de Thalie, muse de la comédie¹⁰⁹. Dans la mythologie, ces demi-déesse :

¹⁰⁸ Amélie est comparée à Thalie, l'une des trois Grâces et muse de la comédie, des pâtres et des bergers. Ses deux sœurs sont comparées, l'une à Aglaé, une autre des grâces et l'autre à Hébé, déesse qui dispense l'éternelle jeunesse. Quant à Guillaume, neveu d'Amélie Panet, il est comparé à Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme (1540-1614), auteur de *Vies des hommes illustres et des grands capitaines* et de *Vies des dames galantes*.

¹⁰⁹ Ces surnoms poétiques ont une origine lointaine dans les salons. Les salonniers d'Europe avaient, pour la plupart, un surnom tiré de la mythologie qu'elles utilisaient pendant les réunions mondaines. Roger Duchêne (dir. publ), *Les précieuses ou Comment l'esprit vint aux femmes. Suivies de « Les véritables précieuses » ; « Les précieuses ridicules mises en vers » ; « Le grand dictionnaire des précieuses ou la clé de la langue des ruelles »*, 1660 ; « *Le grand dictionnaire des précieuses* », 1661 d'Antoine Baudeau de Somaize et autres annexes. Paris, Fayard, 2001.

concentrent sur la Terre les rayons du soleil, réchauffent le cœur des hommes, embellissent leur vie de jouissances multiples, président aux agréments de la conversation et, plus généralement, aux bonnes relations sociales. Un genre littéraire leur est particulièrement cher, la poésie (Schmidt, 1993 : 52).

Elles ne seront pas les premières Canadiennes à être comparées à ces figures mythologiques qui s'allient parfaitement à la féminité chantée par les poètes. À la même époque, Joseph-David Mermet, dans son poème intitulé « L'Heureuse famille » dédie quelques vers aux sœurs Quesnel qu'il compare cette fois aux muses de l'Antiquité :

À vous admirable Adélaïde
Sœur favorite des neufs sœurs,
Apollon qui toujours vous guide
Doit vous combler de ses faveurs.
Et vous charmante Mélanie,
Joyeuse et sensible à la fois,
Vous possédiez l'heureux génie
Dont votre père avait fait choix.
Pardonnez-moi si je le nomme,
Quesnel, le père des amours,
Semblable à son bon petit bon-homme,
Vit encore et vivra toujours (cité dans Hare, 2002 : 179).

Adoptant les traits des Grâces ou des Muses, les portraits des femmes d'esprit rédigés par les poètes canadiens se cantonnent bien souvent à ces comparaisons. D'autres iront plus loin en gardant en tête l'image de la salonnière d'Ancien Régime, évoquant même la popularité de ces modèles auprès des Canadiennes lettrées. C'est le cas de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, invité de Mélanie Quesnel-Coursol-Cherrier¹¹⁰, qui décrit ainsi le salon de l'hôtesse de la rue Saint-Denis :

Mme Cherrier avait beaucoup lu, et les meilleurs auteurs. Elle était familière avec Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, LeSage et surtout aussi Mme de Sévigné ; elle parlait de cette dernière comme on parle d'une de ses connaissances, de quelqu'un avec qui l'on a vécu. Elle n'en appréciait pas moins les auteurs plus modernes ; elle avait surtout lu avec intérêt les meilleurs mémoires sur l'Histoire de la Révolution et de l'Empire. Elle savait émailler sa conversation de réminiscences littéraires toujours justes, toujours pleine d'à-propos et faites avec si peu de prétention qu'on était pas tenté de l'accuser de pédanterie. Elle allait même volontiers jusqu'à la citation latine, mais cela tout en riant et comme en se moquant d'elle-même.

Son salon réunissait, chaque dimanche, et assez souvent la semaine, une société peu nombreuse, mais choisie, où l'on causait et l'on s'amusait sans invitation préalable et sans aucune des contraintes de l'étiquette. Qui parmi les habitués, a oublié les agréables soirées du cottage de la rue Saint-Denis ? On l'aurait bien étonné si on lui avait dit qu'elle faisait

¹¹⁰ Mélanie Quesnel (Coursol-Cherrier) (1800-?). Fille du poète Joseph Quesnel et de Marie-Joseph Deslandes, et sœur de Frédéric-Auguste Quesnel. Elle épouse Michel Coursol, le 16 août 1819. Devenue veuve, elle se remarie à Côme-Séraphin Cherrier le 18 novembre 1833.

précisément elle-même ce qu'elle admirait tant, ce qu'elle racontait si souvent de plusieurs parisiennes dont les mémoires littéraires et politiques des deux derniers siècles nous ont conservé le nom (ANC, fonds Côme-Séraphin Cherrier, MB24 B46).

En admettant que l'on puisse distinguer le lieu commun de la réalité, ce témoignage offre le portrait d'une femme qui a laissé sa marque chez les lettrés canadiens, mais bien peu de détails sur les activités réelles de ces soirées et sur leur impact dans la vie culturelle canadienne.

Pour saisir l'essence réelle de ces lieux de rencontres et la nature des pratiques qui y étaient exercées, il faut sans doute revenir à des définitions simplistes et à une vision plus terre-à-terre de ce phénomène social. Dans sa plus simple définition, le salon est un lieu, une pièce de la maison, destinée à recevoir des invités. C'est donc un espace de rencontre, de discussions et d'échanges. Comme le signale Jürgen Habermas à propos de l'importance du salon dans la création de l'espace public au XVIIIe siècle :

L'espace le plus grand est attribué dans les maisons bourgeoises distinguées à une pièce toute nouvelle : le salon. [...] La ligne qui partage sphère privée et domaine public traverse la maison en son centre même. Les individus quittent l'intimité de leur chambre pour l'espace public du salon. Mais celle-là est strictement corrélative de celui-ci [...] Les individus qui s'y constituent en public ne se fondent pas au sein de la société ; ils y font en quelque sorte saillie et toujours sur la toile de fond d'une vie privée, qui, au sein de l'espace clos formé par la famille restreinte patriarcale, a conquis sa forme institutionnelle (1978 : 56).

Le salon est donc un espace mitoyen situé entre l'espace privé où les femmes évoluent et l'espace public fréquenté par les hommes. C'est un lieu où maintenir les relations publiques, — une activité propre à la femme et autour de laquelle s'érige toute son éducation — qui reste tributaire de l'espace privé. Il s'agit d'un espace d'aller-retour et les thèmes des discussions peuvent se situer à la fois du côté du privé et du public. Le niveau et les sujets de ces échanges dépendent des personnalités qui les fréquentent et de leurs centres d'intérêt : aux familiers, les nouvelles familiales, aux politiciens : la politique, aux marchands : le commerce, aux artistes : l'art et aux littéraires : la littérature. Tous les sujets peuvent intéresser les membres du cercle, mais certains thèmes reviendront plus fréquemment parmi les invités de certains hôtes en raison de leurs centres d'intérêt particuliers. Joseph-Guillaume Barthe décrivait ainsi les sujets abordés dans le salon de Frédéric-Auguste Quesnel et la place tenue par les femmes dans les échanges :

Chez lui se réunissait une société d'élite. On commençait dans les salons des joutes littéraires qui se terminaient dans les journaux. MM D.B. Viger, Papineau, Quesnel, J. Viger, Heney, Berczy, jusqu'au vieux baron Schaffelesky, sans être toujours du même avis, savaient se critiquer et s'estimer. La poésie se bornait peut-être trop souvent à la satire et à la chanson politique, mais elle savait aussi parfois prendre un ton tout à fait gracieux. Les deux D^les Quesnel (Adélaïde et M... [Mélanie]) l'animaient par leurs saillies et les charmes de leur conversation (1885 : 404).

Selon Barthe, dans le salon de Frédéric-Auguste Quesnel, ce sont les deux sœurs du propriétaire, également filles du poète Joseph Quesnel, qui donnent un peu de grâce aux conversations souvent animées.

Chez Marie-Marguerite Lacorne, les débats retranscrits dans les gazettes, en particulier ceux du *Canadien* dont son mari est rédacteur à Québec, et les correspondances de Louis-Joseph Papineau, son voisin, et de son époux Jacques Viger, tous deux députés à la Chambre d'assemblée, apparaissent comme les pivots des discussions. Le 24 décembre 1808, la maîtresse de maison rend compte des conversations qui ont suivi la lecture d'un article de Jacques Viger paru dans le dernier numéro du *Canadien* :

Ton adresse aux Canadiens est excellente, elle a été lue avec beaucoup d'intérêt je t'en assure et elle a causé parmi tes amis un plaisir mêlé de surprise car nous nous demandions « Est-ce Jacques qui a écrit cela ? Serait-il capable, cet aimable fou (passe nous le mot au moins) d'écrire de cette manière ? Si sagement (24 décembre 1808, M^{Sa}).

On se souviendra que Jeanne-Charlotte Allamand Berczy faisait également lire certaines parties des lettres de son mari — que Berczy rédigeait expressément en anglais — à des marchands de Montréal. Les salutations offertes aux familiers des épistolières canadiennes qui apparaissent régulièrement en postscriptum sont sans doute un indice supplémentaire de la lecture de ces correspondances par des tiers, ou du moins de la circulation des nouvelles qui y sont inscrites. La lecture en commun a souvent été perçue comme une activité de diffusion volontaire, comme c'était le cas avec les philosophes qui testaient la valeur d'une œuvre auprès d'un cercle de privilégiés. Or, dans le cas du salon de Marguerite Lacorne-Viger et de ceux de bon nombre de Canadiennes, elle sert d'abord à réactiver les sentiments et à souder les liens familiaux et amicaux avec une personne absente.

23.2.2 Des salons littéraires ?

Si on peut penser que les correspondances lues dans les salons canadiens relèvent uniquement d'une pratique sociale, il faut sans doute explorer la nature même des textes échangés pour saisir la nature du phénomène et son impact sur le monde littéraire de l'époque. La lettre est un genre protéiforme qui permet de pratiquer différents genres, littéraires ou non. Comme l'explique Manon Brunet à propos de la question de la littérarité des pratiques qui s'érigent à l'intérieur des réseaux de correspondances :

Des activités identiques, qui seront considérées comme littéraires dans un réseau littéraire, peuvent très bien devenir des moyens parmi d'autres de produire du politique ou du religieux. De plus nous n'avons pas à attendre que des pratiques soient vraiment littéraires selon nos critères actuels, ou autonomisées pour voir du littéraire. La littérature se fait ni plus ni moins qu'en fonction des critères formels et idéologiques promus par le réseau (2002 : 236).

Les événements politiques, dont traite Viger dans sa correspondance, touchent la plupart des familiers de l'épouse du rédacteur du *Canadien*. L'épistolier absent participera à la seconde guerre contre les Américains en tant que capitaine de la milice chez les Voltigeurs. Ses lettres sont toujours fort attendues par son épouse et ses visiteurs. Le 23 mai 1813, Marguerite qui est pressée de questions par ses invités, lui écrit :

M. D.B. Viger vous fait ses amitiés et vous prie ainsi que moi de nous donner les détails de la bataille de Saquett car nous sommes bien persuadés que les imprimeurs ne sont pas toujours informés de toute la vérité de ces événements et que la politique préside souvent à la rédaction de ce qu'on en publie & conséquemment les défigure en partie pour un but et par des motifs jugés bons et avantageux par nos grosses-têtes. Rétablissez donc tout cela en nous disant incessamment la vérité pleine et entière autant que vous en serez capable (23 mai 1813, MSa).

La référence à Denis-Benjamin Viger et l'emploi du « nous » montrent bien que la lecture du journal se fera en commun. Quatre jours plus tard, elle signale la réception, tant attendue, du journal de son mari :

J'ai reçu avec une vraie satisfaction votre intéressant Journal que M de Lorimier m'a remis lui-même. Je ne pourrais vous exprimer le plaisir sincère que j'ai ressenti en tenant enfin une lettre si longtemps et si vivement désirée. Je vous remercie mille fois du billet que j'y ai trouvé et mille fois encore du plaisir que m'ont donné les détails et les descriptions charmantes de votre voyage. Nos amis à qui je l'ai communiquée, m'ont fait les compliments les plus flatteurs, jugez si j'étais fière de me voir si agréablement dédommagée du long silence dont je me plaignais (27 mai 1813, MSa).

Le journal de Jacques Viger sera le centre des discussions des invités de Marguerite Lacorne. En juin, elle demandera plus de détails à son mari afin de répondre aux interrogations de ses visiteurs qui l'accablent de questions concernant la bataille de Sacquett's Arbour. Marguerite est une sorte de relais de l'information politique et militaire. Lorsque Viger est député à Québec avec son voisin Louis-Joseph Papineau, l'épouse de Viger et Julie Bruneau-Papineau échangent entre elles les correspondances de leur mari et les gazettes où l'on traite des débats de la Chambre.

Même s'il est difficile de décrire la teneur littéraire de ces rencontres mondaines, connaître les participants à ces discussions éclaire une part d'ombre de cet univers particulier du salon encore méconnu au Bas-Canada. Le 13 février 1814, Marie-Marguerite Lacorne précise l'identité de quelques-uns de ses visiteurs à son mari :

J'ai reçu la visite de votre ami M. Papineau qui m'a demandé fort galamment la permission de me venir voir de tems en tems vous devinez sans peine qu'elle a été ma réponse à une proposition aussi agréable. J'ai aussi eu deux fois la visite de M. Heney, il est aimable et spirituel et sa conversation fort aimable. Je vois souvent votre bon cousin Prevost (13 février 1814, M^Sa).

Marguerite Lacorne, qui est maintenant affiliée aux Viger, reçoit également les membres de cette famille en vue de Montréal. Les demoiselles Quesnel, dont Mélanie, qui tiendra aussi salon ultérieurement, auraient également fait partie de son cercle d'invités. Les mêmes individus se retrouveront quelques années plus tard chez Frédéric-Auguste Quesnel et fréquenteront la seigneurie de Louise-Amélie Panet-Berczy. Si Marguerite Lacorne est au centre des activités mondaines à Montréal, la seigneuresse de d'Ailleboust suscite assez d'agrément pour voir régulièrement chez elle, malgré la distance qui sépare sa résidence de Montréal, les membres de la bonne société montréalaise, et même québécoise. Pierre-Georges Roy décrit ainsi le salon de la seigneuresse et la liste de ses invités :

Si madame de Berczy eut continué à fréquenter le grand monde, et se fût manifestée sous son véritable jour, son nom aurait été dans toutes les bouches et son éloge entendu de tous les côtés. La Providence en avait autrement décidé et elle n'a fait les délices que d'un cercle restreint, mais choisi, dans lequel entraient entre autres, MM. Jacques Viger, D. B. Viger, le chevalier d'Estimauville, les deux Stuart, Louis-Joseph Papineau, Henri Heney, etc. Plusieurs de ces hommes distingués correspondaient souvent avec elle, et s'en estimaient heureux. D'autres venaient la voir et ne la quittaient jamais qu'à regret (Roy, 1906 : 178).

Si ces personnages sont pour la plupart impliqués dans les affaires politiques du pays, plusieurs d'entre eux écrivent régulièrement dans les journaux et s'intéressent à la

littérature. Jacques Viger écrit des poèmes et des chansons et fait la promotion de la culture canadienne grâce à son album *Souvenirs canadiens*. Denis-Benjamin Viger est l'auteur des *Considérations*, un ouvrage politique qui aura un certain retentissement dans l'élite politique canadienne. Il collabore également aux gazettes avec son ami Hugh Heney. Dans une lettre que Louise-Amélie Panet envoie au chevalier d'Estimauville à son départ de Québec, elle offre un témoignage des activités qui se déroulèrent lors de leurs rencontres et des intérêts communs qui la liaient à son invité :

Les premiers mots que je vous écris doivent être sans doute de remerciements pour la complaisance que vous avez eu de me faire voir quelques-unes de vos productions littéraires. Vos chansons sont très piquantes surtout celle où vous peignez la clique D'ailleurs la gaieté avec laquelle vous la chantez triple son mérite. Votre esquisse sur la constitution britannique autant que mes faibles lumières me permettent d'en juger est-on ne peut pas plus juste. J'avoue pourtant franchement que je me crois plus en état d'en apprécier le style que la substance croyez donc mettant toute espèce de flatterie de côté que je le trouve clair précis et placé et que vous ne pourriez guère en employer de plus analogue au sujet et j'ose ajouter meilleur (11 août 1830, Coll. Baby, P58, u/9354).

On peut donc imaginer que la littérature fait partie des discussions animées par Louise-Amélie Panet dans son salon. Même si elle remercie son ami de sa complaisance et qu'elle insiste sur son propre manque de capacité pour juger de la substance de son écrit politique, il n'en demeure pas moins qu'elle commente les pièces du chevalier avec une certaine aisance. Les journaux de voyage de Jacques Viger, ainsi que les écrits politiques de Denis-Benjamin Viger, comme on l'a vu, ont également agrémenté les conversations dans le salon de Marguerite Lacorne. La salonnière montréalaise aurait d'ailleurs été la première lectrice de cet ouvrage politique signé par son beau-frère. Il faut sans doute aussi compter les périodiques parmi les matériaux propres à susciter les conversations. La joute oratoire qui mettra aux prises Denis-Benjamin Viger et Hugh Heney dans *Le Spectateur*¹¹¹ a sans doute pris naissance dans le salon de Marguerite Lacorne et celui de Frédéric-Auguste Quesnel. Comme l'indique Pierre-Georges Roy à propos des visiteurs du salon de Quesnel :

Il y en avait plusieurs également distinguées par leur esprit et leur naissance, Mademoiselle Viger, sœur de l'honorable Denis-Benjamin Viger, Amélie Panet qui épousa plus tard M. William Berczy et Madame Jacques Viger née Lacorne-Saint-Luc, qui avait épousé en premières noces, le fils aîné de lord Lennox. C'est dans cette société que vivaient les demoiselles Quesnel, l'animant par leurs saillies et les charmes de leurs conversations » (Roy, 1906 : 179-188).

¹¹¹ Les discussions politiques, mais aussi poétiques, qui s'y déroulent sont des stimulants. Sachant que Denis-Benjamin Viger fréquentait Marguerite Lacorne depuis son mariage à Jacques Viger et que Hugh Heney lui rendaient visite régulièrement, on s'étonne moins de leur joute oratoire dans *Le Spectateur* de Charles-Bernard Pasteur en 1813.

Les salons semblent avoir été des lieux de rencontres fort profitables pour la promotion de la littérature au Bas-Canada. Ces réunions informelles ne sont peut-être pas encore le signe d'un champ littéraire constitué, mais sans aucun doute, les témoins de lieux où les éléments nécessaires à la reconnaissance de l'écriture et du littéraire se mettent en place. Pierre Rajotte, qui a analysé la question des regroupements intellectuels, éclairent la formation et le fonctionnement de ces réseaux :

Par définition ce processus présuppose la constitution d'un système d'interrelation dans lequel des individus, après avoir reçu un enseignement qui les préparait à la réception et, de façon plus limitée, à la production littéraire, sont portés, de par leurs intérêts communs, à se regrouper pour constituer un champ propice à leurs activités, fondés sur l'échange et la reconnaissance entre pairs. Or en se regroupant, ils établissent les frontières qui les spécifient dans le champ intellectuel général et s'affranchissent de la tutelle d'autorités qui prétendent légiférer dans le domaine littéraire en fonction d'un pouvoir extérieur (politique religion, etc.) (1992 : 569).

Ce système d'interrelations, qui est à la base des regroupements informels que sont les salons, est le fait des femmes de manière générale, puisque ce sont elles qui tissent et maintiennent les relations, soit par leur correspondance, soit en exerçant l'hospitalité. Pour ces Canadiennes qui ont difficilement accès à l'espace public, le salon est un lieu intermédiaire.

Cet espace a sans doute permis à plusieurs femmes de faire valoir leur talent. Si Marguerite Lacorne envoie sa chanson dans une lettre cachetée à l'intention de son mari, n'a-t-elle pas aussi circulé dans son salon de Montréal et peut-être dans ceux de Québec que fréquentaient son mari ? D'après le témoignage d'Amédée Papineau, Viger avait toujours une nouvelle chanson sous la main à présenter à ses amis :

Jacques Viger était le voisin de mon père et ma mère. Et il ne se passait guère de journée sans qu'il entrât vers les 9 ou 10 heures du soir pour raconter à mes parents toutes les nouvelles et les caucus du jour... [...]. Poète, chansonnier, il arrivait à un dîner, intime ou public, avec une chanson nouvelle et d'occasion (1998, p. 8).

Louise-Amélie Panet, qui n'a jamais présenté ses productions picturales ou littéraires au grand public, est connue des lettrés de son époque, non seulement comme une hôtesse affable et spirituelle, mais aussi pour ses talents en poésie et en peinture. La description du salon de la seigneuresse d'Ailleboust, qu'offre de Ranville, montre comment les arts et la littérature côtoient l'ambiance accueillante et intimiste du manoir :

Sur de hauts fauteuils à riches tapisseries, aussi bien que sur des tables qui avaient dû voir autrefois le jour à Paris, — d'où venait originairement la famille Panet, — gisaient pêle-mêle, des livres neufs ou vieux, grands ou petits, écrits en langues vivantes ou en langues mortes : il y en avait pour tous les goûts et de tous les formats. Ça et là, l'œil était flatté à la vue de ces petits riens que la femme de bon goût sait toujours entasser si artistement autour d'elle.

Le manteau sculpté de la vaste cheminée, surmonté de la glace traditionnelle, contenait des objets précieux que l'on ne s'attendait pas à voir dans cet endroit isolé. Des guéridons faits en vieil acajou d'Espagne étaient couverts de pinceaux, de palettes à broyer les couleurs, de crayons de papier, de délicieuses aquarelles d'ébauches de dessins. C'était le cabinet de travail de la maîtresse du logis en même temps que sa chambre de réception. D'une vieille pièce d'argenterie, au chiffre de la famille, coulait ce café exquis que l'affable hôtesse ne manquait jamais de vous offrir dans une délicate porcelaine de Chine, tout en vous priant de vous servir à votre goût d'une délicieuse crème levée par elle-même dès l'aube matinale (1892 : 130-132).

Le salon est un entre-deux commode pour ces femmes confinées à l'espace privé, mais désireuses de diffuser et de mesurer la qualité de leurs œuvres. On imagine que les peintures de Louise-Amélie Panet ont été admirées par ses invités et l'on peut soupçonner que ses productions littéraires dont nous avons parlé précédemment ont d'abord été lues à son manoir. Contrairement à ce qu'elle laisse entendre, ses poésies ne sont pas composées pour être cachées dans les tiroirs de son secrétaire. Louise-Amélie Panet est consciente que ces poèmes seront lus et qu'ils circuleront peut-être dans d'autres salons

13.3 La manie des albums

Mis à part les échanges de correspondances, la lecture à haute voix d'œuvres littéraires, l'album est sans doute l'un des moyens les plus propices à la diffusion des talents féminins dans la sphère privée. C'est à partir plus précisément de la décennie 1830, autant au Québec qu'en Europe, que la tenue d'un album devient une pratique populaire. Les papetiers qui diversifient de plus en plus leur production offrent des papiers fins et des cahiers qui permettent, notamment aux jeunes filles, de conserver leurs souvenirs. On peut en effet rapprocher le genre de l'album de ce que les Américains appellent le « scrapbook » et qui a donné lieu à l'émergence d'un vocabulaire typique de cette pratique appelé le « scrapbooking » et à une industrie de papeterie prolifique. Selon Tamar Katriel et Thomas Farrell, le « scrapbook » ou « l'album de découpages » est un art de la mémoire, du collage et peut être perçu comme une construction de l'identité au

sens métonymique (1991). Puisqu'elles sont les principales praticiennes du genre, encore aujourd'hui, les femmes recréent le fil de la vie en consignant les événements marquants de l'existence, souvent familiale, dans l'album de mariage, le livre de bébé ou les livres d'anniversaires. Comme la lettre, l'album sert à consigner les événements du quotidien et à le rendre visible dans le cercle familial ou amical. Selon Michelle Perrot : « Ces pratiques [...] s'inscrivent dans un XIXe siècle qui fait du privé le lieu du bonheur immobile, dont la scène est la maison, les acteurs les membres de la famille et les femmes, les témoins et les chroniqueuses » (1998 :15).

Dans le domaine littéraire, l'album est un genre connu des historiens. La collecte de documents et d'objets est toutefois considérée comme une activité paralittéraire



Figure 53
Marie-Reine-Josephite Belleau
(1811-1884)

surtout pratiquée par les jeunes filles de bonne famille du milieu du XIXe siècle. Des albums comme ceux de Marie-Reine-Josephite Belleau¹¹² ou d'Adèle Berthelot-Lafontaine¹¹³, qui contiennent des poèmes et des dessins, trouvent leur utilité dans les recherches portant sur les auteurs et artistes qui y figurent et non pas dans le collage original, c'est-à-dire la recherche de matériel inédit ou le travail artistique de mise en forme effectuée. Un peu comme ces lettres récitantes du quotidien banal dont les historiens ont fait leurs choux gras, mais dont les littéraires ne se sont guère préoccupés. Grâce à ces albums, plusieurs chercheurs du début du XXe siècle, ont pu reconstituer des corpus ou mettre au jour des œuvres

inédites qui, autrement, seraient demeurées dans l'oubli parce que restées manuscrites. Or, les collectionneuses n'ont pas toujours obtenu la reconnaissance des historiens et des

¹¹² Marie-Reine-Josephite Gauvreau (1811-1884). Fille de Louis Gauvreau et de Marie-Josephite Vanfelson. En 1835, elle épouse Narcisse-Fortunat Belleau, avocat, maire de Québec, ministre de l'agriculture, premier ministre, sénateur et lieutenant-gouverneur du Québec. Elle a confectionné un album, qui contient des poèmes qui lui sont dédiés par Augustin-Norbert Morin, Adolphe Marsais, Charles-Auguste Gauvreau, Étienne-Pascal Taché, Adolphe-Basile Routhier, Alfred Garneau, Nasif Shedoody, sœur Saint-Philippe, Joseph-Guillaume Barthe, Benjamin Paquet et Louis-Joseph-Cyprien Fiset. Voir ANC, Fonds Marie-Reine-Josephite Belleau.

¹¹³ Adèle Berthelot-Lafontaine (?-1859). Fille de Joseph-Amable Berthelot, avocat et juge. Elle épouse Louis-Hippolyte La Fontaine, à Québec, le 9 juillet 1831. Fervente patriote, elle est l'une des premières femmes à porter des habits fabriqués en étoffe du pays et elle visite les prisonniers du Pied-du-Courant.

archivistes. Des contemporains de ces pratiques ont même critiqué ce qu'ils ont qualifié de manie :

Nos demoiselles ont depuis quelques tems une manie, que dis-je une manie, c'est une rage : celle d'avoir un album. Je ne sais d'où leur est arrivée ce nouveau genre ; mais ce que je sais fort bien c'est qu'il fait le tourment et le désespoir des jeunes gens de Québec en général et de moi en particulier (*Fantastique*, 30 mars 1840).

La perception des albums tenus par les femmes tiendrait à des raisons éthiques. L'album féminin ne se construit pas de la même manière que la collection masculine. Selon la philosophe Hannah Arendt (1958), « avoir » relève de la sphère privée alors qu'« être » appartient à la sphère publique, d'où la distinction qui s'opère généralement entre l'album — ramassis d'objets disparates —, et la collection — témoignage du prestige et du bon goût du collectionneur. En effet, l'un des vestiges de la mémoire au masculin est sans contredit la collection de timbres, de pièces de monnaie, de gravures anciennes, de peintures, etc. Contrairement à l'album, dont la valeur des objets amassés est souvent plus personnelle, la collection donne une aura de prestige au collectionneur. Les hommes seraient donc attachés à la capacité de la collection de les définir socialement en légitimant leur goût et leur pouvoir pécuniaire, alors que les femmes se situeraient plutôt du côté de la constitution de la mémoire familiale et individuelle. Comme le note Michelle Perrot :

Les femmes ont la passion des coffrets, des boîtes et des médaillons où elles enferment leurs trésors : mèches de cheveux, fleurs séchées, bijoux de famille, miniature qui avant la photo permettent d'emprisonner le visage aimé. Plus tard photos individuelles ou de famille, mises sous cadres ou réunies en albums, ces herbiers du souvenir alimentent une nostalgie indéfiniment déclinée. Recueils de croquis et de cartes postales mémorisent les voyages. Les femmes sont du reste invitées à réaliser de telles collections par l'ingéniosité d'une papeterie en plein essor (1998 : 15).

En ce sens, les femmes qui sont associées au privé sont perçues non pas comme des collectionneuses, mais des mnémophiles, c'est-à-dire des collectionneuses de souvenirs. Le nom de celle qui amasse et effectue le tri des objets du souvenir s'efface au profit du plaisir émotif que procure son œuvre. Au contraire, la collection masculine s'efface bien souvent au profit de son patient et éclairé propriétaire.

Il existe peu d'albums féminins encore disponibles aux chercheurs, encore moins d'analyse portant sur cette pratique. L'exemple de la constitution des albums de Jacques

Viger peut éclairer une part de ce phénomène de mise à l'écart. En 1841, Viger envoie une lettre au Chapelain des ursulines afin qu'il transmette aux religieuses une lettre adressée à Pierre Boucher par sa fille, la mère de Saint-Pierre en 1699¹¹⁴. Retrouvée dans les papiers de famille de Marie-Marguerite Lacorne, fille d'une Boucher de Boucherville, cette lettre est offerte aux ursulines de Québec par M. Viger pour les remercier des nombreux documents qui ornent l'album de Mme Viger (Cimon, 1863, t. 2 : 107-108). On connaît trois albums de Jacques Viger : celui des communautés religieuses offert au nonce Bedini (BVM), celui qui fait partie de la Saberdache et l'album *Souvenirs canadiens* (BVM)¹¹⁵. Si Viger vole la vedette et bien largement comme collectionneur, il n'est toutefois pas impossible que son épouse ait participé de près à l'élaboration de ses collections. Par contre, si l'album dont parle Viger est bel et bien un album tenu par Marguerite Lacorne, il semble aujourd'hui difficile à retracer. C'est le cas pour un nombre impressionnant d'albums féminins, dont on mentionne l'existence à l'époque, mais qui semblent avoir disparu aujourd'hui.

En dépit de leur rareté, on peut tout de même se faire une idée assez juste de la nature de la pratique de l'album. En novembre 1839, Jacques Viger explique à son ami Joseph Légaré, la nature de l'album intitulé *Souvenirs canadiens* qu'il est en train de constituer. Sa conception de l'album permet de saisir les enjeux de cette pratique dans la classe lettrée canadienne, mais aussi sa vision de l'album féminin :

Je fais, dans ce moment-ci, un Album, mais à ma façon, c'est-à-dire non pas tout-à-fait aussi petit, léger et insignifiant que cette sorte de livre l'est généralement ; et je tâche de le rendre aussi Canadien que possible tant par le choix des sujets que j'y admets que par la main des Ouvriers que j'y employe. Artistes et Amateurs, tout ce qui sait dessiner ou peindre à Montréal a été mis à contribution. J'ai déjà près de cent pièces, dont bon nombre ne sont certes pas à mépriser ; mais je n'ai encore rien de Québec, ça viendra. [...] J'ai de tout dans ce livre ; fleurs fruits, animaux, paysages, bâtimens, monumens, médaillons, bas-reliefs, portraits. J'y ai du gai, du triste, du tendre, de l'effrayant, du sacré du profane... mais de la décence avant tout. J'y ai enfin de la gravure, du dessein à la plume et au crayon,

¹¹⁴ Geneviève Boucher dite Saint-Pierre (Boucherville, 1676-Québec, 1766). Fille cadette de Pierre Boucher et de Jeanne Crevier. Elle entre au noviciat des ursulines de Québec le 14 septembre 1694 et fait sa profession le 18 septembre 1696. Elle occupa les postes d'économe, de maîtresse des novices, de maîtresse des pensionnaires, de zélatrice et d'assistante. Elle sera également supérieure de la communauté de 1750 à 1753. Lettre de la mère Saint-Pierre 18 juin 1699, *Histoire des ursulines depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, t. 2, p. 114-115. Voir Gabrielle Lapointe, « Geneviève Boucher » *DBC*, t. 3, PUL, 1974.

¹¹⁵ Mgr Gaetano Bedini (1806-1864). Après avoir été nonce apostolique au Brésil, il parcourt les États-Unis et le Canada en 1853-1854. Lors de son séjour à Montréal, Jacques Viger lui a offert un livre intitulé *Archéologie religieuse du diocèse de Montréal* (1850) et un recueil d'aquarelles représentant les costumes religieux des communautés religieuses canadiennes-françaises.

du mezzo-tinto, du lavis, de l'aquarelle et de la gouache, et même de la découpage (Fonds Verreau, ASQ, 23 novembre 1839, 62, no 227).

D'abord, Viger distingue son album des albums féminins, petits, légers et insignifiants. Il laisse ainsi entendre le peu d'intérêt de ces spicilèges en comparaison de la collection colossale qu'il est en train de réaliser. Malgré ses commentaires, l'inventaire que propose Viger dans sa lettre destinée à Joseph Légaré témoigne de la diversité des arts qui peuvent faire partie de l'album qu'il s'agisse de celui de Viger ou de celui d'une demoiselle canadienne. Ici, le collectionneur, qui s'adresse à un peintre, insiste donc sur les œuvres picturales. Mais la littérature est également un genre que Viger consigne dans sa collection¹¹⁶. L'album, comme le définit alors *L'encyclopédie du 19e siècle*, est un « cahier destiné à recevoir les productions des écrivains et artistes » (cité dans Lemire, 1992 : 271). On y retrouve des textes en prose, en vers, des partitions de musique, des dessins ou des objets fins d'artisanat. Si l'on imagine bien souvent que les albums contiennent des petits riens sans importance, quelques témoignages qui nous sont encore accessibles prouvent cependant que la constitution d'un album demande un travail de documentation colossal. La première phase de la constitution de l'album, la collecte, est une étape tout aussi signifiante que le résultat esthétique. C'est celle où l'on sollicite des participations et les œuvres qui composent ultimement l'album sont souvent réalisés en fonction d'une demande et acquièrent ainsi une valeur importante du fait de leur originalité.

Les albums que nous avons pu retrouver ont été créés à la fin de la décennie 1830. En plus des poètes et des artistes, les hommes impliqués dans les Rébellions sont beaucoup sollicités. Par exemple, Odile Cherrier¹¹⁷ s'adresse au baron de Fratelin afin d'obtenir le portrait de Thomas Chevalier de Lorimier qu'il a réalisé à la prison de Montréal quelques heures avant l'exécution du Patriote. Henriette Cadieux de Lorimier l'avait réclamé au Baron au lendemain même de la mise à mort de son mari. Pour ces deux femmes, le portrait du prisonnier est un souvenir bien personnel. On ne connaît pas les réelles relations d'Odile Cherrier avec de Lorimier, toutefois, son témoignage laisse croire que

¹¹⁶ Les pièces ont été collationnées entre 1830 et 1840 avant d'être liées dans un volume. Viger y ajoute cependant des pages jusqu'en 1856.

¹¹⁷ Odile Cherrier, lettre adressée au baron de Fratellin, et datée du 15 mars 1839, est conservée aux ANQ-M, fonds Événements 1837-1838, no 2968.

son désir de posséder ce portrait répond de sa valeur d'abord sentimentale ce qui n'exclut pas cependant la valeur légendaire du personnage, pendu pour la patrie. Odile Cherrier explique au baron :

Il est inutile que je vous parle de ma douleur, votre cœur sensible et généreux doit, sans doute vous dire ce que le mien souffre après une semblable perte. Il n'y a qu'une chose qui me console dans ma peine. Souffrez que je vous le dise, c'est la haine que je porte au nom Anglais, et j'espère que plus d'une âme dans la prison surtout sympathise avec moi sur ce point.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du jour où la pauvre victime a consommé son sacrifice. Ah ! Si c'était du moins un jour de vengeance et de représailles !... Pardon, je vais peut-être un peu loin (15 mars 1839, Fonds événements 1837-1838, ANQ-Q).

D'autres Canadiennes évoqueront clairement leur désir d'obtenir une relique des prisonniers politiques qu'elles inséreront dans leurs albums. Une lettre de Chevalier de Lorimier écrite à l'intention d'Adèle Berthelot-Lafontaine, le matin de son exécution, témoigne de ce genre de requête :

Prison de Montréal, de mon cachot, 15 février 1839

5 heures du matin

Vous me demandez un mot, Madame, pour votre Album. Que puis-je y mettre ? Dois-je vous faire du pathétique dans des mots ronflants du touchant à vous voir fondre en larmes sur mon sort, tandis que ma situation sans les écrits et les paroles vous montrent le comble du malheur dans ma personne infortunée, vous assurez de mon respect ? Lorsque toute ma conduite passée a été pour vous le témoigner dans chaque circonstance. Malgré tout, en définitive, je croirais manquer à mes devoirs envers vous, Madame si je ne me soumettais pas ne souscrivais pas à votre désir. Permettez-moi donc de vous prier de penser à moi, vous me survivrez, je vais périr sur le gibet politique dans quatre heures, mais faites que je vive dans votre estime et celle de votre époux, Mr Lafontaine. Cette idée me supportera dans mes derniers instants, jointe à celle de la cause sacrée pour laquelle je vais bientôt expirer. Adieu madame, soyez heureuse ainsi que Mr votre époux, vous le méritez. C'est le vœu d'un homme qui va dans un instant monter sur l'échafaud pour son pays et sa liberté.

Adieu

Chère dame Adieu

CDL (Album Adèle Berthelot-Lafontaine, Musée Stewart).

Si on connaît mieux cet album, grâce au célèbre portrait de De Lorimier qu'il contient, il renferme également plusieurs autres témoignages des prisonniers politiques. Adèle Berthelot visite régulièrement les détenus à la prison du Pied-du-Courant et son album circulait parmi les prisonniers qui trompaient l'ennui en y inscrivant quelques mots, voire un dessin, pour la dame qui leur apportait un peu de réconfort. On retrouve des œuvres littéraires et picturales de Louis-Hyppolite Lafontaine — son mari —, de Joseph-Guillaume Barthe, de George Boucher de Boucherville, d'Augustin-Norbert Morin, de Robert Shore Milnes Bouchette, d'Henri Cartier, de Jean-Philippe Boucher Belleville, de

Ludger Duvernay et de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau. Cet album possède avant tout une valeur pour l'histoire politique du pays. Le choix des participants et le lieu dans lequel ils s'inscrivent en témoignent.

13.3.1 L'album comme représentation de soi

Si l'album se construit dans le privé pour un usage privé, il sert aussi à se définir socialement pour un cercle de privilégiés qui auront accès au collage. Le journal de famille, comme l'album de photos qui lui succédera, sont les lieux de la représentation collective d'une identité, dans lesquels le sujet s'inscrit en filigrane comme organisateur de l'information, selon la vision qu'il a de son affiliation à cette collectivité. L'album de jeune fille, quant à lui, semble généralement plus individualisé. Les éléments qui y sont collationnés et qui, en apparence, n'ont aucune corrélation, créent un lien artificiel avec le sujet, une sorte de mise en scène artistique de soi. Poèmes, dessins, billets, ouvrages délicats d'artisanat, autographes viennent à la fois nourrir la collection et définir la relation de la collectionneuse au monde. Dans la constitution de l'album, le passage de l'objet transitif à l'objet de mémoire s'effectue en trois étapes fondamentales. Il s'agit d'abord de choisir et de préserver les objets qui feront partie de l'album. Ce tri permet ensuite de classer les objets selon un ordre et une visée esthétique, d'organiser la disposition de l'ensemble. Cette seconde étape en appelle une troisième qui est essentielle. En effet, sans l'espoir que l'album sera vu et apprécié par un cercle choisi, il est peu probable que ce dernier ait été réalisé. La visibilité restreinte aux proches permet la réminiscence. Aux autres, l'album devient une forme de représentation esthétique de soi, une sorte d'objet métonymique du moi social.

Cette dernière fonction est visible dans les albums qui sont encore disponibles aux chercheurs aujourd'hui. Les collaborateurs, que leur talent permet d'intégrer au florilège, adressent généralement leurs œuvres à la collectionneuse qui devient leur muse, un rôle en parfait accord avec les emblèmes du féminin. Lorsqu'il leur destine des poèmes, c'est généralement pour leur offrir leurs hommages. *La Guirlande de Julie*, un album composé de poèmes en l'honneur de Julie d'Angennes, fille de Mme de Rambouillet, par M. de

Montausier est le texte inaugural du genre. Au XVIII^e siècle, les « portraits » sont très à la mode. Cette mode est encore bien vivace au XIX^e siècle dans les pièces rédigées en l'honneur des jeunes filles qui sollicitent l'inspiration des poètes. Plusieurs des poèmes contenus dans l'album d'Adèle Berthelot-Lafontaine s'attachent en effet à faire son éloge. Joseph-Guillaume Barthe lui dédie deux poésies, l'une au sujet de son portrait :

Il a bien ses doux yeux, son sourire et ses traits
 C'est bien là son image
 Et les touchants appas de son jolie visage
 Ce qu'il n'aura jamais
 C'est l'attrait séduisant de ce langage unique
 Qui de sa bouche aimable arrive jusqu'au cœur
 Pour l'enchanter toujours et le rendre au bonheur !
 Quand même il est fidèle
 Et laisse un souvenir
 Il nous ôte un plaisir
 En nous privant d'Adèle (Album Adèle-Berthelot-Lafontaine, Musée Stewart).

Le second poème destiné à l'album de la généreuse amie joue sur les accents du poème d'amour courtois. La galanterie, qui vise à traiter toute femme comme la femme que l'on aime, est très présente dans ces poésies destinées aux albums de jeunes filles et rappelle l'origine du genre dans les salons des Précieuses. Si elles peuvent paraître édulcorées à un lecteur contemporain, elles sont pourtant le signe d'une définition particulière des relations entre les sexes, que Madeleine de Scudéry avait inaugurée avec sa *Carte du tendre*. Barthe sait qu'il risque de dépasser la description du sentiment d'amitié :

Je veux bien me soumettre à taire mes hommages
 Et laisser ignorer ce que j'admire en toi
 Et tes désirs seront ma loi
 Si de ton nom tu veux que j'honore mes pages
 Je voudrais qu'en mon luth mille sons de bonheur
 Puissent ravir tes jours en enchantant ton cœur
 Je voudrais sur tes pas répandre quelques roses
 Comme dans ton album toutes fraîchement écloses
 Je voudrais... mais ma muse humble sœur d'Appolon
 Se taisant de respect te demande pardon (Album Adèle-Berthelot-Lafontaine, Musée Stewart).

Quant à Georges Boucher de Boucherville, il offre d'Adèle Berthelot le portrait d'une femme empathique, impliquée dans les œuvres charitables, comme nombre de femmes de son époque :

En proie à la misère, aux jours de la souffrance que tissait le destin
 Le prisonnier sentit succéder l'abondance à sa poignante faim

Par tes soins empressés, compatissante Adèle
 En trompant sa douleur tu ranimas sa vie et ta main le rappelle à des jours de bonheur
 O combien était grand cet amour qu'en toi-même tu portais au malheur
 Que de traits ont lancé la vengeance et la haine pour vaincre ton ardeur
 J'étais là présent, moi, alors qu'en son ivresse
 Elle osa d'un refus cette insolente femme recueillir ta tendresse et payer tes vertus
 Je sentie en mon sein fomentier la colère
 Mais ta sérénité opposait à l'affront le plus beau caractère
 De la divinité la candeur en tes traits reflète de ton âme la douce majesté
 De l'orbe de tes yeux jaillit en traits de flamme la sensibilité
 Il viendra ce jour où libre en leurs offrandes
 Les captifs oseront ajouter une fleur à la pure guirlande
 qui ceint ton noble front
 Daigne accepter ce vœu, si faible qu'il puisse être du fond de mon réduit
 Seul don que ne flétrisse un despotique maître de son souffle maudit (Album Adèle
 Berthelot-Lafontaine, Musée Stewart).

Le 14 février 1839, Jacques Viger écrit un poème dédicatoire sous la forme de l'acrostiche à une demoiselle « Henriette D. » pour son album. On en retrouve également une copie dans l'album du collectionneur. Ce poème s'inspire des petites leçons de morale à la mode qui paraissent dans les périodiques de l'époque et Viger signe la littéarité de son œuvre grâce à la citation de l'abbé Desportes :

Définition singulière de l'Amour
 « Brevage empoisonné, serpent couvert de fleurs
 Sophiste injurieux, — artisan de malice, Passagère
 fureur, Exemple de tout vice,
 Plaisir mêlé d'ennuis, de regrets et de pleurs !...
 Loue Amour qui voudra... c'est une frénésie
 Que les fous ont fait Dieu selon leur fantaisie
 Un mal une fureur, un for enchantement
 Par ses charmes cruels troublant l'entendement :
 Il le faut dire, Amour, tu n'es rien que misère,
 Souci, perte de tems, travail et peine amère !... »
 L'abbé Desportes

Envoi de ces Vers à Mademoiselle
 H enriette, n'en croyez rien,
 E t narguez cet atrabilaire ;
 R enoncez aux doux Art-de-plaire,
 I mplorez bien Saint-Nicolas
 E t malgré le sombre Desporte
 T enez du Saint un bon Colas,
 T endre amoureux, d'humeur accorte, ...
 Et vous vous en trouverez bien.
 D ieu l'emporte ce faux Chrétien !
 Où courez-vous, petit Album ?
 Retournez vite à Henriette !
 Craignez la poudre d'escampette
 Qui vous fera de blanc Nigrum (Album
 Jacques Viger, BVM : 214).

Dans *Le Populaire* du 5 février 1838, on peut lire un poème de Joseph-Guillaume Barthe, adressé aux Demoiselles « M*** » pour leur album. Le fait que ces vers soient publiés dans un journal justifie la discrétion de Barthe et l'utilisation de l'astéronyme. La lettre qui accompagne sa production explique l'attitude du poète envers les deux jeunes amatrices de littérature, mais également la nature du poème qui se destine aux pages de leur florilège :

Les vers ci-dessus sont le fruit de mon religieux dévouement au sexe d'Anaïs ; ils ont été composés, tout récemment, à la demande de deux aimables Demoiselles, pour trouver place dans leur Album. Les charmantes personnes à qui je dois mes inspirations sont très propres à provoquer toute l'effusion d'une âme : cependant je ne me flatte pas d'avoir réussi selon leurs espérances, mais seulement d'avoir été assez heureux pour faire agréer mon encens aux deux Patronnes de la Littérature canadienne que je prie de vouloir bien ne pas trop se fâcher de l'indiscrétion de ma muse qui serait au désespoir de blesser la modestie de celles dont elle veut honorer la vertu (*Pop.*, 5 février 1838).

En faisant référence au sexe d'Anaïs, Barthe signale le nom d'une jeune collaboratrice du *Populaire*, dont nous reparlerons au prochain chapitre. Il ne fait donc pas seulement référence à la féminité, mais bien au talent littéraire féminin. Toutefois, ces talents sont davantage ceux d'un public féminin sachant apprécier les œuvres de leurs contemporains que d'une réelle perspective de voir les deux demoiselles devenir des écrivaines reconnues.

Les poèmes offerts aux jeunes filles s'inscrivent dans une démarche de faire valoir. Ils contribuent à forger leur réputation de femme d'esprit. D'abord, si le poète accepte d'offrir ses hommages, c'est que la jeune fille portraiturée possède un certain mérite, mérite que le poète décrit en traçant un portrait souvent flatteur. L'album définit également une esthétique, qui prend ancrage dans le réseau intellectuel ou artistique qui s'érige dans l'album et auquel appartient la jeune fille. Ce réseau devient une sorte de carte de visite. Dans son album *Souvenirs canadiens*, Jacques Viger dédie quelques vers à Mlle Caroline D...¹¹⁸. Lui-même fervent collectionneur, il exprime la notion de création que l'album comporte pour la jeune fille et, du coup, sa propre conception artistique du genre. L'album est « un miroir magique » qui reflète l'esprit et le cœur de la jeune fille à l'âme artiste :

Votre album, Caroline, est précieux vraiment.
Fruit d'un labeur heureux d'une fille angélique,
Comme elle – il est charmant
Comme elle – il est unique.
Tout y est sentiment,
Choix délicat, grâce, talent.
C'est un miroir magique
Qui, par un singulier bonheur,
Reflétant vos attraits, votre esprit, votre cœur,
Vous peint – tout à la fois – au moral, au physique
(« Album Jacques Viger », BVM : 214).

¹¹⁸ Il pourrait s'agir de Caroline Desbois qui, selon la *VLQ*, aurait composé deux poèmes. Le nombre de points qui suit la lettre « D » correspond au nombre de lettres composant le nom Desbois. Voir *VLQ*, t. III, 1996, p. 349.

L'album n'est donc pas uniquement une œuvre permettant à des artistes et des poètes de faire valoir leur talent, mais aussi à des jeunes filles de faire œuvre de création en assumant le rôle de conservatrice au sens quasi-muséal du terme, c'est-à-dire en choisissant et en disposant les œuvres selon une esthétique qui les mettra en valeur.

13.3.2 Un espace de diffusion



Figure 54
Antoine Plamondon, Catherine
Perrault-Dionne, 1834.

Malgré tout, des Canadiennes se sont retrouvées dans les pages de quelques albums comme créatrices. L'exemple de l'album de Jacques Viger permet de saisir les enjeux de cet espace de consécration pour les Canadiennes. Viger souhaite clairement constituer un recueil représentatif des différents arts pratiqués par les Canadiens et les Canadiennes. Si nous insistons sur le mot Canadiennes, c'est que le collectionneur laisse effectivement une grande place aux femmes dans les pages de son album¹¹⁹. La plupart des collaboratrices font partie de la bourgeoisie canadienne et proviennent autant de la communauté francophone qu'anglophone.

Les plus actives dont Henriette Duchesnay, Catherine Perrault-Dionne et Louise-Amélie Panet, Janny Cuthbert, les sœurs Ann et Eliza Ross¹²⁰ et Marianne Malone¹²¹. Dans le domaine artistique, on retrouve des portraits¹²², des

¹¹⁹ Viger insère une série de portraits de femmes illustres de la Nouvelle-France, réalisés par James Duncan : Madeleine de La Peltrie, Marie de l'Incarnation, la duchesse d'Aiguillon, Mme de Champlain, Marguerite Bourgeoys et Louise Soumande de Saint-Augustin.

¹²⁰ Ann et Eliza Ross, filles de David Ross, avocat. Ann épouse John Samuel McCord, avocat, lieutenant-colonel de la milice et commandant des volontaires de Montréal durant les Rébellions de 1837-1838.

¹²¹ Née en Irlande, Marianne Malone immigre au Canada en 1820. Elle arrive à Québec à bord du Lanstephen Castle le 13 août 1820. On retrouve la liste des passagers du navire dans le *Quebec Mercury* du 22 août 1820. Marianne Malone arrive avec des membres de sa famille, dont Marguerite, Alise et Eliza.

¹²² Eliza Ross, « Portrait d'une jeune femme. 1842 », crayon (95) ; Henriette Duchesnay, « Toussaint-Louverture » (82) ; Caroline N., « Portrait de jeune fille », aquarelle, traces de crayon (156) ; Louisa Fiset « François-Xavier Perrault », crayon (181).

paysages¹²³, des planches représentant des éléments de la faune et de la flore à la manière des herbiers ornés de d'illustrations,¹²⁴ ainsi que des ouvrages de fantaisie réalisés par des Canadiennes¹²⁵. C'est dans l'album de Jacques Viger que Louise-Amélie Panet-Berczy présente le paysage « Le combat de la Grange », l'une des rares œuvres picturales qui soient parvenues à traverser le temps.

Dans le domaine littéraire, Julia Mary (Janny) Cuthbert¹²⁶ offre trois poèmes pour l'album de Viger — « Scrap Book » (117) ; « Poème anglais » (253) et « The Arab to his Head » (309) — en plus de quelques œuvres picturales, tandis que Louise-Amélie Panet présente une description poétique de l'été des Sauvages¹²⁷. S'il est difficile de retracer l'identité exacte de certaines jeunes filles, plusieurs d'entre elles sont connues dans les milieux lettrés de l'époque et font parties des mêmes réseaux. Par exemple, Louise-Amélie Panet et Mlle McCord ont étudié la peinture avec Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy¹²⁸. Comme le note Huguette Pierrard-Boivin, les femmes qui ont contribué à l'album de Viger sont issues du milieu bourgeois de Montréal. Plusieurs des noms de ces artistes sont également ceux d'épistolières importantes ou de femmes connues pour leur implication sociale.

¹²³ Mme Lupton, « Ticonderoga », lavis et crayon (21), F. L. Evans, « L'enfant et le chien », aquarelle avec rehauts de plume (57) ; Janny Cuthbert, « Cavalier au repos », crayon sur carton (310) et Louise-Amélie Panet, « Le site du combat de la grange. 25 sept. 1775 Au ruisseau des Tours Paroisse de la Longue-Pointe, île de Montréal », 1839, aquarelle (9). Anne G. Pothier « Anecdote. Famille bernoise », (182), Mlle Evans, « L'île de la grande Charte » (19) et Mlle Montenach-Kirby, « Les chutes du Niagara », lavis (128).

¹²⁴ Marie-Anne Malone, « Blue Hawk on Hen Hamien, Falco Cyaneus, crayon rehaussé d'aquarelle et d'encre (17), « Oiseaux, aquarelle (44), « Narcissus poeticus, 1842 » aquarelle (83), « Bouquet », aquarelle (104), « Rose Raspberry », 1840, aquarelle (195), « Isopadum Majus Nastinum of Great Insias Sea. 1840 », aquarelle (248), « Viola odoratus, Violet, violet » aquarelle (315), « Meleagris Gallopavo Wild Turkey Male, aquarelle, crayon et rehauts d'encre (123), « Colibris » aquarelle, (214) ; T. Malone, « Frungillas Purple Finch », crayon, aquarelle, rehaut d'encre(108) ; Ann McCord (278) ; L. de Blois, « Vase de fleurs », aquarelle traces de crayon (84), M.-A. Bernard, « Bouquet de fleurs », aquarelle, (172), Julia Cuthbert, « Fleurs », aquarelle (207) ; F. L. Evans, « Jasmins jaunes et agapathes », aquarelle (270), « Composite », aquarelle (208) ; J. Baby-Selby, « Fleurs », crayon, vernis ruban (226), Mme O'Sullivan « Gladiolus », aquarelle (290), Félicité H. Morin, « Roses », aquarelle, (297), H. Duchesnay (27), Rosetta Russel, « Falco Dispar, White Tailed Hawk, crayon aquarellé (89), Mme J. B. W., « Violettes et roses, aquarelle (58), Eliza F. Bramley, « The Italian Wolf Dog », crayon (161).

¹²⁵ L'une de ces œuvres, faite de découpures aux ciseaux, de papier fin et de ruban, est attribuée à Mme Amable Dionne (Catherine Perrault) (15). Il s'agit d'œuvres réalisées en mélangeant différents matériaux : broderie, dentelle, découpures auxquels d'ajout des éléments naturels comme des plumes, de l'écorce, des feuilles d'arbre. Dix-sept feuillets présentent ce genre d'œuvre.

¹²⁶ Cuthbert, Julia Mary (Janny). Fille de James Cuthbert et de Catherine Cairns. Mariée à Pierre Lévesques, fils de Charlotte-Mélanie Panet et de Louis Lévesque en 1850.

¹²⁷ Le poème « Description de l'été de la Saint-Martin 1838 » (300-301) est un extrait du poème « Quelques traits particuliers aux saisons du Bas-Canada ».

¹²⁸ Reçu de Charlotte Berczy pour le paiement de trois mois de cours de dessin donnés à Mlle McCord. AMMcC, Fonds McCord Family, 0286.

S'il convient parfaitement aux jeunes filles qui aiment la littérature et l'art, sans pouvoir prétendre entreprendre elles-mêmes le métier d'écrivain ou d'artiste, on remarque cependant que l'album permet aussi à des Canadiennes de participer à l'espace artistique et littéraire. L'album répond d'abord aux attentes formulées par plusieurs littérateurs canadiens qui souhaitent que les femmes s'initient à la littérature, mais qu'elles préfèrent les joies de la lecture et les émotions contenues dans la sphère privée au vain sentiment de triomphe que produit la diffusion d'une œuvre au grand public. Or, ce confinement à l'espace privé est bien illusoire. Le poète Joseph-Guillaume Barthe est bien conscient de l'importance de ce lieu de diffusion sur sa réputation de poète. Il s'exprimait ainsi à propos du don de son poème aux demoiselles M*** :

Mais vous daignez, beautés, pour l'honneur de mon nom,
Permettre que mes vers des aimable M —on
Gravent le souvenir... Oh ! J'ai besoin d'excuses...
Ce poétique album, œuvre et bouquet des muses,
Si riche de couleurs, de poésie et d'or,
A-t-il besoin de moi pour l'enrichir encore ? (*Pop.*, 5 février 1838).

Si la modestie est un détour obligé de la rhétorique du poète qui offre ses œuvres au public du périodique — ici Barthe passe par l'intermédiaire du *Populaire* pour offrir son poème —, l'excuse adoptée par plusieurs d'entre eux, lorsqu'ils contribuent à l'album d'une jeune fille, montre bien que ce dernier constitue à leurs yeux un espace de consécration et le lieu d'une possible reconnaissance par les pairs.

Les femmes qui participent aux albums sont bien conscientes de cette fonction. À l'été 1841, Louise-Amélie Panet écrit quelques vers pour l'album de Marianne Stuart, fille de l'un de ses invités. Contrairement à Barthe et à Viger qui témoignent d'une admiration sans borne pour les jeunes filles à qui ils dédient leurs productions, Louise-Amélie Panet-Berczy fait plutôt œuvre de conseillère, une attitude qui sied mieux à une femme. La relation destinataire-destinataire transforme la nature même du poème.

Si tout votre avenir se fonde
Sur l'éclat que jette le monde
Que je vous plains !
Que peu fondés sont vos desseins !
Son jour de joie est versatile ;
Tel que du verre il est fragile,
L'or qu'il vous donne est poudre vile ;

Ah ! Cherchez la félicité
 Dans une douce obscurité (AUM, Coll. Baby, P58, 95, Q1/162).

Ce poème, composé de six strophes, est une sorte de règle de vie. Louise-Amélie Panet suggère à Mlle Stuart de ne pas s'enflammer vainement à la vue des honneurs. Elle lui conseille de préférer un mode de vie où la modestie et l'effacement sont gages de tranquillité. Cette discrétion apparaît particulièrement dans l'« obscurité » accompagnant la « félicité » à la fin de chacune des strophes.

Pour Louise-Amélie Panet, qui écrit régulièrement des œuvres en vers, mais refuse de les laisser publier dans les journaux, l'album est un espace de diffusion exceptionnel. Comme c'était le cas avec le poème « Le Houipp-eur-ouil », la poétesse signale la présence d'un lecteur éventuel. Elle prend la peine de noter une petite inconvenance dans la métrique du poème. Elle ajoute quelques remarques en post-scriptum :

Il ne faut pas, dit-on, mettre trois vers féminin de suite, dans les stances. Je connaissais cette règle. Mais je trouve mes productions de si peu de conséquence que mes pensées s'étant formulées de cette manière, je les ai laissé prendre leur cours (AUM, Coll. Baby, P58, 95, Q1/162).

Si Louise-Amélie Panet avait cru que son poème n'allait pas circuler, elle n'aurait pas noté cette petite subversion de la métrique classique. La thématique qu'elle utilise, celle de la modestie féminine, montre également qu'elle est bien consciente de la circulation de l'album dans les cercles lettrés de Montréal et qu'il lui faut respecter les idées reçues en matière de féminité pour se conserver le respect de ses pairs.

Pour des hommes reconnus pour leurs talents et leur participation aux périodiques, l'album représente un endroit de diffusion connexe. Jacques Viger offrira d'ailleurs sa *Saberdache* à Michel Bibaud afin qu'il y puise des textes à imprimer dans *La Bibliothèque canadienne* : « Quel mine à exploiter que cette Saberdache pour votre Bibliothèque canadienne ! Vous y trouverez d'un côté, des vers... bons quoiqu'ils ne soient pas de moi ; de la prose... comme je n'en écrirai pas de meilleure ; bref une correspondance inédite entre Canadiens et Européens » (MSa, vol. VII : 215-217). Maurice Lemire montre bien comment Jacques Viger a joué un rôle de premier plan dans le choix de textes reproduits dans les recueils encyclopédiques de Bibaud : « Agissant

comme une sorte de directeur littéraire, il fait bénéficier le rédacteur de son grand crédit dans le monde des lettres » (1993 : 182). On sait que Jacques Viger présentait son album *Souvenirs canadiens* à des amis ou à des visiteurs de passage ; quelques-uns y laissaient leur signature, d'autres un écrit, un dessin. L'album circulait également parmi les amis de Viger. Une lettre de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau insérée dans l'album en témoigne. À la page 643, on trouve, daté du 27 juin 1856, ce commentaire : « En vous renvoyant votre album si riche [...] permettez-moi d'ajouter quelques vers » (Album de Jacques Viger). En ce sens, l'album s'apparente à la lettre qui a fait le bonheur de quelques épistolières. Il reste dans la sphère privée, s'adresse à un réseau circonscrit et choisi, mais il circule et permet la diffusion des œuvres dans des réseaux en marges des instances publiques de consécration.

La lettre, le salon et l'album ont été pour plusieurs Canadiennes des truchements pour se tailler une place dans leur univers, pour s'initier à la pratique littéraire et pour s'introduire dans les réseaux lettrés. Si la majorité de ces femmes d'esprit sont méconnues aujourd'hui, ceux qui les ont côtoyées ont pu néanmoins apprécier leurs talents. Certaines femmes ont pu diffuser leurs productions tout en restant dans cette « obscurité » que signalait Louise-Amélie Panet¹²⁹.

Conclusion

Le corpus proposé dans ce chapitre a permis de voir que si les femmes ont effectivement privilégié le genre épistolaire, la lettre manuscrite n'est cependant pas perçue essentiellement comme un genre réservé à l'écriture intime. La lettre dépasse l'idée d'un lieu d'épanchement des sentiments ou de l'entretien des relations familiales,

¹²⁹ Dans *l'Encyclopédie canadienne*, Michel Bibaud décrit sa surprise à la découverte des toiles de la seigneuresse de d'Ailleboust, qu'il prend toutefois le soin de ne pas nommer : « mais combien ma surprise n'augmente-t-elle pas, quand j'apprends que ces tableaux, ces portraits, ces peintures de fantaisie, sont l'ouvrage de Mme B.... elle-même. Cette circonstance me porta à les examiner de plus près et avec plus d'attention, et je puis dire avec vérité que plus j'examinais et plus je trouvais sujet à admirer. [...] A-t-elle pris quelque part des leçons de peinture, ou a-t-elle appris d'elle-même ce bel art ? [...] Si elle a appris la peinture, admirons son génie ; si elle l'a étudiée, disons que personne, qu'aucune femme surtout, n'a jamais mieux profité de leçons d'un maître habile ». Michel Bibaud, *L'Encyclopédie canadienne*, 1842-1843, p. 74-75.

comme la sphère privée dépasse l'idée d'un lieu clos, sans fenêtre sur le dehors. Les épistoliers de l'époque de la Nouvelle-France illustrent bien cette ouverture du genre. La lettre, la relation et les écrits propres à l'institution religieuse comme la lettre mortuaire et les récits miraculeux constituent les principales formes scripturaires adoptées par les premières missionnaires. Parce que les conditions d'énonciation le permettent et que souvent les institutions dont elles font parties l'exigent, la lettre a été pour ces femmes impliquées dans diverses sphères d'activités un lieu où faire valoir leurs idées et participer à la construction de la société canadienne tout en faisant de cet espace d'écriture le lieu de leur propre inscription dans le monde.

Selon Allan Greer : « S'afficher en public répugne à une femme honnête parce que c'est là une preuve d'immoralité au même titre que sa réclusion dans l'espace privé est la preuve de sa pudeur » (1991 :513). La lettre est alors pour ces femmes un genre prétexte et un genre propice pour s'adonner à d'autres genres plus canoniques, pour diffuser des œuvres et les faire circuler. Ainsi, la lettre devient un genre pré-texte. Comme le note Bernard Beugnot, les modèles épistolaires ne sont pas uniquement des contraintes :

Les modèles, stéréotypes ou formules appartiennent à une tradition [...] S'ils codifient un rituel social de la communication, ils sont aussi pour l'expression des matrices ou des modèles générateurs dont l'emprise varie considérablement selon les époques et les individus. Autant que l'installation à l'écritoire, ils anticipent une relation, appellent ou mobilisent des ressources expressives déposées dans la mémoire par l'éducation ou la culture. Le banal d'une formule conventionnelle, d'un lieu commun, d'un petit fait a statut d'embrayeur de l'invention, amorce d'un travail du texte en voie d'autonomie (1994 : 30).

En effet, la correspondance est bien souvent pour ces épistoliers un espace des possibles. Lorsque Pierre Bourdieu définit comment certains textes peuvent s'inscrire et être légitimés par le champ littéraire, il touche également la manière dont les femmes ont opéré pour être, à leur tour, légitimées dans l'univers familial, politique, économique et littéraire :

L'héritage accumulé par le travail collectif se présente ainsi à chaque agent comme un espace de possibles, c'est-à-dire comme un ensemble de contraintes probables qui sont la condition et la contrepartie d'un ensemble fini d'usages possibles [...] C'est une seule et même chose que d'entrer dans un champ de production culturelle, en acquittant un droit d'entrée qui consiste essentiellement dans l'acquisition d'un code spécifique de conduite et d'expression, et de découvrir l'univers fini des libertés sous contraintes et des potentialités objectives qu'il propose, problèmes à résoudre, possibilités stylistique ou thématiques à exploiter, contradictions à dépasser, voire ruptures révolutionnaires à opérer. [...] Plus, il faut qu'elles aient des chances d'être reçues c'est-à-dire acceptées et reconnues comme « raisonnables »,

au moins par un petit nombre de gens, ceux-là mêmes qui auraient sans doute pu les concevoir (Bourdieu, 1992 : 327).

Lorsque les conditions d'énonciation se modifient peu à peu au cours du XVIII^e siècle, que l'écriture devient plus personnelle, que les destinataires changent et que le quotidien devient partie intégrante du discours épistolaire, les possibilités de ce régime d'écriture continuent de faire de la lettre un genre de prédilection pour la gent féminine. En effet, les récits, les poèmes et les chansons s'intègrent à la lettre et les autres genres auxquels s'adonnent les femmes sont infléchis par l'énonciation épistolaire. Mais parce que la lettre est aussi un genre qui implique la circulation, la correspondance devient un lieu de diffusion par lequel elles peuvent accéder à une certaine reconnaissance. Qu'elle s'inscrive dans le cadre d'un échange strictement personnel entre deux personnes, ou encore dans dans l'espace privé de la communauté religieuse, du réseau familial, du salon ou des réseaux des participants et lecteurs des albums, la correspondance a permis aux Canadiennes d'expérimenter les possibilités de l'écriture et souvent de se faire reconnaître comme femme d'esprit. C'est à l'échelle de la réception que se dessine une bonne part des intentions d'écriture de ces épistolières, c'est également sur cet échiquier complexe que notre compréhension de l'écriture au féminin peut sans doute trouver à s'étayer. Car si la question institutionnelle du « devenir écrivain » se pose tardivement pour les Canadiens, encore davantage pour les Canadiennes, la pratique de l'écriture s'inscrit dans une généalogie de pratiques qui ont marqué le rapport des Canadiens et des Canadiennes à la littérature. Le prochain chapitre consacré à l'analyse de la présence des Canadiennes dans les périodiques permettra de comprendre l'importance et la liberté offerte aux épistolières dans ce lieu frontière qu'est la correspondance manuscrite, et dans ces espaces limitrophes que sont le salon et l'album.